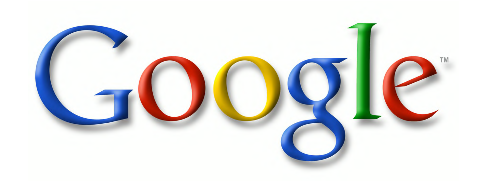
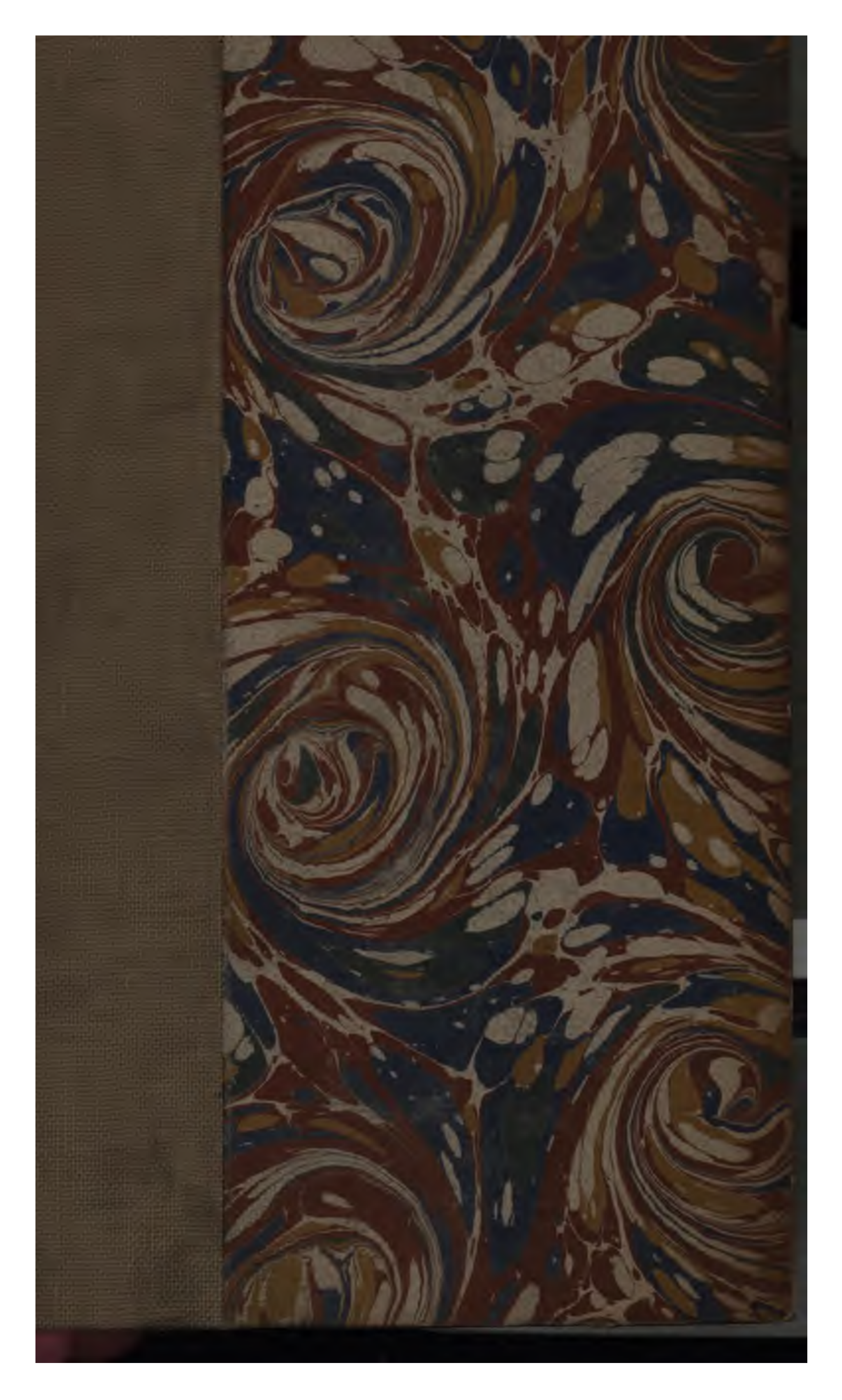
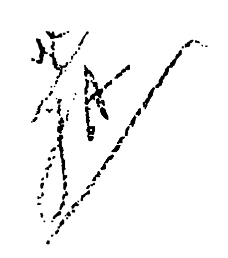







PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

---

Directeur : Georges Vicaire



PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1900

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

fondé en 1834 par J. Techener

PUBLIÉ PAR LA LIBRAIRIE HENRI LECLERC

AVEC LE CONCOURS DE

MM. **Roger Alexandre**; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**, **Paul Beurdeley**, **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte de **Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G.** de **Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Francklin** administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henri Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J.-B. Martin**, correspondant du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon, etc.

DIRECTEUR : **GEORGES VICAIRE**

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1900

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

fondé en 1834 par J. Techener

PUBLIÉ PAR LA LIBRAIRIE HENRI LECLERC

AVEC LE CONCOURS DE

MM. **Roger Alexandre**; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**, **Paul Beurdeley**, **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot**, **S. J.**; Comte de **Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G.** de **Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Francklin** administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henri Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J.-B. Martin**, correspondant du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel**, **S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon, etc.

DIRECTEUR **GEORGES VICAIRE**

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1900

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE
fondée en 1834
PAR
J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON,
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1900

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

LIVRES ANCIENS

LIVRES MODERNES

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

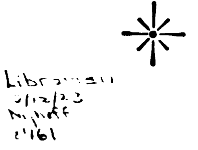
DIRECTION

DE

VENTES PUBLIQUES

Paris, le 15 janvier 1900.

219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger
(près la place Vendôme)



M

J'ai l'honneur de vous informer que la Société formée entre M. Paul Cornuau et moi a cessé depuis ce jour (15 janvier).

Je conserve notre ancien magasin du 219, rue Saint-Honoré, la propriété du Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire, *fondé en 1834 par J. Techener, avec le concours de Charles Nodier, Paul Lacroix, P. Paris, baron Jérôme Pichon, etc., celle de quelques autres publications de la Librairie Techener dont l'*Histoire de la Bibliophilie, *le* Viandier de Taillevent, *les* Documents relatifs aux libraires de Paris, *etc.*

Permettez-moi d'espérer, Monsieur, que vous voudrez bien me garder personnellement la confiance que vous avez toujours témoignée à notre ancienne Maison et me continuer les bonnes relations que vous aviez avec elle.

Veuillez agréer, M   , l'assurance de mon respectueux dévouement.

HENRI LECLERC.

LES

FONDEURS DE CARACTÈRES

PARISIENS

ET LEUR CLIENTÈLE DE PROVINCE

A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE.

Un arrêt du Prévôt de Paris, du 25 juin 1670, réglementa la vente du matériel typographique, neuf ou d'occasion : aucune presse, aucune fonte de caractères ne purent être vendues ou échangées sans qu'une déclaration préalable en ait été faite, s'il s'agissait de Paris, ou qu'une autorisation spéciale ait été obtenue s'il s'agissait d'une expédition en province. Le but de cette règlementation était d'empêcher la création d'imprimeries clandestines. Après la Ligue, on avait cherché à éviter le retour de cette éclosion de pamphlets politiques, qui s'étaient débités, le plus souvent, chez des libraires ou des imprimeurs improvisés, et on avait imposé, en 1618, à la Communauté des imprimeurs et des libraires de nouveaux règlements assez sévères. Survint la Fronde, et avec elle une explosion de pamphlets plus violente encore, qui prouva l'insuffisance des règlements de 1618. Avant que de nouveaux statuts, bien plus rigoureux, fussent donnés à la Com-

munauté en août 1686, toute une série de mesures furent prises contre les imprimeurs, considérés comme pouvant compromettre, à un moment donné, la sécurité de l'Etat. On interdit la création de nouveaux maîtres, on obligea 13 imprimeurs à fermer leurs ateliers sous ce prétexte spécieux qu'ils ne pouvaient justifier d'un brevet universitaire constatant qu'ils étaient *congrus* en langue latine et qu'ils savaient lire le grec ; on édicta une réglementation nouvelle pour l'obtention des privilèges, et on finit, avec les statuts de 1686, par réduire à 36 le nombre des imprimeries parisiennes.

Le commerce des fondeurs de caractères se trouvait particulièrement entravé par cette obligation de faire des déclarations ou d'obtenir des autorisations. Avant 1686, les fondeurs n'étaient pas reconnus comme exerçant une profession spéciale ; ils ne pouvaient faire partie, à ce titre, ni de la confrérie de St-Jean-l'Evangéliste, ni, après 1618, de la Communauté des imprimeurs et des libraires. Il est vrai qu'au début les fondeurs n'étaient autres que des imprimeurs ; ceux qui, plus tard, n'eurent pas d'imprimeries, tournèrent la difficulté en se faisant recevoir maîtres comme libraires, ou même, avant 1618, comme papetiers. Cela leur valut, en 1614, un long procès avec les véritables libraires qui voulaient leur interdire de prendre ce titre et d'en profiter pour faire aussi le commerce des livres. Les imprimeurs tentèrent, à la même époque, de les mettre à l'index et quelques-uns d'entre eux firent acheter des matrices à Lyon et à Genève pour se passer du service des fondeurs. Cette querelle dura longtemps ; trente ans plus tard, Antoine Vitré, syndic de la Communauté, écrivait encore : « Les fondeurs de lettres d'imprimerie se disent aussi libraires, imprimeurs et relieurs, à cause qu'ils fondent les lettres. Je leur dis que le veau auroït bien

plus de droit de se dire libraire, luy qui fournit la peau pour couvrir les livres. »

Les statuts de 1686 reconnurent pour la première fois les fondeurs comme membres de la Communauté, et tandis qu'ils exigeaient des libraires et des imprimeurs des formalités et des conditions sans nombre pour l'obtention de la maîtrise, ils ne demandaient aux fondeurs qu'une simple déclaration d'exercice.

C'est au siège de la Communauté que les déclarations des ventes de caractères devaient être faites. Avant 1680, nous n'en avons trouvé aucune trace, peut-être se contentait-on de déclarations verbales, ou les faisait-on sur des feuilles volantes ou sur un registre spécial qui n'auront pas été conservés. De 1680 à 1686, nous les trouvons consignées sur le registre des délibérations de la Communauté (1), registre unique depuis qu'en 1673 l'emploi du papier timbré était devenu obligatoire. Les statuts d'août 1686 ordonnèrent l'ouverture d'un registre particulier pour les déclarations des fondeurs ; ce registre ne fut point acheté et un seul fondeur, Pierre Esclassan, continua pendant quelque temps à venir inscrire ses livraisons sur le registre des délibérations ; ses confrères avaient profité de l'occasion pour ne plus rien déclarer du tout. En 1690, on les rappela à l'ordre, et les déclarations reparaissent disséminées au milieu des délibérations de la Chambre syndicale, pour cesser totalement en 1696. Ce n'est qu'en 1750 que le registre spécial fut créé (2).

Ce sont ces déclarations de 1680 à 1696 que nous avons relevées ici ; disséminées à leur date au milieu de tous les actes de la Communauté (3), il nous a semblé qu'il

(1) Bibl. Nat., ms. fr. 21836.
(2) Il est à la Bibliothèque Nationale, ms. fr. 21844.
(3) Quelques unes sont réunies sur le dernier feuillet du registre.

pourrait être utile de les réunir. Pour celles qui sont postérieures à 1750, on les trouvera dans le registre de la Bibliothèque Nationale.

Elles ne portent que sur les expéditions faites hors Paris. Les fondeurs ne s'étaient pas astreints à venir inscrire à la Chambre leurs livraisons dans Paris ; leurs ateliers étaient situés au cœur du quartier des imprimeurs et il était impossible d'établir une surveillance sur les paquets de fonderie livrés quotidiennement aux imprimeries, souvent voisines de porte. Les statuts de 1686 le reconnurent et ne visèrent plus que les expéditions pour la province ou l'étranger.

Pendant cette période de 17 ans, de 1680 à 1696, avec une assez forte lacune de 1687 à 1690, nous avons relevé 131 expéditions. Deux ne sont point signées, 5 émanent d'imprimeurs qui faisaient le commerce du matériel d'occasion, Pierre Le Mercier, Christophe Journel, Antoine de Rafflé et la veuve Bouillerot ; 10 émanent d'imprimeurs ayant une fonderie jointe à leurs imprimeries, Pierre Esclassan (5), Gabriel Martin (3), Charles Coignard (2). Les 114 autres expéditions sont faites par les quatre grandes fonderies qui existaient alors à Paris, celle de Philippe Cottin (44), celle des Le Bé (41), celle de Pierre Cot (23) et celle des Sanlecque (6).

Voici les quelques renseignements que nous avons pu réunir sur l'origine de ces fonderies et sur leurs titulaires à la fin du XVIIe siècle.

LES LE BÉ

Leur fonderie était la plus ancienne. Guillaume Ier Le Bé, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de maitres-papetiers de Troyes, s'établit en 1551, alors que Robert Ier Estienne, dont il avait été l'élève, se réfugia à

Genève. Il semble donc évident que ce fut la fonderie de Simon de Colines et celle de Robert Estienne qui firent le premier fonds de celle des Le Bé. Elle était située au coin des rues St-Jean-de-Beauvais et St-Jean-de-Latran, à l'enseigne de la Grosse-Escriptoire. Le Bé acheta aussi, le 18 novembre 1561, tous les poinçons de Garamond; il grava un grand nombre de caractères, dont M. Omont a publié les spécimens, et la musique en caractères mobiles des Ballard.

A Guillaume Ier Le Bé, qui mourut, d'après Lottin, vers 1598, succéda Guillaume II, son fils, reçu maître le 18 septembre 1600. Lottin a commis sur son compte plusieurs erreurs. Il le fait débuter le 15 septembre 1625 seulement; cette date est celle à laquelle Le Bé et son confrère et ami Jacques de Sanlecque ayant eu gain de cause dans le procès intenté aux fondeurs par la Communauté, firent transcrire sur le registre des délibérations de la Chambre syndicale leurs lettres d'ouverture de boutique datant, pour Le Bé, du 18 septembre 1600, et pour Sanlecque du 7 mai 1608. En effet, avant les règlements de 1618, la maîtrise s'obtenait par l'admission dans la Confrérie de St-Jean-l'Evangéliste, et la quittance du droit d'admission, appelée *lettres d'ouverture de boutique*, tenait lieu de brevet de maître. La date de la mort de Guillaume II n'est pas connue. Lottin dit qu'il exerçait encore en 1680, mais il est constant que son fils, Guillaume III, exerçait seul à cette date; à supposer que Guillaume II ait été reçu à 20 ans, il aurait eu 100 ans en 1680.

Guillaume III Le Bé, reçu le 8 mai 1636, mourut le 9 septembre 1685. La dernière déclaration signée de lui est du 3 mars 1685. Il avait dû soutenir, en 1655, un procès contre les imprimeurs qui l'accusaient de s'être entendu avec les trois autres grands fondeurs exerçant

à cette époque, Langlois, Sanlecque et Cottin, pour élever le prix des caractères à un taux exhorbitant.

Sa veuve, Marie Pageois, lui succéda et confia la direction de la fonderie à Claude Faure, depuis 30 ans dans la maison où il était entré comme apprenti le 11 octobre 1655. Après Claude Faure, ce fut Jean-Claude Fournier qui, sous le nom des filles de Le Bé, dirigea la fonderie; en 1731, elle fut achetée par Jean-Pierre Fournier, fils de Jean-Claude, connu sous le nom de Fournier l'aîné.

LES THIBOUST. — PIERRE ESCLASSAN

Guillaume Thiboust, libraire, imprimeur et fondeur, exerça dès 1554. Son fils, Samuel, paya la taxe d'ouverture de boutique vers 1612 et mourut en 1636 ; il avait épousé Jeanne Guillemot qui devint, en secondes noces, la femme de Jean Ier Libert. Claude Thiboust, leur fils, fut reçu le 21 novembre 1652; il mourut le 16 juillet 1667, laissant Madeleine Thévenon, sa femme, enceinte d'un fils, Claude-Louis, qui naquit posthume le 14 novembre suivant et fut reçu maître le 8 juin 1694.

A l'époque qui nous occupe, l'imprimerie et la fonderie des Thiboust étaient entre les mains de Pierre Esclassan, associé de la veuve de Claude Thiboust. Esclassan, entré comme apprenti chez Claude Thiboust le 18 juillet 1658, reçu maitre le 1er mars 1666, mourut le 15 décembre 1718. Après lui la maison revint à Claude-Louis Thiboust. Elle était en face le Collège de France, ancien collège de Cambrai, rue St-Jean-de-Latran, sur la petite place qu'on appelait *la terre de Cambrai ;* elle eut plus tard l'enseigne de la Renommée.

Lottin, qui dans sa liste générale qualifie Guillaume, Samuel et Claude Thiboust, libraires, imprimeurs et

fondeurs, les a omis tous les trois dans sa *Notice... des graveurs et fondeurs*, et, par une erreur singulière, il fait de Pierre Esclassan le créateur de la fonderie des Thiboust.

LES DE SANLECQUE

Jacques Ier de Sanlecque, originaire de Chanleu, en Picardie, était venu à Paris à l'époque des troubles de la Ligue. Etant entré par hasard dans l'atelier de Guillaume Le Bé, il s'y intéressa au travail de la gravure et de la fonderie, et s'y engagea, comme apprenti, en 1590. Le 7 mai 1608, il paya la taxe d'ouverture de boutique, s'établit pour son compte, et mourut à 90 ans, le 20 novembre 1648. Lottin, égaré par le procès-verbal de la séance de la Chambre syndicale du 15 septembre 1625, dont nous avons parlé plus haut, et dans laquelle Le Bé et Sanlecque firent enregistrer leurs lettres d'ouverture de boutique, a fait de Jacques Ier de Sanlecque deux personnages différents, l'un reçu le 7 mai 1608, l'autre reçu le 15 septembre 1625.

Jacques II (le Jacques III de Lottin), troisième fils de Jacques Ier, lui succéda; il était né le 1er mai 1612, avait été reçu maître le 15 janvier 1637, et mourut le 23 décembre 1659. Sa fonderie, qui portait l'enseigne de l'Ecusson Harmonique, était située « en la montagne Sainte-Geneviève, près le collège de la Marche, attenant à l'enseigne Saint-Cosme et Saint-Damien », rue du Mont-Ste-Geneviève.

En 1680, c'était sa veuve, Marie Manchon, qui en était propriétaire ; elle la transmit, le 14 décembre 1688, à son fils Jean, maître ès-arts en l'Université depuis 1675, qui mourut le 17 août 1716. Jean de Sanlecque n'est pas cité par Lottin dans sa *Notice... des graveurs et*

fondeurs, mais à sa place figure un Louis de Sanlecque, porté comme exerçant de 1648 à 1688, puis sa veuve, exerçant de 1688 à 1718. Ce Louis de Sanlecque, frère aîné de Jean, avait bien été reçu maître, peu après la mort de son père, le 17 septembre 1661, mais il n'avait alors que 12 ans, et quand vint pour lui l'âge de choisir un état, il n'embrassa pas celui que sa mère lui avait un peu prématurément donné, et se fit prêtre ; il devint chanoine de Ste-Geneviève et évêque de Béthléem ; ses contemporains l'estimaient aussi comme poète.

Après Jean, la fonderie passa à son fils Jean-Eustache-Louis, reçu le 1er avril 1718, mort le 10 février 1778 ; sa veuve, Marie Del, lui succéda et mourut le 10 octobre 1784. A la mort de Marie Del, la fonderie des Sanlecque fut achetée par Maurice-Prosper Joly qui se fit inscrire le 13 janvier 1786 et déclara, le 18 novembre de la même année, qu'il l'avait cédée à Hæner, imprimeur du Roi à Nancy, et qu'il la faisait transporter dans cette ville.

LES COTTIN

Jacques Cottin entra en apprentissage chez Jacques de Sanlecque le 22 mai 1619 et obtint la maitrise le 21 février 1636. Il est qualifié, dans les registres de la Communauté, libraire et fondeur ; sa boutique de librairie, située au Palais, au cinquième pilier de la grande salle, à l'enseigne de l'Ecu-de-France, était tenue par un de ses parents, Jacques Aumon. Lottin le fait mourir en juillet 1682, mais il ne semble pas avoir exercé après 1670.

Son fils, Philippe, qui exerçait à l'époque dont nous nous occupons, donna à la fonderie de son père, établie au Puits-Certain, une extension considérable. Reçu le 2 août 1663, il fut inhumé le 28 février 1718 ; il avait

épousé Anne Martin, fille d'Edme II Martin et sœur de Gabriel Ier Martin, dont nous parlerons plus loin. Lottin n'a cité Philippe et son père que comme libraires, il ne fait figurer dans sa *Notice... des graveurs et fondeurs* qu'Edme-Gabriel et Guillaume-Philippe Cottin, fils de Philippe, reçus tous deux le 24 avril 1714.

JEAN COT

Originaire de Limoges, il dirigeait depuis plusieurs années la fonderie de la veuve Jacques Langlois lorsqu'il acheta pour 400 livres, le 31 décembre 1682, un lot de matrices et de moules saisis chez un mercier de la rue St-Denys, Antoine Maillet. Il s'établit à son compte et déclara sa première expédition hors Paris le 22 février 1683, sans avoir sollicité la maîtrise. Après l'édit de 1686, qui remplaça la maîtrise pour les fondeurs par une simple déclaration d'exercice à la Communauté, il se fit inscrire, le 13 mai 1687; en 1703, le 10 mai, il se fit recevoir maître comme libraire, sans doute pour permettre à son fils Pierre de devenir maître à son tour. Pierre Cot fut en effet reçu libraire, comme fils de maître, 14 jours après son père, le 24 mai. Jean Cot mourut entre 1706 et 1708. Pierre ne lui survécut que de quelques années et mourut en septembre 1712, ayant été reçu imprimeur le 3 mai précédent. Une veuve Cot, veuve de Jean ou de Pierre, exerçait en 1718.

CHARLES COIGNARD

Charles Ier Coignard, libraire et imprimeur, reçu le 8 juin 1644 et mort avant 1681, avait, pour l'usage de son imprimerie, une petite fonderie, rue des Sept-Voyes. Son fils, Charles II, reçu le 2 mai 1658, la transféra rue

des Noyers ; il fit deux déclarations seulement, en 1682 et en 1692 ; la première concerne une fonte d'occasion.

GABRIEL MARTIN

Les trois déclarations faites par Gabriel Martin semblent indiquer que l'importante imprimerie des Martin, rue St-Jacques, au Soleil d'Or, possédait aussi sa fonderie. Nous n'avons pas trouvé de pièce en fournissant la preuve, mais nous savons que Gabriel Martin avait offert 220 livres du lot de matrices et de moules dont Jean Cot se rendit acquéreur pour 400 livres en 1682. Son imprimerie, qui avait appartenu successivement à son grand-père et à son père, Edme Ier et Edme II, fut rachetée, après sa mort, par Philippe Cottin, son beau-frère ; elle se composait de sept presses dont Cottin céda quatre à l'un des Coignard et deux à la veuve de Louis Prignard, en février 1694 ; la septième, trop vermoulue, fut détruite.

PIERRE LE MERCIER, CHRISTOPHE JOURNEL, ANTOINE DE RAFFLÉ, LA VEUVE BOUILLEROT.

Ces quatre imprimeurs faisaient le commerce du matériel d'occasion. Lorsque les édits défendirent de créer de nouvelles imprimeries, et en réduisirent le nombre à 36 par voie d'extinction, le matériel typographique perdit beaucoup de sa valeur ; les imprimeurs en exercice avaient seuls le droit d'acheter les imprimeries dont les titulaires mouraient ou se retiraient, et quelques uns d'entre eux s'étaient fait une spécialité de ce commerce ; ils achetaient le matériel en bloc et le revendaient en détail à leurs confrères de Paris et de la province. Pierre Le Mercier, entre autres, acheta de 1681 à 1687

trois imprimeries, celles de Jacques Langlois, de Laurent Raveneau et de Claude Cellier, et plusieurs presses isolées, en tout seize presses ; pendant le même laps de temps, il en revendit treize. Journel et Rafflé procédaient de la même façon. Quant à la veuve Bouillerot dont il est question ici, ce peut être la veuve de Pierre Bouillerot mort avant le 11 septembre 1681, ou sa belle-sœur, veuve de Jacques Bouillerot mort le 13 août 1676 ; toutes deux exerçaient en 1684, date de l'expédition de deux presses et de caractères à Reims.

Parmi les fondeurs que Lottin indique comme étant en exercice à l'époque qui nous occupe, un seul, Denys II Thierry, ne fit aucune expédition. Possesseur d'une des plus importantes imprimeries parisiennes, consul des marchands, il avait une petite fonderie pour les besoins de son imprimerie. Son père, Denys Ier, avait acheté en 1648 les matrices et les poinçons d'un caractère de bâtarde, appelé *bâtarde brisée,* gravé vers 1640 par un écrivain-juré, ancien clerc-aux-Finances, Pierre Moreau. Cet écrivain-juré avait surpris un brevet d'imprimeur ordinaire du Roi et en avait profité pour imprimer ou faire imprimer quelques volumes avec cette bâtarde, jusqu'à ce qu'en 1648 la Communauté ait obtenu contre lui un arrêt lui faisant défense d'exercer l'état d'imprimeur. La fonderie de Denys Thierry passa entre les mains des Collombat.

La clientèle de nos fondeurs parisiens était répartie dans tout le nord et le centre de la France. Sauf trois expéditions faites à Bordeaux, Montpellier et Bayonne, nous ne voyons aucun paquet de fonderie franchir une ligne virtuelle passant par Niort, Limoges, Clermont-Ferrand et Lyon. Dans leur tour de France, les compa-

gnons des villes du Midi venaient rarement à Paris ; les centres qui les attiraient étaient Lyon, Bordeaux et surtout Toulouse ; quelques uns passaient en Italie. C'est dans ces villes, où ils avaient travaillé chacun pendant quelques mois, qu'ils s'étaient créé des relations et que, devenus maîtres, ils se fournissaient de matériel.

Une expédition fut faite par Philippe Cottin à Lisbonne, par l'entremise de Jean de La Caille, l'historien de l'imprimerie. Jean de La Caille avait des relations en Portugal ; il était gendre de Nicolas de La Coste, imprimeur parisien, probablement originaire du Portugal, dont le frère, Jean de La Coste, ou da Costa, s'établit à Lisbonne après avoir exercé à Paris.

Nous avons classé par localités les expéditions faites de 1680 à 1695, dont voici l'état résumé ; nous y avons ajouté, pour quelques uns des imprimeurs cités, le nombre de presses et de fontes différentes qu'ils possédaient en 1701, lors de l'enquête générale sur l'état de l'imprimerie et de la librairie en France.

Alençon.— *Delamotte*. 3 mars 1684. Quatre demies fontes avec leurs italiques, Gros-Romain, Saint-Augustin, Cicéro et Petit-Romain.— 17 décembre 1691. 43 livres de Petit-Canon et de Gros-Canon (*Le Bé*).

Amiens. — *Le Bel*. 19 mai 1684. Une fonte de Saint-Augustin. — 28 août 1684. Une fonte de Cicéro. — 31 août 1685. Une fonte de Gros-Romain. — 1er octobre 1686. Une fonte de Cicéro. – 29 août 1693. Une fonte de 40.000 lettres de Saint-Augustin (*Cottin*).

Guislain Le Bel.

Veuve Hubault. 4 novembre 1690. Une fonte de Petit-Romain avec italique (*Cottin*).

Autun. – *Laymeré*. 3 août 1684. Deux fontes, Cicéro et Gros-Romain (*Le Bé*).

Pierre Laymeré, établi en 1670 à Châlons-sur-Saône, puis à Autun en 1680, avait en 1701 2 presses et 4 sortes de caractères.

Auxerre. — *Garnier*. 24 mars 1681. Une fonte de Cicéro de 125 livres (*Cottin*). — 26 juin 1682. Une fonte de Gros-Romain de 200 livres (*Le Bé*).

François Garnier avait, en 1701, une presse et 10 caractères.

Bayonne. — *Fauvet*. 25 janvier 1683. Une fonte de Cicéro, avec italique (*Le Bé*).

Antoine Fauvet, apprenti de François Le Cointe, de Paris. Son fils, Paul, avait en 1701 2 presses et 6 caractères.

Beauvais. — *Vallet*. 2 septembre 1682. Une demie fonte de Cicéro, avec assortiment d'italique (*Le Mercier*).

Un imprimeur de Beauvais, Jean-Baptiste *Le Double*, acheta le 26 septembre 1678 une presse de l'imprimerie de feu Jean Hénault, de Paris.

Blois. — *Alexis Moette*. 24 septembre 1682. Une vieille fonte de Saint-Augustin, avec italique ; une fonte italique de Gros-Romain (*Coignard*).

Bordeaux. — *Guillaume de La Court*. 7 octobre 1680. Une fonte de Petit-Romain, avec italique (*Le Bé*).

Bourges. — *Jean Toubeau*. 25 juillet 1680. Une fonte de Saint-Augustin, avec italique. — 12 mars 1681. Une demie fonte de Gros-Romain, de 125 livres, avec italique. — 9 juin 1681. 8.000 lettres de Saint-Augustin, romain et italique (*Le Bé*).

Son fils, François Toubeau, avait en 1701 2 presses et 7 caractères.

Chassipot. 20 février 1694. Une fonte de Cicéro de 60.000 lettres, espaces et quadrats (*Sanlecque*).

Claude Chassipot, une presse et 6 caractères en 1701.

Caen. — *Doublet*. 3 octobre 1681. Une fonte de Gros-Romain, avec italique (*Cottin*).

Poisson. 7 juin 1681. Une fonte de Gros-Romain, avec italique (*Cottin*).

Calais. — *Mauroy*. 3 juin 1682. Sept livres de fleurons et de lettres de 2 points de Gros-Romain (*Le Bé*).

Chaalons-en-Champagne. — *Seneuse*. 24 décembre 1680. Une fonte de Gros-Romain. — 1er janvier 1683. Une fonte

de Petit-Romain, italique. — 4 novembre 1684. Une fonte de Cicéro, italique. — 13 avril et 24 juillet 1686. Une fonte de Petit-Romain, en deux envois. — 17 juillet 1692. Deux fontes, Saint-Augustin et Gros-Parangon (*Cottin*).

Jacques Seneuse, établi en 1654.

Denoux. 9 mars 1682. Une fonte de Cicéro (*Cottin*).

Nicolas Denoux avait, en 1701, 3 presses et 6 caractères.

Chartres. — *Cottereau*. 16 octobre 1686. Une fonte de Cicéro avec italique (*Cottin*).

Peigné. 17 décembre 1691. Une fonte de Cicéro pesant 100 livres (*Le Bé*).

Claude Peigné. Ses deux fils, François et Claude, étaient alors en apprentissage à Paris, le premier chez Jean-Baptiste Coignard et le second chez Guillaume Desprez.

Veuve Germon. 26 janvier 1694. Une presse et quelques caractères de Gros-Romain et de Cicéro (*Journel*).

Chastillon-sur-Seine. — *Bourut*. 18 juin 1686. Une fonte de Saint-Augustin, avec italique (*Cot*).

Claude Bourut, établi à Autun en 1670 puis à Châtillon-sur-Seine en décembre 1680, avait en 1701 2 presses et 6 caractères.

Clermont-en-Auvergne. — *Boutaudon*. 30 mai 1691. Une fonte de Petit-Romain de 405 livres. — 21 août 1691. Une fonte de Saint-Augustin de 356 livres (*Cot*).

Dijon. — *Ressayre*. 23 novembre 1693. Une fonte de Gros-Romain, avec italique, de 888 livres (*Esclassan*).

Jean Ressayre, établi en 1688, avait en 1701 2 presses montées, 2 presses non montées et 9 caractères.

Laon. — *Rennesson*. 13 février 1682. Une fonte de Cicéro (*Cottin*).

Le Hâvre-de-Grâce. — *Gruchet*. 13 juin 1682. 13 livres de Gros-Canon italique, plus un billet mortuaire. — 8 juillet 1682. 14 livres de Gros-Canon italique (*Le Bé*).

(A suivre.) PH. RENOUARD.

JULES COUSIN

CONSERVATEUR

DE LA

BIBLIOTHÈQUE ET DES COLLECTIONS HISTORIQUES DE LA VILLE DE PARIS

(*Musée Carnavalet*)

1830-1899

(Fin.)

---

43. — Les Collections relatives à l'époque révolutionnaire au Musée Carnavalet.

La Ville de Paris du 8 mai 1881.
Anonyme. Par Jules Cousin.
Il a été fait un tirage à part décrit dans l'article suivant.

43 A. — Les Collections relatives à l'époque révolutionnaire au Musée Carnavalet. *Paris, imprimerie Chaix, s. d.* (1881), in-4. 3 pages.

Anonyme. Tirage à part de l'article précédent. Le texte de cette notice, qui était d'abord, comme on le voit, destiné à un journal, se retrouve en grande partie dans la première édition de la *Notice sommaire* décrite sous le n° suivant.

44. — Notice sommaire des monuments et objets divers relatifs à l'histoire de Paris et de la Révolution française exposés au Musée Carnavalet, suivant l'ordre des salles parcourues par les visiteurs. (Juin 1881.) *Orléans, Imp. Georges Jacob, s. d.* in-18, 16 pp.

Par Jules Cousin. Tirée à 5000 exemplaires. Edition originale de la Notice distribuée gratuitement aux visiteurs du Musée.

Voici l'ordre dans lequel les salles sont décrites : Galerie des Arènes, Galerie des Tombeaux. Escalier. Petite salle d'entrée [Révolutions de 1830 et de 1848]. Grande salle [dite de la Révolution]. Galerie [céramique révolutionnaire, collection monétaire, numismatique, Salon des Stuarts, Pendule décimale, buste de Marat, etc., etc.]. Escalier de dégagement [par lequel le visiteur descend à la] Galerie ouverte sur le jardin [Fragments d'édifices parisiens sous les arcades]. Les trois salles de collections gallo-romaines et mérovingiennes [au rez-de-chaussée]. Les pages 13-16 contiennent une courte description de l'hôtel.

Je donne ci-dessous l'énumération complète des éditions de cette notice. Les différences que ces éditions présentent entr'elles, les additions que l'on y constate, constituent la vie même du Musée Carnavalet de 1881 à 1893. C'est là l'intérêt principal de ce petit livret dont l'auteur ne visait ni à l'emphase, ni à l'érudition.

J'ai, autant que je l'ai connu, indiqué le chiffre du tirage de chaque édition. Sous ce rapport, mon travail bibliographique présente quelques lacunes. Je crois qu'aucune de ces éditions n'a été tirée à moins de 5.000 ; on verra que plusieurs l'ont été à six et sept mille ; l'une d'elles l'a même été à 10.000. Si l'on prend seulement la moyenne de 6.000, on se rendra compte des services que les 150.000 exemplaires de ce travail d'une apparence si modeste a pu rendre à l'instruction des masses.

44 A. — Notice sommaire... (2e édition, décembre 1881.) *Orléans, Impr. Georges Jacob, s. d.*, in-18. 20 pp.

Tirée à 6.000 exemplaires. On venait d'ouvrir au public le salon des tableaux (premier salon Dangeau, près de l'escalier qui, à l'extrémité de la galerie de céramique, descend aux arcades du jardin). Leur description occupe les pages 11-14 de cette édition, et porte sur environ soixante peintures ou dessins d'Alavoine, Baltard, Boilly, Bouchot, Cabanel, N. Cochin, Hoffbauer, Jeaurat, Largillière, Marlet, Martial, Meunier, Moreau le jeune, Norblin, Parrocel, Prudhon, Raguenet, Hubert Robert, A. et G. de Saint-Aubin. Je ne cite que les noms les plus marquants.

Il a été tiré de cette édition douze exemplaires sur grand papier vergé. Ce n'est pas la seule dans ce cas. Ce tirage exceptionnel a été exécuté pour celle-ci et pour la sixième (voy. ci-dessous).

44 B. — Notice sommaire... (3e édition, mai 1882.) *Orléans, Impr. Georges Jacob, s. d.*, in-18. 20 pp.

Tirée à 6.000 exemplaires ; elle n'offre que des différences peu importantes avec la précédente.

44 C. — Notice sommaire... (4e édition, janvier 1883.) *Orléans, Impr. Georges Jacob, s. d.*, in-18. 20 pp.

Tirée à 6.000 exemplaires. Remaniements sans importance.

44 D. — Notice sommaire... (5e édition, juin 1883.) *Orléans. Impr. Georges Jacob, s. d.*, in-18. 20 pp.

Tirée à 7.000 exemplaires, presque identique à la précédente dans sa généralité. Addition, p. 14, d'un paragraphe relatif à la Salle du Palais-Royal.

44 E. — Notice sommaire... (6e édition, novembre 1883.) *Orléans, Impr. Georges Jacob, s. d.*, in-18. 20 pp.

Tirée à 6.000 exemplaires. Il a été tiré, en outre, douze exemplaires sur grand papier vergé, comme cela avait été fait pour la deuxième (voy. ci-dessus).

Quelques modifications : j'y remarque, par exemple, celle qui porte sur l'énumération des objets ornant la Salle de la Révolution, pages 8 et 9.

44 F. — Notice sommaire... (7e édition, avril 1884.) (*Paris,*) *Imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

Très légères modifications dans le texte, motivées par l'entrée au musée de quelques objets nouveaux. J'y vois signalée pour la première fois la très singulière aquarelle représentant *Voltaire dans son cabinet de travail vers 1775* (p. 11), exposée alors dans la seconde galerie, à la suite du salon des Stuarts.

44 G. — Notice sommaire... (8e édition, octobre 1884.) (*Paris,*) *Imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

Sans modifications.

44 H. — Notice sommaire... (9e édition, avril 1885.) (*Paris,*) *Imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

Additions peu importantes. Cette édition est la première en tête de laquelle on lise, au-dessus du titre de départ, p. 1, cette mention : *Livret distribué gratuitement aux visiteurs.* Le fait lui-même n'était pas une innovation : j'ai déjà dit qu'il en a toujours été ainsi. Ladite mention se retrouve, en même lieu, dans *toutes* les éditions suivantes ; je n'y reviendrai pas.

44 I. — Notice sommaire... (10e édition, novembre 1885.) (*Paris,*) *Imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

Additions relatives à quelques dessins et gravures nouvellement exposés dans la Salle du Palais-Royal (p. 14).

44 J. — Notice sommaire... (11e édition, février 1886.) *Paris, Imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

Sans changements.

44 K. — Notice sommaire... (12e édition, juin 1886.) *Paris. Imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

Quelques modifications et additions dans les tableaux et dessins (pages 11-13).

44 L. — Notice sommaire... (13e édition, décembre 1886.) *Paris, Imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

44 M. — Notice sommaire... (14e édition, mai 1887.) *Paris, Imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

44 N. — Notice sommaire... (15e édition, octobre 1887.) *Paris, Bourloton ; imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

44 O. — Notice sommaire... (16e édition, février 1888.) *Paris, Imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

44 P. — Notice sommaire... (17e édition, juin 1888.) *Paris, Imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

44 Q. — Notice sommaire... (18e édition, novembre 1888.) *Paris, Imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

Jusqu'à la fin de 1888, l'ordre dans lequel le visiteur parcourait le musée était le suivant : il entrait sous le porche, à droite, dans la galerie des Arènes, puis dans celle des Tombeaux. De là, montant au premier étage, il arrivait à une petite salle garnie des souvenirs de la révolution de 1830 et de celle de 1848. Tournant à droite, il pénétrait dans la grande salle de la Révolution, ornée de drapeaux, de trophées et d'un modèle de la Bastille. Pour sortir de cette salle, il tournait encore à droite et arrivait, par un étroit passage, à la longue galerie, parallèle au jardin, consacrée à la céramique et à la numismatique révolutionnaires. Après cette galerie, au centre de laquelle se trouve le salon de Stuarts, donnait, sur le palier, le salon Dangeau (tableaux) ; son éclairage insuffisant répondait assez mal à sa destination provisoire. Il fallait sortir de ce salon par la même porte, descendre au rez-de-chaussée et, au pied de l'escalier, on rencontrait la salle du Palais-Royal. Traversée du jardin orné de ses arcades (alors d'un seul côté, le côté le plus éloigné de la rue des Francs-Bourgeois), et l'on rentrait dans l'hôtel. Là, après

avoir visité les trois salles consacrées aux objets gallo-romains ou mérovingiens, on arrivait au pied du grand escalier qu'il était inutile de monter, car la visite était terminée.

44 R. — Notice sommaire... (19e édition, juin 1889.) *Paris, Imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

Tirée à 10.000 exemplaires. Edition imprimée en caractères plus fins que les précédentes. L'auteur a pu la rendre plus ample à l'occasion de changements motivés par l'ouverture de nouvelles salles, principalement de la grande galerie parallèle à la rue des Francs-Bourgeois (au-dessus de l'*Arc de Nazareth*) et de l'achèvement des bâtiments du fond du jardin (restitution de la façade du *Bureau des drapiers*).

Les remaniements si importants qui furent la conséquence de l'achèvement de ces constructions permirent au conservateur du musée de faire pénétrer ses visiteurs par l'escalier d'honneur, au-devant duquel s'ouvre justement la galerie de tableaux. L'itinéraire étant modifié, se faisant alors dans un sens à peu près inverse de celui qui avait été adopté jusqu'alors, Cousin refit sa notice de fond en comble, aussi cette édition est-elle fort importante. Malgré son énorme tirage, l'affluence des étrangers en 1889 y aidant, elle fut très rapidement épuisée.

44 S. — Notice sommaire... (20e édition, février 1890.) *Paris, Imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

Tirée à 6.000 exemplaires.

44 T. — Notice sommaire... (21e édition, octobre 1890.) *Paris, Lib.-imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

44 U. — Notice sommaire... (22e édition, mars 1891.) *Paris, Lib.-imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

44 V. — Notice sommaire... (23e édition, juillet 1891.) *Paris, Lib.-imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

1er tirage, exécuté réellement en juillet 1891; la rubrique typographique placée *in fine* porte le no 5722.

44 W. — Notice sommaire... (23e édition, juillet 1891.) *Paris, Lib.-imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

2e tirage de la 23e édition; malgré l'indication de date qu'il porte à la fin du texte, il a été exécuté en 1892. La rubrique typographique placée *in fine* porte le no 8714.

Je ne dois pas ici, cela est évident, indiquer en détail les modifications qui différencient entr'elles les éditions de la *Notice*. Il faut cependant que je cite une particularité qui montre avec quel soin Cousin la relisait à chaque nouvelle édition, cherchant à la rendre claire, exacte et concise. Voici le fait; les preuves en sont imprimées et on pourra s'assurer que je n'invente rien :

Depuis la 10e édition (1885) jusqu'à la 22e (1891), Cousin avait inséré dans sa *Notice* l'indication d'une *Vue générale de Paris vers 1660, par Vernier*. Cette indication ne le satisfaisait guère; nombre de fois il chercha à percer le mystère de cette signature qu'il lisait toujours *Vernier*, que tous ceux dont il demandait l'avis lisaient de la même façon. Enfin, après de longues recherches, il demanda à M. E. Garnier de rédiger une note sur son tableau et de la publier dans le *Bulletin des Musées* (1890), p. 28. Un collaborateur de cette intéressante revue ne tarda pas à l'éclairer (*ibid.*, p. 72). Cousin, et tous ceux qu'il avait consultés, avaient mal lu. Il s'agissait d'Abraham de Verwer, dont le nom figure dans la *Notice* à partir de la 23e édition (p. 4), car la rectification fut faite aussitôt que l'erreur fut connue.

44 X. — Notice sommaire... (24e édition, septembre 1892.) *Paris, Lib.-imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

44 Y. — Notice sommaire... (25e édition, avril 1893.) *Paris, Lib.-imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

44 Z. — Notice sommaire... (26e édition, décembre 1893.) *Paris, Lib.-imp. réunies, s. d.*, in-18. 20 pp.

Cette édition, qui est la dernière, n'offre, ainsi que les deux précédentes, que des différences insignifiantes avec la 23e.

45. — Edouard Fournier. Paris-Capitale. *Paris, E. Dentu*, 1881, in-18. 2 ff. et III-398 pp., plus 1 f. n. chif. pour la table.

La *Préface*, qui occupe seulement les trois pages liminaires, n'est pas signée, mais elle est de Jules Cousin. Ce renseignement est contenu dans *Le Figaro* du 4 mai 1881, et m'a été confirmé de vive voix par Cousin lui-même, à cette époque.

Ce livre avait été écrit par Fournier en 1871, alors qu'il était vaguement question de *décapitaliser* Paris au profit de quelque ville de province. Il n'a été publié qu'après la mort de son auteur.

46. — Les deux éditions du plan de Pigafetta (siège de Paris en 1590).

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome IX (1882), pages 28-29.

47. — Assemblée générale [de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France] tenue à la Bibliothèque nationale le 8 mai 1883. Présidence de M. JULES COUSIN, président...

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome X (1883), pages 65-71.

Le discours de Cousin contient d'importants passages sur la Bibliothèque historique de la Ville. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de le citer.

Il en a été fait un tirage à part. Voyez l'article suivant.

47 A. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. Assemblée générale du 8 mai 1883. Allocution de M. JULES COUSIN, président. La Bibliothèque et le Musée Carnavalet. *Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur, s. d.* (1883), in-8. 7 pp.

Tirage à part, à 50 exemplaires, de l'article décrit sous le numéro précédent. L'intitulé ci-dessus est le titre de départ, p. 1. Il n'y a ni titre, ni couverture imprimée.

48. — Le grand Portail de Saint-Ayoul.

Feuille de Provins du 29 septembre 1883.

Signé : JULES COUSIN.

Description minutieuse et intéressante de la plus importante page de sculpture de tous les monuments de Provins.

49. — Edouard Fournier. Histoire des enseignes de Paris, revue et publiée par le Bibliophile Jacob, avec un appendice par J. COUSIN, bibliothécaire de la ville de Paris. Ouvrage orné d'un frontispice dessiné par Louis-Edouard Fournier, de 84 dessins gravés sur bois et d'un plan de la Cité au XVe siècle. *Paris, E. Dentu,* 1884, in-8. XVI-458 pp.

L'*Appendice* rédigé par Cousin (pp. 447-456) consiste en une description des enseignes conservées au Musée Carnavalet.

50. — Les Trudaine et le château de Montigny-Lencoup.

Feuille de Provins du 22 novembre 1884.

Signé : JULES COUSIN.

Compte-rendu très détaillé d'une étude intitulée *Les Trudaine* (Arcis-sur-Aube, impr. Frémont, in-8), publiée par M. Ernest Choullier.

51. — La Conférence historique des conseillers de ville au XVIIIe siècle. Communication de M. JULES COUSIN.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome XII (1885), pages 170-176.

Il a été fait un tirage à part. Voyez l'article suivant.

51 A. — La Conférence historique des conseillers de ville au XVIIIe siècle. Communication de M. JULES COUSIN. *Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur, s. d.* (1885), in-8. 7 pp.

Tirage à part à 25 exemplaires de l'article décrit sous le numéro précédent. L'intitulé ci-dessus est le titre de départ, p. 1. Il n'y a ni titre, ni couverture imprimée.

52. — Cris de Paris au seizième siècle. Dix-huit planches gravées et coloriées du temps, reproduites en fac-simile d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque de l'Arsenal par Adam Pilinski. Avec une Notice historique sommaire par M. JULES COUSIN, bibliothécaire de la ville de Paris. *Paris, Ve A. Labitte*, 1885, in-4.

Collationnement : Faux-titre, titre et 2 ff. pour la *Notice*; 1 f. blanc, 2 ff. en caractères gothiques (en tout 7 ff. n. chiff.), plus 18 planches coloriées.

Tiré à 80 exemplaires sur papier imitant l'ancien. Les planches ont été détruites.

La *Notice* de Cousin contient une bibliographie sommaire du sujet.

53. — Carnavalet (Hôtel et Musée).

Article signé J. C-IN, dans le *Dictionnaire général des lettres, des beaux-arts et des sciences morales...* par Th. Bachelet et Ch. Dezobry (Paris, Delagrave, 2 vol. in-8), supplément à la septième édition (1886), pages 1813-1816. Cet excellent article est malheureusement déparé par un grand nombre de fautes typographiques.

54. — Réponse à M. Leprovinois. (Paris, 7 mars 1886.)

Feuille de Provins, 13 mars 1886.

Signée : JULES COUSIN.

Réponse à un article paru dans le même journal, numéro du 6 mars, signé « Leprovinois » et relatif à la pose d'une inscription commémorative sur la maison natale d'Hégésippe Moreau, rue Saint-Placide, à Paris.

55. — Note sur l'achèvement des bâtiments du Musée Carnavalet. (19 mars 1886.) *Paris, imp. Ch. Noblet,* 1886, in-4. 3 pp.

Signée : *Le Conservateur de la Bibliothèque et des Collections historiques,* JULES COUSIN.

Au sujet de la construction de la galerie, en alignement sur la rue des Francs-Bourgeois, comprenant l'*Arc de Nazareth*, rapporté du Palais de Justice.

« La question est des plus simples et s'impose au bon sens », disait dans cette note le conservateur du Musée. Il finit par obtenir gain de cause.

56. — Encore la Foire Saint-Laurent.

Le Bulletin des Beaux-Arts (Paris, Fabré, s. d.), tome III (1886), gr. in-8, p. 129.

Lettre signée JULES COUSIN, relative à une lithographie représentant la Foire Saint-Laurent (1836), et reproduite à la page 84 du même volume. Cousin donne de curieux renseignements sur cette entreprise moderne qui n'a de commun que le nom avec l'ancienne Foire.

57. — Les Porcherons.

Le Bulletin des Beaux-Arts (Paris, Fabré, s. d.), tome III (1886), gr. in-8, pages 164-165.

Note, signée JULES COUSIN, à l'occasion de la publication d'une vue de Silvestre publiée par ce recueil dans le *Catalogue* des œuvres de cet artiste.

58. — Monsieur le rédacteur en chef du *Rappel.* Paris, 27 juillet 1886....

Le Rappel du 29 juillet 1886.

Lettre relative à la Bibliothèque de la Ville (signée : *Son conservateur indigne*, JULES COUSIN), en réponse à un article paru dans le même journal, numéro du 26 juillet 1886. Voyez ci-dessus, *Bulletin* du 15 novembre 1899, p. 3, note 2.

59. — L. Rogeron. Provins pendant l'invasion 1870-1871. Ouvrage illustré,... et précédé d'une préface par M. JULES COUSIN, conservateur de la Bibliothèque et du Musée historique de la ville de Paris. *Provins, A. Vernant,* 1886, in-8. Fig. Couv. imp. ill.

Voyez ci-dessus, *Bulletin* du 15 septembre 1899, p. 433.

60. — Les Grandes Scènes historiques du XVIe siècle. Reproduction fac-simile du Recueil de J. Tortorel et J. Perissin, publiée sous la direction de M. Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine. *Paris, librairie Fischbacher*, 1886, in-fol.

Publiée en livraisons. Le texte de la 29e (4 pp.) est signé Jules Cousin et est intitulée : *L'exécution du S. Jean Poltrot, dit du Méray, à Paris, le 18 de mars 1563.*

61. — Bibliographie Parisienne. Tableaux de mœurs (1600-1880), par Paul Lacombe, Parisien. Avec une préface par M. Jules Cousin, conservateur de la Bibliothèque et du Musée historique de la ville de Paris. *Paris, P. Rouquette*, 1887, in-8. xx-249 pp.

Voyez ci-dessus, *Bulletin* du 15 septembre 1899, p. 432.

62. — Vues de la Nozaie. Dédicace.

Feuille de Provins du 8 janvier 1887. Voir ci-dessus *Bulletin* du 15 septembre 1899, p. 433, où j'ai donné le texte de cette jolie pièce d'après le manuscrit autographe de l'auteur.

63. — Causerie Provinoise. Un pénitent de Saint-Jacques de Provins en l'an de disgrâce 1727.

Feuille de Provins du 18 août 1888.
Signée : Jules Cousin.
Il s'agit de J.-G. Petit de Montempuis, chanoine de Notre-Dame de Paris.

64. — Musée Carnavalet. [Acquisitions récentes.]

Bulletin des musées. Revue mensuelle publiée par Edouard Garnier et Léonce Bénédite. 1re année (1890), pages 13-16, 57, 97-99, 135-137, 221-222, 331-333, 412. Ces sept communications sont fort courtes, mais très intéressantes parcequ'elles contiennent de curieux renseignements sur les acquisitions faites en 1890. Elles sont anonymes. Celle de la p. 97 est seule signée : J. C.

65. -- Une scène des *Gelosi*. Isabelle Andreini et sa troupe. Tableau du Musée Carnavalet.

Bulletin des musées, 1re année (1890), pages 67-70.

66. — Musée Carnavalet. [Collection Baur.]

Bulletin des musées, 2e année (1891), pages 52-56, 101-104, 135-139, 165-170, 204-208, 246-252, 311-319, 342-347, 395-399.

Ces articles importants (j'ai dit plus haut tout l'intérêt qu'avait pour le musée de la Ville l'acquisition de cette intéressante collection) contiennent la description de plus de soixante tableaux ou dessins. Ils sont anonymes. Seule, la courte introduction qui les précède est signée : J. C., p. 57.

Page 399 se lit la mention *A suivre*. Malheureusement, Cousin absorbé par ses occupations n'acheva pas ce travail. Il cessa même d'adresser au *Bulletin des musées* les courtes communications du genre de celles qui avaient été insérées dans cet excellent recueil en 1890. J'en trouve une pourtant dans la 3me année (1892), 210-214, mais c'est la dernière. Les livraisons parues en 1893 ne contiennent rien de lui.

67. — Biographie d'un Musée et d'un homme.

La Plume du 15 janvier 1892.

Autobiographie signée : JULES COUSIN. J'ai retrouvé dans les papiers de Cousin la lettre par laquelle un membre du comité des *Parisiens de Paris* sollicite « une centaine de lignes qui feraient, dit-il, la joie et l'étonnement de tous nos lecteurs ».

Voyez ci-dessus, *Bulletin* du 15 juillet 1899, p. 311.

68. — La France artistique et monumentale. L'hôtel Carnavalet, par JULES COUSIN. *Paris, à la librairie illustrée, 8, rue Saint-Joseph, s. d.* (1892), in-4. 12 pp., 3 planches.

Fascicule, paginé (105)-128, d'une publication illustrée assez ample et due à la collaboration de différents auteurs. Le fondateur de la Bibliothèque et du Musée historiques de la ville de Paris était, plus que personne, qualifié pour la rédaction de ce chapitre. Son travail est divisé en deux parties :

I. *L'Edifice :* C'est une histoire (abrégée) du monument et de ses propriétaires jusqu'à nos jours.

II. *Les Collections :* Première idée d'un musée purement parisien, ses perfectionnements, et enfin son organisation définitive. Avec la modestie et les idées de justice que nous lui avons connues, l'auteur établit en toute sincérité le rôle de chacun des initiateurs d'abord, puis des collaborateurs qui, plus tard, l'ont aidé dans sa tâche.

Ce fascicule n'est pas un tirage à part de *La France artistique et monumentale*, puisque la pagination est restée celle du volume entier. Il est constitué, sans titre, sous une couverture imprimée, des feuilles 14-16 de l'ouvrage.

Les trois planches hors texte, en photogravure, représentent :

I (chiffrée 14). L'hôtel Carnavalet au XVIII[e] siècle, d'après Raguenet.

II (chiffrée 15). La cour d'honneur.

III (chiffrée 16). L'hôtel des Drapiers.

Nombreuses vignettes représentant des motifs de sculpture, des vues intérieures du Musée, etc.

69. — Chant d'avril. Mélodie. Poésie de JULES COUSIN. Musique de P. LACOME. *Paris, Henri Tellier, éditeur, s. d.* (1893), in-folio. 4 pp. Couv. illustrée.

Musique et texte gravés.

70. — De la Nomenclature des rues de Paris.

Mémoires de la Société de l'histoire de Paris, tome XXVI (1899), pages 1-24. Publication posthume, faite par mes soins, d'un travail écrit par Cousin en 1877, et dont il m'avait donné le manuscrit autographe en 1885. Il a été fait un tirage à part ; voyez l'article suivant.

70 A. — De la Nomenclature des rues de Paris, par JULES COUSIN. *Paris, (Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur,)* 1899, in-8. 2 ff. et 24 pp.

Tirage à part à 50 exemplaires, tous sur grand papier, de l'article précédent. La très courte introduction qui le précède porte la signature de l'auteur de la présente notice.

PAUL LACOMBE.

LES

PETITS ROMANTIQUES

EDOUARD D'ANGLEMONT

(Suite)

Très curieux aujourd'hui comme témoignage de la guerre de plume que se faisaient alors les partis, ce recueil ne répondit pas cependant aux espérances de l'auteur ; si la vigueur n'y manque pas, le style n'en est ni assez original, ni assez pur pour lui assurer une réputation durable. N'exagérons pas toutefois un reproche qui peut être fait à tous les poètes secondaires de cette époque, et qui chez d'Anglemont est du moins compensé par l'habileté que le poète déploie toujours dans la conduite de ses récits et le choix de ses sujets.

XII

Les *Euménides* avaient montré le talent d'Edouard d'Anglemont sous un jour nouveau, l'auteur avait ajouté une corde à sa lyre, mais sa réputation n'en avait pas grandi. Nous ne nous étonnerons donc pas de le voir un an plus tard revenir au genre de ses

Légendes françaises, c'est-à-dire aux récits poétiques, un peu modifiés. Ce nouveau recueil, annoncé par la *Bibliographie de la France*, parut sous ce titre :

Amours | de France | par | Edouard d'Anglemont. | Paris | A la Librairie de Ch. Gosselin, | 9, rue Saint-Germain-des-Prés. | 1841 (1). — In-8. Prix

Faux-titre, au verso : Imprimerie d'Hippolyte Tilliard, rue Saint-Hyacinthe Saint-Michel, 30 ; titre, avec vignette, 2 colombes sur leur nid ; IV pour la préface, et 287 p. chiff., dont 71 pour les notes et 3 pour la table.

Comme d'ordinaire, dans sa préface, datée de Paris, 4 juin 1841, l'auteur lance les foudres de l'anathème contre son temps :

« C'est un bien douloureux spectacle pour le poète, pour l'homme de cœur, que ces agitations qui émanent incessamment du gouvernement représentatif, le plus matériel, le plus immoral de tous les gouvernements connus ; que cette soif brutale de l'or qui dessèche tous les généreux instincts de l'âme ; que ce torrent du *progrès* qui emporte en sa course aveugle le culte de Dieu et le culte des Muses ; que ce cynisme d'apostasie, qui déborde de toutes parts dans notre vie politique et littéraire, et qui vient de se révéler d'une manière si éclatante dans la dernière séance publique de l'Académie française ; que ce vent corrupteur qui semble, comme au temps de la régence, flétrir les plus nobles esprits et courber les plus hautes têtes... Aussi avons-nous détourné nos regards de cette démoralisation de la pensée humaine, de cette profanation de tout ce qu'il y a au monde de plus grand et de plus sacré, pour nous réfugier dans la mémoire des autres âges, pour reposer notre imagination au milieu de ces frais souvenirs d'amour, dont plus qu'aucune autre histoire, se colore l'histoire de notre belle France... et, dans

(1) Bibl. Nat. Inventaire Ye 14226.

une délicieuse pérégrination à travers le domaine, de nos annales... »

Mais il prendra sa revanche.

« Si nous avons fait taire un instant le cri vengeur des *Euménides,* ce n'est que parce qu'elle se réveillent plus terribles, comme autrefois de leur sommeil sous les colonnes du temple de Delphes ! »

Ce recueil ne contient en effet que des histoires d'amours et d'amours françaises. Quatre récits ou poèmes le composent, sous ces divers titres :

I. *Héloïse et Abeilard,* en quatre chants et un épilogue, formé de deux lettres, l'une d'Abeilard à Philinte, l'autre d'Héloïse à Abeilard, le tout en vers alexandrins, avec ces épigraphes :

Di pensier in pensier
Mi guida amor.
(*Pétrarque*).

They were my heart's first passion
(*Thomas Moore*).

Olim studio, ingenio, amore, in faustis nuptiis et pœnitentia conjuncti.
(Epitaphe d'Héloïse et d'Abeilard).

II. *Pétrarque et Laure,* en trois chants, en vers de 12 pieds, avec ces épigraphes :

Ungrateful Florence . . . .
. . . . The crown
Wich Petrarch's laureate brow supremely wore
Upon a far and foreign soil had grown.
(*Byron*).

Et l'amante et l'amant sur l'aile du génie
Montent d'un vol égal à l'immortalité.
(*A. de Lamartine*).

III. *Henri et Florette,* en quatre chants, en vers de 10 pieds, avec ces épigraphes :

Et Rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.
(*Malherbe*).

Mon cœur est mort à la joie...
J'ai vécu... j'ai aimé.
(*Schiller*).

IV. *Berthe et Robert,* en cinq chants et un épilogue, en vers de 12 pieds.

C'est la réimpression du poème paru en 1827 sous le même titre.

On voit par les notes qui accompagnent ces quatre récits que d'Anglemont s'est surtout inspiré, pour le premier récit, d'une vie italienne d'Abeilard, de l'ouvrage de Villeneuve sur lui, de Marchangy (*Gaule Poétique*), de Suger, et d'Abeilard lui-même, dans le récit que sous le titre des *Historia calamitatum Abelardi* il a adressé à son ami Philinte ; des poésies mêmes de Pétrarque pour le second ; de Jouy (l'*Ermite en Province*), d'Edmond Géraud, et de Péréfixe, pour le troisième.

La Bible, le cantique des cantiques : voilà ce qui perdit Héloïse et Abeilard, comme *Lancelot,* Francesca de Rimini et Paolo :

Nous citerons les vers suivants : sur Héloïse :

Mais, tandis qu'Abeilard en des flots d'harmonie
Epanche ainsi le feu de l'amour, du génie ;
Tandis que tous les deux, rouges et pâlissans,
Ils enlacent leurs pieds et leurs doigts frémissans,
Que leurs regards ardens se parlent, se répondent,
Que leurs âmes aussi s'égarent, se répandent,
L'heure fuit, et la lampe est prête à s'épuiser !...
Elle meurt !... Un baiser trouve un autre baiser !...
L'amour les initie à son dernier mystère.

Oh ! l'amour, seul bonheur des enfants de la terre,
Oh ! l'amour, c'est ce charme, électrique mystère,
Qui nous saisit, nous jette un trouble dévorant,
Nous entraîne avec lui comme entraîne un torrent,
Qui ne laisse jamais la pensée inactive ;
Ce besoin énervant de voir qui nous captive ;
Cette ivresse du cœur, voilà des jours mauvais ;
Cette ardeur qui s'accroît des désirs satisfaits ;
Et qui, jamais d'ennuis et de dégoûts suivie,
S'éteint avec le cœur et meurt avec la vie !...
Voilà l'amour.

Sur Laure :

Un rayon de bonheur avait lui sur ma vie,
Il n'a souri qu'un jour à mon cœur attristé,
Quand Laure m'apparut !... La mort me l'a ravie !
Oh ! pourquoi sur ces bords l'exil m'a-t-il jeté ?

Que m'importe la gloire et sa vaine auréole !
De son charme bruyant que d'autres soient épris !
Souvenir triomphal, palme du Capitole,
Me rendrez-vous le bien que la tombe m'a pris ?

Adieu, Vaucluse ! adieu ! Je pars, je fuis encore !
Hélas ! de mon destin telle est la triste loi !
. . . .
Je te laisse en partant, Laure, ma souveraine,
Beau vallon ! sois pour elle une royale cour !
Que ton onde la nomme en baisant son arène !
Que toujours tes oiseaux lui chantent mon amour.

Sur Florette :

Je t'ai dit que sous cet ombrage
Je reviendrais ce soir... Cherche-moi ;
J'y suis... cherche encore, courage...
Je ne suis pas bien loin de toi !
Henri, si je suis criminelle,
J'en demande pardon à Dieu !
Peut-être en la vie éternelle
Nous nous retrouverons... Adieu.

XIII

Jusqu'ici Edouard d'Anglemont semblait avoir fait du récit poétique son domaine particulier. Alors que la plupart des romantiques se signalaient dans la poésie lyrique, dans la poésie personnelle, lui se distinguait entre tous par la poésie impersonnelle. C'est rarement à la source des sentiments intimes qu'il puise son inspiration. A l'automne de la vie, cependant, nous le voyons

comme se replier sur lui-même et, dans l'émotion des souvenirs intimes, trouver un renouveau de talent poétique. C'est en effet par ce caractère d'émotions personnelles que se distingue, de ces autres recueils, celui qu'il fit paraitre en 1860, dix-neuf ans après les *Amours de France.*

Annoncé par la *Bibliographie de la France* du 11 août 1860, sous le numéro 7042, il avait pour titre :

Roses | de Noël | par | Edouard d'Anglemont. | Paris | E. Dentu, libraire-éditeur, | galerie d'Orléans, 13, Palais-Royal. | 1860. — In-8. Prix 5 fr. Imprimerie de Beau, à Saint-Germain-en-Laye.

Faux-titre, titre, préface V-VII, et 324 pp. chif. — Couverture impr., double filet, pap. jaune clair. — Vignette sur le titre, avec cette épigraphe :

Once more upon the waters.
Byron.

Ce recueil se compose de cinquante pièces de vers, chacune précédée d'un faux-titre avec une épigraphe : elles sont empruntées à Soumet, Lamartine, Chateaubriand ; Schiller et Virgile ; Buffon ; Béranger et Ovide ; Chênedollé et C. Delavigne ; J.-J- Rousseau, David, Abivardy, Job, Byron, *Poésies malaises,* Horace, Ossian, Bernardin de Saint-Pierre et Burger ; P. Lebrun, Isaïe, Lamennais ; au *Cantique des cantiques,* Saint-Evremont, Ballanche, V. Hugo, Sénèque, E. Koulmann, Malherbe, A. Barbier, Pindare, Massillon, Schanfara, Juan Floran, J.-B. Rousseau, Le Franc de Pompignan.

Dans sa préface, l'auteur, après avoir déploré l'indifférence que le monde témoigne pour la poésie, et affirmé que « jeter des vers au public, c'est jeter le grain des blés au vent du désert », s'excuse ainsi de présenter ce nouveau volume de vers au public :

« Pourquoi, me dira-t-on, mettre au jour des élégies qui ne seront point lues, qui n'éveilleront aucun écho dans le monde ? — C'est que, répondrai-je, semblable à ces montagnes qui épanchent les eaux amassées et purifiées dans leur sein, je ne puis laisser dormir dans la poussière de mes cartons le trésor de rêveries, de souvenirs et d'émotions que j'ai revêtues d'une forme rythmique ; c'est que j'aimerais à voir, sous le soleil de la publicité, ces fleurs de mon âme qui se sont épanouies, au milieu des orages de ma vie, comme dans mon jardin les roses de Noël, au milieu des rigueurs de l'hiver ; c'est que je suis comme le marin qui, après avoir maintes fois sillonné les ondes, est impatient de reprendre la route de la mer ; et que je ne me demande pas quel fruit je retirerai de la manifestation de mon œuvre. »

Au Prémanoir, 7 mai 1860.

Les vers de ce volume sont ceux où d'Anglemont a mis le plus de sentiment. Avec l'âge, les tristesses de la vie sont venues ; des nuages ont traversé le beau ciel de la jeunesse : bientôt souffle le vent d'automne, qui jonche la terre de feuilles mortes. Dernières joies de la jeunesse, gravité de l'âge mûr, mélancolie et tristesse des soleils couchants, tout cela se reflète dans les vers de ce volume, composé de pièces écrites en des années bien diverses, depuis 1837 jusqu'à 1860 :

En 1841, c'est la maladie de sa fille qui éveille ses craintes et lui inspire ces vers émus :

Et te voilà, pâle, chétive,
Les yeux ternes, le front pesant,
Jetant une haleine plaintive
Qui semble une âme fugitive,
Un murmure d'agonisant.

Dieu puissant, qui me l'as donnée,
Oh ! ne me la retire pas !
Relève la tige inclinée,
De cette frêle destinée
Ecarte le vent du trépas !

O mon Dieu, prends la sous ton aile,
Et qu'elle y repose toujours !
Dans mon ivresse paternelle,
J'ai mis tant d'espérance en elle,
Pour son printemps, pour mes vieux jours (1).

Paris, octobre 1841.

Est-ce en souvenir d'un deuil domestique, qu'il a écrit ces vers, datés de septembre 1841, sur la douleur manifestée par un chien aimé :

Vous l'avez vu fou de tendresse,
Ce chien aux poils noirs et soyeux,
Bondir autour de sa maîtresse
Ou baiser son pied merveilleux !

A présent, les yeux vers la terre,
Triste, il chemine lentement,
Ou, près du foyer solitaire,
Parfois, pousse un gémissement.

Chaque jour, dès que l'huis rustique
S'ouvre, il s'en va de la maison,
Il s'arrête à la croix gothique,
Aux degrés couverts de gazon...

C'est que l'on a posé la bière
De la dame au petit chien noir,
Aux marches de la croix de pierre,
Couronne de son vieux manoir (2).

Dans les allées du Prémanoir qui ont retenti autrefois de ses jeux, de ses joies d'enfant, il promène maintenant (1854) ses pensées assombries, sans illusions, peut-être sans espoir : ciel et pensées d'automne :

Aujourd'hui je pleure en moi-même
De voir mes dahlias flétris,

(1) P. 63.
(2) *Le Chien*, p. 27.

Mes rosiers sans leur diadème,
Mes balsamines en débris;

De marcher sur la feuille morte
Qui roule au courant du ruisseau,
Ou que l'aile du temps emporte
Loin du paternel arbrisseau !...

Le temps, de ses mains acharnées,
Comme ces fleurs, fane nos jours;
Comme ces feuilles, nos années
Tombent, s'envolant pour toujours !

Et le soleil, gloire éclipsée,
Roi détrôné par un vainqueur,
Se glace, comme la pensée,
Comme le sang, comme le cœur (1).

Plus tôt, en 1852, c'est le récit d'une promenade à cheval sur les bords de la Seine et du marais Vervier qui faillit lui devenir funeste.

Un soir, caressé par la brise,
Sur mon cheval j'allais rêvant ;
Entre ses dents le mors se brise !
Il fuit, aussi prompt que le vent !

Le vol de mon cheval m'entraîne,
Les deux mains sur son cou brûlant !
C'est le coursier qui, vers l'Ukraine,
Emporte Mazeppa sanglant.

A ma droite, c'est l'eau dormante,
Le marais d'abîmes coupé;
A ma gauche, l'onde écumante
Du fleuve au rempart escarpé !

Emporté par la course folle de son cheval qu'il ne peut maîtriser, il va périr, et déjà sa pensée s'élève en une ardente prière :

(1) P. 70, *L'Automne*.

Succomber sans votre caresse,
Sans les larmes de votre adieu,
Etres si chers à ma tendresse !
Mourir sans le pardon de Dieu !

C'est horrible ! c'est effroyable !
Et puis, dans un élan de foi :
« Ne soyez pas impitoyable,
Sauveur du Monde, sauvez-moi ! »

Sa prière est exaucée. Tout est bien qui finit bien :

Et bientôt, près d'une chapelle
Où vient prier le pélerin,
Un pâtre, que ma voix appelle,
Arrête mon cheval sans frein (1).

Cette rose de Noël, qui résiste aux frimas de l'hiver, et qui, au milieu des tristesses de l'année et de la vie, réjouit encore l'homme des plus vives couleurs et du plus doux parfum, c'est la poésie :

Sylphide, aux ailes caressantes,
Qui nous voile les mauvais jours,
Et de visions ravissantes
Nous berce, nous berce toujours,

Jeune amante, au souffle céleste,
Trésor qu'on ne peut épuiser,
La Poésie encor nous reste,
Et nous enivre en son baiser (2).

Au Prémanoir, déc. 1853.

A ces poésies intimes, qui forment la plus grande partie du recueil, se mêlent d'autres pièces inspirées, comme dans les précédents, par de vieilles légendes; ainsi la *Grotte de Biarritz,* où deux amants trouvent

(1) *Idem*, p. 271.
(2) *Les Roses de Noël : l'Ellébore*, p. 5,

la mort au milieu d'une tempête, et qu'on retrouve sur le rivage enlacés dans un dernier embrassement ; *la Fille de l'Alhambra* ; — par de tragiques ou tendres histoires, comme *le Chasseur des Alpes, les Petits orphelins, le Pacha de Coron, la Jeune Russe en Sibérie, la Chanteuse du Carrousel; la Fiancée du Pêcheur, le Franc-chasseur, l'Aigle et la Jeune fille,* une des plus belles ; *le Lion de Numidie,* l'histoire d'Androclès ; *la Jument arabe,* très touchante ; *l'Enfant impie,* sombre épisode du naufrage de la *Méduse.* Dans un genre à part, il faut aussi citer une belle pièce sur la mort de Soumet, en 1845.

Quelques unes de ces pièces, *le Pacha de Coron, la Jument arabe,* sont dans le goût oriental qui caractérisa les années de la guerre de l'indépendance héllénique ; d'autres, comme *les Petits orphelins, la Chanteuse du Carrousel,* rappellent Alexandre Soumet dans le *Petit Savoyard,* et Mme Tastu dans la *Mendiante,* l'école sentimentale de la Restauration, dont il ne faut pas médire, car elle a produit des œuvres fort belles, vraiment touchantes. Mais c'est surtout par l'émotion intime, née de situations, de joies ou de douleurs personnelles à l'auteur, que les *Roses de Noël* se distingueront dans son œuvre.

(A suivre.) EUGÈNE ASSE.

LE

DEUXIÈME CENTENAIRE DE RACINE

A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Suite)

Sous le n° 85 du catalogue, figure le tome I d'une édition in-8 qui a pour titre : *M. Tullii Ciceronis Opera. Ex Petri Victorii castigationibus. Lugduni, Apud Seb. Gryphium*, 1540.

Sur la page de titre est la signature de Racine. Les notes commencent à la page 128 ; elles se rapportent au traité *de l'Invention*, au livre I du *De oratore*, au traité *Orator* et à *Brutus*. M. Paul Mesnard a publié ces notes (1), qui paraissent avoir été mises en marge du volume par un écolier attentif aux premières règles de la rhétorique. En voici quelques-unes seulement :

« L'eloquence a rassemblé les hommes. — Comment la philosophie s'est separée de l'eloquence. — Aristote a servi a la rhetorique. — Socrate a pratiqué l'induction, et Aristote le raisonnement. — Modestie de Ciceron. — Platon est plus poëte que les comiques. — Narration courte, claire et vrai-

(1) Tome VI. p. 332 à 335.

semblable. Brèveté (1). Partition. Exemple de la partition dans l'*Andrienne*. — Induction. — Il faut toujours conclure l'argument, quelque clair qu'il soit. — Comment on excite la pitié : par l'interest commun. — Comment l'accusateur doit pousser les conjectures de l'impulsion ou du raisonnement. — Comment le defenseur les doit diminuer. — Le defenseur doit appuyer beaucoup sur la vie passée, si elle est bonne. — Si elle est criminelle, dire qu'il s'agit d'une action, et non pas du passé. — Lieux communs. S'en servir rarement. — Les remplir d'eloquence. — Qualites de l'orateur. — Qualites d'esprit. — Qualites du corps. — Parler en public de bonne heure. — Lire les poëtes et les historiens, et tous les bons auteurs. — Action est l'eloquence du corps. — Prouver, plaire, emporter. »

Ce volume ne figure pas sur la liste des livres donnés par Louis Racine à la Bibliothèque du Roi. Aussi ne savons-nous pas d'où il provient. Le principal, c'est qu'il soit en lieu sûr.

Un volume de Sénèque le Philosophe mérite de nous arrêter un instant. Relié en veau fauve, il est exposé sous le n° 87 du catalogue. L. Annæi Senecæ philosophi opera omnia, ex ult. Lipsii et J.-F. Gronovii emendat. et M. Annæi Senecæ rhetoris quæ exstant ; ex And. Scholti recens. *Lugd. Batav. apud Elzevirios*, 1649, in-12, tome I. Une note au crayon, au recto du feuillet de garde, nous avertit qu'il y a dans cet exemplaire des notes autographes de Racine. La signature du poète, sur le titre, est d'une écriture très fine et très régulière ; les annotations sont abondantes et paraissent bien, comme le dit M. P. Mesnard (2), remonter à sa jeunesse. Peut-être datent-elles de Port-Royal,

(1) On retrouve dans ce mot : *Brèveté* pour *Brièveté*, l'élève de Port-Royal. Littré dans son *Dictionnaire*, au mot : Brièveté, dit : « MM. de Port-Royal voulaient qu'on dît *brèveté.* »

(2) Tome VI, p. 340.

car, à côté de l'écriture de notre poète, on distingue des notes qui émanent, sans doute, d'Antoine Le Maître, dont nous croyons bien reconnaître l'écriture, ou tout au moins d'un Solitaire. Seul, un de Messieurs pouvait consigner sur les pages de Sénèque des réflexions comme celles-ci : « Il (Sénèque) ruine icy la necessité de la grace. — Il ruine la grace (p. 35 et 36) ».

Au traité *De consolatione*, Racine note : Octavie. Livie. — Au traité *De clementia ad Neronem*, il écrit, en marge ou en tête de plusieurs pages, notamment au chapitre IX : Cinna. Ainsi, en lisant Sénèque, il se souvient de la tragédie de Cinna, que Corneille avait fait représenter en 1639, et, quand il écrit : « Cruauté lassée. — Il ne faut pas trop se faire craindre. — Quand on est cruel, on ne peut cesser de l'estre. — Vangeance dangereuse aux Princes », ne compare-t-il pas le texte de l'auteur qu'il étudie avec les vers suivants de son futur rival ?

Ma cruauté se lasse, et ne peut s'arrêter ;
Je veux me faire craindre, et ne fais qu'irriter.
Rome a pour ma ruine une hydre trop fertile :
Une tête coupée en fait renaître mille ;
Et le sang répandu de mille conjurés
Rend mes jours plus maudits, et non plus assurés.

(Cinna, acte IV, scène II, vers 1163 à 1168).

Mais il y a plus encore. On sait que, dans Britannicus, Racine s'est souvenu du rôle important joué par Sénèque auprès de Néron, en sa double qualité d'éducateur et de ministre de cet empereur. Tous les commentateurs ont fait remarquer les larges emprunts du poète au traité *de la Clémence* dans cette belle admonestation de Burrhus à Néron :

Et ne suffit-il pas, Seigneur, à vos souhaits
Que le bonheur public soit un de vos bienfaits ?
C'est à vous à choisir, vous êtes encor maître.
Vertueux jusqu'ici, vous pouvez toujours l'être :
Le chemin est tracé, rien ne vous retient plus :
Vous n'avez qu'à marcher de vertus en vertus.
Mais si de vos flatteurs vous suivez la maxime,
Il vous faudra, Seigneur, courir de crime en crime,
Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés,
Et laver dans le sang vos bras ensanglantés.
Britannicus mourant excitera le zèle
De ses amis, tout prêts à prendre sa querelle.
Ces vengeurs trouveront de nouveaux défenseurs,
Qui, même après leur mort, auront des successeurs :
Vous allumez un feu qui ne pourra s'éteindre.
Craint de tout l'univers, il vous fraudra tout craindre,
Toujours punir, toujours trembler dans vos projets,
Et pour vos ennemis compter tous vos sujets.
Ah ! de vos premiers ans l'heureuse expérience
Vous fait-elle, Seigneur, haïr votre innocence ?
Songez-vous au bonheur qui les a signalés ?
Dans quel repos, ô ciel ! les avez-vous coulés !
Quel plaisir de penser et de dire en vous-même ;
« Partout, en ce moment, on me bénit, on m'aime ;
On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer ;
Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer ;
Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage ;
Je vois voler partout leurs cœurs à mon passage ! »
Tels étaient vos plaisirs. Quel changement, ô Dieux !
Le sang le plus abject vous était précieux.
Un jour, il m'en souvient, le Sénat équitable
Vous pressait de souscrire à la mort d'un coupable ;
Vous résistiez, Seigneur, à leur sévérité :
Votre cœur s'accusait de trop de cruauté ;
Et plaignant les malheurs attachés à l'Empire,
« Je voudrais, disiez-vous, ne savoir pas écrire ! »

(Acte IV, scène III, vers 1337 à 1372).

Reportons-nous au volume de Racine, et nous verrons que la plupart des traits de ce discours ont été souli-

gnés, et je puis dire soulignés par lui, car le traité de la *Clémence* ne porte aucune note qui ne soit de son écriture (1).

Omnibus rebus noxior ac sollicitior, ut qui homines deosque testes ac vindices facinorum timeat, eo perductus, ut non liceat illi mutare mores. Hoc *enim, inter cetera, vel* pessimum habet *crudelitas ; quod perseverandum est,* nec ad meliora *patet regressus.* Scelera enim sceleribus tuenda sunt. *Quid autem eo infelicius,* cui jam *esse malo necesse est ?* (Livre I, chap. XIII) (2).

Regia crudelitas auget inimicorum *numerum tollendo.* Parentes enim liberique eorum qui interfecti sunt, et propinqui, et amici, in locum singulorum succedunt. (Livre I, chap. VIII) (3).

Rarissimam laudem, et nulli adhuc principum concessam concupisti innocentiam. (Livre I, chap. I) (4).

Juvat tamen inspicere et circuire bonam conscientiam, tum immittere oculos in hanc immensam multitudinem, discordem, seditiosam, impotentem, in perniciem alienam suamque pariter exsultaturam, si hoc jugum fregerit ; et ita loqui secum : Ego ex omnibus *mortalibus placui, electusque sum,* qui in terris *deorum vice fungerer ; ego vitæ necisque* gentibus

(1) Nous imprimons en italiques les mots soulignés par Racine.

(2) Plus redoutable et plus ombrageux que les plus grands criminels, parce qu'il craint à la fois les dieux et les hommes, témoins vengeurs de ses forfaits, un tel prince finit par arriver au point de ne pouvoir plus changer de mœurs ; car au milieu de tout ce que la cruauté présente de funeste, ce qu'il y a de plus détestable, c'est qu'elle est contrainte de persévérer, et que le retour au bien lui est interdit à jamais. Pour soutenir des crimes, il faut des crimes nouveaux. Qu'y a-t-il de plus malheureux qu'un homme forcé d'être méchant ? (Traduction Panckoucke, Paris, 1832, tome III, p. 119).

(3) La cruauté des rois, en frappant quelques-uns de leurs ennemis, ne fait qu'en augmenter le nombre ; leurs sentiments se transmettent à leurs pères, à leurs enfants, à leur famille entière et à leurs amis. (Même traduction, p. 103).

(4) Vous avez aspiré à une gloire bien rare et à laquelle aucun prince n'était encore arrivé, celle d'une vie irréprochable. (Même traduction, p. 81).

arbiter. Qualem quisque sortem statumque habeat, in manu mea positum est. Quid cuique mortalium fortuna datum velit, meo ore pronuntiat : ex nostro responso lætitiæ causas populi urbesque concipiunt. (Livre I, chap. I) (1).

Illius demum magnitudo stabilis *fundataque est, quem omnes tam* supra se esse, *quam pro se sciunt ;* cujus curam excubare pro salute singulorum atque universorum quotidie experiuntur; *quo procedente, non tanquam* malum *aliquid aut noxium animal e cubili* prosilierit, *diffugiunt, sed tanquam ad clarum* ac beneficum sidus certatim advolant. (Livre I, chap. III) (2).

Conditum, imo constrictum apud me ferrum est. *Summa parcimonia* etiam *vilissimi sanguinis; nemo non, cui* alia desint, hominis *nomine apud me gratiosus* est. (Livre I, chap. I) (3).

Animadversurus in latrones duos Burrhus præfectus tuus, vir egregius, et *tibi principi notus, exigebat a te, scriberes, in quos et ex qua causa animadverti velles ; hoc sæpe dilatum, ut*

(1) C'est pourtant un plaisir d'examiner et de parcourir une conscience pure, de jeter ensuite les yeux sur cette multitude immense, pleine de discorde, séditieuse, aveugle, prête à courir également à sa perte et à celle d'autrui, si elle parvient à briser son joug ; puis de se dire à soi-même : Entre tous les mortels, je suis l'élu des dieux, l'homme de leur choix, pour les représenter sur la terre ; je suis pour le genre humain entier l'arbitre de la vie et de la mort. Le sort et l'état des hommes sont remis entre mes mains. Ce que la fortune veut donner à chaque individu, elle le déclare par ma bouche. C'est dans mes réponses que les peuples et les villes trouvent des motifs d'allégresse. (Même traduction, p. 79).

(2) La grandeur ne repose sur une base ferme et assurée que lorsque chacun sait qu'elle existe moins au dessus de lui que pour lui ; lorsqu'on éprouve constamment que la sollicitude du prince veille pour le salut général et pour celui de chaque citoyen ; lorsqu'on ne fuit pas sa rencontre comme celle d'un animal dangereux qui sort de son antre, mais qu'au contraire on vole de toutes parts vers lui comme vers un astre lumineux et bienfaisant. (Même traduction, p. 89).

(3) Chez moi, le glaive est renfermé, ou plutôt captif, tant je suis avare du sang, même le plus vil. Le titre d'homme, n'eût-on que celui-là, suffit pour trouver faveur près de moi. (Même traduction, p. 81).

aliquando fieret instabat. Invitus invito quum chartam protulisset, traderetque, exclamasti : « Vellem nescire litteras ! » (Livre II, chap. I) (1).

Ce dernier trait n'est pas seulement souligné dans le texte ; Racine l'a transcrit en marge de la p. 291 : Vellem nescire litteras.

Au premier acte de Britannicus, dans un dialogue entre Agrippine et Albine, on retrouve la paraphrase de remarques écrites par Racine en marge de notre exemplaire : « Bonté d'Auguste. — Clemence d'Auguste. — Bon Roy combien aimé. — Il doit agir comme un pere. »

ALBINE (*parlant de Néron*).

Rome, depuis deux ans, par ses soins gouvernée,
Au temps de ses consuls croit être retournée ;
Il la gouverne en père. Enfin Néron naissant
A toutes les vertus d'Auguste vieillissant.

AGRIPPINE.

Non, non, mon intérêt ne me rend point injuste :
Il commence, il est vrai, par où finit Auguste ;
Mais crains que, l'avenir détruisant le passé,
Il ne finisse ainsi qu'Auguste a commencé.

(Acte I, scène I, vers 27 à 34).

Dans cette antithèse entre Néron et Auguste, il n'est pas difficile de reconnaître le passage suivant du livre I, chap. XI, de la *Clémence* :

« Hæc Augustus senex, aut jam in senectutem annis vergentibus !... Comparare nemo mansuetudini audebit divum

(1) Burrhus, préfet de votre prétoire, homme vertueux et honoré de votre amitié, obligé de sévir contre deux voleurs, vous demandait d'écrire les noms des coupables et le motif de leur punition ; il remettait sous vos yeux cette affaire que vous aviez souvent ajournée, et insistait pour vous décider à la terminer. Cette sentence fatale qu'il vous présentait à regret, vous la prîtes à regret, en vous écriant : Que je voudrais ne pas savoir écrire ! (Même traduction, p. 171).

Augustum, etiamsi in certamen juvenilium annorum deduxerit senectutem plus quam maturam (1). »

Une dernière citation. A l'acte III, scène VIII, Néron dit de lui-même :

Heureux ou malheureux, il suffit qu'on me craigne.

Il traduit la devise citée par Sénèque et mise, croit-on, par le poète tragique Accius dans la bouche d'Atrée : Oderint dum metuant! (*De Clementia*, livre I, chap. 12) (2), comme il s'en est inspiré encore une fois au premier acte, vers 12, en faisant dire par Agrippine parlant de son fils :

Las de se faire aimer, il veut se faire craindre.

Or, Racine a souligné les mots : *Oderint dum metuant*, et c'est dans la marge en regard qu'il a écrit la note déjà indiquée : « Il ne faut pas trop se faire craindre. » Et, s'il était permis d'abuser des suppositions, on pourrait se demander si l'attention du poète sur cette idée n'aurait pas été attirée dès Port-Royal par son maître qui a écrit en marge du traité *De ira*, cette même annotation, d'abord à la p. 22 (liv. I, chap. 14), ensuite à la p. 34 (liv. II, chap. 11), où il se souvient du mot à cause de ces passages : « Periculosius est autem timeri, quam despici... Necesse est multos timeat, quem multi timent. »

Dans tous les cas, bien avant l'apparition de Britannicus, on peut remarquer entre les annotations du Sénèque et plusieurs passages de la Thébaïde, représen-

(1) Tel fut Auguste dans sa vieillesse, ou du moins dans le déclin de son âge... Personne n'osera comparer la clémence d'Auguste à la vôtre, lors même que ce seraient ses derniers temps qu'on mettrait en parallèle avec vos jeunes années. (Même traduction, p. 113).

(2) Que m'importe d'être haï, pourvu que l'on me craigne. (Même traduction, p. 117).

tée en 1664, certaines ressemblances qui ne sont évidemment pas dûes au hasard. Les dangers de la vengeance et de la cruauté, la haine et la crainte inspirées par les tyrans ont dicté à Polynice les vers suivants :

Comme sur lui l'honneur n'eut jamais de puissance,
Il croit que tout le monde aspire à la vengeance.
De ses inimitiés rien n'arrête le cours :
Quand il hait une fois, il veut haïr toujours.

(Acte II, scène III).

Je veux m'ouvrir le trône, ou jamais n'y paraître ;
Et quand j'y monterai, j'y veux monter en maître,
Que le peuple à moi seul soit forcé d'obéir,
Et qu'il me soit permis de m'en faire haïr.

(Acte IV, scène III).

Nous aurons terminé l'examen des livres annotés par Racine, quand nous aurons cité une Bible exposée sous le n° 72 du catalogue : Biblia sacra vulgatæ editionis, jussu Cleri Gallicani edita, tome III, *Parisiis, excudebat Antonius Vitré,* 1651, in-12, — et un in-4 sans lieu ni date : Cahiers de remarques sur l'orthographe françoise pour estre examinez par chacun de Messieurs de l'Académie, (n° 88 du catalogue).

La Bible, reliée en parchemin, ne contient d'annotations que dans le Livre de Job, mais on remarque dans les autres livres des passages soulignés (1).

Quant au Cahier de remarques sur l'orthographe françoise, il a été distribué à chacun des Académiciens ; celui de l'exposition, remis à Racine, contient quelques notes de lui aux p. 4, 6, 7 et 8 (2).

(A suivre). MAURICE HENRIET.

(1) Voir les annotations de Racine dans P. Mesnard, t. VI, p. 181 à 192.

(2) Voir P. Mesnard, t. VI, p. 366.

A L'HOTEL DROUOT

BIBLIOTHÈQUE DE FEU FRANCISQUE SARCEY

La Bibliothèque de Sarcey a été vendue en novembre dernier en deux parties. La vente de la première partie (ouvrages relatifs au théâtre, œuvres dramatiques, autographes et manuscrits) a été faite par M. Léon Sapin, celle de la seconde partie, par M. A. Durel. Le total de la vente a été de 49,199 fr., non compris le produit des livres vendus en lots et qui se monte à près de 10,000 fr. Nous donnons ici quelques-uns des prix atteints :

PREMIÈRE PARTIE

(M. Léon Sapin, expert)

19. — Les Premières illustrées. 1882-1886. *Paris*, 4 vol. in-8, br., ex. sur Japon, fig. avant la lettre, 90 fr.
23. — Le Nouvel Opéra, par Ch. Garnier. *Paris*, 1878-1881, 2 vol. in-4 (texte) et 2 vol. in-fol. (planches), rel. en 1 vol.. 155 fr.
32. — Registre de La Grange, 1658-1685. *Paris*, 1876, in-4, mar. rouge, envois de Got et Emile Perrin, 67 fr.
55. — Théâtre des Variétés. Répertoire et recettes de chaque jour, 1811-1816. 2 registres mss. in-4, 50 fr.
64. — 18 vol. ou broch. in-8 et in-12, sur le Théâtre en province, rel. et br., 85 fr.
96. — Jules Claretie — Brichanteau comédien. *Paris*, 1896, in-12, br., envoi d'auteur, 10 fr.
106. — Geoffroy. Cours de littérature dramatique. *Paris*, 1825, 6 vol. in-8, demi-rel., 32 fr.
124. — Anatole France — La Vie littéraire. *Paris*, 1890-1892, 3 vol. in-12, br., envoi d'auteur, 36 fr.
139. — Droit des pauvres. Divers documents mss., 1699-1791, 300 pp, in-fol., 60 fr.
155. — Poche [Pierre Deschamps]. Bibliographie moliéresque, *Paris*, 1878, in-12, ex. sur Hollande, demi-mar. rouge, 29 fr.
172. — Ed. Cottinet. L'Homme dans Emile Augier. *Paris*, 1889, in-4, portr. et vign., br., 27 fr.

182. — De Manne. Galerie historique des comédiens de la troupe de Talma. *Lyon*, 1866, in-8, mar. rouge, 58 fr.
183. — De Manne et Ménétrier. Galerie historique de la Comédie française. *Lyon*, 1876, in-8, mar. rouge, 68 fr.
184. — Nouvelle galerie des artistes dramatiques vivants. *Paris*, 1855, 2 vol. in-4, dem.-rel., 55 fr.
186. — Gustave Larroumet. Adrienne Lecouvreur d'après sa correspondance. *Paris*, 1892, gr. in-8, ex. Japon, envoi d'auteur, 28 fr.
197. — F. Sarcey. Adeline Dudlay. *Paris*, 1889, in-8, ex. sur Japon, br., lettre autographe de Mlle Dudlay ajoutée, 40 fr.
220. — Vidal. La Lutherie et les luthiers. *Paris*, 1889, in-8, br., 48 fr.
274. — Molière. Théâtre complet, notes de Monval. *Paris*, 1882, 8 vol. in-12, ex. sur Hollande, dem.-rel., 47 fr.
298. — Journal des spectacles. *Paris, Ballard*, 1769, in-8, mar. rouge, aux armes de France, 42 fr.
300. — Marchand. L'Assommoir du XVIIIe siècle. Le Vuidangeur sensible, notice par Faucou. *Paris*, 1880, in-4, dem.-mar. bleu. — Thomas Gueullette, 1885, in-12, dem.-rel., 25 fr.
304. — Marivaux. Œuvres complètes. *Paris*, 1781, 12 vol. in-8, veau écaille, 40 fr.
318. — Duvert. Théâtre choisi. Ex. sur pap. de Hollande, lettre de Lauzanne ajoutée. *Paris*, 1877, 6 vol. in-12, en dem.-mar. vert, 43 fr.
323. — Eugène Labiche. Théâtre complet. *Paris*, 1878, 10 vol. in-12, demi-rel., envoi d'auteur, 74 fr.
333. — A. Dumas fils. Théâtre complet. *Paris*, 1868, 5 vol. in-12, dem.-mar. vert, deux lettres autogr. de l'auteur ajoutées, 330 fr.
383. — Edmond About et F. Sarcey. L'Assassin, comédie. *Paris*, 1882, in-12, br., ex. sur Hollande et un ex. avec corrections de Sarcey, 38 fr.
385. — Emile Augier. L'Aventurière. *Paris*, 1848, in-8, dem.-mar. citron, 55 fr.
389. — Emile Augier. La Ciguë, composition de G. Dubufe. *Paris*, 1893, in-8, mar. viol., ex. Japon, double suite, 59 fr.
394. — Emile Augier. La Conscience de M. Piquendaire, ms. autogr., in-4, 136 fr.
400. — Henry Becque. Michel Pauper — La Navette — Les Corbeaux — La Parisienne, 4 vol. in-8 ou in-12, cart. et br., envois d'auteur, 46 fr.
401. — Emile Bergerat. Enguerrande. *Paris*, 1884, in-4, br., avec envoi et 3 lettres autogr. de l'auteur ajoutées, 52 fr.
405. — Eugène Brieux. Corneille au Petit-Couronne, à-propos en vers (Rouen, 1890), in-4, br., envoi d'auteur, 29 fr.
414. — François Coppée. Severo Torelli, ex. Japon. *Paris*, 1884, in-4, envoi d'auteur, 30 fr.
421. — Paul Déroulède. Juan Strenner. — La Moabite. — Messire du

Guesclin. — La mort de Hoche. — La plus belle fille du monde. 6 vol. in-12, br., 25 fr.

432. — A. Dumas fils. Une Visite de noces. *Paris,* 1872, in-12, ex. sur Hollande, envoi d'auteur, cart. n. rogné, 41 fr.

433. — A. Dumas fils. La Princesse Georges. *Paris,* 1872, in-8, ex. sur Hollande, envoi et lettre de l'auteur, cart., 59 fr.

437. — A. Dumas fils. Francillon. *Paris,* 1887, in-8, ex. sur Hollande, envoi d'auteur, dem.-mar. vert, 60 fr.

439. — A. Dumas fils. Théâtre complet. Edition des Comédiens. *Paris,* 1882-1893, 7 vol. in-8, mar. bleu, envoi et lettres de l'auteur. 525 fr.

441. — Erckmann-Chatrian. L'Ami Fritz. *Paris,* s. d., in-12, ex. sur sur Hollande, envoi d'auteurs, mar. vert, 45 fr.

453. — Henri Lavedan. Une Famille. — Le Prince d'Aurec. — La critique du prince d'Aurec. — Les Deux noblesses, 4 vol. in-8 et in-12, 43 fr.

454. — Jules Lemaitre. Révoltée. — Mariage blanc. — L'Absent, ex. sur Hollande, envois d'auteur, 3 vol. in-12, cart., 50 fr.

454. — H. Meilhac et V. Cherbuliez. Samuel Brohl, comédie, copie ms. de cette comédie, in-4, dem.-mar. vert, envoi d'auteur, 101 fr.

460. — Molière. Psyché. *Paris, Jouaust,* 1880, in-4, ex. sur Hollande, mar. rouge, 69 fr.

474. — Molière. Théâtre complet. *Paris, Jouaust,* 1876, 8 vol. in-4, mar. rouge, portr. en 3 états, 315 fr.

476. — Molière. Illustrations dess. et grav. à l'eau-forte par Ed. Hédouin. *Paris, Morgand,* in-4, 3 états, 250 fr.

485. — E. Rostand. Les Romanesques. *Paris,* 1894, in-12, br., envoi d'auteur, 48 fr.

486. — E. Rostand. La Princesse lointaine. *Paris,* 1895, in-12, br., envoi d'auteur, 31 fr.

487. — E. Rostand. La Samaritaine. *Paris,* 1897, in-8, cart., envoi d'auteur, 50 fr.

488. — E. Rostand. Cyrano de Bergerac. *Paris,* 1898, in-8, dem.-mar., envoi d'auteur, 33 fr.

494. — Villiers de l'Isle Adam. Le Nouveau monde, drame. *Paris,* 1880, in-8, br., envoi d'auteur, 31 fr.

Sous le nº 498 étaient cataloguées 43 lettres d'Alexandre Dumas adressées à Mme *** [Mélanie Waldor], formant en tout 94 pp. Ces lettres qui avaient été prêtées à Sarcey, réclamées par leur propriétaire, n'ont pas été vendues.

DEUXIÈME PARTIE

(M. A. Durel, expert)

Publications des Amis des livres :

1. — About. Mariages de Paris, br., 91 fr.
2. — Aumale (duc d'). Les Zouaves et les Chasseurs à pied, br., 379 fr.
3. — Baudelaire. Quinze histoires d'Edgar Poe, br., 233 fr.
4. — Boufflers. Aline, br., 420 fr.
5. — Diderot. Jacques le fataliste, mar. La Vall., 205 fr.
6. — Fievée. Dot de Suzette, br., 151 fr.
7. — Musset. Lorenzaccio, br., 249 fr.
8. — Paris qui crie, br., 310 fr.
9. — Vigny (de). Servitude et Grandeur militaires, mar. rouge, 199 fr.
11. — Voltaire. Zadig, br., 1080 fr.

Non catalogué : Henry Houssaye. Aspasie, Cléopâtre, Théodora, br., 325 fr.

Publications des bibliophiles contemporains :

14. — Balades dans Paris, br., 141 fr.
15. — Haraucourt. L'Effort, br., 142 fr.
16. — Maupassant. Contes choisis, br., 372 fr.
17. — Richepin. Débuts de César Borgia, br., 160 fr.
18. — Stendhal. L'Abbesse de Castro, br., 130 fr.
19. — Uzanne. Dictionnaire bibliophilosophique, br., 110 fr.

Publications des Cent bibliophiles :

20. — Baudelaire. Les Fleurs du mal. Suite de 23 compositions de Wagner, Ch. Jonas, Jean Veber, 100 fr.
21. — Baudelaire. Les Fleurs du mal. Illust. de Rassenfosse, pet. in-4 en feuilles, 390 fr.
22. — Delorme (Hugues). Quais et trottoirs, 13 lith. de Heidbrinck, in-8 br., 122 fr.

Non catalogué : A. de Musset. Mimi Pinson. Illustr. de François Courboin, br., 180 fr.

Publications de la librairie Conquet ;

29. — Béraldi. La Reliure du XIXe siècle, 4 vol. br., 162 fr.
32. — Bourget. Pastels, en feuilles, 250 fr.
40. — Gautier. Mademoiselle de Maupin, 2 vol. mar., papier du Japon, 318 fr.
44. — Goudeau. Paris qui consomme, mar. rouge, 200 fr.
45. — Goudeau. Paysages parisiens, br., 439 fr.
51. — Lafayette (Mme de). La Princesse de Clèves, mar. La Vall., papier du Japon, 83 fr.

57. — Moreau (Hégésippe). Le Myosotis, br., papier de Chine, 69 fr.
58. — Morin (Louis). Les Cousettes, in-8, br., 83 fr.
63. — Nodier. Le dernier chapitre de mon roman, en feuilles, 111 fr.
67. — Soulié. Le Lion amoureux, mar. bleu, papier du Japon, 105 fr.
68. — Staal (Mme de). Mémoires, mar. grenat, papier du Japon, 92 fr.
69. — Stendhal. La Chartreuse de Parme, veau marbré, papier du Japon, fig. en 4 états, 270 fr.
70. — Stendhal. Le Rouge et le Noir, veau marbré, papier du Japon, 149 fr.
72. — Theuriet. Sous bois, mar. rouge, papier du Japon, 100 fr.
74. — Villon. Œuvres, br., papier de Chine, 100 fr.

Livres modernes en tous genres :

80. — About. Tolla, mar., papier du Japon, 3 suites des fig., 203 fr.
92. — Argot (Réunion d'ouvrages sur l'), 24 vol. de divers formats, br., 69 fr.
94. — Art (l'), 1875-1887, 43 vol. in-fol., demi-rel. chag., 245 fr.
98. — Balzac. Œuvres complètes. *Paris, Calmann Lévy*, 1869-1876, 24 vol. in-8, demi-rel. chag., 160 fr.
99. — Balzac. Les Chouans. *Paris, Testard*, 1889-1890, in-8, mar. r., papier de Chine, fig. en 4 états, 205 fr.
111. — Baudelaire. Les Fleurs du mal, édition originale, dos et coins chag., 70 fr.
133. — Bibliothèque artistique (Petite), publiée par Jouaust, 93 vol. in-12, demi-rel., dos et coins chag. La Vall., 514 fr.
137. — Bibliothèque de philosophie contemporaine, publiée par Germer Baillière, 98 vol. br., 189 fr.
141. — Bibliothèque elzévirienne, 114 vol., toile rouge, 185 fr.
151. — Bibliothèque scientifique internationale, 58 vol. toile, 105 fr.
194. — Chénier (A). Poésies. *Paris, Charpentier,* 1888, in-4, mar. La Vall., papier de Hollande, 70 fr.
240. — Davillier (Bon). L'Espagne, grav. de G. Doré. *Paris, Hachette,* 1874, in-4 mar., papier de Chine, 439 fr.
270. — Dumas fils. La Dame aux Camélias. *Paris, Michel Lévy,* 1872, demi-rel., ex. sur papier de Chine avec envoi autographe, 305 fr.
275. — Duruy (Victor). Histoire des Romains. *Paris, Hachette*, 1879-1885, 7 vol. demi-rel., 98 fr.
298. — Foucquet (Jehan). Œuvre. *Paris, Curmer*, 1866, 2 vol. mar., 201 fr.
302. — France (Anatole). La Rotisserie de la reine Pédauque. — Le Puits de Sainte Claire. — Balthazar. — L'Etui de nacre. — Le Livre de mon ami. — Le Jardin d'Epicure. — 6 vol. demi-rel, n. rognés, éditions originales, 111 fr.
332. — Goudeau. Poèmes parisiens. *Paris, pour H. Beraldi*, 1897, mar. rouge, 151 fr.

338. — Guerre de 1870, réunion de 107 vol. br. et rel., 202 fr.
346. — Halévy. L'Abbé Constantin. *Paris, Boussod,* 1887, in-4, demi-rel., 80 fr.
350. — Halévy. La Famille Cardinal. *Paris, Testard,* 1893, br., 98 fr.
353. — Haléyy. Karikari, manuscrit autographe de l'auteur, 61 fr.
358. — Halévy. Notes et Souvenirs. *Paris, Boussod,* 1884, in-4 mar., édition originale imprimée sur Japon, 160 fr.
359. — Halévy. Les Petites Cardinal, édition originale, ex. sur Hollande, 60 fr.
361. — Haraucourt. La Légende des sexes, 1883, br., 120 fr.
370. — Histoire des quatre fils Aymon. *Paris, Launette,* 1883, en feuilles, papier de Chine, 302 fr.
376. — Houssaye (Henry), **1814**. *Paris, Perrin,* 1889, in-12 mar., papier de Chine, 50 fr.
378. — Hugo (V.). Œuvres complètes. *Paris, Hetzel,* 49 vol. in-8, demi-rel., 200 fr.
379. — Hugo (V.). Œuvres complètes. Edition nationale. *Paris, Testard,* 43 vol. in-4, demi-rel., papier de Hollande, fig. en 2 états, 739 fr.
394. — Labiche (Eugène). Etudes de mœurs, La Clef des champs. *Paris, G. Roux,* 1839, in-8, demi-rel, édition originale, 135 fr.
407. — La Fontaine. Contes. Edition des fermiers-généraux, mar. doublé, (*Allô*), 423 fr.
433. — Lettres et les Arts (les). Revue illustrée. *Paris, Boussod,* 1886-1889, 16 vol. in-4, demi-rel., 518 fr.
444. — Longus. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, 1745, pet. in-4 mar. rouge, (*anc. rel.*), 100 fr.
459. — Maindron. Les Affiches illustrées. *Paris, Launette,* 1886, in-4, demi-rel., 80 fr.
468. — Maupassant. Boule de suif. Collection des Dix, br., 61 fr.
483. — Mérimée (Prosper). Chronique du règne de Charles IX. *Paris, Testard,* 1889-1890, br., papier de Chine, fig. en 4 états, 459 fr.
509. — Mouton (Eugène). Histoire de l'Invalide à la tête de bois, mar. La Vall., papier du Japon et aquarelle originale de Clairin, 116 fr.
517. — Musset (Alfred de). Œuvres. *Paris, Charpentier,* 1866, 10 vol. gr. in-8, mar. vert, 255 fr.
521. — Musset (A. de). Les Nuits et Souvenir. *Paris, Pelletan,* 1896, br., pap. du Japon, 111 fr.
523. — Nerciat (A. de). Felicia. *Paris, Cazin,* 1782, 4 vol. in-18, fig. de Borel, mar. (*Vogel*), 160 fr.
530. — Pascal. Provinciales. *Paris, Lefèvre,* 1824, in-8, rel. de Thouvenin, fers à la cathédrale, 98 fr.
540. — Plaisirs (les) de l'Amour. *Paris, Cazin,* 1782, 3 tom. en 1 vol. pet. in-12, mar. doublé. Jolie rel. de Marius Michel, 149 fr.
557. — Rabelais. Œuvres. Illustr. de G. Doré. *Paris, Garnier,* 1873, 2 vol. gr. in-fol. cart., papier de Hollande, 142 fr.

566. — Recueil de pièces rares et facétieuses. *Paris, Barraud,* 1872-1873, 4 vol. pet. in-8, mar., papier de Hollande, 150 fr.
569 — Renan. Œuvres complètes, 39 vol. in-8 et in-12, demi-rel., 170 fr.
581. — Richepin. Les Blasphêmes. *Paris, Dreyfous,* 1884, in-4, mar. br., papier de Hollande, 62 fr.
594. — Rostand (Edmond). Les Musardises. *Paris, Lemerre,* 1890, in-12, br., édition originale, 155 fr.
604. — Saint-Simon. Mémoires. *Paris, Hachette,* 1856-1858, 20 vol. in-8, demi-rel., grand papier vélin, 236 fr.
638. — Swift. Voyages de Gulliver, 1797, 4 vol. en 2 vol. in-18, mar. vert, (*Trautz-Bauzonnet*), papier vélin, fig. avant la lettre, 155 fr.
641. — Taine. Œuvres complètes, 31 vol. in-8 et in-12, demi-rel. chag., 140 fr.
678. — Viollet-le-Duc. Dictionnaire du mobilier. *Paris, Morel,* 1872-1875, 6 vol. demi-rel. chag., 186 fr.
683. — Voltaire. Œuvres. *Paris, Lefèvre,* 1834, 70 vol. in-8, demi-rel. mar. vert, 181 fr.
686. — Voltaire. Candide. *Paris, Boudet,* 1893, mar. La Vall., papier du Japon, 126 fr.

REVUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Diderot et Catherine II**, par **Maurice Tourneux.** *Paris, Calmann Lévy, éditeur, 3, rue Auber, 3,* **1899,** **in-8 de 2 ff., III-601 pp. et 1 f. blanc.**

Le prix Halphen (1500 francs) est destiné, suivant le vœu du fondateur de ce prix, à récompenser « l'ouvrage le plus remarquable au point de vue littéraire ou historique ». L'Académie française, qui en dispose, l'a attribué l'an dernier à M. Maurice Tourneux pour son livre intitulé : *Diderot et Catherine II.* Si, dès son apparition, j'ai signalé cet important ouvrage aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile,* des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont empêché d'en donner un compte-rendu. Des mois se sont écoulés depuis cette époque ; le 23 novembre, l'Académie française a tenu sa séance publique annuelle et son secrétaire perpétuel, M. Gaston Boissier, y a lu son rapport sur les concours de l'année 1899. Le livre de M. Maurice Tourneux a tout particulièrement attiré l'attention de l'éminent académicien et je me fais un devoir de reproduire ici les quelques pages qu'il a consacrées à l'œuvre de notre excellent et fidèle collaborateur :

M. Maurice Tourneux est un fureteur, à la recherche des documents nouveaux qui peuvent éclairer notre histoire littéraire ; et j'ajoute que c'est un fureteur habile et heureux. Mais de toutes les découvertes qu'il a faites, il y en a peu d'aussi intéressante que celle dont il nous fait profiter dans son livre sur *Diderot et Catherine II.* Catherine souhaitait beaucoup de recevoir la visite d'un de ces grands écrivains de Paris dont s'entretenait le monde : c'était alors la mode parmi les souverains. Elle s'adressa d'abord à Voltaire, mais Voltaire, qui avait appris chez Frédéric II ce qu'il en coûte de fréquenter les rois, refusa. Diderot, qui était l'obligé de l'impératrice, fut bien forcé d'accepter, et il se mit en route pour Saint-Pétersbourg, où il resta cinq mois. Que se passa-t-il dans ce voyage, qui, comme on pense bien, fit grand bruit ? Quels furent les rapports entre le philosophe et l'impératrice ? Personne ne le savait positivement, ce qui n'empêche pas que chacun en parlait à sa manière. Frédéric, qui était jaloux de sa grande voisine, et qui ne pouvait pas souffrir Diderot, affirmait qu'on l'avait trouvé raisonneur, ennuyeux, insupportable. A Paris, où l'on savait qu'il n'avait pas l'usage

des cours, on supposait volontiers qu'il avait dû déplaire à l'impératrice par ses gaucheries et ses familiarités. « Il lui prend la main, disait Grimm, il lui saisit le bras, il tape sur la table, comme s'il était chez le baron d'Holbach. » On allait jusqu'à dire que, pour se mettre à l'abri des gesticulations du philosophe, elle n'avait rien trouvé de mieux que de placer entre eux deux un petit meuble. Ce qui se passait véritablement dans ces entretiens, nous le savons aujourd'hui, grâce à M. Tourneux. Il faut bien que Catherine y ait trouvé de l'agrément puisqu'elle pria Diderot, avant son départ, d'en fixer le souvenir dans un écrit qu'elle voulait garder. C'est cet écrit que M. Tourneux nous rapporte de Saint-Pétersbourg. Quand on connaît Diderot, et sa verve toujours enflammée, il n'y a pas à craindre que ce ne soit qu'un sec résumé de conversations refroidies. Il vient de quitter l'impératrice, il se croit toujours en sa présence, il lui semble qu'il la voit, qu'il lui parle, il s'excite, il s'anime, il retrouve le ton, il nous rend l'illusion de l'entretien véritable. Les sujets qu'il traite sont souvent très délicats ; à l'aide de beaucoup de compliments, il fait passer quelques leçons, il dit des vérités, il donne des conseils, il prêche la tolérance, il prononce à demi-voix le nom de la liberté ; il lui arrive même de toucher aux affaires et à la politique. — Savions-nous qu'il a été l'un des précurseurs de l'alliance de la France avec la Russie ? Il prédit « qu'un jour le sang russe se mêlera au sang français dans les batailles ». — A ce moment la France désolait ses amis par ses faiblesses, sa légèreté, ses inconséquences. Comme c'est son usage, elle était la première à se déprécier et criait contre elle-même plus fort que tous les autres. A Paris, les écrivains, les poètes, les philosophes, ces ingrats à qui tout le monde faisait fête, se montraient sans pitié pour leur pays. Diderot ne lui est pas non plus fort indulgent. Il conseillait au grand-duc, qui allait partir pour visiter l'Europe, de ne pas trop s'attarder chez nous. « L'air de la France, lui disait-il, est à la longue très contagieux. Paris est une coquette à côté de laquelle il ne faut pas demeurer trop longtemps. » Cependant il allait moins loin que les autres. Précisément, à la même époque, un écrivain à la mode, qu'on s'arrachait dans les salons, en tête d'un ouvrage dédié à l'impératrice de Russie, osait écrire de la France : « Cette nation avilie est aujourd'hui le mépris de l'Europe ; nulle crise salutaire ne lui rendra la liberté : c'est par la consomption qu'elle périra. » Diderot semblait répondre à cette sinistre prédiction, quand il disait à Catherine : « Ah ! Madame, il ne dépend que de ceux qui nous gouvernent de faire encore une grande et belle nation de nous. L'étincelle sacrée qui reste d'un grand brasier n'a besoin que d'un souffle. » On vit bien, quelques années plus tard, que c'était Diderot qui avait raison.

M. Gaston Boissier, poursuivant sa tâche et parlant d'un ouvrage de M. Edmond Biré, écrit : « M. Edmond Biré est, comme M. Tourneux, un critique consciencieux, exact jusqu'à la minutie ». Je me reprocherais de ne pas citer cette dernière phrase qui caractérise très justement les qualités de l'auteur de la *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution*. Après les paroles si autorisées du secrétaire perpétuel de l'Académie française, il semble qu'il n'y ait rien à ajouter sur *Diderot et Catherine II* ; on me permettra cependant de donner sur ces pages « demeurées inédites et inconnues pendant plus d'un siècle » quelques renseignements d'ordre

purement bibliographique. L'ouvrage, orné d'un portrait de Diderot peint, en 1773, à Saint-Pétersbourg, par D. Levitzky, conservé à la Bibliothèque de Genève, et reproduit par l'héliogravure, est divisé en XVIII chapitres principaux, non compris l'avertissement et les appendices. Voici les titres de ces chapitres : I. *Comment Diderot devint bibliothécaire de Catherine II.* — II. *Déception d'un statuaire, d'un économiste et d'un astronome français en Russie.* — III. *Les Indiscrétions de Rulhière.* — IV. *Diderot et le musée de l'Ermitage.* — V. *Une accusation de lèse-patrie en 1773.* — VI. *Conseils et confidences d'un philosophe à une impératrice.* — VII. *Législation.* — VIII. *Economie politique.* — IX. *Politique intérieure et extérieure.* — X. *Morale et religion.* — XI. *Pédagogie.* — XII. *L'Education par le théâtre.* — XIII. *Enseignement des Beaux-Arts.* — XIV. *Littérature.* — XV. *Départ de Diderot et second séjour à la Haye.* — XVI. *Retour en France.* — XVII . *Dernières années et mort de Diderot.* — XVIII. *Diderot posthume. Part de la Russie dans la reconstitution de ses œuvres.* Un index des noms cités termine ce volume dans lequel M. Tourneux a fait la lumière la plus complète sur l'un des épisodes les plus importants de la vie du célèbre philosophe.

GEORGES VICAIRE.

— ANATOLE FRANCE de l'Académie française. — Balthasar et la reine Balkis. Aquarelles originales d'après Henri Caruchet. *Paris, librairie L. Conquet, L. Carteret et Cie, successeurs, 5, rue Drouot, 5,* 1900, in-8 de 4 ff., 38 pp. et 1 f.

On ne reprochera pas à M. Léopold Carteret de rester inactif. *Gringoire* et *Les Evènements de Pontax* viennent à peine d'être mis en vente — et enlevés par les amateurs — qu'un autre charmant petit livre sort de l'officine bibliophilique de la rue Drouot, où se préparent encore deux nouvelles publications : *Bruges-la-Morte*, de Georges Rodenbach, et le *Roman de la Momie*, de Théophile Gautier.

C'est en effet, une fort jolie et très élégante plaquette que ce *Balthasar et la reine Balkis*, l'un des chefs-d'œuvre d'Anatole France. Elle est illustrée d'aquarelles originales d'après Henri Caruchet qui en a également ornementé les pages avec beaucoup de goût et d'originalité. Toutes les deux pages (le livre en compte 38), l'ornement

varie. On trouvera plus loin la justification du tirage de *Balthasar*. Notons toutefois que cinquante exemplaires seulement ont été mis dans le commerce. C'est bien peu pour satisfaire tous les bibliophiles qui souhaiteront posséder ce ravissant petit volume. G. V.

— Bibliographie du sonnet français au XIX[e] siècle. *Louvain, imprimerie Polleunis & Ceuterik, rue des Orphelins, 30,* 1899, in-4.

Nous signalions, il y a quelques temps, une nouvelle collection entreprise par une réunion de sept amateurs lyonnais, intitulée : *Le Thrésor du soñet*. Ces mêmes amateurs publient parallèlement une bibliographie du sonnet, mais concernant le XIX[e] siècle seulement. Le premier fascicule de cette publication, imprimée à 250 exemplaires seulement, vient d'être mis en vente. Le but de ce travail est d'enregistrer le plus grand nombre possible de sonnets du XIX[e] siècle, et, en indiquant les sources, de les classer dans l'ordre alphabétique du nom de l'auteur ou du titre de l'ouvrage où on les rencontre. Pour chaque sonnet, les éditeurs de cette bibliographie, donnent le premier vers, le titre (s'il en est un) la page du volume qui le contient et la technique des rimes. Afin de permettre l'intercalation d'éventuels suppléments, ils n'ont pas cru devoir paginer leur ouvrage dont le manuscrit, le 1[er] mars 1899, renfermait déjà la bibliographie de vingt mille sonnets. Le présent fascicule va de Abadie (Auguste) à Banville (Théodore de).

Nous ne faisons que signaler aujourd'hui à nos lecteurs cet intéressant travail qui rendra certainement de grands services et qui, une fois terminé, deviendra indispensable à consulter pour l'histoire littéraire du XIX[e] siècle. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de revenir sur cette bibliographie ; mais n'attendons pas davantage pour féliciter les « VII amis du sonnet » de leur excellente initiative.

G. V.

CHRONIQUE

Légion d'honneur. — Ont été promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Grand-Officier : M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, membre de l'Institut.

Chevaliers : MM. Babelon, conservateur du département des médailles et antiques à la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut; Pol Neveux, chef adjoint du cabinet du ministre de l'Instruction publique, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts.

Dépôt légal. — La note suivante a été insérée, en décembre dernier, dans le *Journal officiel :*

Le ministère de l'intérieur a constaté que le dépôt des livres et des écrits périodiques, qui est réglé par les articles 3 et 10 de la loi du 29 juillet 1881, n'est effectué le plus souvent que longtemps après la publication et d'une façon très irrégulière. Ces irrégularités provoquent très fréquemment, à juste titre, des réclamations de la Bibliothèque nationale.

L'administration croit donc devoir rappeler à MM. les imprimeurs et à MM. les gérants les prescriptions formelles des articles de loi précités, et les prévient en même temps qu'elle se verra dans la nécessité d'en poursuivre l'application.

Ecole des Chartes. — M. Maurice Prou, archiviste-paléographe, bibliothécaire au département des médailles de la Bibliothèque nationale, vient d'être nommé professeur de la chaire de diplomatique, en remplacement de M. Giry, décédé.

Bibliothèque nationale. — M. Henry Omont, conservateur-adjoint du département des manuscrits, vient d'être nommé conservateur en remplacement de M. Deprez, admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé conservateur honoraire.

Bibliothèques, archives et musées. — Depuis quelque temps déjà, des journaux quotidiens et des revues spéciales avaient annoncé qu'un groupe d'archivistes, de bibliothécaires et de conservateurs de musée, était, sur l'initiative de l'un deux, en train de jeter les bases d'une association amicale ayant pour but l'étude approfondie de l'archivistique, la bibliothéconomie, la muséographie ou quelque soit le nom qu'on veuille donner à ces sciences professionnelles. Nous

pouvons annoncer que ce qui n'était, il y a peu de temps qu'un projet est aujourd'hui une réalité. Cette société se propose de resserrer les liens qui unissent entre eux les professionnels d'archives, de bibliothèques et de musée, de vulgariser les méthodes scientifiques trop ignorées jusqu'ici, — des uns par routine, des autres à cause de leur isolement les privant du secours de publications techniques; — et pour cela de faire paraître une revue où seront étudiées ces questions au point de vue pratique, et qui tiendra ses lecteurs au courant de toutes les innovations, les perfectionnements introduits tant en France qu'à l'étranger.

L'association a également l'intention d'organiser un service de renseignements pour les offres et demandes de collaboration, travaux, récolements de textes, etc.; et enfin de constituer une mutualité comme il en fonctionne, et avec d'excellents résultats, dans des associations similaires.

Revue des arts graphiques. — Cette revue hebdomadaire que dirige avec tant de compétence notre confrère M. Paul Bluysen, a publié, pour terminer l'année 1899, une superbe et volumineuse livraison ornée de nombreuses gravures. On y passe en revue les publications illustrées mises en vente par les diverses maisons d'édition, et le texte est accompagné d'images de toutes sortes et tirées avec le plus grand soin en noir et en couleurs.

Mémoires de Jourdan. — Après *Sainte-Hélène,* journal inédit du général baron Gourgaud, qu'il a publié avec la collaboration de M. Antoine Guillois et dont, soit dit en passant, se prépare une troisième édition, M. le vicomte de Grouchy vient de faire paraître les *Mémoires militaires du maréchal Jourdan*. Ces mémoires, relatifs à la guerre d'Espagne, ont été écrits par le maréchal lui-même et c'est d'après le manuscrit original que notre dévoué collaborateur les a publiés, grâce à l'obligeance de M. le comte Pisani-Jourdan, petit-fils de l'auteur qui a bien voulu le lui confier. Jourdan est sévère pour Napoléon I[er], mais plein de mansuétude pour Joseph à qui il avait envoyé son travail en supprimant certains passages où il critiquait la politique de l'Empereur. Ce que publie aujourd'hui M. de Grouchy est la copie de l'exemplaire expurgé; on a retrouvé les fragments retranchés par le maréchal, mais M. de Grouchy n'a pas cru devoir les faire entrer dans sa publication. Un portrait du maréchal, reproduit d'après une miniature exécutée en 1811 par Fontallard, est placé entre le faux-titre et le titre de cet ouvrage.

Un petit livre utile. — Signalons aux amateurs qui font imprimer leurs travaux et qui, n'étant pas des professionnels, sont parfois embarrassés pour la correction de leurs épreuves, le petit *Manuel des signes de la correction typographique* que vient de publier chez Arnold Muller, M. Désiré Greffier, correcteur-typographe. Ce livret

contient un exposé détaillé des signes de la correction, des conseils pratiques sur la lecture des épreuves, des modèles de correction, etc. Il forme le complément d'un ouvrage du même auteur, publié chez le même éditeur et intitulé : *Règles de la composition typographique.*

Nécrologie. — Nous avons le profond regret d'enregistrer la mort de Mme veuve Léon Techener, belle-fille de J. Techener, le fondateur du *Bulletin du bibliophile*, décédée le 11 décembre 1899, à Ris-Orangis (Seine-et-Oise), à l'âge de 66 ans.

Nous adressons à ses enfants, ainsi qu'à M. Henri Leclerc, son cousin, l'expression de nos bien vives et bien sincères condoléances.

— On annonce de Londres la mort de M. Bernard Quaritch, l'un des libraires les plus réputés de l'Angleterre.

Né dans la Saxe Prussienne, en 1819, Bernard Quaritch avait fait ses débuts dans la librairie chez Henry Bohn, de Londres ; il y resta de 1842 à 1844 ; il vint cette même année à Paris et entra chez Théophile Barrois. En 1846, il se fixa définitivement à Londres, se fit naturaliser anglais, mais ce ne fut qu'en 1848 qu'il fonda sa maison de librairie qui, quelques années plus tard, prit une extension considérable. Bernard Quaritch s'était, au début de sa carrière, principalement occupé des ouvrages de linguistique. Vers 1857, il rechercha les livres rares et précieux. Depuis lors, sa librairie ne fit que prospérer et Quaritch prit une part active à toutes les ventes célèbres telles que les ventes Perkins, Didot, Sunderland, Beckford-Hamilton, Crawford, Seillière, Ashburnan, etc.

En 1859, Bernard Quaritch achetait une Bible mazarine au prix de 14.875 francs ; la dernière qu'il acheta, en 1898, lui fut adjugée pour la somme de 73.750 francs.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— L'Imprimerie et la librairie à Paris de 1789 à 1813. Renseignements recueillis, classés et accompagnés d'une introduction par Paul Delalain, ancien président du Cercle de la librairie.... Avec trois fragments du plan de Paris en 1810. *Paris, Delalain frères*, in-8.

Tiré à 400 ex. sur pap. du Marais ; 200 ex. seulement sont mis dans le commerce (20 fr.).

— Bio-bibliographie des écrivains anciens du Bourbonnais, par Roger de Quirielle, président de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais. *Moulins, librairie historique du Bourbonnais H. Durond, L. Grégoire successeur; Paris, A. Durel*, in-8.

Tiré à 150 ex. sur pap. vélin fort (10 fr.) et à 5 ex. sur pap. de Hollande (non mis dans le commerce).

Publications de luxe.

Chez L. Conquet (L. Carteret et Cie, successeurs) :

— Anatole France, de l'Académie française. — Balthasar et la reine Balkis. Aquarelles originales d'après Henri Caruchet. In-8.

Tiré à 350 ex., savoir : nos 1 à 50, sur pap. du Japon, avec le tirage à part en noir, sur Japon, de toutes les compositions (60 fr.); et 300 ex. sur pap. vélin du Marais (non mis dans le commerce). Il a été tiré aussi 50 collections des compositions et encadrements tirés en noir sur Chine (20 fr.).

Publications diverses.

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 50e livraison : Jules Chéret : Deuxième panneau sans texte « *La Musique* » (Impr. Chaix). — Moreau Nélaton : Affiche pour « *Notre-Dame du Travail* » (Impr. Charles Verneau). — De Feure : Affiche pour les « *Thés du Palais indien* » (Lithogr. J. Weiner). — Louis Rhead : Affiche américaine pour le journal « *The Sun* » (New-York, lithogr. Liebler et Maas).

— Désiré Greffier. — Manuel des signes de la correction à l'usage des auteurs, correcteurs et compositeurs. *Paris, Arnold Muller*, in-12 (75 cent.)

— Paul Bourget. — Œuvres complètes. Critique, tome II. Etudes et portraits (portraits d'écrivains, notes d'esthétique, études anglaises, fantaisies). *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (8 fr.)

Il est tiré en outre, 120 ex. sur pap. de Hollande (16 fr.); 10 ex. sur pap. du Japon (32 fr.); et 10 ex. sur pap. de Chine (32 fr.).

— Ary Renan. — Gustave Moreau (1826-1898). Orné de 4 gravures au burin et à l'eau-forte, par L. Flameng, J. Patricot et G. Manchon, de 4 planches en héliogravure hors texte et de 68 gravures dans le texte. *Paris, bureaux de la Gazette des Beaux-Arts*, in-8 jésus.

Tiré à 500 ex. sur pap. ordinaire (15 fr.) et 10 ex. sur pap. du Japon (30 fr.).

— O.-W. Milosz. — Le Poème des décadences. *Paris, Girard et Villarelle*, in-16 carré.

— Comte ducos. — La Mère du duc d'Enghien, 1750-1822. Avec portrait et fac-simile d'autographe. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— Henri Lavedan. — Discours de réception (séance de l'Académie française du 28 décembre 1899). *Paris, Perrin et Cie*, in-8 (1 fr.)



A. DE MONTAIGLON

(Août 1893).

BIBLIOGRAPHIE

DES TRAVAUX

DE

M. A. DE MONTAIGLON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

SUPPLÉMENT

En 1891, quelques anciens élèves et amis d'Anatole de Montaiglon eurent l'idée d'offrir au savant érudit un témoignage affectueux de leur souvenir. L'usage s'est établi depuis longtemps de reconnaître ainsi par le don d'une œuvre d'art, d'autant plus riche que les souscripteurs y ont été plus nombreux, les mérites d'une longue carrière entièrement vouée au travail. Montaiglon y avait certes tous les droits ; il n'avait pas été gâté par les honneurs, académiques et autres, et l'on peut dire que son labeur a été bien plus artistique qu'intéressé.

En songeant à l'énorme production littéraire et archéologique que représentaient cinquante années de sa vie, on pensa que rien peut-être ne lui serait

plus agréable que de recevoir, lui vivant, l'hommage d'une Bibliographie complète de ses œuvres, imprimée avec le luxe simple que son bon goût lui faisait apprécier.

L'ouvrage fut achevé au mois de novembre 1891, et publié sans nom d'auteur. Il est permis de faire connaître aujourd'hui qu'il avait été rédigé par MM. Fernand Bournon, Guiffrey, Lacombe, Mareuse, Morel-Fatio et Tourneux — sans que l'ordre alphabétique préjuge ici l'importance de la collaboration, — et que ce fut le dernier livre auquel le regretté Jouaust ait consacré ses soins personnels.

Au cours d'un banquet qui eut lieu le 21 décembre 1891, on en offrit à Montaiglon un exemplaire tiré spécialement pour lui. Plusieurs discours furent prononcés, où l'œuvre du maître fut célébrée en termes émus. Lui, toujours modeste, protestait, mais il était visiblement heureux, sans orgueil (1).

Dans le compte-rendu qu'il fit à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séance du 30 décembre) de la *Bibliographie des œuvres de A. de Montaiglon,* M. de Lasteyrie terminait en ces termes : « Telle qu'elle est, cette liste comprend actuellement 684 nu-

(1) Dans son numéro du 23 décembre 1891, le journal l'*Eclair*, sous le titre *Hommage à l'un des maîtres de l'école des Chartes*, consacra à cette fête intime un article charmant dû, nous croyons le savoir, à M. G. Montorgueil.

Quant à la *Bibliographie*, nous ne saurions en donner une description meilleure à tous points de vue que celle qu'en a faite M. Georges Vicaire dans le tome Ier, col. 480 de son *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle.*

méros. Les auteurs d'un travail souhaitent habituellement que leur œuvre soit définitive. Je ne trahirai pas le sentiment des auteurs de cette bibliographie... en émettant le vœu qu'elle devienne promptement incomplète, et qu'il soit nécessaire d'y ajouter un fort supplément. »

L'éminent archéologue avait bien raison et tel était, en effet, le souhait de tous. Hélas ! le poids des ans commençait à se faire sentir. L'activité de Montaiglon alla toujours décroissant, jusqu'au moment où la mort le frappa, le 1er septembre 1895, à Tours, où depuis si longtemps il recevait une hospitalité amicale qui lui était infiniment chère. La plume ne lui était tombée des doigts que quelques jours auparavant.

Le supplément prévu dès 1891 n'est donc pas aussi considérable que nous l'aurions voulu. Il n'en était pas moins indispensable.

Dans une première division sont placées les additions et rectifications (une bibliographie en comporte toujours) au volume de 1891 ; puis, viennent les œuvres publiées postérieurement à cette date, du vivant de leur auteur ou après sa mort ; enfin, la brève énumération des articles nécrologiques et des études biographiques.

SUPPLÉMENT A LA « BIBLIOGRAPHIE » DE 1891.

6. Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture, 1648-1793, publiés pour la Société de l'his-

toire de l'art français, d'après les registres originaux conservés à l'Ecole des beaux-arts, par M. Anatole de Montaiglon. *Paris, Charavay frères*, 1892, in-8.

T. X (1789-1793). (1).
Publication de la Société de l'histoire de l'Art français.

10. Correspondance des Directeurs de l'Académie de France à Rome avec le Surintendant des Bâtiments, publiée, d'après les manuscrits des Archives nationales, par M. Anatole de Montaiglon, sous le patronage de la Direction des beaux-arts. *Paris, Charavay*, 1893-1895. 2 vol. in-8.

T. IV (1711-1716), 1893.
T. V (1716-1720), 1895.
Publication de la Société de l'histoire de l'Art français (2).

12. *Corrigez :* 2 vol. in-8 à pagination continue.

69. *Ajoutez :* [pendant le moyen âge] et la Renaissance.

45bis. [Lettre à M. A. Willems au sujet de deux portraits de Louis Elzévier, fils d'Isaac, et de sa femme, conservés au musée de la ville de Tours].

Publiée en note à la page CLXI du livre de M. A. Willems : *Les Elzévier, histoire et annales typographiques. Bruxelles, Paris et La Haye*, 1880, in-8.

242bis. [Lettre à M. Louis Gonse, signée Anatole de Montaiglon, sur l'attribution à Michel-Ange de la Vierge de Bruges, et imprimée dans un article de M. L. Gonse : Quelques mots encore sur la Madone de Bruges].

La Chronique des Arts et de la Curiosité, année 1875, p. 298.

(1) La table annoncée par une note n'a jamais paru, ni même été commencée.

(2) M. J. Guiffrey a été chargé de continuer l'édition de cette *Correspondance*, avec le concours de M. A. Tausserat.

352. *Ajoutez :* L'édition in-8 porte la date de mai 1861.

384. *Ajoutez :* Tiré à part à 25 exemplaires avec la pagination des *Archives*.

486bis. Le Banquet du Boys. Nouveau texte publié avec une introduction et des notes, parMM. Anatole de Montaiglon et James de Rothschild. *Paris, Daffis,* 1875, in-16, 32 pp.

Collection de la *Bibliothèque Elzévirienne.*
Extrait du tome X du *Recueil des poésies françaises des XVe et XVIe siècles.*

493. *Corrigez :* 1872 (au lieu de 1877).

501bis. Fables de La Fontaine, avec les figures d'Oudry. Réimpression de l'édition Desaint et Saillant (1755), précédée d'une notice par M. Anatole de Montaiglon. *Paris, A. Lévy,* 1886-1888, 4 vol. gr. in-4.

503. Œuvres de Molière. Illustrations par Maurice Leloir. Notices par Anatole de Montaiglon. *Paris, E. Testard,* 1891-1895 (1).

L'Amphitryon (1891) : notice de 22 pages.
George Dandin (1892) : notice de 12 pages.
L'Avare (1892) : notice de 11 pages, signée.
Les Amans magnifiques, comédie meslée de musique et d'entrées de ballet (1894) : notice de 8 pages.
Le Bourgeois gentilhomme (1895) : notice de 7 pages.

505. *Ajoutez :* Le catalogue des publications de l'*Académie des Bibliophiles* porte : par M. A. de Montaiglon.

513bis. Introduction placée en tête de : *Master Francis Rabelais... Translated in english by sir Thomas Urquhart of Cromarty and Peter Antony Motteux,*

(1) M. Téodor de Wizewa a rédigé les notices des cinq pièces qui ont terminé la publication.

with an introduction by Anatole de Montaiglon. Illustration by Louis Chalon. London, Lawrence and Bullen, 2 vol. gr. in-8.

Le tome II porte la date de 1892.
L'introduction, non signée, occupe les pages XV-XLVI.

538bis. F. Le Proux.

Bulletin monumental, 1875, t. XLI, p. 587 et 588.

539. *Ajoutez :* Cette notice a été réimprimée dans l'ouvrage de M. Ferdinand de Lasteyrie : *Le connétable de Montmorency* (*Paris, Quantin,* 1879, in-8), p. 34-38.

539bis. Paul Chéron.

Chronique des Arts et de la Curiosité, n° du 14 mai 1881, p. 159-160.

570. *Ajoutez :* Réimprimé dans la *Revue des Provinces,* n° du 15 décembre 1864, p. 517-524.

571bis. Compte rendu de l'ouvrage intitulé : *Segrais, sa vie et ses œuvres*, par M. Brédif.

Revue des Provinces, n° du 15 mai 1864, p. 216-226.

600. *Corrigez :* 1877 (au lieu de 1878).

670bis. *L'éternelle chanson.* Paroles de M. A. de Montaiglon, musique de M. Albert L'Hoste. *Paris, Marcel Colombier,* s. d., in-fol.

671. *Ajoutez :* Il y a des exemplaires sur papier vert.

671bis. *De cet élégant escalier...*

Sonnet imprimé, en note, à la fin de l'article de M. Jules Cousin : « L'hôtel de Beauvais », paru dans la *Revue universelle des arts,* tome XX, p. 167, et à la page 65 du tirage à part (1864).

672. *Ajoutez :* Il existe quelques exemplaires sur papier de Chine.

675bis. *Si de l'Orme n'est pas sans recherche pimpante...*

« Pour mon ami Léon Charvet, 19 juillet 1880. »

Sonnet imprimé en tête d'une brochure de M. Léon Charvet, *Philibert de l'Orme,* s. l. n. d. (*Lyon, Mougin-Rusand*, 1880), 58 pp. in-8 et 7 grav.

684bis. Le Semeur.

Sonnet.
Le Semeur, n° du 10 mars 1888, p. 125.

TRAVAUX POSTÉRIEURS A LA « BIBLIOGRAPHIE » DE 1891.

1891

Voyez le n° 503.

1892

Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre. Le café de Surate. *Lisieux,* août 1892, in-8, 12 pages.

Au verso du titre, cette mention : « A mon ami Fernand de Mély, A. de Montaiglon. Mesnil-Germain, 11 août 1892. »

Musée de Lisieux. *Inventaire général des richesses d'art de la France*, province, tome VI, monuments civils, p. 233-257.

Signé, à la page 257, F. de Mély et Anatole de Montaiglon.
Tiré à part sous ce titre : *Histoire et description du musée de Lisieux*, par F. de Mély... et A. de Montaiglon. *Paris*, *Plon*, s. d. (1892), grand in-8 de 25 p.

Les funérailles de Viking.

Poésie.
Journal officiel de l'Exposition de Tours, n° du 9 avril, p. 4.

Pantoum. *Le ruisseau coule au pied d'une pente écartée...*

Ibid., n° du 7 mai, p. 6.

Pantoum. *Hélas, Amour m'emporte où je ne voudrais pas...*

Ibid., n° du 14 mai, p. 8.

Pantoum. *La lune de Juillet a lentement monté...*

Ibid., n° du 21 mai, p. 8.

L'Hiver.

Poésie.
Ibid., n° du 8 octobre, p. 7.

Au Salon de Tours. Sonnets.

L'apothéose de Roland, — Tableau de M. Alfred Didier.
Apollon chez les Bergers. — Bas-relief de M. Sicard.

Ibid., n° du 25 octobre, p. 7.

[Traduction française en vers blancs de la pièce servant de prologue à l'ouvrage *Old Touraine* de M. Théodore-Andréa Cook. — Notice signée Anatole de Montaiglon.]

Ibid., n° du 25 octobre, p. 14.

[Lettre signée Anatole de Montaiglon, annonçant à la rédaction du journal la mort de M. Alfred Didier.]

« Fondettes-Vallières, mardi 18 octobre 1892. »
Ibid., n° du 25 octobre, p. 1.

Fin d'un beau jour sur la Loire.

Sonnet.
Ibid., n° du 25 octobre, p. 17.

Un porte-plume métallique du Trésor de Saint François d'Assise (XVIIe siècle).

Revue de l'Art chrétien, V^e série, t. I, (1892) p. 491-492.

Autrefois, les duels étaient une bataille...

Sonnet, signé Anatole de Montaiglon, imprimé en tête de l'ouvrage de M. Gabriel Letainturier-Fradin : *Le Duel à travers les âges. Paris, Flammarion*, s. d., gr. in-8.

Voyez, en outre, les n°s 6 et 503.

1893

Descriptions de l'Académie Royale de peinture et de sculpture par son secrétaire, Nicolas Guérin et par Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville, le fils, 1715-1781. *Paris,* 1893, gr. in-8, IX-205 p., pl. hors texte.

Publication de la Société de propagation des livres d'art.

[Discours prononcé par M. de Montaiglon, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à la distribution des prix de l'Ecole régionale des Beaux-Arts de Tours, le 30 juillet 1893.]

Pages 5-27 du *Palmarès ; Tours, imp. Danjard-Kop,* 1893, in-8.
Sur Abraham Bosse.

[Note de M. A. de Montaiglon sur les médailles frappées à l'occasion du mariage de Henri de Navarre avec Marguerite de France, sœur de Charles IX, le 4 août 1572.]

Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France (1893), p. 86 et 87.

[Compte rendu de la brochure intitulée : *Documents inédits relatifs à Jean Racine et à sa famille, publiés d'après les originaux par le vicomte de Grouchy* (*Paris, Techener,* 1892, in-8).]

Revue de l'Art chrétien, Ve série, t. 2 (1893), p. 66-68.

Les noms personnels des Papes en ordre alphabétique.

Ibid., Ve série, t. 2 (1893), p. 138-142.

[Note, à propos d'un roman anglais, sur des enseignes populaires où se voient des représentations religieuses.]

Ibid., Ve série, t. 2 (1893), p. 142-143.

Voyez, en outre, le n° 10.

1894

Voyez le n° 503.

1895

Le duel des Horaces et des Curiaces.

Note signée A. de M.
Correspondance historique et archéologique, 1895, n° de janvier, pp. 16 et 17.

Le mariage de Louis XIV et de Madame de Maintenon.

Note signée A. de M.
Ibid., 1895, n° de janvier, pp. 18 et 19.

L'hymne à Cérès, traduit en vers par Anatole de Montaiglon. *Paris, D. Dumoulin,* 1895, in-8, 47 p.

Cette publication, posthume, est précédée d'une notice signée : « Joseph Dumoulin, élève de l'Ecole des Chartes », par les soins de qui elle a paru.

Le Drame paschal de la résurrection. Nouvelle édition, revue sur le manuscrit unique de la bibliothèque de Tours, par Anatole de Montaiglon. *Tours, Bousrez,* 1895, in-4, 32 p.

« A M. Charles de Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire, souvenir de son vieux camarade et ami, A. de Montaiglon. Grand Martigny, 6 septembre 1894. »
Ce volume, paru après la mort de M. de Montaiglon, a été publié par les soins de Dom Maurice de la Tremblaye, signataire d'une « Note de l'éditeur » encartée dans l'ouvrage.

Bibliographie chronologique des ouvrages de Benjamin Fillon (1838-1881). (Fontenay-le-Comte, imp. Baud). *Niort, Clouzot,* 1895, grand in-4, 111 pages.

Ouvrage terminé après la mort de M. de Montaiglon par les soins de M. A. Charier-Fillon.
Au verso du faux titre : « A mon maître et ami M. Jules Quicherat, directeur de l'école des Chartes. Souvenir d'un ami commun.

A. de M.

La Motte-au-Perche, septembre 1881. »

Voyez, en outre, les n°s 10 et 503.

1896

L'Advocacie Nostre Dame et la chapelerie Nostre Dame de Baïex. Poème normand du xive siècle, imprimé en entier pour la première fois d'après le manuscrit unique de la bibliothèque d'Evreux. *Paris, Académie des Bibliophiles*, mai 1869, petit in-8, VIII-130 p.

Titre rouge et noir.
Ce texte, préparé par M. de Montaiglon et accompagné d'un glossaire dressé par lui, avait été imprimé en 1869, mais n'avait jamais paru en librairie. Retrouvé en feuilles dans sa bibliothèque, il a été mis en vente à la librairie Honoré Champion, avec une préface rédigée par M. Gaston Raynaud.

Notice sur l'ancienne statue équestre de Louis XIII, par Anatole de Montaiglon, suivie de sonnets sur le Jugement dernier de Michel-Ange. *Paris, Charavay frères*, 1874-1896, in-8, 95 p.

Le titre même porte : Notice sur l'ancienne statue équestre, ouvrage de Dianello (*sic*) Ricciarelli et de Biard le fils, élevée à Louis XIII en 1639, au milieu de la Place Royale, à Paris, par M. Anatole de Montaiglon. *Paris, J. Baur*, 1874.
« La réimpression actuelle est en réalité une troisième édition également revue, et dans laquelle se trouve imprimé, pour la première fois, d'après les Registres de la Ville, le procès-verbal de la dédicace de la statue en 1639. A. de M. »
Bien que prête dès 1873, cette réédition (1), dont l'auteur retardait toujours la publication faute de découvrir le texte de l'inscription gravée en 1829 sur le piédestal, et qu'il a été d'ailleurs impossible de retrouver, n'a paru qu'en 1896, par les soins de M. J. Guiffrey, qui y a joint neuf sonnets restés inédits :

a) *En face des noirceurs...*
b) *Le poème du Dante...*
c) *Sur la fin de ses jours...*
d) *La Terre de sa course...*
e) *Dans la fresque aux tons sourds...*

(1) Voyez aux n°s 428 et 429 de la *Bibliographie* la description des deux premières éditions.

f) *Auprès de San Marco...*
g) *L'attente des malheurs...*
h) *On le sait ; tout vieillit,...*
i) *Les Etoiles sont des Soleils...*

Tiré à 200 exemplaires sur papier vergé.

NÉCROLOGIE

Anatole de Montaiglon, 1824-1895.

Discours prononcés sur la tombe de M. de Montaiglon par MM. Paul Meyer, directeur de l'Ecole des Chartes, A. Giry, président de la Société de l'Ecole des Chartes, Ulysse Robert, président de la Société des Antiquaires de France.

Tirage à part de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* 1895, n° d'octobre, p. 591-597.

Anatole de Montaiglon, par Léon Dorez. *Paris, Bouillon*, 1895, in-8.

A la suite de cet article nécrologique sont imprimées, en extraits, cinq lettres de M. de Montaiglon à M. Dorez.

Tirage à part de la *Revue des Bibliothèques*, n° d'août-septembre 1895, p. 261-265.

Anatole de Montaiglon, par Charles Sellier.

Le petit Bibliophile, n° d'août et septembre 1895.

Anatole de Montaiglon, article signé : Georges Bernard.

Paris-Critique, 1er septembre 1895.

Anatole de Montaiglon.

Sonnet de M. Henry Jouin (s. l. n. d.), sur un feuillet petit in-8.

Les *Ex-libris* d'Anatole de Montaiglon, par Léon Quantin.

Archives de la Société française des Collectionneurs d'Ex-libris, 1896, n° de février, p. 21-23.

Cette notice, où est reproduit l'article de M. Ch. Sellier du *Petit Bibliophile*, est illustrée avec l'*ex-libris* et l'étiquette de M. de Montaiglon.

Anatole de Courde de Montaiglon, 1824-1895. Notice biographique, par Jules Guiffrey. *Paris*, 1897, in-8, XLVIII p.

Cette notice, tirée à part, est imprimée en tête du tome VI de la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome* (*Paris, Charavay*, 1896).

Inauguration du monument à la mémoire d'Anatole de Montaiglon. 9 novembre 1896. (*Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur*), 7 p. in-8.

Discours prononcés au cimetière du Père Lachaise à l'inauguration du monument d'A. de Montaiglon par M. le comte Delaborde et M. le vicomte Henri de Bornier. En tête, une héliogravure représentant le monument.

Ce monument dû à MM. Corroyer et Sicard, et consistant en une stèle surmontée du masque de bronze, qui reproduit le moulage même pris sur le cadavre, a été érigé à l'aide de souscriptions particulières, provoquées par une circulaire datée de septembre 1896, et signée de MM. Delaborde, H. de Bornier, Jules Guiffrey et Henry Havard.

Anatole de Courde de Montaiglon, 1824-1895, par Mario Schiff.

Revue politique et littéraire (Revue Bleue), n° du 17 juin 1899, p. 756 à 759.

Il faut enfin citer les recueils suivants qui, au lendemain de sa mort, consacrèrent à Anatole de Montaiglon quelques lignes d'adieu :

La *Chronique des arts et de la curiosité*, n° du 7 septembre 1895, p. 295 (article signé : B. P[rost]); la *Correspondance historique et archéologique*, n° de septembre 1895, p. 296 (article signé : Fernand Bournon) ; la *Revue de l'art chrétien*, n° d'octobre 1895, p. 450 ; le *Bulletin du Bibliophile*, n° de novembre-décembre 1895, page 550 (article sur l'*Hymne à Cérès*, signé : G. V[icaire]) ; la *Revue historique*, n° de novembre-décembre 1895, p. 446 ; le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, 6e livraison de 1895, p. 193, et 3e livraison de 1896, p. 98 (discours de M. Jules Lair, prési-

dent, à l'assemblée générale annuelle du 12 mai 1896); le *Bulletin de la Société des anciens textes français,* 1895, p. 79; le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France,* 1895, p. 266, et 1896, p. 57 (éloge funèbre par M. Ulysse Robert, président, à la séance du 8 janvier 1896); la *Revue d'histoire littéraire de la France,* n° de janvier 1896, p. 156 (notice bibliographique), et n° d'avril, p. 312 (discours de M. Gaston Paris à l'assemblée générale de la Société du 20 février 1896); la *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements,* vingtième session, 1896, p. 4 (discours de M. Henry Havard, président, à la séance d'ouverture du 7 avril 1896), imprimé d'abord dans le n° du 8 avril 1896 du *Journal officiel de la République française,* p. 1973.

Tel est le dernier hommage que nous devions à la mémoire du maître vénéré qui justifia si bien la devise de son *ex-libris :* « De jour en jour, en apprenant, mourant. »

FERNAND BOURNON. GASTON DUVAL.

LES

FONDEURS DE CARACTÈRES

PARISIENS

ET LEUR CLIENTÈLE DE PROVINCE

A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE.

(Fin.)

Limoges. — *Millaque.* 25 juillet 1686. Trois fontes avec leurs italiques, Saint-Augustin, Petit-Romain, Petit-Canon; espaces, quadrats, lettres de 2 points et fleurons (*Le Bé*).

Il s'agit sans doute de François Meilhac.

Barbou. Avril 1693. Une fonte de Palatines (*Sanlecque*). — 24 septembre 1693. Une fonte de Petit-Romain de 380 livres (*Cot*).

Pierre Barbou avait en 1701 3 presses, dont l'une hors de service, et 8 caractères.

Lisbonne-en-Portugal. — *Deslandes.* 28 novembre 1682. Une fonte de Cicéro avec italique (*Cottin*), remise à Jean de La Caille et expédiée en quatre mannes, le 9 décembre suivant, à bord du navire « La Paix », commandant Jean Moulard.

Lyon. — *Valfray.* 4 octobre 1680. Une fonte de 323.000 lettres de Mignonne, fondue sur Nonpareille. — Mai 1683. Autre fonte de Mignonne fondue sur Nonpareille (*Sanlecque*).

Barbier. 30 octobre 1691. Une fonte de Petit-Romain gros œil (*Cottin*).

Mons. — *Grégoire.* 22 avril 1693. Quatre fontes avec leurs italiques, Gros-Romain, Saint-Augustin, Cicéro, Petit-Romain (*Cot*).

Montpellier. — *Martel.* Avril 1691. Deux fontes avec italiques, Gros-Romain et Saint-Augustin, et des assortiments (*Sanlecque*).

Jean Martel, établi en 1687, avait en 1701 2 presses et 7 caractères.

Morlaix. — *Veuve de Ploesquelec.* 4 septembre 1680. Une fonte de Petit-Canon, avec italique; une demie fonte de Cicéro, avec italique (*Le Bé*).

Son fils, Paul, avait en 1701 une presse et 6 caractères.

Nancy. — *Veuve Claude Charlot,* devant l'église primatiale. 11 août 1682. Une petite fonte de Saint-Augustin, de 70 livres (*Le Bé*).

Nantes. — *Mareschal.* 7 août 1693. Deux fontes avec italiques, Cicéro (300 livres) et Gros-Romain (325 livres). — 22 février 1695. Une fonte de Petit-Romain (*Cot*).

Il peut s'agir de Michel Maréchal, qui avait en 1701 4 presses et 7 caractères, ou de son fils Jacques, qui acheta le 1er avril 1693 une presse à Louis Sevestre, de Paris, et le 15 mai 1696 une autre presse à Claude Négo, de Paris; il avait en 1701 ces 2 presses et 5 caractères.

Nevers. — *Marie Adam, veuve de Jean Millot,* imprimeur de l'évêché et des Jésuites. 27 juin 1675. Une presse et deux fontes, Gros-Romain et Petit-Romain, avec leurs italiques (*Le Mercier*).

Chailliot. 25 septembre 1687. Une fonte de Gros-Romain (*Esclassan*).

Philippe-Ignace Chailliot, établi en 1687, avait en 1701 2 presses et 5 caractères.

Niort. — *Faultré.* 7 août 1684. Une demie fonte de Saint-Augustin, italique (*Le Bé*).

Orléans. — *Boys.* 7 mai 1682. Deux fontes, Gros-Romain et Cicéro, avec assortiment de Petit-Canon (*Le Bé*).

Pierre Rouzeau. 5 octobre 1682. Une demie fonte de Gros-Parangon, de 100 livres, espaces et quadrats. —

30 août 1684. Une fonte de Petit-Texte, avec italiques, espaces et quadrats (*Le Bé*).

Boude, imprimeur du Roi. 30 août 1684. Assortiment de 2 points de Gros-Romain, Cicéro et Petit-Romain (déclaration non signée).

Claude Borde. 29 février 1692. Une fonte de Cicéro de 100.000 lettres, avec une petite fonte d'italique, des lettres de 2 points, des espaces et des quadrats du même corps (*Le Bé*).

Péronne. — *Au Mayeur et à l'échevin*. 1er février 1683. 4 livres de caractères (*Le Bé*).

Poitiers. — *Fleuriau*. 3 mai 1683. Une fonte de Petit-Romain (*Cottin*).

Reims. — *Pothier*. 24 juillet 1681. Deux fontes, Petit-Romain et Cicéro, avec italiques, espaces et quadrats. — 3 mai 1685. Une fonte de Petit-Romain, espaces et quadrats (*Le Bé*).

Nicolas Pothier, établi en 1677, avait en 1701 2 presses et 7 caractères.

Jean Hachette. 4 novembre 1684. Deux presses et des caractères (*veuve Bouillerot*).

Rennes. — *Gaisne*. 6 juillet 1680. Une fonte de Cicéro avec italique, de 500 livres. — 25 janvier 1683. Nombre de caractères de Cicéro, romains et italiques (*Le Bé*).

François Gaisne, établi en 1677, avait en 1701 une presse et 5 caractères.

Guillaume Champion, imprimeur de l'évêché. 3 juin 1682. Une demie fonte de Saint-Augustin. — 5 septembre 1682. 12 livres d'assortiment de Saint-Augustin, romain et italique (*Le Bé*).

Etabli en 1676 ; sa veuve avait en 1701 2 presses et 5 caractères.

Garnier. 20 octobre 1682. Trois fontes avec italiques, espaces et quadrats : Saint-Augustin, Cicéro, Petit-Romain (*Le Bé*, par l'entremise de Guillaume de Luynes, libraire à Paris).

Mathurin Denys. 26 avril 1683. Un grand assortiment d'italiques de Parangon (*Le Bé*).

Mort en 1694. Sa veuve avait en 1701 3 presses et 7 caractères.

Vatar. 26 mars 1685. Une demie fonte de Cicéro de 130 livres (*Le Bé*). — 24 septembre 1693. Une fonte de 80.000 lettres de Petit-Romain, de 310 livres (*Cot*).

La veuve de François Vatar avait en 1701 2 presses et 9 caractères.

Rouen. — *Lallemand.* 3 juillet 1681. Deux fontes avec leurs italiques, Petit-Texte et Nonpareille. — 25 janvier 1683. Une fonte de Cicéro. — 10 mars 1683. Une fonte de Cicéro italique. — 15 septembre 1685. Une fonte de Petit-Romain (*Cottin*).

Lallemand, oncle et neveu. 9 février 1686. Une fonte de Petit-Romain, italique (*Cottin*).

Veuve Eustache Viret. 3 juillet 1681. Un assortiment de Gros-Canon, italique (*Le Bé*). — 29 février 1692. Une fonte de Cicéro de 270 livres (*Coignard*).

Julien Courant. 20 août 1681. Une demie fonte de Petit-Romain, avec italique. — 1er décembre 1681. Une fonte de Cicéro de 200 livres (*Le Bé*).

Jean Lucas. 27 septembre 1681. Deux fontes de Saint-Augustin, romain et italique (*Cottin*).

Amyot. 2 novembre 1682. Une fonte de Petit-Romain (*Rafflé*). — 17 novembre 1682. Assortiment de Petit-Texte, 8.000 lettres de romain, 4.000 lettres d'italique. — 12 décembre 1682. Petit assortiment de Petit-Texte (*Le Bé*).

Du Mesnil. 20 décembre 1683. Une fonte de Saint-Augustin. — 4 avril 1684. Une fonte d'italiques de même corps. — 8 mars 1686. Une fonte de Gros-Canon, italique (*Cot*).

Besongne. 26 février 1685. Une fonte de Cicéro, avec italique. — 23 mars 1686. Une fonte de Petit-Romain, avec italique (*Cottin*).

Le Boullanger. 21 mai 1685. Une fonte de Gros-Romain, avec italique (*Cottin*).

Madame Behourd. 3 novembre 1685. Une fonte. — 3 mars 1690. Une fonte de Petit-Texte (*Cot*).

Jean-Baptiste Machuel. 30 octobre 1691. Une fonte de Cicéro, avec italique. — 23 septembre 1693. Une fonte de Petit-Romain (*Cottin*).

Le Tourneur. 22 février 1695. Une fonte de Saint-Augustin (*Cot*).

Saint-Brieuc. — *Baptiste Doublet*. 27 juillet 1682. Une fonte de Gros-Romain de 139 livres, 70 livres d'italique, espaces et quadrats (*Le Bé*). — 10 octobre 1682. Une fonte de Petit-Romain avec italique (*Cottin*). — 4 décembre 1682. Assortiment de Gros-Romain (*Le Bé*).

Mort en 1696.

Sens. — *Prussurot*. 23 novembre 1693. Une fonte de Gros-Romain, avec italique, de 699 livres (*Esclassan*).

Soissons. — *Jean Asseline*. 30 janvier 1687. Une fonte de Saint-Augustin, avec italique, de 554 livres (*Esclassan*).

Nicolas Hanisset. 22 décembre 1690. Deux fontes, Cicéro, de 220 livres, et Parangon, de 76 livres (*Cot*).

Le 17 octobre 1689, il avait acheté une presse à la veuve de Guillaume Adam, de Paris.

Tours. — *Gripon*. 22 février 1683. Une fonte de Cicéro, avec italique. — 28 janvier 1686. Une fonte de Saint-Augustin (*Cot*).

La veuve de Pierre Gripon avait en 1701 3 presses et 6 caractères.

Poinsot. 5 avril 1683. Une fonte de Saint-Augustin. — 25 février 1686. Une fonte de Gros-Romain, italique. — 30 mars 1686. Une fonte de Petit-Romain, italique (*Cot*).

Jacques II Poinsot, établi en 1680, avait en 1701 2 presses et 10 caractères.

Flosceau. 15 mai 1683. Une fonte de Petit-Texte, avec italiques et assortiments, de 280 livres (*Sanlecque*).

Jacques Flosceau, mort en 1695, avait pour successeur en 1701 Jean Barthe qui possédait 2 presses et 5 caractères.

Masson. 12 juin 1683. Deux fontes avec leurs italiques, Petit-Romain et Petit-Texte (*Cottin*). — 10 novembre 1683. Une fonte de Nonpareille (déclaration non signée).

Philbert Masson avait en 1701 2 presses et 7 caractères.

Driçon. 12 août 1683. Deux fontes, Gros-Romain et Petit-Romain (*Cot*).

Gasse. 8 mars 1686. Une fonte de Saint-Augustin (*Cot*).

Troyes. — *Jean Oudot*. 19 juillet 1680. Une fonte de Cicéro, et italique. — 24 août 1680. Une fonte de Petit-Romain, italique. — 19 novembre 1682. Une fonte de Petit-Romain, romain (*Cottin*).

Etabli en 1676, il avait en 1701 4 presses et 6 caractères.

Prat. 17 octobre 1681. Deux demies fontes non neuves (*Martin*).

Fiacre Prat, établi en 1678.

Jacques Oudot. 14 mai 1685. Une fonte de Cicéro. — 10 octobre 1691. Une fonte de Gros-Romain, gros œil (*Cottin*).

Etabli en 1679, avait en 1701 3 presses et 6 caractères.

Prévost. 21 mai 1686. Une demie fonte de Cicéro, avec assortiment d'italique ; assortiment de Petit-Parangon, romain et italique. — 1er juin 1686. Assortiment de Cicéro, de 46 livres (*Martin*).

Edme Prévost, établi en février 1686, avait en 1701 3 presses et 6 caractères.

Jacques Febvre. 10 octobre 1691. Une fonte de Petit-Romain, et italique (*Cottin*).

Etabli en 1682, avait en 1701 3 presses et 9 caractères.

Briden. 22 juillet 1692. Une fonte de Cicéro de 153 livres (*Cot*).

Charles Briden, établi en 1673, avait en 1701 2 presses et 5 caractères.

Vannes. — *Jacques Hucqueville*. 17 décembre 1691. Une fonte de Petit-Texte, 80.000 lettres de romain et 30.000 d'ita-

lique, espaces, quadrats; une petite fonte de Saint-Augustin, italique, de 19.000 lettres (*Le Bé*).

Vendôme. — *Hyp.* 1er février 1683. 3 livres de Gros-Canon (*Le Bé*). — 25 septembre 1687. Une fonte de Gros-Romain (*Esclassan*).

Verdun. — *Jacquet.* 4 décembre 1681. Une fonte de Petit-Canon et italique. — 23 février 1682. Deux fontes, Saint-Augustin et Parangon (*Cottin*).

Fanart et Vigneulle. 13 mai 1691. Une fonte de Petit-Texte et italique (*Cottin*).

Vigneulle. 13 mai 1691. Une fonte de Saint-Augustin, et italique. — Septembre ou octobre 1694. Une fonte de Petit-Parangon, et italique (*Cottin*).

Vitry-le-François. — *Seneuse.* 11 juillet 1681. Assortiment de Cicéro, quadrats et espaces (*Le Bé*).

Quentin Sceneuse ou François, son fils. Ce dernier avait en 1701 une presse et 8 caractères.

Langault. 16 mai 1682. Une fonte de 2 points de Petit-Romain (*Cottin*).

Jean Langault, mort en 1683.

Ces expéditions portent sur 163 fontes, ou réassortiments, ainsi répartis :

Cicéro (corps 12)	41
Petit-Romain (corps 10)	32
Saint-Augustin (corps 14)	29
Gros-Romain (corps 18)	27
Petit-Texte (corps 8)	9
Gros-Canon (corps 44)	6
Gros-Parangon (corps 22)	5
Petit-Canon (corps 28)	4
Petit-Parangon (corps 20)	2
Mignonne (corps 7) fondue sur Nonpareille	2
Nonpareille (corps 6)	2
Palatines (corps 24)	1
Sans indication de corps	3

Le rapprochement des corps actuels avec les dénominations anciennes n'est peut-être pas rigoureux, car ce n'est qu'en 1725 que les fondeurs furent contraints d'unifier la dimension de chacun de ces corps, qui variait selon les fonderies.

La proportion des fontes livrées ne serait pas la même pour des livraisons faites aujourd'hui ; le corps 9, le plus fréquemment employé maintenant, ne figure pas dans ce tableau. La typographie actuelle emploie généralement des corps plus petits que ceux qui étaient d'usage courant au XVII[e] siècle. La lisibilité y a pourtant gagné, car on interligne et on espace davantage aujourd'hui, et les pages de nos livres n'ont plus l'aspect compact de celles des éditions de cette époque.

Ph. Renouard.

LES

PETITS ROMANTIQUES

EDOUARD D'ANGLEMONT

(Fin)

XIV

Après un silence prolongé, qu'expliquent les atteintes de la vieillesse et peut-être aussi un certain découragement, Edouard d'Anglemont se rappela au public par un recueil de genre bien différent. Annoncé par la *Bibliographie de la France,* du 25 décembre 1869, en voici la description :

Edouard d'Anglemont | Pastels dramatiques | Paris | librairie de J. Barbé, éditeur | 12, Boulevard Saint-Martin, 12. | 1869. — In-8. Prix : 5 fr.

Faux-titre, au verso : liste des œuvres de l'auteur, dont deux en préparation : *le Bachelier de Paris,* roman en vers, 1 vol. in-8°; et *Chapelet d'un Ermite,* 2 vol. in-8° ; — Saint-Quentin, Imprimerie Hourdequin — plus 360 pp., dont 4 pour le titre et la préface et 2 pour la table — Couverture bleu clair, cul-de-lampe (une lyre auprès du buste de Minerve).

Edouard d'Anglemont avait soixante-onze ans quand il publia ce volume, et il y avait neuf ans que s'était produit son précédent recueil, *Roses de Noël.* Vivant de plus en plus à l'écart, il avait vu son nom perdre graduellement l'éclat momentané qu'il avait eu vers 1835 et ne plus

dépasser un petit cercle d'amis ou de croyants politiques. Pendant ces années d'isolement relatif, il s'était surtout exercé dans de petites et légères compositions dramatiques pour les salons, dans le genre des proverbes de Carmontel, de Leclercq et d'Alfred de Musset. Si elles eurent là quelque succès, ce succès s'étendrait-il jamais jusqu'au vrai public. D'Anglemont le voudrait bien, mais sans l'espérer beaucoup. Sa préface, datée de Paris, 20 juin 1869, trahit le découragement :

« Sous ce titre, je réunis en un faisceau quelques petites pièces de théâtre, reminiscences de la mythologie et de l'histoire, jets capricieux de l'imagination et du cœur, dont quelques-unes ont recueilli les suffrages du public indulgent des salons.

« Malgré l'ostracisme qui frappe aujourd'hui le vers, un heureux hasard de directeur ou de comédien pourra faire arriver, un jour l'autre, ces croquis artistiques à se produire sur d'autres scènes, comme cela s'est vu pour les esquisses aventureuses du plus délicat de nos fantaisistes modernes.

« Devant l'incertaine destinée de ces fruits de mon automne, à défaut de la vie de la représention, qui donne seule leur valeur aux œuvres scéniques, j'ai cru devoir leur donner la vie d'une élégie, d'une satire, d'un roman, et les livre dès à présent à la critique du feuilleton...

« Puissé-je, en faisant entendre aussi quelques sons, contribuer pour mon humble part, à ramener les esprits au goût de l'art divin qui a été l'amour et le charme du meilleur de mes jours. »

Ces *Pastels dramatiques* se composent de vingt pièces, dont neuf comédies, trois drames, six compositions auxquelles l'auteur donne le nom de *monodies*, une tragédie et un opéra : tout cela dans des proportions minuscules, puisque l'étendue de chacune de ces pièces ne dépasse pas dix-sept pages en moyenne. Toutes, d'ailleurs, sont en vers et précédées d'épigraphes que l'auteur à empruntées à Ovide, Plutarque, Beaumar-

chais, Chateaubriand, Phèdre, Soumet, Virgile, Lamartine, Regnard, Platon, Molière, Delatouche, Pythagore, A. de Musset, Le Tasse. Ces petites compositions plaisent par la variété des sujets aussi bien que du ton et des rythmes : c'est certainement une des meilleures œuvres d'Edouard d'Anglemont, peut-être la meilleure. La lecture en est encore agréable aujourd'hui, et quelques unes de ces pièces ne perdraient rien à la scène : un directeur bien avisé pourrait trouver là un succès. D'Anglement a puisé beaucoup dans l'antiquité, et par ses comédies mythologiques, grecques ou romaines, il est l'émule d'Emile Augier, de Théodore de Banville, de d'Assas, d'Armand Barthet. Ce sont le *Lever de l'Aurore,* où la Déesse aux doigts de roses souffle à Diane son amant Orion ; *Niobé* et ses douleurs ; *Stratonice,* scène de rivalité entre Séleucus et son fils Antiochus, mais où le père triomphe de la passion de l'amant ; *Tibur,* jolie scène d'amour entre Properce et Cynthie, sa maitresse ; *Aglaé de Phalère,* où l'amante empoisonne l'amant qu'elle croit infidèle, trompée par un rival qui, éconduit, se réfugie dans la mort ; *Caton d'Utique,* qui se tue pour ne pas survivre à la liberté de Rome. A l'antiquité chrétienne, à la féerie et au moyen-âge appartiennent : *Abraham,* tragédie, *Morgane,* opéra, *Velleda, Jeanne d'Arc, Sous l'Arbre du Feu ;* — aux temps modernes : la *Rivale d'elle-même, l'Hôtellerie, Au hasard, la Gitane, Crispin à Séville ;* les trois premières, coquettes comédies dix-huitième siècle, poudrées à la maréchale ; la quatrième, drame se développant à la même époque, mais dans un milieu de passions rudes et sauvages ; la dernière, pastiche de Regnard ; — à l'époque contemporaine : *Byron à Missolonghi,* monologue du poète mourant, revenant à Dieu et pensant à Ada ; *le Lion à la campagne ; En chemin de fer,* le premier en date de ces dialogues

à la vapeur, qui sont aujourd'hui très à la mode ; *le Disciple de Pythagoıe*, sujet antique comiquement modernisé ; *A Travers la Porte*, monologue très drôlatique, dans un ton très apprécié aujourd'hui.

Voici la chronologie littéraire de ce genre de comédies néo-grecques et néo-latines : *Plaute, ou la Comédie latine*, par N. Lemercier (20 janvier 1808) ; *la Ciguë*, par Emile Augier (Odéon, 13 mars 1844) ; *Pythias et Damon*, par le marquis de Belloy (Odéon, 29 mai 1847) ; *le Moineau de Lesbie*, par Armand Barthet (Théâtre français, 22 mars 1849) ; *Horace et Lydie*, par Ponsard (Théâtre français, 19 juin 1850) ; *le Joueur de flûte*, par Emile Augier (Théâtre français, 19 décembre 1850) ; *le Feuilleton d'Aristophane*, par Théodore de Banville (Odéon, 26 décembre 1852) ; *le Chemin de Corinthe*, par Armand Barthet (Paris, janvier 1853) ; *la Vénus de Milo*, par Louis d'Assas (Odéon, 15 octobre 1858) ; *Diane au Bois* (Odéon, 16 octobre 1863), *Déidamie* (1876), *Hymnis* (1879), *Socrate et sa femme* (1885), toutes quatre par Théodore de Banville, resté fidèle le dernier à ce genre.

Les citations nombreuses qu'on en pourrait faire seraient ou trop longues ou trop courtes et courraient ainsi le risque ou de fatiguer le lecteur ou de trahir l'intérêt de l'écrivain. Nous en ferons une, cependant, une seule, celle de l'amour dans *Un lever de l'Aurore*. C'est Diane qui oppose aux caprices amoureux de l'Aurore, l'amour fidèle :

Ecoutez-moi ! L'amour, comme moi je l'entends,
C'est l'essence, la voix du cœur, la fleur de l'âme ;
Un sentiment profond, mutuel, une flamme,
Qui pénètre à la fois deux êtres, n'en fait qu'un ;
Un lien dont les ans serrent les nœuds ; qu'aucun
Amour autre ne peut distraire ; une tendresse
Qui grandit d'heure en heure, et d'ivresse en ivresse ;

Un soleil qui n'a point de soir; un pur flambeau,
Qui brave, comme nous, Saturne et le tombeau.

XV

Les dernières œuvres d'Edouard d'Anglemont ne nous arrêteront pas autant : outre qu'elles sont assez faibles, elles sont inspirées par un sentiment de haine, dont, sans doute, Victor Hugo avait donné l'exemple dans ses *Châtiments,* de Bruxelles 1853, mais qui s'explique moins chez un légitimiste qui ne pouvait voir dans Napoléon III un usurpateur, et à qui les terribles événements de 1870 auraient dû dicter des vers plus généreux, plus patriotiques ; ce n'était pas le moment pour d'Anglemont de marcher sur les traces du poète qu'il avait critiqué violentement, souvent injustement, et qui dans ces imitations trouva, à son tour, son châtiment. Toutefois dans ces derniers accents poétiques d'Edouard d'Anglemont quelques-uns sont d'une âme moins violente et vindicative.

La première en date de ces pièces, inspirée par un acte odieux qui souffletait la France militaire sous les yeux mêmes de ses envahisseurs, est d'une belle venue, d'une indignation généreuse. Annoncée par la *Bibliographie de la France* du 1872, n° 5099, elle parut sous ce titre :

Edouard d'Anglemont | La | Résurrection de la Colonne. | Paris | E. Dentu, libraire-éditeur, | Galerie d'Orléans, 13, Palais-Royal. | 1872. — in-8°. Prix, 50c (1).

8 pages non chiffrées, dont 2 pour le titre et 1 pour l'annonce des Œuvres d'Edouard d'Anglemont.

Cette pièce, datée de Paris de juin 1872, est relative au rétablissement de la Colonne de la Place Vendôme, *déboulonnée* sous la Commune de 1871, à l'instigation du peintre Courbet. En voici une des strophes les plus vigoureuses :

Et ce qu'aux jours futurs on ne voudra pas croire,
Des Français, des Français, lâches démolisseurs,
Ont scié sans effroi l'arbre de notre gloire,
Sous le rire infernal de nos envahisseurs !

Elle porte pour épigraphe :

Merses profundo, pulchrior evenit.
Horace.

Trois ans plus tard, alors que les violences de langage contre Napoléon III n'avaient plus même le mérite du courage contre un souverain tout puissant ; alors que le vainqueur de Solférino, mais le vaincu de Sedan, était depuis deux ans couché dans la tombe solitaire de Chislehurst, il publie la pièce suivante, enregistrée par la *Bibliographie de la France* du 25 janvier 1875, sous le n° 1364 :

Edouard d'Anglemont | L'Anniversaire. | Paris | E. Dentu, libraire-éditeur, | Galerie d'Orléans, 13, Palais-Royal. | 1875. — In-8° (2).

8 pp. non chiffrées, dont 2 pour le titre et 1 pour l'annonce des *Œuvres | de | M. Edouard d'Anglemont.*

Parmi ces œuvres on fait figurer comme étant « sous presse » :

Le Bachelier de Paris, roman en vers, 1 vol. in-8°.

Chapelet d'un Ermite, mémoires anecdotiques et littéraires, 2 vol. in-8°.

(1) Bibl. de l'Arsenal, Poésie, 14704.
(2) Bibl. de l'Arsenal, Poésie, 14722.

Cet anniversaire dont le poète ne se souvient que pour l'invective, est le second anniversaire de la mort de Napoléon III (9 janvier 1873). La pièce est datée : Paris, 9 janvier 1875. Voici un exemple de ces vers furibonds :

Et l'on ose aujourd'hui dresser un cénotaphe,
En mémoire du mort qui veut cette épitaphe :
Ci-gît un vorace larron
. . . .
Un monstre dépassant Néron !

L'auteur a choisi pour épigraphe de cette pièce :

Fecit indignatio versum.
Juvénal.

Cette même année parut le dernier recueil poétique que d'Anglemont ait publié. Annoncé par la *Bibliographie de la France* des 10 juin, 17 juillet et 2 octobre, n°s 6075, 2541 et 10702. Il a pour titre :

Edouard d'Anglemont. | Voix d'Airain. | Paris. | Renauld, éditeur | 10, quai du Louvre, 10. | 1875. — In-8o. Prix, 75c (1).

Point de faux-titre, titre et 96 p. chif., dont 2 non chif. pour la préface. Couverture imprimée, jaune. — Vignette sur bois, sur le titre et la couverture. — Imprimerie Nouvelle (Ass. ouvr.), 14, rue des Jeûneurs. — Masquin et Cie.

Ce volume, grossièrement imprimé, illustré de fort laides gravures sur bois, dont l'auteur aurait dû se garder comme d'un déshonneur de bibliophile, débute par une courte préface, où on lit :

« Les *Voix d'airain* sont, comme mes *Euménides*, le cri de conscience du poète ; elles allumeront peut-être, dans quelques

(1) Bibl. de l'Arsenal, Poésie, 59. — Les *Voix d'Airain* parurent par livraisons, au nombre de douze, du 10 juin au 2 octobre.

âmes froides et égoïstes, les sentiments profonds, inaltérables, que je proclame hautement, et sans lesquels on ne peut rendre à la France sa grandeur et sa prospérité. »

Ces sentiments sont bien plutôt ceux d'une haine politique mal justifiée chez ce légitimiste prenant le rôle de vengeur de Louis-Philippe, après l'avoir si violemment injurié dans ces mêmes *Euménides* qu'il rappelle assez maladroitement.

Les pièces qui composent ce volume sont au nombre de dix-sept :

Sainte-Hélène et les Invalides. 20 juin 1840. — La 1re édition avait paru en 1840, Imprimerie de Pommeret, chez Gallois, Rigaud, Galerie Vivienne, nos 5 et, in-8 de 1/2 feuille (*Bibliographie de la France,* no 3242).
La Guerre. 10 juillet 1840.
La Louve aux deux amours. Juin 1847.
Au prince de Canino. 8 février 1850.
A Louis Bonaparte. 10 novembre 1850.
Le Coup d'Etat. Décembre 1851.
Au marquis de Pastoret. 4 janvier 1852.
Le Passage du Pruth. 6 juillet 1853.
La guerre du Mexique. 30 juillet 1867.
Le Mariage du Loup. Août 1857.
Les Arènes de Paris. 20 mai 1870.
Les Pinsons et le Coucou. 20 juillet 1870.
Les trois Fantômes. 6 septembre 1870.
L'Homme de Sedan. 20 octobre 1870.
Le Hibou. 2 novembre 1870.
Le Roi d'Italie. 8 juillet 1871.
Les Singes. 10 juillet 1871.

Enfin, au commencement de décembre de la même année parut encore, sous forme de fascicule, un dernier poème ou plutôt une dernière satire de d'Anglemont :

La Horde Bonapartiste, Paris, Librairie nationale, 1875, in-8 de 4 pp. — Imprimerie Masquin et Cie (1).

(1) *Bibliographie de la France* du 2 décembre 1875, no 13330.

Telle fut la dernière œuvre d'Edouard d'Anglemont. Elle passa presque inaperçue et il ne lui survécut que quelques mois. Il mourut à Paris, le 22 avril 1876, âgé de soixante-dix-huit ans. Depuis longtemps l'oubli s'était fait sur lui, et il n'avait jamais retrouvé le succès des premières et des secondes *Légendes françaises,* ses deux œuvres les plus connues.

Il méritait mieux que cette réputation d'un jour, et dans les *Paysages,* les *Euménides,* les *Amours de France,* les *Roses de Noël* et les *Pastels dramatiques,* on trouve plus d'une pièce égales et même supérieures aux *Légendes françaises :* son talent s'était assoupli, et en beaucoup de points renouvelé. Dans les *Roses de Noël,* il a manié avec beaucoup de dextérité la stance de huit pieds et son style a gagné en précision, souvent aussi en vivacité et en couleur. On ne lit plus guère ses œuvres, et en cela, il a subi la défaveur qui s'attachait à son parti politique. Etre légitimiste, et le rester jusqu'à sa mort, n'était pas le moyen d'être populaire ; et si Hugo avait toujours été le poète de *la Vendée,* de *Louis XVII* et des *Vierges de Verdun,* à talent égal, il n'aurait pas eu les funérailles qu'on sait. Les *Voix d'airain* auraient pu lui refaire, à la dernière heure et auprès d'un certain parti, une réputation, mais elles venaient trop tard. Il était tombé dans un oubli dont on ne revient pas.

La postérité devra être plus juste pour lui ; et si elle ne retient pas tout ce qui porte son nom, elle pourra, avec un choix sévère, former de ses vers une gerbe encore odorante et aux agréables couleurs.

EUGÈNE ASSE.

LE

DEUXIÈME CENTENAIRE DE RACINE

A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Fin)

IV. MANUSCRITS DE RACINE

La Bibliothèque nationale possède plusieurs manuscrits de Jean Racine, auxquels M. Paul Mesnard s'est reporté pour sa savante édition de la librairie Hachette. On connait donc maintenant la correspondance originale du poëte (plus de cent lettres), et ses deux testaments, du 29 octobre 1685 et du 10 octobre 1698 (Manuscrits français, nº 12886), un recueil de 234 feuillets consistant en papiers divers (Manuscrits français, nº 12887), et des extraits de Tacite (1), de Quin-

(1) M. P. Mesnard résume très brièvement les extraits de Tacite (tome VI, p. 343). Signalons au feuillet 25, en face de ce passage du livre II des Annales : « Nullum theatrum virtuti conscientia majus est », ce renvoi : « Cic. 2 Tusc. » Nous avons dit plus haut que Racine avait annoté une édition des *Tusculanes* de Cicéron dans sa jeunesse; on peut, sans craindre de se tromper, donner à sa lecture la date de 1656.

tilien (1), de St-Basile le Grand (2), remontant à l'année 1656, au temps des études du jeune homme à Port-Royal. (Manuscrits français, nos 12888 et 12889).

Il est toutefois une pièce qui doit être spécialement indiquée.

C'est un des fragments historiques que Racine réunissait, suivant les circonstances, sans doute au fur et à mesure de ses lectures, pour se documenter en qualité d'historiographe du Roi. Il s'agit de l'horoscope du Dauphin, devenu plus tard Louis XIV, d'après Campa-

(1) Ces Extraits, auxquels M. Paul Mesnard ne consacre que quelques lignes (tome VI, p. 344), sont datés par Racine lui-même : Quintiliani sententiæ illustriores. Excerptæ anno 1656. R. » Nous ne reproduirons que ces quelques réflexions en marge des citations des Institutions oratoires; elles ont au moins le mérite d'être inédites.

Feuillet 248. Il vaut mieux ne point estudier que de se laisser corrōpre par l'estude. — Vices appris dās la jeunesse. (Livre I, chap. 2).

Feuillet 308. On croit facilement ceux qu'on écoute volontiers. (Livre IV, chap. Ier).

Feuillet 432. Avoir devant les yeux et dans le cœur mesme tout ce qu'on veut dire. — Pectus disertos facit (mots tirés du texte). — N'arrester point sa veüe sur une seule chose. — La pudeur et le desir des loüanges sont des éguillons. (Livre X, chap. 7).

Feuillet 433. Celuy là passe pr. insensé dans l'esprit des sages, qui veut passer pr. sage dans l'esprit des insensez. — Se craindre soy mesme.

(2) M. P. Mesnard donne un aperçu de ces extraits à la p. 193 du tome VI. — Ajoutons-y les notes suivantes qui n'ont jamais été publiées :

Feuillet 20. Comment il faut quitter le monde. — Apprivoiser les passions comme les bestes. — Lire l'escriture Ste. — Les vies des saincts.

Feuillet 21. Vies des Sts que l'on tasche de copier dans ses mœurs. — Prieres. — Ingratitude. — Habits. Ne point affecter la beauté des couleurs, ny la delicatesse dans les habits. — Sommeil. ne point se laisser assoupir d'un long et profond sommeil. — Belle louange d'un evesque qui regle bien son eglise. — Affliction d'une ville pour la mort de son Evesque bien descripte. — C'est a Dieu a donner les evesques.

nella (1) et Grotius (2). Cette pièce n'est pas inédite; elle a été publiée par Louis Racine et par Geoffroy. La version plus complète de ce dernier démontre qu'il avait sous les yeux l'autographe. M. Paul Mesnard n'a pu que reproduire (tome V, p. 178), le texte de Geoffroy, tout en constatant que l'autographe avait disparu. Or il a été rétabli récemment dans le recueil nº 12887, et une note signée de M. Deprez, conservateur

Feuillet 22. On l'accusoit a cause qu'il avoit avec luy les solitaires. — Prieres de grand matin avec psalmodie. — Penitence continuelle. — Prieres composées de paroles humaines. — Mauvais livre. — Mauvaise doctrine. Poison. — Celle qui a enfanté un monstre le cache. — Avancer une nouvelle doctrine au lieu de celle de l'evangile.

Feuillet 23. Estat desplorable d'une eglise. — Bien des pauvres employé a faire des presens. — Ceux qui ont obtenu des charges par la faveur des hommes sont leur (*sic*) esclaves. — Eglises, escoles d'impiété. — Le peuple passoit les nuicts en prieres aux portes des eglises. — Persecutions. Martyre. — Tradition. — Exils. — Esloigner ceux qui defendent la verité. — Bonnes œuvres des heretiques par lesquelles ils attirent le peuple a leur party. — Saincts peres. — Souffrir.

Feuillet 24. Accusateurs accusez. — Se ranger du costé des plus puissans. Interest.

Feuillet 25. Confiance en Dieu.— Que mes pareils me cõdamnent.— Apologies irritent les calumniateurs.

Feuillet 27. Heretiques declarez. — Heretiques deguisez. — Il faut que le remede vienne de Rome, d'ou le mal est venu. — Calumniateur blesse 3 personnes.

Feuillet 28. Reprendre l'accusé en sa presence. — Reprendre et non trayr. — Qu'on nous mõstre nos erreurs par escrit.

Feuillet 29. Evesques. Rochers contre les heresies. — Grace. — Conference. — Charité. — Ne refuser aucuns travaux pour le bien de l'Eglise.

Feuillet 30. Excõmunication accõpagnee de larmes et de prieres. — Medecin charitable.

Feuillet 31. Ne trahir la verité par son silence. — Verité immuable, hões changeans. — Multi ministri, parci ministerio digni.

(1) Ecloga in portentosam nativitatem Delphini Galliæ, Paris, 1639, in-4.

(2) Hugonis Grotii... Epistolæ quotquot reperiri potuerunt... *Amste-*

du département des manuscrits, nous avertit que cette pièce porte la cote 173 bis : « A la date du 4 mars 1897, a été réintégrée dans ce volume une pièce contenant, écrit de la main de Racine, l'horoscope d'après Campanella du Dauphin (1). »

Nous ne savons pas où ni comment s'est retrouvé ce papier, dont il nous paraît inutile de donner le texte, presque absolument conforme à celui publié par M. P. Mesnard.

Ont été également rétablies en 1878 dans le recueil portant le n° 12886 : une lettre de Boileau à Racine, du 6 juin 1693, une autre de Racine à Boileau du 28 septembre 1694, et deux lettres de Racine à son fils aîné Jean-Baptiste, des 31 août 1698 (datée par erreur : 31 septembre) et 30 janvier 1699, dont M. Paul Mesnard n'avait pas vu les autographes et qu'il avait dû publier sur la foi d'anciens éditeurs ou de copies manuscrites. La comparaison des pièces authentiques avec le texte de l'édition Hachette nous a fait découvrir de rares variantes, qui ne méritent pas d'être signalées.

Enfin, dans ce même recueil n° 12886, ont été ajoutées, le 28 octobre 1875, aux feuillets 286 et 287, deux quittances en dates des 30 mars 1668 et 21 juillet 1670, dans lesquelles on relève la signature autographe de

lodami, 1687, 1 vol. in-fol. — Lettre 1079, de Grotius à Christine, reine de Suède, datée de Paris, 5 décembre 1638, et lettre 1090, de Grotius au chancelier Oxenstiern.— C'est dans les lettres de Grotius que Racine a trouvé les prédictions de Campanella, et non dans le texte même de ce dernier.

(1) M. Deprez croit que l'autographe de Racine est relatif au Dauphin, fils de Louis XIV. Ce qui précède prouve bien que l'horoscope s'applique à la naissance de Louis XIV lui-même, né le dimanche 5 septembre 1638, « jour du soleil, ad solis instar », dit Grotius, tandis que Louis duc de Bourgogne, dit le Grand Dauphin, est né le mardi 1er novembre 1661. (En cette année 1661, Pâques était le 17 avril).

Racine, qualifié : Prieur du Prieuré de Ste Pétronille de l Espinay. La date de la seconde quittance est à retenir. Puisque Racine était encore en possession de son prieuré de l'Espinay en juillet 1670, l'abbé d'Olivet et, après lui, Louis Racine sont pris en flagrant délit d'inexactitude quand ils disent que l'idée de la comédie des *Plaideurs*, représentée pour la première fois vers novembre 1668, est dûe à un procès qui aurait, après mille incidents de procédure, dépouillé définitivement Racine de son bénéfice (1). Il nous faut renoncer à une légende très accréditée depuis longtemps. Cependant, Racine fait allusion, dans sa préface, à « un procès que ni ses juges ni lui n'ont jamais bien entendu ». Or, il existe à La Ferté-Milon, en l'étude de Me Dumoulin, notaire, une procuration en date du 26 octobre 1667, passée devant les notaires royaux au baillage de La Ferté-Milon, par Jean Racine à Nicolas Vitart, seigneur de Passy. On prétend dans la patrie de Racine que cette pièce aurait mis fin au procès d'où serait née la spirituelle et anodine revanche d'un plaideur malheureux contre les lenteurs formalistes des juges et l'âpreté des procureurs. Nous savons que Racine destinait cette farce satirique à la Comédie italienne et avait en vue, pour le rôle de Perrin Dandin, Scaramouche, de son vrai nom Tiberio Fiurilli. « Le départ de cet acteur, lisons-nous dans la préface, interrompit mon dessein. » C'est une allusion à un voyage de Scaramouche en Italie, voyage qui dura trois ans, et pour lequel le

(1) A défaut des quittances ci-dessus, inconnues de M. Paul Mesnard, celui-ci a publié un acte de baptême du 22 mai 1668, signé : Jean Racine de l'Espinay. (Tome I. p. 50). — En outre, dans une note de sa comédie intitulée : *Racine à Uzès*, p. 75, M. Edouard Fournier dit avoir vu une quittance où Racine, le 11 décembre 1669, signait encore comme prieur de l'Espinay.

comédien quitta Paris en 1667 (1). Mais les amis de notre poète le pressèrent de donner suite à son projet, et il céda. C'est donc en 1667 ou 1668 que furent écrites les amusantes saillies d'un homme d'esprit qui aurait pu se faire une place honorable parmi nos grands comiques. D'où il résulte que *les Plaideurs* sont contemporains de la procuration d'octobre 1667, et que la tradition locale que nous rapportons n'a rien d'invraisemblable.

La Bibliothèque nationale, faute de place, sans doute, n'a pas fait figurer à son exposition tous les manuscrits qu'elle a conservés de Jean Racine.

Une lettre du poète à Boileau, datée du 8 octobre [1697], est restée sous les vitrines de la galerie Mazarine, à sa place ordinaire. Les recueils n°s 12890 et 12891 n'ont pas quitté la réserve du département des manuscrits, pas plus que le n° 160 des Acquisitions nouvelles françaises. Le public n'a donc pu considérer ni le manuscrit de l'Ode (2) tirée du psaume XVII, *Diligam te, Domine* (3), ni les extraits des Olympiques

(1) Histoire de l'ancien théâtre italien, p. 19. *Paris, Lambert,* 1753, in-12.

(2) Voir le texte de cette Ode dans P. Mesnard, tome IV, p. 139.

(3) En même temps que le manuscrit de l'Ode tirée du psaume XVII, le n° 160 des Acquisitions nouvelles françaises contient la pièce suivante, trouvée dans un exemplaire des Œuvres de Jean Racine :

Vers par M. Le Marié au Grand Racine sur la mort du jeune Racine son petit-fils, arrivée à Cadix lors du tremblement de terre du 1er novembre 1755.

Quand d'Hyppolite ton pinceau
Crayonnoit la triste avanture,
Racine, où prenois-tu les traits de ce tableau,
Le triomphe de la nature?
Ah ! de l'avenir en ton cœur
Se peignoit l'image touchante,
Et du dernier des tiens ta main tendre et sçavante
Sous un nom emprunté, nous traçoit le malheur.

de Pindare (1), de l'Odyssée d'Homère (2), datés par Racine de mars et avril 1662, c'est-à-dire rédigés pendant son séjour chez son oncle le Père Antoine Sconin à Uzès, ni d'autres extraits d'Horace (3), de Cicéron (4), de Pline l'Ancien et de Virgile (5). Ces derniers, tout au moins, remontent évidemment au temps de Port-Royal, car ils ont servi à Racine pour la composition de ses Odes intitulées *le Paysage, ou les promenades de*

La triste fin du fils de Louis Racine, noyé, à peine âgé de vingt ans, dans les flots déchaînés par le cataclysme qui détruisit Lisbonne, fait penser, en effet, à la mort dramatique d'Hyppolite :

Un effroyable cri, sorti du fond des flots,
Des airs en ce moment a troublé le repos;
Et du sein de la terre une voix formidable
Répond en gémissant à ce cri redoutable...
Cependant sur le dos de la plaine liquide
S'élève à gros bouillons une montagne humide;
L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux...
(Phèdre, acte V, scène VI).

(1) P. Mesnard, tome VI, p. 9.

(2) P. Mesnard, tome VI, p. 56.

(3) P. Mesnard, tome VI, p. 326. — A la suite des extraits d'Horace, se trouve une note de l'écriture du jeune Racine, que nous appellerions volontiers un fragmeni de carnet de blanchisseuse. Voici cette note :

14 novembre.	14 novembre.
2 chemises.	1 chemise fine.
1 callecon.	2 collets.
3 Mouchoirs.	Victor Antheaulme.
3 paires de chaussons.	Chimisia un.
1 paire de chaussettes.	
Une chemisette.	

Sous cette note, au milieu de la page, un mot de Racine : Prose. A-t-il voulu par là s'excuser d'avoir consigné dans un cahier rempli d'extraits de poésie, ces quelques lignes, en effet très prosaïques, si prosaïques même que M. P. Mesnard n'a pas jugé bon de les reproduire ?

(4) P. Mesnard, tome VI, p. 331.

(5) M. P. Mesnard ne donne que quelques-uns des extraits de Pline l'Ancien (tome VI, p. 345), datant de 1662. — Plusieurs méritent d'être

Port-Royal des Champs qui sont la paraphrase des *Géorgiques* (6). Ils donnent un démenti formel à l'éditeur de 1807, avec commentaire de La Harpe (Œuvres complètes de Jean Racine, *Paris*, *Agasse*, 7 vol. in-8, t. VII, p. 110), qui prétend que les Odes de Port-Royal ont été attribuées à tort à notre poète.

V. DOCUMENTS RELATIFS A RACINE.

Une liste de Messieurs de l'Académie françoise en janvier 1676, sur laquelle Racine figure avec le titre de trésorier de France à Moulins, à l'Hostel des Ursins, un Répertoire des comédies françoises qui se peuvent jouer en 1685, donnant la distribution des rôles de neuf tragédies de Racine, le registre-journal des délibérations et deux recueils de l'Histoire des bienfaits du Roi, telle

cités, car ils nous montrent le très libre état d'esprit de Racine, au moment où son oncle le destinait à l'état ecclésiastique. Ce sont les suivants :

Livre VII, chap. 4. — Changemeni de sexe.

Ex fæminis mutari in mares non est fabulosum. Dans les Annales de Rome il est parlé d'une jeune fille changée en garçon. Ipse in Africa vidi mutatum in marem nuptiarum die L. Cossicium civem. Les masles se meuvent plus souvent dans le ventre de leur mere ; et in dextrà fere geri parte in lava fæminas constat.

Même livre, chap. 5. — Accouchemens.

Les femmes accouchent en toute sorte de temps les unes au 7e mois, les autres au 8e, les autres jusqu'au commencement du 10 ou 11e. Devant le 7e mois l'enfant ne peut vivre longtemps. Vestilia accoucha de Sempronius au 7e mois, de Emilius Rufus au 11e et de Corbulon au 7e, et enfin au 8e de Césonie, femme de Caligula. Mathurius rapporte que Papyrius Préteur accorda la succession paternelle a un enfant que sa mere assuroit avoir porté 13 mois durant, nonobstant les prétentions du second héritier, quoniam nullum certum tempus pariendi statutum videretur.

Même chapitre. Grossesses.

Dix jours apres la conception, des maux de testes des estourdissemens et le dégoust des viandes et la plenitude d'estomach marquent la grossesse. Melior color marem ferenti et facilior partus motus in

est la liste, bien vite close, de cette partie de l'exposition.

Les procès-verbaux copiés dans le volume de l'Académie des inscriptions portent sur une courte période, du 15 novembre 1698 au 5 septembre 1699. Ils mentionnent la présence de Racine aux séances de novembre et décembre 1698, de janvier et de février 1699, et en particulier la part prise par lui dans les discussions de l'assemblée. Nous n'insisterons pas sur ce document qui nous présente en Racine le numismate officiel, mais ne nous apprend rien de nouveau sur lui, puisque M. P. Mesnard a analysé dans son tome V (p. 17 à 60) ce registre et les précédents depuis 1694. Toutefois, il convient de citer la notice nécrologique très simple, mais bien sincère, consignée dans le procès-verbal de la séance du 28 avril :

La mort de M. Racine, arrivée après une longue maladie le 20e de ce mois, a extrêmement affligé la Compagnie. Il estoit grand poète, excellent orateur et très bien instruit en toute

utero 40 die. Les filles au contraire, et elles ne remuent qu'au nonantième jour. Tout est important dans les femmes grosses, le marcher et le reste. Celles qui mangent des viandes trop salées, les enfants viennent sans ongles. Le baillement est mortel dans le travail d'enfant, sicut sternnisse a coitu abortivum. — On se rappelle que déjà, en annotant à Port-Royal les Lois de Platon, le jeune Racine avait fait cette remarque : « Tranquillité necessaire aux femmes grosses. »

(6) Ces Extraits ont pour moi un intérêt tout particulier. Possesseur d'une édition de Virgile (dont j'ai déjà parlé à propos d'un livre de Pindare annoté par Racine), je remarque dans les marges des Géorgiques de mon précieux volume une série de mots qui figurent également dans les extraits de l'élève des Solitaires. De plus, bon nombre de vers transcrits sur son cahier sont soulignés par Racine sur l'exemplaire qui lui a appartenu. Voilà certes des preuves irréfutables de l'authenticité de provenance du volume qui constitue le joyau de ma très modeste bibliothèque. — Pour le texte des Extraits de Virgile, voir P. Mesnard, tome IV, p. 22 et suiv.

sorte de genre de littérature. Il estoit d'un grand secours à l'Académie tant par la vivacité de son esprit que par la connoissance certaine qu'il avoit de tout ce qui regarde l'Histoire du Roy.

Quant aux deux volumes manuscrits, reliés aux armes de Louis XIV, intitulés : *Histoire des bienfaits du Roi*, ils n'ont pas été dépouillés par M. P. Mesnard ; ils contiennent les mentions suivantes confirmant des faits déjà connus des biographes de Racine :

Manuscrit français, n° 7659. — Folio 93 : « 14 avril 1688. A Racine et à Despréaux, qui travaillent à l'Histoire du Roi, 1000 pistoles à chacun. » — Folio 202 : « Décembre 1690. Le Roi donne à Racine, conu par ses belles tragédies et par l'honeur que Sa Majesté lui a fait de le choisir pour écrire son Histoire, une charge de gentilhomme ordinaire, par la mort de Torf ; il en donnera 10000 livres à la veuve (1). »

Manuscrit français, n° 7665. — Folio 18, à la date de mai 1699 : « Le Roi done à la veuve et aux enfans de Racine une pansion de 2000 livres : le fils aîné aura 1000 livres, et la veuve autant pour aider à élever les cadets, et la pansion est donnée par acroissement à celui qui survivra à l'autre (2). »

(1) En faisant verser à la veuve de son prédécesseur une indemnité de 10000 livres seulement, Louis XIV donnait à Racine une grande marque de faveur. On lit en effet dans le Journal de Dangeau : « Mercredi 13 décembre 1690, à Versailles. — Le Roi a donné à Racine la charge d'ordinaire que Torf avoit. Il donnera dix mille francs à la veuve. La dernière de ces charges qui a été vendue, a été vendue cinquante-trois mille francs. »

(2) Dans ses *Mémoires*, Louis Racine dit à ce sujet : « Louis XIV parut sensible à la nouvelle de sa mort (de J. Racine); et ayant appris qu'il laissait à une famille composée de sept enfants plus de gloire que de richesses, il eut la bonté d'accorder une pension de deux mille livres, qui serait partagée entre la veuve et les enfants jusqu'au dernier survivant. » — D'autre part, le Journal de Dangeau, à la date du 7 mai 1699, annonce la même nouvelle : « Le Roi donna le matin une pension de deux mille francs, pour la veuve et les

Notre visite de l'exposition est terminée et nous craignons qu'elle n'ait semblé bien longue à nos lecteurs. Aux fêtes célébrées à Paris, à La Ferté-Milon, à Port-Royal, des orateurs nous ont parlé brillamment du poète, d'excellents interprètes ont repris ses plus purs chefs-d'œuvre. La Bibliothèque nationale a fait mieux (1) : elle nous a montré Jean Racine, au milieu de ses œuvres, entouré de ses livres de prédilection ; nous avons vécu dans son intimité, surpris quelques détails nouveaux de son existence, de sorte que, le connaissant mieux, nous l'admirons et l'aimons davantage.

MAURICE HENRIET.

ERRATUM. — Dans la livraison de juin, à la p. 273, nous avons dit que *Philadelphe,* nouvelle égyptienne par Girault de Sainville, *Paris, F. Michon,* 1687, in-12, manquait aux collections de la Bibliothèque nationale. Cette Bibliothèque possède deux exemplaires de cette singulière traduction de *Bajazet* en prose française ; seulement, elle ne les a pas exposés. De là une confusion qu'on voudra bien nous excuser d'avoir commise, et que nous nous empressons de rectifier.

enfants de Racine; le fils aîné a mille francs, et la veuve mille francs pour aider à élever les cadets ; et la pension est donnée par accroissement à celui qui survivra à l'autre. »

(1) Comme suite à son exposition, le département des Imprimés a rédigé le catalogue des œuvres qu'il possède de J. Racine. On doit savoir gré à M. Marchal de ce travail, dont nous annoncions la préparation au début de cette étude, et qui a paru en annexe au *Bulletin mensuel des récentes publications françaises,* n° de juin 1899. Mieux encore que l'exposition, ce catalogue fait connaître la richesse des collections de notre grand dépôt national.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Catalogue des incunables de la Bibliothèque municipale de Grenoble par EDMOND MAIGNIEN, conservateur. *Macon, Protat frères, imprimeurs,* 1899, in-8 de XVI-498 pp. et 1 f.

La Bibliothèque municipale de Grenoble, l'une des plus riches de France, possède entre autres richesses une remarquable collection de livres du XVe siècle. Cette collection, qui provient en grande partie de la bibliothèque de la Grande Chartreuse, comprend 614 ouvrages formant 332 volumes, imprimés depuis l'an 1460 jusqu'à 1500. En 1810, Jacques-Joseph Champollion-Figeac, alors bibliothécaire-adjoint de la ville de Grenoble, avait dressé un inventaire sommaire de cette collection, inventaire demeuré manuscrit et qui, en 1898, passa dans une vente publique, à Lyon, et fut adjugé pour la bibliothèque de cette ville à son administrateur, M. Félix Desvernay. Un nouveau catalogue sommaire des incunables conservés à Grenoble fut rédigé, en 1830, par M. Ducoin; ce catalogue indiquait alors 539 articles. Depuis cette époque, le fonds du XVe siècle s'est augmenté de 75 numéros.

M. Edmond Maignien nous apprend, dans sa préface, que les incunables qui proviennent de la Grande Chartreuse avaient presque tous été donnés à ce monastère par deux de ses religieux, Laurent Blumenau et François Dupuy. Les livres de Blumenau, écrit le savant conservateur de la Bibliothèque de Grenoble, portent tous sur le premier feuillet un blason colorié aux armes du donateur : *de sable à deux têtes de Mores*, accompagné d'un médaillon enluminé et rehaussé d'or au monogramme de la Grande Chartreuse. Quant à ceux de François Dupuy (il y en a 210), on les reconnaît au blason colorié qui les orne presque toujours à la première page ou sur le titre : *d'argent à trois cœurs d'or posés deux et un, au chef d'azur chargé de trois couronnes d'or;* ce blason est souvent accompagné

de l'une des deux mentions manuscrites suivantes : *F. Deputeo jurium doctor vicarius et officialis valen.* ou *F. Deputeo jur. doctor off*[lis] *grōn*[lis]. Tous ces volumes sont conservés dans leur reliure primitive exécutée à la Grande Chartreuse. D'autres couvents, dépossédés à la Révolution, ont également fourni à la Bibliothèque de Grenoble un certain nombre d'éditions du XVe siècle. C'est ainsi que vingt proviennent du monastère des Dominicains, vingt-trois de ceux des Augustins et des Capucins ; des dons sont également venus enrichir la collection et parmi les donateurs généreux il convient de citer Mlle Pellechet, MM. Duhamel, Ginon, Hardouin et Nicolet.

Au nombre des incunables catalogués par M. Edmond Maignien, il en est certains qu'il est bon de mentionner ici parce qu'ils passent pour être les seuls existant dans les bibliothèques françaises :

N° 28 — Les Faintises du monde [de Guilllaume Alexis]. *S. l. n. d.* [Lyon, P. Mareschal et Barnabé Chaussart ?]. In-4°.
N° 234 — La Danse Macabre. *Paris, Guy Marchant*, 28 septembre 1485. In-fol.
N° 470 — Le Privillege des foires de Lion. *S. l. n. d. et s. n. d'impr.* [Lyon, Mathieu Huss]. In-4°.
N° 476 — Psautier en françoys. *S. l. n. d. et s. n. d'impr.* [A. Vérard ?]. In-fol.
N° 500 — Les Rues et les Eglises de la ville de Paris. S. *l. n. d. et s. n. d'impr.* [Paris, Pierre Le Caron, 1499 ?]. In-4°.
N° 534 — Van dogheden unde van guden zeden seckt dyt bock [Le Jeu des échecs de Jacques de Cessoles versifié par maître Stephan]. *S. l. n. d. et s. n. d'impr.* [Lubeck, 1480].
N° 543 — Le Viandier où le liure de cuysine nommé tailleuant. *S. l. n. d. et s. n. d'impr.* [Lyon, Jeau du Pré ?]. In-4°.

La Bibliothèque de Grenoble possède aussi les premières impressions typographiques des villes d'Abbeville, Dijon et Lyon que nous citerons également ici :

N° 79 — La Cité de Dieu, de St-Augustin, traduite en français par Raoul de Presles. *Abbeville, Jean Dupré et Pierre Gérard*, 1486, 2 vol. in-fol.
N° 222 — Collecta privilegiorum ordinis Cisterciensis. *Divione* [Dijon], *Petrus Metlinger,* 1491. In-4°
N° 371 — Compendium breve Lotharii. *Lugduni* [Lyon], *Guillelmus Regis* [Guillaume Le Roy], 1473. In-4°.

De très rares impressions dauphinoises, divers spécimens de livres imprimés à Albi [Jean Neumeister], Avignon, Besançon, Rouen, Toulouse [Jean Parix et Estivan Clébat], Paris [Pierre César, U. Gering, Antoine Vérard], Lyon, Ceseno, près Milan [Paul Guérin de Guarinis et Jean Jacques de Benedictis, de Bologne], Scandiano

[Pérégrin Pascalis], Venise, Rome, etc., figurent aussi dans la précieuse collection d'incunables de la ville de Grenoble.

M. Edmond Maignien fait remarquer avec une légitime fierté que le riche dépôt dont il a la garde possède 167 éditions non mentionnées par Hain dans son *Repertorium bibliographicum* et que, de plus, 20 de ces ouvrages n'ont pas encore été cités dans les catalogues publiés.

Quant à la méthode adoptée par l'érudit conservateur, pour la description des volumes, il a suivi celle de Campbell dans les *Annales de la typographie néerlandaise*, c'est-à-dire qu'il a classé ses livres par ordre alphabétique de noms d'auteurs ou des mots principaux des titres, pour les anonymes, et non par ordre chronologique. Il s'est d'ailleurs conformé aux savantes indications données par M. Léopold Delisle dans ses « Instructions pour la rédaction d'un inventaire des incunables conservés dans les bibliothèques publiques de France.

Cet excellent catalogue est terminé par cinq tables présentant les noms des villes où ont été imprimés les ouvrages, ceux des imprimeurs et des libraires, les ex-libris, les titres des ouvrages et les noms de lieux et de personnes. L'ouvrage est orné de trois planches hors texte. La première, qui sert de frontispice, est la reproduction d'une gravure extraite de *Tertia compilatio statutorum ordinis Cartusiensis* [Basileae, J. de Amerbach, 1510] ; les deuxième et troisième planches reproduisent la reliure (plats antérieur et postérieur) du *Catholicon* de Jean de Janua, Mayence [Gutenberg ?] 1460, donné par Laurent Blumenau au couvent des Chartreux.

GEORGES VICAIRE.

— Bio-bibliographie des écrivains anciens du Bourbonnais, par ROGER DE QUIRIELLE, président de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais. *Moulins, librairie historique du Bourbonnais, H. Durond, L. Grégoire successeur, 2, rue François-Péron. Paris, librairie, A. Durel, libraire expert, 21, rue de l'Ancienne Comédie et passage du Commerce, 9 et 11,* 1899, in-8 de XIV-240 pp., 2 ff. et 1 f. blanc.

M. René Kerviler a entrepris, pour la Bretagne, un *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, actuellement en cours de

publication, M. Roger de Quirielle vient de tenter, pour les auteurs du Bourbonnais, une entreprise analogue mais qui atteint toutefois de moins vaste proportions. On ne saurait trop encourager ces publications provinciales qui sont, pour notre histoire littéraire, de très utiles contributions. Si quelques monographies ont été consacrées à certains auteurs du Bourbonnais, aucun bibliographe n'avait encore produit un travail d'ensemble sur leurs œuvres. Il serait cependant injuste de ne pas signaler la tentative faite dans la première moitié du siècle par M. Ripoud qui, dans l'*Annuaire de l'Allier pour 1842*, (pp. 269-303) a publié des « Tablettes des écrivains nés dans le département de l'Allier, avec l'indication de leurs ouvrages » et redigé un inventaire demeuré manuscrit conservé dans la Bibliothèque de la Société d'émulation. M. de Quirielle, chaque fois qu'il leur a fait un emprunt n'a pas manqué de les citer.

Le Président de la Société d'Emulation et des beaux-arts du Bourbonnais a augmenté dans de très notables proportions le travail de son prédécesseur. Si utile que soit sa *Bio-bibliographie des écrivains anciens du Bourbonnais,* je crois cependant que M. de Quirielle eût pu l'améliorer sensiblement en se conformant, pour sa rédaction, aux règles sévères scrupuleusement suivies par les bibliographes d'aujourd'hui. La bibliographie n'est plus actuellement ce qu'elle était du temps de Peignot ; on réclame d'elle une précision rigoureuse, mathématique, dont on se souciait assez peu jadis, c'est-à-dire qu'il ne suffit plus de citer sommairement un livre mais que le bibliographe doit nous en donner le titre strictement exact ainsi que la collation. Pour certains ouvrages, M. de Quirielle a tenu compte de cette règle ; il est regrettable qu'il n'ait pas généralisé cette manière de procéder. Je sais bien qu'il est malaisé, parfois même impossible, de voir tous les ouvrages qui doivent prendre place dans une bibliographie ; mais il est bon alors lorsque l'on n'a pu voir tel ou tel livre, d'en avertir le lecteur. Ainsi en ce qui concerne les PP. Henri et Claude Griffet, tous deux de la Compagnie de Jésus, dont M. de Quirielle me semble n'avoir pas eu tous les ouvrages entre les mains, il y aurait eu, je crois, grand profit à consulter la nouvelle et remarquable édition de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, des PP. de Backer et Carayon, publiée par le P. Carlos Sommervogel, de la même Compagnie, plutôt que de s'en tenir aux citations un peu brèves de Quérard.

Quoi qu'il en soit, il faut savoir gré à M. Roger de Quirielle d'avoir jeté les bases d'une bibliographie qu'il ne manquera pas de parfaire dans une nouvelle édition et qui, telle qu'il nous la présente aujourd'hui, est déjà d'un grand secours pour les travailleurs, les chercheurs et les curieux. L'auteur a adopté le classement par ordre alphabétique de noms d'auteurs et il a, en outre, ce qui est toujours à apprécier, dressé à la fin de son ouvrage une table des noms de

personnes qui y sont cités ainsi qu'une table des quinze planches hors texte (portraits, frontispices, etc.) dont le livre est orné.

G. V.

— ARMAND DAYOT, inspecteur des beaux-arts. — L'Image de la femme. *Librairie Hachette et Cie*, MDCCCXCIX, gr. in-8 de 2 ff., 397 pp. et 1 f.

On se rappelle le grand succès qu'a obtenu le *Napoléon raconté par l'image*, de M. Armand Dayot, paru en 1894 à la librairie Hachette. Aujourd'hui, le sympathique inspecteur des beaux-arts, dont la plume ne reste jamais inactive, publie un charmant ouvrage dans lequel il met sous nos yeux les représentations les plus caractéristiques de la beauté de la femme telle que l'ont conçue les artistes de tous les temps et de toutes les écoles. C'est à la fois un livre d'art et un « livre de beauté ».

L'auteur a été rechercher ses modèles jusque dans la plus haute antiquité et c'est ainsi qu'au premier chapitre de son livre il étudie l'image de la femme au temps des Egyptiens, des Grecs et des Romains. « C'est un rapide aperçu, écrit-il, de l'idée que se faisaient de la beauté féminine les artistes de l'ancienne Egypte, ceux de la Grèce antique, de la Rome des Césars et de leurs divers systèmes d'interprètation. » Dans le second chapitre, il traite, toujours au point de vue du portrait féminin, de l'art chrétien, de l'art gothique et de celui des primitifs. Les chapitres III à VI sont consacrés aux seizième, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles.

Que de chefs-d'œuvre, depuis les humbles et délicieuses terres cuites des potiers de Tanagre, jusqu'aux portraits somptueux d'un Titien, et depuis les merveilles du XVe et du XVIe siècle italien, jusqu'aux grâces rieuses et charmantes de notre XVIIIe siècle !

M. Armand Dayot a réussi à réunir, pour illustrer son ouvrage, une collection d'une richesse, d'une diversité incomparables. Son choix a été fort judicieux ; l'auteur a bien compris aussi que, de ces images diverses, une sorte d'histoire se dégageait : l'histoire des mœurs et du goût. L'intérêt, en effet, de ces beaux portraits de femmes ne vient pas seulement des charmes du modèle ou de l'habileté de l'artiste : en dépit des différences qui distinguent chacun d'eux de tous les autres, il est facile de percevoir, comme un air de famille, une ressemblance profonde entre toutes les œuvres d'un même temps ou d'un même pays.

C'est que, suivant le milieu et la race, les artistes et les femmes ont conçu diversement le type de l'élégance et de la beauté. Et ainsi,

l'une des lois fondamentales de la philosophie de l'art se trouve comme éclairée d'un jour nouveau par cette étude d'apparence si peu sévère, et qui, pour conduire à d'intéressantes conclusions, n'en reste ni moins vivante ni moins agréable.

M. Armand Dayot a intercalé dans son texte, qui est d'une attrayante lecture, 350 gravures ; il y a ajouté, hors texte, 20 planches en taille douce. Les éditeurs, au point de vue matériel, n'ont rien négligé pour donner à l'ouvrage toute la grâce que comportait un aussi charmant sujet et j'ai la conviction que l'*Image de la femme* obtiendra auprès du public le même accueil que celui qui a été fait jadis au *Napoléon* de l'aimable écrivain.

G. V.

— Les Essais de MONTAIGNE, accompagnés d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de variantes, de notes, de tables et d'un glossaire, par E. Courbet et Ch. Royer. Tome cinquième. *Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul, 23-31,* M DCCCC, in-8 de 2 ff. cc-336 pp. et 3 ff.

Ce tome cinquième termine l'excellente édition des *Essais* dont le premier volume a paru en 1872. Des deux éditeurs littéraires de Montaigne, qui avaient associé leur érudition pour mener à bonne fin cette entreprise délicate, l'un est mort en 1898, M. Charles Royer. Ce fut donc à M. Ernest Courbet qu'incomba la tâche de mettre la dernière pierre à ce monument élevé à la mémoire et à la gloire de l'illustre moraliste.

Les quatre premiers tomes, publiés en 1872, 1874, 1875 et 1877, contiennent le texte des *Essais* et les lettres de leur auteur qui en sont le complément.

Les nouveaux éditeurs de Montaigne avaient à choisir entre trois leçons qui pouvaient, disent-ils, servir de type pour la réimpression de cet inimitable ouvrage : 1° l'édition de 1588 (Paris, Abel L'Angellier, in-4) donnée par l'auteur lui-même quatre ans avant sa mort, comprenant de plus que les précédentes, le troisième livre et six cents additions aux deux premiers ; 2° l'édition de 1595 (Paris, Michel Sonnius, in-fol.) publiée par Mlle de Gournay d'après un exemplaire de 1588, annoté par Montaigne et transmis par sa veuve ; 3° l'exemplaire, tout particulièrement précieux, de la bibliothèque

de Bordeaux (édition de 1588), couvert de notes manuscrites de Montaigne et donné par Mme de Montaigne aux Feuillants de Bordeaux.

C'est sur la leçon de 1595 que les nouveaux éditeurs ont fixé leur choix parce que « devant l'édition de 1588 et l'exemplaire annoté de la bibliothèque de Bordeaux, elle présente le seul texte complet de l'auteur ». MM. Courbet et Royer ont donc suivi mot pour mot la leçon de 1595; ils nous préviennent toutefois, dans l'avertissement du tome I, qu'ils se réservent de s'en écarter, mais en cas seulement d'erreur évidente. Le texte de 1595 adopté, les éditeurs ont estimé qu'il était indispensable de publier également les très nombreuses variantes qui se rencontrent dans les diverses éditions des *Essais* ainsi que dans le manuscrit de Bordeaux ; ils les ont soigneusement recueillies, on les trouvera dans le tome V que vient de mettre en vente la librairie Lemerre. Ce dernier tome est le digne couronnement de l'œuvre. Il s'ouvre par une magistrale étude (1) de M. Ernest Courbet sur Montaigne, qu'il intitule très modestement *Notice* et qui contient, à vrai dire, la matière d'un volume. Le savant historiographe de l'auteur des *Essais* y a réuni nombre de documents absolument nouveaux qui nous font pénétrer plus avant dans la vie du célèbre écrivain dont il étudie l'œuvre avec cette netteté, cette clarté, cette précision qui lui sont habituelles. Le temps me manque aujourd'hui pour analyser cette notice d'un intérêt capital pour l'histoire de Montaigne et, d'autre part, j'avais hâte d'annoncer l'achèvement de cette nouvelle et définitive édition des *Essais*. Je me réserve donc de revenir sur la notice.

Après elle, vient la bibliographie des éditions originales des *Essais* (1569-1595), suivie alors des *Variantes* (366 pages) prises sur les éditions de 1580, 1582, 1587, 1588 et sur le précieux manuscrit de Bordeaux. Un glossaire donne au lecteur une importante liste de mots (à l'exception de ceux qui se trouvent dans le dictionnaire de Littré); enfin une table des noms (philosophes, auteurs, savants, artistes, personnages du XVIe siècle, lieux que Montaigne a vus) et une table des matières terminent le volume, orné d'un portrait de Montaigne gravé d'après l'original conservé au château de Montaigne.

G. V.

(1) Il a été fait un tirage à part de cette étude sous le titre suivant : Notice biographique et bibliographique sur Michel de Montaigne, par E. Courbet. *Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul, 23-31,* M DCCCC. — Ce tirage à part n'a pas été mis dans le commerce.

— Répertoire bibliographique des principales revues françaises pour l'année 1898, rédigé par D. JORDELL, donnant la nomenclature des articles de fond et mémoires originaux publiés dans 257 revues de l'année 1898 : 1° par ordre alphabétique des matières ; 2° par ordre alphabétique des noms d'auteurs. 2e année. *Paris, Per Lamm, libraire-commissionnaire (librairie Nilsson), 7, rue de Lille, 7,* 1900, gr. in-8 de x pp., 1 f., 272-5 pp. et 1 f.

Dans le premier volume de son *Répertoire bibliographique des principales revues françaises,* M. D. Jordell donnait, pour 1897, le dépouillement de 146 revues. Pour l'année 1898, il a porté ce nombre à 257. Nous avons dit (livraison du 15 novembre 1898) l'intérêt capital de la publication entreprise par M. D. Jordell ; nous ne pouvons aujourd'hui que constater à nouveau sa grande utilité et le succès qui a accueilli cette bibliographie à son apparition. Le *Répertoire* de cette année est beaucoup plus important que le précédent et l'érudit bibliographe n'a pas dit son dernier mot. On trouvera également, à la fin du volume, une liste par ordre alphabétique des revues dépouillées avec des indications pratiques telles que les noms de leurs rédacteurs en chef, les adresses de leurs éditeurs, leur périodicité et leur prix d'abonnement.

G. V.

CHRONIQUE

Légion d'honneur. — Nous apprenons avec plaisir que notre dévoué collaborateur, M. le vicomte de Grouchy, a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. Parmi les considérants accompagnant cette nomination faite par la Grande Chancellerie et à laquelle nous applaudissons, on lit : « Nombreuses publications historiques ».

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — M. Henri Omont, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, a été élu, le 9 février, membre de cette Académie, par 21 voix contre 11 données à M. Derenbourg, en remplacement de M. Giry, décédé.

Congrès des Bibliothécaires. — Un congrès international des bibliothécaires aura lieu au mois d'août prochain (probablement du 20 au 24). Le local où il se tiendra n'est pas encore définitivement arrêté. Un Comité d'organisation a été nommé pour élaborer les diverses questions qui seront soumises à cette assemblée. Ce comité est ainsi composé : MM. Léopold Delisle, *président;* Emile Picot et Deniker, *vice-présidents;* Henry Martin, *secrétaire-général*; Paul Marais et Mortet, *secrétaires;* Couraye du Parc, *trésorier;* Blanchet, de Bornier, de Chantepie, Cordier, Dorez, Dureau, Franklin, Funck-Brentano, Hahn, Lacombe, Marchal, Paul Meyer, Eugène Müntz, Henri Omont, Passier, Mlle Pellechet, MM. Prost, Rebelliau, Robert, Ruelle, Stein, Maurice Tourneux, Georges Vicaire et Viollet.

Congrès des sciences de l'Ecriture. — Parmi les membres du Comité d'organisation de ce congrès, qui se tiendra également pendant l'Exposition, nous relevons les noms de MM. Georges Monval, Noël Charavay et Raoul Bonnet.

Iconographie des « Triomphes de Pétrarque ».— M. Eugène Müntz, dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres tenue le 12 janvier, est revenu sur la question de l'illustration du poème de Pétrarque pendant le quatorzième siècle, déjà précédemment étudiée par lui. Le savant académicien, dans cette nouvelle communication, a passé en revue les nouvelles évolutions de ce cycle qui comprend plus d'une centaine de tableaux, de miniatures, de tapisseries, de gravures, de sculptures pendant le quinzième et

le seizième siècle. Il y avait intérêt, en effet, à déterminer les modifications de détail que chaque génération et chaque pays ont introduites dans l'interprétation d'un thème si propre à piquer l'émulation des artistes. On voit, étape par étape, de nouveaux épisodes se greffer sur la donnée primordiale.

C'est ainsi qu'à partir d'un certain moment l'influence des fabliaux se traduit par des emprunts faits aux fameux « lai d'Aristote ».

Le philosophe grec, marchant à quatre pattes, sellé et bridé, prend place parmi les figurants du cortège de l'Amour. Ailleurs, les acteurs mis en scène par Pétrarque se mêlent à ceux de « l'Art de bien mourir », composé par Savonarole.

Une enquête de ce genre ne pouvait être menée à bonne fin qu'autant qu'elle s'appuyait sur un fonds très riche de reproductions photographiques.

Il y a dans l'histoire des illustrations des « Triomphes », a ajouté M. Müntz, un enseignement fécond : nous y apprenons que plus le programme élaboré par le poète est précis, moins il favorise l'essor de l'imagination chez les artistes chargés de l'interpréter. Rien, à cet égard, de plus probant qu'un parallèle entre Dante et Pétrarque.

Les illustrateurs de la « Divine Comédie » ont, pour l'immense majorité, fait fausse route par cela même que les tableaux du Dante étaient trop voulus, ses injonctions trop tyranniques.

Pétrarque, au contraire, en évitant de donner à ses « Triomphes » une forme trop arrêtée, a piqué l'émulation de ses interprètes, ainsi qu'il ressort de la très riche collection du prince d'Essling. La latitude qu'il leur a laissée a donc été pour eux un élément de progrès.

Bibliographie. — Les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* ont trouvé encarté, dans la livraison de janvier, un prospectus relatif à la « Bibliothèque des bibliographies critiques publiée par la société des Etudes historiques avec le concours des écrivains les plus compétents ». Nous ne pouvons que recommander cette très utile publication dont les trois fascicules suivants, sans compter l'introduction, ont déjà paru : *La Prise de la Bastille*, par Frantz Funck-Brentano ; l'*Industrie en France avant 1789*, par Germain Martin et *Bossuet*, par Charles Urbain. Rappelons que toutes les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Gaston Duval, archiviste-paléographe, Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully. Paris.

Sermon inédit de saint François de Sales. — Le P. Eugène Griselle, S. J., a publié dans la *Revue des sciences ecclésiastiques*, de décembre dernier, et fait tirer à part un *Sermon inédit de saint François de Sales pour le premier jour de l'an (1612)*. Le manuscrit autographe est conservé à Beauvais (Oise). Le P. Griselle qui doit

cette intéressante communication à M. le chanoine Renet, donne à la fois le texte latin et la traduction française littérale de ce sermon.

L'Amateur d'autographes nous apprend que M. Maurice Tourneux a achevé de dresser la seconde table de la première série de cette intéressante et indispensable publication. Cette table qui comprend 800 fiches (années 1875 à 1892) sera adressée gratuitement aux souscripteurs à la première année de l'*Amateur d'autographes ;* elle paraîtra très prochainement.

Deux victimes de la terreur. — Sous ce titre, M. Casimir Stryienski, vient de publier à la librairie Girard et Villerelle, la touchante histoire de la Princesse Lubomirska et de Madame Chalgrin, fille de Joseph Vernet.

Cette histoire, écrite d'après des documents conservés aux Archives nationales et aux Archives des Affaires étrangères, est racontée par l'érudit éditeur de Stendhal avec un charme séduisant. Ces monographies intimes, dans lesquelles M. Casimir Stryienski a consigné nombre de renseignements curieux et inédits présentent autant d'attrait que des mémoires. On y a joint un portrait de la princesse Rosalie Lubomirska reproduit d'après une miniature du musée Czartoryski.

Les Aquarelles de « Salammbô ». — L'exposition des 52 aquarelles originales de Georges Rochegrosse ayant servi à l'illustration de *Salammbô,* que vient de publier la librairie A. Ferroud, aura lieu, à la Galerie Georges Petit, les 1er, 2 et 3 mars. L'exposition particulière aura lieu le 1er, de 2 heures 1/2 à 5 heures 1/2; l'exposition publique, le 2, de 10 heures 1/2 à 5 heures 1/2 ; la vente aura lieu, le 3 mars, à 3 heures.

Nécrologie. — Nous avons le profond regret d'annoncer la mort de M. Tobie-Gustave Herpin, commandeur de l'ordre du Christ du Portugal, chevalier de plusieurs ordres étrangers, décédé le 3 février à l'âge de 80 ans.

M. T.-G. Herpin était un bibliophile des plus distingués; il s'était attaché particulièrement à réunir dans sa bibliothèque les éditions originales des poètes du XVIe siècle.

Nous adressons à sa veuve et à ses enfants l'expression de nos regrets les plus vifs et les plus sincères.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Répertoire bibliographique des principales revues françaises pour l'année 1898, rédigé par D. JORDELL, donnant la nomenclature des articles de fonds et mémoires originaux publiés dans 257 revues de l'année 1898 : 1° par ordre alphabétique des matières ; 2° par ordre alphabétique des noms d'auteurs. 2e année. *Paris, librairie Nilsson, Per Lamm, successeur,* gr. in-8 à 2 colonnes. (18 fr.)

— Le Thresor du Soñet. — PHILIBERT BUGNYON. I. Les Erotasmes de Phidie et Gelasine (120 sonnets). *Lyon, chez M. Hugues Vaganay,* in-8 écu.

La seconde partie de l'œuvre de Ph. Bugnyon (*Sonnets liminaires et autres*) est sous presse. Tiré à 125 ex. numérotés. (10 fr.)

Publications de luxe.

Chez F. Champenois et H. Piazza et Cie :

— Le Pater. Commentaire de l'oraison dominicale, écrit et illustré de 25 grandes compositions en couleur, par A. MUCHA. In-4 colombier.

Il a été tiré : 10 ex. (nos 1 à 10) sur Japon, contenant une aquarelle originale de A. Mucha, une suite en couleurs sur Japon et une suite en noir sur Chine (400 fr.), *souscrits* : 50 ex. (nos 11 à 60) sur Japon, avec une suite en couleurs sur papier spécial à la forme du Marais et une suite en noir sur Chine (300 fr.) ; 50 ex. (nos 61 à 110) sur Japon, avec une suite en couleurs sur papier spécial à la forme du Marais (250 fr.) ; et 400 ex. (nos 111 à 510) sur papier à la forme du Marais (100 fr.).

Chez Armand Magnier :

— TH. VILLARD. — Les Fleurs à travers les âges et à la fin du XIXe siècle. Avec reproductions en couleurs d'aquarelles de Madeleine Lemaire. Préface de Jean Aicard. In-4.

Tiré à 1.000 ex., savoir : nos 1 à 100, ex. sur pap. du Japon, avec une double suite des illustrations et une page ornée d'une petite aquarelle originale et inédite de Madeleine Lemaire (250 fr.) : nos 101 à 150, ex. sur pap. de Chine, avec une double suite des illustrations et une page ornée d'une petite aquarelle originale et inédite de Madeleine Lemaire (175 fr.) ; nos 151 à 1.000, ex. sur pap. vélin du Marais (100 fr.).

Publications diverses.

— Ch. Renouvier. — Victor Hugo, le philosophe. *Paris, Armand Colin et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— Eugène Gilbert. — En marge de quelques pages. Impressions de lecture. Préface par le Vte de Spoelberch de Lovenjoul. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— P.-J. Proudhon. — Commentaires sur les Mémoires de Fouché, suivis du parallèle entre Napoléon et Wellington. Manuscrits inédits publiés par Clément Rochel. *Paris, Paul Ollendorff*, gr. in-8 carré (7 fr. 50).

— Paul Bourget, de l'Académie française. — Œuvres complètes. Critique Tome II. Etudes et portraits. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8. (8 fr.)

Il a été tiré, en outre, 100 ex. sur pap. de Hollande (16 fr.) ; 10 ex. sur pap. du Japon (32 fr.) ; 10 ex. sur pap. de Chine (32 fr.).

— Maurice Girod de l'Ain. — Vie militaire du général Foy. Ouvrage accompagné de deux portraits en héliogravure, six cartes et trois fac-similés d'autographes. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8 cavalier (12 fr.)

— Lucien Pérey. — Figures du temps passé. XVIIIe siècle. *Paris, Calmann Lévy*, gr. in-18 (3 fr. 50.)

Il a été tiré, en outre, 5 ex. sur pap. de Hollande (12 fr. 50).

— Jules Truffier. — Poésies. Ouvertures et intermèdes. — La Cour et le Jardin. — L'Arc-en-ciel de la Rampe. Avec un portrait par Alberte Thomsen. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 51e livraison : Jules Chéret : Troisième panneau sans texte « *La Pantomime* » (Imp. Chaix). — Mucha : Affiche pour le « *Papier à cigarettes Job* » (Imp. Champenois). — Barcet : Affiche pour le « *Théâtre Pompadour* » (Imp. Ch. Verneau). — A. de Riquer : Affiche espagnole pour la « *Maison A. et E. Napoléon* », photographes à Barcelone.

La livraison de mars contiendra une prime de Berthon réservée aux abonnés.

— Lucien Pinvert, docteur ès lettres. — Lazare de Baïf (1496(?)-1547). *Paris, Albert Fontemoing*, gr. in-8 (3 fr.).

Publications sous presse

Librairie L. Conquet (L. Carteret et Cie, succrs) :

— GEORGES RODENBACH. — Bruges-la-Morte. 43 compositions originales d'après nature, dessinées et gravées sur bois par H. Paillard. In-8.

Il sera tiré 200 exemplaires, savoir : nos 1 à 50, ex. sur pap. de Chine, avec le tirage à part sur Chine de toutes les compositions (200 fr.); nos 51 à 200, ex. sur pap. vélin du Marais (100 fr.).
Annoncé pour paraître fin février.

Librairie Alexis Rouquette :

— THÉOPHILE GAUTIER. — Celle-ci et celle-là ou le Jeune-France passionné. Préface par Maurice Tourneux. Illustré de 30 compositions dessinées et gravées à l'eau-forte par François Courboin et tirées en deux tons dans le texte. In-8.

Le nombre du tirage, qui sera restreint, n'est pas encore fixé.

— MAURIE CLOUARD. — Documents inédits sur Alfred de Musset. — Ses portraits. — Alfred de Musset et George Sand. — Index bibliographique. — Quelques œuvres inédites ou peu connues d'Alfred de Musset. — Notice bibliographique sur sa correspondance. — Alfred de Musset bibliothécaire du Ministère et lauréat de l'Académie. Orné de 8 portraits ou fac-similés hors-texte. In-8.

Tiré à 40 ex. sur pap. de Hollande (20 fr.) et à 310 ex. sur pap. vélin (10 fr.).

A PROPOS

D'UN

EX-LIBRIS FRANÇAIS

DU TEMPS DE FRANÇOIS Ier

M. Dujarric-Descombes, correspondant à Périgueux du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, a donné plus d'une preuve de la sagacité avec laquelle il étudie les vieux livres et les documents relatifs à l'histoire de l'imprimerie (1). Il vient de me communiquer la photographie d'un *ex-libris* qu'il a remarqué à l'intérieur d'un volume de la bibliothèque municipale de Périgueux (édition du *Cornu copiœ* de Perotti, datée de 1529). M. Dujarric-Descombes a pensé que cette pièce méritait d'être particulièrement signalée à l'attention des bibliophiles. Il suffit de jeter les yeux sur le fac-simile ci-joint pour reconnaître qu'il ne s'est pas mépris sur l'intérêt de sa trouvaille.

La pièce dont il s'agit consiste en un morceau de papier, haut de 142 millimètres et large de 94, dont la

(1) Dans cet ordre d'études nous pouvons citer les deux mémoires dont voici les titres : *Maistre Jehan Carant, prototypographe de la ville de Périgueux* (Paris, 1893, in-8) ; *Les livres en Périgord avant l'introduction de l'imprimerie* (Périgueux, 1899, in-8).

partie inférieure est occupée par une image de saint Jean (1) empruntée à un livre d'heures. Au-dessous de cette image se lisent huit lignes imprimées en caractères gothiques :

¶ Johannes Bertaudus Petragoricus
Turris Albe alunnus : ducatus
Engolismensis : hujus ce ope=
ris possessor
Ad lectorem distichon.
Bacchica gymnate (2) persolvam munera vitis,
Ad me si redeat perditus iste liber.
¶ Bon vouloir.

Un volume muni de cette inscription ne pouvait être ouvert sans qu'on fût averti qu'il appartenait à Jean Bertaud, de Périgueux, originaire de la Tour Blanche au duché d'Angoulême, et que, s'il était perdu, celui qui le rapporterait au légitime propriétaire pouvait s'attendre à savourer la liqueur de Bacchus.

Quel était cet amateur de livres, qui faisait servir la poésie et la gravure à la conservation de sa bibliothèque? Nous pouvons répondre à cette question, grâce à un charmant volume intitulé : *Encomium trium Mariarum,* dont Jean Bertaud est l'auteur, et que celui-ci a fait imprimer à Paris en 1529, avec beaucoup de recherche et dans des conditions assez originales (3). Les exemplaires qui nous en sont parvenus se présentent dans deux états différents :

(1) Il y en a une épreuve au haut du feuillet l. II dans les Heures des trois Maries, dont il va être question au cours de cette notice.

(2) Sans doute pour *gymnaste.*

(3) Ce livre a déjà été signalé par Brunet (*Manuel,* t. I, p. 814) et par MM. de Roumejoux, de Bosredon et Villepelet, dans la *Bibliographie générale du Périgord,* t. I, p. 42-44.

¶ Johannes Bertaudus Petrag.
Turris albe alumnus: ducatus
Engolismensis: huiusce ope-
ris possessor
Ad lectorem distichon.
Bacchica gymnate psoluam munera vitis.
Ad me si redeat perditus iste liber.
¶ Bon Vouloir.



PREMIER ÉTAT

Les deux états se distinguent surtout par le titre général mis en tête du livre. Voici le titre imprimé pour les exemplaires du premier état :

ENCOMIUM || trium Mariarum, cum earundem cultus defensione adversus || Lutheranos, solennique missa et officio canonico, in qui || bus omnibus desideres nihil, emissum opera et industria || Joannis Bertaudi Petragorici, utriusque juris licentiati, Tur || ris Albæ in ducatu Engolismensi alumni, auspiciis augustis || simæ principis Joannæ Aurelianensis, Gyveriensium domi || næ ac comitis du Barcq.
(La marque du *Prelum Ascensianum.*) Venundatur Jodoco Badio et Galeoto a Pratis.

L'ouvrage, précédé d'une approbation de la Faculté de théologie de Paris (1er septembre 1529) et d'un privilège du parlement (11 du même mois) se compose en réalité de trois livres distincts : 1° Eloge des trois Maries, proprement dit ; 2° Office des trois Maries ; 3° Traité de la parenté de saint Jean-Baptiste avec les filles et les petits-fils de sainte Anne.

I. — *Encomium trium Mariarum.* Fascicule de 18 feuillets in-quarto, en trois cahiers *a, b, c.* Impression en caractères romains. L'ouvrage est dédié à Claude de Longwy, évêque de Langres, et à Jeanne d'Orléans, dame de Givry et comtesse de Bar, par l'entremise de laquelle l'auteur espérait obtenir la protection de Marguerite, la reine de Navarre. Une épigramme d'un belge nommé « Joannes Amplexor » nous apprend que Jean Bertaud, né à la Tour Blanche, avait étudié les lettres à Paris et le droit à Toulouse. A la fin de cette première partie, l'imprimeur a ajouté quelques lignes pour vanter le talent de Jean Bertaud et pour annoncer que l'*Encomium* sera suivi des Heures des trois Maries. La dernière page

de l'*Encomium* nous offre en effet le titre du morceau suivant : *Sequitur officium trium filiarum beatœ Annœ.*

II. — Les mots qui viennent d'être cités sont le seul titre de l'Office qui commence sur la page faisant face au fol. XVIII v° de l'*Encomium*, et qui constitue la deuxième partie du volume. Il consiste en 60 feuillets appartenant à huit cahiers signés A (1), e, f, g, h, i, k et l. Impression en gros caractères gothiques, du type employé pour les missels in-folio. Dans ces huit cahiers se trouvent les Heures suivies de la Messe (*Missa trium filiarum dive Anne*) et d'une prière en neuf strophes de 8 vers chacune :

Très devote oraison des troys Maries en françoys :

Troys seurs de très noble lignage
Par ce nom Maries nommées,
Chascun doibt à vous de couraige
Recourir pour voz renommées
. . . .

A la suite de l'Office, Jean Bertaud inséra un double feuillet contenant d'abord l'épitaphe en vers latins qu'il avait composée pour le tombeau du premier président Jean de Selve, enterré le 11 décembre 1529 dans l'église de Saint-Nicolas de Paris; puis deux prières en l'honneur de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'évangéliste; enfin, deux distiques pour annoncer la troisième et dernière partie de l'ouvrage.

III. — Cette troisième partie s'ouvre par un titre des plus pompeux.

(1) L'Office devait d'abord former un livret indépendant, avec une série particulière de signatures. Après qu'on eut imprimé le premier cahier, en lui donnant A pour signature, on jugea à propos de souder intimement l'Office à l'*Encomium*. Dans quelques exemplaires on superposa la lettre *d* à la signature A; les cahiers suivants ont reçu les signatures *e-l* dans tous les exemplaires.

DIVINARUM || humanarumque rerum peritissimi, juris utriusque professoris || eximii, domini Joannis Bertaudi Petragorici Turris Albæ in || ducatu Engolismensi alumni, de cognatione sacerrimi Joan || nis Baptistæ cum filiabus & nepotibus beatæ Annæ libri || tres, ab eodem expurgati et emuncti, in quibus de agnatio || ne et cognatione, affinitate et consanguinitate ac virginita || te vivendique formula, summo studio solertique cura, pleraque per || lucida ac plusquam aurea, idem dominus Bertaudus perbelle et ada || mussim exaravit; auspiciis augustissimæ principis Joannæ || Aurelianensis, Gyveriensium dominæ ac comitis de Barcq.

Il serait difficile d'analyser les trois livres de cette interminable dissertation, farcie de toutes sortes de citations, au milieu desquelles se remarque un renseignement relatif à la biographie de l'auteur. A propos d'un passage de Baldus, dans lequel Barthole est qualifié de *assessor,* Bertaud s'interrompt ainsi pour nous apprendre le lieu et la date de sa naissance : « Cette magistrature d'*assesseur,* autrement dite de *sénéchal,* je l'ai obtenue en 1521, à peine âgé de 19 ans, pour l'exercer à la Tour Blanche (1), mon lieu de naissance. Je naquis, en effet, le 18 juillet 1502, comme mon père Jacques Bertaud l'a marqué de sa main sur son journal tenu avec grand soin :

...Quem assessoris magistratum (senescallum aliter appellant) apud Turrim Albam, solum mihi natalitium, in ducatu Angolismensi, sum assecutus, vix dum annos novemdecim natus, ex temporis annotatione, a Christo passo, vicesimo primo post sesquimillesimum. Ortum enim meum si quis roget et ætatem deposcat, decima octava mensis julii, die

(1) La Tour-Blanche, Dordogne, arrondissement de Ribérac, canton de Verteillac. Cette localité est encore marquée sur la carte de Cassini comme une enclave du duché d'Angoulême dans le Périgord. C'était un domaine de la famille de Bourdeille, dont Brantôme a parlé plus d'une fois. Voir l'édition de Lalanne, t. X, p. 47, 48, 61 et 137.

jovis post medium noctis conticinium, ante punicantem auroram, inter secundam et tertiam natus sum, anno post sesquimillesimum secundo, ut pientissimus nec minus prudens pater meus Jocobus Bertaudus chirographo suo adnotavit, vir sane probus & bonus, ut omnes qui eum norunt attestantur, mihique ob singularia in me beneficia summo semper habendus in precio, & pro quo vel cœlo dignis precariis adeo contendero ut inter fœlices indigetes agat ; qui, uti in rebus reliquis accurata erat diligentia, ita suorum liberorum ortus, etiam ad temporis articulum, perquam scite annotabat (1).

Entre autres digressions, il convient de citer les arguments que Bertaud fait valoir pour montrer que les bâtards, pourvu qu'ils aient reçu une éducation libérale, ne doivent pas être exclus de la bonne société : « Nothos et naturali tantum toro procreatos, dummodo liberaliter instituantur, a vitæ probitate & eruditionis excellentia excludi minime (2). » Cette thèse n'était pas déplacée dans un livre dédié à la sœur naturelle de François Ier, dont il sera question un peu plus loin.

De telles digressions sont assurément des défauts de composition ; mais nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre. Ce sont peut-être les seuls passages dont la lecture ait un peu d'intérêt pour nous. Il en faut dire autant des hors d'œuvre qui sont au commencement et à la fin de la dissertation, savoir :

Au fol. II, pièce de vers en l'honneur de Jeanne d'Orléans, « la présidente des Grâces » (*Charitum præses*).

Au fol. LXXI, une autre pièce de vers adressée à la même princesse.

(1) Liber II, fol. XXXVII.

(2) Fol. LXXXI v°. — Josse Bade, dans l'épître qu'il a mise à la fin du volume, appelle l'attention sur différents morceaux du livre de Bertaud et notamment sur « [ea]quæ nothorum seu bastardorum jura et ad domum paternam admissionem declarent. »

Au fol. LXXII, un « octostichon asclepiadeum » dédié à Claude de Longwy, évêque de Langres.

Au fol. LXXII v°, une épître adressée le 13 décembre 1529 à François de Marcillac (1), premier président du parlement de Rouen, qui avait épousé Madeleine de Selve.

Au fol. LXXIII v°, une autre épître du 5 décembre 1529, dont le destinataire était un cordelier, le père Nicolas Grand, qualifié de *studens regius* (2). Sous prétexte que l'ordre des Cordeliers comptait parmi ses affiliés un certain Gui de Bourdeille, neveu du cardinal Hélie de Bourdeille, Bertaud expose tout au long la fabuleuse généalogie de la maison de Bourdeille, en remontant jusqu'à Antenor, roi des Francs. Cette digression, malgré sa longueur, n'était qu'un abrégé de ce que l'auteur se proposait de développer dans un livre appelé l'*Arbre de Japhet* (3). Pour tenir lieu de cet Arbre de Japhet, il ne serait peut-être pas inutile de remettre en lumière et d'annoter les pages que Bertaud a consacrées à l'histoire de la maison de Bourdeille.

Notre auteur avait des raisons toutes particulières pour s'intéresser à cette généalogie. La Tour Blanche, où il était né et où il exerçait les fonctions de sénéchal, était un des principaux domaines des Bourdeille. Ce fut à la Tour-Blanche que se célébrèrent les « noces somptueuses et magnifiques (4) » des parents de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme ; ce fut là aussi peut

(1) Sur ce magistrat, voir Floquet, *Histoire du parlement de Normandie*, t. I, p. 464.

(2) « Venerabili admodum patri Nicolao Grandi, viro sane quam religioso, theologoque absolutissimo et studenti regio. »

(3) « Cœterum majora peneque incredibilia de eadem Burdeliorum familia in Arbore nostra Japhet, quam aliquando Deo dante emittemus, exprompsero. Fol. LXXVIII.

(4) *Œuvres de Brantôme*, éd. de Lalanne, t. X, p. 47.

être que naquit le célèbre « conteur. » La rédaction de Jean Bertaud est probablement la plus ancienne version qui subsiste des traditions fabuleuses se rapportant aux origines de la famille de Bourdeille (1).

Mais il ne faut pas abuser des digressions comme le fait l'auteur des écrits que j'analyse.

L'ouvrage se termine par une épître de Josse Bade, qui vante en termes un peu hyperboliques le caractère et la science de Jean Bertaud, en même temps que la distinction et la libéralité éclairée de Jeanne d'Orléans, princesse digne d'être appelée la dixième muse et la quatrième grâce : « dominam Joannam Aureliam, faustissimam literarum literatorumque ac omnium vere nobilium præsidem : si enim ad ingenii ejus dexteritatem, sermonis leporem, morum decentiam & vitæ omnis charites seu gratias aspexeris, Musarum illam decimam ac Charitum quartam, merito censueris. (2) »

Voilà un témoignage précieux à recueillir sur l'éducation qu'avait reçue la sœur de François Ier et de Marguerite d'Angoulême et sur les goûts littéraires d'une princesse, dont le nom et les armes (3) reviennent plus d'une fois dans le livre de Jean Bertaud. Cette Jeanne d'Orléans, fille naturelle de Charles, comte d'Angoulême, et d'Antoinette de Polignac, légitimée en 1501, reçut de François Ier en 1523 le comté de Bar-sur-Seine ; elle épousa Jean de Longwy, seigneur de Givry. C'est ainsi qu'elle était la belle-sœur de l'évêque de Langres, Claude de Longwy, l'un des patrons de Jean Bertaud.

(1) Le savant éditeur des Œuvres de Brantôme fait allusion à ces traditions d'après l'ouvrage du P. François Dinet publié en 1648. Voir *Brantôme, Sa vie et ses écrits*, publié pour la Société de l'histoire de France par L. Lalanne, p. 1 et 2.

(2) Fol. LXXXI, v°.

(3) D'Orléans avec un filet brochant sur le tout, parti de Longwy, d'azur à la bande d'or.

A la suite de l'épître de Josse Bade, une note rappelle les trois parties dont l'ouvrage se compose et fait connaître le nom de l'imprimeur et la date de l'impression :

Habes itaque, lector, tria aurea sane opuscula, ex domini Joannis Bertaudi Petragorici, Turris Albæ in ducatu Engolismensi alumni, officina, Encomium videlicet trium filiarum divæ Annæ, Horarium et Missale earumdem officium, et de cognatione divi Johannis Baptistæ, cum eisdem et earumdem liberis, libellos treis quæ omnia imprimebat Jodocus Badius Ascensius, jam finem prospectans, ad X kalendas decembris 1529.

La dernière page a été remplie par la marque du *Prelum Ascensianum* et par l'indication de la maison où le livre se vendait : « Vœnundantur hæc tria emuncta sane et multum pia D. Joannis Bertaudi Petrogorici opuscula, in ædibus Jodoci Badii, ubi impressa sunt. »

L'illustration du volume est assez abondante ; mais elle manque d'unité et n'est guère originale. La plupart des gravures sont empruntées à d'anciens livres d'heures et portent la trace de nombreux tirages antérieurs. Dans cette catégorie je ne vois à citer que le grand tableau de la cour céleste (1) qui avait été primitivement employé par le Petit Laurens pour son édition de l'Ordinaire des chrétiens.

Comme appartenant en propre au livre de Jean Bertaud il faut mentionner :

1° Les armes de Claude de Longwy, évêque de Langres, et celles de sa belle-sœur Jeanne d'Orléans ; les unes et les autres sont accompagnées de la devise de Jean Bertaud : BON VOULOIR, que nous avons déjà remarquée sur l'*ex-libris ;*

(1) Au verso du fol. XIII.

2° Une gravure représentant Zacharie et Elizabeth avec leur enfant (frontispice de la IIIe partie);

3° Une gravure représentant Joseph et l'enfant Jésus, l'un avec une cognée, l'autre avec un compas (verso de ce frontispice);

4° Une gravure due au même artiste que les deux précédentes et représentant la famille des trois Maries, avec la devise de l'auteur BON VOULOIR trois fois répétée; au bas du tableau, les armes de l'auteur, écu chargé de 7 étoiles (4, 2, 1); dans les angles du haut, les armes de Jeanne d'Orléans et celles de l'évêque de Langres, soutenues par des anges agenouillés (au verso de ce frontispice et sur le fol. XXXIX de la IIIe partie);

5° Une très jolie gravure au trait, dans le style de Geofroy Tory, représentant également la famille des trois Maries (fol. VI v° et XVIII v° de la Ire partie et fol. l. V v° des Heures). Une reproduction de cette gravure a été insérée par M. Rahir dans le *Bulletin mensuel* de la librairie Damascène Morgand (février 1900, p. 6).

A la description qu'on vient de lire se rapporte l'exemplaire du livre de Jean Bertaud conservé, à la Bibliothèque Nationale, sous la cote H. 1010 de la Réserve.

Nous connaissons quatre exemplaires dans lesquels la souscription finale est ainsi libellée :

Vœnundantur hæc tria emuncta sane et multum pia || D. Joannis Bertaudi Petragorici opuscula, in || ædibus Jodoci Badii, ubi impressa sunt, et a Ga || leato a Pratis in magno apud Parrhisios palatio.

Bibl. nat., Réserve, H. 1009.

Bibl. Mazarine, nos 12794, 19159 et 19160.

SECOND ÉTAT

Il ne diffère du premier que par le fontispice sur lequel la marque du *Prelum Ascensianum* est remplacée



par un grand tableau d'une composition très originale. Le graveur y a représenté la Sainte Vierge avec toute sa famille. L'auteur du livre est agenouillé dans un coin du tableau ; son écu aux sept étoiles est près de lui, entouré d'une grande couronne sur laquelle se lit le nom de *Johannes Bertaudus*. Dans le haut du tableau, deux cartouches portant la devise BON VOULOIR, et deux anges soutenant l'écu aux sept étoiles. Au bas, à droite, le graveur a mis pour marque une petite croix à double traverse.

Au-dessus de cette belle gravure on lit un titre tout à fait différent de celui qui a été reproduit au commencement de la présente notice :

ENCOMIUM || Joannis Bertaudi Petragorici, Turris Albæ in ducatu En || golismensi alumni, de cultu trium Mariarum adversus Lu || theranos, cum missa selenniore et officio canonico earundem ; || auspiciis augustissimæ principis Joannæ Aurelianensis, Gy || veriensium dominæ ac comitis du Barcq.

La Bibliothèque nationale (Réserve, H. 717) possède un exemplaire de cet état, imprimé sur papier. A la bibliothèque Mazarine il y en a un tiré sur vélin, dont la conservation est irréprochable. La gravure du fol. II verso de la dernière partie en a été soigneusement enluminée. Un autre exemplaire sur vélin est passé en Angleterre (1).

La pièce découverte par M. Dujarric-Descombes est peut-être le plus ancien *ex-libris* français qui ait été signalé. Puisque j'ai été amené à le faire connaître aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*, je crois pouvoir mentionner à cette occasion un des plus curieux et anciens

(1) Brunet, *Manuel*, t. I, col. 814.

ex-libris de la Bibliothèque nationale. Il se trouve au commencement d'un volume in-folio (n° M. 221 de la Réserve), dans lequel sont reliés quatre ouvrages relatifs aux institutions de la Bavière, publiés de 1514 à 1520.

Contre le premier plat du volume est fixée une grande image, gravée et coloriée, sur laquelle le possesseur est représenté à genoux, avec ses deux fils, aux pieds du Christ en croix. Au haut, au bas et sur les côtés de la gravure se lisent des versets empruntés aux psaumes et au livre de Tobie. Au-dessous du verset qui occupe la marge inférieure du feuillet, la possesseur du livre a fait imprimer son nom et la date de sa naissance, avec les noms et les dates de naissance de ses deux fils :

Liber Christ. Scheurli J. U. D., qui natus est 11 novembis 1481. || Filii vero Georg. 19 aprilis 1532, et Christ. 3 augusti.

Tel est l'*ex-libris* du célèbre professeur Christophe Scheurl, né à Nuremberg le 11 novembre 1481, et mort le 14 juin 1542, auquel l'*Allgemeine deutsche Biographie* (2) a consacré un long article.

L. Delisle.

(2) T. XXXI, p. 145-154.

UNE

LETTRE D'ALFRED DE VIGNY

Le drame du comte Alfred de Vigny, *la Maréchale d'Ancre,* fut représenté sur le théâtre royal de l'Odéon, le 25 juin 1831 ; le livret en parut la même année à Paris, chez Charles Gosselin.... [et] Barba.... (in-8, pp. xij-142). En tête, un frontispice non signé, de Tony Johannot, représente la scène dernière de l'acte V, la Maréchale montrant de Luynes à son fils, lui disant : *Regardez bien cet homme.* Le volume sort de l'imprimerie de Cosson, rue Saint-Germain des Prés, n° 9.

L'exemplaire de M. C. de Mandre offre cette particularité d'être celui qu'avait donné Alfred de Vigny à sa femme ; en effet, on lit sur le faux-titre :

For my dearest Lydia

ALFRED.

Or, l'on sait que Vigny, ayant rencontré à Pau une jeune anglaise distinguée, Miss Lydia Bunbury, l'épousa. Cette union ne fut pas d'ailleurs sans nuages.

Ce même volume renferme également une lettre adressée au Baron Taylor, qui fut l'un des plus chauds patrons de Vigny ; elle est relative à ce fameux *Othello* qui, représenté en 1829, le 24 octobre, à la Comédie-Française, fut l'objet des attaques, non seulement des vieux critiques classiques, comme Etienne et Andrieux, mais même des interprètes comme Michelot et Mlle Mars :

Encore un sacrifice, mon cher Taylor, — le second acte n'aura besoin décidément que d'une décoration, celle du port de Chypre comme vous l'avez si parfaitement improvisée avec un corps de garde à droite et la citadelle à gauche. Seulement il faudra précieusement conserver le passage du Héraut d'armes suivi du peuple. Il est jeté là pour séparer la sortie d'Othello et d'Yago de leur rentrée et suppléer aux changemens de décoration.

Adieu, mon ami, vous m'avez ravi ce matin par vos conceptions si poétiques et si colorées, ce miroir est charmant.

Tout-à-vous

Alfred de VIGNY.

Monsieur
Le Baron TAYLOR
Rue de Bondy — 46
Paris.

P. c. c.

HENRI CORDIER.

DOCUMENTS INÉDITS

SUR

GUILLAUME FICHET

ET SA FAMILLE

Malgré les très consciencieuses et très heureuses recherches de M. Jules Philippe (1), la biographie de Guillaume Fichet, le célèbre introducteur de la typographie à Paris et en France, présente encore beaucoup d'incertitudes et de nombreuses lacunes. Ainsi, pour ne parler que de sa famille, les noms de son père et de sa mère sont ignorés, le nombre de ses frères n'est pas déterminé, et l'un d'eux seulement est identifié avec certitude. Pour la fixation de son lieu d'origine (Le Petit-Bornand) on est obligé de se contenter des renseignements indirects, en partie inexacts et par suite peu sûrs, fournis par un érudit du commencement du siècle (2). La date de sa naissance (16 septembre 1433) est connue,

(1) Jules PHILIPPE, *Guillaume Fichet, sa vie, ses œuvres, introduction de l'imprimerie à Paris*, Annecy, 1892, in-8.

(2) GRILLET, *Dictionnaire historique des départements du Mont-Blanc et du Léman*, Chambéry, 1807, t. I, p. 398-399. Après avoir invoqué et approuvé le témoignage de Charles-Auguste de Sales, qui fait naître Fichet « au village *du Crêt* », il parle, un peu plus loin, des « archives de l'ancienne maison Fichet » qui « prouvent littéralement » que le prieur de Sorbonne est né au *Petit-Bornand*.

il est vrai, mais, par une fatalité singulière, un accident en a jusqu'ici rendu la vérification impossible. Il semble cependant qu'on puisse la tenir pour certaine. Elle avait été mise, on ne sait par qui (1), dans une note, à la fin de l'un des manuscrits de l'ancien fonds de Sorbonne, qui ont appartenu à Guillaume Fichet, mais ce manuscrit n'a pu être retrouvé, le numéro sous lequel il est conservé à la Bibliothèque nationale ayant été mal transcrit ou plus probablement mal imprimé (2).

Voici, au demeurant, comment M. Jules Philippe fait connaître, sur ces quelques points, le résultat de ses recherches et aussi l'état de la question :

« Guillaume Fichet, dit-il, n'a pas eu la précaution d'ajouter à la mention de la date de sa naissance, l'indication du lieu où il avait vu le jour ; et on ne trouve nulle part cette indication formulée d'une manière absolument précise. Mais de divers témoignages, reposant sur des données sérieuses, il résulte que Guillaume Fichet est né au Petit-Bornand, en Faucigny...

« Guillaume Fichet eut plusieurs frères, et il est à présumer que l'un d'eux fut Mamert Fichet, évêque *in partibus* d'Ebron et suffragant de l'évêque de Genève, Jean-Louis de Savoie, en 1470. Nous avons lieu de croire que ce Mamert était frère de Guillaume...

« En 1490, après la mort de Guillaume Fichet, un Henri Fichet, aussi du Petit-Bornand, notaire impérial, était, au dire de Charles-Auguste de Sales, commissaire de Louise de Savoie, duchesse de Châlons. Des notes

(1) M. Philippe est allé trop loin en attribuant, dans le passage que nous rapportons plus bas, cette note à Fichet lui-même. Cf. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 151, note 4.

(2) L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. III, p. 377-378.

historiques laissées par un savant collectionneur de la Savoie, M. Montréal, désignent Henri Fichet comme frère de Guillaume... » (1).

Et c'est tout. Un seul de ces renseignements, du moins à notre connaissance, a été confirmé et précisé depuis. C'est l'avant-dernier, celui qui est relatif à la parenté de Mamert Fichet et de Guillaume. Notre confrère et ami H. Stein a trouvé, en effet, aux archives de Genève, dans les registres du conseil du chapitre, et publié dans le *Bibliographe moderne* (2), le passage suivant qui, sur ce point, lève tous les doutes :

« Veneris XVI mensis octobris 1472, dominus Guillelmus Fichet fuit receptus in canonicatu, in persona domini Ebrinensis, *fratris* ejus. »

Mamert Fichet, évêque *in partibus* d'Ebron et suffragant de l'évêque de Genève (3), était bien un frère de Guillaume Fichet, l'illustre prieur de Sorbonne.

Nous pouvons, à notre tour, confirmer, sur un point important, les conclusions de M. Philippe et combler, sur d'autres, quelques-unes des lacunes de sa biographie. Nous devons cette bonne fortune à une très obligeante communication de MM. Leclerc et Cornuau que nous tenons à remercier ici. Il nous ont permis, en effet, d'examiner à loisir un petit manuscrit de la fin du XVe siècle, dans lequel nous avons eu le plaisir de rencontrer, à côté de morceaux d'intérêt très divers,

(1) Jules Philippe, *Guillaume Fichet*, pp. 12, 14 et 15.

(2) H. Stein, *Note inédite sur Guillaume Fichet*, dans *Le Bibliographe moderne*, t. I (1897), p. 32.

(3) Il est parlé de lui dans la *Gallia christiana*, t. XVI, p. 445, mais son nom n'a pas été relevé à la table.

quatre pièces de vers sur Guillaume Fichet et sur un de ses frères appelé Jacques.

C'est à la suite de la mort de ce dernier, de Jacques Fichet — dont aucun biographe n'a encore prononcé le nom — que ces pièces ont été composées. Et Guillaume Fichet en est formellement désigné comme l'inspirateur. Elles se présentent sous la forme de chants de deuil « *lugubre carmen* », et la dernière est, en même temps qu'une épitaphe, un acrostiche sur le nom de Guillaume Fichet : GUILLERMUS FICHETII.

Les deux frères y sont alternativement mis en scène, et c'est de leur bouche qu'on apprend :

1° Que le lieu d'origine de la famille est bien Le Petit-Bornand, comme l'avait indiqué M. Philippe, « d'après des données sérieuses ». — Le présent témoignage est d'autant plus précieux qu'il émane de Guillaume Fichet lui-même, les vers ayant été faits sur sa demande;

2° Que leur père s'appelait Amédée et leur mère Jeanne;

3° Qu'ils eurent un frère appelé Mamert, ce qui concorde pleinement avec le document publié par H. Stein;

4° Que Jacques entra dans l'ordre de Saint-Dominique, contre le gré de ses parents, vint étudier la théologie à Paris, se rendit ensuite à Poitiers et à Dôle, et mourut, dans la force de l'âge, avant d'avoir atteint sa trente-cinquième année.

Nous voudrions pouvoir compléter ces renseignements et dire pourquoi Jacques Fichet s'est rendu, comme le raconte son frère, de Paris à Poitiers et de Poitiers à Dôle. Malheureusement les recherches auxquelles nous nous sommes livré n'ont donné aucun résultat; nous sommes obligé de laisser ce soin à de plus heureux que nous.

Mais à qui faut-il attribuer ces quatre pièces de vers?

Quel est l'ami auquel Guillaume Fichet a pu les demander? Il ne semble pas qu'il y ait à hésiter entre plusieurs noms ; c'est celui de Robert Gaguin qu'on doit prononcer. N'est-il pas naturel de penser, en effet, que pour pleurer dignement son frère, Fichet ait fait appel au poète de son temps qu'il appréciait le plus, poète-chroniqueur, d'ailleurs, auquel il était lié par les liens de la plus vive et de la plus étroite amitié. Fichet n'a-t-il pas déclaré que le nom de Gaguin vivrait autant que celui des Muses, et Gaguin n'a-t-il pas promis à Fichet que Paris le porterait aux nues! (1). Quel autre ami Fichet pouvait-il donc associer ainsi à sa douleur?

Si cette attribution est exacte, les vers que nous publions sont aussi intéressants pour la biographie du célèbre général des Mathurins que pour celle de l'éloquent professeur de Sorbonne.

I

Ad sepulcrum M. Ja[cobi] Ficheti lugubre carmen (2).

Si, germane, datur lacrimas sentire gementis,
Da bonus auditum, non alienus ego.
Amedeo genitore sati, genitrice sub una,
Hausimus hanc vitam, quam prior ipse fugis.
Me tibi dilectum pariter cum fratre Mamerto,
Tis amor ingemere reproba fata jubet,
Nam quem jam aspexi vultus gravitate verendum,
Corpore sublimen, pulvis et umbra jaces.
Lustra nec impleras septem, tamen occidis, alta
Volvere mente potens abdita sacra deum.

(1) A. Claudin, *Les origines de l'imprimerie à Paris. La première presse de la Sorbonne*, Paris, 1899, in-8, p. 17. Extrait du *Bulletin du bibliophile*.

(2) Fol. 78. Nous laissons à chacune des pièces les titres qu'elles ont dans le manuscrit.

Te Parvus Bornandus, te Alta Sabaudia natum,
Artibus insignem, credidit esse sibi;
Sed labor et studium, decursus mille per urbes,
Jacobe, quid prosunt? Quid vigilasse juvat?
Hec mors seva, rapax, mors nescia parcere nostris
Usibus obtruncat, et quatit hora brevis.
Si qua lege sinant subvolvi stamina Parce,
Non timeam summum pronus adire Jovem,
Non Stigha, non Manes horrebo, nec Infera Ditis,
Si te vivum credam posse referre solo.

II

Umbra

Sone tuis, Guillerme, modum singultibus. Urget
Lex data terrigenas mortis obire manus.
Fervidus (ut potui tenera pro etate) juventam
Artibus et sacris moribus institui;
Teque, pater Dominice, sequens, genitore relicto
Atque reveltanti, sub tua claustra feror.
Nil valuere preces, nil pugna indigna parentum :
Eripior, cepti certus et usque tenax.
Inde avidus studio perdiscere scita deorum
Theologos jubeor visere Pariseos.
Illic non deses, queste non invidus artis,
Centupla disserui semina grata Dei.
Non ignara fuit nostri Pictavia cursus,
Que nostrum pariter dogma benigna bibit.
Terminat hos tandem Burgundea Dola labores,
Et mihi pro meritis laurea certa tulit.
Marcet honos setenim bissenis ille diebus,
Fitque tuus subito Jacobus ecce cinis.
Nascimur et morimur fatorum lege Ficheti,
Nec meditata labunt queque parasse putas.
Parce genas merore gravi respargere frustra,
Fixa suo veniunt ordine fata viris.
Si tamen insedit nomen distendere fama,
Vel populo excelsis festibus esse metu,

Ut facis, id est felix, id est fervens ito ; merentes
Sors sublime locat, deicit usque pigros.
Deducant longeva tibi sua pensa Sorores,
Et memor usque mei, frater amice, vale.

III

Guillermus Ficheti

Ergo perpetuo si sic desertus habebor,
Sunt heu ! sunt nostra tristia secla nimis.
Huc, huc ferto pedem, lumen deflecte viator,
Exemplaque pio certa pericla cave.
Jacobus hoc tumulo, ardens religionis amator,
Dormit, et expectat Judicis ora sui.
Doctus ad integrum, florensque virentibus annis,
Spes erat extendendi ordinis una sui.
Nunc defunctus abest, teneat modo (1) sospes in evum
Summi regna patris, hec sibi sola quies.

IV

Epitaphium fratris Jacobi Ficheti, de ordine Fratrum Predicatorum, in theologia magistri, cujus capitales littere nomen designant ejus qui, ut superiores et sequentes versus fierent, precatus est actorem.

Gressum qui transis, paulisper sistere cures,
Uerbaque frigenti marmore sculpta lege.
Intus ab exilio mundi revocatus habenis
Leti perstringor, qui modo liber eram ;
Lucis iter sumpsi, natus genitrice Johanna,
Est sator Amedeus, est nunc Dola (2) solum.
Relligionis amans, Dominici castra sequtus,
Merentem asprevi, raptus ab ede, patrem.

(1) « Ineus », dans le manuscrit.
(2) « Boia », dans le manuscrit ; la lecture « nunc » n'est pas très sûre ; il faut, pour ces deux mots supposer une erreur de copiste,

Uita fuit (pro posse) sacris data legibus. Unde
Sum studium missus Parisiense sequi.
Ferbuit ars subito, sensit Pictavia flammas,
Inde caput lauro Dola virere dedit.
Conditur huic busto, bissena luce, cadaver,
Horrenda expectans rostra futura Dei.
Ecce vides quid vanus honos, quid gloria prosit!
Trita suis marcet vermibus esca caro.
I nunc, precipiti conquire numismata questu,
Intereunt raptim queque pararis. Abi.

Finis

C. COUDERC.

LE "ROLLIN" DE L'EMPEREUR

La note que j'ai publiée dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 décembre 1899, relativement à l'*Histoire romaine*, de Rollin, que l'Empereur avait emportée à Saint-Hélène, a donné des résultats. J'ai reçu de M. Frédéric Masson et de M. le marquis de Luppé, deux communications des plus intéressantes, que je m'empresse de reproduire ci-dessous. La première explique par suite de quelles circonstances Napoléon Ier se trouvait en possession de cet ouvrage pendant sa captivité ; la seconde porte à quatre le nombre des volumes de ce fameux « Rollin » que nous savons actuellement conservés soit dans un dépôt public, soit dans des collections particulières. Que MM. de Luppé et Frédéric Masson veuillent bien trouver ici l'expression de notre gratitude pour l'empressement qu'ils ont mis à répondre à notre appel. Je suis convaincu que leur exemple sera suivi, et peut-être un jour parviendrons-nous à reconstituer entièrement le « Rollin » de l'Empereur. Voici ces deux lettres :

Monsieur,

Je vous suis très reconnaissant de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre intéressante brochure. Le livre que possède M. Gabriel Hanotaux mérite à tous les points de vue d'être décrit et il est à coup sûr intéressant de rechercher les tomes dispersés de cette *Histoire* de Rollin, de chercher comment et d'où elle alla à Sainte-Hélène, comment elle en revint et par quelles mains elle a pu passer.

Le premier point est d'établir par pièces authentiques qu'elle fit bien partie de la bibliothèque de l'Empereur à Longwood. Malheureusement, dans le partage qui fut fait par les soins de M. le duc de Padoue entre les héritiers de

Madame, si les objets de costume et de souvenir sont décrits, le nombre des volumes est seulement énoncé. D'autre part, je n'ai pas encore retrouvé le catalogue des 1814 volumes qui se sont trouvés à Sainte-Hélène lors de la mort de l'Empereur. Tout ce que je sais, c'est que 588 volumes venaient de France et 1226 avaient été envoyés d'Angleterre et appartenaient à Sa Majesté. Ceci fait allusion à d'autres livres qui également venaient d'Angleterre et qui furent réclamés par Hudson Lowe ; mais il n'y a pas à s'occuper ici plus des uns que des autres, tous étant brochés. C'est à ceux *venant de France* qu'il faut s'arrêter : seulement la France est grande et, heureusement pour nous autres, il y a bien des livres. Où ceux-ci avaient-ils été pris? On a dit : Fontainebleau. — Pourquoi? — Parce que sans doute, en 1814, au départ pour l'île d'Elbe, l'Empereur a emporté des livres de la bibliothèque de Fontainebleau, mais, au retour, il les a presque tous réintégrés. C'est de la Bibliothèque de Rambouillet que, selon une autorisation donnée par la Commission du gouvernement, le 27 juin 1815, et transmise par Fouché au général Bertrand, l'Empereur a emporté quatre cents volumes. Avant même que l'autorisation n'arrivât, le choix avait été fait grâce à la complaisance d'Hébert, concierge du château, qui avait été de la chambre du général Bonaparte en Egypte. Cela lui coûta sa place, mais l'Empereur lui a, dans son testament, fait un legs particulier. J'ignore s'il existe un catalogue des livres de la bibliothèque de Rambouillet, mais il n'est guère vraisemblable qu'il n'en ait pas été dressé au moins un et qu'on ne puisse le retrouver. Vous êtes mieux armé que moi pour une telle recherche.

D'ailleurs, il n'est point dit qu'elle donne un résultat : en dehors des volumes provenant de Rambouillet, l'Empereur avait emporté sa bibliothèque de campagne contenue en six caisses. Il est vrai que dans les divers inventaires que j'ai retrouvés des bibliothèques de campagne, Rollin ne figure pas, mais, la bibliothèque de 1810 ayant été perdue en Russie, l'Empereur n'en avait point fait, en 1813, refaire une spéciale. Il prenait, dans sa grande bibliothèque, des in-12 ou des in-18 qu'il désignait pour chaque campagne, sur le catalogue général. Je ne crois pas qu'on puisse retouver trace utile de ces désignations.

L'histoire du volume appartenant bien légitimement à

mon excellent ami Hanotaux est aussi simple que possible : soit qu'il provienne de Rambouillet, soit qu'il fît partie de la bibliothèque personnelle de l'Empereur, il a été rapporté de Sainte-Hélène par les exécuteurs testamentaires et, dans le partage entre les frères, sœurs et nièce, il a été compris dans le lot de la Reine Caroline, la Comtesse de Lipona.

La Reine a distribué à plusieurs personnes des objets venant de son frère : c'est ainsi qu'elle avait donné à M. de Mercey le chapeau de l'Empereur qui, aujourd'hui, appartient à M. J. L. Gérôme, qu'elle avait donné une des tabatières de l'Empereur à M. le comte Walewski, qu'elle avait donné à Agar, comte de Mosbourg, son ministre des finances à Dusseldorf et à Naples, resté son ami et son conseil, ce volume de Rollin et sans doute d'autres objets; qu'elle avait légué à Mercey cet autre volume qui se trouve à la Bibliothèque d'Ajaccio, etc. Quant au legs particulier fait à son petit-fils le comte Pepoli, je n'en trouve pas trace; mais, dans son testament, elle a légué tous les livres lui appartenant, — sauf les livres de dessins, albums, lithographies, gravures, cartes géographiques, éditions de luxe, — à la marquise Pepoli; les autres ont été à la comtesse Rasponi. C'est donc chez les Pepoli qu'on pourra retrouver les volumes que nous cherchons. Mais sont-ils chez les héritiers de la comtesse Tattini ou chez la comtesse Gaddi, ou chez la comtesse Taveggi, ou chez la comtesse Matteucci-Guarini, ou chez la marquise de Castel-Delfino ou chez la marquise Trotti-Estense-Molti ou chez le comte Zucchini Golinei, c'est ce que je vous laisse le soin de rechercher. Peut-être ont ils été tout bonnement vendus à l'encan en 1881, à la mort du marquis Pepoli. En tous cas, je crois bien que, maintenant, si on les voit passer en quelque salle de ventes, en Italie ou en France, on y prêtera quelque attention.

Pardon pour cette longue lettre et croyez, etc...

21 fév. 1900. FRÉDÉRIC MASSON.

Monsieur,

Ainsi que vous avez bien voulu m'en exprimer le désir, je m'empresse de vous envoyer la description du tome XVI de l'*Histoire romaine*, ayant appartenu à l'Empereur, durant sa captivité à Ste-Hélène, et que je possède.

Le volume est relié en veau et porte sur ses plats les armes impériales. Son titre exact est celui-ci : « Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium, par Mr Crevier, professeur de rhétorique au collége de Beauvais, pour servir de continuation à l'ouvrage de Mr Rollin. *A Amsterdam, chez J. Wetstein, 1749, avec privilège.* »

Sur le premier feuillet se trouvent six noms, écrits de la main de l'Empereur, le cinquième est illisible, les autres sont :

Neufyeck (?).
Levis Croyard (ou Boyard) et M.
Aiers (ou Auers).
John Murray et fils.
Stephen Girard.

Sur le titre, il existe un timbre qui paraît avoir été fait à l'encre, et très confus.

Ce volume a été donné, le 5 juin 1838, à ma grand'tante, la marquise de la Grange, par la reine Caroline de Naples, ainsi qu'il résulte d'une lettre qui accompagne le livre et dont la copie suit :

Paris, 5 juin 1838.

J'apprends à l'instant, Madame, que vous désirez de l'écriture de l'Empereur, mais tous mes papiers sont à Florence, je n'ai ici qu'un livre qui était à Ste-Hélène, et qu'il avait destiné à son fils, il y a quelques mots de sa main. Je vous l'envoie avec empressement, je suis heureuse de trouver cette occasion de faire une chose qui vous soit agréable.

J'ai trouvé le marquis souffrant, je crains qu'il ne se soit levé trop tôt, je ne me pardonnerais pas d'en être la cause, dites lui bien, Madame, combien je vous porte tous deux dans mon cœur, sans pourtant oublier Monsieur de Caumont qui a été aussi bon pour moi.

C' (*sic*) de Lipona.

Veuillez croire, etc...

LUPPÉ.

Dans la livraison d'avril, le *Bulletin du Bibliophile* commencera la publication d'une étude de M. Antoine Guillois sur les bibliothèques particulières de Napoléon Ier.

G. V.



LES ÉDITIONS ORIGINALES

DU

SERMON SUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

On désigne sous le titre de *Sermon sur l'Unité de l'Eglise* le discours prononcé, le dimanche 9 novembre 1681, par Bossuet à la messe solennelle qui fut célébrée aux Grands-Augustins à l'occasion de l'ouverture de la fameuse Assemblée du clergé d'où sortit la Déclaration de 1682.

Ce titre apparaît pour la première fois, croyons-nous, en tête de l'édition in-12, Paris, Delusseux, 1726. La première édition était intitulée : *Sermon presché à l'ouverture de l'Assemblée générale du clergé de France, le 9 novembre 1681, à la messe solennelle du Saint-Esprit dans l'église des Grands Augustins, par M*re *Jaques Bénigne Bossuet, etc. Imprimé par ordre de la mesme Assemblée.* Paris, Fédéric Léonard, M. DC. LXXXII, 74 pages in-4, y compris le frontispice et le privilège. En haut de la page 3, un motif gravé par Edelinck.

De cette première édition, la Bibliothèque Nationale possède deux exemplaires. L'un (D 6642, Réserve), revêtu d'une belle reliure en maroquin rouge, porte à la garde ces mots écrits de la main de Bossuet : « Pour S. A. S. Monseigneur le Prince ». L'autre (Ld^5 289), moins richement relié, porte l'*ex-libris* du célèbre évêque d'Avranches, et Bossuet a écrit sur le feuillet de garde : *M. l'abbé Huet.*

Jusqu'à ces derniers jours, j'ai cru qu'il n'avait pas été fait d'autre édition de ce sermon en l'année 1682. Cependant un examen plus attentif m'a amené à reconnaître une réimpression dans le même format et sous le même titre, contenant le même nombre de pages.

Des exemplaires de cette seconde édition existent séparément, par exemple, à la Bibliothèque nationale (Thoisy, 274) ; d'autres ont été reliés dans un recueil factice publié sous ce titre : *Actes de l'Assemblée générale du Clergé de France, en 1681 et 1682, concernant la Régale.* Paris, Fédéric Léonard, M. DC. LXXXII, in-4.

La seconde édition est déparée par quelques fautes d'impression, tandis que j'en ai relevé trois à peine dans la première (1) ; en outre, elle offre trois leçons différentes, qui vraisemblablement ne sont pas dues à Bossuet, mais aux typographes. Les voici :

1° Page 40, ligne 28 : « Alors saint Remi vit en esprit qu'en engendrant en Jésus-Christ les rois des François (seconde édition : de France) avec leur peuple, il donnoit à l'Eglise d'invincibles protecteurs. »

2° Page 41, ligne 5 : « ... digne objet de la Royauté, et après (seconde édition : Royauté, après) leur avoir enseigné à faire fleurir les Eglises... »

3° Page 47, ligne 5 : « Le Saint Siège principalement et le corps de l'épiscopat uni à son Chef, c'est où il faut trouver le dépôt de la doctrine ecclésiastique confiée (seconde édition : confié) aux Evêques par les Apôtres. »

Entre ces deux éditions (à l'exception des pages 69-74 qui se ressemblent absolument dans l'une et dans l'autre) les différences orthographiques sont nombreuses ; mais, ce qui intéressera peut-être davantage les bibliophiles, les différences typographiques ne le sont guère moins. Je me borne à signaler celles auxquelles on reconnaîtra du premier coup d'œil si un exemplaire est de la première ou de la seconde édition.

Dans l'édition princeps, la date est ainsi indiquée : M.DC.LXXXII, tandis que celle de la seconde est M.D.C.LXXXII, avec un point entre le D et le C.

Dans la seconde édition, la page 3 n'a plus la gravure d'Edelinck, et en revanche, elle contient cinq lignes de texte, tandis que la page correspondante de l'édition princeps n'en a que trois.

Ch. Urbain.

(1) Page 20, lignes 25 et 26 : la la faute ; p. 68 : manchette, Cenc., au lieu de Conc., et ligne 16 : Quelle a été sa puissance lorsqu'elle la fait (pour l'a fait) consister, etc. Cette dernière faute a d'ailleurs été reproduite dans la seconde édition.

UNE LETTRE

DE

GABRIEL PEIGNOT

Bibliographe distingué, Gabriel Peignot fut un des auteurs remarquables de ce siècle, en ce sens au moins et que l'ensemble de ses œuvres est volumineux, et que, s'exerçant sur les sujets les plus divers, il l'a fait avec un soin et un succès qui rendent dignes de quelque attention ses moindres écrits (1). Leur collection, on l'a justement observé, formerait à elle seule toute une petite bibliothèque assez curieuse.

A ces titres, sa correspondance mérite d'être recueillie avec soin, et l'hospitalité du *Bulletin du Bibliophile*, dont Peignot fut un des fondateurs, n'a pas semblé un honneur exagéré pour sa lettre du 31 octobre 1831 (2). C'est qu'en outre des qualités propres à l'auteur, elle

(1) Dans ses *Consciences littéraires d'à présent,* le Brun-Tossa n'a daigné en 1818 citer de Peignot que son *Récit du règne de Louis XVIII.* Il veut bien lui accorder le maximum de la conscience littéraire, soit 10 degrés. Quant à son talent et à son esprit, il les cote 0. Ce sont des mots de pamphlétaire. En revanche, dès 1810, Debray recommandait « tous les ouvrages de Peignot » à ceux qui veulent faire « une étude approfondie de la bibliographie. » *Tablettes biogr. des Ecrivains français,* p. 9.

(2) Bibliothèque du Petit Séminaire de Rouen, *Mélanges mss.* n° 17. — 2 pp. in-4 de 16 c. × 21.

constitue une petite page d'histoire littéraire internationale.

Elle est adressée de Dijon

A Monsieur,

Monsieur Hérisson, avocat et homme de lettres.

A Chartres

Eure-et-Loire (sic).

Sa qualité de collaborateur à la *Biographie universelle* suffirait pour ne pas confondre Hérisson dans la foule des vulgaires travailleurs de province. On va voir que ce collectionneur avisé se préoccupait déjà de réimprimer les raretés typographiques, souci qui s'est depuis généralisé et répandu dans tous les centres littéraires.

L'abbé A. TOUGARD.

» Monsieur, j'ai reçu le charmant petit Diamant que vous avez eu la bonté de m'adresser, et dont je ne puis trop vous témoigner ma vive reconnaissance. Si je ne vous ai pas remercié plutôt, une petite absence en est la seule cause ; mais l'expression de ma gratitude, quoique un peu tardive, n'en est pas moins aussi vive et aussi sincère que possible.

» Je ne pouvois recevoir quelque chose qui me fut plus agréable : car j'aime beaucoup ces naïves élucubrations des xve et xvie siècle, où nous retrouvons, dans le style et la pensée, une image assez fidèle des mœurs du temps.

» Je m'occupe en ce moment à extraire d'un vieux bouquin de 1508 une histoire du *Jugement de Pâris* (en prose). Je dis « histoire », car l'auteur raconte historiquement ce trait mythologique ; et son style ampoulé et baroque ne ressemble pas mal à celui des chefs de notre nouvelle école romantique ; ce qui rendra cette facétie assez piquante. Mais quand sera-t-elle imprimée ? C'est ce que j'ignore : car toutes les presses sont dans un terrible désarroy, même celles de mon ami Crapelet. Je crois, ou du moins j'espère qu'il interrom-

pera le morne silence qui regne dans ses ateliers, pour cette petite bagatelle (1). Aussitôt qu'elle paroitra j'aurai l'honneur de vous en adresser un exemplaire.

» J'avois dernièrement chez moi M. Payne,(2) célèbre libraire et bibliographe anglais. Il me disoit que l'on multiplioit un peu trop à Paris le renouvellement de ces anciennes éditions et des tirages à petit nombre ; et que ses compatriotes, les anglais, commençoient à les moins rechercher. Je lui ai fait observer que ces objets n'en seroient pas moins toujours fort rares, et que les collections en seroient infiniment précieuses par la suite des temps : qu'au reste, ses compatriotes n'étoient pas constans dans leur goût. Ils rafoloient des elzévirs, il y a cinquante ans ; et maintenant ils les dédaignent pour courir après les Aldes.

» Cela ne doit point nous ralentir sur des publications d'ouvrages rares et qui ne se trouvoient plus que dans quelques cabinets isolés ou dans le grand gouffre (la bibliothèque royale) (3). Tant qu'on ne réimprimera que de ces vrais curiosités, les amateurs s'empresseront de les recueillir, et en beniront les éditeurs (4).

» Je vous reitère, Monsieur, mes sincères remercîmens

(1) Il ne semble pas que « cette petite bagatelle » ait jamais été imprimée, même dans un recueil académique. Car elle n'est pas citée dans la bibliographie si étudiée que M. P. Deschamps a jointe en 1857 à sa *Notice* sur Peignot. Il existe une bibliographie plus récente que je n'ai pas vue.

(2) Ce savant homme était sans doute un proche parent, le fils peut-être, de Roger Payne, l'un des relieurs les plus renommés de son temps.

(3) Peut-être cette incomparable collection ne mérite-t-elle plus le nom de *gouffre*, depuis que l'excellente direction de notre éminent collaborateur M. Léopold Delisle a pu rédiger et même mettre en vente l'invraisemblable *Catalogue*, dont tous les travailleurs ont salué avec applaudissement le premier volume.

(4) Dès 1832, Crapelet, au feuillet préliminaire du *Tableau de mœurs au xe siècle*, édité par Peignot, prenait l'engagement de borner strictement à quatorze volumes sa *Collection des anciens Monuments de l'Histoire et de la Langue françoise*. Cela semble quelque peu contredire Peignot ; mais il s'agissait surtout de ne pas effaroucher les souscripteurs à une collection qui se fût indéfiniment accrue. On sait que l'abbé Prompsault n'en fit pas un panégyrique aveugle.

pour votre curieux ouvrage des *Commandemens* (1) et de la *Remembrance* (2), et vous prie de croire aux sentimens de haute estime et de considération particuliere, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

» Monsieur,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» G. PEIGNOT. »

(1) *Les Commandemens de Dieu et du diable,* in-4 de 6 ff. s. l. n. d., réimprimé à Chartres en 1831 à 76 exx. C'est Peignot qui nous apprend ici que cette nouvelle édition est due à Hérisson.

(2) Ce titre est celui de deux opuscules rarissimes, en sorte qu'on ne sait lequel est mentionné ici. Brunet n'en signale aucune réimpression.

L'ÉDITION ORIGINALE

DES

POÉSIES DE N. VAUQUELIN DES YVETEAUX

Le *Bulletin du Bibliophile* a publié, en 1846, une intéressante notice de M. le baron Jérôme Pichon sur Nicolas Vauquelin des Yveteaux. En 1854, un autre de ses collaborateurs et non des moins distingués, M. Prosper Blanchemain donnait une édition des Œuvres de ce poète et il en terminait ainsi la préface : « Dans tous les cas nous prions les amis de notre vieille littérature française, qui auraient entre les mains des pièces de Vauquelin des Yveteaux non comprises dans cet opuscule de vouloir bien nous les adresser, pour faire partie ou d'un supplément ou d'une nouvelle édition, si par hasard la résurrection du pauvre Nicolas (à qui Dieu fasse paix) s'étendait jusque-là ».

Le vœu exprimé par M. Blanchemain n'a pas été réalisé jusqu'ici, car la petite plaquette de M. Julien Travers « Addition à la vie et aux œuvres de Vauquelin des Yveteaux », Caen, 1856, in-8, rédigée sur un ton un peu acerbe, n'apportait, comme contribution, qu'un médiocre sonnet « Des Yveteaux repentant » et la découverte d'un mince volume : « Trois harangues de N. Vauquelin, lieutenant-général au bailliage de Caen ». *A Caen de l'imprimerie de la veufve de Jaques Le Bas, imprimeur du Roy,* M.DXCV.

Le « pauvre Nicolas Vauquelin » avait cependant

réuni ses poésies de son vivant en les faisant même, vraisemblablement, imprimer à ses frais ! Nous avons rencontré, en effet, à la Bibliothèque de l'Arsenal et provenant du fonds La Vallière, un in-quarto de 57 pages, portant le titre modeste de « Recueil de vers. » *A Paris de l'Imprimerie de C. Morel, rue Saint-Jacques, à la Fontaine, 1606,* sans préface, ni privilège, ni table.

Ce « Recueil de vers » renferme seulement 31 pièces, toutes de Des Yveteaux, sur lesquelles cinq (dont quatre non signées) avaient paru dans les *Muses ralliées* de Mathieu Guillemot de 1603 et vingt-six étaient alors inédites. Ces 31 pièces ont été reproduites dans les nombreux recueils collectifs qui ont vu le jour de 1607 à 1620.

Sur les quatre (non signées) des *Muses ralliées* de 1603, trois ont échappé à M. Prosper Blanchemain. A ces trois, il convient d'ajouter une pièce du « Recueil de vers » de 1606 que nous retrouvons dans le *Parnasse des plus excellens poètes de ce temps* de 1607 2e volume, également non signée, et une autre, signée, qui a paru pour la première fois dans le 1er volume du *Parnasse,* soit cinq pièces presque inédites.

Voici le titre et le premier vers de ces 5 pièces :

Autre vœu de constance. Stances. C'est fait j'arreste icy le cours de mes services (M. R. 1603).

Mespris d'une dame devenue vieille. Stances. Le ciel enclin à ma vengeance (R. de 1606 et P. 1607, 2e vol.).

Dessein de changer plein de reproches à sa dame infidèle. Puisqu'il faudra bien tost oublier l'infidèle (M. R. 1603) qui devient dans le *Recueil de vers* de 1606 : Puisqu'il se faut résoudre à quitter l'infidèle.

A M. le Prince de Conty. Qu'à mes justes désirs la fortune s'oppose (P. 1607 1er vol.).

Stances pour le Roy à Madame la Duchesse. Royne de mes pensers et ma flamme dernière (M. R. 1603).

Le *Cabinet Satyrique* contient une réponse de Des Yveteaux à l'ode de M. de Beaumont-Harlay. Cette réponse commence ainsi : C'est bien fait de ne s'étonner.

Soit, en tout, six pièces qui viennent compléter l'édition de 1854.

Enfin M. Prosper Blanchemain a attribué la date de 1615 à trois pièces de Des Yveteaux : « Le Voyage d'Andronice, le Chariot d'Andronice » et aux stances : « Ces amours insensées » qui avaient paru six années auparavant dans le « Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps. » *Toussainct du Bray,* 1609.

C'est en dépouillant les recueils collectifs de poésies du 17e siècle que nous avons mis la main sur l'édition originale de Des Yveteaux dont il était intéressant de signaler l'existence.

FRÉDÉRIC LACHÈVRE.

CHRONIQUE

Palmes académiques. — Parmi les nouveaux officiers de l'Instruction publique ou d'Académie promus ou nommés par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, nous relevons les noms suivants :

Officiers de l'Instruction publique : MM. Barbadaux, bibliothécaire de la Bibliothèque municipale de Charleville; Justin Bellanger, bibliothécaire de la ville de Provins; Oscar Berger-Levrault, libraire-éditeur à Nancy; Aglaüs Bouvenne; Louis Chaux, libraire-éditeur à Paris; Delore, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; Lecestre, secrétaire-adjoint aux Archives nationales; Bichou, conservateur de la Bibliothèque de la Cour de cassation; Julien Sée, conservateur de la Bibliothèque Forney, à Paris ; Léon Vallée, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale; Vimont, bibliothécaire de la ville de Clermont-Ferrand.

Officiers d'académie : MM. Bouwens van der Boÿen, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal ; Paul Charles, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; Colas, bibliothécaire de la ville de Lorient ; Framezelle, bibliothécaire de la ville de Saint-Omer ; Gauthier, bibliothécaire de la ville de Tulle; Jassemin, bibliothécaire de la ville de Senlis; de Lacroix, bibliothécaire de la ville de Cognac ; Ledos, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale; Maisonneuve, directeur de la librairie orientale et américaine à Paris ; Moureau, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale; Perpéchon, bibliothécaire de la ville de Chambéry ; Lucien Pinvert, homme de lettres; Poëte, bibliothécaire de la ville de Besançon ; Jules Rey, libraire-éditeur à Grenoble; Tissier, bibliothécaire de la ville de Narbonne; Trudon des Ormes, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale; Viard, archiviste aux Archives nationales.

Académie française. — Le jeudi 15 février, a eu lieu une double élection nécessitée par le décès de MM. Pailleron et Cherbuliez.

Après trois tours de scrutin, M. Paul Hervieu a été élu, en remplacement de M. Edouard Pailleron, par 17 voix contre 16 données à M. Etienne Lamy ; M. Emile Faguet, a été élu, au deuxième tour de scrutin, par 18 voix, contre 11 à M. René Bazin et 4 à M. de Porto-Riche. M. Emile Faguet succède à M. Cherbuliez.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — M. Léon Dorez, archiviste paléographe, bibliothécaire au département des

manuscrits de la Bibliothèque nationale, est chargé du compte rendu du bulletin des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de M. Omont, élu membre de la compagnie.

Manuscrit de Bossuet à retrouver. — Un de nos confrères désirerait savoir où se trouve aujourd'hui la copie corrigée par Bossuet, de son *sermon pour la Profession de Mme de La Vallière.* Cette copie faisait naguère partie de la collection A. Floquet aujourd'hui dispersée. Quoique l'abbé Lebarq l'ait utilisée pour sa belle édition des *Œuvres oratoires* de l'évêque de Meaux, il y aurait encore intérêt à pouvoir s'y reporter.

Don à la Bibliothèque nationale. — M. Paul Meurice vient de faire don au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale d'une collection unique et qui d'ici peu de temps sera mise à la disposition du public.

Il s'agit d'un millier de pièces environ concernant Victor Hugo : photographies, portraits, habitations, dessins et vignettes, etc., etc.

Vente de la bibliothèque de feu M. Guyot de Villeneuve. — A la fin de ce mois aura lieu, à l'Hôtel Drouot, par les soins de M. Edouard Rahir, la vente de la première partie de la bibliothèque de M. G. de Villeneuve, président de la Société des Bibliophiles françois. M. de Villeneuve a rédigé lui-même le catalogue de sa merveilleuse collection, commencée en 1854. Cette collection, écrit-il, formait « un cabinet au vieux sens du mot et n'a pas la prétention d'être une bibliothèque ». Cabinet ou bibliothèque, l'éminent bibliophile y avait réuni des manuscrits et des livres infiniment précieux. Le catalogue de la partie qui va être bientôt dispersée comprend 556 numéros (livres, manuscrits et imprimés, dessins et estampes). L'exposition particulière aura lieu du lundi 19 au vendredi 23 mars, à la librairie Morgand ; l'exposition publique, le samedi 24 mars. La vente commencera le lundi 26 et se terminera le samedi 31 mars.

Vente des livres de feu M. Marty-Laveaux. — Les 16 et 17 mars, à la salle Silvestre, vente de livres de linguistique, de littérature et d'histoire anciens et modernes provenant de la bibliothèque de feu M. Ch. Marty-Laveaux, archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques, etc., etc. (MM. Em. Paul et fils et Guillemin, experts).

Les Aquarelles de Salammbô. — La vente des aquarelles de Georges Rochegrosse, ayant servi à l'illustration de *Salammbô,* édité par A. Ferroud, a eu lieu le 3 mars, à la Galerie Georges Petit. Les 52 aquarelles ont produit une somme de 49,210 francs. Nous citerons parmi les principales enchères : *Frontispice* du tome I,

2010; *Le Festin des mercenaires*, 1750 ; *Arrivée d'Hannon au camp des mercenaires*, 1520 ; *La Révolte*, 4000 ; *L'Armée d'Hannon*, 1500; *Salammbô recevant Hamilcar*, 2100; *Frontispice* du tome II, 1600; *La Bataille de Macar*, 1030 ; *Le Serpent*, 2950 ; *La Tente*, 1200; *Le Moloch*, 1450 ; *Les Jardins de Salammbô*, 1950 ; *Carthage en joie*, 1450 ; *Supplice de Mathô*, 1800; *Mort de Salammbô*, 2200 francs.

Documents parisiens. — Une trouvaille d'une extrême importance pour l'histoire de Paris vient d'être faite au fond des réserves du Domaine et de l'Enregistrement.

Par miracle avait échappé aux incendies de 1871 et aux bouleversements administratifs divers qui avaient précédé ou suivi ces incendies tout un lot de documents, dont quelques-uns datent de plus de deux siècles.

Ce sont des insinuations, copies de testaments et autres actes enregistrés avant la Révolution, formant un ensemble de 3.000 volumes environ, qui ont été versés aux archives départementales de la Seine par le Domaine.

L'Enregistrement, de son côté, a retrouvé 872 volumes de lettres de chancellerie, de déclarations de successions, de dons, etc., remontant jusqu'au règne de Louis XIV.

L'un de ces documents, et non des moins curieux, est le testament de Ninon de Lenclos, demoiselle Anne Delanclos, daté de 1694. Un grand nombre sont d'un intérêt égal, beaucoup sont d'une portée plus haute et d'une importance considérable pour l'histoire de Paris en général, et celle des propriétés immobilières et mobilières en particulier.

L'Enregistrement, comme le Domaine, a envoyé ses 872 volumes aux archives départementales, qui vont commencer le classement méthodique des pièces constituant ce fonds précieux.

A la mémoire d'Etienne Charavay. — Un groupe d'amis d'Etienne Charavay, désireux de rendre un durable hommage à sa mémoire, se propose d'ériger sur son tombeau, au cimetière Montparnasse, un médaillon en marbre dont l'exécution a été confiée à M. Jules Dalou.

Les personnes qui voudraient bien s'associer à cette pensée et honorer un honnête homme, un excellent érudit, un confrère toujours prêt à rendre service aux chercheurs, sont priées d'adresser leur contribution pécuniaire, si modeste qu'elle soit, à M. Maurice Tourneux, 34, quai de Béthune, à Paris, qui s'empressera de leur en faire tenir la quittance.

Correspondance inédite de J.-F. Ducis. — M. E. de Refuge a publié dans l'*Amateur d'autographes* vingt-six lettres inédites de J. F. Ducis adressées de 1763 à 1773, à un prince allemand inconnu.

Mais, il ressort des recherches auxquelles s'est livré M. de Refuge que ce prince ne peut être que le prince Louis-Eugène de Wurtemberg, qui né en 1731, monta sur le trône en 1793 et mourut en 1795. Il a été fait un tirage à part de cette intéressante publication.

Un roman inachevé de Sainte-Beuve. — Notre collaborateur, M. le Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul a commencé dans la *Revue hebdomadaire* du 24 février la publication *d'Arthur,* roman inachevé de Sainte-Beuve et qui fut la première œuvre d'imagination du maître.

Nos peintres du siècle. — Sous ce titre, M. Jules Breton, de l'Académie des Beaux-Arts, a inauguré une collection, qui a pour titre général *L'Art et les Artistes,* publiée par la Société d'édition artistique (Pavillon de Hanovre), dont M. Jules Gaultier est le directeur. Dans ce volume, le maître a relaté ses souvenirs et impressions depuis le jour où, en 1847, il entrait, comme élève, à l'atelier de Drolling. Jules Breton, qui manie aussi magistralement la plume que le pinceau, passe en revue l'œuvre des principaux artistes de notre siècle; sa critique, quoique sans complaisance, est plutôt bienveillante ; on aura plaisir à lire ces pages empreintes de cette sincérité qui est la caractéristique du talent de Jules Breton, qu'il s'agisse du poète ou du peintre.

Théophile Chauvel. — M. Loys Delteil, dont la réputation comme expert dans les ventes publiques d'estampes s'affermit de jour en jour, vient de consacrer à Théophile Chauvel, l'éminent graveur, une notice qui fait honneur à celui qui l'a écrite comme au maître qui l'a inspirée. Cette notice, ornée de deux eaux-fortes, dont une est le portrait de l'artiste par lui-même, comprend une étude sur Chauvel et le catalogue complet de son œuvre : eaux-fortes originales, eaux-fortes de reproduction et lithographies; elle se complète par une liste, par ordre chronologique, des différentes œuvres du maître, de 1855 à 1899. M. Loys Delteil, graveur de talent lui-même, a eu soin de terminer sa jolie plaquette tirée à petit nombre (on trouvera plus loin le détail du tirage) par quelques feuillets blancs destinés à l'inscription des nouvelles pièces, eaux-fortes ou lithographies, que nous devrons encore à M. Théophile Chauvel.

La Bibliothèque du Théâtre-français. — Au moment de donner le bon à tirer de cette livraison (8 mars), nous apprenons qu'un terrible incendie vient de détruire le Théâtre-français. D'après les journaux, il paraîtrait que les archives et les livres de la bibliothèque du théâtre ont heureusement pu être sauvés. Nous espérons bien que cette nouvelle sera confirmée et que notre collaborateur M. Georges Monval, le savant archiviste de la Comédie-française,

voudra bien nous renseigner ultérieurement sur les conséquences réelles de cette catastrophe, en ce qui concerne le dépôt dont il a la garde.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort, à Auxerre, de M. Henri-Antoine Monceaux, décédé à l'âge de 69 ans, à la suite d'une courte maladie.

M. Monceaux était conservateur de la bibliothèque et du musée d'Auxerre, vice-président de la Société des sciences historiques de l'Yonne, membre du comité des travaux historiques au ministère de l'Instruction publique, correspondant du comité des beaux-arts, etc.

Parmi les publications du regretté défunt, nous citerons : *Conférences faites à Auxerre sous le patronage de la Société des sciences de l'Yonne* (Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1868, in-8) ; *Les Carrelages historiés du Moyen-âge et de la Renaissance* (Paris, Rouen, 1887, 2 vol. in-16) ; *Documents sur la Révolution française. La Révolution dans le département de l'Yonne 1788-1800. Essai bibliographique* (Paris, G. Lechevalier, 1890, gr. in-8) ; *Procès-verbaux de l'administration départementale du département de l'Yonne de 1790 à 1800,* en collaboration avec MM. Francis Molard et Charles Demay (Paris, Charavay, 1892, gr. in-8) ; *Les Le Rouge de Chablis* (Paris, Claudin, 1896, 2 vol. in-8), qui ont valu à leur auteur le prix Brunet, etc., etc.

— Nous apprenons également la mort de M. Jules Loiseleur, bibliothécaire honoraire de la ville d'Orléans, décédé à l'âge 83 ans.

M. Jules Loiseleur laisse un grand nombre de publications, parmi lesquelles nous citerons : *Les Crimes et les Peines dans l'Antiquité et dans les temps modernes* (Paris, Hachette, 1863, in-12) ; *Les Résidences royales de la Loire* (Paris, Dentu, 1863, in-12) ; *Problèmes historiques. Mazarin a-t-il épousé Anne d'Autriche ?* (Paris, Hachette et Cie, 1867, in-12) ; *Le Masque de fer devant la critique moderne* (Paris, bureaux de la Revue contemporaine, 1868, in-8) ; *Un dernier mot sur le masque de fer* (Ibid., id., 1869, in-8) ; *Ravaillac et ses complices* (Paris, Didier et Cie, 1873, in-12) ; *L'Expédition du duc de Guise à Naples* (Ibid., id., 1875, in-8) ; *Les Points obscurs de la vie de Molière* (Paris, Liseux, 1877, in-8) ; *Trois Énigmes historiques* (Paris, Plon et Cie, 1882, in-12) ; *Molière, nouvelles controverses sur sa vie et sa famille* (Paris, Charavay frères, 1886, in-12) etc., etc.

Jules Loiseleur est, en outre, l'auteur d'un grand nombre de travaux relatifs à l'histoire locale.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Bibliographie du diocèse de Montpellier. Anciens diocèses de Maguelone-Montpellier, Béziers, Agde, Lodève et Saint-Pons-de-Thomières, par Emile Bonnet, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Montpellier.** ***Montpellier, imprimerie Gustave Firmin et Montane, rue Ferdinand-Fabre et quai du Verdanson,*** **1900, gr. in-8 de 2 ff., 146 pp. et 1 f. blanc.**

M. Emile Bonnet, à qui nous devons, entre autres publications érudites, de très importantes études sur l'histoire de la typographie, sur les débuts de l'imprimerie à Montpellier et sur l'imprimerie à Béziers au XVII[e] et au XIII[e] siècle, nous donne aujourd'hui une bibliographie religieuse de la région qui forme le diocèse actuel de Montpellier. Le cadre de cette bibliographie comprend « non seulement les sources tant manuscrites qu'imprimées de l'histoire ecclésiastique de ce diocèse, mais encore toutes les publications (documents ou travaux) se rattachant aux diverses manifestations religieuses dans le pays. A ce titre, il embrasse les recherches historiques sur les anciens évêchés réunis à l'évêché de Montpellier, les travaux bibliographiques sur les prélats qui ont occupé les sièges épiscopaux, les ouvrages relatifs aux abbayes, aux monastères, aux confréries, aux paroisses, aux établissements religieux et hospitaliers, les livres liturgiques et ceux consacrés à l'enseignement de la religion, les études d'archéologie religieuse et d'hagiographie, enfin toutes les publications relatives aux conférences, synodes, conciles tenus dans le diocèse et aux polémiques religieuses qui y ont été soulevées ». M. Emile Bonnet n'a pas borné là ses recherches; sa *Bibliographie du diocèse de Montpellier* enregistre également toutes les études et autres sources de renseignements éparses dans les ouvrages généraux, les recueils, les revues, les mémoires des sociétés savantes.

En 1884, M. Paul Lacombe, l'éminent bibliographe parisien, a donné

une étude analogue sur les « ouvrages relatifs à l'histoire religieuse de Paris pendant la Révolution (1789-1802) » ; ces bibliographies spéciales consacrées à une région, à une localité déterminée sont des plus utiles et nous ne pouvons que souhaiter de voir l'exemple de MM. Bonnet et Lacombe suivis par d'autres de nos confrères.

G. V.

— EUGÈNE GILBERT. — En marge de quelques pages. Impressions de lecture. Préface par le Vte de Spoelberch de Lovenjoul. *Paris, librairie Plon, E. Plon, Nourrit et Cie, imprimeur-éditeurs, 10, rue Garancière,* 1900, in-12 de XVI-499 pp.

Ces études que l'auteur intitule trop modestement de « simples notes, crayonnées *en marge de quelques pages* » ont paru, pour la première fois, dans le *Journal de Bruxelles.* Elles forment, à certains égards, le complément et la suite d'un précédent ouvrage de M. Eugène Gilbert : *Le Roman en France pendant le XIXe siècle,* publié à la même librairie.

On trouvera en effet, dans les études publiées aujourd'hui, l'analyse des dernières œuvres des romanciers les plus en vue à l'heure présente, et qui n'avaient pu qu'être succinctement signalés dans *le Roman en France.* M. Eugène Gilbert passe en revue les derniers romans ou études de MM. Edouard Rod, René Bazin, Paul Bourget, Paul et Victor Margueritte, Maurice Barrès, Masson-Forestier, André Lichtenberger, Huysmans, Gyp, Jules Lemaître, Vte de Spoelberch de Lovenjoul, Maurice Maeterlinck, etc...

Deux éléments d'intérêt documentaire recommandent ce volume à l'attention du public : c'est d'abord, la remarquable préface du Vte de Spoelberch de Lovenjoul, qui constitue une page très fouillée dans laquelle le célèbre balzacien envisage le rôle de la critique en général et l'évolution de la critique belge en particulier ; ce sont ensuite les analyses assez notables consacrées par l'auteur à bon nombre d'écrivains belges du jour.

Ces notes écrites avec impartialité, avec une sincérité de conviction qui s'allie toujours à la courtoisie pour les personnes et à la compréhension des idées, forment en outre, grâce au caractère de causeries sans prétention que leur a gardé l'auteur, une lecture à la fois variée, instructive et récréative.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

**Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.**

— Manuel de bibliographie biographique et d'iconographie des femmes célèbres contenant : Un dictionnaire des femmes qui se sont fait remarquer à un titre quelconque dans tous les siècles et dans tous les pays ; les dâtes de leur naissance et de leur mort ; la liste de toutes les monographies biographiques relatives à chaque femme, avec la mention des traductions ; l'indication des portraits joints aux ouvrages cités ou de ceux gravés séparément, avec les noms des graveurs ; les prix auxquels les livres, les portraits et les autographes ont été portés dans les ventes ou dans les catalogues ; suivi d'un répertoire de biographies générales, nationales et locales et d'ouvrages concernant les portraits et les autographes par un VIEUX BIBLIOPHILE. Supplément. *Turin, Roux et Viarengo ; Paris, Nilsson,* in-8.

Il a été tiré 20 ex. sur pap. vélin de cuve avec titre rouge et noir, et 500 ex. sur pap. ordinaire (25 fr.).

— Etude généalogique sur les Bourdaloue, par J.-B. EMILE TAUSSERAT, membre de plusieurs sociétés savantes, avec divers appendices par HENRI CHÉROT, S. J. *Paris, Victor Retaux,* 1900, in-8.

— Théophile Chauvel. Catalogue raisonné de son œuvre gravé et lithographié, avec eaux-fortes originales et reproductions, par LOYS DELTEIL. *Paris, l'Estampe et l'Affiche; Georges Rapilly,* in-8.

Tiré à 25 ex. sur pap. de Chine (20 fr.) et à 200 ex. sur pap. vélin (5 fr.).

— Une Imprimerie troyenne, trois fois séculaire. Pierre Chevillot et ses successeurs jusqu'à nos jours (... 1594-1899...), précédés de quelques antécédents probables depuis... 1560. Par LOUIS MORIN, typographe, correspondant du Ministère de l'Instruction publique. *Troyes, imprimerie Gustave Frémont,* in-8.

Extrait de la *Revue Catholique* (Semaine religieuse de la ville et du diocèse de Troyes), 21 octobre-11 novembre 1899.

— Bibliographie du diocèse de Montpellier. Anciens diocèses de Maguelone-Montpellier, Béziers, Agde, Lodève et Saint-Pons-de-Thomières, par EMILE BONNET, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Montpellier. *Montpellier, imprimerie Gustave Firmin et Montane,* 1900, gr. in-8.

— Inventaire analytique du ministère des affaires étrangères. Correspondance politique de Guillaume Pelicier, ambassadeur de France à Venise, 1540-1542, publiée sous les auspices de la commission des Archives diplomatiques, par ALEXANDRE TAUSSERAT-RADEL. *Paris, Félix Alcan,* 1899, 2 vol. in-8 (40 fr. les 2 vol.).

Publications diverses.

— Capitaine VELING, ancien professeur aux Ecoles de Fontainebleau et de Saint-Cyr. — Souvenirs inédits sur Napoléon, d'après le journal du sénateur Gross, conseiller municipal de Leipzig (1807-1815). *Paris, R. Chapelot et Cie*, in-12 (3 fr.).

— ALFRED FRANKLIN. — La Vie privée d'autrefois. Arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du XIIe au XVIIIe siècle d'après des documents originaux ou inédits. — La Vie de Paris sous Louis XV devant les tribunaux. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— La Vie privée d'autrefois. Arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du XIIe au XVIIIe siècles d'après des documents originaux ou inédits. — Les Animaux. ** *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— PAUL DESCHANEL, de l'Académie française. — Discours de réception. Réponse de M. Sully-Prudhomme. Séance de l'Académie française du 1er février 1900. *Paris, Perrin et Cie*, in-8 (1 fr.).

— GUY DE MAUPASSANT. — Le Colporteur. *Paris, Paul Ollendorff,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 5 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 5); 15 ex. sur pap. de Chine (nos 6 à 20); 100 ex. sur pap. de Hollande (nos 21 à 120). Ces ex. ont été souscrits par Mme Vve Melet.

— L. G. F. — Campagne de Russie (1812). Opérations militaires (24 juin-19 juillet). Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de la Guerre. *Paris, Lucien Gougy,* in-8 (12 fr.).

— EMILE FAGUET, de l'Académie française. — Histoire de la littérature française, illustrée d'après les manuscrits et les estampes conservés à la Bibliothèque nationale. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, 2 vol. in-8 (12 fr.).

Tome I : Depuis les origines jusqu'à la fin du XVIe siècle. — *Tome II :* Depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours.

— ALBERT VANDAL, de l'Académie française. — Les Voyages du marquis de Nointel (1670-1680). Avec quatre héliogravures. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr.).

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 52e livraison : JULES CHÉRET : Quatrième panneau sans texte « *La Comédie* » (Impr. Chaix). — LÉANDRE : Affiche pour la « *Galerie des Artistes modernes* » (Impr. Malfeyt et Cie). — FERNEL (F. Cerckel) : Affiche pour le « *Bazar des Halles et Postes* » (Impr. Chaix). — ARPAD BASCH : Affiche tchèque pour la « *Maison Kühnee* ».

Ce numéro contient, en outre, un dessin original, aux trois crayons, de PAUL BERTHON, pour *les Maîtres de l'affiche*, prime réservée aux abonnés.

— FRÉDÉRIC MASSON. — Napoléon et sa famille. III (1805-1807). *Paris, Paul Ollendorff*, gr. in-8 carré (7 fr. 50).

— FÉLIX ARVERS. — Mes Heures perdues. Poésies inédites. Introduction de Ab. d'Avrecourt. Illustré d'un portrait inédit et du fac-simile du sonnet connu. *Paris, H. Floury*, in-8 (6 fr.).

Il a été tiré quelques ex. sur pap. de Chine (20 fr.).

— N.-M. BERNARDIN. — Hommes et mœurs au dix-septième siècle. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, in-18 (3 fr. 50).

Ouvrages sous presse ou en souscription

Chez A. Rouquette :

— MAURICE CLOUARD. — Documents inédits sur Alfred de Musset. Ses portraits. Alfred de Musset et George Sand. Index bibliographique. Quelques œuvres inédites ou peu connues d'Alfred de Musset. Notice bibliographique sur sa correspondance. Alfred de Musset bibliothécaire du ministère et lauréat de l'Académie. Orné de 8 portraits ou fac-similés hors texte. In-8.

Tiré à 40 ex. sur pap. de Hollande (20 fr.) et à 310 ex. sur pap. vélin (10 fr.).

Annoncé pour paraître en mars.

— GEORGES VICAIRE. — Manuel de l'Amateur de livres du XIXe siècle. 1801-1893. Editions originales. Ouvrages et périodiques illustrés. Romantiques. Réimpressions critiques de textes anciens ou classiques. Bibliothèques et collections diverses. Publications des Sociétés de Bibliophiles de Paris et des départements. Curiosités bibliographiques, etc., etc. Préface de Maurice Tourneux. In-8.

Le 11e fascicule paraîtra en mars. Il comprend des articles relatifs au P. Lacordaire, à Louis Lacour, Jules et Paul Lacroix, Mme de La Fayette,

Georges Lafenestre, Albert de La Fizelière, Mary Lafon, La Fontaine, Lalanne, Henri et Jules de La Madelène, A. de Lamartine, Lamennais, Pierre de La Mésangère, etc.

Publiée à 10 fr. sur pap. vélin et à 20 fr. sur pap. de Hollande.

Chez Emile Grimaud, à Nantes :

— Marquis de Granges de Surgères. — Répertoire historique et biographique de la Gazette de France depuis l'origine jusqu'à la Révolution (1631-1790). In-4.

En souscription. Annoncé pour paraître en 3 ou 4 volumes à deux colonnes, à 25 fr. le volume (pour les souscripteurs).

Chez J. Noiriel, F. Staat, successeur, à Strasbourg :

— Louis Schœnhaupt. — Armorial des communes d'Alsace. 2 vol. in-fol.

Paraîtra en 30 livraisons, paraissant de 15 jours en 15 jours et contenant chacune six planches d'armoiries et pierres-bornes en couleurs, à 3 fr. 50 la livraison. L'ouvrage complet : 105 fr.

LES BIBLIOTHÈQUES PARTICULIÈRES

DE

L'EMPEREUR NAPOLÉON

Dans sa première jeunesse, Napoléon aimait surtout à lire les *Vies* de Plutarque, Homère et Ossian.

C'était là, avec quelques ouvrages sur la Corse, tout ce que contenait la bibliothèque paternelle de la petite maison d'Ajaccio.

Un mois avant de quitter Brienne pour se rendre à l'Ecole militaire de Paris, le jeune Bonaparte écrivait à son père pour lui demander l'*Histoire de la Corse* par Boswell ; il réclamait aussi quelques autres livres : « Vous n'avez rien à craindre, disait-il à Charles Bonaparte ; j'en aurai soin et les rapporterai en Corse, avec moi, quand j'y viendrai, fût-ce dans six mois. »

Cette préoccupation touchera tous ceux, — et ils sont nombreux, — qui aiment jalousement leurs livres et qui hésitent à les confier à des mains indifférentes.

A Valence, sa première garnison, le lieutenant Bonaparte avait noué des relations, sinon intimes du moins très fréquentes, avec le libraire-imprimeur Aurel dont il eut vite fait de dévorer la bibliothèque. Aussi fallût-il bientôt sortir de ce cercle restreint ; de là, cette corres-

pondance avec un libraire de Genève, M. Borde, à qui le jeune officier demandait l'envoi de tous les ouvrages qu'il pouvait avoir sur la Corse et des livres qui parlaient de Jean-Jacques Rousseau, alors dans toute la nouveauté d'une vogue qui n'était pas près de finir.

Déjà, comme il le fera plus tard à Ste-Hélène, Napoléon prenait des notes sur chacune de ses lectures. M. Frédéric Masson, dans *Napoléon inconnu*, a reproduit toutes celles qui n'ont pas été perdues.

La première bibliothèque digne de ce nom, quoique bien peu importante encore, qui ait appartenu au futur Empereur, est celle qu'il forma au retour de la campagne d'Italie ; les livres, généralement reliés en veau, portent, sur le dos, ces deux lettres entrelacées, B. P., Bonaparte-La Pagerie, du nom de famille de Joséphine.

Quelques-uns de ces volumes firent, dans les bagages du général, la glorieuse campagne d'Egypte. Je relève parmi ceux-ci :

Le cours d'Etudes par Condillac,
Les *Œuvres diverses* d'Arnaud,
Les *Essais* de Bacon,
De l'influence des passions par Mme de Staël,
Les visions philosophiques par Mercier, etc., etc.

Au mois de septembre 1798, Joséphine avait acheté Malmaison et elle y avait transporté les livres du général et ceux qui formaient sa bibliothèque personnelle. Ceux-ci devaient être fort rares, car l'aimable créole n'aimait rien moins que la lecture. Il en existe cependant quelques-uns, comme cet *Abailard dévoilé*, qui lui avait été offert par la comtesse Fanny de Beauharnais et sur lequel elle avait écrit son nom de la façon suivante :

JOSÉFINE BAUARNAIS.

Au retour d'Egypte et pendant le Consulat, Napoléon s'attacha avec amour à la propriété que sa femme avait acquise pendant son absence.

Il installa la bibliothèque, dont le conservateur était Ripault, dans l'aile gauche du château, à l'extrémité du rez-de-chaussée, entre la salle du conseil et le parc, dont elle n'était séparée que par un pont jeté sur le saut-de-loup qui longeait l'allée du Solitaire.

Les boiseries étaient en acajou, ornées de cuivres à la mode de l'époque. Des médaillons, peints sur les murs et au plafond, rappelaient les traits des grands penseurs et des poètes de l'antiquité.

Là, Bonaparte réunit, au nombre de cinq à six mille volumes, des ouvrages consacrés surtout à l'histoire et à la philosophie.

Pour travailler, le premier consul préférait cette pièce, un peu isolée, aux autres appartements du château.

Les ouvrages qui ont fait partie de cette bibliothèque, vendue et dispersée au vent des enchères, en 1827, après la mort du prince Eugène de Beauharnais, portent toujours, sur le dos, les lettres B. P. entrelacées. Sur les plats, on lit cette inscription, en lettres dorées : *Malmaison.*

De cette bibliothèque de sa jeunesse, — qui était réellement la plus personnelle de toutes ses collections, (on voit par une phrase du testament combien il y tenait) — Napoléon, quittant la France en 1815, emporta un très petit nombre d'ouvrages destinés à charmer les longues journées de l'exil. Une note, de la main du général Gourgaud, sur un exemplaire en quatre volumes du *Nouveau siècle de Louis XIV,* en fait foi.

En prenant possession du pouvoir consulaire, Napoléon n'était plus seulement un homme privé; celui-ci, au contraire, devait disparaître devant le chef d'Etat.

De là, le commencement des bibliothèques officielles, dans lesquelles cependant, nous retrouverons toujours la marque et le cachet des goûts personnels de l'Empereur.

En 1799, quelques jours seulement après le 18 brumaire, les consuls décidèrent qu'il serait choisi, dans la bibliothèque du Directoire, des livres pour leur usage particulier et que le reste formerait la bibliothèque du Conseil d'Etat. Napoléon, pour sa part, prit les livres d'histoire et d'art militaire.

Ripault, membre et bibliothécaire de l'Institut d'Egypte, conservateur des livres de Malmaison, fut alors nommé bibliothécaire particulier de Napoléon. En 1804, l'abbé Denina lui fut adjoint, mais seulement avec le titre de bibliothécaire honoraire. Enfin, en 1807, Antoine Barbier, bibliothécaire du Conseil d'Etat depuis 1800, fut appelé à remplacer Ripault.

En campagne aussi bien qu'à Paris, Napoléon ne voulait rien ignorer du mouvement intellectuel de son temps. On dirait qu'il attend toujours l'apparition d'une de ces œuvres qui donneront à son règne le lustre littéraire qui a immortalisé le siècle de Louis XIV.

Ainsi, pendant la campagne d'Iéna, il fait écrire par Méneval la lettre suivante : « L'Empereur se plaint de ne recevoir aucune nouveauté de Paris. Il vous est cependant facile de nous faire passer deux ou trois volumes, tous les jours, par le courrier qui part à huit heures du matin. Il a paru, depuis peu, plusieurs ouvrages qu'il serait intéressant de lire, tels que le *Directoire exécutif* de Lacretelle, etc... »

Un autre fois, en 1805, l'Empereur avait écrit à l'archevêque de Ratisbonne, archichancelier d'Allemagne : « J'ai reçu votre lettre avec l'ouvrage qui y était joint. Allant, un soir, faire une partie de chasse à Rambouillet, je l'emporterai dans ma voiture pour le lire. »

C'est là, en effet, une des habitudes ordinaires de l'Empereur ; soit en voyage, soit en campagne, il trompait la longueur de la route par des lectures de toute espèce ; sa berline de voyage était aménagée de telle façon qu'il y pût lire et travailler sans difficulté. Quand il lisait en voiture et que le livre lui déplaisait, Napoléon le jetait par la portière ; les pages de service ramassaient ces ouvrages et se procuraient ainsi des lectures pour les séjours ou les bivouacs.

Ces nouveautés, destinées à être mises sous les yeux de l'Empereur, étaient reliées à ses armes par Simier ou Bozérian. C'était une condition d'étiquette. Les armoiries dorées s'étalaient sur les plats en maroquin rouge ou vert et l'intérieur était doublé de tabis bleu ou vert. Les tranches étaient dorées.

Il était d'autres ouvrages, tels que *la Relation de la bataille de Marengo,* celle de la *bataille d'Austerlitz,* la *situation annuelle de l'Empire* qui, édités par l'imprimerie impériale, étaient reliés aux armes de Napoléon et distribués aux maréchaux et grands dignitaires.

Lorsque l'Empereur assistait à la représentation d'une pièce, soit à St-Cyr, soit à St-Denis, on mettait entre ses mains l'ouvrage, toujours manuscrit, relié à ses armes, avec lequel il suivait la pièce.

D'autre part, la maison de l'Empereur jouissait d'une bibliothèque, également aux armes impériales. C'est ainsi que les livres de médecine, dont se servait Corvisart, portaient tous cette marque.

Enfin, les bibliothèques des Tuileries, de Trianon, de Compiègne, de Rambouillet, de St-Cloud et de Fontainebleau, dont Barbier était chargé en même temps que de celles des deux impératrices, contenaient 50.000 volumes environ. Ceux-ci étaient reliés en veau et ornés des armes. Généralement, les tranches ne sont

pas dorées ; l'intérieur n'est pas doublé de soie. Le *Rollin*, si heureusement devenu la propriété de M. Hanotaux, est le type des ouvrages composant ces bibliothèques des résidences impériales.

Les attributions et les fonctions du bibliothécaire étaient nettement définies. Cette charge n'était pas une sinécure.

Barbier conférait avec l'Empereur et, après lui avoir rendu compte des nouvelles publications, il avait souvent à se transformer en lecteur, lorsque Napoléon, — ce qui arrivait souvent, — non content de l'avis d'un autre, voulait juger par lui-même.

Barbier avait aussi à proposer l'acquisition d'ouvrages précieux, tels que les *fables de Pilpay*, imprimées en langue persane, à Calcutta, en 1805; l'*Iliade*, en grec, imprimée sur vélin par Bodoni; la *Jérusalem délivrée*, traduite par le prince Lebrun, imprimée également sur vélin.

En outre de la gestion des bibliothèques et de la production des notes que Barbier fournissait constamment sur des sujets de bibliographie intéressant l'Empereur, le bibliothécaire servait encore d'intermédiaire entre le souverain et les gens de lettres; ceux-ci n'eurent pas à le regretter, car Barbier était aussi obligeant qu'instruit.

Au mois de juillet 1808, pendant son séjour à Bayonne, l'Empereur fit demander à Barbier le plan d'une bibliothèque portative d'un millier de volumes. Napoléon en indiquait approximativement la composition de la manière suivante :

Quarante volumes de religion ;
Quarante — des Epiques ;
Quarante — de Théâtre ;
Soixante — de poésies ;
Cent — de romans ;
Soixante — d'histoire.

« Le surplus, pour arriver à mille, serait rempli par des *Mémoires historiques* de tous les temps. »

Parmi les ouvrages de religion, Napoléon réclamait avant tout les Deux Testaments, le Coran, une histoire de l'Eglise.

Les épiques devaient être Homère, Lucain, Le Tasse, *Télémaque*, *La Henriade*.

Les tragédies : ne mettre de Corneille que ce qui est resté ; ôter de Racine *les Frères ennemis*, *Alexandre*, *les Plaideurs ;* de Voltaire, ne donner que ce qui est resté.

Pas un mot de Molière. Quoi d'étonnant, puisque *les Plaideurs* eux-mêmes n'avaient pas trouvé grâce ?

Comme histoire, de bons ouvrages de chronologie et les principaux originaux anciens : l'*Esprit des Lois*, la *Grandeur des Romains* (sic) ; ce qu'il est convenable de garder de l'histoire de Voltaire.

Parmi les romans : *la nouvelle Héloïse*, *les Confessions*, Richardson, Lesage, *Les Contes* de Voltaire.

Napoléon recommande bien qu'on ne mette de Rousseau ni l'*Emile*, ni une foule de lettres, mémoires, discours et dissertations inutiles ; même observation pour Voltaire.

De telles prescriptions se passent de commentaires ; elles permettent, à elles seules, de juger l'homme et son esprit !

Au mois de décembre de cette même année 1808, Napoléon continue à se plaindre du défaut d'ouvrages nouveaux et son secrétaire Méneval ne s'en tire qu'en invoquant « la stérilité des romanciers et la saison des almanachs. »

Le projet de 1808 ne fut pas mis à exécution et ce n'est qu'en partant pour Wagram que Napoléon emporta dans ses bagages quelques caisses qui peuvent être

considérées comme la première ébauche de ces bibliothèques de campagne tant réclamées.

Les caisses, recouvertes en cuir et garnies à l'intérieur, les unes de velours, les autres de drap vert, contenaient chacune soixante volumes environ, reliés en maroquin. Ils étaient sur deux rangs comme dans les rayons d'une bibliothèque. Un catalogue général de toutes les caisses permettait de trouver immédiatement l'ouvrage que l'Empereur demandait.

Au mois de juin, à Schoënbrunn, Napoléon, ayant réclamé quelques auteurs, fut très contrarié d'apprendre qu'à cause de leur format ils n'avaient pu être placés dans les caisses. Il dicta aussitôt une note pour Barbier dans laquelle il prescrivait la formation d'une bibliothèque de 3.000 volumes, tous de format in-18, ayant de quatre à cinq cents pages et imprimés en beaux caractères de Didot, sur papier vélin mince.

Suivaient des instructions pour la composition de cette collection. L'Empereur voulait qu' « un certain nombre d'hommes de lettres, gens de goût, fussent chargés de revoir ces éditions, de les corriger, d'en supprimer tout ce qui est inutile comme notes d'éditeurs, tout texte grec ou latin ; ne conserver que la traduction française. Quelques ouvrages seulement italiens, dont il n'y aurait pas de traduction, pourraient être conservés en italien. »

En novembre, lors du retour de l'Empereur à Fontainebleau, Barbier lui présenta le catalogue raisonné qui avait été demandé de Schoënbrunn. Il fit connaître que la dépense monterait à 6 millions 500.000 francs environ ; quant au temps nécessaire pour l'exécution des 3.000 volumes, Barbier demandait six ans.

Pas plus qu'en 1808, il ne fut donné suite à ce projet.

Pendant la campagne de 1809, Napoléon se plaint des

romans envoyés qui sont détestables. « Ils ne font, écrit Méneval à Barbier, qu'un saut de la valise du courrier dans la cheminée. Il ne faut plus nous envoyer de ces ordures-là..... Envoyez le moins de vers que vous pourrez, à moins que ce soit de nos grands poètes. »

Le 15 juin, Barbier dit quelles difficultés il rencontre quand il cherche de belles éditions, comme l'Empereur les aime tant. « Le goût qui dirige sa Majesté, ajoute-t-il, sera remarqué et peut-être déterminera-t-il nos amateurs à préférer bientôt les livres utiles aux livres de fantaisie. »

A la même date, Méneval informait Barbier que l'Empereur venait de faire retirer de sa bibliothèque Parny, Bertin, les *Lettres* de Dupaty, *les Trois règnes de la nature* de Delille, les *Lettres* de Sévigné « parceque onze volumes prennent trop de place et qu'il suffirait d'un choix de ces lettres ». Pour remplacer ces ouvrages, Napoléon demande Tacite en français, Gibbon, Diodore de Sicile, le poème de *la Pitié, Gil Blas*, la *Bible* de Sacy, et une traduction en prose de l'*Enéide.*

Le 23 juin, Barbier envoyait tous ceux de ces livres qu'il avait pu se procurer.

La fin de la campagne est marquée par l'envoi, sur la demande de l'Empereur, d'une nouvelle traduction de Machiavel, de la continuation récente de l'*Histoire* de l'abbé Millot, et, enfin, d'une *chronologie d'Hérodote* par Volney.

En 1810, les préoccupations du moment, — lutte contre la papauté et divorce Impérial, — trouvent un écho dans les rapports de l'Empereur avec son bibliothécaire : Demandes d'ouvrages sur les querelles de la monarchie avec les papes, sur la pragmatique sanction de Bourges, etc., etc.

Quant au divorce, qui n'y verrait une allusion évi-

dente dans l'ordre que donne l'Empereur à Barbier de faire parvenir à Joséphine l'ouvrage intitulé : *Un trait de la vie de Charlemagne*?

Dès 1811, la campagne de Russie peut être prévue par le bibliothécaire. Napoléon demande « les ouvrages les plus propres à faire connaître la topographie de la Russie et surtout de la Lithuanie, sous le rapport des rivières, marais, bois, chemins, etc. Il faudrait aussi avoir ce que nous avons eu en français de plus détaillé sur les campagnes de Charles XII en Pologne et en Russie.... »

Au moment du départ de St-Cloud, le 7 mai 1812, Napoléon réclame « un Montaigne, petit format, qu'il serait bon de mettre dans la petite bibliothèque de voyage. »

Quel penseur profond que ce général et ce souverain, partant pour une expédition dont il ne se dissimule pas l'importance, et qui veut emporter, pour ses lectures du bivouac, un exemplaire de l'immortel auteur des *Essais!*

Une fois la guerre commencée, par chaque courrier, et jusqu'à Moscou, les commandes se succèdent.

La preuve des préférences impériales se trouve, encore aujourd'hui, dans la bibliothèque de l'université de Dorpat ; on y conserve un Plutarque, relié aux armes, qui fut pendant la retraite, pris par un cosaque dans la voiture même de Napoléon.

La bibliothèque de campagne, — qu'on était enfin parvenu à constituer — fut brûlée en grande partie et le reste tomba au pouvoir des Russes.

Avant de partir pour la campagne de 1813, Napoléon donna des ordres pour qu'on réparât, autant que possible, les pertes de 1812. Il écrit le 18 février : « Je n'ai pas besoin qu'on forme une bibliothèque de voyage ; il

faut seulement préparer quatre caisses pour les in-12 et deux pour les in-18.

» Quelque temps avant mon départ, on me remettra la liste des livres de ce format que j'ai dans ma bibliothèque et je désignerai les volumes qu'il faudra mettre dans les caisses. Ces volumes seront successivement échangés contre d'autres de ma bibliothèque et le tout sans qu'il soit nécessaire de faire de nouvelles dépenses. »

Voici un détail qui montrera aux amateurs de livres que Napoléon avait le droit d'être compté comme un des leurs. En partant pour la Russie, il avait emprunté certains livres à la bibliothèque royale de Dresde. Dans la retraite, ces livres furent brûlés avec le fourgon qui les contenait. Le 27 février 1813, de Paris, Napoléon donna l'ordre exprès de se procurer à tout prix des exemplaires de ces livres afin de les réintégrer dans le dépôt d'où ils étaient sortis.

Pendant les campagnes de Saxe et de France, le quartier général fut tellement désorganisé, les moments de Napoléon furent si absorbés que nous ne trouvons plus aucune trace de relations avec Barbier.

Ce n'est qu'à Fontainebleau, pendant les neuf jours que Napoléon passa dans cette résidence, qu'il recommença à s'occuper de ses livres préférés. Il choisit, dans la bibliothèque du palais, tous ses auteurs de prédilection : Virgile, le Tasse, l'Arioste, César, Salluste, Tacite, Thucydide, Polybe, Suétone, Plutarque, Rollin. Il y ajouta le *Moniteur*, le *Bulletin des Lois*, les *Codes*, le *recueil des Traités de paix* de Kock et Martens, le recueil complet des *Comptes du Ministère des Finances et du Trésor Public ;* c'étaient les documents qui devaient lui permettre de tenir la promesse, faite à ses soldats, d'écrire l'histoire de son règne et de ses campagnes.

Aussitôt Napoléon arrivé à l'île d'Elbe, M. Ballouhey, intendant de Marie-Louise, fut chargé d'abonner le comte Bertrand aux journaux politiques et littéraires les plus estimés, tandis que Barbier recevait la mission d'organiser une bibliothèque et d'envoyer à Porto-Ferrajo tous les ouvrages nouveaux.

Au retour de ce premier exil, quelques jours après la rentrée triomphale du 20 mars, Napoléon parcourait la bibliothèque du Louvre en compagnie du général Bertrand. Il se montra heureux de retrouver son bibliothécaire et lui annonça qu'il rapportait les livres qu'il avait emportés à l'île d'Elbe. Ceux-ci, en effet, furent réintégrés le lendemaiu dans la bibliothèque des Tuileries.

Après Waterloo, Napoléon, incertain de son sort, carressait l'espoir de se retirer en Amérique. « La grande bibliothèque, écrit-il à Barbier, devra être consignée à une maison américaine qui la fera passer en Amérique par le Havre. » L'Empereur demandait, en même temps, à son bibliothécaire de lui apporter, le lendemain (26 juin 1815), à Malmaison :

1° La liste des 10.000 volumes et des gravures comme celles des voyages de Denon et de la commission d'Egypte, dont l'Empereur avait plusieurs milliers ;

2° Des ouvrages sur l'Amérique ;

3° Un état particulier de tout ce qui a été imprimé sur l'Empereur pendant ses diverses campagnes.

Napoléon ajoutait : « Il faudra compléter la bibliothèque de voyage qui doit se composer de toutes les bibliothèques de campagne et y joindre plusieurs ouvrages sur les Etats-Unis. » Il demandait, en outre : « une collection complète du *Moniteur*, la meilleure encyclopédie, les meilleures dictionnaires. »

Au moment du départ, les circonstances obligèrent

l'Empereur à se contenter de beaucoup moins. C'est dans la bibliothèque de Trianon, — et non pas dans celles de Fontainebleau ou de Rambouillet, — que furent choisis les livres armoriés qui firent, avec l'Empereur, le voyage de Sainte-Hélène.

Le 29 juin 1815, Barbier écrivait au président du gouvernement provisoire : « Monsieur le président, le bibliothécaire de l'Empereur Napoléon croit devoir vous prévenir que Sa Majesté, quelques jours après son abdication, lui a témoigné le désir d'emporter dans sa retraite la bibliothèque du palais de Trianon, composée d'environ 2.200 volumes, avec les *Grandes descriptions de l'Egypte* et l'*Iconographie grecque* de M. Visconti. L'impression de ces deux derniers ouvrages est dûe à la munificence de l'Empereur. Il est bien naturel qu'il désire en conserver un exemplaire.

» Quant à la bibliothèque de Trianon, ce n'est qu'une très petite partie des livres rassemblés par ses ordres dans les palais impériaux. Ceux qui resteront pourront encore s'élever à plus de 60.000 volumes.

» J'ai l'honneur de vous prier de me faire donner les autorisations convenables pour expédier les objets mentionnés dans cette lettre. »

La Chambre des représentants, par un vote spécial (*Moniteur,* 3 juillet 1815), accorda à Napoléon la bibliothèque de Trianon. C'est donc là, et sauf une vingtaine peut-être, venant de Malmaison, que furent choisis les 588 volumes armoriés que nous retrouverons à Sainte-Hélène.

Blücher, dès qu'il connut le désir de Napoléon et la décision de la Chambre, envoya à Trianon un parti de cavaliers pour s'opposer au transfert des livres. Ces soldats arrivèrent après le départ de la première voiture ; mais ils empêchèrent l'enlèvement de ce qui

restait. Cela explique comment, sur les 1.929 volumes que contenait la bibliothèque, 550 seulement environ purent arriver à Malmaison et, de là, suivre l'Empereur à Rochefort et sur le *Northumberland*.

Le Rollin, retrouvé par M. Hanotaux sur les quais de Paris, en ces dernières années, faisait donc partie des livres de Trianon. Il se trouve, du reste, indiqué sur le catalogue manuscrit de cette bibliothèque, catalogue publié en 1889 par l'auteur de cet article et dont l'original, relié en maroquin rouge et aux armes, se trouve encore aujourd'hui entre les mains des héritiers du bibliothécaire Barbier.

Dans ce récolement, et cinq lignes après l'*histoire romaine* de Rollin, on peut lire : « *Histoire des Empereurs* par Crevier, 12 volumes. » Or, dans une note dictée, en 1817, à Sainte-Hélène, au général Gourgaud, Napoléon disait : « Il faudrait envoyer.... *Histoire des Empereurs* de Crevier. On a 11 volumes. Le 7e manque. » Ce 7e volume qui manquait à Sainte-Hélène, que l'Empereur réclamait, n'y avait pas, en effet, été envoyé ; il était resté en France et, de son côté, comme le Rollin, il a été retrouvé sur les quais il y a plusieurs années.

Saint-Denis, dit Ali, chasseur et bibliothécaire de l'Empereur à Sainte-Hélène, avait, en dehors de ces livres apportés de France, tous reliés aux armes, la garde des ouvrages qui furent envoyés d'Angleterre depuis 1816 jusqu'en 1821. Ceux-ci étaient tous brochés.

De ces deux catégories de livres, les uns furent marqués d'un cachet, timbre humide, informe et illisible comme celui du Rollin, les autres d'une empreinte à la cire où l'on distinguait vaguement les armes impériales.

En outre, les livres brochés, au moins ceux qui firent partie des derniers envois et notamment de celui

du 12 mars 1821, portaient, les uns, ces mots sur la couverture :

Napoleon from E. V. Holland, by permission of Lord Bathurst.

D'autres, ceux-ci :

Napoleon from E. V. Holland, by Lord Bathurst's permission.

Lady Elisabeth Vassall, femme d'Henry Richard Holland, partageait l'admiration de son mari pour l'illustre captif. Dans sa délicatesse féminine, elle pensa que des livres seraient pour lui la plus précieuse des distractions. Elle ne se trompait pas. Napoléon lui en témoigna sa reconnaissance en lui léguant par son testament le camée antique qu'il avait reçu du pape Pie VI, après la signature du traité de Tolentino.

Les livres, envoyés ainsi d'Angleterre, — à l'exception toutefois d'une *Bible* souvent réclamée par Napoléon, — étaient surtout des actualités.

Les livres reliés, apportés de France, étaient ces ouvrages que nous connaissons et qui composaient le fond des bibliothèques de voyage : Polybe, Tacite, Corneille, Racine, Voltaire, Rollin, Crevier, etc. Les compagnons de la captivité Las Cases, Montholon, Gourgaud, parlent constamment des lectures qu'on en faisait chaque soir ; quelques-uns, comme le Rollin, sont annotés de la main de l'Empereur : mais ils forment l'exception.

Les ouvrages brochés, au contraire, par leur actualité même, provoquent plus la contradiction impériale.

Je citerai, dans cet ordre d'idées, les *principes de Stratégie* par l'archiduc Charles : 3 volumes renvoyés par l'Empereur au Comte Bertrand, avec quelques mots de sa main sur chacune des couvertures.

Je parlerai encore de deux volumes de cette série qui

se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque de Sens, à laquelle ils furent légués par Saint-Denis. Ce sont les *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de Napoléon en 1815,* par Fleury de Chaboulon. Sur la première page du premier volume, l'Empereur a écrit : « On doit regarder comme d'invention pure les discours et propos que l'on prête à l'Empereur Napoléon; l'auteur le fait parler et penser selon ses propres opinions et selon les dires des jeunes gens du premier salon de service. »

Et plus bas (page 14), en face d'un passage consacré à Davout, Napoléon ajoute :

« Jeune homme, vous vous reprocherez toute votre vie cet ouvrage où vous compromettez tant de pères de famille et calomniez tant de grands et illustres citoyens. »

Ces livres brochés étaient, on le voit, les plus intéressants et, cependant, c'est de ceux-là que l'Empereur se souciait le moins. Est-ce parce que les ouvrages reliés lui rappelaient les heures brillantes de son règne? Est-ce parce qu'il préférait, en artiste, les belles éditions de Trianon à la médiocrité des actualités ? Est-ce parce que celles-ci lui arrivaient par l'intermédiaire exécré d'Hudson Lowe, comme s'il avait le pressentiment que son geôlier aurait l'odieuse prétention de les réclamer après sa mort ?

Quelle qu'en soit la raison, il est certain que Napoléon n'attachait d'importance qu'aux volumes reliés. Quand Gourgaud partit, en 1818, il fut autorisé à emporter quelques ouvrages brochés, tandis qu'il dut rendre les livres armoriés qu'il avait mis dans ses bagages.

Du reste, dans son testament, Napoléon ne s'est occupé, pour les léguer à son fils, que des livres qui étaient reliés à ses armes et encore n'en indiqua-t-il que 400 sur les 588 qui venaient de France.

On a vu, par l'histoire du Rollin, que cette clause du testament fut religieusement exécutée, puisqu'après la mort du duc de Reichstadt ce volume passa successivement entre les mains de Madame Mère et de la reine Caroline.

Quant aux autres, c'est-à-dire les livres brochés, les uns furent vendus en Angleterre, en 1823 ; les seconds, comme la *Bible,* furent restitués à la France sous le second Empire : on les plaça malheureusement à la bibliothèque du Louvre où ils furent brûlés lors de l'insurrection de 1871 ; d'autres enfin, ceux de Sens par exemple, furent partagés entre les compagnons de la captivité.

Je dois dire, cependant, pour être tout à fait exact et complet, qu'un Polybe armorié resta la propriété du valet de chambre Archambault : celui-ci en avait fait don au comte Rapetti, secrétaire de la commission de publication de la *Correspondance de Napoléon Ier*. Le prince Bibesco, qui subvint aux derniers besoins du comte Rapetti, est peut-être aujourd'hui, — et ce serait justice, — le propriétaire de ce volume précieux.

Telle est, aussi complète que possible, je crois, l'histoire des bibliothèques personnelles de Napoléon. Elle m'a été maintes fois racontée par M. Louis Barbier, le digne et vénérable fils du bibliothécaire de l'Empereur ; de plus, M. Barbier m'a communiqué ou donné la plupart des pièces auxquelles je me suis référé dans cette étude et ses descendants m'ont, à leur tour, témoigné la même confiance et une égale sympathie.

On voit que Napoléon qui n'avait jamais négligé la lecture des grands auteurs, même aux heures les plus occupées de sa toute puissance, leur resta fidèle sur le rocher de Sainte-Hélène. Les grands historiens, les grands poètes, les philosophes et les écrivains contri-

buèrent à adoucir l'amertume de l'exil, à charmer les dernières heures de cette grande existence.

Et c'est ainsi que les livres méritèrent une fois de plus, — et plus que jamais peut-être, — l'éloge qu'on en a fait à toutes les époques, en les appelant des consolateurs et des amis qui ne trompent jamais.

ANTOINE GUILLOIS.

RELIURES EN VERNIS SANS ODEUR

Parmi les singularités dont l'application fut faite à la reliure des livres, nous avons à signaler l'emploi d'un vernis spécial, qui à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe recouvrait totalement le cuir ou la peau de certaines reliures.

En disant un vernis spécial, on ne nous croira peut-être pas dans l'exacte vérité, car on pourrait supposer que ce vernis qui laque complètement et d'une manière charmante les objets qu'il recouvre, n'était autre que celui employé pour les éventails que le XVIIIe siècle a produits en vernis Martin.

Cette idée peut être soutenue, mais cependant discutée, car parmi les trois spécimens que nous avons sous les yeux, tous les trois possèdent à l'intérieur et sur la première garde blanche, un timbre sec de forme ronde de la dimension d'une pièce de dix centimes, et sur lequel on lit, au-dessus d'un bouquet de fleurs : *Brevet d'invention*. De plus, deux d'entre eux sont signés par une charmante vignette gravée sur cuivre, cartouche Louis XVI orné de fleurs sur les quatre côtés et au centre duquel on lit : *Brevet d'invention. Reliures en vernis sans odeur établies au Grand Chatelet quai de la Mégisserie, vis-à-vis le quai aux fleurs.*

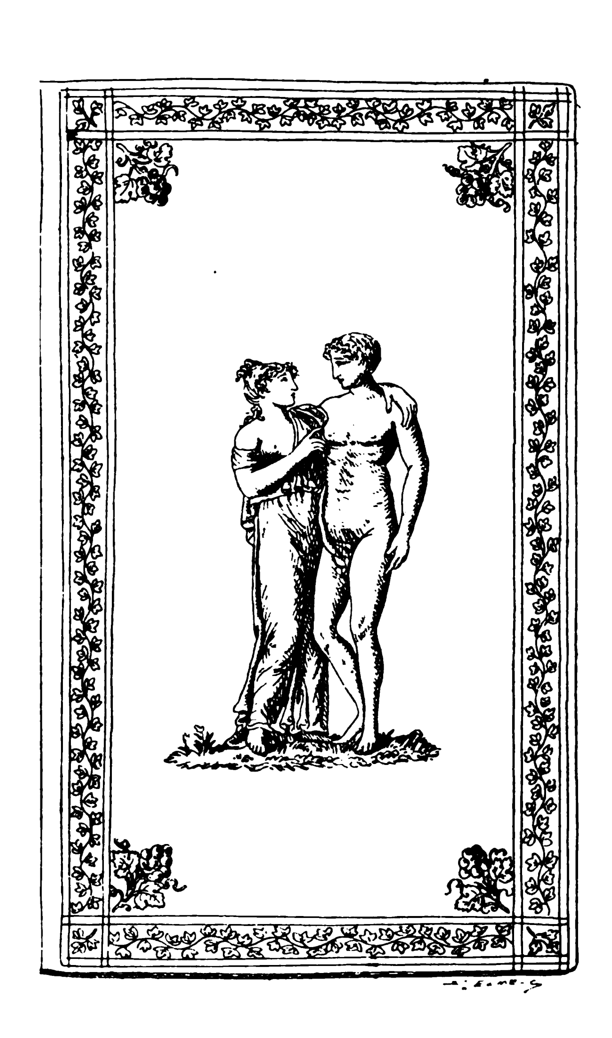
Il ne nous a pas été possible jusqu'alors de trouver plus de renseignements sur cette fabrique, mais les trois types que nous allons décrire nous autorisent à croire que l'inventeur, tout en produisant par lui-même des reliures de ce genre, laquait ou vernissait toutes les reliures qu'on lui présentait, ainsi que le prouve celle signée LEFEBVRE dont nous donnerons le détail en son temps.

Etablissons d'abord que ces trois types sont de fabrication identique, tout en ayant été faits à des époques différentes; c'est-à-dire que le dos de la reliure seul est en peau très amincie à l'endroit des mors, afin qu'il soit presque impossible de trouver la ligne de démarcation de cette peau avec le papier qui complète la couvrure du volume. En somme, ces reliures pleines, laquées ou vernies, sont dans leurs dessous de véritables demi-reliures. Pour les décrire nous procéderons par ordre chronologique.

1° Processionnal de l'Eglise de Sens. *Sens*, 1791, in-8.

Reliure laquée rouge vermillon, dos en peau décoré d'une tige palmée à droite et à gauche et peinte en deux tons d'or, sortant d'un vase placé en bas, et s'arrêtant à la pièce du titre dont elle a l'air d'être le support. Au-dessus du titre obtenu en caractères mobiles sur un fond noir, se trouvent les armes de J. H. Brienne, archevêque de Sens. Les plats sont en papier, et la jointure de ce papier à la peau du dos est tout à fait imperceptible. Le papier des plats reçoit une forte couche de laque rouge et est décoré d'une bordure à rinceaux peinte en or également de deux tons. Le modelé, ou plutôt les ombres du dessin, me paraissent obtenues à l'aide d'une pointe très fine, de sorte que les tailles produites par cette pointe, qui enlève l'or par place, représentent les ombres; et ce qui reste d'or uni sert





à rendre les lumières de la composition. Au centre des plats est placé un écusson traité de la même manière que le restant de la décoration, et dans lequel on voit les lettres J H B entrelacées. Le premier plat intérieur, porte à l'angle la charmante vignette dont nous donnons ici le fac-simile.



2° Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé. *Paris*, l'an VIII, in-18.

Ce petit volume est excessivement curieux au point de vue de la facture technique, il est de ceux que l'inventeur du vernis sans odeur pouvait ne pas avoir fabriqué lui-même, mais accepté seulement de vernir pour le compte du relieur. D'abord, il ne possède pas l'étiquette gravée et de plus la reliure est signée au dos, de son faiseur Lefebvre. Chaque plat est encadré d'un dessin courant formé d'une branche de lierre, et au centre du recto sont placés deux personnages représentant Daphnis et Chloé ; sur le verso au même endroit Chloé danse en s'accompagnant sur une lyre, le tout en or modelé à la pointe, comme nous l'avons dit plus haut. Le dos est un vrai dos de relieur, doré aux petits

fers, et ressemble tout à fait à ceux que produisait Bozérian, c'est-à-dire quelques feuilles de lierre jetées au milieu de milliers de points ; le titre est également doré au composteur et au bas du dos avant le dessin qu'il était d'usage de mettre en queue, se trouve la signature du relieur REL. P. LEFEBVRE. Ce dos est entièrement recouvert de vernis et ne forme avec les plats qu'un seul et même effet. On voit et on sent bien au toucher les petites inégalités produites inégalement par la pression des fers, mais l'éclat et la douceur du vernis sont égaux partout. Nous ne quitterons pas ce spécimen qui est le plus intéressant et le plus typique, sans donner notre appréciation sur la manière dont ce travail était obtenu. Le fond de la reliure une fois terminé, le dos du volume devait être couvert, et on avait soin de faire arriver la peau juste où devait se trouver un filet d'encadrement, de façon à ce que si l'amincissement n'était pas complètement bien réussi, la jointure du papier à cet endroit soit dissimulée par la décoration. Puis on devait laquer, apposer une certaine épaisseur d'une composition déterminée, et ensuite, avant de mettre le vernis, on faisait la décoration. Sur les trois types qui nous occupent, cette décoration est uniquement rendue en or. Cet or, selon nous n'était pas peint, mais bien rendu par des feuilles d'or couché, sur lesquelles, lorsque l'application était bien sèche, on dessinait à la pointe le ou les motifs dont on voulait décorer la reliure ; c'est seulement lorsque ce décor était complètement terminé, que l'on enduisait le tout de vernis sans odeur, pour lequel l'inventeur avait pris un brevet d'invention. Ce curieux et rare petit volume fait partie de la collection de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, l'érudit historien du cardinal de Richelieu, qui selon son obligeance habituelle

a bien voulu nous le confier et nous autoriser à le reproduire. Nous en donnons ici le fac-simile.

Le troisième type que nous avons sous les yeux, est un petit volume in-18. Oraisons funèbres de Bossuet. *Paris*, an X (1802). Au point de vue décoratif il est moins joli que les deux autres, mais il est néanmoins très intéressant parce que d'abord, il nous montre un travail nouveau et ensuite il justifie pleinement ce que nous avons avancé tout-à-l'heure, à savoir : que toute espèce de décoration était entièrement terminée sur le dos et sur les plats avant l'application du vernis. Le dos de celui-ci est particulier, le fond en or couché, est orné d'une succession de rinceaux floraux interrompus seulement à l'endroit du titre, et rendus cette fois en véritable peinture bleue modelée ton sur ton. Sur le plat, on a voulu imiter le veau raciné très en vogue à l'époque, et un marbre raciné a été très soigneusement fait en noir sur un fond jaune imitant le veau. Un encadrement de filet or et un bouquet au centre en or couché et modelé à la pointe termine la décoration.

Il est à remarquer que le vernissage de ces reliures ne s'applique pas seulement à l'extérieur, mais se continue parfaitement aussi sur les bords et les bordures intérieures du volume. Ce vernis était assez souple ou assez tenace pour qu'il ne s'écaille pas à l'endroit des mors, et la fatigue produite par l'usage, l'ouverture plus ou moins répétée des cartons, n'a pas laissé une détérioration sensible pour des objets qui ont près d'un siècle d'existence.

A part cette question de la peau du mors qui doit forcément et constamment être plissée par l'ouverture de la reliure, le vernis du dos et des plats était très bien appliqué, car c'est à peine si l'on découvre à

l'examen quelques légères gerçures, qui ne compromettent en rien la solidité du procédé.

S'il ne nous a pas été possible de mettre la main sur l'original du brevet d'invention qui fut pris à l'époque pour la confection des reliures de ce genre, nous avons retrouvé un brevet de même nature qui, s'il n'était pas établi pour servir de renouvellement au brevet primitif du XVIIIe siècle, pouvait constituer, non pas positivement une concurrence, mais cependant un profit que son auteur entendait tirer de connaissances qui émanaient d'une invention antérieure à son propre brevet. Voici ce brevet qui fut pris le 12 juin 1811 pour cinq années par le sieur Bertin.

« (1) *Brevet d'invention de cinq ans n° 659 délivré*
« *le 12 juin 1811.*

« *Mémoire descriptif*
« *de la découverte pour laquelle le s^r Théodore Pierre*
« *Bertin sollicite un brevet d'invention.*

« *Sa découverte consiste dans l'invention de reliures à*
« *camées, miniatures et dessins gravés, peints, incrustés,*
« *appliqués, imprimés et contreprouvés, en couleurs, en or,*
« *en argent et autres métaux seuls ou réunis, les reliures*

(1) B. c. n° 1954 — 25 mai (Conservatoire des Arts et Métiers).

Ministère de l'Intérieur

Bureau consultatif des arts et manufactures.

Séance du 25 mai 1811.

Le s^r Bertin, rue de la Sonnerie, n° 1, demande à son Excellence un Brevet d'invention pour un procédé de reliure en carton verni.

Avis :

Le s^r Bertin ayant donné une description de son procédé, rien ne s'oppose à ce qu'on lui délivre le Brevet qu'il sollicite.

Bardet, Molard,
Thenard.

« *en carton revêtu ou non d'un papier lisse ou de soie,* « *sont couvertes d'un fond simple ou marbré, jaspé,* « *cannellé, guioché, maroquiné ou imitant le lapis lazuli,* « *l'aventurine et autres pierres précieuses qui lui-même* « *est revêtu d'un vernis conservateur de ses nuances les* « *plus légères et leur donne le luisant et le poli de la glace.*

« *Ces reliures ont sur celles de cuir ou de maroquin,* « *auxquelles cependant l'auteur peut quand on veut* « *appliquer son vernis, le mérite de ne jamais changer de* « *teinte et d'être susceptibles de tous les ornements que la* « *peinture et le dessin peuvent imaginer ; elles offrent* « *aussi le précieux avantage de rendre à leur consom-* « *mation naturelle un nombre incalculable de peaux qui* « *couvrent aujourd'hui les livres et que réclament à plus* « *d'un titre les besoins de la vie civile et l'équipement des* « *armées. Cette vérité est d'autant plus frappante qu'avec* « *le secours de ces nouvelles reliures,* le plat *des livres sera* « *entièrement de carton fait de pâte ordinaire ou consolidé* « *par de l'étoupe goudronnée de cables de vaisseau et que* « *le dos seul en sera de vélin, de soie, de toile, de parche-* « *min, de peau de baudruche d'intestins et de vessies* « *d'animaux ainsi que de maroquins argentés, dorés et* « *vernis ou seulement incrustés d'or ou d'autres métaux.*

« *Si le sexe en général a lieu de s'applaudir de cette* « *découverte, c'est-à-dire d'une reliure qui deviendra* « *l'ornement le plus distingué d'une belle main, quel agré-* « *ment ne procurera-t-elle pas à la noblesse qui verra ses* « *armoiries peintes et gravées par les plus habiles artistes* « *sur ses livres et aux riches qui pourront commander des* « *sujets en miniatures et des vignettes ou médaillons sur* « *tous métaux pour en décorer la couverture, tandis* « *qu'autrefois le relieur n'y imprimait avec sa roulette* « *qu'une espèce de cachet sans relief, n'ayant pour préser-* « *vatif de l'or que son creux laissant toujours à l'œil*

« *quelque chose à désirer, et dont l'effet monotone était* « *contraire à celui de la peinture qui exige des surfaces* « *planes et semble emprunter un nouvel éclat du vernis.*

« *Cette idée de substituer le carton vernissé au cuir* « dans ses différentes manipulations, *n'eût certainement* « *pas échappé à nos ancêtres, si comme de notre temps, ils* « *eussent adopté des* mords *au moyen desquels le* plat *des* « *livres semble s'ouvrir sur une charnière et qui rendent* « *le dos indépendant de la couverture, sans cependant* « *détruire leur mutuelle adhérence.*

« *Ce n'est donc que depuis cette nouvelle adoption des* « *mords flexibles ou non, qu'il était possible de fabriquer* « *des reliures en carton vernissé, couverts d'un papier lisse* « *ou de soie, de lamelles ou paillons métalliques ou même* « *de bois. Le Sr Bertin, tout en s'applaudissant d'en avoir* « *eu la première idée, ne doute pas qu'elle ne fût venue* « *un jour dans l'esprit de tous ceux qui eussent fixé leur* « *attention sur cet objet important, mais cet aveu, loin* « *d'affaiblir le mérite de son invention, lui donnera plus* « *de prix ainsi qu'il l'espère, puisqu'il fera sentir que* « *l'utilité de cette découverte ne pouvait manquer d'être* « *généralement reconnue.*

« *Bertin*

« *le 2 mai 1811.* *rue de la Sonnerie n° 1.* »

Par la citation qui précède, on verra que le sieur Bertin, le 2 mai 1811, reprenait pour son compte l'invention des reliures vernissées, pour lesquelles il avait été pris un brevet à la fin du XVIIIe siècle, et c'est parce qu'il ne nous a pas été possible de retrouver ce dernier que nous avons cru utile de reproduire celui de 1811 qui complète notre notice et par le fait, vient parfaitement à l'appui de la description des trois reliures-spécimen que nous avons décrites plus haut.

LÉON GRUEL.

CONGRÈS INTERNATIONAL

DES BIBLIOTHÉCAIRES

Nous avons annoncé dans notre livraison du 15 février qu'un Congrès international des Bibliothécaires aurait lieu, au mois d'août prochain, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900. Nous nous faisons un devoir de publier aujourd'hui les divers documents relatifs à ce Congrès qui se tiendra, à la Sorbonne, du 20 au 23 août inclusivement. Voici le texte de la circulaire qui va être adressée sous peu à tous ceux qui, s'intéressant aux bibliothèques, ont le souci de contribuer à leur amélioration et à leur prospérité.

Paris, le 27 mars 1900.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES BIBLIOTHÉCAIRES

(Paris, 20-23 août 1900)

Monsieur,

Les questions que soulève le régime des Bibliothèques sont si nombreuses, si complexes et si embarrassantes, qu'il a paru opportun de profiter de l'Exposition universelle internationale de 1900 pour réunir à Paris un Congrès de Bibliothécaires français et étrangers.

Le Comité chargé d'organiser le Congrès a pensé qu'il devait faire un appel, non seulement aux bibliothécaires, mais encore à tous les hommes de bonne volonté dont le concours est nécessaire, pour faire rendre aux Bibliothèques les services qu'on est en droit de leur demander, aussi bien

pour faciliter des travaux scientifiques et littéraires de l'ordre le plus élevé, que pour aider au développement de l'instruction publique à tous les degrés et pour satisfaire la légitime curiosité des différentes classes de la société dans toutes les branches de l'activité humaine.

Les idées qui s'échangeront dans ce Congrès ne sauraient manquer d'aboutir à des résultats importants. Aussi espérons-nous que notre appel sera entendu dans chacun des pays qui se sont donné rendez-vous à l'Exposition de 1900, et nous remercions d'avance tous les coopérateurs dont l'expérience sera mise à profit, soit pour perfectionner et rajeunir les anciennes bibliothèques, soit pour former des collections nouvelles répondant aux besoins du XXe siècle.

La Commission d'organisation a arrêté les termes d'un règlement et d'un programme que vous trouverez ci-après. Ce programme, qui comprend quatre grandes divisions, ne doit être considéré que comme une base d'études. On y a joint, à titre d'exemples, quelques questions se rapportant à chacune de ces divisions, mais la Commission sera heureuse d'accueillir tous les travaux qui pourraient donner lieu à des discussions intéressantes, pourvu que ces mémoires remplissent les conditions stipulées dans le règlement.

Des démarches ont été faites auprès des Compagnies des chemins de fer français et étrangers pour obtenir, en faveur des adhérents au Congrès des Bibliothécaires, une réduction sur le prix des places. Toutes les Compagnies ne nous ont pas encore fait parvenir leur réponse ; mais il en est qui ont bien voulu déjà nous assurer une réduction de 50 %, et nous avons lieu d'espérer que d'autres Compagnies consentiront à nous accorder les mêmes avantages.

Une circulaire, adressée à toutes les personnes qui nous auront envoyé leur adhésion avant le 15 juin 1900, fera connaître le résultat définitif de nos démarches et indiquera en même temps les formalités à remplir pour profiter de la réduction.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Le président de la Commission d'organisation :

Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Les vice-présidents :

Emile Picot, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes ;

J. Deniker, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle.

Le secrétaire général :

Henry Martin, conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Les secrétaires :

D. Blanchet, conservateur adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale ;

Paul Marais, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine ;

Charles Mortet, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, chargé de cours à l'Ecole nationale des Chartes.

Le trésorier :

J. Couraye du Parc, bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, chef du bureau du catalogue.

Membres de la Commission d'organisation :

S. A. I. Mgr le prince Roland Bonaparte ;

MM.

Le vicomte Henri de Bornier, membre de l'Académie française, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal ;

J. de Chantepie du Dézert, conservateur de la Bibliothèque des facultés des lettres et des sciences de l'Université de Paris ;

Emile Chatelain, conservateur adjoint à la Bibliothèque des facultés des lettres et des sciences de l'Université de Paris, directeur de la *Revue des Bibliothèques* ;

R. Cordier, bibliothécaire de l'Ecole nationale des ponts et chaussées ;

Léon Dorez, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, directeur de la *Revue des Bibliothèques* ;

P. Dorveaux, bibliothécaire de l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris ;

A. Dureau, bibliothécaire de l'Académie de médecine ;

Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine ;

Frantz FUNCK-BRENTANO, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal;

Dr HAHN, bibliothécaire de la faculté de médecine de l'Université de Paris ;

Paul LACOMBE, inspecteur général des Bibliothèques et Archives ;

Paul LE VAYER, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Paris ;

J.-Y.-W. MAC ALISTER, bibliothécaire de la Société royale de médecine et de chirurgie de Londres, directeur de la revue *The Library* ;

P. MARCHAL, conservateur du département des imprimés de la Bibliothèque nationale ;

Paul MEYER, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole nationale des Chartes, professeur au Collège de France ;

Eugène MÜNTZ, membre de l'Institut, conservateur de la bibliothèque et des collections de l'Ecole des Beaux-Arts ;

Henri OMONT, membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale ;

Alphonse PASSIER, chef du 6e bureau (Bibliothèques) de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique ;

Mlle M. PELLECHET, bibliothécaire honoraire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale ;

MM. Bernard PROST, inspecteur général des Bibliothèques et Archives ;

Alfred RÉBELLIAU, bibliothécaire de l'Institut de France ;

Ulysse ROBERT, inspecteur général des Bibliothèques et Archives ;

Ch.-Emile RUELLE, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ;

Henri STEIN, archiviste aux Archives nationales, directeur du *Bibliographe moderne* ;

Maurice TOURNEUX, homme de lettres ;

Georges VICAIRE, attaché à la Bibliothèque Mazarine, directeur du *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* ;

Paul VIOLLET, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole nationale des Chartes, bibliothécaire-archiviste de la faculté de droit de l'Université de Paris;

N. WEISS, bibliothécaire de la Société de l'histoire du protestantisme français.

RÉGLEMENT

DU CONGRÈS INTERNATIONAL DES BIBLIOTHÉCAIRES

Article premier. — Conformément à l'arrêté ministériel en date du 11 juin 1898, il est institué à Paris, au cours de l'Exposition universelle de 1900, un Congrès international des Bibliothécaires.

Art. 2. — Ce Congrès s'ouvrira, le 20 août, à la Sorbonne. Sa durée sera de quatre jours.

Art. 3. — Seront membres du Congrès les personnes qui auront adressé leur adhésion au Secrétaire général de la Commission d'organisation avant l'ouverture de la session, ou qui se feront inscrire pendant la durée de celle-ci, et qui auront acquitté la cotisation, dont le montant, fixé à *dix francs*, devra être envoyé au Trésorier de la Commission.

Art. 4. — Les membres du Congrès recevront une carte qui leur sera délivrée par les soins de la Commission d'organisation.

Ces cartes, qui ne donnent aucun droit à l'entrée gratuite à l'Exposition, sont strictement personnelles. Toute carte prêtée sera immédiatement retirée.

Art. 5. — Le bureau de la Commission d'organisation fera procéder, lors de la première séance, à la nomination du Bureau du Congrès.

Art. 6. — Le Bureau du Congrès fixe l'ordre du jour de chaque séance.

Art. 7. — Le Congrès comprend des séances et des visites à des établissements scientifiques.

Art. 8. — Les membres du Congrès ont seuls le droit de présenter des travaux et de prendre part aux discussions.

Les délégués des administrations publiques françaises et étrangères jouiront des avantages réservés aux membres du Congrès.

Art. 9. — Les Mémoires qui serviront de point de départ aux discussions devront être communiqués à la Commission avant le 15 juillet 1900.

Art. 10. — La langue officielle du Congrès est le français. Toutefois les travaux en latin seront admis. Il en sera de même des Mémoires écrits en allemand, en anglais, en espagnol et en italien; mais ces derniers devront être accom-

pagnés d'un résumé ou de conclusions rédigées en langue française.

Art. 11. — Les orateurs ne pourront occuper la tribune pendant plus de quinze minutes, ni parler plus de deux fois dans la même séance sur le même sujet, à moins que l'assemblée consultée n'en décide autrement.

Art. 12. — Les membres du Congrès qui auront pris la parole dans une séance, devront remettre au Secrétaire, dans les vingt-quatre heures, un court résumé, en langue française ou en langue latine, de leurs communications, pour la rédaction des procès-verbaux. Dans le cas où ce résumé n'aurait pas été remis, le texte rédigé par le Secrétaire en tiendra lieu, ou le titre seul sera mentionné.

Art. 13. — La Commission d'organisation pourra demander des réductions aux auteurs des résumés : elle pourra effectuer ces réductions ou décider que le titre seul sera inséré, si l'auteur n'a pas remis le résumé modifié en temps utile.

Art. 14. — Les procès-verbaux sommaires seront imprimés et distribués aux membres du Congrès, le plus tôt possible après la session.

Art. 15. — Indépendamment de ces procès-verbaux, il sera publié un volume comprenant, avec la liste des adhérents au Congrès, les Mémoires et communications dont la Commission aura décidé la publication. L'étendue de ce volume se trouvera subordonnée aux ressources mises à la disposition de la Commission.

Art. 16. — Le Bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu au Règlement.

PROGRAMME

Première division

Histoire, législation, organisation des Bibliothèques. Dépôt légal ; copyright, etc.

Questions proposées

I. Résumer les renseignements *nouveaux* qu'on peut avoir sur l'histoire des Bibliothèques, depuis les origines jusqu'aux temps modernes.

II. Etudier et comparer les lois qui régissent les Bibliothèques dans les divers pays.

III. Echanges internationaux.

IV. Rapports des Bibliothèques avec les administrations : Etat, municipalités, corporations, etc. Autonomie des Bibliothèques.

V. De la meilleure organisation des Bibliothèques populaires.

VI. Recrutement du personnel des Bibliothèques. Conditions exigées ou à exiger des candidats aux fonctions de bibliothécaires. Situation faite à ces fonctionnaires.

Deuxième division

Bâtiments, mobilier, aménagement des Bibliothèques.

Questions proposées

I. Etudier l'aménagement des Bibliothèques au moyen âge.

II. Exposer les meilleurs moyens à employer pour installer les livres dans une Bibliothèque nouvelle et pour améliorer l'installation d'une Bibliothèque ancienne.

III. Indiquer les perfectionnements réalisés ou projetés dans les Bibliothèques les plus récemment installées.

IV. Indiquer particulièrement les précautions à prendre pour mettre les Bibliothèques à l'abri de l'incendie.

Troisième division

Traitement des manuscrits, livres imprimés, cartes de géographie, estampes, photographies, etc. Acquisition de volumes. Enregistrement. Estampillage. Inventaires, catalogues et répertoires. Moyens de conservation. Restauration. Reliure.

Questions proposées

I. Indiquer les mesures qui ont été récemment reconnues comme les plus propres à dresser le catalogue d'une Bibliothèque nouvelle ou à améliorer les catalogues d'une Bibliothèque ancienne.

II. Application à la bibliothéconomie des divers systèmes de classification bibliographique.

III. Des catalogues collectifs.

IV. Utilisation des éléments de répertoire publiés à l'état

de fiches ou des bulletins imprimés joints par les éditeurs aux volumes.

V. Traitement à appliquer aux pièces volantes et aux documents parlementaires et administratifs, qu'il importe de conserver, mais qui ne peuvent être immédiatement catalogués.

VI. Avantages et inconvénients de la constitution des recueils factices, aussi bien de ceux qui ont été formés anciennement que de ceux qui sont à constituer.

VII. De l'utilité des recolements et des meilleurs moyens d'y procéder.

VIII. De l'hygiène des livres. Par quels moyens peut-on le mieux les préserver des divers agents de destruction ?

IX. Mesures à prendre pour la conservation et la restauration des objets composant une Bibliothèque : palimpsestes, papyrus, manuscrits, manuscrits à peintures, livres imprimés, cartes de géographie, estampes, etc.

QUATRIÈME DIVISION

Usage des livres à l'intérieur et à l'extérieur des Bibliothèques.

Questions proposées

I. Sous quelles conditions le prêt des livres peut-il être autorisé dans les différentes catégories de Bibliothèques?

II. Comment doivent être réglées les communications des volumes imprimés et manuscrits d'une Bibliothèque à une autre ?

III. De la responsabilité des bibliothécaires pour la communication et le prêt des livres confiés à leur garde.

IV. Des dangers de transmission des maladies contagieuses par les livres des Bibliothèques publiques et des moyens d'y remédier.

Les adhésions et toutes les communications relatives au Congrès doivent être adressées à M. HENRY MARTIN, secrétaire général de la Commission d'organisation, à la Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, à Paris. Les cotisations doivent être envoyées à M. J. Couraye du Parc, trésorier, à la Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu. — On peut également, afin de ne faire qu'un seul envoi, adresser au Trésorier l'adhésion au Congrès en même temps que la cotisation (10 francs).

A L'HOTEL DROUOT

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE
DE FEU M. GUYOT DE VILLENEUVE

Président de la Société des Bibliophiles françois

La vente de la première partie de la magnifique bibliothèque du regretté président de la Société des Bibliophiles françois a eu lieu, à l'Hôtel Drouot, du lundi 26 au au samedi 31 mars. Habilement dirigée par M. Edouard Rahir, le successeur de Morgand, cette vente qui comprenait environ 600 numéros, a rapporté le chiffre énorme de 708.500 francs. Nous donnons les prix de la plupart des numéros dont cette première partie se composait.

1. — Heures de Savoie. Manuscrit du commencement du XIVe siècle, orné de 56 miniatures attribuées à Jehan Pucelle. — 18.000 fr.
2. — Heures du maréchal de Boucicaut. Précieux manuscrit orné de 44 miniatures, in-4, velours rouge. — 68.500 fr.
4. — Preces piae cum calendario. Manuscrit de l'Ecole de Bruges orné de 11 miniatures, in-8, mar. r. — 3.520 fr.
5. — Preces piae. Manuscrit de la fin du XVe siècle orné de 12 petites miniatures, in-8 mar. r. (*Le Gascon*). — 1.650 fr.
6. — Livre de lordre... Saint Michel. Manuscrit du XVe siècle orné de 3 miniatures, in-4, velours. — 3.000 fr.
7. — Preces piae. Gr. in-8, mar. rouge, dent., rel. de Derome. Superbe manuscrit du XVe siècle orné de 42 miniatures. Des ventes Girardot de Préfond, Gaignat et Hamilton. — 38.100 fr.

8. — Trente pseaumes de David mis en françois. Manuscrit du XVIe siècle orné de 8 miniatures, et relié en mar. vert aux armes de Paris de Montmartel. — 2.505 fr.
9. — Petit traicté de Alkimie. Manuscrit du XVIe siècle offert par le connétable de Montmorency à François Ier. Il est relié aux armes du Roi et du Connétable. — 2.520 fr.
10. — Miniature attribuée à Jean Cousin. — 1.150 fr.
11. — Quatrains de Pibrac. Manuscrit du XVIe siècle écrit par Le Gangneur, recouvert d'une riche reliure du XVIe siècle. — 2.700 fr.
15. — Preces christianae cum parvo officio beatae Virginis Mariae. Un des plus jolis manuscrits de Jarry, recouvert d'une des plus parfaites reliures de Le Gascon. — 12.500 fr.
16. — Prières sainctes et chrétiennes. Manuscrit de Jarry relié en chag. noir, dans un sac de soie au chiffre d'Elisabeth de Montmorency, duchesse de Chastillon. — 840 fr.
17. — Prières de la messe écrites par Rousselet, in-8, manuscrit, mar. doublé de Trautz. — 2.000 fr.
18. — Prières de la messe écrites par Rousselet, in-12, mar. r. (*anc. rel.*). — 250 fr.
20. — Prières chrétiennes pour Monsieur de Bonneil, écrites par Gilbert sur vélin, avec 4 miniatures, in-12, mar. bleu (*Trautz*). — 3.450 fr.
23. — Statuts des conseillers d'Etat de Venise, 1578, in-4. Curieuse reliure vénitienne. — 2.750 fr.
24. — Mémoires et instructions pour servir à justifier l'innocence de F.-A. de Thou, par Pierre Dupuy. In-fol. veau, aux armes de J.-A. de Thou, baron de Meslay. — 1.520 fr.
25. — La Muse en belle humeur, in-fol., manuscrit, mar. r., aux armes de Fouquet. — 1.105 fr.
29. — Recueil de 14 lettres autographes en 1 portefeuille de mar. aux armes du dauphin, père de Louis XVI. — 2.634 fr.
31. — Recueil pour la Compagnie de Messieurs les conseillers du Roy, quartiniers de la Ville de Paris, in-4, manuscrit. Riche reliure aux armes de Martel et de la ville de Paris. — 4.000 fr.
32. — 40 lettres de Voltaire à Madame d'Epinay. — 2.020 fr.
34. — Voyage du Roy à Choisy. Curieux manuscrit aux armes de Louis XV. — 810 fr.
35. — Le Bienfaiteur, comédie. Riche reliure aux armes du duc de La Vrillière. — 2.500 fr.

40. — Deux traités latins de P. Pithou, en 1 vol. in-8, vélin, doré au chiffre de Philippe de Mornay. — 525 fr.
44. — Heures de Vérard (calend. de 1488 à 1508), in-8 sur papier, mar. La Vall. (*Trautz*). — 2.800 fr.
45. — Heures de Vérard, 1498, in-4, sur vél., demi-rel., mar. r. — 2.020 fr.
46. — Horæ ad usum Parisiensem. *Pigouchet*, 1491, in-8 sur vél., mar. brun. — 3.450 fr.
47. — Heures de Simon Vostre, 1497, pet. in-4 sur vélin, mar. rouge (*Motte*). — 2.760 fr.
48. — Heures de Simon Vostre (calend. de 1502 à 1520), in-4° sur vélin, relié en velours. — 3.500 fr.
49. — Heures de Simon Vostre à l'usage d'Orléans (calend. de 1510 à 1530), gr. in-0, m. r. (*anc. rel.*). — 1.400 fr.
50. — Hore dive virginis Marie... Paris Thielman Kerver, 1505, in-8 sur papier, mar. noir, doublé de mar. citron. Reliure faite à Venise par un artiste persan. — 1.400 fr.
52. — Heures de Gillet Hardouin (calend. de 1515 à 1530), gr. in-8 sur vélin, fig. coloriées. Riche reliure du XVIe siècle. — 1.760 fr.
53. — Officium beate Mariæ Virginis, 1622, in-4, reliure en mar. doublé (*Le Gascon*). — 1.550 fr.
54. — Office de la Vierge, 1588, in-8, mar. vert, compart. de fleurs et fleuillages. — Exempl. de la reine Marguerite. — 1.890 fr.
55. — Officium beatae Mariae Virginis, 1616, in-12, mar. doublé, belle reliure de Le Gascon. — 1.130 fr.
62. — G. Pachymerae paraphrasis in omnia Dyonisii Areopagitae, Ahenarum episcopi, opera quæ extant. *Paris*, 1561, in-8, mar. vert, aux armes peintes de Charles IX. — 2.020 fr.
69. — Traitté qui contient la méthode... pour convertir ceux qui se sont séparez de l'église, par le card. de Richelieu. *Paris*, 1657, in-4, mar. rouge. (*Aux armes du card. de Richelieu*). — 630 fr.
79. — Ioannis Bonifacii... historia Virginalis de beatissimae Mariæ... *Paris*, 1604, in-8, mar. vert, doré en plein. (*Aux armes de Henri IV*). — 4.900 fr.
82. — Imitation de Jésus-Christ. *Paris*, 1665, in-12, mar. bleu, doublé de mar. rouge. — Ex. de Longepierre. — 505 fr.
83. — Imitation de Jésus-Christ. *Paris*, *Dezalier*, 1692, in-12,

v. m. — Exempl. avec envoi de Madame de Maintenon et la croix de St-Cyr sur les plats de la reliure. — 800 fr.

85. — Introduction à la vie dévote. *Paris,* 1648, in-8, mar. rouge, compart. au pointillé. — 810 fr.

87. — Epistres spirituelles de François de Sales. *Lyon,* 1629, in-4, mar. rouge, dor. en plein. Riche et curieuse rel. — 600 fr.

89. — La Voix du ciel. 1668, in-12 mar. rouge, aux armes de M[lle] de Montpensier. — 605 fr.

92. — Réfutation des principales erreurs des quiétistes, par Nicole. 1695, in-12, mar. rouge, aux armes de Madame de Maintenon. — 1.720 fr.

102. — Réfutation du catéchisme du s[r] Paul Ferry, par Bossuet. *Metz,* 1655, in-4, mar. rouge. — 300 fr.

103. — Réglement du séminaire des filles de la propagation de la foy établies en la ville de Metz, par l'abbé Bossuet. *Paris,* 1672, pet. in 12, v. br. — 355 fr.

104. — Oraison funèbre de M[e] Nicolas Cornet, par Bossuet. *Amsterdam,* 1698, in-12, mar. rouge. (*Trautz*). — 275 fr.

105. — Oraison funèbre de Henriette de France. Edit. orig., mar. noir (*Mercier*). — 525 fr.

108. — Exposition de la doctrine de l'église catholique, par Bossuet. *Paris,* 1679, in-12, mar. rouge. (*Aux armes du grand Condé*). — 800 fr.

109. — Discours sur l'histoire universelle, par Bossuet. *Paris,* 1681, in-4, mar. rouge, larges dent. – Exemplaire en grand papier aux armes du pape Innocent XI. — 1.550 fr.

110. — Sermon presché à l'ouverture de l'assemblée générale du clergé de France le 9 novembre 1681, par Bossuet. *Paris,* 1682, in-4, mar. rouge. (*Aux armes de Louis XIV*). — 505 fr.

114. — Oraison funèbre de la princesse Palatine, par Bossuet. *Paris,* 1685, in-4, mar. noir. — Exempl. en grand papier aux armes du duc du Maine. -- 1.210 fr.

115. — Oraison funèbre du prince de Condé, par Bossuet. *Paris,* 1687, in-4, mar. noir. — Ex. en grand papier aux armes de Bossuet. — 2.720 fr.

117. — Histoire des variations des églises protestantes, par Bossuet. *Paris,* 1688, 3 vol, in-4, mar. rouge. — Ex. revu et corrigé par l'auteur et relié à ses armes. — 19.020 fr.

123. — Instruction sur les estats d'oraison, par Bossuet.

Paris, 1697, in-8, mar. rouge. (*Aux armes de la duchesse de Bourgogne*). — 1.880 fr.

124. — Divers ecrits, ou mémoires sur le livre intitulé : Explications des maximes des saints, par Bossuet. *Paris*, 1698, in-8 mar. rouge. (*Aux armes de Bossuet*). — 1.005 fr.

127. — Instructions sur la version du Nouveau Testament, imprimée à Trévoux, par Bossuet. *Paris*, 1702, in-12, mar. rouge. (*Aux armes de Madame de Maintenon*). — 1.595 fr.

128. — Seconde instruction sur les passages particuliers de la version du Nouveau Testament imprimée à Trévoux, par Bossuet. *Paris*, 1703, in-12, mar. rouge. (*Aux armes de la duchesse de Bourgogne*). — 1.480 fr.

129. — Politique tirée des propres paroles de l'écriture sainte, par Bossuet. *Paris*, 1709, in-4, mar. rouge. (*Aux armes du pape Clément XI*). — 600 fr.

130. — Elévations à Dieu, par Bossuet. *Paris*, 1727, 2 vol. in-12, mar. rouge. (*Aux armes du comte de Toulouse*). — 410 fr.

131. — Traitez du libre arbitre, par Bossuet. *Paris*, 1731, in-12, mar. rouge. (*Aux armes du duc d'Orléans, fils du Régent*). — 370 fr.

132. — Méditations sur l'évangile, par Bossuet. *Paris*, 1731, 4 vol. in-12, mar. rouge. Tome 1 et 3 aux armes de Stanislas. — Tome 2 aux armes d'une abbesse de la Maison de Condé. — Tome 4, aux armes du comte d'Eu. — 440 fr.

133. — Traité de l'Amour de Dieu, par Bossuet. *Paris*, 1736, in-12, mar. bleu. (*Aux armes de Louis XV*). — 420 fr.

138. — Montesquieu. — De l'Esprit des loix. *Genève, s. d.*, 2 tom. en 1 vol. in-4, mar. vert, larges dent. (*Padeloup*). — 3.150 fr.

142. — Ordonnances royaux sur le faict et juridiction de la prevosté des marchands et eschevinage de la ville de Paris, *Paris*, 1582, in-4, mar. vert. Superbe reliure aux armes de la ville de Paris et d'Etienne de Nully, prévôt des marchands. — 6.500 fr.

148. — Sommaire des privilèges octroyes à l'ordre de Saint Jean de Jerusalem. *S. l. n. d.*, in-fol. mar. rouge, fleurdelisé (*Aux armes d'Anne d'Autriche*). — 4.420 fr.

149. — Constitutions pour la communauté des filles de Saint-Joseph. *Paris*, 1691, in-12, mar. rouge. (*Aux armes de Madame de Montespan*). — 1.120 fr.

150. — Le Concile de Trente, par G. Hervet. *Paris*, 1601, in-12, mar. vert, fleurdelisé. (*Aux armes de Louis XIII*). — 1.005 fr.
152. — Pauli Jovii de romanis piscibus libellus. *Bâle*, 1535, in-8, veau fauve, compart. (*dos refait*). — Ex. de Grolier. — 1.955 fr.
153. — Discours de l'amitié et de la haine qui se trouvent entre les animaux, par M. de La Chambre. *Paris*, 1667, in-8, mar. rouge. Reliure de Le Gascon, aux armes de Louis XIV. — 2.600 fr.
160. — Hieronymi Cardani de subtilitate libri XXI. *Nuremberg*, 1550, in-fol., veau, compart. — Exempl. de Grolier. — 4.260 fr.
165. — Frederici Nauseæ Blancicampiani eximii doctoris inclytæ eccl. Moguntinæ a sacris concionibus eminentiss. libri mirabililium... *Cologne*, 1532, in-4, mar. vert, comp. — Exempl. de Maioli. — 1.330 fr.
169. — Le Roy Modus. *Paris*, 1560, pet. in-8, mar. vert. (*Trautz*). — 330 fr.
170. — La Civilité puérile. *Lyon*, 1544, pet. in-12, mar. rouge. (*Trautz*). — 420 fr.
172. — La Cyropedie de Xenephon. *Lyon*, 1555, in-4, mar. citron, comp. — Exempl. aux armes de Catherine de Médicis, d'une fraicheur exceptionnelle. — 13.000 fr.
173. — Institutio principis ad Ludovicum XIV... 1647, in-12, mar. vert, aux armes de Louis XIV. — 900 fr.
178. — J. J. Rousseau. Emile. *La Haye*, 1762, 4 vol. in-8, mar. rouge. (*Derome*). — 915 fr.
181. — Maximi Tyrii philosophi platonici sermones a Græca in latinam linguam versi... *Paris*, 1554, in-12, mar. vert, comp. de fleurs et de feuillages. — Exempl. de Marguerite, femme de Henri IV. — 1.800 fr.
182. Marsilio Ficino sopra lo amore o ver' Convito di Platone. *Florence*, 1544, in-8, mar. bleu, comp. Aux armes de Henri, dauphin, duc de Bretagne et de Catherine de Médicis, sa femme. — 1.800 fr.
189. — Plutarque. Œuvres morales. *Paris*, 1574, 7 vol. in-8, mar. vert, riches compart. (*Aux armes de Charles IX*). — 7.800 fr.

(A suivre).

CHRONIQUE

A l'Institut. — Dans sa séance trimestrielle, tenue le 4 avril, l'Institut, toutes sections assemblées, a ratifié l'acquisition, pour le Musée Condé, du livre d'heures manuscrit du connétable de Montmorency, qui appartenait à M. le comte d'Haussonville.

La Bibliothèque du Théâtre-Français. — Notre collaborateur, M. Georges Monval, nous prie de rassurer nos lecteurs sur le sort des Archives et de la Bibliothèque du Théâtre-Français, dont pas un papier, pas un livre n'a été atteint par le feu.

Le déménagement a été long et pénible, mais le précieux dépôt est totalement transféré aux Tuileries, où le classement est déjà commencé.

L'archiviste de la Comédie ne saurait trop remercier l'administration des Musées et l'architecte du Louvre de l'hospitalité qui lui est offerte non loin du théâtre incendié. Mais ce qu'il tient surtout à proclamer bien haut, c'est le dévouement infatigable de son jeune adjoint M. Jules Coüet, dont la conduite a été au-dessus de tout éloge. M. Coüet, qui avait su déjà se faire apprécier de tous les travailleurs par son savoir et son obligeance, a été, dans cette circonstance, admirable de sang froid et d'énergie.

L'architecte du Théâtre-Français, M. Guadet, n'entend pas faire remonter les Archives au quatrième étage ; il se propose de leur aménager un vaste local au rez-de-chaussée, au-dessous du Conseil d'Etat.

Société des Bibliophiles françois. — Dans sa séance du mercredi 4 avril, la Société des Bibliophiles françois a procédé à une élection pour pourvoir au remplacement de M. le vicomte de Janzé, décédé. C'est M. Edme Sommier qui recueille la succession du regretté bibliophile.

Société des Amis des livres. — L'*Annuaire* de la Société des Amis des livres, pour 1900, vient de paraître en un petit volume in-8 dont cinquante exemplaires seulement sont mis en vente à la librairie Carteret au prix de 7 francs. Cet Annuaire donne la liste des membres de la Société, l'état de situation, les statuts, le réglement intérieur et la nomenclature des publications de la Société et de ses membres. Il contient en outre : *Les Livres de Sarcey,* par M. Adolphe Brisson ; *Le Livre exceptionnel et les tirages à part,* par M. Ch. Grondard, et *Lazare Carnot, son emprisonnement sous Louis XVI,* par M. Alfred Bégis.

Société des Amis de l'eau-forte. — Cette Société a tenu son assemblée générale le 17 mars, chez Marguery ; une modification importante à l'article 2 de ses statuts a été votée. Les artistes faisant partie des Amis de l'eau-forte qui renonçaient, par ce fait même, à travailler pour la Société, pourront désormais recevoir des commandes, sauf ceux appartenant au Comité. De même, les artistes étrangers seront dorénavant admis à graver pour les Amis de l'eau-forte, mais dans la proportion d'un cinquième des commandes faites. Un nouvel aunuaire, illustré de deux jolies eaux-fortes, l'une de M. Decisy, l'autre de M. Lalauze, vient de paraître.

Une statuette de Gutenberg. — M. Robert David d'Angers, fils de l'illustre statuaire, vient de faire don au musée du Louvre d'une statuette en bronze exécutée par son père et représentant Gutenberg.

Les Petites Revues. — La *Revue biblio-iconographique*, dirigée par MM. d'Eylac et Pierre Dauze, a publié l'an dernier (livraisons 3, 4, 5 et 6) un *Essai de bibliographie des « petites revues »* d'autant plus intéressant qu'un travail de ce genre n'avait pas encore été tenté. Ce travail était signé de M. Rémy de Gourmont. Aujourd'hui, l'auteur de cet *Essai* a réuni ses notes en un joli tirage à part, mis en vente à la librairie du *Mercure de France* et tiré à 200 exemplaires, dont 25 sur papier de Hollande, tous numérotés. M. Rémy de Gourmont est-il l'auteur de l'*Essai* en question ou n'en est-il que le préfacier? Lorsqu'il a paru, dans la *Revue biblio-iconographique* (sauf dans la livraison 6), l'*Essai de bibliographie des « petites revues »* était signé de lui ; dans le tirage à part, la préface seule, légèrement modifiée, porte sa signature ; dans la revue, page 107 de l'année 1899, ligne 21, on lit : « Enfin l'auteur de ces notes n'a prétendu qu'à donner le résumé de ce qu'il avait sous la main et rien de plus » ; dans le tirage à part, page 3, on lit : « Enfin, l'auteur de ces notes me prie de le déclarer, il n'a prétendu qu'à donner... » Tel est le petit problème bibliographique qui se pose. Mais que M. Rémy de Gourmont soit ou ne soit pas le bibliographe des « Petites revues », il est à souhaiter, avec lui, que ce travail utile soit complété et continué.

Vente de livres. — Les lundi 23 et mardi 24 avril, à la salle Silvestre, à huit heures du soir, vente de bons livres anciens et modernes. (*M. Ch. Porquet, expert*).

Nécrologie. — Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de M. Léon Cahun, conservateur-adjoint à la Bibliothèque Mazarine et professeur libre à la Sorbonne, décédé à l'âge de 58 ans.

Léon Cahun était entré à la Bibliothèque Mazarine en 1877 ; il y révéla aussitôt toutes les qualités qui constituent le véritable bibliothécaire. L'étendue de ses connaissances, sa mémoire prodigieuse,

sa complaisance inépuisable en faisaient le plus précieux auxiliaire des nombreux travailleurs, savants en renom ou modestes débutants dans les lettres, qui avaient recours à lui. Pour donner une idée des services inappréciables que ce savant, doublé d'un homme d'esprit, pouvait rendre dans une bibliothèque, il suffira de dire qu'il parlait couramment l'anglais, l'allemand et le turc, qu'il comprenait l'arabe, le mandchou, le mongol et le persan.

A la Mazarine, Léon Cahun ne comptait que des amis ; au cimetière plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe du regretté défunt ; M. Alfred Franklin, administrateur de la Mazarine, a rappelé, en termes émus, sa vie laborieuse ; M. Levasseur, membre de l'Institut, qui avait été le professeur de Léon Cahun, a retracé l'œuvre historique de son brillant élève ; M. le baron de Watteville et un disciple du professeur libre de la Sorbonne ont également pris la parole.

Parmi les ouvrages que laisse Léon Cahun nous citerons : *Les Aventures du capitaine Magon* (Paris, Hachette et Cie, 1875, gr. in-4) ; *La Bannière bleue, aventures d'un musulman, d'un chrétien et d'un païen à l'époque des Croisades et de la conquête mongole* (Ibid., id., 1876, gr. in-8) ; *Les Pilotes d'Ango* (Ibid., id., 1878, in-8) ; *Les Mercenaires* (Ibid., id., 1882, gr. in-8) ; *Excursions sur les bords de l'Euphrate* (Paris, Dreyfous, 1884, in-12) ; *Le Congo. La véridique description du royaume africain. Traduite pour la première fois en français, sur l'édition latine, faite par les frères de Bry, en 1598, d'après les voyages portugais et notamment celui d'Edouard Lopez en 1578* (Bruxelles et Paris, Brunox, 1884, in-12) ; *Les Rois de mer* (Paris, Charavay, Mantoux, Martin, 1887, gr. in-8) ; *Hassan le janissaire (1515)* (Paris, A. Colin et Cie, 1891, in-12) ; *La Tueuse, 1241* (Ibid., id., 1893, in-12) ; *Introduction à l'histoire de l'Asie. Turcs et Mongols, des origines à 1405* (Ibid., id., 1895, in-8, etc.

— M. Joseph Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française, grand officier de la Légion d'honneur, est décédé, le 3 avril, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 78 ans.

La mort du célèbre mathématicien est une grande perte pour la science française. Le savant académicien laisse une œuvre scientifique considérable, de premier ordre, et d'importants travaux littéraires. Parmi ces derniers nous citerons : *Arago et sa vie scientifique* (Paris, Hetzel, 1865, in-8) ; *Les Fondateurs de l'Astronomie moderne. Copernic, Tycho-Brahé, Képler, Galilée, Newton* (Ibid., id., 1865, in-8) ; *Les Grands écrivains français. D'Alembert* (Paris, Hachette et Cie, 1889, in-12) ; *Blaise Pascal* (Paris, Calmann Lévy, 1890, in-8), etc.

CORRESPONDANCE

J'ai reçu, au sujet de l'article qu'a publié M. l'abbé A. Tougard dans la dernière livraison du *Bulletin du Bibliophile* et intitulé : *Une lettre de Gabriel Peignot,* la communication suivante de M. Henri Pajot, notaire honoraire à Lille :

Monsieur,

L'ouvrage sur Peignot auquel fait allusion M. l'abbé Tougard, page 153, note 1, a été publié par Auguste Aubry en 1863, Paris, in-8 de 206 pages, tiré à 350 exemplaire. En voici le titre :

Essai sur la vie et les ouvrages de Gabriel Peignot, accompagné de pièces de vers inédites, par J. Simonnet (de Dijon).

Dans la bibliographie qui termine cet intéressant livre, *Le Jugement de Paris* n'est pas indiqué.

Agréez, etc.

HENRI PAJOT.

L'abondance des matières nous a obligés à supprimer dans cette livraison la rubrique : Revue de publications nouvelles ; *dans la prochaine, nous rendrons compte de l'important ouvrage de M. Maurice Fenaille sur* Debucourt *et de la superbe édition de* Salammbô, *illustrée par Georges Rochegrosse et publiée par la librairie Ferroud.*

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par ROBERT DE LASTEYRIE, membre de l'Institut. Tome III, 2e livraison. *Paris, imprimerie nationale,* in-4 (4 fr.).

— Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, par HENRY MARTIN, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de l'Arsenal. Tome huitième. Histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie,* in-8 (15 fr.).

— Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts. — Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XXXIII. Besançon, par AUGUSTE CASTAN, correspondant de l'Institut. Tome II. Première partie. *Paris, Plon-Nourrit et Cie,* in-8 (15 fr.).

— Ministère... Catalogue général des manuscrits... Départements. Tome XXX. Lyon, par MM. MOLINIER et DESVERNAY. Première [et seconde] partie. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie,* 2 vol. in-8 (18 fr. la première partie, 15 fr. la seconde).

— Ministère... Catalogue général des manuscrits... Départements. Tome XXXV. Carpentras, par MM. DUHAMEL et LIABASTRES. Tome II. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie,* in-8 (15 fr.).

— Liste des imprimeurs typographes de Paris du 1er avril 1811 au 10 septembre 1870 sous le régime du brevet, avec indication des successeurs pendant cette période de chacun des imprimeurs typographes maintenus en 1811. [Par PAUL DELALAIN]. [*Paris, impr. D. Dumoulin*], gr. in-8.

Extrait de la *Bibliographie de la France,* septembre-octobre 1899, non mis dans le commerce.

— L'Imprimerie et la librairie à Poitiers pendant le XVIe siècle, précédé d'un chapître rétrospectif sur les débuts de l'imprimerie dans la même ville. par A. DE LA BOURALIÈRE. Orné de plus de 40 facsimilés. *Paris, Em. Paul et fils et Guillemin,* in-8 (15 fr.).

— Etudes sur la langue des Francs à l'époque mérovingienne, par H. d'Arbois de Jubainville, membre de l'Institut. *Paris, Emile Bouillon*, in-8 (6 fr.).

— Eugène Asse. — Les Petits Romantiques. Antoine Fontaney, Jean Polonius, L'Indépendance de la Grèce et les Poètes de la Restauration, Jules de Rességuier, Edouard d'Anglemont. *Paris, Henri Leclerc*, in-8.

Tiré à 100 ex. sur pap. ordinaire (6 fr.) et à 20 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage et des livres facétieux, pantagruéliques, scatologiques, satyriques, etc., par M. le Cte d'I***. 4e édition, entièrement refondue, augmentée et mise à jour par J. Lemonnyer. Table. *Lille, Stéphane Becour*, gr. in-8.

Les fascicules 3 et 4 de ce tome IV viennent de paraître. Prix : 6 fr. sur pap. ordinaire et 10 fr. sur pap. de Hollande.

— Bibliographie des travaux de M. A. de Montaiglon, professeur à l'Ecole des Chartes. Supplément par Fernand Bournon et Gaston Duval. Avec un portrait. *Paris, Henri Leclerc*, gr. in-8.

Tiré à 120 ex. sur pap. de Hollande (4 fr.).

Publications de luxe.

Chez L. Conquet (L. Carteret et Cie, successeurs) :

— Georges Rodenbach. — Bruges-la-Morte, 43 compositions originales d'après nature, dessinées et gravées sur bois par H. Paillard. In-8.

Tiré à 250 exemplaires, nos 1 à 50, sur pap. de Chine, avec tirage à part sur Chine de toutes ces compositions (*épuisés*) ; nos 51 à 200, sur pap. vélin du Marais (100 fr.).

Chez Henri Leclerc :

— L'Entrée de François premier, roy de France, en la cité de Lyon le 12 juillet 1515, publiée pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque ducale de Wolfenbuttel, par Georges Guigue, ancien élève de l'Ecole des Chartes, archiviste en chef du département du Rhône. [Orné de 14 héliogravures]. *Lyon, Société des Bibliophiles lyonnais*, pet. in-fol.

Tiré à X et 150 ex. numér. à la presse sur pap. de Hollande, 100 ex. seulement sont mis dans le commerce (100 fr.).

Librairie de la « Collection des dix » :

— JEAN RICHEPIN. — Paysages et coins de rues. Préface de Georges Vicaire. 65 illustrations dessinées et gravées sur bois, en couleur, par Auguste Lepère. In-8.

Tiré à 250 ex., dont 25 sur pap. du Japon (300 fr.); 25 sur pap. de Chine (300 fr.); 200 sur papier vélin (150 fr.). Les ex. sur pap. du Japon et de Chine contiennent le tirage à part de toutes les gravures.

Publications diverses.

— VICTOR DU BLED. — La Société française du XVIe au XXe siècle. — XVIe et XVIIe siècles. — La Société, les femmes au XVIe siècle. — Le Roman de l'Astrée. — La Cour de Henri IV. — L'Hôtel de Rambouillet. — Les Amis du Cardinal de Richelieu. — La Société et Port-Royal. *Paris, Perrin et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— PAUL BOURGET, de l'Académie française. — Drames de famille. — L'Echéance. — Le Luxe des autres. — Cœurs d'enfants. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur pap. de Chine (nos 1 à 20) à 15 fr.; 10 ex. sur pap. du Japon (nos 21 à 30) à 15 fr.; et 70 ex. sur pap. de Hollande (nos 31 à 100) à 7 fr.

— FRANCISQUE SARCEY. — Quarante ans de théâtre. — Feuilletons dramatiques. — La Comédie-française. — Souvenirs. — Les lois du théâtre. Tome I. *Paris, J. Strauss*, in-18 (3 fr. 50).

L'ouvrage sera complet en 7 volumes.

— ARMAND SILVESTRE. — Les Fleurs d'hiver. Poésies nouvelles. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

— ANDRÉ THEURIET. — Claudette, contes et propos rustiques. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

— VICTOR CHAMPIER ET G.-ROGER SANDOZ. — Le Palais-Royal. Histoire et description d'après des documents inédits. 1629-1899. Ouvrage en deux parties, illustré de vingt planches hors texte, eaux-fortes, héliogravure, fac-similés d'aquarelles et d'environ cent gravures dans le texte d'après des documents originaux, dessins inédits, etc. *Paris, A. Lahure*, in-8.

La 2e partie : *De la Révolution jusqu'à nos jours*, par G.-Roger Sandoz, vient de paraître (20 fr.).

— CUVILLIER-FLEURY. — Journal intime, publié avec une introduction par Ernest Bertin. I. La Famille d'Orléans au Palais-Royal. 1828-1831. Avec deux portraits. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 53e livraison : Jules Chéret : Affiche pour le journal « *Le Rappel* » (Impr. Chaix). — Charles Lucas : Affiche pour une « *Entrée de Clownesse* », par Félicien Champsaur (Impr. Charles Verneau). — René Péan : Affiche pour les « *Trois Quartiers* » (Impr. Chaix). — Privat-Livemont : Affiche belge pour le « *Cercle artistique de Schaerbeck* » (Bruxelles, impr. Trommer et Staeves).

— Frédéric Masson. — Napoléon et sa famille. 1807-1809. Tome IV. *Paris, Paul Ollendorff,* gr. in-8 carré (7 fr. 50).

— L.-Henry Lecomte. — Napoléon et l'Empire racontés par le théâtre 1797-1899. Dessin inédit de L. Vallet. *Paris, Jules Raux,* gr. in-8 (7 fr. 50).

Publications sous presse

Société normande du livre illustré :

— Louis Bouilhet. — Melaenis, conte romain. Préface et notice de M. Join-Lambert. Illustré de dix-sept aquarelles de Paul Gervais, gravées en couleurs par Bertrand. Gr. in-8.

100 ex. seront mis dans le commerce. Annoncé pour paraître dans les premiers jours de mai.

LES

ARCHIVES DE LA SEINE EN 1900

ET LEUR HISTOIRE

Entre tant de dépôts d'importances très diverses auxquels on accorde plus ou moins justement le titre d'Archives, il en existe à Paris, quoi qu'on puisse dire, deux seulement qui représentent des institutions conformes aux principes du droit administratif et constituent ainsi de véritables services publics. Il est à peine besoin de nommer le premier, celui des Archives nationales. Mais on n'a généralement pas, il faut s'en rendre compte, une idée exacte du second de ces dépôts, le dépôt à la fois départemental et municipal qui porte le nom d'Archives de la Seine. Il n'a du reste jamais joué vraiment le rôle qui lui revenait, avant ces dernières années, où, non sans difficulté, a commencé de s'opérer son heureuse transformation.

C'est une notion très répandue qu'il y a en France dans chaque département un service spécial auquel est confiée la garde d'archives dites départementales et, dans le cas même où l'on ignore que ces dépôts d'archives relèvent du ministère de l'Instruction publique, on les considère néanmoins comme des établissements d'ordre scientifique chargés d'assurer la conservation des documents de l'histoire locale, en provoquant au besoin les versements de l'administration et les dons des particuliers, en recourant, si l'occasion s'en présente, à des

achats. En est-il de même dans le département de la Seine? Il est sage de ne pas trop s'étonner que bien des gens soient mal renseignés sur ce point, puisque beaucoup d'employés de la Préfecture de la Seine eux-mêmes oublient facilement le caractère départemental d'une partie de l'administration à laquelle ils appartiennent et ne voient partout que « la Ville ». Il y a plus, et je dois avouer, bien qu'il m'en coûte, que, si l'on connaît l'existence des Archives de la Seine, on ne sait pas toujours où elles sont. Quelques personnes, qui ne les confondent pourtant pas, comme d'autres, avec les Archives des Conseils municipal et général, s'imaginent qu'elles occupent encore les combles de l'Hôtel de Ville. L'erreur aussi que l'on commet en croyant qu'elles ont pour adresse « boulevard » ou « quai Morland » provient de ce que, sans motif, on les rattache en pensée aux Magasins de la Ville auprès desquels a été construit leur bâtiment.

Différents efforts ont été faits depuis dix ans pour que ce dépôt fût connu comme il mérite de l'être. En dehors des inventaires qu'ils ont publiés et des notes qu'ils ont adressées aux revues savantes, les lendemains des principaux enrichissements de leur service, les archivistes attachés aux Archives de la Seine ont fait en sorte qu'elles ne fussent pas passées sous silence ou mentionnées inexactement dans diverses publications qui sont l'objet d'une consultation des plus fréquentes et où elles doivent trouver place, ainsi le livre sur les Archives de l'histoire de France de MM. Langlois et Stein, le Paris de P. Joanne et l'article sur Paris du dictionnaire de la France du même auteur, puis l'article sur Paris également de la Grande Encyclopédie. Mais on chercherait encore vainement leur nom dans cet annuaire du monde savant, édité en Allemagne et intitulé Minerva, qui donne par

dépôts les noms des fonctionnaires. Et la première édition du récent Almanach Hachette relatif à Paris a contenu, à propos des Archives de la Seine, dont il ne fournit aujourd'hui que l'adresse, des informations absolument fantaisistes. D'importants ouvrages de date récente sont incomplets parce qu'on a négligé d'y recourir. Cependant, en 1892 déjà, M. le docteur Alfred Lamouroux avait, en qualité de conseiller général, attiré l'attention sur ce dépôt par un assez long rapport historique. Le Conseil général vient de demander pour les Archives de la Seine, comme d'ailleurs pour les autres services départementaux, l'établissement d'une monographie où soit minutieusement exposés l'histoire administrative et l'état actuel du service. Il peut donc être utile d'extraire ici de la notice qui a été préparée les principaux renseignements de nature à intéresser les érudits, en y joignant certains détails et quelques appréciations qui ne pouvaient figurer dans une pièce officielle. Grâce à toutes ces publications, à celles qui pourront suivre, les Archives de la Seine, il est du moins permis de l'espérer, obtiendront sans doute au vingtième siècle dans l'estime du public et des érudits comme dans celle de l'administration le rang auquel elles ont le droit de prétendre et qu'elles ont même le devoir de revendiquer.

De la création du département en 1791 à l'année 1900, l'histoire des Archives de la Seine peut être divisée en 3 grandes périodes dont les divisions sont marquées par les dates de 1839 et de 1871. La première (1791-1839) est la période où le service a, somme toute, une situation analogue à celle qui est faite aux autres services similaires de France. Une fois nées sous la Révolution, les archives départementales traversent près d'un demi-siècle pendant lequel elles n'existent que virtuellement

à vrai dire, en tant que services. C'est la loi de 1838 qui, en consacrant leur existence, a inauguré pour elles un régime nouveau. Mais à Paris l'histoire de cette période est moins banale que dans les autres départements, parce que dès le début les Archives d'un caractère local ont eu à souffrir du voisinage des Archives de l'Etat et des règles exceptionnelles adoptées pour l'administration du département de la Seine et de la Ville de Paris; dès le début les obstacles qui devaient s'opposer à leur libre développement ont existé pour elles. A la fin du XVIII[e] siècle, le fonds ancien des divers départements s'est trouvé constitué grâce à cette circonstance que les documents réunis conformément aux lois révolutionnaires n'ont pas été expédiés assez vite à Paris ; la loi intervenue en l'an V a décidé par le fait le statu quo et laissé aux départements la jouissance de ce fonds historique. Il est aisé de comprendre qu'à Paris même où les déplacements étaient beaucoup moindres les opérations avaient été sans doute bien plus rapides et que les travaux de triage ayant été poursuivis exceptionnellement jusqu'en l'an IX, dans la Seine, il devait y rester à cette dernière date relativement peu de documents qui eussent échappé aux réunions faites par les services de l'Etat. A bien raisonner, on constate que les choses ne pouvaient se passer autrement. Comment aurait-on songé, avant l'an V, à constituer pour l'avenir un fonds historique aux Archives du département de la Seine à une époque où on ne le faisait pas dans les autres départements? Pourquoi aussi tirer argument de ce qu'en l'an V on n'ait pas, mettant fin au triage, assimilé aux autres le département de la Seine, puisqu'il ne s'agissait pas de véritable création d'archives départementales? Le dépôt de la Seine, qui renfermait tel fonds départemental ancien comme celui des corporations et avait sous sa

dépendance les collections de l'Hôtel de Ville, se trouve donc à partir de l'an IX, au point de vue légal, absolument dans la situation faite aux autres dépôts. Cette opinion pourtant a parfois été émise qu'il n'y avait pas à proprement parler d'archives du département de la Seine et que les Archives nationales en faisaient fonction ; elle aboutirait à l'absurde, si ceux-là mêmes qui l'ont eue n'avaient tout bonnement entendu par là que les Archives nationales possèdent presque tous les fonds anciens de la région parisienne et c'est une vérité par trop évidente.

L'organisation spéciale du département et de la Ville a aussi exercé, ai-je dit, une influence fâcheuse sur le service des Archives départementales. A partir de frimaire an II, et non pas seulement quelques années plus tard, comme on le croit généralement, les deux administrations de la Ville et du département se confondent et si, légalement, c'est l'administration parisienne qui disparaît pour ainsi dire « départementalisée », en fait, les services étant mixtes, on ne pouvait oublier que leurs attributions étaient souvent plutôt municipales. D'autre part, la mainmise sur l'administration de Paris par les commissions ministérielles, en fructidor an II, puis la création du Bureau Central du canton de Paris, en l'an III, et la répartition des pouvoirs préfectoraux entre deux préfectures eurent pour effet de transformer en documents d'Etat une portion des papiers de l'administration purement locale et d'amoindrir ainsi l'importance du dépôt des Archives de la Seine qui ne s'enrichit plus, comme il l'aurait fait avec un fonctionnement n'ayant rien d'exceptionnel, mais eut même à subir des restitutions. Traitées en partie comme Archives d'Etat, considérées en partie aussi comme municipales, il était à prévoir que dans de semblables conditions les Archives

placées près de la Préfecture de la Seine perdraient en apparence beaucoup de leur caractère départemental.

Les Archives du département ont comme origine le dépôt qui se constitua d'abord place Vendôme, n° 4, au siège occupé de 1792 à l'an XI par l'administration départementale, quand elle eut quitté le Palais de Justice où elle avait fonctionné en 1791, à sa création, quelques mois. Dès l'an II le fonds particulier des Archives du bureau du domaine national du département fut transféré rue Montmartre, à l'ancien hôtel d'Uzès, puis en l'an VI à l'Hôtel de Ville, mais à partir de l'an XI, par suite de la translation de l'ensemble de l'administration départementale à l'Hôtel de Ville également, les Archives de la Préfecture, composées des papiers du département en général, du fonds du domaine et des fonds ancien et nouveau de l'administration municipale, se trouvèrent formées. Ces Archives de l'Hôtel de Ville avaient passé par bien des vicissitudes et, après M. Lamouroux dans son rapport, M. Servois les a rappelées avec de nouveaux détails dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris* pour 1898 : déplacements précipités produisant la confusion des papiers, entassement de documents de toute sorte dans des locaux trop étroits, cessions, soustractions même, elles avaient connu ainsi presque tous les maux auxquels un dépôt de ce genre peut être exposé. En ce qui concerne l'importance des documents dont elles se composaient, il importe de bien faire attention que, des deux inventaires qu'on possède, le premier, daté de l'an III, est en somme uniquement celui des archives révolutionnaires et le second, de l'an VI, celui des anciennes archives. Un assez grand nombre de registres et autres papiers en avaient été retirés et remis aux sections domaniale et judiciaire des Archives de l'Etat, aux Archives de la Convention et du Corps légis-

latif, au Comité de Sûreté générale, à la Comptabilité nationale, à la Commission des revenus nationaux, aux ministères de l'Intérieur et de la Police, au Bureau Central, à la Bibliothèque nationale et au département lui-même, lorsqu'en l'an XI ce qui restait de ces Archives et les fonds des Archives départementales se trouvèrent réunis à l'Hôtel de Ville. Mais au moins jusqu'à cette époque les diminutions subies par les collections municipales et parfois aussi départementales étaient-elles à peu près exclusivement le résultat d'un triage ordonné dans toute la France ou de nécessités de service. Les premières années du XIXe siècle devaient voir se continuer sans raisons majeures et comme par une fatalité le démembrement des Archives préfectorales. L'histoire des Archives de la Seine présente donc cette particularité qu'on est amené en l'écrivant à intituler un de ses chapitres : Cessions. Mais on aurait tort de penser qu'il s'agit alors simplement de déposséder la Préfecture de tous papiers anciens et que les dépossessions partielles qui eurent lieu furent consenties sans objection aucune. En l'an XI, ce sont des papiers domaniaux que le garde des Archives nationales, Camus, revendique après un examen fait par lui-même des archives conservées à l'Hôtel de Ville et l'archiviste Dupré paraît avoir résisté autant qu'il le pouvait à cette cession de plus de 4.000 cartons. En 1808, la Direction des Archives de l'Empire reprit l'offensive vis-à-vis de la Préfecture, parce qu'un décret venait d'ordonner la réunion à l'Hôtel Soubise des divers corps d'archives dispersés dans Paris. On ne doit pas supposer que le préfet Frochot encourageait ces revendications ; il était au contraire préoccupé en 1807 de reconstituer, réclamant les originaux ou tout au moins des copies authentiques, les anciennes Archives de la Ville déposées « aux Archives

même que l'état des
dressé en 1809 fut
complète et que certains
dépréciés dans la
les exemplaires conser-
adressé à M. Daunou
trouvait rien de nature à
Empire. Le préfet ne répond
refuse de céder 31 des
mandés sur les 174 que l'état
869 articles sur 8068. Les
lors aussi un fonds resté
du domaine composé
cartons : mais il avait
spécial et l'on n'a pas
qu'une partie très
« des milliers » de
conservée
résumé, de l'étude
les Archives de
seulement cette idée
centraliser les archives
séries des Archives de
Archives départemen-
ne faut pas s'en exagé-
appliqué, puisque la
intacte. Sans doute
ses anciens registres,
qui lui en faisaient la
d'arrestations ou de
point de l'histoire
jamais peut-être été
prise par la Préfec-
le préfet Chabrol

se montre désireux de combler les lacunes de ses collections, qui présentent, à son avis, le plus grand intérêt et il reçoit du gouvernement l'assurance que des indications d'inventaire mettront le ministre en état de juger quels sont les documents qui, transférés dans d'autres dépôts, devront être rapportées aux Archives du département. On ne voit pas que ce projet ait eu quelque suite; mais on n'a pas non plus de pièce qui soit venue confirmer en quelque sorte l'état de choses existant. Deux ans après, Chabrol constatait qu'un grand nombre de cartons avaient par bonheur échappé à ce qu'il ne craignait pas d'appeler, en s'adressant au ministre, « diverses spoliations effectuées par plusieurs administrations et particulièrement par les Archives du royaume ».

Cette année 1817 marque une renaissance aux Archives de la Seine. On s'aperçoit qu'elles existent, sans que ce soit encore pour les dépouiller ; il s'agit tout au contraire de leur donner une organisation. Si pendant la période révolutionnaire, au moins de l'an VI à l'an IX, les Archives avaient formé un service spécial, ayant ou paraissant avoir son autonomie et figurant, comme il était naturel, tantôt à la tête, tantôt à la fin des autres services, depuis l'organisation préfectorale, depuis l'an IX, elles dépendaient du bureau du secrétariat, bien que des employés fussent préposés spécialement à leur garde, l'un d'eux portant d'ordinaire le titre d'archiviste de la préfecture, et bien qu'elles fussent subdivisées vers 1806 en cinq sections : archives des anciennes administrations, archives de l'état civil à l'Hôtel de Ville et au Palais de Justice, archives domaniales, archives des contributions. L'archiviste que je mentionnerai comme représentant cette époque où le dépôt fut mal administré, c'est le chevalier Girard de Propiac, qui a composé

de très nombreuses compilations, entre autres *les Beautés historiques, chronologiques, politiques et critiques de la Ville de Paris depuis le commencement de la monarchie* (2e édition, 1825), « dédiées » au préfet, et le *Petit tableau de Paris*, a fait des traductions, *le Plutarque des jeunes demoiselles*, et a publié un *Dictionnaire de l'amour ;* il s'était même fait connaître d'abord comme compositeur de musique ; on peut citer parmi ses opéras-comiques *La Continence de Bayard ;* mais il n'a jamais trouvé l'occasion de faire dans ses publications quelque renvoi aux documents de son dépôt et, lorqu'après tant de cessions faites aux Archives de l'Empire, il propose avec d'autres suppressions celle de la plus grande partie des registres des corporations, ce sont ses chefs de service qui l'arrêtent, estimant qu'on n'a déjà que trop détruit. En érigeant les Archives en bureau spécial au cours de l'année 1817, on y joignit la statistique, et leur chef, M. Villot, paraît avoir été distingué en tant que statisticien. Dès 1822 le nouveau bureau était rattaché à une division, celle, il est vrai, de l'instruction publique, et en 1831 ses attributions passaient même à un autre service.

MARIUS BARROUX.

(A suivre.)

LETTRE ET NOTE DE RAYNOUARD

Le nom de François-Juste-Marie Raynouard est resté légitimement honoré des lettrés et des érudits auxquels il se recommande moins peut-être aujourd'hui par la tragédie des *Templiers,* qui fut en son temps un événement, que par son *Choix des Poésies originales des troubadours*. Au sujet de cette vaste entreprise, on ne lira pas sans intérêt, croyons-nous, la lettre et la note suivantes dont les originaux font partie, comme le mémoire de Beuchot, publié récemment ici même, des papiers donnés par feu M. Louis Barbier à la Bibliothèque nationale.

La lettre est adressée à Antoine-Alexandre Barbier; la note, à l'Intendance de la Liste civile. Toutes deux fournissent de précieuses indications sur les origines, la confection et le coût d'un livre qui a longtemps fait de Raynouard, selon l'expression de Sainte-Beuve, « le guide et le régulateur des érudits voués à l'étude des anciens textes. »

« INSTITUT ROYAL DE FRANCE

« Paris, le 6 juin 1822.

« Monsieur,

« Par votre lettre du 25 mai, vous me demandez quel nombre de volumes du *Choix des poésies des troubadours* doit paraître jusqu'à la fin de l'année et quelle sera la totalité des livraisons de l'ouvrage, avec les prix calculés sur les deux cents exemplaires pour lesquels a souscrit son Excellence le Ministre de la Maison du Roi.

« Permettez-moi de rappeler à votre souvenir qu'il ne s'agit point d'une souscription.

« J'ai été chargé de publier le *Choix des poésies des trouba-*

dours à raison de *neuf mille francs le volume,* et moyennant cette somme je paye les frais de recherches, de copie, d'impression et je fournis deux cents exemplaires dont cinquante en papier vélin.

« Les travaux préparatoires, ceux de rédaction, la survéillance de l'impression ne m'ont jamais permis que de faire imprimer un volume par an, quoique je m'occupe presque toujours à cet ouvrage et qu'un collaborateur auquel je donne un traitement assez considérable y donne couramment et exclusivement ses soins (1).

« Je suis porté annuellement sur le budget de votre bibliothèque pour le prix d'un volume.

« J'en ai livré cinq. Le sixième le sera sous peu de jours. Il contient les *comparaisons des langues de l Europe latine.*

« J'ai reçu pendant six années, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821, à raison de neuf mille francs chaque an pour les six premiers volumes, 54.000 fr.

« Il reste à publier le *Dictionnaire roman ou Lexique de la langue des troubadours* qui, outre l'explication des mots romans qu'offriront les citations et les exemples, présentera souvent la comparaison de ces mots avec ceux des autres langues de l'Europe latine.

« Ce dictionnaire formera deux volumes in-4° représentant quatre volumes in-8° pareils à ceux que j'ai publiés jusqu'à ce jour.

« L'impression en sera terminée en 1825.

« Pour 1822 j'ai reçu un semestre de 4.500 fr.

« Reste à payer :

« Pour 1822	4 500 fr.
— 1823	9 000
— 1824	9 000
— 1825	9 000
	31 500 fr.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« RAYNOUARD. »

(1) Ce collaborateur, nous apprend Quérard, était J.-B. Pellissier, fonctionnaire attaché à la Liste civile et vaudevilliste à ses heures de loisir.

Le *Choix des poésies originales des troubadours* fut à l'origine limité à six volumes dont on trouvera le détail dans la *France littéraire* de Quérard, mais l'éditeur entreprit, bien que septuagénaire, un nouveau recueil au sujet duquel il crut devoir faire connaître à l'Intendant de la Liste civile les conditions qui lui avaient jadis été imposées.

« INSTITUT ROYAL DE FRANCE

« Paris, le 17 8bre 1833.

« Note sur l'ouvrage intitulé : *Choix des poésies originales des troubadours.*

« Vers la fin de l'année 1814, M. Raynouard qui avait lu en diverses séances des seconde et troisième classes de l'Institut des *Recherches sur la langue romane et sur les troubadours,* fut chargé par le ministre de la Maison du Roi, et d'après un mémoire détaillé mis sous les yeux de S. M. Louis XVIII, de publier le *Choix des poésies,* &c.

« Le Ministre devait fournir, pour chaque volume in-folio, tiré seulement à deux cents exemplaires, vingt mille et quelques cents francs, moyennant quoi M. Raynouard était chargé de payer les collaborateurs, les frais de recherches, de copies de manuscrits &c. et surtout l'impression.

« Les événements postérieurs nécessitèrent la modification de ce premier projet. Le format fut réduit à l'in-8o et le prix de deux cents exemplaires, dont cinquante sur papier vélin, ne fut plus que neuf mille francs par volume.

« Il n'est pas besoin de dire que les dépenses, autres que celles de l'impression, restèrent les mêmes pour M. Raynouard.

« S'agissant de payer ces dépenses journalières, le ministre n'attendait pas la livraison des volumes pour en payer le montant ; il faisait toujours les avances que M. Raynouard désirait.

« Les fonds étaient assignés sur le budget des bibliothèques particulières du Roi.

« A mesure que l'entreprise s exécutait et que la publication de l'ouvrage paraissait justifier les espérances qu'on en avait conçues, des améliorations ou des développements

indispensables, des vues nouvelles, la découverte ou la communication de nombreux matériaux, occasionnaient successivement l'augmentation du nombre des volumes qui, dans le dernier état de choses, fut porté à douze.

« Après la publication des six premiers volumes, il restait surtout à imprimer toute la partie lexicographique qui doit contenir 1° un lexique par racines, familles, grouppes, analogies, &c., fournissant des citations d'exemples romans, suivies de traduction française, et la comparaison avec les autres langues néolatines ; 2° un dictionnaire alphabétique expliquant chaque mot et renvoyant au n° du mot racine sous lequel il est placé dans le lexique.

« Suivant l'usage précédemment établi, M. Raynouard avait touché sur le budget des bibliothèques particulières du Roi le montant de quatre volumes, et il avait réservé, pour les frais d'impression, le montant des deux autres s'élevant à dix-huit mille francs.

« Par suite des événements de juillet 1830, M. Raynouard a été porté, pour ces dix-huit mille francs, sur l'état des créanciers de l'ancienne Liste civile.

« Aujourd'hui que l'impression des six nouveaux volumes est commencée, il importe que M. l'Intendant général, administrateur de la Liste civile, prononce sur cette affaire, dans laquelle il ne s'agit pas d'une souscription à un ouvrage, mais d'un travail académique confié à un membre de deux Académies et auquel la partie du travail déjà publiée a valu sa nomination à plusieurs Académies étrangères.

« C'est ainsi que dans l'Académie des Inscriptions, plusieurs membres reçoivent un traitement annuel pour continuer l'*Histoire littéraire de la France*, et que d'autres membres reçoivent des traitements spéciaux pour la composition de chaque volume, soit de la collection des *Historiens de France*, soit du *Recueil des Ordonnances des Rois*.

« S'il était décidé que l'intendance générale de la Liste civile ne doit pas payer les dix-huit mille francs réservés pour l'impression, elle ne pourrait pas demander la livraison des deux cents exemplaires, dont cinquante doivent être en papier vélin, et alors il serait juste de s'expliquer avant qu'on ne fasse la dépense de ces exemplaires.

« La distribution des six premiers volumes avait été faite d'après un état approuvé par S. M. Louis XVIII aux princi-

pales Académies de la France, de l'Europe, et même à des établissements scientifiques hors de l'Europe.

« RAYNOUARD. »

Raynouard mourut à Passy, le 27 octobre 1836, n'ayant publié qu'une livraison du *Nouveau choix de poésies originales des troubadours* dont le recueil complet a été intitulé, comme il l'avait indiqué lui-même : *Lexique roman ou Dictionnaire de la langue des troubadours* (Paris, Silvestre, 1833-1844, 6 vol. gr. in-8.)

MAURICE TOURNEUX.

SALUSTE DU BARTAS

ET SES

ÉDITEURS PARISIENS

Le traité qu'on va lire a été copié dans les minutes de Me Lannes, notaire à Solomiac (Gers), par M. l'abbé de Carsalade du Pont, devenu depuis évêque de Perpignan. Il avait bien voulu me le donner. Je l'offre à mon tour aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*. C'est un curieux témoignage de la vogue dont jouissait de son vivant le poète-soldat Saluste du Bartas. En effet, à la fin du printemps de 1585, au moment où la Ligue s'affirme hautaine et menaçante, où les huguenots courent aux armes, où la Gascogne va redevenir un pays de guerre, à ce moment-là même un libraire de Paris, et non des moindres, Timothée Jouan, bravant les difficultés toujours grandes et les périls aggravés d'un voyage à travers la France de Henri III, part à la conquête du privilège des œuvres du gentilhomme du roi de Navarre. Il s'assure au préalable du concours pécuniaire de son confrère Abel L'Angelier, non moins considéré dans la corporation. Si nous avions ce traité préliminaire, nous saurions pour combien entrèrent en ligne de compte les risques personnels du voyageur.

A défaut d'une trouvaille fort problématique, conten-

tons nous d'un renseignement nouveau sur les rapports des poètes de la fin du XVI[e] siècle avec leurs éditeurs.

Duc de FEZENSAC.

1585 — 24 juillet.

L'an de grace mil cinq cens quatre vingtz cinq et le vingt quatriesme jour du moys de juillet apres midy, regnant tres chrestien prince Henry par la grace de Dieu roy de France et de Poloigne, dans le chasteau seigneurial d'Homps, diocese de Lectore et seneschaucée d'Armaignac, en presence de moy notaire et tesmoingz bas nommez, estant constitué en sa personne noble Guilhaume de Saluste, S[gr] du Bartas et de Coloigne, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy de Navarre, lequel declare vouloir et permettre que honestes hommes Abel Langelier et Thimotée Jouhan, marchans libraires de Paris, impriment ou facent imprimer les premières œuvres dudit sieur du Bartas, reveues corrigees et augmentees par icelluy, sçavoir est : La Judith avec les argumentz et adurnations qui sont faictes ou se feront cy après, item la première septmaine et aussy le Triomphe de La Foy, l'Uranie avec la vertion escoussaise faicte par le roy d'Escoce, ensemble un petit poeme du temps faict par ledit roy d'Escoce (1) et traduit par ledit S[r] du Bartas oultre plus l'entree de la royne de Navarre à Nérac et les Muses Pirénées, le tout suyvant les correptions faictes de nouveau. Les coppies et exemplaires desquelles œuvres ont esté mises entre les mains du dict Thimotée Jouan et ce durant le terme de huict ans. Consentant le dit S[r] du Bartas que les dictz sieurs Langelier & Jouan obtiennent privilege pourtant defence a tous autres d'imprimer les susdictes œuvres avec comentaires ou aultrement sans leur permission durant le dict terme et ce en la plus ample et meilleure façon qu'ils pourront adviser. Et pour les frais qu'a conveneu faire au dict sieur du Bartas en recognoissance de partie de ses travaux, ledit Jouan tant en son nom propre que comme ayant charge du dict Lange-

(1) Le poème de « La Lépanthe ».

lier comme a faict aparoir par une lettre missive escripte et signée par le dict Langelier en date du setze juin dernier passé, promect de paier ou faire paier dans Tholose la somme de cent trente trois escuz sol. un tiers, dans le terme de dix moys prochains a compter de ce jourd'hui datte des présentes a peyne de tous despens domaiges et interestz. Et pour mieulx tenir tout ce dessus le dict Jouan a obligé et yppothequé tous et ungs chacungs ses biens & ceulx du dict Langelier son constituant, meubles et immeubles presens et advenir, lesquelz a soulzmis aux rigueurs de toutes cours du present royaulme de France par lesquelles et chascune d'icelles a vouleu estre constrainct par prinse saisie & vente de leurs susdicts biens & a renoncé à toutes choses contraires et ainsin l'a juré en présence de nobles Jean Jacques de Manas, seigneur de Homps, et Bertrand de Manas d'Homps.

Signé : G. de SALLUSTE
Thimotée JOUAN
de MANAS
Bertran de MANAS
S. de AGUZAN, notaire (de Monfort).

(*Étude de Me Lannes, à Solomiac*, 1898).

NOTULES

SUR

CHARLES BAUDELAIRE

La bibliothèque de M. C. de Mandre renfermait des trésors qui perdirent beaucoup de leur valeur à être mal présentés.

En tête d'un exemplaire des *Fleurs du Mal,* par Charles Baudelaire, en édition originale, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1857, in-12, pp. 248+2 ff. n. c. p. l. tab., se trouvait intercalée la lettre suivante adressée à Toussenel, qui parait avoir échappé aux recherches d'Eugène Crépet. La voici :

Lundi 21 janvier 1856.

Mon cher Toussenel, je veux absolument vous remercier du cadeau que vous m'avez fait. Je ne connaissais pas le prix de votre livre, je vous l'avoue ingénuement et grossièrement.

Il m'est arrivé avant hier un chagrin, une secousse assez grave, — assez grave pour m'empêcher de penser, — au point que j'ai interrompu un travail important. — Ne sachant comment me distraire, j'ai pris ce matin votre livre — de fort grand matin. Il a rivé mon attention, il m'a rendu mon assiette et ma tranquillité, — comme fera toujours toute bonne lecture.

Il y a bien longtemps que je rejette presque tous les livres avec dégoût. — Il y a bien longtemps aussi que je n'ai lu quelque chose d'aussi *absolument instructif et amusant.* — Le chapitre du faucon et des oiseaux qui chassent pour l'homme est une œuvre, — à lui tout seul. — Il y a des mots qui ressemblent aux mots des grands maîtres, des cris de vérité, des accents philoso-

phiques irrésistibles, tels que : *Chaque animal est un sphinx*, et à propos de l'analogie : *comme l'esprit je repose dans une douce quiétude à l'abri d'une doctrine si féconde et si simple, pour qui rien n'est mystère dans les œuvres de Dieu !*

Il y a encore bien d'autres choses philosophiquement émouvantes, et l'amour de la vie en plein air, et l'honneur rendu à la chevalerie et aux dames, etc.

Ce qui est positif, c'est que vous êtes poète. Il y a bien longtemps que je dis que le poète est *souverainement* intelligent, qu'il est l'*intelligence* par excellence, — et que l'*imagination* est la plus *scientique* des facultés, parce que seule elle comprend l'*analogie universelle*, ou ce qu'une religion mystique appelle la *correspondance*. Mais quand je veux faire imprimer ces choses là, on me dit que je suis fou, — et surtout fou de moi-même, — et que je ne hais les pédants que parce que mon éducation est manquée. — Ce qu'il y a de bien certain cependant, c'est que j'ai un esprit philosophique qui me fait voir clairement ce qui est vrai, même en zoologie, bien que je ne sois ni chasseur, ni naturaliste. — Telle est du moins ma prétention ; — ne faites pas comme mes mauvais amis, et n'en riez pas.

Maintenant, — puisque je me suis avancé avec vous dans des discours plus grands et une familiarité plus grande que je ne me le serais permis, si votre livre ne m'inspirait d'ailleurs tant de sympathie, — laissez-moi tout dire.

Qu'est-ce que le *Progrès indéfini !* qu'est-ce qu'une *Société* qui n'est pas *aristocratique !* Ce n'est pas une société, ce me semble. Qu'est-ce que c'est que l'homme *naturellement* bon ? où l'a-t-on connu ? L'homme naturellement bon serait un *monstre*, je veux dire un *Dieu*. — Enfin, vous devinez quel est l'ordre d'idées qui me

scandalise, je veux dire qui scandalise la raison écrite depuis le commencement sur la surface même de la terre. — Pur *quichottisme* d'une belle âme.

Et un homme comme vous ! lâcher en passant, comme un simple rédacteur du *Siècle,* des injures à *De Maistre,* le grand génie de notre temps, — un voyant ! — Et enfin, des allures de conversation, et des mots d'argot qui abîment toujours un beau livre.

Une idée me préoccupe depuis le commencement de ce livre, — c'est que vous êtes un vrai esprit égaré dans une secte. En somme, — qu'est-ce que vous devez à *Fourier?* Rien, ou bien peu de chose. — Sans Fourier, vous eussiez été ce que vous êtes. L'*homme raisonnable* n'a pas attendu que Fourier vînt sur la terre pour comprendre que la nature est un *verbe,* une allégorie, un moule, un *repoussé,* si vous voulez. Nous savons cela, et ce n'est pas par Fourier que nous le savons ; — nous le savons par nous-mêmes, et par les poètes.

Toutes les hérésies auxquelles je faisais allusion tout à l'heure ne sont, après tout, que la conséquence de la grande hérésie moderne de la doctrine *artificielle* substituée à la doctrine naturelle, — je veux dire la suppression de l'idée du *péché originel.*

Votre livre réveille en moi bien des idées dormantes, — et à propos du *péché originel,* et de *forme moulée sur l'idée,* j'ai pensé bien souvent que les bêtes malfaisantes et dégoûtantes n'étaient peut-être que la vivification, corporification, éclosion à la vie matérielle, des *mauvaises pensées* de l'homme. — Aussi la *nature* entière participe du péché originel.

Ne m'en veuillez pas de mon audace et de mon sans-façon et croyez-moi votre bien dévoué

Ch. Baudelaire.

Une autre curiosité de la collection de Mandre était l'ouvrage suivant formé des épreuves d'imprimerie :

— Théophile Gautier, par Charles Baudelaire. Notice littéraire précédée d'une lettre de Victor Hugo... *Paris, Poulet-Malassis et de Broise, libraires-éditeurs, 9, rue des Beaux-Arts,* 1859.

Au-dessous du passage imprimé :

« Tout ce monde-là a lu le feuilleton du lundi, mais personne, depuis tant d'années, n'a trouvé d'argent ni de loisir pour *Albertus*, la *Comédie de la Mort* et *Espagna.* »

Espagna est encadré et, au bas de la page, on lit la note autographe :

« Décidément, j'appelle votre attention sur l'orthographe de ce mot : *Espana, Espanã* (vous n'avez peut-être pas ce signe), ou *Espagna?* Votre choix sera le mien. Vous opinez sans doute pour l'imitation de la prononciation. »

Puis plus loin :

« Qui saisit tout de suite les mérites variés essentiellement neufs, de Leslie, — des deux Hunt, l'un le naturaliste, l'autre le chef du préraphaélisme. »

Avec la correction : « *préraphaélitisme* — c'est le mot exact et ce n'est pas ma faute ».

Il crie contre la « maudite pagination », etc.

Et cela finit à la dernière page, page 68, par : « Bon à tirer, mais après corrections. C. B. »

P. c. c.

HENRI CORDIER.

BOUFFLERS MORALISTE

Le catalogue des œuvres des petits conteurs du XVIII[e] siècle n'est jamais complet et nul ne peut se flatter de mettre un trait final après une énumération, même très longue, de leurs ouvrages. On s'y croyait fondé pour le chevalier de Boufflers et voici trois petits volumes destinés à grossir encore son bagage littéraire : ce sont *les Anecdotes amoureuses d'un jeune homme de condition ou l'Exemple et les passions, divisé en seize contes.* Ce recueil (1), tout à fait oublié, n'est mentionné que dans la plus récente édition de la *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'Amour.*

Ce n'est pas le moindre intérêt de ces livres que de nous révéler un Boufflers peu connu, un Boufflers moraliste.

Dans une lettre à M[me] la marquise de*** « *pour servir de préface,* d'introduction, d'avis au lecteur, d'avant-propos, d'épitre dédicatoire, etc... » l'auteur nous apprend « qu'il veut être utile aux jeunes gens en leur

(1) *A Paris, chez Delalain le Jeune, libraire, rue Saint-Jacques*; 1787.

La date de 1787 surprend bien un peu, puisqu'à ce moment le chevalier était au Sénégal ; mais il avait fait une courte apparition en France dans les derniers mois de l'année 1786, le temps d'écrire ses contes et de confier ensuite le manuscrit, peut-être aux bons soins de M[me] de Sabran ?

Les *Anecdotes* portent une épigraphe tirée de *l'Art d'aimer,* de Bernard :

Dans ce chaos d'un monde séducteur
Tout est spectacle et chacun est acteur.

remettant sous les yeux les vraies règles de conduite ». Un tel projet venant du conteur d'*Aline, reine de Golconde,* ne laisse pas que de surprendre au premier abord; mais souvenons-nous que c'est Boufflers, gouverneur du Sénégal, qui signe les *Anecdotes.* Il est arrivé à cette période de l'existence où l'on fait un retour sur les années écoulées et c'est bien un peu sa vie qu'il nous retrace en écrivant « l'histoire de cœur d'un jeune homme et celle de ses passions et de ses égarements. » Cependant, le chevalier semble avoir quelque inquiétude sur l'accueil qu'on fera à sa nouvelle œuvre. Il prévient charitablement le lecteur que « quoiqu'il y ait de la suite dans la totalité de ce recueil d'aventures, il est cependant conçu de manière à ce qu'on puisse en isoler tous les contes... Si l'on saute de l'un à l'autre, l'intérêt de l'histoire n'est pas diminué. »

Nous profiterons de la permission de l'auteur pour ne parler que de ce qui nous a paru le plus intéressant, du tableau des mœurs du temps et des souvenirs personnels que Boufflers a mis dans ses contes.

Le héros des seize aventures est Félix, jeune étourdi, né avec un bon naturel, « dont l'éducation n'a pas été soignée, qui crut souvent que l'exemple était toujours une règle d'équité et dont l'imagination fut facile à exalter. »

Au conte premier, il fait « ses débuts dans le monde »; il connait ensuite le « délire des sens » et c'est le conte deuxième. Au troisième, Félix commet mille extravagances et se montre « inconséquent ». Entrainé par « les amis dans le plaisir », il apprend à ses dépens qu'il faut être circonspect dans le choix de ses relations. Résolu ensuite à se ranger, il oublie bientôt ses serments, continue sa vie de dissipation, éprouve les tourments de la jalousie, va pousuivre ses intrigues amoureuses chez

« les gens du monde à la campagne », se met à voyager, puis revient se moquer d'une coquette. Présomptueux, prenant des tons protecteurs, séducteur toujours, il ne connait « le pouvoir de la vertu et des talents » qu'au conte treizième. Enfin la raison triomphe : au conte seizième et dernier Félix, qui n'écoute plus « l'exemple et les passions », reçoit « les leçons du temps et de l'expérience. »

Boufflers ne s'est pas mis en frais d'imagination pour inventer la marche de ces contes, il a supposé « que l'ordre des progrès des passions dirige toujours celui des faits de la vie ».

Chaque conte débute par des réflexions morales qui ne sont pas toujours d'une grande nouveauté. « Dans la jeunesse on apprend un peu de sa bonne, de sa mère, de son précepteur et beaucoup de l'exemple. — Aimer plus la gloire que le plaisir est l'effet d'un grand courage ; prévoir le malheur ou le supporter patiemment est l'ouvrage de la philosophie ; résister à l'attrait de la volupté est l'effort de la raison... » Ainsi de suite.

Après ces belles sentences, vient l'anecdote. La plus amusante est peut être celle du conte huitième.

Félix est à Vienne, assiste à une représentation, fait des observations, « lance des sarcasmes et surtout des comparaisons avec son pays, point essentiel dont ne s'écartent jamais les jeunes Français, qui, sachant que leurs modes sont celles de toute l'Europe, croient que pour cela leur ton et leurs manières en sont aussi des modèles ». S'adressant à son voisin, tout entier au spectacle, il lui demande les trois ou quatre phrases d'allemand dont on a sans cesse besoin ici. *Apprenez-moi comment l'on dit à quelqu'un qu'il a infiniment d'esprit ? — Ich verstehe sie nicht*, je ne vous entends pas, répond l'Allemand impatienté du bavardage. Et Félix

inscrit cette phrase sur ses tablettes. — Et comment marque-t-on à quelqu'un de l'admiration pour ce qu'il dit ? — *Ich begreife sie nicht*, le diable m'emporte si je vous comprends, reprit l'Allemand. — Et s'il vous plaît... pour remercier quelqu'un de sa complaisance ? — *Der Teufel hohl den Schwaetzer*, la peste soit du bavard, dit l'Allemand en se sauvant.

« *Cette langue me paraît assez énergique*, se disait Félix *en relisant ses tablettes, et si elle était moins dure, on pourrait souffrir que quelques jolies femmes la parlassent.* »

Quelque temps après, Félix, invité chez le baron de Ferleichen, arrive trop tôt, se rencontre avec le comte de Polstin et, voulant être aimable, lui sert chacune des phrases qu'il a ainsi apprises. Si bien que le comte le croyant sourd, et, de plus, impoli, tire son épée. On arrive, on sépare à grand peine les deux adversaires.

Voilà l'anecdote comique. Il y en a de macabres, comme celles du troisième conte où nous voyons Félix se rendre à Paris avec le comte d'Angle qui doit se fiancer. Ce dernier, entraîné par son ami dans les plaisirs, y trouve la mort. Félix se présente sous le nom du défunt chez les parents de la fiancée, puis les quitte brusquement en leur disant : « Je vais à mon enterrement ». La mystification se prolonge jusqu'à ce qu'enfin Félix s'explique. Tout se termine heureusement : la jeune fille n'aimait pas le comte d'Angle, elle n'épousera pas Félix après ce scandale, mais celui qu'elle aime réellement.

C'est dans un monde de débauchés, de roués, de viveurs que Boufflers nous introduit : on vit dans l'immoralité, les hommes songent à séduire, les femmes à faire payer le plus cher possible leurs faveurs. La gloire est de faire des conquêtes ou de s'arracher des amants.

Quelles intrigues, réelles peut-être, entre la marquise de Blanvel, la comtesse de Mouklet et la Présidente ! Boufflers a noté, après Gilbert, le trait distinctif de ces femmes auxquelles il faut des événements extraordinaires pour être émues, qui, par un contraste bizarre, s'affectent de la perte d'un oiseau et, *grâce à leurs chiens ou leurs perroquets, ne sont pas mortes sans aimer rien* (1).

Ce n'est pas seulement dans cette société que Boufflers nous conduit : Félix ne se montre que trop empressé à suivre les conseils qu'un ami lui donne : « *Allons, mène une vie animée, brillante et dissipée, que le mot de tristesse soit banni à jamais d'auprès de toi... Crains seulement de te livrer à l'amour, car ce petit dieu gêne, rétrécit l'esprit et en société ce serait avoir tort que d'avoir raison de mauvaise grâce.* »

Nous voilà dans le monde de la galanterie : les coquines enterrent l'honneur, la vertu avec tout l'esprit de Boufflers : « Dans mon enfance, dit Herminie, on me berça de l'histoire de leur destinée : ils s'étaient mis, dit-on, de société avec l'amour pour le commerce du monde. L'entreprise était grande et cependant l'amour était sans moyens, l'honneur n'avait que du crédit et la vertu des espérances, il fallut donc admettre des associés. Le désir fit quelques avances dont la tendresse paya les intérêts. On comptait sur la bonne foi, mais elle s'était ruinée au jeu la veille ; on attendait la constance qui naviguait sur la mer patience, lorsqu'on apprit qu'elle avait fait naufrage sur l'écueil de la jouissance. Cepen-

(1) Sans doute aurait-on trouvé dans beaucoup de maisons d'alors une petite ménagerie comme celle que Félix vient troubler volontairement *pour jouer l'étourdi :* il lâche un sapajou, marche sur les pattes du petit chien favori, renverse en se retournant *la cage d'un perroquet qui parlait presque aussi bien que sa maîtresse.*

dant les achats étaient faits, le respect en avait la garde, mais la société, étant sans fonds, fut obligée de faire banqueroute. » Et l'apologue se prolonge.

Après Herminie, voici un roué du nom de Vermont. Il a dû être des premiers à lire certain livre de Laclos, en tout cas il met en pratique les procédés de Valmont. C'est un cynique personnage, mais qu'il est séduisant et comme il a de l'esprit ! Il nous apprend que les gens du bon ton ne font plus des portraits exagérés des femmes qu'ils trouvent charmantes : « On ne dit plus en bonne compagnie que le front de ces dames ressemble à un ciel serein, que leurs yeux sont des soleils qui embrasent tout, que deux joues sont blanches et vermeilles comme des lys mélangés de roses, etc... et l'on conçoit maintenant qu'une femme n'en est pas moins jolie pour n'être pas notre maitresse ; peut-être cependant cette révolution s'est-elle faite parce que d'un moment à l'autre elle peut le devenir (1). »

Boufflers nous décrit aussi une fête chez une demi-mondaine de l'époque, la belle Delvard.

« Une musique délicieuse, des femmes charmantes, gaies, vives, agaçantes et en outre mises avec toute la nouveauté dont le goût sait se varier. Mille bougies cachées par des rideaux de gaze répandaient un jour plus favorable à la beauté que n'eût fait la lumière du soleil. Tous les appartements ouverts comme en été et les fleurs de toutes les saisons couvrant les tables et les cheminées. Les parfums, les vins, la bonne chère, le jeu, la danse offraient de toutes parts des moyens de plaisir. »

(1) On rencontre souvent dans ces contes de ces traits fins et spirituels. Ainsi Boufflers parlant d'une certaine présidente dit : « Félix ne l'aimait point comme étant sa maîtresse, mais beaucoup comme étant celle des autres. »

Il nous reste à montrer que Boufflers semble souvent s'incarner dans son héros Félix est officier comme Boufflers le fut lui-même (1). Félix fait un voyage en Suisse et l'on croit lire un fragment de lettres adressées par le chevalier lui-même à sa mère lorsqu'il écrit : « Comme il n'avait pas le tact, ni les connaissances nécessaires pour juger la cause des grandes choses dans leurs moindres effets, il ne sut pas apprécier les gens qui mènent une vie douce, sans faste et délicate, sans superflu... ; aussi se lassa-t-il bientôt de parcourir un pays quelquefois curieux par ses situations naturelles, mais jamais embelli par les arts. »

Félix s'intéresse, comme le chevalier, aux aérostats. Nous savons par le journal manuscrit de Durival, déposé à la bibliothèque de Nancy, que Boufflers, faisant en 1784 un séjour à la Malgrange, chez sa mère, tenta plusieurs fois de lancer des ballons. « C'était donc », écrit Boufflers, « l'époque où les ballons furent inventés en France », et dans une note, la seule de l'ouvrage : « L'auteur fait un anacronisme (*sic*) d'environ dix ans, mais ce n'est pas ici sans doute un obstacle qui puisse arrêter un romancier. » En réalité, si l'ouvrage est de 1787, l'anachronisme n'est que de quatre ans, l'inven-

(1) Félix, nommé mestre de camp, va trouver un ami, M. de Carman, qui lui donne d'excellents conseils : « Ne croyez pas, Félix, que plus un chef est dur, plus le soldat est discipliné. Qui punit légèrement, punit souvent à tort ; alors le subalterne pense que vous voulez l'offenser et il vous haït. »

Pour n'avoir point profité de ces sages maximes, Félix fut mal accueilli à son retour par M. de Carman. Le souvenir du héros de l'indépendance américaine était encore présent à toutes les mémoires et c'est l'exemple de Washington que M. de Carman cita à son ami : « Waginsthon (*sic*) quelle récompense que celle d'être admiré ! Il est beau de porter la couronne de la victoire quand, comme à toi, ce sont les cœurs qui la donnent et les vertus qui l'ont méritée ! »

tion des ballons datant de 1783 ; mais Boufflers revient du Sénégal et n'a plus des souvenirs bien précis.

Félix paraît avoir la même répugnance que Boufflers pour le mariage. Et n'est-ce pas le chevalier qui tient des propos de ce genre : « Dans les mariages de convenance, les personnes seules ne se conviennent pas. »

« Dès qu'on a été trompé des femmes, comment croire aux douceurs de l'hymen ? Faire un heureux mariage ? Oui, mais combien en voit-on ? J'aurais beau me sacrifier, je ne réussirais pas auprès de ma femme et ce qui me fait aujourd'hui rechercher des plus aimables ne me ferait pas seulement regarder de celle dont je serais le mari. »

Est-on bien sûr que le chevalier n'ait pas éprouvé de semblables inquiétudes et ces considérations n'ont-elles pas pesé pour retarder son mariage avec Mme de Sabran ?

Mais la dernière ressemblance de Félix et de Boufflers est bien dans la fin vertueuse du héros :

Boufflers écrit : « Il fut vraiment heureux dès qu'il ne troubla plus le repos de personne et qu'il contribua au bonheur de beaucoup. » Le chevalier aurait-il comme un regret de la vie de dissipation qu'il a menée ? Il semble chercher une excuse dans ces lignes : « Félix fut longtemps d'un égarement à l'autre, parce qu'on avait négligé de lui inspirer le goût des choses utiles et qu'il ne prit alors pour modèle que l'usage aveugle et la mode légère... Dès qu'il ne prit plus leçon que de son cœur, de la raison et de l'expérience, et non pas de l'exemple et de ses passions, il devint heureux... Il eut l'art de se faire beaucoup d'amis et le talent encore plus rare de les conserver tous. »

Voilà une fin en tout semblable à celle que fit le chevalier. Nous n'avions pas tort de penser qu'il nous donnait dans les *Anecdotes* un abrégé de sa vie.

Un mauvais sujet qui finit par se ranger, c'est bien là l'histoire de Boufflers. C'est un peu l'histoire du siècle qui s'achevait, ou, plus simplement, la conclusion des *Anecdotes* est celle que tirent tous les hommes calmés par l'âge, las d'une vie de plaisirs et comprenant d'ailleurs qu'il ne leur est plus permis de chanter le vin, le jeu et les femmes.

Aussi bien leur rareté d'abord puis le caractère d'autobiographie qu'elles semblent présenter font tout le prix de ces *Anecdotes amoureuses.*

ADRIEN SÉE.

LES MAZARINADES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

La Bibliothèque Mazarine a rassemblé une très nombreuse collection de pièces politiques parues sous la Fronde, de 1648 à 1652, — et même postérieurement, en ce qui concerne le cardinal de Retz — connues sous le nom de Mazarinades et dont C. Moreau a publié, en 1850, une bibliographie en 3 volumes.

Un certain nombre de ces petits pamphlets, notamment la plupart de ceux qui ont trait aux mouvements des provinces, Guyenne, Provence, Bourgogne et Normandie, et qui furent imprimés à Bordeaux, Aix, Marseille, Dijon, Troyes, Lyon, Orléans, etc., font encore défaut à cette collection qu'il y aurait un grand intérêt à rendre aussi complète que possible.

L'Administrateur de la Bibliothèque Mazarine serait très reconnaissant aux libraires et aux amateurs qui posséderaient des recueils de Mazarinades, de vouloir bien le lui faire savoir.

Il est disposé soit à acheter, soit à acquérir par voie d'échange, au moyen des doubles qui figurent sur les rayons de la Mazarine, les pièces qui manquent à son catalogue.

A L'HOTEL DROUOT

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE FEU M. GUYOT DE VILLENEUVE

Président de la Société des Bibliophiles françois

(*Suite et fin*).

190. — Petri Alcyonii Medices legatus de exsilio. *Venise*, 1522, in-8, veau comp. (*Aux armes de François Ier*). — 1.260 fr.
194. — Montaigne. Essais, 1580, in-8, 2 tom. en 1 vol. in-8, mar. doublé. (*Trautz*). — 1.825 fr.
195. — Montaigne. Essais, 1582, in-8, mar. rouge. (*Trautz*). — 360 fr.
196. — Montaigne. Essais, 1587, in-8, mar. rouge. (*Trautz*). — 310 fr.
197. — Montaigne. Essais, 1588, in-4, mar. rouge doublé, reliure de Boyet. — 4.300 fr.
198. — Montaigne. Essais, 1595, in-fol. mar. rouge. (*Trautz*). — 1.820 fr.
212. — La Rochefoucauld. Sentences et maximes de morale. *La Haye*, 1664, pet. in-8, broché. — 3.100 fr.
213. — La Rochefoucauld. Réflexions, ou sentences et maximes morales. *Paris*, 1665, in-12, mar. doublé. (*Cuzin*). — 865 fr.
216. — Même livre, édition de 1675, in-12, mar. rouge. — Exempl. aux armes du duc du Maine avec une préface imprimée seulement pour lui. — 1.700 fr.
220. — La Bruyère. Les Caractères, 1688, in-12, mar. doublé (*Trautz*). Edition originale, premier état. — 1.600 fr.

221. — La Bruyère. Les Caractères, 1688, in-12, mar. doublé (*Trautz*). Edition originale, second état. — 410 fr.
223. — Libro d'Antonio Labacco appartenente à l'architettura, 1552, in-fol., mar. vert et citron. (*Aux armes de Henri II*). 15.020 fr.
227. — Du Cerceau. Livre de grotesques, 1550, in-4, mar. bleu. (*Bozérian*). — 1.055 fr.
228. — De Architectura opus, 1559, in-fol. vélin. (*Aux armes de J.-A. de Thou*). — 4.050 fr.
229. — Le premier (et second) volume des plus excellens bastimens de France, 1576-1579, 2 vol. in-fol., veau. Aux armes de J.-A. de Thou. — 4.400 fr.
230. — Recueil de meubles, (vers 1580), in-4, veau. (*Anc. rel.*). — 1.880 fr.
234. — Vogther. Livre artificieux, 1546, in-4, goth., mar. rouge. (*Mercier*). — 700 fr.
235. — Variarum portractionum quas vulgo Maurusias vocant omnium..... 24 pièces d'ornements de Baltazar Sylvius, pet. in-fol. mar. — 1.655 fr.
236. — Daniel Mignot. Recueil d'ornements, 67 pièces en 1 vol. mar. (*Cuzin*). — 3.950 fr.
237. — Collaert. Monilium bullarum inauriumque artificiosissimae icones, 1581-1582, 20 pl. en 1 vol. in-4, mar. (*Mercier*). — 855 fr.
238. — Schopperus. Panoplia. 1568, in-8, mar. (*Capé*). — 200 fr.
240. — Boule. Nouveaux desseins de meubles, 46 pièces en 1 fol. obl., mar. (*Cuzin*). — 300 fr.
241. — Jacquinet. Plusieurs modèles... d'arquebuzerie, 1660, in-4, obl., mar. (*Cuzin*). — 295 fr.
243. — Berain. Ornements, 36 pièces en 1 vol. in-fol., mar. rouge. (*Hardy*). — 190 fr.
244. — Brisville. Diverses pièces de serruriers, in-4, mar. vert. (*Cuzin*). — 260 fr.
256. — Tapisseries de Lebrun, 31 planches. — Le Pautre, 20 pl. — En 1 vol. in-fol., mar. rouge, aux armes de Louis XIV. — 1.055 fr.
257. — Nouveaux desseins pour graver sur l'orfèvrerie, par Masson, 6 pl. in-fol., mar. (*Cuzin*). — 430 fr.
258. — Germain. Elémens d'orfévrerie, in-4, veau. — 505 fr.
259. — Forty, 48 pl. en 1 vol. in-4, demi rel. — 1.080 fr.

Œuvre de Tory.

262. — Heures de 1525. In-8, mar. brun. Titre et dernier feuillet refaits. — 1.010 fr.
263. — Hore in laudem beatissime Virginis Marie. 1527, in-8, imprimé sur vélin. — 8.100 fr.
264. — Horae in laudem beatiss. Virginis Mariae. 1527, pet. in-8, mar. rouge (*anc. rel. ital.*). — 3.010 fr.
266. — Horae in laudem beatiss. Virginis Mariae. 1531, in-8, mar. (Trautz). — 2.000 fr.
268. — Horae in laudem beatiss. Virginis Mariae. 1542, in-8, veau fauve, comp. de couleur. (*Rel. du XVIe siècle*). — 5.290 fr.
269. — Horae in laudem beatiss. Virginis Mariae. 1543, in-4, veau (*Rel. du XVIe siècle*). — 3.705 fr.
272. — Champfleury. 1529, in-4, veau brun, aux armes de François Ier. — 1.605 fr.
275. — Le Sacre et couronnement de la Royne (et Entrée de la Royne). in-4 vélin. — 2.000 fr.
280. — Diodore de Sicile. 1535, in-4, imprimé sur vélin. — 4.300 fr.
284. — Du Saix. La Touche naifve. *Paris,* 1537, in-4, rel. du XVIe siècle. — Exemp. imp. sur vélin. — 7.550 fr.
286. — J. Bouchet. Le Jugement poetic de l'honneur feminin. *Poictiers,* 1539, in-8 goth., mar. (*Anc. rel.*). — 505 fr.
289. — Praxis criminis persequendi. *Paris, Simon de Colines,* 1541, in-fol., mar. rouge. (*Chambolle*). — 910 fr.
290. — Les dix premiers livres de l'Iliade d'Homère. 1545, in-fol., mar. brun. (*Trautz*). — 755 fr.
292. — Entrée de Henri II à Paris. 1549, in-4, mar. bleu. (*Mercier*). — 760 fr.
293. — Pauli Jovii novocomensis vitae duodecim vice comitum Mediolani principum. 1549, in-4, mar. olive, mosaïque de mar. vert. — Exemp. de Maioli. — 5.400 fr.

---

294. — La Grande danse macabre des hommes et des femmes. *Lyon,* 1499, pet. in-fol., mar. br. (*Mercier*). Inc. de 2 ff. — 3.700 fr.
295. — La Grande danse macabre. *Paris, Groulleau, s. d.,* in-16, mar. doublé. — 1.060 fr.

296. — Holbein. Simulachres de la mort. 1538, mar. doublé, riche reliure de Trautz. — 8.000 fr.

298. — Simulachres de la mort. *Paris, Denys, Janot, s. d.*, in-16, mar. rouge. (*Trautz*). — 540 fr.

299. — Mortalium nobilitas. *Anvers*, 1541, pet. in-4, mar. rouge. — 400 fr.

301. — Perspective de Viator. 1521, in-fol., vélin. — 1020 fr.

302. — Fasciculo de Medecina. *Venise*, 1493, in-fol., mar. brun. — 1.200 fr.

303. — De plurimis claris sceletisque mulieribus. *Ferrare*, 1497, in-fol., rel. du XVIe siècle. — 885 fr.

304. — Vita epistole de Sancto Hieronimo volgare. *Ferrare*, 1497, in-fol., mar. (*rel. du XVIe siècle*). — 3.750.

305. — Novellino de Masuccio. *Venise*, 1510, in-fol., mar. rouge. (*Cuzin*). — 655 fr.

307. — Hypnerotomachia Poliphili. *Venise*, 1499, in-fol., mar. rouge. — 1.555 fr.

308. — Songe de Poliphile. *Paris*, 1546, in-fol., veau fauve (*Rel. du XVIe siècle*). — 830 fr.

309. — Durer. Passion de Jésus-Christ. 1507-1513, 16 pièces. — 730 fr.

310. — Durer. Apocalipsis cum figuris. Passio domini nostri Jesu. Epistome in divae Parthenices Mariae. hist. 1511, 3 ouv. en 1 vol. in-fol., veau. (*Anc. rel.*). — 12.700 fr.

311. — Durer. Passio Christi. 1511, in-4. vélin. — 2.350 fr.

313. — Holbein. Historiarum veteris testamenti icones. 1538, in-4, mar. doublé. (*Mercier*). — 4.000 fr.

314. — Même livre, édit. de 1539. in-4, mar. (*Trautz*). — 420 fr.

316. — Sebald Beham. Biblicae historiæ. 1539, in-4, mar. (*Trautz*).— 490 fr.

318. — Le Parangon des nouvelles honnêtes. 1531, pet. in-8, mar. doublé. (*Trautz*). — 415 fr.

319. — Petrarque. Les Triumphes. *Lyon*, 1531, in-8, mar. rouge. (*Padeloup*). — 430 fr.

322. — Même livre. *Paris, les Angeliers, s. d.*, in-12, mar. (*Trautz*). — 595 fr.

323. — Les Controverses des sexes masculin et féminin. *Paris*, 1538, in-16, mar. rouge. (*Padeloup*). — 450 fr.

324. — Les Diverses fantaisies des hommes et des femmes. *Denys Janot*, 1538, in-16, veau fauve. — 460 fr.

325. — Les Triumphes Petrarque. *Denys Janot*, 1539, in-8, veau fauve. — 410 fr.
326. — Métamorphose d'Ovide. *Denys Janot*, 1539, in-8, mar. doublé. (*Trautz*). — 815 fr.
327. — Corrozet. Blasons domestiques. 1539, in-16, mar. doublé. (*Cuzin*). — 565 fr.
328. — L'Amant mal traité de sa mie. 1539, in-8, mar. doublé. (*Trautz*). — 470 fr.
330. — Le Théâtre des bons engins. *Paris*, 1539, in-8, veau fauve. (*Anc. rel.*). — 505 fr.
332. — Hécatomgraphie. *Paris*, 1540, in-8, mar. rouge. (*Trautz*). — 465 fr.
333. — J. Cabosse. Miroir de Prudence. *Denys, Janot*, 1541, pet. in-8, mar. bleu. — 610 fr.
334. — Esope. *Denys Janot*, 1542, in-8, mar. rouge. — 920 fr.
335. — Esope. *Paris, Groulleau*, 1548, in-16, mar. rouge. (*Trautz*). — 640 fr.
336. — La Diffinition et perfection d'amour. *Paris, Corrozet*, 1542, pet. in-8, mar. bleu. (*Trautz*). — 430 fr.
338. — Le Tableau de Cebes. *Denys Janot*, 1543, in-8, mar. bleu. (*Trautz*). — 390 fr.
339. — L'Amour de Cupido et de Psyché. *Paris*, 1542, in-12, veau fauve. (*Rel. du XVIe siècle*). — 1520 fr.
340. — Les figures de l'Apocalypse. *Paris*, 1547, in-16, mar. doublé. (*Trautz*). — 880 fr.
342. — La Tapisserie de l'église chrestienne. *Paris*, 1549, in-16, mar. vert. (*Derome*). — 2.350 fr.
343. — Le Jardin d'honneur. *Paris*, 1550, in-16, mar. doublé. (*Trautz*). — 505 fr.
344. — Pathelin. *Paris, Groulleau, s. d.*, in-16, mar. rouge. — 328 fr.
348. — Métamorphose d'Ovide. *Paris, Groulleau*, 1554, in-16, mar. (*Trautz*). — 380 fr.
353. — Gringore. Chantz royaulx. *Paris*, 1541, pet. in-8, mar. rouge. (*Trautz*). — 400 fr.
354. — Décameron de Boccace. *Paris*, 1545, in-fol., veau fauve. (*Rel. anc.*). — 525 fr.
355. — Delie object de plus haulte vertu. *Lyon*, 1544, pet. in-8, mar. rouge. (*Rel. anc.*). — 465 fr.
358. — Les Angoisses et remèdes d'amour. *Lyon*, 1550, in-16, mar. citron. (*Trautz*). — 400 fr.

359. — Paradin. Quadrins historiques de la Bible. *Lyon*, 1553, pet. in-8, mar. rouge. (*Du Seuil*). — 500 fr.
364. — Pourtraits divers. *Lyon*, 1557, in-8, mar. bleu (*Trautz*). — 380 fr.
368. — Hymnes du temps. *Lyon*, 1560, in-4, mar. (*Trautz*). — 405 fr.
374. — La Perrière. Morosophie. *Lyon*, 1553, in-8, mar. rouge. (*Rel. anc.*). — 390 fr.
377. — Pinax iconicus... *Lyon*, 1556, pet. in-4 obl., mar. vert. (*Bauzonnet*). — 616 fr.
378. — Henrici II Galliorum regis elogium. *Paris*, 1560, in-fol., mar. (*Cuzin*). — 360 fr.
383. — Livre de la conqueste de la Toison d'or. 1563, in-fol. obl., vélin. — 795 fr.
385. — Tableaux de Tortorel et Perissin. 1569, in-fol., vélin. 1.320 fr.
391. — Adventures de Theagènes et Chariclée. *Paris*, 1613, in-8, mar. rouge. (*Rel. anc.*). — 500 fr.
395. — Pluvinel. Maneige royal. 1624, in-fol., mar. (*Cuzin*). — 1.750 fr.
398. — Lagniet. Recueil des plus illustres proverbes. 1657, 4 part. en 1 vol. in-4. veau fauve. — 1.405 fr.
404. — Callot. Combat à la barrière. 1627, in-4, veau fauve. — 455 fr.
405. — Callot. Misères de la guerre. 1633, in-4 obl., mar. (*Cuzin*). 2e état. — 500 fr.
407. — Callot. Même livre. in-4, mar. Epreuves avant la lettre. — 950 fr.
408. — Callot. Recueil de 83 pièces, in-16 obl., vélin. — 1.105 fr.
414. — Callot. Recueil de 33 pièces, in-4 obl. mar. (*Capé*). — 470 fr.
416. — Callot. Recueil de 54 pièces en 1 vol. in-fol. obl., mar. noir. — 1.000 fr.
417. — Amours de Daphnis et Chloé. 1718, in-12, mar. rouge, riche reliure. — Remboitage. — 1.650 fr.
420. — Fannillane. 1741, in-4, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 1.400 fr.
423. — Boccaccio. Il Decamerone. 1757, 5 vol. in-8, mar. (*Cuzin*). Epreuves d'état. — 2.550 fr.
424. — Contes de La Fontaine. 1745, 2 tom. en 1 vol. in-12, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 580 fr.

425. — Contes de La Fontaine. 1762, 2 vol. in-8, mar. rouge. (*Derome*). — 1.660 fr.
426. — Zelis au bain. 1763, in-8, mar. bleu, larges dent. (*Rel. anc.*). — 1.600 fr.
428. — Contes moraux de Marmontel. 1765, 3 vol. in-8, mar. rouge, aux armes de la comtesse d'Artois. — 2.500 fr.
429. — Les Sens. 1766, in-8, mar. rouge. (*Rel. anc.*). — 500 fr.
430. — Lucrèce. *Paris*, 1768, 2 vol. in-8, mar. rouge, larges dent. (*Derome*). — 3.000 fr.
431. — Querlon. Les Grâces. 1769, in-8, mar. rouge. (*Anc. rel.*). — 545 fr.
434. — Dorat. Les Baisers. 1770, in-8, cart., non rog. — 1.500 fr.
435. — Métamorphoses d'Ovide. 1767-1771, 4 vol. in-4, mar. bleu (*Cuzin*). Figures avant la lettre et 119 eaux-fortes. — 15.000 fr.
436. — La Gerusalemme liberata. 1771, 2 vol. in-8, mar. rouge. (*Rel. anc.*). — 500 fr.
437. — Le Temple de Gnide. 1772, gr. in-8, mar. vert, larges dent. (*Derome*). — 1.850 fr.
438. — Anacréon, Sapho, Bion et Moschus. 1773, in-4, mar. rouge. (*Rel. anc.*) — 1.990 fr.
439. — Dorat. Fables nouvelles. 1773, 2 vol. in-8, mar. rouge, (*Rel. anc.*) — 2.200 fr.
440. — Gessner. Contes moraux. 1773, in-4, mar. rouge, aux armes de Madame du Barry. — 3.005 fr.
441. — Orlando furioso. 1773, 4 vol. gr. in-8, mar. rouge. (*Derome*). — 1.120 fr.
443. — Saint-Lambert. Les Saisons. 1775, in-8, mar. rouge. (*Cuzin*). Fig. avant la lettre et fleurons hors texte. — 1.465 fr.
446. — Les A-propos de Société. 1776, 3 vol. in-8, veau fauve, (*Derome*). — 885 fr.
448. — Romans de Voltaire. 1778, 3 vol. in-8, mar. (*Trautz*). Fig. avant les numéros. — 1.350 fr.
449. — Recueil des meilleurs contes en vers. 1778, 4 vol. in-18, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 870 fr.
452. — Chansons de Piis. 1785, in-12, mar. rouge. (*Rel. anc.*). 735 fr.
456. — Gresset. Œuvres choisies. 1794, pet. in-12, mar. bleu, (*Bozérian*). Fig. avant la lettre. — 800 fr.

459. — Temple de Gnide. 1795, in-18, mar. rouge (*Bozérian*). Fig. avant la lettre. — 435 fr.
460. — Les Liaisons dangereuses. 1796, 2 vol. in-8, mar. rouge. (*Rel. anc.*) Fig. avant la lettre et eaux-fortes. — 3.220 fr.
461. — Vadé. Œuvres poissardes. 1796, in-4, dem.-rel., non rog. — 450 fr.
462. — Lettres d'une péruvienne. 1797, 2 vol. pet. in-12, mar. rouge (*Lefèvre*). Fig. avant la lettre. — 675 fr.
463. — Œuvres de Bernard. 1797, gr. in-4, mar. rouge. (*Bozérian*). Fig. avant la lettre. — 670 fr.
464. — Paul et Virginie. 1789, pet. in-12, mar. bleu (*Bozérian*). Fig. avant la lettre. — 1.500 fr.
468. — Coypel. Suite de fig. pour Molière. in-fol. obl., cart. — 610 fr.
469. — Boucher. Fig. pour Molière. 1734, in-4, mar. (*Trautz*), 1400 fr.
471. — Anacréon, 1773. Suite des vignettes et culs-de-lampe en tirage hors texte. — 3.020 fr.
472. — 1re suite de Moreau pour Molière, 1773. Epreuves avant la lettre à toutes marges. — 4.750 fr.
472. — Suite des 25 figures de Moreau pour les chansons de Laborde. Epreuves avant la lettre à toutes marges. — 7.500.
473. — Monument du costume, 1775-1783. — Réunion des 3 suites avec le texte et à toutes marges en 1 vol. in-fol., mar. rouge. (*Cuzin*). — 21.000 fr.
475. — Seconde suite pour servir à l'histoire des modes et des costumes en France, 1776, in-8, mar. rouge. (*Cuzin*). — 905 fr.
476. — Suite d'estampes de Moreau pour les Annales de Marie-Thérèse, épreuves avant les numéros. — 925 fr.
477. — Suite d'estampes de Moreau pour J.-J. Rousseau, 1774-1783, en 1 vol. in-4, mar. rouge. (*Cuzin*). — 820 fr.
478. — Estampes de Moreau pour Voltaire, 1785. Epreuves avant la lettre dans une rel. en mar. rouge de Bradel Derome. — 4.400 fr.
479. — Amours de Psyché et de Cupidon, 1795, in-4, fig. de Moreau avant la lettre, mar. rouge. (*Bozérian*). — 1.100 fr.
480. — Histoire de Louis XV par médailles, in-fol. mar. vert.

(*Cuzin*). — 20 pièces en épreuves d'état ou d'eau-forte. — 2.365 fr.

484. — 20 figures de Fragonard pour les contes de La Fontaine, en 1 vol. mar. vert. Epreuves avant les numéros. — 1.120 fr.

491. — Œuvres de Boileau, 1747, 5 vol. in-8, mar. rouge. (*Anc. rel.*). — Exemplaire contenant les dessins originaux de Cochin. — 6.020 fr.

492. — Oudry. Recueil de 101 esquisses en 2 vol. veau. — 500 fr.

493. — 35 dessins pour les Contes bleus, in-4 mar. vert. (*Trautz*). — 3.800 fr.

494. — Eloge de la folie, 1751, in-4, mar. rouge. (*Derome*). — Exempl. contenant les 17 dessins originaux d'Eisen. — 5.000 fr.

495. — Lettres à Emilie, 1809. 6 vol. gr. in-8, mar. (*Bozérian*). — Exempl. imprimé sur vélin, contenant les 60 dessins de Moreau. — 20.500 fr.

497. — Catalogue du Prince de Conti, 1779, in-8, mar. *Cuzin*). — Exempl. contenant 275 croquis de Gabriel de Saint Aubin. — 1.855 fr.

498. — Catalogue du Comte Dubarry, 1774, in-8, mar. rouge. — Exempl. contenant 165 croquis de Gabriel de Saint Aubin. — 1.240 fr.

499. — Cochin. Peintures et sculptures qui sont dans l'église des Invalides, 1736, gr. in-fol., mar. rouge. (*Cuzin*), 52 dessins de Cochin. — 1.320 fr.

527. — Œuvre de Ficquet, 87 pièces en 2 vol. in-4, mar. rouge. — 14.000 fr.

528. — Œuvre de Grateloup, 16 portraits en 1 vol. in-4, mar. — 2.920 fr.

529. — Recueil de la diversité des habits, 1562, in-8, veau fauve. — 530 fr.

530. — Omnium fere gentium nostrae ætatis habitus..., 1563, pet. in-4, mar. (*Chambolle*). — 345.

535. — St Igny. Diversitez d'habillemens à la mode. — Le Théâtre de France, 1629-1630, in-4, veau br. — 1.610 fr.

539. — S. Le Clerc et Watteau. Figures de modes, 3 part. en 1 vol. in-8, veau fauve. — 645 fr.

541. — Recueil général de coeffures. *Paris, Desnos*, in-4, dos rog. — 900 fr.

546. — Mavelot. Nouveau livre de chiffres. — Nouveaux desseins pour la pratique de l'art héraldique, 2 part. en 1 vol. in-4, mar. rouge. — 510 fr.

1366. — Coffret du 18e siècle, en bois recouvert de mar. rouge avec dent. — 705 fr.

CHRONIQUE

Bibliothèque Mazarine. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique, en date du 30 avril, M. Paul Marais, bibliothécaire, est nommé conservateur adjoint en remplacement de M. Léon Cahun, décédé. M. Baudouin La Londre, sous-bibliothécaire, est nommé bibliothécaire.

Blason. — M. le comte Théodore de Renesse, membre suppléant du Conseil héraldique de Belgique, poursuit avec activité son savant ouvrage : *Dictionnaire des figures héraldiques.* Les quatre premiers fascicules du tome V sont actuellement en vente à la Société belge de librairie, 16, rue Treurenberg, à Bruxelles. Le fascicule I classe les couleurs, métaux, fourrures et les croix ; le fascicule II : les croix de formes diverses, croisette, coupé, parti, tranché, taillé, écartelé, fasce ; le fascicule III : les fasces diverses, fascés divers, chefs divers ; le fascicule IV : les pals divers, palés divers, sautoirs divers, chevrons divers, chevronnés divers, bande.

Dès à présent, le « Dictionnaire des figures héraldiques » rend d'importants services aux travailleurs ; quand il sera entièrement terminé, ce sera un auxiliaire des plus précieux.

Le Livre des Bénédictions. — Tel est le titre de poèmes composés par Thomas Braun et illustrés « d'images taillées dans le bois » par Henri Braun, le frère de l'auteur. Ce *Livre des bénédictions* « selon les prières et les rites de notre mère la Sainte Eglise », original dans le fonds et la forme, édité par Oscar Schepens, à Bruxelles, a été tiré à deux exemplaires sur peau de mouton parcheminée et à cent quatre-vingt-dix-huit sur vieux papier de Hollande, tous numérotés à la presse, à 3 fr. l'exemplaire broché et à 10 fr. relié en peau de truie gaufrée.

Brochures. — Deux intéressantes brochures à signaler : l'une de M. Maurice Prou, professeur à l'Ecole des Chartes, intitulée : *Cours de diplomatique. Leçon d'ouverture faite à l'Ecole des Chartes le 25 janvier 1900*, Paris, A. Chevalier-Marescq et Cie, in-8 de 27 pp.,

546. — Mavelot. Nouveau livre de chiffres. — Nouveaux desseins pour la pratique de l'art héraldique, 2 part. en 1 vol. in-4, mar. rouge. — 510 fr.

1366. — Coffret du 18e siècle, en bois recouvert de mar. rouge avec dent. — 705 fr.

CHRONIQUE

Bibliothèque Mazarine. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique, en date du 30 avril, M. Paul Marais, bibliothécaire, est nommé conservateur adjoint en remplacement de M. Léon Cahun, décédé. M. Baudouin La Londre, sous-bibliothécaire, est nommé bibliothécaire.

Blason. — M. le comte Théodore de Renesse, membre suppléant du Conseil héraldique de Belgique, poursuit avec activité son savant ouvrage : *Dictionnaire des figures héraldiques.* Les quatre premiers fascicules du tome V sont actuellement en vente à la Société belge de librairie, 16, rue Treurenberg, à Bruxelles. Le fascicule I classe les couleurs, métaux, fourrures et les croix ; le fascicule II : les croix de formes diverses, croisette, coupé, parti, tranché, taillé, écartelé, fasce ; le fascicule III : les fasces diverses, fascés divers, chefs divers ; le fascicule IV : les pals divers, palés divers, sautoirs divers, chevrons divers, chevronnés divers, bande.

Dès à présent, le « Dictionnaire des figures héraldiques » rend d'importants services aux travailleurs ; quand il sera entièrement terminé, ce sera un auxiliaire des plus précieux.

Le Livre des Bénédictions. — Tel est le titre de poèmes composés par Thomas Braun et illustrés « d'images taillées dans le bois » par Henri Braun, le frère de l'auteur. Ce *Livre des bénédictions* « selon les prières et les rites de notre mère la Sainte Eglise », original dans le fonds et la forme, édité par Oscar Schepens, à Bruxelles, a été tiré à deux exemplaires sur peau de mouton parcheminée et à cent quatre-vingt-dix-huit sur vieux papier de Hollande, tous numérotés à la presse, à 3 fr. l'exemplaire broché et à 10 fr. relié en peau de truie gaufrée.

Brochures. — Deux intéressantes brochures à signaler : l'une de M. Maurice Prou, professeur à l'Ecole des Chartes, intitulée : *Cours de diplomatique. Leçon d'ouverture faite à l'Ecole des Chartes le 25 janvier 1900*, Paris, A. Chevalier-Marescq et Cie, in-8 de 27 pp.,

extrait de la Revue internationale de l'Enseignement du 15 mars 1900; l'autre, de M. Armand Gasté, professeur de littérature française à l'Université de Caen, qui a pour titre : *Du rôle de Scarron dans la « querelle du Cid ». Lettre à M. L. Petit de Julleville, professeur en Sorbonne*. Caen, Henri Delesques, in-8 de 29 pp., extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen (1900).

Les Amis du Sonnet. — Le deuxième fascicule du *Thresor du Soñet,* jolie publication faite par les « VII amis du Soñet » vient de paraître. Il contient les sonnets adressés par Philibert Bugnyon à Françoise de Brancas (?) et que Jean Temporal publia à Lyon en 1557, avec d'autres poésies du même auteur, sous le titre : *Erotasmes de Phidie et Gelasine*. Les éditeurs y ont joint les sonnets adressés par divers auteurs à Ph. Bugnyon. La copie en a été faite sur l'original par M. J. Cherbut ; les épreuves ont été corrigées sur l'original par le secrétaire de la Société, en tenant compte de la thèse latine de M. Ferdinand Brunot : *De Philiberti Bugnonii vita et eroticis versibus.* Un supplément donnera environ une cinquantaine d'autres sonnets indiqués soit dans la thèse de M. Brunot, soit dans la *Bibliographie lyonnaise* de M. Baudrier. Les acheteurs de la première partie recevront gratuitement ce supplément qui contiendra en outre les titre et faux-titre numéroté et portant imprimé le nom du souscripteur.

Vente de livres et d'autographes. — Le jeudi 17 mai, rue des Bons-Enfants, 28, salle n° 3, à 8 heures du soir, vente de livres anciens et modernes (*M. Henri Leclerc, expert*).

— Le samedi 19 mai, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, à 3 heures, vente d'une précieuse collection de lettres autographes composant le cabinet d'un amateur franc-comtois. (Lettres ou pièces de Jeanne de France, fille de Louis XI, Anne de Bretagne, François II, Gabrielle d'Estrées, Anne d'Autriche, cardinal de Mazarin, Boileau, Voltaire, J.-J. Rousseau, Madame de Pompadour, Napoléon Ier, Balzac, le P. Lacordaire, V. Hugo, l'impératrice Eugénie, Napoléon IV, etc.). (*M. Noël Charavay, expert.*)

— A Munich, du 21 au 23 mai, vente de livres, manuscrits, reliures artistiques, cartes, dessins provenant des collections de feu le cher Andrea Tessier, de Venise, et du marquis de ***. (*M. Jacques Rosenthal, expert*).

Aux Editions d'art. — Le 12 mai s'est ouverte, aux Editions d'art, 125, boulevard Saint-Germain, l'exposition des compositions de M. Steinlen pour l'illustration de l'*Histoire du chien de Brisquet,* de Charles Nodier, que va publier d'ici quelques jours M. Edouard Pelletan, ainsi que les épreuves d'artistes de MM. Deloche, Froment, Ernest et Frédéric Florian.

Cette exposition, qui comprend 50 dessins et aquarelles et 25 fumés, sera close le 24 mai.

En Norwège. — M. Léon de Tinseau, l'auteur de romans très appréciés, vient de publier, en un joli petit volume, chez Calmann Lévy, la relation d'un voyage en Norwège fait en compagnie de M. le vicomte et de Madame la vicomtesse de Savigny de Moncorps. Ces notes pleines d'humour sont illustrées de pittoresques dessins dont la plupart ont été exécutés d'après les clichés photographiques de l'auteur et ceux de Madame la vicomtesse de Savigny.

Bibliographie de Burns. — Le *Palyblion* annonce la mort, à Glascow, de M. W. C. Angus, bibliophile, qui avait réuni dans sa collection les diverses éditions de Burns et qui venait de terminer une bibliographie des œuvres du célèbre poète. Cette bibliographie écossais doit, paraît-il, être bientôt publiée.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Jean-François Bladé, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, décédé subitement à Paris.

Jean-François Bladé, l'historiographe populaire de la Gascogne et de la région pyrénéenne, était né à Lectoure (Gers), en 1827 ; il était mainteneur des Jeux floraux de Toulouse.

Parmi les travaux que laisse cet érudit, doublé d'un causeur aimable et spirituel, nous citerons : *Pierre de Lobannier et les quatre chartes de Mont-de-Marsan* (Paris, Dumoulin, 1861, in-8); *Coutumes municipales du département du Gers* (Durand, 1865, in-8) ; *Dissertations sur les chants héroïques des Basques* (Paris, Franck, 1866, in-8) ; *Contes et proverbes populaires* (Ibid, id., 1867, in-8); *Etudes sur l'origine des Basques* (Ibid, id., 1869, in-8); *Défense des études sur l'origine des Basques* (Ibid, id., 1870, in-8); *Contes populaires recueillis en Agenais* (Toulouse, 1874, in-8); *Etudes géographiques sur la vallée d'Andorre* (Ibid, 1875, in-8) ; *Géographie juive, albigeoise et calviniste de la Gascogne* (Bordeaux, Lefebvre, 1877, in-8); *Poésies populaires en langue française recueillies dans l'Armagnac et l'Agenais* (Paris, Champion, 1879, gr. in-8) ; *Proverbes et devinettes populaires recueillies dans l'Armagnac et l'Agenais* (Ibid, id., 1880, in-8) ; *Poésies populaires de la Gascogne* (Paris, Maisonneuve, 1881, 3 vol. in-16) ; *Contes populaires de la Gascogne* (Ibid, id., 1886, 3 vol. in-16) ; *Géographie historique de la Vasconie espagnole* (Auch, 1891, in-8); *Contes de la Gascogne* (Paris, Lévy, 1895, in-18), etc., etc.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— L'Œuvre gravé de P.-L. Debucourt (1755-1832), par MAURICE FENAILLE. Accompagné d'une préface et de notes de Maurice Vaucaire. Avec des gravures sur bois de A. Leveillé, des photogravures en couleurs et en noir de la maison Goupil et Cie et des reproductions de nombreux documents. *Paris, librairie Damascène Morgand, Edouard Rahir et Cie, successeurs, libraires de la Société des Bibliophiles françois, 55, passage des Panoramas, 55,* MDCCCXCIX, in-4 de XX pp., 1 f. et 375 pp.

C'est un véritable monument que vient d'élever à Debucourt M. Maurice Fenaille. Les œuvres du célèbre graveur sont excessivement et à juste raison, recherchées par les amateurs et telles pièces signées de lui atteignent dans les ventes des prix fabuleux. Il existait déjà des travaux partiels sur l'auteur de la *Promenade publique*. Les Goncourt, qui n'ont pas peu contribué à propager le goût des estampes du siècle passé, lui ont consacré une monographie dans leur *Art du dix-huitième siècle;* plus tard, deux collectionneurs émérites, MM. le baron Roger Portalis et Henri Beraldi, se sont occupés de Debucourt dans leurs importants ouvrages sur les dessinateurs et les graveurs des XVIIIe et XIXe siècles, mais leurs articles, comme dans tout travail d'ensemble, ont forcément dû être sommaires et c'est aujourd'hui à M. Maurice Fenaille, dont la compétence en matière artistique est justement reconnue de tous, qu'échoit l'honneur de décrire par le menu l'œuvre gravé de Debucourt.

Le catalogue qu'il vient de dresser avec une méthode et une conscience tout à fait remarquables permettra donc désormais d'étudier dans son ensemble l'œuvre gravé du maître ; travail de premier ordre, ce catalogue sera, en outre, pour les artistes et les collectionneurs un guide absolument sûr, car chacune des pièces est détaillée de si scrupuleuse façon qu'il ne saurait plus subsister aucun doute à son égard. Description du sujet traité, légendes, date de publication et même de dépôt à la Bibliothèque nationale, nom

de l'éditeur, dimensions des planches, manière dont elles ont été traitées, indication des divers états existant, des collections publiques ou privées où elles figurent, prix qu'elles ont obtenus dans les ventes, etc., tels sont les précieux renseignements que l'on est assuré de trouver dans l'ouvrage de M. Maurice Fenaille. Le savant iconographe a, d'ailleurs, sensiblement facilité les recherches par l'adjonction à son catalogue des diverses tables suivantes : 1° *Table des gravures suivant l'ordre du catalogue* qui est divisé en quatre périodes; la première comprend les œuvres de Debucourt publiées sous le règne de Louis XVI; la seconde, pendant la Révolution et le Directoire; la troisième, sous le Consulat et la quatrième, sous la Restauration; 2° *Pièces sans nom d'auteur attribuées à Debucourt;* 3° *Table des gravures par ordre alphabétique;* 4° *Gravures en couleurs à plusieurs planches gravées par Debucourt;* 5° *Gravures à deux planches gravées par Debucourt;* 6° *Gravures à la manière noire gravées par Debucourt;* 7° *Gravures faisant pendants ou faisant suite*; 8° *Table générale des matières;* et 9° *Table des gravures et fac-simile.*

M. Maurice Vaucaire a écrit une préface fort gracieuse en même temps que très documentée sur Debucourt « dessinateur historiographe de ce Paris, capitale du monde et surtout de ce Palais-Royal, capitale de Paris, comme on le disait dans ce temps là ». De plus, il a rédigé un grand nombre de notes artistiques ou biographiques qui sont toutes fort instructives et que l'on ne négligera pas de consulter.

Quant à l'illustration, il faut reconnaître que l'éditeur, M. Edouard Rahir, n'a rien épargné pour la rendre digne de l'excellent travail qu'elle accompagne, si l'on considère qu'elle comporte quatorze planches hors texte, dont un certain nombre en couleurs, et vingt-deux planches tirées dans le texte et que ces planches sont exécutées avec un soin tout particulier.

Déjà, en 1879, Damascène Morgand avait publié deux excellentes monographies, qui font autorité, de M. Emmanuel Bocher, sur Augustin de Saint-Aubin et Moreau le jeune; le catalogue de l'œuvre gravé de Debucourt par M. Maurice Fenaille que vient d'éditer avec luxe l'érudit successeur de Morgand, complète cette série beaucoup trop intéressante et utile pour qu'elle ne soit pas un jour continuée.

GEORGES VICAIRE.

— GUSTAVE FLAUBERT — Salammbô. Compositions de Georges Rochegrosse, gravées à l'eau-forte par Champollion. Préface par Léon Hennique. *Paris, librairie*

des Amateurs, A. Ferroud, libraire-éditeur, 127, boulevard Saint-Germain, 127, 1900, 2 vol. gr. in-8 de 2 ff.-XXIV-186 pp. et 1 f. et de 2 ff., 232 pp. et 1 f.

Jamais livre ne fut aussi impatiemment attendu, aussi ardemment désiré par les amateurs que la *Salammbô,* de Flaubert, dont Ferroud préparait depuis quelques années une édition illustrée. L'attente fut, en effet, assez longue, mais du moins les bibliophiles auront-ils été récompensés de leur patience par la qualité de la publication que le sympathique éditeur leur offre aujourd'hui. Cette superbe édition, imposante, majestueuse est le plus bel hommage rendu à Flaubert et forme, avec *Hérodias, Un cœur simple* et *La légende de Saint-Julien l'Hospitalier*, précédemment publiés par la librairie des Amateurs, un monument digne de l'illustre écrivain.

M. Léon Hennique a été chargé de présenter au public la nouvelle édition de *Salammbô,* c'est dire que cette édition est précédée d'une excellente préface où se retrouvent toutes les qualités de l'écrivain dèlicat et du bibliophile de goût qu'est M. Hennique. L'auteur de *La mort du duc d'Enghien* y esquisse un curieux et pittoresque portrait de celui qui fut son maître et son ami ; au cours de ces belles pages, il a noté plus d'une pensée de Flaubert ; il y a prodigué les anecdotes. Puis, après avoir parlé du romancier, il étudie et apprécie l'œuvre de l'artiste qui a illustré si magistralement *Salammbô,* Georges Rochegrosse, et du maître graveur Champollion qui a interprété, au prix de quelles peines, les compositions du peintre. Je crois donc devoir extraire de la préface de M. Hennique ce qui a trait à l'illustration :

Et, afin d'illustrer pareil livre.... il fallait un imaginatif de l'or, des riches nuances, un amoureux du soleil, un artiste véritable, un poète habitué aux nobles restitutions, à la tragédie.

Cet artiste, ce poète, mon cher Monsieur Ferroud, Georges Rochegrosse l'est. Le choisir, lui demander des aquarelles pour *Salammbô* fut une de vos meilleures synthèses.

La mort de Vitellius, Andromaque, la Jacquerie, la Folie du roi Nabuchodonosor, le Bal des Ardents, Salomé dansant devant Hérode, vous le désignaient, soit ! Mais combien d'éditeurs se trompent, lésinent ! combien de publications en témoignent.

M. Rochegrosse se mit donc à l'œuvre, il y a quatre années, cingla vers l'Afrique, y peignit quantité de paysages, de ciels, de rocs, de gens, le panorama exact de Carthage, — et constatant, étudiant l'archéologie grecque épandue sur le monde antique, les sources assyriennes, égyptiennes, phéniciennes — et travaillant d'arrache-pied, devinant, créant d'après Flaubert, comme Flaubert — et s'efforçant d'illuminer d'épaisses ténèbres qu'avaient épaissies davantage les controverses, — et dressant des maquettes en terre,

en cire, en carton, de palais, de temples, de la galère d'Hamilcar, des machines de siège, — et fabriquant une cuirasse de Clinabare, le harnachement de son cheval, un plan de Byrsa, des jardins de Mégara, toute une réalité approximative — et ne prenant que des modèles types, interprétés avec un soin jaloux, en plein air, au clair de lune, à la lueur des torches, selon l'effet décrit, — et composant avec sa sûreté magistrale, aidée par une dévouée collaboratrice, Mme Rochegrosse, dont le goût lui mima, lui revécut la multiple Salammbô, dont les doigts de fée, la gentille, l'intelligente patience, lui exécutèrent ses parures, lui pailletèrent, lui teignirent, duvetèrent, perlèrent, brodèrent ses costumes, — j'ai vu le zaïmph, une merveille ! un ouvrage de quinze mois ! — il vous paracheva, mon cher Monsieur Ferroud, une série d'aquarelles qui, de ce livre, font un écrin splendide, un tout copieux et admirable.

Nul n'aurait eu pareille abondance, égale souplesse, une fougue et un savoir égaux, la même grandiose émotion.

Ce qu'un accord aussi large, en l'éblouissement de ses couleurs, dut être difficile à graver ! Je le demande à M. Champollion, l'aquafortiste impeccable, l'homme que s'arrachent les passionnés du burin et du cuivre.

Que pourrais-je ajouter aux quelques lignes que je viens de citer? Je ne puis que m'associer entièrement à l'appréciation si juste et si joliment formulée de notre aimable confrère. *Salammbô* est illustrée de cinquante-deux compositions, soit de deux vignettes de titre, de quinze en-têtes, d'autant de culs-de-lampe et de vingt planches hors texte. On n'a pas oublié qu'en mars dernier les aquarelles originales de Rochegrosse, mises aux enchères chez Georges Petit, ont été chaudement disputées par les amateurs et qu'elles ont atteint, dans leur ensemble, le prix respectable de quarante-neuf mille deux cent dix francs.

M. Charles Hérissey, d'Evreux, a mis son talent de typographe émérite au service de cet ouvrage dont Ferroud, avec son goût et son expérience consommés, a réglé la mise en œuvre et surveillé l'exécution. M. Wittmann, l'habile taille-doucier, a tiré les planches.

A tous les points de vue, fond et forme, la nouvelle édition de *Salammbô* constitue donc un livre tout à fait hors pair et qui fait le plus grand honneur à tous ceux qui ont coopéré à son établissement.

G. V.

— Manuel de bibliographie biographique et d'iconographie des femmes célèbres contenant : un dictionnaire des femmes qui se sont fait remarquer à un titre quelconque dans tous les siècles et dans tous les pays; les dates de leur naissance et de leur mort; la liste de

toutes les monographies biographiques relatives à chaque femme, avec la mention des traductions; l'indication des portraits joints aux ouvrages cités et de ceux gravés séparément, avec les noms des graveurs; les prix auxquels les livres, les portraits et les autographes ont été portés dans les ventes ou dans les catalogues; suivi d'un répertoire de biographies générales, nationales et locales et d'ouvrages concernant les portraits et les autographes par un VIEUX BIBLIOPHILE. Supplément, 1900. *Turin, Roux & Viarengo, imprimeurs-éditeurs ; Paris, librairie Nilsson, 7, rue de Lille*, in-8 de x pp., 1 f., 634 colonnes et 1 f.

Le *Bulletin du Bibliophile* a rendu compte, en 1893, pp. 300-302, du *Manuel de bibliographie biographique et d'iconographie des femmes célèbres,* publié en 1892, par l'érudit bibliographe qui se cache modestement — ou du moins croit se cacher — sous le pseudonyme de « Un vieux bibliophile ». Je dis « croit se cacher » parce que le nom de ce vieux bibliophile, M. A. Ungherini, n'est un secret pour aucun de ceux, et ils sont nombreux, qui consultent son excellent ouvrage. Le volume de 1892 comporte 894 colonnes. M. Ungherini en ajoute aujourd'hui le respectable chiffre de 634 ; il suffirait de lire le titre de ce *Manuel* pour être aussitôt fixé sur ce que l'on y peut trouver. Je veux néanmoins donner quelques détails sur ce supplément aussi consciencieusement rédigé que l'a été le premier volume. Depuis l'apparition, en 1892, de son *Manuel,* l'auteur a reçu un grand nombre de communications bénévoles, tandis que, poursuivant sans relâche, avec une louable activité ses recherches, il a recueilli lui-même au prix de longues heures de travail, de nouveaux documents. Ce sont ces renseignements qui lui sont venus d'un peu partout et ces documents nouveaux qu'il a consignés dans le supplément que vient de mettre en vente MM. Roux et Viarengo, à Turin, et la librairie Nilsson, à Paris. M. Ungherini a refondu dans ce dernier volume, rédigé bien entendu sur le même plan que le *Manuel,* l'appendice (additions et rectifications) du premier; les quelques erreurs qu'il avait pu commettre et qui lui ont été signalées, il les a rectifiées avec soin.

L'auteur, en terminant son avertissement, émet le vœu que son « travail put du moins servir comme point de départ pour une

Bibliographie biographique des femmes plus parfaite et plus complète, et que jusque là son ouvrage fût de quelque utilité pour les personnes qui voudront bien le consulter ». Son vœu est par avance exaucé, car je sais plus d'une bibliothèque publique où le *Manuel* de M. Ungherini est placé parmi les livres de référence; le consciencieux bibliographe pourrait même constater que les feuillets de son ouvrage si utile ont été souvent tournés ; j'avoue que, pour ma part, j'ai maintes et maintes fois eu recours à lui et que j'ai toujours infailliblement trouvé le renseignement que j'y cherchais.

G. V.

— Inventaire analytique des Archives du ministère des Affaires étrangères. — Correspondance politique de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise 1540-1542, publiée sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques par Alexandre TAUSSERAT-RADEL. *Paris, ancienne librairie Germer Baillière et Cie, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, 108,* 1899, 2 vol. gr. in-8 de LXXIII-464 pp. et de 2 ff. et pp. 465 à 810 et 1 f.

Si la correspondance de Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier, ambassadeur de François Ier à Venise, a déjà été utilisée, en 1881, par M. Jean Zeller, alors professeur suppléant à la Faculté des lettres de Nancy dans sa thèse de doctorat, cette correspondance n'avait pas encore été publiée intégralement. M. Jean Zeller a le premier mis en lumière la figure de ce « prélat humaniste et diplomate qui, au moment où l'organisation politique de Venise et des républiques italiennes atteignait son apogée, concourut puissamment par ses efforts et par son exemple à régulariser en France les usages de la diplomatie et à fortifier cette institution de toutes les ressources dont disposaient depuis longtemps déjà nos alliés comme nos adversaires ». A M. Tausserat-Radel revient l'honneur d'avoir mis complètement au jour le texte de ces dépêches.

Actuellement, trois manuscrits de la correspondance politique de Pellicier sont connus ; tous les trois se refèrent à la seconde partie de son ambassade à Venise. Le premier est conservé aux Archives du ministère des Affaires étrangères ; c'est une « copie contemporaine, exécutée sous les yeux mêmes de l'évêque et qui demeura

évidemment en sa possession jusqu'à sa mort »; le second, n° 570 du fonds Clairambault de la Bibliothèque nationale, incomplet et fourmillant de fautes, écrit dans la première moitié du XVII° siècle, paraît à l'érudit éditeur absolument négligeable; quant au troisième, qui est également une copie du XVII° siècle, c'est la Bibliothèque Méjanes, à Aix, qui le possède; il est coté dans le n° 199 et ne semble pas offrir un grand intérêt.

Le manuscrit des Affaires étrangères demeure donc, jusqu'à nouvel ordre au dire de M. Tausserat-Radel, « le seul texte authentique et contemporain ». Le texte de la volumineuse correspondance de Guillaume Pellicier, l'une des sources les plus riches de l'histoire des relations de la France avec l'Orient au XVI° siècle, est précédé d'une introduction historique très documentée où l'on trouvera aussi une concordance des trois manuscrits qui ont servi au sous-chef du bureau historique à établir définitivement sa savante édition.

G. V.

— Michel de l'Hospital avant son élevation au poste de Chancelier de France. Deuxième partie (1555-1560), par E. DUPRÉ-LASALE, conseiller honoraire à la Cour de cassation. *Paris, ancienne librairie Thorin et fils, A. Fontemoing, éditeur..... 4, rue Le Goff, 4,* 1899, in-8 de 4 ff. 277 pp. et 1 f.

La première partie de cette intéressante étude historique a paru, en 1875, à la librairie Ernest Thorin; elle est ornée d'un portrait du célèbre chancelier d'après Jean Wierix et d'un portrait du président Pierre Séguier, d'après Léonard Gaultier. En 1876, l'Académie française décernait un de ses prix a cette publication. Bien des années se sont écoulées depuis l'apparition de la première partie du travail de l'érudit magistrat qui y étudie la vie de Michel de l'Hospital de 1505 à 1558. M. E. Dupré-Lasale vient de faire paraître, sous le même titre, la suite et fin de l'ouvrage qui embrasse les années 1555 à 1560 et dont un important fragment a été publié pour la première fois dans le *Bulletin du Bibliophile;* il s'agissait du chapitre intitulé : *Les Amis et les protégés de l'Hospital* (livraison du 15 septembre 1896). Je m'empresse de signaler aujourd'hui la terminaison de cette étude historique très documentée et qui est ornée d'un autre portrait de Michel de l'Hospital d'après un tableau du Louvre et de celui de

Marguerite de France, duchesse de Berry, puis duchesse de Savoie, d'après le tableau qui est conservé au musée de Versailles.

G. V.

— Jacques Grévin (1538-1570). Etude biographique et littéraire par LUCIEN PINVERT, docteur ès lettres. (Ouvrage contenant sept gravures dont un portrait hors texte). *Paris, 4, rue Le Goff, 4, ancienne librairie Thorin et fils, Albert Fontemoing, éditeur, libraire des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, du Collège de France, de l'Ecole normale supérieure et de la Société des études historiques,* 1899, in-8 de 2 ff., 413 pp. et 1 f.

Les critiques qui ont écrit sur le XVIe siècle n'ont guère consacré à Jacques Grévin que de courtes mentions. La figure de cet auteur, peu connu, mais qui mérite assurément de l'être davantage, est pourtant curieuse à plus d'un titre. Frappé de l'injuste oubli dans lequel avait été laissé jusqu'alors cet auteur, M. Pinvert a pris à tâche de lui rendre la place à laquelle il a droit parmi ceux de ses contemporains qui ont contribué à l'œuvre de la Renaissance littéraire en France. « Médecin, polémiste, humaniste aussi, comme tous les hommes de son époque, poète surtout et poète d'une incontestable valeur, enfin l'un des fondateurs du théâtre régulier en France, » Jacques Grévin, né à Clermont en Beauvaisis, brilla, nous dit son historiographe, parmi les satellites de la Pléiade et posséda l'estime de Ronsard. Les biographes modernes font naître Grévin, les uns en 1540, les autres en 1541 ; ces deux dates sont aussi inexactes l'une que l'autre et M. Pinvert a pu la fixer d'une manière certaine, à l'année 1538. Dans un premier chapitre, l'auteur de cette remarquable étude biographique et littéraire nous initie à la vie du poète ; il nous raconte sa jeunesse, ses études, ses polémiques, ses voyages en Angleterre, à Anvers, en Italie et sa mort qui survint en 1570. Le chapitre II est consacré à *Grévin médecin* ; dans le chapitre III, M. Lucien Pinvert étudie son théâtre ; dans le chapitre IV, ses poésies. Les *Amis de Grévin* font l'obiet du cinquième. Une liste bibliographique des œuvres de l'auteur de l'*Olimpe* a été minutieusement dressée en tête de l'ouvrage qui se termine par un copieux appendice dans lequel M. Pinvert a reproduit un certain nombre de vers inédits ou rares de l'émule de Jodelle.

Cette année, M. Lucien Pinvert a publié, à la même librairie, une autre fort intéressante étude sur *Lazare de Baïf*, (1) également très documentée ; il y passe en revue la vie littéraire, politique et mondaine de ce diplomate, père de Jean-Antoine de Baïf, le poète de la Pléiade. Comme pour Jacques Grévin, M. Pinvert a donné une bibliographie des œuvres, soit latines, soit françaises de ce personnage qui serait né vers 1496 et mort en 1547.

G. V.

P. S. — La Société des Bibliophiles françois vient de publier un fort beau livre, illustré d'eaux-fortes en couleurs par les deux Lalauze, *La bataille de Rocroy*, par Henri d'Orléans, duc d'Aumale. Dans une prochaine livraison, je rendrai compte de cet ouvrage dont 100 exemplaires seulement ont été mis dans le commerce, me bornant, pour aujourd'hui, à le signaler à l'attention des bibliophiles; je leur signale également dès maintenani le très charmant livre que vient de publier M. L. Carteret, *Bruges-la-morte,* de G. Rodenbach, orné d'illustrations de M. H. Paillard; j'en rendrai compte prochainement ainsi que du *Pater* illustré et commenté par Mucha, publication artistique et très originale faite par MM. Champenois et H. Piazza et Cie.

G. V.

(1) Lazare de Baïf (1496(?)-1547), par Lucien Pinvert, docteur ès lettres. *Paris, 4, rue Le Goff, 4, ancienne librairie Thorin et fils, Albert Fontemoing, éditeur, libraire des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, du Collège de France, de l'Ecole normale supérieure et de la Société des études historiques*, 1900, in-8 de 2 ff., 130 pp. et 1 f.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, nouvelle édition, par CARLOS SOMMERVOGEL, S. J., strasbourgeois, publiée par la province de Belgique. Bibliographie, tome IX. Supplément, Casalicchio-Zweisig, anonymes, pseudonymes, index géographique des auteurs et des domiciles. 1900, *Paris, Alphonse Picard et fils,* in-4 (40 fr.).

— Histoire de la langue et de la littérature française, des origines à 1900, ornée de planches hors texte, publiée sous la direction de M. L. PETIT DE JULLEVILLE, professeur à l'Université de Paris. *Paris, Armand Colin et Cie,* gr. in-8.

Le tome VIII et dernier vient de paraître (16 fr.). Il a trait au « Dix-neuvième siècle » (période contemporaine 1850-1900).

Publications de luxe.

Chez Théophile Belin :

— JEAN DE LA FONTAINE. — Les Amours de Psyché et de Cupidon, suivies d'Adonis, poème. Nouvelle édition ornée de 26 figures de Borel, gravées en couleurs par Vigna-Vigneron. Préface de Jules Claretie, de l'Académie française. 2 vol. gr. in-8.

Le tome II et dernier vient de paraître. Tirage unique à 250 exemplaires sur pap. vélin numérotés à la presse (600 fr.).

Chez Edouard Rahir et Cie :

— HENRI D'ORLÉANS, DUC D'AUMALE. — La Bataille de Rocroy. Illustré d'un frontispice, d'un portrait de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale, de 8 eaux-fortes en couleurs par Adolphe et Alphonse Lalauze. In-4.

Publication de la Société des Bibliophiles françois. Tiré à 30 ex. sur pap. du Japon (nos I à XXX) pour les membres et les Archives de la Société ; 10 ex. sur pap. vélin du Marais (nos XXXI à XL) pour le dépôt légal et les collaborateurs ; et à 104 ex. sur pap. vélin du Marais (nos 41 à 144) dont 100 destinés à la vente (250 fr.).

Publications diverses.

— Gaston Deschamps. – La vie et les livres (5e série). *Paris, Armand Colin et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— Heldeu. — Scènes de la vie militaire. Au tableau. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

— Henry de Braisne. — Rêve de gloire [poésies]. *Paris, librairies-imprimeries réunies*, in-18.

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 54e livraison : Jules Chéret : Affiche pour le « *Pippermint* » (Impr. Chaix). — Orazi et Gorguet : Affiche pour la théâtre de la Porte-Saint-Martin « *Théodora* » (Impr. Delanchy). — Misti : Affiche pour le journal « *La Critique* » (Impr. Eug. Verneau). — Dudley Hardy : Affiche anglaise pour le journal « *To day* » (Londres, impr. David Allen et sons).

La livraison de juin contiendra une prime de Léandre réservée aux abonnés.

— Jouslin de la Salle. — Souvenirs sur le Théâtre-Français, 1833-1837, annotés et publiés par M. G. Monval et le comte Fleury. *Paris, Emile Paul*, in-8 (5 fr.).

Tiré à 100 ex. numérotés à la presse.

— Georges Lafenestre, de l'Académie des Beaux-Arts. — Artistes et amateurs. *Paris, Société d'édition artistique*, in-8 (6 fr.).

— Marcel Prévost. — Les Vierges fortes. Léa, roman. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 125 ex. sur pap. de Hollande (7 fr.) ; 15 ex. sur pap. Whatman (10 fr.) ; 15 ex. sur pap. de Chine (15 fr.) ; 5 ex. sur pap. du Japon (30 fr.).

— Mis Costa de Beauregard, de l'Académie française. — Souvenirs tirés des papiers du Cte A. de La Ferronnays (1777-1814). Avec un portrait en héliogravure. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

FARCE INÉDITE DU XVIᴱ SIÈCLE

PUBLIÉE D'APRÈS UN MANUSCRIT

DES

ARCHIVES DE LA NIÈVRE

La farce inconnue que nous publions aujourd'hui a été découverte par M. H. de Flamare, archiviste de la Nièvre, qui a eu l'obligeance de nous la communiquer. Les quatre feuillets sur lesquels elle est écrite étaient collés à l'intérieur de la reliure d'une « liève », c'est-à-dire d'un abrégé de terrier donnant en quelques lignes seulement le résumé des actes et surtout le montant des redevances dues par les tenanciers. La liève, datée de 1680, concernait la terre de Vitry-sur-Loire (Saône-et-Loire). Le volume que M. de Flamare avait eu entre les mains dès l'année 1893, a été offert il y a deux ans par le propriétaire aux archives du département.

« Des feuillets qui contiennent la farce, les uns, dit notre savant correspondant, ont conservé leurs dimensions primitives, les autres ont été rognés dans leur largeur ; tous ont souffert par suite de la colle dont ils ont été enduits pour les faire servir à consolider la reliure.

« Le 1er f. a 0m285 sur 0m180. Il est rogné le long de

la marge gauche du r° ; mais le couteau du relieur n'a pas entamé le texte. L'écriture est assez effacée, et la lecture m'a donné beaucoup de peine ; encore n'ai-je pu lire le commencement, non plus qu'un mot dans le premier couplet du *Villain ;* mais le sens ne souffre guère de ces lacunes.

« Le 2e f. mesure 0m285 sur 0m193.

« Le 3e f. est celui qui a le plus souffert ; il a 0m280 sur 0m153. Le couteau du relieur a enlevé la marge gauche du r°, puis les rats, ou les vers, ont plus ou moins entamé le commencement d'une partie des vers du r° et la fin de quelques-uns de ceux du v°.

« Le 4e f. a 0m283 sur 0m195.

« L'écriture appartient à la première moitié du XVIe siècle.

« On lit à la fin : *Per me :* ARCELIN. Est-ce là le nom de l'auteur ? Les fautes d'orthographe et d'inattention que l'on remarque dans le texte me font croire qu'il ne s'agit que du copiste. »

Nous ne pouvons rien ajouter aux détails donnés par M. de Flamare. Nous croyons pourtant, contrairement à son opinion, que le nom d'Arcelin est celui de l'auteur. Nous inclinons à voir dans ce personnage un bazochien de Chalon-sur-Saône, ou de Mâcon. Il est à remarquer qu'il existe dans le Mâconnais une famille Arcelin, qui était représentée à la fin du XVIIe siècle par Jean Arcelin, docteur en médecine, mort avant 1720, père de Salomon-Michel, curé de Bergesserin, d'Étienne, religieux profès, de François, de Jean, etc. (1). A la même

(1) Biblioth. nat., ms. fr. 26567, dossier 1724. — Les armes de la famille Arcelin sont : d'azur à une tête de cerf arrachée d'or, accompagnée en chef d'une étoile d'argent. Supports : deux aigles au naturel. Devise : *Se ferisco sano.* (Rietstap, I, p. 60.)

famille appartient sans doute M. Adrien Arcelin, né à Fuisse (Saône), en 1838, ancien élève de l'Ecole des Chartes et auteur de divers travaux historiques.

Ce qui nous fait supposer que la farce est l'œuvre d'un bazochien, c'est d'abord le ton qui y règne. On n'y trouve aucune des grossièretés que les comédiens de profession ne manquaient guère de mêler à cette sorte d'ouvrages. L'allusion à la fontaine de Jouvence suppose un degré de culture que les auteurs et les spectateurs populaires ne pouvaient guère posséder. Enfin nous sommes frappé de la formule finale : *Per me :* ARCELIN. Cette formule nous rappelle la mention inscrite par Jehan d'Abundance, de Pont-Saint-Esprit, à la fin du *Testament de Carmentrant : Composé par* ABUNDANCE *a grand haste* (1).

La question restera douteuse tant que nous ne connaîtrons aucune autre production d'Arcelin. Quant à la date, on ne se trompera guère en plaçant la pièce vers 1525 ou 1530. Elle ne contient aucune allusion qui permette de préciser davantage.

Le sujet de la farce est des plus simples. Une femme, jeune encore, se plaint d'être unie à un vieux mari. Pour avoir la paix, le mari veut aller se rajeunir à la fontaine de Jouvence. Il se met en route, sans savoir trop de quel côté se diriger, quand il rencontre un peintre qui vient d'achever un beau portrait. Il entre en conversation avec l'artiste, et celui-ci lui propose de le transformer grâce à quelques coups de pinceau. Notre homme accepte et se laisse extorquer ses écus ; mais la peinture ne trompe personne. La femme le trouve plus laid et plus vieux qu'avant, et le pauvre mari n'a d'autre ressource que de maudire le peintre dont il a été la dupe.

(1) Voy. *Catal. Rothschild,* II, n° 1086.

Comme on le voit, la scène comique était celle où le vieillard se laissait barbouiller par le peinttre.

Les lacunes qu'offre le manuscrit sont en réalité peu importantes. Il ne manque qu'un seul vers tout entier : le premier. La plupart des vers incomplets sont faciles à restituer; aussi avons nous cru pouvoir ajouter entre crochets les mots qui ne nous sont point parvenus. S'il est facile de concevoir çà et là quelques variantes, le sens général ne nous paraît présenter de doute nulle part. Les mots suppléés rendront la lecture plus prompte et plus facile.

ÉMILE PICOT.

[*Farce nouvelle de la fontaine de Jouvence, a trois personnages, c'est a sçavoir :*

La Femme,
Le Villain,
Le Paintre.]

Fol. 1. [LA FEMME.]

[Je fuz folle sans varier
Ce jour] la de me marier
A ce faulx villain rigoreux.
Advisons. Est il amoureux
A l'advenant, et bien pourprins?
Par mon serment, quand je le prins,
Je fis une malle journee.

LE VILLAIN.

Vous estes de bonne heure nee
De m['avoir] prins, par mon serment,
Car je suis beau a l'advenant
Et d'une tresbelle stature.

LA FEMME.

Hee Dieu! La pauvre creature!
Vous pourtés myeulx, par saint Martin,
Le visaige d'ung Sarrasin

8. heure nez.

Que vous ne faictes d'ung crestien.
Mais advisez le beau maintien,
[Et] quel faulx villain engroignés!
Par Dieu! il est plus refroignés
Que n'est ung cinge de trante ans.
Et, par Dieu! Je pers bien mon temps
Avecq ung villain malheureux.

Le Villain.

Hé! dea, suis je si rigoureux
Comme vous dictes, belle seur?

La Ffmme.

Et ouy, par mon createur,
Encoures plus, cent mille fois.

Le Villain.

v° Haro! par la feste des roys,
Je cuidois estre, a mon advis,
De nostre bourg le plus beau filz,
Voire, excepté de ma vesture.

La Femme.

Vous estes... la pute adventure,
Qui vous peuyst au jour d'uy venir!

Le Villain.

Je vous prie, vuillés moy tenir
En paix, et je vous fais promesse
Que, par ma foy, ains que je cesse,
Je feray tant, que je seray

Le plus gaillard et le plus gay
Qui soit en ceste compagnie.
Se faulte y a, qu'on me regnye.

La Femme.

Helas! mon Dieu! [par] quel moyen?

16. maintient. — 33. promesses.

LE VILLAIN.

Par saincte Marie! tresbien.
Je feray tant que m'en iray
En tant de lieux que trouveray
Celle fonteinne de Jouvence,
Car j'ay ouy dès mon enfance
Qu'il n'est homme, tant soit viellard,
Qu'ilz n'y deviengne [tout] gaillard
S'il se bagne en celle fonteinne.

LA FEMME.

Chier sire, la fievre quartenne
Vous puisse tenir doublement!

Fol. 2. LE VILLAIN.

Belle sœur, a Dieu vous comant.
Je m'an vois faire resjonnir.

LA FEMME.

Je prie a Dieu du firmament
Que ce soit donc sans revenir.

LE VILLAIN.

A Dieu, tout mon embrassement
D'amours; a Dieu, mon souvenir.

Recedit.

Helas! se je puis revenir
En l'eage de vingt et cinq ans,
Par mon serment, j'avroye bon temps;
Ma femme m'an aymeroit myeulx.

41. man iray. — 44. ouyr. — 47. Sil est bagne. — 48. Cuyr sire. — 49. Le vieillard. — 58. aymeroy.

LE PAINCTRE. *Painct ung visaige.*

Oncques je ne fis, se m'ait Dieu,
Ung plus suppellatif ouvraige,
Ne paincture que me pleut myeulx
Oncques je ne fis, se m'ait Dieux.
Vecy belle bouche, beaulx yeulx;
Mais advisez quel doulx visaige !
Oncques je ne fis, se m'ait Dieu,
Ung plus suppellatif ouvraige.
Mon serment, c'est ung bel ymaige,
Pourtrait et paint a son debvoir ;
Je prens grant plaisir a le veoir.

LE VILLAIN.

Je suis en ung piteux affaire,
Par ma foy ; je m'an vois retraire
Vers cet home que je voy la;
Peult estre qu'ilz m'enseignera,
Se je vais a luy demander,
Le plus droit chemin pour aller
A la fonteinne de Jouvence.

Dieu gard, maistre !

*v*o LE PAINCTRE.

Et a vous, chevance,
Bel amy ! Que voulés vous dire ?

LE VILLAIN.

Et ! je vous requier, mon beau sire,
Que [vous] me vuillés enseigner
Le plus droit chemin pour aller
A la fonteine de Jovence.

59. 65. Oncques ne vit.
62, 65. may. — 70, en vng bien piteux.

LE PAINTRE.

Bel amy, par ma conscience,
Je ne vous sçaroye adresser ;
J'ay bien aultrement a penser
Qu'en la fonteine de Jovence.

LE VILLAIN.

Maistre, par tresgrant exellence
Vous faictes ung fort bel ymaige.
Mais quel est ilz ?

LE PAINTRE.

En bref langaige,
Mon amy, c'est la pourtracture,
La propre semblance et figure
De ma cordialle et chere amye.

LE VILLAIN.

Par la doulce vierge Marie,
Elle est belle a [tres]grant delis.
Que pleut a Dieu de Paradis
Que j'eusse si plaisante face !

LE PAINTRE.

Il n'est chose que l'on ne face.
Se vous en voullés rien despendre,
Je vous feray, sans plus attendre,
Venir en l'eage de trante ans.

[LE VILLAIN.]

Fol. 3. [Commenc]és, je suis bien contens.
[Faictes], maistre, je vous am prie :
[Argent] je ne retiendray [mie] .
[N'espargnez temps] ny vostre peine ;
Mais que ce soit ceste sepmaine.
[Est ce bien vray] comme vous dictes ?

LE PAINTRE.

[Mon] amy, vous en estes quictes
[Se ce que] je dis ne soit vray.

89. Et bref. — 96. plasiante.

LE VILLAIN.

[Or] dictes que je vous donray,
[Maistre, car] je le veulx sçavoir.

LE PAINTRE.

[Do]nc je le fais, a dire veoir,
[Pour ri]en, pour quatre florins d'or.

LE VILLAIN.

[Mon doulx] maistre, j'en suis d'accort :
Metés vous acopt en besongne.
Par nostre dame de Bolongne,
Ma femme fait bien l'orgueilleuse ;
Mais elle sera bien joyeuse
Quant en cestuy point me verra.

LE PAINTRE.

A grant peine vous cognoistra
Quant vous serés ainsi polli.

LE VILLAIN.

Par Dieu, que je seray joly !
Je feray tant, en bonne foy,
Que chascun parlera de moy,
Se une foys recouvre jeunesse.

v° LE PAINTRE. *Luy [painct] le visaige.*

Amy, tenés vostre promesse ;
Faictes que je soye content,
Car vous estes, par mon serment,
Maintenant joly et gaillard.

LE VILLAIN.

Vous le serés, se Dieu me [gard] !
Tenés, veez[cy] quatre flor[ins],
Qui sont de bon or, beaulx [et fins].
Vous souffit ilz, mon maistre [doulx] ?

LE PAINTRE.

Je me tiens bien content de vous.
Saincte Marie, quel ouvraige !
Je ne fis oncq si bel ym[ai]ge,
Ne si bien pourtray et dev[is].

LE VILLAIN.

Sainct Jehan ! c'est bien mon advis.
Je sens bien que je suis changé
De ceste vieillesse ou j'estoye.
A Dieu, maistre.

LE PAINTRE.

Dieu vous doint joye !
Vous devés bien prier pour moy.
Ilz dit a par soy :
Le viellard est prins, par ma foy ;
Chascun le cognoit pleinement.
Je m'en tenois tout bellement ;
Jamais ne me veyt en sa vie.

Fol. 4. LE VILLAIN.

Je vueil aler a chere lye
Incontinent veoir ma femme :
Je cuyde bien, par Nostre Dame,
Qu'el me cognoistra a grant peine.
Je feray bien du capitaine.

Ho ! ma femme, et comme [vous] va ?
Suis je point tel qu'on me couva ?
Je croy que m'avés mescognu,
Veez moy cy jeune devenu.

133. tient. — 142. prie. — Ilz ditz. — 150. Quelle.

LA FEMME.

Benedicite, Dominus !
Que, diable, est ce que je voy la?

LE VILLAIN.

Cestuy qu' estoy viel et chanuz.

LA FEMME.

Benedicite, Dominus !

LE VILLAIN.

Je suis tout gaillard devenus.
Belle seur Beatrix, venez ça.

LA FEMME.

Benedicite, Dominus !
Que, diable, est ce que je voy la?

LE VILLAIN.

Par le sancg que Dieu me donna,
Je suis vostre mary, Gauthier.
Plus jeune suis que devant hier,
Ma seur; or vous vueuls [je] baiser.

LA FEMME.

Ha ! villain, allez vous laver !
Que le grant diable vous emporte !
A peu que je n'ay esté morte
De peur que m'avés fait avoir.

v° LE VILLAIN.

Ma seur, vous pouez bien sçavoir
Que je suis jeune reflory.

LA FEMME.

Vous estes... vostre pilory,
Ou vous serés pilorisez.
On luy baille ung miroir, et dit :
Tenés hors, viellard rabusé.

158 qui estoy. — 163 Qui. — 168. alle.

Allez veoir vostre pute chere ;
Allés laver en la riviere
Vostre paillard puant visaige.

LE VILLAIN.

Je prie a Dieu que malle rage
Envoye Dieu ou filz de putain !
Ilz m'avoit dit que pour certain
Ilz me feroyt sans deffaillir
En l'eage de vingt ans venir ;
Mais ilz s'est bien mocqué de moy.
Je requiers au souverain roy
Qu'on le peult pandre par le col.
Ilz m'a monstré que j'estoy fol,
Car j'ay perdu tout mon argent
Et si suis pire que devant.
Ilz me convient aller laver
Et veoir se je pourray trouver
Le larron qui m'a fait cecy.
Mes bonnes gens, a Dieu vous dis,
Et prenés en gré, je vous prye.
Dieu gart la bonne compagnye!
Des pardons de nostre maison
Avrez chascun plain corbillon.

Amen.

Per me :
ARCELIN.

183. Ilz me feroy. — 184. ving.

CONTRIBUTIONS A L'HISTOIRE DU SONNET

LES ROSAIRES

S'il est prématuré de vouloir tenter une histoire générale, précise, exacte et détaillée du sonnet, il est à tout le moins possible de donner quelques-uns des résultats obtenus en dressant un *Répertoire du sonnet.*

La plus ancienne tentative de mettre en sonnets les XV mystères du Rosaire est peut-être, en notre langue, celle d'Antoine Favre, l'ami de saint François de Sales. Sa « Centurie | premiere de | sonets spirituels, | de l'Amour Divin, & de | la Pénitence. | *Chambéry,* | *par Claude Pomar,* | 1595 », dédiée à Très noble Messire François de Sales, Prévost de la Cathédrale Saint-Pierre de Genève, renferme les Mystères Joyeux en cinquante sonnets. Les Mystères Douloureux, en autant de quatorzains, se trouvent dans ses *Entretiens spirituels* publiés à Turin, en 1601. Existerait-il une troisième édition complète et contenant les cent cinquante sonnets?

Aux pp. 308-14 des *Soñets spirituels* de feüe tres vertueuse & tres docte Dame Sœur Anne de Marquets Religieuse à Poissi. (A Paris, chez Claude Morel. M.DCV), nous trouvons douze quatorzains sous ce titre : Pour la feste de la Veneration nostre Dame, autrement dicte du sainct Rosaire ou Chappelet. Réimprimées en 1898, dans les nos 22-24 du *Spectateur Catholique,* ces poésies ne manquent pas d'une certaine allure, mais il

semble que l'inspiration ait manqué à leur auteur pour atteindre le chiffre de quinze sonnets.

Quelques vingt ans plus tard, F. Pierre Rabbi, docteur en théologie, Augustin d'Avignon, dont les presses lyonnaises avaient donné en 1602 *Les Flames de l'Amour divin, œuvres poetiques,* publiait « à Paris, chez François Huby, ruë S[t] Iacques à la Bible d'or & en sa boutique au Palais en la gallerie des prisonniers. Avec privilege du Roy. 1623 » : La | Rose d'or | du Paradis de | la Vierge, et quel | ques Meditatiõs sur | vne oraison de S[t] | Augustin. | Plus | le Pourtraict dv | vrai Amour, et dédiait son volume à la Royne Marguerite.

Pour Rabbi, chacun des trois chapelets du Rosaire est composé de cinq roses, « le premier, contenant les cinq premieres Roses d'or esmaillees de blanc, qui sont les cinq mysteres des ioyes de la Vierge ; le second, contenant les cinq roses d'or, esmaillees de rouge, qui sont les cinq mysteres des douleurs de la Vierge ; le troisiesme, contenant les cinq roses d'or, esmaillees de vert, qui sont les cinq mysteres des gloires de la Vierge. »

Chacune de ces roses est naturellement prétexte à un sonnet, ce qui nous donne le total de quinze, un par mystère ou chapelet.

Trente ans plus tard, en 1653, Arnaud Colomiez imprimait « à Tolose » *Le Parnasse divin* de M. de Clermont. Après le Grand Microcosme, la Phisionomie, la Chiromance, vient le Rosaire mystique, suivi du Miroir ardent, et de la Paraphrase sur l'Evangile de S. Iean.

Comme ce livre, sans être très rare, est un de ceux qu'il suffit de chercher pour ne les rencontrer point, voici le titre exact de la quatrième partie :

Vive Iesvs, | Le | Rosaire | mystique. | Contenant cent cinquante Eleuations d'e- | sprit en cent cinquante Sonnets,

à l'imi- | tation des cent cinquante Pseaumes de | de Dauid ou plustost des cent cinquante | AVE MARIA du Rosaire de la VIERGE : | dont la dixiéme Eleuation sera tousiours | en sa faueur pour les trois Voyes de la vie | Spirituelle, PVRGATIVE, ILLVMINATIVE, | ET VNITIVE, cinquante pour chacune | d'icelles, | *Composee par Mr de Clermont* | *Prestre.* | *A TOLOSE,* | *Par ARNAVD COLOMIEZ, premier Im-* | *primeur ordinaire du Roy, & de l'Vniuersité.* | M.DC.LIII.

Ces cent cinquante sonnets sont dédiés à « Madame, Madame Deffiat coadiutrice de l'abbaye des Dames de St Sernin de Tolose. »

A Toulouse encore, noble Gabriel de Vendages de Malapierre (1624-1702), faisait imprimer en 1701 *Le Psautier de Notre-Dame, ou la vie de la tres-sainte mere de Dieu. En cent cinquante sonnets.*

Cet ouvrage, que je ne connais que par la mention qu'en fait de Veyrières, p. 229-30 du tome II de sa *Monographie du Sonnet,* me paraît rentrer dans la catégorie des Rosaires.

Les littératures étrangères contiennent sans doute de semblables compositions poétiques, mais je n'en connais point en anglais non plus qu'en espagnol.

Les Allemands ont l'ouvrage d'A. Baumann : *Die Lauretanische Litanei.* Ein Sonettenkranz. Paderborn. 1895, mais ce n'est pas un Rosaire. Quant au recueil de G. Zizlsperger : *Mariensonette.* München. 1872, le titre seul m'est connu.

Le littérature italienne, où, depuis six siècles, le sonnet est à l'état endémique, nous fournira plusieurs échantillons de Rosaires.

M. L. Biadene, dans sa *Morfologia del Sonetto nei secoli XIII e XIV* (Roma, 1888) n'indique pour ces deux siècles aucune série ou couronne du genre qui nous intéresse ici. Il serait également inutile d'en

chercher dans les « Triumphi, Sonetti, Canzon e Laude dela Gloriosa Madre de Dio Vergine Maria, composti per il Reverendo padre fratre Gasparino Borro Venetiano (Brescia, 1498) ». Des cent quarante-huit sonnets que contient cet incunable, les six premiers seuls sont consacrés à la Sainte Vierge et n'ont aucun rapport avec les rosaires ; mais les siècles suivants ont été plus féconds.

De Gasparo Ancarano (1550?-1614?), Bernardo Giunti imprima en 1588, à Venise, un « Nuovo Rosario della gloriosissima Vergine Maria con XV Sonetti in espressione delli XV Pater noster, e 150 ottave Rime per le 150 Ave Maria. » (Cf. : Verci. *Rime scelte d'alcuni poeti Bassanesi.* 1769, p. 172).

L'édition de Rome, 1736, de la *Della Eloquenza Italiana* par Fontanini, mentionne à la page 542 un « Canzoniero sacro del Cavaliere Fra Ciro di Pers intorno ai misterj del Rosario per la Granduchessa Vittoria di Toscana », mais ne nous donne aucun détail sur sa nature : *laude, canzoni* ou *sonetti?*

D'après M. Alfredo Saviotti : *Rime inedite di Curzio Ardizio da Pesaro* (1892), Ardizio composa en 1600 et dédia au cardinal Baronius une couronne de quinze sonnets sur les Mystères du Rosaire, qui se conserve dans la bibliothèque Vallicelliane à Rome.

Capoleone Ghelfucci ne peut être rangé parmi les fervents du sonnet. Son poème héroïque, *Il Rosario della Madonna,* dont j'ai vu l'édition « In Venezia, appresso Nicolo Polo. MDC », ne contient aucun quatorzain au cours de ses trente quatre chants en octaves.

Lorenzo Scalaboni (1564-1649) a-t-il inséré quelque Rosaire soit dans sa « Supplica del peccatore alla Beatissima Vergine Maria (Ravenna. 1640) », soit dans sa « Corona spirituale della Santissima Madre di Dio

(Ravenna. 1641) »? Les quatre cent cinquante sonnets contenus dans ces deux ouvrages peuvent renfermer une série de quinze ou cent cinquante sonnets, mais rien ne l'indique.

Nous sommes plus heureux avec Francesco de Lemene. Son livre « Dio. Sonetti, ed hinni.... (Milano e Parma 1698) », contient aux pp. 317-422, un « Rosario di Maria Vergine » dont la dédicace à Eléonore d'Autriche, reine de Pologne, est datée de « Lodi, 20 agosto 1690 ». Chaque mystère est prétexte à stances et à un sonnet.

La *Nouvelle Biographie générale* donne une précieuse indication, d'après les *Scrittori Bolognesi* de Fantuzzi : Romano Merighi, moine camaldule, né en 1658, mort en 1737 à Forli, publia en 1708 dans cette même ville « Li Misterj della corona del Signore e quelli del rosario portati in varj sonetti ». Mais le nombre des sonnets n'est pas indiqué.

Plus récent, l'ouvrage du professeur Paolo Caño Angelici « Il Santo Rosario (In Fabriano, 1880) » ne nous offre sur les Mystères que des terze rime, sestine et laude. Quelques sonnets, dix exactement, traduisent tout autant d'invocations des Litanies.

Les Anthologies si nombreuses ne sont point mentionnées ici : les sonnets *alla Regina de' cieli* n'en sont point absents, mais je n'ai pu les découvrir par séries, de quinze à tout le moins, dans Salmi penitentiali di diversi eccellenti avtori. Con alcune rime spiritvali..... scelti dal Reverendo P. Francesco da Trinigi Carmelitano..... In Vinegia appresso Gabriel Giolito de' Ferrari MDLXXII.

Non plus que dans *Le Muse sacre,* scelta di Rime Spirituali..... del sig. Pietro Petracci..... In Venetia appresso Euangelista Druchino e Gio Batt. Pulciano. 1608.

Plus récent, le recueil des *Rime di pentimento spiri-*

tuale tratte dai canzonieri de' piu celebri autori antichi, e moderni..... In Bergamo. Presso Francesco Locatelli. MDCCLXV, ne nous fournit point récolte plus abondante.

Voilà exposés aussi clairement que possible les résultats auxquels m'ont amené les recherches internationales inspirées par les VII Amis du Soñet en vue d'une bibliographie générale : par ce qu'il m'a été possible de connaître, il est aisé de voir quelles découvertes ferait un chercheur plus patient et mieux outillé.

Hugues Vaganay.

LES

ARCHIVES DE LA SEINE EN 1900

ET LEUR HISTOIRE

(Suite)

Afin de compléter cet aperçu de l'histoire des Archives de la Seine antérieurement à 1839, il faut ajouter que les collections dont il s'agit occupaient au deuxième étage de l'Hôtel de Ville plusieurs salles fort vastes et qu'en 1811 elles étaient assez importantes encore pour qu'on ait songé à leur affecter, en même temps qu'à la bibliothèque, l'Hôtel de Ville entier qui aurait été remplacé par un nouvel édifice. C'était d'ailleurs le temps où Napoléon transformait les Archives de l'Etat en Archives européennes et projetait de consacrer le Champ-de-Mars à la construction d'un dépôt immense. En 1817 le ministre de l'Intérieur suivait avec intérêt les travaux de classement exécutés à l'Hôtel de Ville, puisqu'il demandait au préfet de le tenir au courant chaque mois des progrès réalisés. Mais, de même que pendant la Révolution, des documents précieux avaient disparu des Archives avant 1830, et cela « par suite d'une incroyable légèreté et d'une déplorable négligence », quand par une délibération de 1838 le Conseil municipal voulut interdire tout déplacement de pièces du dépôt et assurer la régularité des versements.

Au cours de la seconde période de son histoire (1839-

1871), le service des Archives de la Seine a divergé de plus en plus des autres dépôts départementaux, mais il faut bien remarquer que cette divergence n'est devenue vraiment sensible qu'à partir de 1860. Le premier effet de la loi de 1838, qui rendait obligatoires les dépenses en matière d'archives départementales, fut le rétablissement d'un bureau spécial chargé de la conservation des archives et possédant son autonomie ou, à d'autres époques, relevant d'un chef de division. Ce service ajouta bientôt, sinon même dès 1839, à ses attributions naturelles la confection du sommier général et du plan terrier des propriétés de la ville et du département et celle du sommier des réserves domaniales, puis en 1846 la conservation des archives du domaine et de plus la garde des registres de l'état civil qui étaient à part depuis 1831 et qu'on appelait alors les Archives spéciales de l'état civil, par opposition avec les « Archives générales du département et de la Ville ». Mais, en inscrivant à un chapitre particulier du budget du département les dépenses des Archives, on fixa la contribution de la Ville aux trois quarts, parce que si l'on avait la notion des archives préfectorales, on n'avait pas celle d'archives à proprement parler départementales. En même temps, comme on agrandissait l'Hôtel de Ville, on transporta les Archives dans les nouveaux bâtiments où elles prirent au deuxième étage une place considérable. On voit par les planches de Calliat annexées à l'*Histoire de l'Hôtel de Ville* de Le Roux de Lincy qu'il n'y avait pas moins de onze salles pour le dépôt et une dizaine de pièces pour les bureaux des Archives dans la partie du monument qui longeait la Seine. Si l'on en croit les procès-verbaux de la Commission départementale, les conditions matérielles, dans ces locaux, étaient des plus favorables. Par délibération de 1847, le préfet avait été

invité à chauffer au moyen d'un calorifère pour mettre les archives à l'abri de l'humidité et de l'incendie à la fois.

Du reste, une série de mesures sont prises à cette époque afin d'assurer la régularité de la marche du service. Le classement qui n'avait jamais été sérieusement fait fut poussé avec beaucoup d'activité. Par délibération du Conseil général, quinze personnes furent attachées à ce travail en 1840 et ce nombre fut encore augmenté quelques années après. Aussi comprend-on que le classement tout au moins du fonds proprement administratif ait été à jour en 1855. Mais entrepris en 1839, avant l'apparition des grandes circulaires ministérielles, il avait été conçu dans un esprit bizarre. Les minutes des décisions de l'administration devenaient la base de ce classement ; les dossiers et tous autres documents n'en étaient plus que des annexes et ces minutes étaient classées dans l'ordre chronologique. On tenait en même temps pour chaque année un répertoire chronologique et un répertoire méthodique sous la forme alphabétique. Quant à tous les autres papiers administratifs qui n'étaient pas les minutes ou les dossiers joints, on les classait dans le même ordre alphabétique et on dressait des répertoires distincts, suivant qu'on avait à faire à des cartons, à des registres ou à des plans. Les règles adoptées étaient ainsi d'une uniformité, d'une simplicité un peu puériles. Il est curieux de constater qu'elles avaient été approuvées par le ministre en 1839 et que celui-ci, après s'être renseigné à nouveau en 1841, n'exigea pas qu'elles fussent modifiées. Comme on fait souvent dans les mairies rurales, on classait et on inventoriait généralement dans l'ordre rétrograde, remontant d'année en année. Mais, si le ministre n'imposa pas son mode de classement, il entretenait avec la Préfecture de la Seine des rapports aussi étroits qu'avec les préfectures

des autres départements. L'arrêté préfectoral qui devait régler la marche du service, en conformité du règlement général de 1843 sur les archives départementales, fut effectivement pris et soumis à l'approbation ministérielle. La commission locale qui avait à donner son avis sur les suppressions de papiers fut régulièrement constituée et les états de ces suppressions minutieusement dressés sont alors communiqués au ministre qui fait ses observations. C'est le préfet lui-même qui demande des instructions au sujet de l'affectation des produits des ventes de papiers effectuées précédemment au profit exclusif de la Ville et le ministre lui répond qu'il n'existe aucune raison d'admettre une exception en faveur du département de la Seine. Seulement, ces états de suppression qui se retrouvent dans les archives de la Direction font connaître un autre point singulier de l'histoire des Archives de la Seine, que les rapports annuels ne permettaient pas d'apercevoir. On mettait au pilon toute espèce de documents anciens, comme si l'on avait voulu supprimer enfin ce qui avait été jusque-là épargné. On en conservait bien quelque chose, mais c'était presque toujours à titre de spécimens. Sans doute, en principe, il n'était pas question de détruire des documents véritablement historiques ou des papiers simplement intéressants. Répondant au ministre, à propos de l'établissement du projet de circulaire sur les délais de conservation des séries administratives, le préfet disait que ses collaborateurs suivaient cette règle constante : conserver indistinctement tous les actes et arrêtés ainsi que toutes les pièces qui relatent un fait de nature à intéresser soit une localité, soit l'administration, soit l'histoire, la statistique, les sciences ou les arts. Ce n'était évidemment pas la barbarie. Il n'en est pas moins vrai que le système des échantillons péchait

par sa trop grande originalité et qu'appliqué à tout autre dépôt, même à celui des Archives nationales, il aurait indubitablement pour résultat de le réduire au moins des deux tiers. On oublie trop aisément que les documents d'archives, à la différence des manuscrits de bibliothèque, présentent très rarement un grand intérêt, lorsqu'on les considère un à un ; c'est par leur ensemble, leur juxtaposition, qu'ils acquièrent beaucoup de valeur. Conformément à la théorie des plus erronées qui avait cours, on mit donc au pilon, avec la complicité ministérielle, au reste, de nombreuses liasses relatives aux bâtiments et provenant en grande partie de la Généralité de Paris, une quantité notable de registres intéressant les établissements ecclésiastiques, de papiers concernant la voirie depuis le XVII[e] siècle, de liasses ayant trait à la garde nationale de 1812 à 1834 ; au moins l'intervention ministérielle eut-elle pour effet de sauver toutefois quelques documents. Avec une habileté plus ou moins consciente, la Préfecture tirait argument de suppressions déjà faites dans telle série pour en proposer de nouvelles qui anéantissaient la portion restante.

Le grand tort qu'on eut jusqu'à la disparition du dépôt, en 1871, ce fut de négliger absolument l'inventaire de la partie ancienne et de ne pas penser qu'il était possible et nécessaire d'en publier un. Le seul document de ce genre qu'on possède, avec les états de suppressions dont il vient d'être parlé, est un inventaire des registres antérieurs à 1790, dressé vers 1850 ; retrouvé aux Archives du ministère, il a été imprimé en 1890 par M. Welvert dans les *Archives historiques, artistiques et littéraires*. Ces registres étaient au nombre de 6525 dont 5585 se rapportaient aux archives civiles. Mais quelles étaient les liasses ? Quelle masse formait le fonds révolutionnaire ? La liste donnée par cet inven-

taire est même incomplète pour la catégorie de documents qu'il relate. D'après un état découvert récemment dans les dossiers du Bureau central des mairies et qui date environ de 1840, mais qu'on ne peut considérer non plus comme complet, les registres de la période révolutionnaire auraient été au nombre de cent et quelques, en cartons. Cependant, si l'on doit critiquer la négligence apportée à la mise en valeur de la partie historique, on serait injuste en ne rappelant pas que l'assemblée départementale avait tenté d'obtenir, de 1829 à 1850, la cession des anciennes Archives de la Préfecture de Police et en 1847, par voie d'échange, la réintégration de papiers déposés à la Bibliothèque nationale et qu'elle estimait lui être indispensables.

Comment aurait-on publié des inventaires historiques? Pendant toute cette période le personnel continua à n'être tout entier composé que d'administrateurs proprement dits, bien qu'il ait compté vers 1840 un conservateur chargé des anciennes archives. Parmi les autres employés, il faut noter l'existence de commis d'ordre et d'un géomètre à la section du sommier. Ce personnel est relativement très nombreux ; il comprend, en 1847, quatorze titulaires et seize auxiliaires. On trouve alors dans leur nombre l'un des frères Lazare qui, dans ses publications, a souvent utilisé le dépôt auquel il était attaché, puis, quelques années après, M. Rochefort dont les Mémoires rappellent le temps qu'il passa aux Archives de la Seine, alors, selon lui, « nécropole » et « conservatoire de la niaiserie ». Quant au chef du service, depuis 1820 du reste, il n'est presque plus jamais appelé archiviste de la Préfecture, encore moins garde des Archives, mais seulement chef de bureau. Lorsque parut le décret de 1850 qui confère un privilège aux anciens élèves diplômés de l'Ecole des Chartes dans les

services départementaux, l'archiviste était un normalien devenu journaliste, Albert Aubert, « auteur de différentes publications littéraires et scientifiques », dit son Bulletin signalétique de 1852. Cette même année, une lettre fut adressée par le ministre de l'Intérieur au directeur de l'Assistance publique pour que l'archiviste de son administration, où l'on conservait des documents du moyen âge, fût choisi parmi les archivistes-paléographes.

L'annexion de 1859, qui occasionna la centralisation de tout l'état civil parisien, vint en quelque sorte « municipaliser » davantage le service. Les Archives qui avaient dû quitter immédiatement l'Hôtel de Ville pour s'installer aux cinquième et sixième étages de son annexe nord, avenue Victoria, s'y trouvèrent trop à l'étroit moins de cinq ans après, bien que les Archives du domaine de l'Etat et celles du Conseil municipal fussent restées à l'Hôtel de Ville ainsi que de nombreux documents occupant les combles où les garçons de bureau allaient souvent, paraît-il, chercher les papiers qu'il leur fallait pour l'allumage des feux. De même il s'en faut de beaucoup qu'en dehors des registres de l'état civil les réunions des archives des anciennes mairies aient été alors bien faites. En 1859, le service des Archives était hors cadre et appelé bureau des Archives de la Ville et du département ; son chef portait depuis 1856 le titre d'archiviste. Après 1860, l'on ne peut en être tout à fait surpris, les Archives relèvent d'un chef de section au Secrétariat général et, devenues en grande partie un service d'état civil, elles emploient plus de vingt employés. Mais une réaction devait se produire. En 1866, elles étaient réunies à la Bibliothèque et aux Travaux historiques pour former une division ou section du Secrétariat général et, l'année suivante, ne

retenaient même de leurs attributions d'état civil que la garde des registres paroissiaux de l'ancien Paris. Le nouvel archiviste, Gustave Saint-Joanny, avocat, et qui s'était fait connaitre particulièrement par sa campagne pour la conservation des archives notariales, avait la passion de l'érudit, sinon celle de l'archiviste qui doit être un administrateur, non pas un collectionneur seulement. M. Marius Vachon a pu dire avec un peu d'exagération que le dépôt des Archives de la Seine fut révélé en 1868 par son conservateur. Le tableau des fonds anciens des Archives départementales publié en 1848 avait renvoyé purement et simplement pour le département de la Seine aux Archives nationales; au ministre qui réclamait l'envoi de l'inventaire réglementaire le préfet répondait par un empêchement de principe; Bordier, dans son livre de 1855 sur les Archives de la France, ne parlait que des pièces modernes du dépôt, d'un grand intérêt, disait-il, en ce qui concerne l'époque révolutionnaire; et l'on venait d'imprimer dans l'*Annuaire de l'Archiviste* pour 1865 : « Il n'existe pas d'archives antérieures à 1790 à la Préfecture de la Seine ». Le chef de section, Charles Read, était homme à seconder l'archiviste pour la tâche qui lui incombait. Le dépouillement des anciennes Archives commença immédiatement et fut continué d'une manière active, grâce à un crédit de douze mille francs voté par le Conseil municipal. En même temps on achetait ou plutôt on rachetait, grâce encore au Conseil municipal, des papiers anciens qui pouvaient avoir été soustraits à l'époque de la Révolution. Mais c'était à la veille de l'incendie. Le 24 mai 1871, du haut de la terrasse de Bellevue (il me l'a raconté), l'archiviste contemplait le grand embrasement dans lequel disparaissaient toutes ses archives, sans avoir été l'objet de publications assez

précises pour qu'on pût mesurer au moins l'étendue des pertes qu'on faisait. Les renseignements vagues ou erronés que donnèrent à propos de ces Archives les ouvrages consacrés en grande hâte à la description des monuments alors incendiés suffiraient à fournir la preuve de ce qu'on avait une opinion très fausse de la nature du dépôt préfectoral. Sans doute Le Roux de Lincy (*Histoire de l'Hôtel de Ville*), Michelet (*Histoire de la Révolution française*), Granier de Cassagnac (*Histoire des Girondins*), Mortimer-Ternaux (*Histoire de la Terreur*), l'abbé Jager (*Histoire de l'Eglise de France*), Bougy et Pinçon (*Histoire de la bibliothèque Sainte Geneviève*), puis L. de Trétaigne (*Montmartre*), Alex. Sorel (*Le Couvent des Carmes*), Jal (*Dictionnaire critique*), M. Louis Passy (*Frochot*), quelques autres encore, avaient cité dans leurs ouvrages des pièces des Archives et l'on avait édité dans la *Revue rétrospective*, avec tel ou tel autre texte, la correspondance administrative de la guerre de Vendée, mais qu'était-ce que ce petit nombre de renvois et ces fragments si l'on songe aux publications qui auraient pu être faites à l'aide de tant de documents et surtout aux inventaires détaillés que, faute de mieux, il aurait été si avantageux de posséder? Un registre seulement a été publié, après 1871, suivant une copie déjà faite : *Le livre des merciers de Paris*, par Saint-Joanny, qui a inséré aussi certains documents dans le journal *La Ville de Paris* en 1883-84, et les rares personnes, quelques-unes exceptées, qui possédaient des notes prises dans l'état civil ont fait imprimer ou bien ont donné à des dépôts publics ces collections.

Tout ce qui précède se référant à l'histoire d'un dépôt qui n'existe plus, il peut sembler qu'une étude du nouveau service des Archives de la Seine serait utilement faite sans qu'il soit indispensable d'y adjoindre

une partie rétrospective. Malheureusement, si les documents ont disparu, il n'en a pas été de même à beaucoup d'égards, de bien des idées, bien des pratiques fâcheuses qui avaient toujours nui au service et qu'on retrouve après 1871 à la Préfecture, à la fois aux Archives mêmes et dans leur entourage. Comme il est naturel, leur situation actuelle s'explique jusqu'à un certain point par des causes souvent lointaines, autrement dit par des particularités, sinon même l'ensemble, de leur première histoire. Or, trop de faits l'établissent, par la faute des anciennes administrations leur passé a été mauvais; en dépit des efforts de leurs conservateurs, il pèse sur elles. Les créateurs de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris et du Musée Carnavalet ont été placés dans de tout autres conditions. Si l'on veut être équitable pour ceux qui ont entrepris de reconstituer des collections et de fonder un véritable service d'archives départementales, il est nécessaire de s'expliquer les difficultés qu'ils ont eu à vaincre et de comprendre quelle a dû être la force des traditions et des préjugés auxquels de tous côtés ils se heurtaient.

En 1871, Saint-Joanny, bien qu'il fût un spécialiste administrant un service spécial, fut rattaché comme chef de bureau à la 1re division du Secrétariat général et l'ancien bureau d'état civil devint une de ses sections. N'ayant pas de véritable collaborateur, alors qu'il avait cependant conservé tout son personnel, qui s'augmenta même d'un calligraphe, il se mit pour ainsi dire seul à faire le triage de plus de 6,500 kilogrammes de papiers qui avaient été déposés dans les magasins de la Ville et dont il avait par bonheur empêché l'envoi au pilon. Ce fut la première source de reconstitution du dépôt, avec quelques cartons de documents en partie brûlés et qui représentaient les collections détruites. Un registre aussi

survivait, s'étant trouvé déplacé, le procès-verbal du Comité des Vingt-Quatre chargé de rédiger un plan de municipalité. Après être resté quelques mois au Petit-Luxembourg, puis au numéro 36 de la rue de Vaugirard, au milieu des autres services de la Préfecture, le service des Archives se reconstitua ainsi, à partir de 1873, sous les combles de la Maison communale située au n° 6 de l'avenue Victoria et contiguë à son ancien local en voie de reconstruction. Lorsque les Archives des sous-préfectures supprimées de Saint-Denis et de Sceaux vinrent apporter la deuxième grande source de reconstitution, le dépôt était installé, depuis 1878, dans le bâtiment spécial qu'il occupe actuellement au quai Henri IV, n° 30. Un assez grand nombre des pièces des séries de l'époque révolutionnaire ont été retrouvées dans les fonds de la sous-préfecture de Saint-Denis où l'on utilisait leur verso pour y écrire des projets de lettres. Une troisième source importante fut représentée par les versements des mairies de Paris, où, malgré les collectionneurs et le pilon, les fonds antérieurs à 1860 s'étaient parfois conservés assez complets, surtout celui de la mairie du VIIIe arrondissement, l'ancien Ier. Dès 1871, un antiquaire avait proposé de se charger à forfait de la reconstitution du dépôt. Il est presque superflu d'ajouter que l'administration n'accepta pas cette proposition et qu'elle s'en tint aux investigations de son archiviste. C'était bien une reconstitution que poursuivait Saint-Joanny. On peut appeler ainsi au sens large le fait de réunir des documents qui constituent des fonds nouveaux et de doter ainsi l'administration d'un autre dépôt. Mais ce n'était pas la signification que Saint-Joanny donnait à ce mot. Il voulait reformer, telles qu'elles existaient, les séries détruites, il composait, à l'aide d'ampliations extraites de dossiers, des séries d'arrêtés préfectoraux, de

délibérations du Conseil général et du Conseil municipal, de circulaires de la Préfecture. On doit en effet observer à ce sujet que des Archives toutes locales comme celles des arrondissements qui ne présentent que peu d'intérêt, tant que l'administration centrale a ses collections à elle, prennent une réelle importance aussitôt que cette administration les a perdues. La préoccupation de reconstituer prédominait à tel point chez Saint-Joanny que, lorsqu'il se fit attribuer par arrêté de 1873 l'inspection des Archives communales et hospitalières du département, ce fut en somme moins pour assurer la conservation sur place de ces petits dépôts que pour y rechercher, on le voit par les termes de l'arrêté, les « éléments utiles » pour cette reconstitution, c'est-à-dire toutes pièces pouvant être cédées et particulièrement les expéditions émanées de l'administration préfectorale et qui étaient regardées comme lui revenant de droit, après la perte des originaux.

A la fin de l'année 1878 Saint-Joanny obtint que les Archives fussent détachées de la division dont elles faisaient partie pour former à l'avenir un service spécial relevant directement de l'autorité du secrétaire général. Mais comme l'archiviste garda rang de chef de bureau, son service conserva, sans que la conséquence fût forcée, la simple dénomination de bureau des Archives. Puis il faut bien dire qu'entouré de nombreux employés, dix environ (à considérer seulement la 1re de ses sections qualifiée Archives générales, et sans tenir compte du personnel de service), il continuait à personnifier des Archives qui n'existaient presque pas en dehors de lui. L'administration croyait alors que dans ce service il fallait avant tout, pour en assurer la marche, des rédacteurs, et qu'il devait servir de lieu de retraite à des employés âgés. Pourquoi s'étonner que les répertoires

d'arrêtés y aient été florissants et qu'ils aient pu être calligraphiés ? Il n'y avait peut-être pas un employé qui ne fût chargé d'un répertoire. Mais c'était l'affaire du chef de service de jouer à l'archiviste, si cela lui plaisait. J'ai encore connu un de ces employés, auxiliaire élégant, qui aurait craint de se salir en s'aventurant dans le dépôt. S'il fallait s'en rapporter à la légende des Archives, un autre aurait même trouvé le moyen de ne pas tremper sa plume dans l'encre pendant 17 ans. Saint-Joanny cherchait en vain à remédier à cette situation et, toujours de bonne humeur, se consolait d'avoir de pareils collaborateurs par l'originalité des notes qu'il leur donnait.

Les travaux d'état civil et le service spécial de la Reconstitution des actes, mis sous la dépendance de l'archiviste, comme il était tout indiqué d'ailleurs, à partir de 1877, absorbaient une part de son activité, et l'importance des fonds anciens, même celle des fonds modernes, n'étant pas assez grandes dans les Archives proprement dites, l'équilibre se trouvait par là momentanément rompu entre les différentes sections au détriment de la section des Archives générales qui était cependant à tous égards et par sa définition même la 1re, celle à laquelle les autres ne pouvaient que se rattacher. Chose bizarre, si le salut est venu aux Archives, c'est pourtant en grande partie à la Reconstitution qu'elles le doivent. Saint-Joanny demandait depuis plusieurs années l'adjonction à son service de deux archivistes-paléographes et il n'est que juste de faire observer qu'en agissant ainsi il ne faisait pas seulement preuve de largeur d'esprit, lui qui n'était pas ancien élève de l'Ecole des Chartes, il rachetait un peu, à faire le compte de ses torts et de ses mérites, la faute professionnelle qu'il avait commise en ne prenant pas dans son dépôt, lors du siège de 1870,

les précautions grâce auxquelles son collègue de l'Assistance publique, en même temps son voisin de l'avenue Victoria, put préserver du feu en 1871 les séries les plus précieuses de ses documents. Or, pour obtenir cette innovation que voulut bien approuver, en 1885, M. Léon Bourgeois, secrétaire général de la Préfecture, Saint-Joanny, depuis des années, s'appuyait particulièrement sur l'utilité qu'il pouvait y avoir à posséder dans le service de l'état civil des paléographes qui ne lisent pas « grand singe des mousquetaires », au lieu de « à l'enseigne des mousquetaires », ou inspecteur des « tigres » au lieu de « vivres ». Dès lors, les archivistes-paléographes attachés au service ne se montreraient-ils pas ingrats, s'ils oubliaient jamais que la Reconstitution a contribué à leur en ouvrir les portes ? J'entrai à la Préfecture, en 1886, presque au sortir de l'Ecole des Chartes, après avoir été pendant quelques mois chargé d'un travail d'inventaire aux Archives nationales, et deux mois plus tard l'archiviste de l'Allier, M. Grassoreille, était lui aussi nommé « paléographe » aux Archives de la Seine. M. Jean de Bonnefon, qui s'est fait depuis une réputation comme journaliste, les quittait vers cette époque. Voici donc le point à partir duquel, en écrivant ces quelques pages, je puis être plus particulièrement suspect de partialité.

MARIUS BARROUX.

(A suivre.)

CHRONIQUE

A l'Institut. — M. Mézières, de l'Académie française, vient d'être de nouveau réélu, pour trois ans, conservateur du Musée Condé.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a partagé le prix Brunet (prix de bibliographie) de la manière suivante : 1500 fr. à M. Julien Baudrier, pour sa *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle;* 1000 fr. à M. Henry Martin, pour son *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal. Tome VIII. Histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal;* 500 fr. à M. de la Bouralière, pour ses travaux sur *l'imprimerie et la librairie à Poitiers aux XVe et XVIe siècles;* et 500 fr. à M. Georges Vicaire, pour son *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle.*

Elle a accordé, en outre, une mention honorable à M. J. Garcon, pour son *Répertoire général ou dictionnaire méthodique de bibliographie des industries tinctoriales et des industries annexes depuis les origines jusqu'à la fin de l'année 1896.*

Le Jury de la librairie à l'Exposition de 1900. — On sait que la classe 13 comprend la librairie, les éditions musicales, la reliure (matériel et produits) les journaux et les affiches ; ont été nommés *Membres titulaires :* MM. Henri Belin, imprimeur-libraire-éditeur ; Emile Berr, publiciste ; Jules Chéret, artiste peintre ; Auguste Durand, éditeur de musique; Ernest Flammarion, libraire-éditeur; René Fouret, libraire-éditeur; H. Gounouilhou, imprimeur-éditeur; Léon Gruel, relieur-libraire; Jules Hetzel, libraire-éditeur; Henri Heugel, éditeur de musique; Pierre Mainguet, imprimeur-libraire-éditeur ; Pierre Masson, libraire-éditeur ; Paul Ollendorff, libraire-éditeur. *Membres suppléants :* Charles Barré, ingénieur des arts et manufactures ; Abel Goubaud, directeur de la Société des journaux de mode réunis; Lucien Layus, libraire-éditeur; H. Le Soudier, libraire-éditeur-commissionnaire.

Bibliothèque Nationale. — M. Ernest Babelon, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque Nationale, vient de publier chez Ernest Leroux un guide illustré du « Cabinet des médailles ». On sait que ce cabinet est formé de la réunion de monuments nombreux et variés qui appartiennent à l'antiquité classique ou orientale, au moyen âge ou même aux temps modernes.

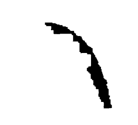
Outre les monnaies anciennes qui sont l'élément essentiel, il renferme des pierres gravées, des statuettes de bronze et de terre cuite, des bustes en marbre, des vases peints, des ivoires, des bijoux et des inscriptions de toute sorte, qui ont fait, de la part de M. Babelon, une étude approfondie.

Un Livre princier. — On nous écrit des îles Baléares que S. A. I. et R. l'Archiduc Salvator, neveu de l'Empereur d'Autriche, vient de terminer un très important ouvrage intitulé : *Bizerte en son passé, son présent et son avenir.* Ce livre, écrit et illustré par le prince, paraîtra prochainement chez un éditeur parisien et ne sera tiré qu'à un nombre très restreint d'exemplaires. Voilà, certes, un livre qui va faire sensation.

Une Conférence de M. Gabriel Hanotaux. — La Société normande de géographie vient de faire tirer à part la conférence faite à Rouen, le 18 février dernier, par l'éminent académicien et publiée dans le Bulletin de cette Compagnie. La même brochure réunit une courte allocution prononcée par le Président, la conférence dont le sujet était : *La Normandie dans l'unité française* et les remerciements adressés à M. Gabriel Hanotaux. Nous extrayons de ces remerciements les lignes suivantes : « ... Vous n'avez pas traité cette page magistrale de notre histoire avec la sécheresse du chroniqueur, qui enchaîne les faits les uns à la suite des autres, dans leur ordre, vous y avez mis tout votre cœur, toute votre âme de bon citoyen et de bon Français. Aussi permettez-moi de paraphraser un mot que j'ai relevé dans votre conférence. Vous disiez que le jour où la France chargea un écrivain de mettre de l'ordre dans son langage, c'était à la Normandie qu'elle l'avait demandé, c'est à Malherbe qu'elle s'adressa ; nous saurons que quand nous voudrons entendre un langage élevé sur notre Normandie, c'est à un Picard, à M. Gabriel Hanotaux, qu'il faudra nous adresser. »

Autographes. -- En 1877, M. Maurice Tourneux avait déjà rédigé la *Table générale des documents contenus dans l'Amateur d'autographes* (1re série 1862-1874); l'excellent bibliographe publie aujourd'hui la « Table générale des lettres et documents » contenus dans cette même intéressante publication, pour la 2e période de la première série qui comprend les années 1875 à 1892. Le nom du rédacteur de cette table suffit seul à dire quelle en est la valeur ; ajoutons seulement que ce nouveau travail est indispensable à tous, aussi bien bibliophiles, libraires ou curieux.

Signalons également de M. Maurice Tourneux le tirage à part à 200 exemplaires sur papier vergé d'une étude qu'il a publiée dans *La Révolution française,* au mois de mars dernier, et qui est intitulée : *Etienne Charavay, sa vie et ses travaux.* M. Tourneux y a



retracé la vie de son savant ami et dressé une bibliographie méthodique de ses nombreux et très estimés travaux.

Imprimeurs en taille-douce. — M. Paul Delalain a fait don à la Bibliothèque du cercle de la librairie d'une série de documents forts intéressants. Il s'agit des fiches des noms des imprimeurs en taille-douce auxquels des brevets ont été délivrés de 1852 à 1870, à Paris et dans les départements.

Dans une note parue dans la *Chronique* de la *Bibliographie de la France* du 12 mai, M. Paul Delalain signale qu'en vertu d'un décret du 22 mars 1852, « 456 brevets d'imprimeurs en taille-douce, par création ou mutation, ont été délivrés en France depuis 1852 jusqu'au 10 septembre 1870, époque où un décret du gouvernement de la Défense nationale a déclaré libre l'exercice de l'imprimerie et supprimé tous les brevets. » Sur ce nombre de 456 brevets, 326 ont été accordés pour Paris et 130 pour les départements.

Une nouvelle revue. — Sous le titre de *Revue des Quat'saisons,* M. Louis Morin, l'artiste-écrivain dont les œuvres sont si recherchées des bibliophiles modernes, vient de faire paraître à la librairie Ollendorff la première livraison d'un recueil illustré de dessins en noir et en couleurs. Cette jolie petite revue parisienne, ultra-fantaisiste et pleine d'humour, n'est assurément pas écrite *ad usum puellarum,* et ses illustrations sont parfois quelque peu échevelées. Elle paraît par livraisons trimestrielles au prix de 2 francs l'une (8 fr. par an) ; il a été tiré, en outre, 50 exemplaires sur papier vélin avec suite complète des fumés sur Chine, souscrits par M. L. Carteret, successeur de Conquet, et 100 exemplaires sur papier du Japon, souscrits par la librairie Conard.

Blason. — Le cinquième fascicule dn tome V de l'excellent *Dictionnaire des figures héraldiques* de M. le comte Théodore de Renesse vient d'être mis en vente à la Société Belge de librairie. Ce fascicule, accompagné de trois planches de blason, a trait aux : bandes diverses, bandés divers, barres diverses, barrés divers, bordures diverses, échiqueté, écusson et jumelle.

Correspondance d'Hippolyte Lucas. — M. Léo Lucas, fils d'Hippolyte Lucas, qui fut bibliothécaire à l'Arsenal, vient de publier les lettres écrites par son père pendant le siège et la Commune, du 6 septembre 1870 au 31 mai 1871. Ces lettres intimes adressées par Hippolyte Lucas à sa famille donnent des renseignements inédits et curieux sur diverses personnalités politiques et littéraires, ainsi que sur les dangers que courut la Bibliothèque de l'Arsenal pendant la Commune.

Vente de livres. — Du mardi 19 au vendredi 22 juin à Bruxelles, vente de la bibliothèque du château de Grandvoir. Livres anciens et modernes, estampes du XVIII[e] siècle imprimées en noir et en couleurs. (*M. E. Deman, expert*).

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Félix Ravaisson-Mollien, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de l'Académie des Sciences morales et politiques, grand officier de la Légion d'honneur, décédé le 17 mai dernier, dans sa 87[me] année.

Nous citerons parmi les publications de l'éminent philosophe : *Essai sur la métaphysique d'Aristote* (Paris, Joubert, 1837-1846, 2 vol. in-8) ; *De l'Habitude* (Paris, Fournier, 1838, in-8) ; *Rapport au ministre de l'Instruction publique sur les bibliothèques des départements de l'Ouest* (Paris, Joubert, 1841, in-8) ; *Rapport adressé à S. Ex. le ministre d'Etat concernant les Archives de l'Empire et la Bibliothèque impériale* (Paris, A. Durand, 1862, in-8) ; *La Philosophie en France au XIX[e] siècle* (Paris, Hachette et C[ie], 1868, gr. in-8) ; *La Vénus de Milo* (Paris, Hachette et C[ie], 1871, in-8), etc.

Le regretté défunt était le père de M. Charles Ravaisson-Mollien, conservateur adjoint au Musée du Louvre, et de M. Louis Ravaisson-Mollien, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, à qui nous adressons nos bien sincères condoléances.

— Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Georges Masson, libraire-éditeur, président de la Chambre de Commerce de Paris, ancien président du Cercle de la librairie, décédé le 7 juin dernier, à la suite d'une courte maladie.

M. Georges Masson était l'un des membres les plus distingués de la *Société des Amis des livres.*

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— La Bataille de Rocroy, par HENRI D'ORLÉANS, duc D'AUMALE. *A Paris, pour la Société des Bibliophiles françois, chez Ed. Rahir et Cie, libraires de la Société,* MDCCCXCIX, in-4 de 4 ff., 87 pp. 1 f. et 1 f. blanc.

La nouvelle publication de la Société des Bibliophiles françois était attendue avec une certaine curiosité; on a parlé de *Rocroy* longtemps avant son apparition et, dès que les quelques exemplaires destinés à la vente eurent pris place dans les vitrines des librairies en vogue, où ils n'ont fait que passer du reste (car les beaux livres n'y demeurent point), on n'a pas manqué de faire un retour en arrière et d'évoquer le *Fontenoy*, jadis publié par le regretté bibliophile Paul Reveilhac. C'est le propre de tout ce qui représente réellement une valeur d'être discuté; on a beaucoup discuté *Rocroy*. Si d'aucuns louent sans réserve, allant même jusqu'à l'enthousiasme, le dernier né de la Société des Bibliophiles françois, d'autres font un grief aux deux artistes qui l'ont illustré, d'avoir tenu leurs compositions dans des tons éteints qui contrastent avec les couleurs vives des illustrations de *Fontenoy*. Or, quand parut le livre de M. le duc de Broglie, c'est précisément cette vivacité de tons, cette crudité de couleurs que l'on paraissait reprocher le plus aux deux Lalauze.

A mon sens, ni l'une ni l'autre de ces critiques n'a de fondement sérieux. Si l'on tient compte, comme on le doit justement faire, des époques auxquelles se déroulent les événements, il est bien évident que les costumes militaires du temps de Louis XIII, si caractéristiques qu'ils soient, plutôt sombres malgré une certaine richesse, n'avaient point l'éclat des uniformes élégants et clairs des troupes de Louis XV. Pouvait-on donc attendre d'artistes consciencieux qu'ils se permissent de faire une part à la fantaisie? On leur eût sévèrement reproché un tel mépris de l'exactitude et l'ont eût eu grandement raison. Cette objection là me paraît en somme négligeable. Au fond, la véritable critique que l'on formule à propos de *Rocroy*, se trouve résumée dans cette réflexion que me faisait, tout récemment un des princes de la bibliophilie : « Il n'y a pas le plut petit mot pour rire » ce qui, en langue vulgaire, signifie tout bonnement :

« Ça manque de femmes. » *Rocroy,* cela est certain, manque... du « plus petit mot pour rire », mais je ne vois pas comment, avec la meilleure volonté du monde, on aurait pu lui trouver la moindre place dans les pages de Mgr le duc d'Aumale. Il faut bien remarquer que nous n'en sommes plus au temps de l'à-peu-près ; de même qu'aujourd'hui l'on exige des historiens des récits basés sur des documents rigoureusement authentiques, de même on demande aux artistes qui les illustrent de suivre avec une stricte fidélité le texte qu'ils interprètent. C'est à ce sage précepte que s'est de tous points conformé M. Alphonse Lalauze.

Laissons donc de côté ces petites critiques, constatons une fois de plus avec le célèbre fabuliste que

> est bien fou du cerveau
> Qui prétend contenter tout le monde et son père.

et examinons, sans parti pris aucun, le très beau livre de la Société dont S. A. R. Mgr le duc de Chartres est le président d'honneur et M. le comte Lanjuinais le président actif.

Taillée sur le même patron que *Fontenoy,* illustrée par les mêmes artistes, imprimée, planches et texte, dans le même format, par les mêmes imprimeurs, la *Bataille de Rocroy* en forme le pendant naturel. C'est, m'a-t-on dit, à M. le baron de Claye que revient l'initiative de la publication et je suis convaincu qu'en proposant à ses collègues de réimprimer ces pages magistrales, mon érudit confrère a eu pour principal but de rendre un hommage posthume au prince qui de 1872 à 1898 fut le vénéré président d'honneur des Bibliophiles françois.

Rocroy comporte un frontispice (*Trophée de drapeaux pris à Rocroy*) d'après un panneau de Chantilly, un portrait de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale, gravés par Adolphe Lalauze ; un en-tête (*L'Armée débouche devant Rocroy*) ; six planches hors texte, et un cul-de-lampe (*Soldats ramassant sur le champ de bataille la chaise du duc Fuentes*), gravés à l'eau-forte en couleurs par Adolphe Lalauze, d'après les aquarelles de son fils Alphonse qui, soit dit en passant, vient d'être récompensé au dernier Salon d'une troisième médaille, tandis que le jury de l'Exposition universelle décernait à son père une médaille d'or. Les planches hors texte représentent : 1° *Gassion en reconnaissance dans les bois environnant la place ;* 2° *Le duc d'Anguien passe la revue de ses troupes la veille de la bataille ;* 3° *Sirot, commandant la réserve, rallie ses troupes ;* 4° *Le duc de Fuentes porté sur sa chaise au milieu des Tiercos-viejos ;* 5° *La Prière après la victoire* et 6° *Entrée du duc d'Anguien dans Rocroy.*

Quant parut *Fontenoy,* j'ai expliqué comment M. Adolphe Lalauze, mettant en pratique le procédé découvert en 1753 par Leblond et Gauthier, tout en utilisant sur deux points les progrès de la science

moderne, avait traité ses gravures ; pour éviter des redites, je renvoie donc le lecteur au *Bulletin du Bibliophile* de 1898, p. 93.

Pour l'illustration de *Rocroy*, le jeune peintre et le vieux maître graveur ont rivalisé de zèle et de conscience, tenant à faire une œuvre digne de la Compagnie d'élite qui la leur commandait. Cette conscience scrupuleuse a même occasionné à Alphonse Lalauze une assez plaisante aventure. Le brillant aquarelliste s'étant rendu à Rocroy pour y prendre d'après nature divers croquis, suspecté d'être un espion, fut appréhendé par les Pandores de l'endroit et jeté sur la paille humide d'un cachot, où il ne séjourna fort heureusement que quelques heures, grâce à la haute intervention du ministre de l'intérieur d'alors, M. Louis Barthou, qui est, comme on sait, un bibliophile distingué.

Suivant un usage constant, la Société des Bibliophiles françois désigna deux de ses membres pour surveiller l'exécution de la publication ; ce fut à M. Germain Bapst et à M. le baron de Claye qu'échut cette tâche délicate qu'ils ont accomplie à leur plus grand honneur.

Je ne veux pas terminer ce petit article sans signaler une particularité qui me semble mériter d'être notée. Depuis son existence (1er janvier 1820), la Société des Bibliophiles françois a attaché son nom à de très savantes publications historiques ou artistiques dont il serait superflu, tant elles sont connues et appréciées, d'énumérer ici la liste. Un grand nombre de ces ouvrages sont accompagnés de belles planches, certaines même tout à fait remarquables, reproduisant par divers procédé, eau-forte, burin, héliogravure, pinceau, d'anciens dessins, miniatures ou estampes. *Rocroy* est, si je ne me trompe, le premier livre illustré de compositions originales, qui soit publié sous ses auspices. Sera-ce le dernier ? l'avenir seul nous l'apprendra.

GEORGES VICAIRE.

— Le Pater. Commentaire et compositions de A. M. MUCHA. *F. Champenois, imprimeur-éditeur, 66, bd S.-Michel, Paris. H. Piazza & Cie, « l'Edition d'art », 4, rue Jacob, Paris,* s. d. [1900], in-fol.

Depuis les origines du christianisme le *Pater* a fait, de la part des docteurs de l'Eglise, l'objet de nombreux commentaires dont les plus connus sont peut-être ceux de Bourdaloue et du P. Lebrun.

Origène, saint Cyprien, Tertullien ont exalté dans leurs écrits les beautés de l'oraison dominicale, enseignée par le Christ à ses disciples, dont saint Mathieu et saint Luc ont recueilli le texte et que les siècles nous ont transmise. Il est à croire que les théologiens disserteront longtemps encore sur cette belle prière ; aujourd'hui ce n'est pas un Père de l'Eglise qui l'accompagne de méditations, c'est un profane, un artiste de grand talent, M. Mucha, qui illustre et commente le *Pater*. Bien qu'elle soit toujours inspirée par des sentiments élevés, je ne garantis pas la parfaite orthodoxie de l'explication donnée par le nouveau commentateur ; les discussions théologiques n'ont point ici leur place ; je ne veux donc signaler la nouvelle publication de MM. F. Champenois et H. Piazza et Cie qu'au point de vue de l'intérêt artistique qu'elle offre aux bibliophiles et aux amateurs d'art.

M. Mucha est une connaissance de vieille date pour les amateurs d'art et les bibliophiles qui recherchent ses œuvres sous quelque forme qu'elles se produisent : affiches, panneaux, ou illustrations dans les livres. Est-il nécessaire de rappeler le succès qu'obtinrent jadis auprès d'eux les lithographies en couleurs qui illustrent *Ilsée, princesse de Tripoli?* Dans le *Pater*, on retrouvera toutes les qualités de cet artiste dont l'original talent est bien fait pour séduire et pour charmer ? A un sentiment très développé de la décoration M. Mucha joint une imagination puissante et ses compositions, d'un symbolysme un peu compliqué parfois, dénotent toujours dans l'arrangement des figures comme dans la disposition des motifs décoratifs, dans l'harmonie des tons employés, une grande sûreté de goût et une réelle habileté d'exécution. Chacune des phrases ou plus exactement, chaque principale partie de phrase du *Pater* donne lieu à trois planches. La première contient, au milieu d'une ornementation en couleurs, d'un style très personnel, le texte de l'oraison dominicale en latin et en français ; le commentaire occupe la seconde ; ce commentaire écrit en caractères gothiques dans de larges bordures également en couleurs, toutes différentes les unes des autres, commence par une élégante lettre ornée ; la troisième planche enfin est réservée à la grande composition qui interprète le texte, tirée en bistre foncé. Autrement dit l'ouvrage comporte sept pages de texte, sept pages de commentaires et sept grandes compositions, sans compter le faux-titre, un fleuron, le titre dont le dessin est reproduit sur la couverture, la dédicace, la page ornementée où se lit le mot *Amen*, la justification du tirage et l'achevé d'imprimer.

Si j'envisage maintenant cette publication, tout à fait digne des bibliophiles auxquels elle est destinée, au point de vue de son exécution matérielle, j'en aurai, ce me semble, amplement dit la perfection en constatant que ces lithographies ont été tirées dans les ateliers du maître imprimeur-lithographe, M. F. Champenois.

Quand paraîtront ces lignes, la nouvelle publication annoncée par MM. H. Piazza et Cie, *Le Roman de Tristan et Yseut*, reconstitué par M. J. Bédier, illustré d'environ cent cinquante aquarelles de Robert Engels reproduites en couleurs, sera probablement en vente. Ce livre, d'après une annonce des directeurs de *l'Edition d'art*, sera le dernier volume d'une collection qui comprend déjà *La Légende dorée*, de Jacques de Voragine, *Ilsée* et *Antar*.

Mais que les amateurs se rassurent, cette collection terminée, les sympathiques éditeurs ne ferment pas boutique et déjà ils annoncent pour paraître, après *Tristan et Yseut*, les *Scènes de courtisanes*, de Lucien de Samosate, traduites par MM. H. Piazza et C. Chabault et qu'illustrera de gravures en couleurs M. Richard Ranft.

G. V.

— Etude d'histoire littéraire et de philologie. Henri Estienne et son œuvre française, par LOUIS CLÉMENT, professeur au Lycée Janson de Sailly, docteur ès lettres. Avec trois planches hors texte. *Paris, Alphonse Picard et fils, éditeurs, 82, rue Bonaparte, 82*, 1899, in-8 de X-540 pp.

Je n'ai pas la prétention d'analyser ici les cinq cent quarante pages consacrées par M. Louis Clément à Henri Estienne dont l'œuvre littéraire, française, latine ou grecque est, comme on sait, considérable. De plus compétents que moi ont, dans des revues spéciales, philologiques ou universitaires, passé au crible de la critique cet important ouvrage et ont, en fin de compte, décerné à son auteur des éloges qui, sortis de leurs plumes autorisées, doivent être pour lui la précieuse récompense de son patient labeur et de ses persévérantes recherches. Une autre récompense non moins précieuse est celle que vient de lui décerner l'Académie française en lui attribuant une partie du prix Saintour. Il me sera permis néanmoins de signaler ce livre d'une profonde érudition à tous les amis de notre vieille littérature et d'indiquer en quelques lignes les principales divisions d'un travail qu'ils seront constamment appelés à consulter et qu'ils consulteront toujours avec fruit pour l'étude des auteurs du XVIe siècle. Laissons donc d'abord M. Louis Clément nous exposer lui-même le plan de son livre :

Il va sans dire, écrit-il en tête de son Avertissement, que nous n'avons pas eu la pensée téméraire de prendre Henri Estienne tout entier, soit dans sa vie, soit dans la multiplicité « encyclopédique » de ses ouvrages et de ses

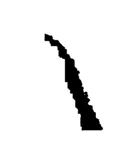
éditions. Nous avons délibérément circonscrit notre étude à son œuvre française, en la considérant successivement sous son triple aspect, biographique, littéraire et philologique.

Même ainsi délimité, le sujet était sans doute assez vaste pour effrayer notre courage, mais nous n'avons pu nous restreindre davantage, sans être trop incomplet : comment étudier chez H. Estienne le grammairien en négligeant l'écrivain, s'il est vrai qu'il a été en même temps et dans les mêmes livres l'un et l'autre et qu'il a mêlé la satire à l'étude de la langue? Comment connaître le polémiste sans interroger l'homme? Car cette œuvre française a une histoire qui se mêle étroitement à la vie de son auteur. De là les deux parties essentielles de ce travail, avec l'introduction où nous avons cherché, du point de vue auquel nous nous étions placé, à retracer la figure morale d'Estienne. — Mais devions-nous laisser de côté systématiquement ce qu'il avait écrit en latin ou en grec? N'est-ce pas dans les préfaces de ses éditions comme dans ses lettres familières, dans ses traités didactiques, dans ses poèmes latins qu'Estienne s'est plu à raconter sa vie? Il y a plus : c'est parfois dans cette prose latine ou dans ces vers latins qu'il faut chercher l'idée première ou le complément de tel livre français.

L'ouvrage se compose d'une introduction et de deux parties, suivies d'appendices. Dans l'introduction, le savant professeur du Lycée Janson de Sailly étudie la « Vie de Henri Estienne et l'histoire de son œuvre française »; la première partie est consacrée à « Henri Estienne écrivain français », la seconde à « Henri Estienne grammairien français ». Les appendices contiennent des notes et documents biographiques, des notes sur l'écriture et la bibliothèque du célèbre humaniste et d'autre documents inédits, vers latins et lettres autographes. Les renseignements que donne M. Clément sur la bibliothèque d'Henri Estienne et sur les livres annotés de sa main intéresseront tout particulièrement les bibliophiles, j'ajoute que ce chapitre est accompagné de trois planches, reproduisant en fac similé des titres ou des pages de livres couverts de notes écrites par l'auteur de l'*Apologie pour Hérodote*. M. Louis Clément n'a pas manqué de dresser une bibliographie très détaillée de l'œuvre française et des principaux ouvrages d'Henri Estienne cités dans cette remarquable étude qui se termine, comme tout bon livre, par diverses tables rédigées avec le grand soin : Index des mots, locutions et observations grammaticales, index des noms propres, table générale des matières.

L'auteur de *Henri Estienne et son œuvre française*, malgré qu'il ait été beaucoup écrit avant lui sur ce personnage, a pu, grâce à ses savantes investigations, consigner quantité de renseignements nouveaux, de documents inédits; je me suis même laissé dire qu'il réservait une partie de ses trouvailles en vue d'une prochaine publication. Il est à souhaiter que ces nouvelles révélations ne tardent pas trop à voir le jour; les amis des lettres les attendent et elles ne manqueront pas de trouver auprès d'eux l'accueil bien mérité qu'ils viennent de faire à l'excellent livre de M. Clément.

G. V.



— GEORGES RODENBACH. — **Bruges-la-morte. Quarante-trois compositions originales d'après nature dessinées et gravées sur bois par Henri Paillard.** ***Paris, librairie L. Conquet, L. Carteret et Cie, successeurs, 5, rue Drouot, 5,*** **1900, in-8 de VIII-147 pp., 1 f. n. ch. et 1 f. blanc.**

En réimprimant *Bruges-la-morte,* M. L. Carteret a obtenu un double résultat et il convient, avant tout autre discours, de le féliciter grandement : il a fait preuve d'un goût éclairé en publiant à nouveau ce chef d'œuvre de Rodenbach, paru pour la première fois en 1892, et, par le luxe de son irréprochable édition, il a rendu à la mémoire du jeune maître, si prématurément enlevé aux lettres, un éclatant hommage auquel s'associeront tous les amis du poète et les admirateurs de son beau talent.

Faite d'art et de sentiment, *Bruges-la-morte* est une œuvre mélancolique où se reflète, à chaque page, le tempérament attristé de son auteur, mais une œuvre infiniment séduisante par la délicatesse de la pensée comme par la grâce du style. L'intrigue du roman — s'il est permis de se servir du mot intrigue — y est, quoique captivante, réduite pour ainsi dire à sa plus simple expression ; mais, par contre, à combien de ravissantes et poétiques descriptions le sujet ne donne-t-il pas lieu ?

La nouvelle édition que publie M. L. Carteret est illustrée de quarante-trois vignettes dessinées d'après nature et gravées sur bois par M. Henri Paillard, vignettes d'excellente qualité tant comme composition que comme exécution. Mais quand on ouvre ce livre, dont la couverture est ornée d'un grand bois, imprimé en trois couleurs, il est impossible de ne pas faire une constatation qui, je m'empresse de le dire, n'est nullement une critique. A l'ordinaire, quand on illustre un roman, l'artiste en reproduit par l'image les scènes capitales, les principaux épisodes ; dans *Bruges-la-morte*, vous chercheriez vainement Hugues Viane, Jane Scott ou Barbe, la vieille servante ; ce ne sont partout que des monuments ou intérieurs, rues ou canaux, paysages divers ; mais si M. Henri Paillard a interprété de cette façon l'œuvre de l'écrivain, n'allez pas croire que ce soit par simple fantaisie d'artiste ; le livre appelait une telle illustration, ainsi l'avait souhaité Rodenbach et voici ce qu'à propos de l'édition originale, illustrée elle aussi, écrivait l'auteur de *Bruges-la-morte :*

Dans cette étude passionnelle, nous avons voulu aussi et principalement évoquer une Ville, la Ville comme un personnage essentiel, associé aux états d'âme, qui conseille, dissuade, détermine à agir.

Ainsi, dans la réalité, cette Bruges, qu'il nous a plu d'élire, apparait presque humaine... Un ascendant s'établit d'elle sur ceux qui y séjournent. Elle les façonne selon ses sites et ses cloches.

Voilà ce que nous avons souhaité de suggérer : la Ville orientant une action ; ses paysages urbains, non plus seulement comme des toiles de fond, comme des thèmes descriptifs un peu arbitrairement choisis, mais liés à l'évènement même du livre.

C'est pourquoi il importe, puisque ces décors de Bruges collaborent aux péripéties, de les reproduire également ici, intercalés entre les pages : quais, rues désertes, vieilles demeures, canaux, béguinage, églises, orfèvreries du culte, beffroi, afin que ceux qui nous liront subissent aussi la présence et l'influence de la Ville, éprouvent la contagion des eaux mieux voisines, sentent à leur tour l'ombre des hautes tours allongées sur le texte.

Pour qui connaît Bruges, c'est une joie de revoir ses coins pittoresques, ses merveilles architecturales ; pour qui ne la connaît point, c'est un fort agréable voyage que, sans bouger de son fauteuil, lui fait faire M. Henri Paillard dont les compositions donnent une très juste impression de la vieille cité flamande. Texte et illustration se complètent heureusement l'un l'autre.

Il me reste maintenant à dire quelques mots de la forme matérielle sous laquelle M. L. Carteret a présenté aux bibliophiles l'œuvre de Rodenbach. Le sympathique successeur de Conquet est resté dans les bonnes et saines traditions ; il n'a pas eu recours, et je ne saurais assez l'en louer, à ces papiers à filigranes étrangement bariolés qui sont, pour quelques amateurs d'aujourd'hui, le *nec plus ultra* du luxe ; il a pensé qu'un excellent texte, illustré avec art, soigneusement imprimé en jolis caractères sur un beau papier vélin légèrement teinté, étaient les véritables éléments constitutifs du livre de choix. *Bruges-la-morte* réunit amplement toutes ces qualités ; je la tiens pour un très beau livre, d'une allure particulièrement distinguée.

G. V.

P.-S. — Aux trois ouvrages qu'elle a déjà publiés, *Le Lit*, de Maupassant, *Le Bonheur dans le crime*, de Barbey d'Aurevilly, et *Foires et Marchés*, de M. Joseph L'Hopital, la Société normande du livre illustré vient d'en ajouter un quatrième, *Melænis*, de Louis Bouilhet, illustré d'eaux-fortes en couleurs. Je rendrai compte de cette belle publication dans une prochaine livraison ; je la signale simplement aujourd'hui aux bibliophiles. Un petit nombre d'exemplaires a été mis en vente chez Rouquette et je me suis laissé dire que l'ouvrage était déjà presque épuisé.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Les Grands peintres aux ventes publiques, I. Peintures, pastels, aquarelles, dessins de Constant Troyon, relevés dans les catalogues de ventes de 1833 à 1900, par LOUIS SOULLIÉ, (auteur de la Bibliographie des ventes du XIX[e] siècle), précédé d'une notice biographique par Ph. Burty. *Paris, L. Soullié,* in-4.

Tiré à 25 ex. numérotés sur pap. du Japon (50 fr.) et à 500 ex. sur pap. alfa (25 fr.).

— Baron ROGER PORTALIS. Claude Hoin (1750-1817). Gouaches, pastels, miniatures. Avec 5 planches hors texte. *Paris, Gazette des Beaux arts,* gr. in-8.

Tiré à 50 ex. numérotés sur pap. du Japon et à 100 ex. numérotés sur pap. vélin.

— Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts. Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XXXVII. Tours, par M. COLLON, bibliothécaire. Première partie. *Paris, Plon-Nourrit et C[ie]*, in-8. (15 fr.).

— MAURICE TOURNEUX. — Etienne Charavay, sa vie et ses travaux. Avec un portrait. *Paris, 3, rue de Furstenberg,* in-8.

Extrait à 200 exemplaires sur papier vergé de *La Révolution française* (mars 1900). Non mis dans le commerce.

— Table générale des lettres et documents contenus dans *l'Amateur d'autographes,* première série (2[e] période) 1875-1892, [par MAURICE TOURNEUX]. *Paris, Noël Charavay,* in-8 (4 fr.).

Il a été tiré, en outre, 25 exempl. sur papier vergé non mis dans le commerce.

— Dictionnaire des figures héraldiques, par le comte THÉODORE DE RENESSE, membre du Conseil héraldique de Belgique. Tome V. *Bruxelles, Société belge de librairie,* in-8.

Le 5[e] fascicule du tome V vient d'être mis en vente (4 fr.).

— Catalogue général de la librairie française d'Otto Lorenz. Tome XIV (1891-1899) rédigé par D. JORDELL. *Paris, librairie Nilsson, Per Lamm, successeur,* in-8.

Le premier fascicule de ce tome XIV est mis en vente. Le prix de souscription aux tomes XIV et XV est de 100 fr. Chaque volume sera publié en 4 fascicules ne se vendant pas séparément.

Publications de luxe.

Chez H. Floury :

— Jules Lemaitre, de l'Académie française. — Contes blancs. Illustrations à l'aquarelle, page à page par Mlle Blanche Odin. Soixante-douze compositions, Pet. in-4.

Tiré à 200 exemplaires sur pap. du Japon, avec double tirage des illustrations avant-texte et sans couleur (80 fr.), un ex. unique, avec toutes les aquarelles originales et le texte à la main est mis en vente à 1.400 fr.

Librairie de la Collection des Dix (A. Romagnol, directeur) :

— Jean Richepin. — Paysages et coins de rues. Illustrations en couleurs dessinées et gravées sur bois par A. Lepère. Préface de Georges Vicaire. In-8.

Tiré à 250 exemplaires, savoir : nos 1 à 25, sur pap. du Japon, avec un tirage à part de toutes les gravures (*épuisés*) ; nos 26 à 50, sur pap. de Chine, avec un tirage à part de toutes les gravures (*épuisés*) ; et nos 51 à 250, ex. sur pap. vélin de cuve d'Arches (150 fr.).

Chez Edouard Pelletan (Aux éditions d'art) :

— Charles Nodier. — Histoire du chien de Brisquet, précédée d'une lettre à Jeanne par M. Anatole France, de l'Académie française. 25 compositions de Steinlen dont cinq hors texte en couleurs, gravées par Deloche, Froment, Ernest et Frédéric Florian. In-4.

Tiré à 127 exemplaires numérotés, savoir : n° 1, ex. sur pap. Whatman contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur Japon mince et sur Chine (*souscrit*) ; n° 2, ex. sur pap. Whatman, contenant un dessin original sur chacun des faux-titres, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées sur Japon mince et sur Chine (*souscrit*) ; nos 3 à 27, ex. sur gr. pap. vélin à la cuve du Marais, contenant un dessin original de Steinlen et une double suite d'épreuves d'artiste signées sur Japon ancien et sur Chine (350 fr.) ; nos 28 à 127, ex. sur gr. pap. vélin à la cuve du Marais (125 fr.).

Il a été tiré, en outre, 15 collections d'épreuves d'artiste signées, de toutes les gravures, dont 5 sur Japon ancien (125 fr.), 10 sur Chine (100 fr.), plus 10 collections polychromes sur Chine et 10 collections, sur Chine, des gravures non utilisées pour l'édition.

Chez H. Piazza et Cie (L'édition d'art) :

— Le Roman de Tristan et Yseut, reconstitué par J. Bédier d'après les fragments conservés des poèmes français du

douzième siècle. Illustrée par Robert Engels de cent cinquante compositions en couleurs. In-4 raisin.

Il a été tiré 10 ex. (nos 1 à 10) sur Japon, contenant une aquarelle originale peinte par l'artiste sur le faux-titre; une suite en couleurs sur Japon; une suite en noir sur Chine; une suite justificative des planches rayées (650 fr.); 10 ex. (nos 11 à 20) sur grand pap. vélin d'Arches « spécial » contenant une suite en couleurs sur Japon et une suite en noir sur Chine (500 fr.); 25 ex. (nos 21 à 45) sur Japon avec une suite en noir sur chine (450 fr.); 25 ex. (nos 46 à 70) sur gr. pap. vélin d'Arches « spécial » avec une suite en noir sur Chine (350 fr.); et 230 ex. (nos 71 à 300) sur pap. vélin des Vosges à la cuve (200 fr.).

Les éditeurs annoncent qu'à partir du 1er juillet les ex. sur pap. vélin des Vosges restant à souscrire seront portés à 250 fr. *La Bibliographie de la France*, dit JUILLET, prospectus : JUIN.

Chez Alexis Rouquette :

— LOUIS BOUILHET — Melœnis. Préface de A. Join-Lambert. Illustré de 17 compositions gravées à l'eau-forte en couleurs par Bertrand d'après les aquarelles de Paul Gervais. Gr. in-8.

Publication de la *Société normande du livre illustré.* Tiré à 140 exemplaires dont 100 seulement mis dans le commerce (250 fr.).

Publications diverses.

— ALBERIC NETON. — Sieyès, 1748-1836, d'après des documents inédits. *Paris, Perrin et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— GASTON PARIS, de l'Académie française. — Poëmes et légendes du moyen âge. La Chanson de Roland et les Nibelungen. — Huon de Bordeaux. — Aucassin et Nicolette. — Tristan et Yseut. — Saint Josaphat. — Les Sept infants de Lara. — La romance mauresque des Orientales. *Paris, Jules Gaultier,* in-8 (8 fr.).

— EMILE GIGLEUX. — Quand les mots tremblent sur nos lèvres. Poésies. *Paris, en la maison des poètes, chez L. Girard*, in-8.

Tiré à 6 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 6) à 10 fr. et à 294 ex. sur pap. alfa (nos 7 à 300) à 3 fr.

— JULES TROUBAT. — Une Amitié à la d'Arthez. Champfleury. — Courbet. — Max Buchon, suivi d'une conférence sur Sainte-Beuve. *Paris*, *Lucien Duc,* in-18 (fr.).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur pap. teinté et 2 ex. sur pap. vélin fort, numérotés.

— Général baron SIMON. — La Corse pendant les Cent jours. Mémoire publié par M. le Vicomte de Grouchy. (Extrait de la « Nouvelle Revue rétrospective » de 1900). *Paris, bureaux de la Nouvelle Revue rétrospective,* in-18.

— GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française. — La Normandie dans l'Unité française. Conférence faite à Rouen le 18 février 1900. *Rouen, imprimerie E. Cagniard (Léon Gy, successeur)*, in-4.

Extrait du *Bulletin de la Société normande de géographie* (1er cahier de 1900).

— MARCEL PRÉVOST. — Les Vierges fortes. Léa, roman. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 125 exempl. sur pap. de Hollande (7 fr.) ; 15 ex. sur pap. Whatman (10 fr.) ; 15 exempl. sur pap. de Chine (15 fr.) ; 5 ex. sur pap. du Japon (30 fr.).

— PIERRE BRUN. — Henry Beyle-Stendhal, 1783-1842. Etude biographique et critique avec des documents inédits. *Grenoble, Alexandre Gratier et Cie*, in-8 (6 fr.).

Il a été tiré quelques ex. sur pap. fort (12 fr.) et quelques ex. sur parchemin (20 fr.).

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 55e livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour la « *Taverne Olympia* » (Impr. Chaix). — G. FRAIPONT : Affiche pour la Cie du Nord « *Pierrefonds* » (Impr. Fraipont et Moreau). — F. GOSSLOB : Affiche pour la « *2e Exposition des Peintres-lithographes* » (Impr. Lemercier). — LOUIS RHEAD : Affiche américaine pour le « *Morning Journal* » (New-York, lith. Liebler et Maas).

Ce numéro contient, en outre, un dessin original de LÉANDRE pour *Les Maîtres de l'Affiche*, prime réservée aux abonnés.

— MARGUERITE PORADOWSKA. — Pour Noémi. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

Publications sous presse

Librairie de la collection des dix (A. Romagnol, directeur) :

— ANATOLE FRANCE. — Thaïs. Illustré d'environ 65 compositions de Paul-Albert Laurens, dont 7 hors texte, gravées à l'eau-forte et au burin par Léon Boisson. Pet. in-8 jésus.

Il sera tiré 20 ex. sur pap. du Japon, avec trois états des illustrations du texte et quatre états des illustrations hors texte (*épuisés*) ; 40 ex. sur pap. de Chine ou pap. vélin de cuve, avec les mêmes états (350 fr.) ; 45 ex. sur pap. vélin de cuve, avec deux états des illustrations dans le texte et trois états des illustrations hors texte (250 fr.) ; 20 ex. sur pap. vélin de cuve, avec un état des illustrations du texte et deux états des illustrations hors texte (*épuisés*) ; et 175 ex. sur pap. vélin de cuve, avec un état de toutes les illustrations (*épuisés*). Il sera tiré, en outre, un ex. unique contenant les dessins originaux de Paul-Albert Laurens et de tous les états des eaux-fortes y compris les bons à tirer (*vendu.*)

Annoncé pour paraître prochainement.



LE

MANUEL DES TOILETTES

DÉDIÉ AUX DAMES

(1777)

Dans les *Affiches, annonces et avis divers de la ville et bailliage d'Auxerre, année 1777* (deuxième quinzaine de décembre), recueil excessivement rare, se trouve un curieux document. C'est le *prospectus* envoyé par Valade à tous les marchands libraires et papetiers de Paris et de la province pour annoncer le *Manuel des toilettes*.

Valade marchait sur les traces de Desnos qui, en 1775, dans le *Mémorial des gens d'esprit*, avait donné la mesure de ce qu'était la réclame à cette époque et en exposant au public l'objet de sa publication il ne met pas moins d'emphase que l'éditeur de tant de jolis almanachs du XVIIIe siècle n'en mettait pour faire connaître ses nouveautés de l'année.

L'avis est à citer tout entier tel que nous l'a conservé Fournier, imprimeur à Auxerre.

De tout tems, l'art de se mettre élégamment a occupé le beau sexe ; de tout tems, cet art qui embellit la beauté même a sçu faire valoir les plus faibles attraits. Aujourd'hui qu'il est porté à la plus haute perfection quel prix ne doit-on pas mettre à ses inventions ? Quelles forces ne doit-on pas en attendre ? Mais dans l'immensité d'objets qu'embrassent les modes, le plus important sans doute c'est la coëffure. C'est d'elle que dépendent les triomphes les plus prompts et les plus flatteurs ; c'est elle dont l'heureux artifice doit adoucir des traits trop marqués, réduire un front trop découvert ou

trop petit à des proportions plus élégantes, aider le jeu de la physionomie par l'heureux mélange des ombres et des jours, faire sortir la blancheur d'un beau teint, intercepter des couleurs trop éclatantes ; donner de la dignité au regard d'une prude, de la vivacité au regard d'une coquette et animer jusqu'au sourire timide de la craintive adolescence. Aussi la coëffure qui constitue la toilette proprement dite est-elle l'objet principal de l'attention du beau sexe et c'est sans doute rendre aux dames un service agréable que de leur procurer des modéles de coëffures dans tous les gouts gravés avec soin et enluminés en forme de miniatures avec des explications qui ne laissent rien à désirer sur les détails de chaque coëffure en particulier. Dans le nombre de ces modèles, chaque physionomie trouvera son assortiment ; la brune choisira dans les coëffures voluptueuses, la blonde dans les coëffures élégantes ; enfin qu'on se figure un arsenal ou les beautés de tous les genres iront prendre des armes différentes mais également sures et on aura une idée juste du recueil que l'on se propose de publier. Les entrepreneurs de ce recueil se flattent et avec raison, qu'il n'y aura pas d'ouvrage plus souvent feuilleté que celui-là. Pour en augmenter l'utilité et le succès, ils se proposent d'y insérer aussi des modèles de coëffures pour les hommes qui doivent d'autant moins négliger les moyens de plaire que leurs vœux s'adressent au sexe le plus aimable.

Ce recueil est imprimé sur de très beau papier d'Hollande, la beauté, la netteté et la précision de la partie typographique répondent au mérite des gravures. On en publiera tous les trois mois un cahier qui contiendra treize planches. Comme les frais de cette entreprise sont considérables pour les dessins, la gravure, l'enluminure et l'impression, on prévient que les personnes qui n'ont pas souscrit d'abord et qui voudront actuellement se procurer cet ouvrage payeront en recevant le premier cahier 10 livres, en retirant le second 5 livres. Même somme pour le 3e et le quatrième *gratis*, les mêmes conditions auront lieu pour les années suivantes. On n'imprimera que peu d'exemplaires au delà des souscriptions et ceux qui ne souscriront pas payeront 24l pour les quatre cahiers de l'année. On ne vendra aucun cahier séparément. Malgré tous les soins pour rendre cet ouvrage digne de l'em-



pressement du public, si quelques personnes n'étaient pas satisfaites du 1er cahier qui parait actuellement tant pour les gravures que pour l'impression leur souscription est nulle. On joindra à chaque cahier pour la commodité des dames trois mois du calendrier. On souscrit à Paris chez Valade, libraire, rue Saint-Jacques, ou à notre bureau.

Valade a tenu ses promesses et le *Manuel des toilettes* a paru en quatre cahiers contenant chacun le même frontispice, treize figures de coiffures finement coloriées et le calendrier du trimestre. Chaque planche est accompagnée d'un feuillet de texte explicatif indiquant la façon d'exécuter le chef d'œuvre représenté par la gravure.

Dans une épitre dédicatoire assez bien tournée, l'éditeur offre son ouvrage aux dames et au commencement du troisième cahier il leur tient le langage suivant :

Ce nouveau cahier parait à une époque bien favorable dont nous profiterons pour nous remettre sous les yeux des dames à qui notre ouvrage est consacré. Si il est flatteur d'exciter leur attention, il est si doux de s'occuper d'elles, qu'en formant des vœux pour leur bonheur nous remplissons le plus agréable de nos devoirs. Puissent les femmes charmantes qui qui nous lisent ne trouver que des cœurs tendres et des amants fidèles ! Puissent-elles ne voir lever que des jours de paix ou de triomphe ! Puissent-elles n'éprouver jamais d'autre embarras que celui de la modestie, d'autres allarmes que celles de la pudeur ! Puissent-elles ne soupirer jamais que de tendresse, ne pleurer jamais que de plaisir, n'être jamais vaincues que par l'amour ! Puissent-elles enfin ne s'appercevoir du renouvellement des années que par celui de nos hommages.

Le *Manuel des toilettes* est presque introuvable aujourd'hui où l'on recherche avec passion tout ce qui a trait aux costumes du XVIIIe siècle. Un exemplaire a été acheté cinq cents francs et les frais à la vente Destailleur et c'est le seul complet qui ait passé depuis longtemps sous le feu des enchères. Un autre exemplaire, complet

aussi, est entre mes mains et j'y passe en revue les coiffures les plus invraisemblables sous des noms qui ne le sont pas moins : « à la mappemonde, à la zodiacale, en ailes de papillon panaché, à la plume d'amour, à la queue en flambeau, à l'aigrette parasol, en marron, à la triomphale, à la dorlotte, à la toque chevelue, en cerf volant, etc., etc. Pourquoi du reste ne pas les énumérer toutes ?

1er CAHIER

1. A la Mappemonde.
2. A la Mappemonde
3. A la Hérisson.
4. A la Hérisson.
5. A la Zodiacale.
6. En Médaillon.
7. A la Sultane.
8. Queue en flambeau.
9. A la Minerve.
10. A l'aigrette parasol.
11. A l'Aigrette parasol.
12. A la Parnassienne.
13. A la Parnassienne.

2e CAHIER

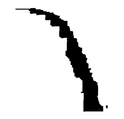
14. A la Diane.
15. A la Diane.
16. En Feutre.
17. A la Flore.
18. A la Prussienne (homme)
19. A la Cérès.
20. A la Persanne.
21. A la Chinoise.
22. A la Guirlande.
23. En Marron.
24. A la Dauphine.
25. A la Calypso.
26. A la Thérèse.

3e CAHIER

27. A l'Angélique.
28. A la Circassienne.
29. A la Circassienne.
30. A la Triomphale.
31. A la Syracusienne.
32. A la Zéphyre.
33. A la Sylphide.
34. A la Sicilienne.
35. A la Sabine.
36. En ailes de papillon panaché.
37. A la Dorlotte.
38. En Apollon (homme).
39. A la Toque chevelue.

4e CAHIER

40. En Driade.
41. A la Junon.
42. A la Vénus.
43. En Erigone.
44. En Cerf volant.
45. A la plume d'amour.
46. En Négligé galant (homme).
74. A la Victoire.
48. A l'écaille ou en coquille (avant lettre).
49. En Guerrier (homme).
50. En galante Amazonne (avant lettre).
51. A la Pomone.
52. En Cérès (sans n°).



Le *Manuel* était imprimé à Liège, chez J. Jacques Tutot, et l'éditeur envoyait à Paris les figures pour y être enluminées.

En même temps les figures, sans être coloriées, paraissaient à Amsterdam (Liège) dans une journal quotidien publié à Liège, la *Feuille sans titre,* (1) contenant toutes les productions de l'esprit, les pièces de poésies fugitives, les bons mots, les anecdotes décentes, les découvertes les plus intéressantes dans la médecine, la chirurgie, la botanique, l'agriculture et les arts, soit libéraux, soit méchaniques, les fêtes brillantes et surtout les modes, etc. A Amsterdam, chez les libraires associés, 2 vol. in-4.

Les figures sont gravées à l'eau-forte et tirées dans le texte; cette publication du 1er février au 31 décembre 1777 se compose de 334 nos.

Dans la *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française* (Paris, Didot, 1866, in-8, no 76), Hatin la mentionne ainsi :

Journal quotidien entièrement calqué sur le « Journal de Paris » auquel il empruntait la plupart de ses articles, l'éditeur explique ainsi la dénomination bizarre qu'il lui avait donnée : « D'après la foule innombrable de journaux et d'ouvrages périodiques qui couvrent la surface de l'Europe, on n'est pas peu embarrassé de trouver pour une feuille à naître un titre dont la différence avec les autres soit marquée. C'est pour cette raison que nous n'en donnons aucun à la nôtre. »

Des 52 figures du *Manuel des toilettes,* celles numérotées de 1 à 39 se retrouvent dans la *Feuille sans titre;* celles numérotées de 40 à 52 paraissent dans les 1er, 2, 3 et 4e vol. de l'*Indicateur,* faisant partie d'une

(1) Renseignements complémentaires dus à l'obligeance d'un collectionneur émérite M. Liez, et à celles de MM. Henri Leclerc et Edouard Rahir, les libraires bien connus que tous les bibliophiles apprécient à leur juste valeur. Je leur adresse ici tous mes remerciements.

suite de 40 coiffures gravées par *Delvaux* dont 27 nouvelles, peut-être celles qu'annonce Valade dans l'avertissement placé à la fin du 4e cahier de son manuel. *L'Indicateur* contenant toutes les productions d'esprit les pièces de poésies fugitives, les bons mots, les anecdotes décentes, les découvertes les plus intéressantes dans la médecine, la chirurgie, la botanique, l'agriculture et dans les arts ; les fêtes brillantes et surtout les modes, a paru à *Bruxelles*, 1778, en 6 vol. in-12.

Plus tard on retrouve la figure 44 dans l'*Almanach des modes parisiennes*, 1782, Desnos.

Les figures 10, 11, 16, 17, 19, 20, dans l'*Almanach généalogique*, 1779.

Les mêmes figures dans les *Modes parisiennes ou les dons merveilleux de la nature embellis par l'art*, Desnos, 1784.

Quelques-uns des nombreux almanachs de cette époque étaient consacrés aux modes et surtout aux coiffures. Nous ne reviendrons pas sur ceux déjà décrits dans le coup d'œil sur les almanachs illustrés du XVIIIe siècle ; mais un mot sur *Les Lacets de Vénus* et *La Toilette des grâces* peut trouver sa place ici.

LES LACETS DE VÉNUS. A Paris, chez Bailly, libraire rue St-Honoré, barrière des Sergens.

Titre frontispice gravé (Jubert *fecit*). Des cœurs volants sont atteints par les flèches de l'amour ou pris dans des filets tendus par d'autres amours voltigeant dans l'espace. 48 pages de texte (poésies et anecdotes) suivies de treize romances, paroles et musique.

12 figures de coiffures très finement gravées, peut-être les plus jolies de ce genre :

1. Chapeau à la Maxborough.
2. Chapeau à la d'Oliva.
3. Baigneuse à la Cagliostro.
4. Chapeau à la Benevillers.

5. Chapeau à la Newmarkett.
6. Chapeau à la Genlis.
7. Bonnet négligé du petit jour.
8. Pouf à la Virginie.
9. Bonnet chapeau.
10. Chapeau à la Courville.
11. Bonnet à la Sultane.
12. Bonnet négligé à la Matineuse.

LA TOILETTE DES GRACES. Paris, chez Jubert, s. d.

1 frontispice gravé. Dans le temple de la mode trois amours apportent des chapeaux, des étoffes à trois jolies femmes, sans doute les trois grâces en costume du temps. Le titre est gravé au milieu d'un miroir placé sur une élégante toilette.

12 figures gravées en médaillon représentent les coiffures à la mode :

1. Chapeau et coëffure à l'Hébé.
2. Bonnet et coëffure à la Flore.
3. Bonnet et coëffure à l'Ingénue.
4. Chapeau et coëffure à l'Héloïse.
5. Chapeau et coëffure à la Gabrielle.
6. Bonnet et coëffure à la Diane.
7. Bonnet et coëffure à la Calpigi.
8. Bonnet et coëffure à l'Iris.
9. Bonnet et coëffure aux Variantes.
10. Bonnet et coëffure au Panthéon.
11. Chapeau et coëffure à l'amazone.
12. Bonnet et coëffure au Bandeau d'amour.

En regard de chaque figure, une poésie fugitive dont le titre rappelle la légende de la gravure.

A partir de la page 41, renseignements divers sur les cabinets de lecture, magasins de modes, vêtements de femmes, soieries de Lyon, adresses, entr'autres celle de Mlle Bertin, marchande de modes de la Reine, rue du Mail, hôtel des chiens ; renseignements sur les chefs d'œuvre de la nature et de l'art que l'on peut voir à Paris, les cabinets curieux et enfin l'avertissement suivant qui ne manque pas d'intérêt :

Le S[r] Nenot, maitre coëffeur de dames, auteur de ce recueil, tient une académie de coëffeurs, il reçoit des apprenties soit en pension ou différemment, et leur fait obtenir des places lorsqu'elles savent coëffer et poser les gazes, fleurs et autres ornemens les plus à la mode; il tient aussi les postiches et enseigne les coëffures du plus nouveau goût; il vend en outre des estampes de différentes grandeurs, lesquelles représentent parfaitement les coëffures les plus nouvelles et qui sont recueillies généralement, soit détachées, soit dans des recueils, faits avec soin par les plus habiles artistes ; l'on trouvera de ces éditions à différents prix ; il en fait aussi des envois pour la province, il suffit de lui écrire directement en son académie rue St-Antoine, vis à vis la vieille rue du Temple.

Le nombre des estampes de coëffures est incalculable : pourra-t-on jamais en dresser une liste complète? c'est peu probable ; cependant *tout arrive*, disait souvent Théophile Gautier dans quelques-unes de ses plus spirituelles boutades.

V[te] DE SAVIGNY DE MONCORPS.

PERCY BISSHE SHELLEY

Il y a deux ans environ qu'est exposé dans un cadre dans la King's Library, au British Museum, un dessin à la plume fait sur une sorte de papier buvard. Il représente deux petits bâtiments dont les noms nous remettent en mémoire une des plus tristes catastrophes qui aient affligé le monde des lettres dans le premier quart de ce siècle : le *Don Juan* et le *Bolivar*. Si l'on n'oublie pas que le fin lettré qu'est le Dr Richard Garnett était alors conservateur des imprimés dans la grande bibliothèque de Bloomsbury et si l'on se rappelle les ouvrages si intéressants qu'il a consacrés à Shelley : *Relics of Shelley*, 1862 ; *Shelley in Pall Mall* (*Macmillan's Mag.*, june 1860) ; *Shelley's Last Days* (*Fortnightly Review*, june 1878), on ne saurait s'étonner que ce précieux souvenir soit entré au Musée Britannique.

Le célèbre poète anglais Shelley, très lié avec Lord Byron, dont il avait fait la connaissance à Genève en 1816, et avec Leigh Hunt, s'était installé avec Mary Godwin, sa femme, à Pise, le 26 janvier 1820. Byron n'avait pas tardé à les rejoindre et à louer près d'eux le palais Lanfranchi. Shelley était dans la force de l'âge et la plénitude de son génie ; il n'avait pas trente ans (il est né le 4 août 1792, à Field Place, près Horsham, comté de Sussex) et sa réputation n'avait fait que grandir depuis *Alastor*. Plus tard, Shelley s'était transporté à Lerici, dans le golfe de la Spezia. C'est alors que Byron et lui se décidèrent à faire construire par un Génois, sous la direction du capitaine Roberts, deux navires

pour faire des excursions en mer : celui de Byron, le *Bolivar,* était ponté ; celui de Shelley, le *Don Juan,* était au contraire ouvert et portait la voile (1822). Au mois de juin, Shelley ayant appris l'arrivée de Leigh Hunt, se rendit, pour le rencontrer, à Livourne et à Pise où il descendit avec son ami chez Byron, au palais Lanfranchi. Peu d'heures après, Shelley, malgré un ciel qui annonçait la tempête, s'embarquait sur son bateau avec son ami Edward Elleker Williams et un mousse, Charles Vivian (8 juillet 1822). On ne revit plus le *Don Juan*. Le corps de Shelley fut retrouvé le 18 juillet près de Via Reggio ; les cadavres de ses deux infortunés compagnons ne furent repêchés que quelques jours plus tard. Les amis de Shelley, Byron, Leigh Hunt, le capitaine Edward-John Trelawny obtinrent l'autorisation de faire incinérer le corps du poète sur le bord de la mer (6 août) et de transporter ses cendres à Rome, près de son ami le poète Keats (mort 27 décembre 1820).

Près de la porte San Paolo, à Rome, se dresse une massive pyramide quadrangulaire élevée à la mémoire de Caïus Cestius. A l'ombre de ce monument de la vanité d'un septemvir (1) inconnu de l'époque d'Agrippa, s'étend au pied du rempart, dans l'intérieur de la ville, le cimetière protestant. Dans une de mes flâneries dans la Ville Eternelle, j'y entrai au mois d'octobre de l'année dernière et ma première, je puis dire mon unique, visite fut pour le tombeau de Shelley ; je relevai à nouveau (2) l'épitaphe qu'a consacrée au poète cet autre poète que fut Leigh Hunt :

(1) Septemvir des épulons, c'est-à-dire chargé de préparer les *epula*, banquets des dieux.

(2) Cf. *Shelley* by John Addington Symonds. London, Macmillan, 1884, dans *English Men of Letters..*, by John Morley, p. 180.

Percy Bysshe SHELLEY
Cor Cordium
natus IV aug. MDCCXCII
obiit VIII jul. MDCCCXXII

Au-dessous, Trelawny a fait ajouter les vers de Shelley tirés d'*Ariel, to Miranda take :*

Nothing of him that doth fade
But doth suffer a sea = change
Into something rich and strange

A gauche du tombeau de Shelley, celui de l'ami inséparable des derniers jours :

Edward J. TRELAWNY
died in England August 13th 1881
aged 88

La ville de Rome a voulu perpétuer le souvenir du séjour du poète dans la capitale des Papes et a fait placer, il y a quelques années, lors du centième anniversaire de la naissance de Shelley, une plaque commémorative sur le palais (Verospi, je crois) qui se trouve dans le Corso, en face du café Aragno :

A
Percy Bysshe Shelley
che nella primavera del 1819
Scrisse in qvesta casa
il PROMETEO e la CENCI
il comvne di Roma
cento anni dopo la nascita del poeta
sostenitore invitto di libertá popolari
avversate ai svoi tempi
da tvtta Evropa
pose questo ricordo

Via del Corso 374

La mort de Shelley me met en mémoire le tableau célèbre d'un de nos plus illustres peintres. On se

rappelle qu'Eugène Delacroix exposa au Salon de 1841 une toile marquée sous le titre *Un Naufrage* (1) dans lequel est représentée une barque surchargée d'hommes épouvantés, dansant comme une coquille de noix sur une mer démontée qui va la briser et l'engloutir. Ce tableau conservé aujourd'hui dans la grande salle de l'Ecole française au Louvre est généralement désigné comme *la Barque de Don Juan*. Quelques critiques ont discuté cette appellation et veulent dire : « la Barque *du* Don Juan. » Jadis l'*Intermédiaire des Chercheurs*, le *Figaro* du 15 mai 1895 et je crois aussi le *Temps* ont été le champ de cette petite bataille artistique et littéraire. Delacroix en peignant ce tableau n'était-il pas hanté par le souvenir de la catastrophe qui coûta la vie à Shelley et à ses compagnons et les derniers dans la discussion n'avaient-ils pas par suite raison en choisissant de préférence le titre : Barque *du* Don Juan? Dans une œuvre d'imagination, le nombre des passagers et des marins ne fait d'ailleurs rien à l'affaire.

HENRI CORDIER.

Mars 1900.

(1) Le Salon était ouvert au Musée royal depuis le 15 mars 1841. Outre *Un naufrage* (510) Delacroix exposait *Prise de Constantinople par les Croisés.* — 1204 (509) et une *Noce juive dans le Maroc* (511).

NOTICE

SUR LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES LYONNAIS

ET SUR SES PUBLICATIONS

Avril 1885 — Janvier 1900.

La Société des bibliophiles lyonnais a été fondée à Lyon par M. Léon Galle, le 12 avril 1885. Ses membres ne doivent pas dépasser le nombre de vingt.

D'après l'article VII des statuts, le but de la Société est de publier des manuscrits et de réimprimer des livres rares intéressant la région. Cet article, très sommaire, demande quelques développements qui feront le sujet de cet exposé.

Outre ce but clairement exprimé et dont la Société n'a jamais dévié depuis sa fondation, elle a aussi comme principal objectif de favoriser, de perfectionner et d'encourager l'art typographique à Lyon. Toutes ses publications se font remarquer par leur exécution soignée, le choix du papier, des caractères et des ornements typographiques dont la plupart ont été dessinés exclusivement pour l'usage de la Société. Les ouvrages qu'elle a publiés ont été préparés et mis au point par ses soins ; l'imprimeur n'a eu que le travail strictement matériel à accomplir sous la direction de l'un des membres de la Société.

La Société n'a pas d'imprimeur attitré. Tout au contraire, elle s'est plu, sans aucun parti pris, à faire appel aux imprimeurs de Lyon et de la région, dont l'outillage perfectionné, le personnel expérimenté et habile lui offraient toute garantie pour la bonne exécution de ses livres. C'est ainsi que les maisons Mougin-Rusand, Pitrat (aujourd'hui Alexandre

Rey), Waltener, Emmanuel Vitte, de Lyon, Protat, de Mâcon, ont signé ses publications. Il existe à Lyon plusieurs autres maisons, dont les travaux artistiques ne le cèdent en rien à ceux de leurs confrères ci-dessus nommés. La Société compte bien un jour ou l'autre demander leur concours pour ses nombreuses publications projetées.

La Société n'a point adopté de format uniforme pour ses publications ; cela n'était pas possible, étant donné leur genre si varié. On ne pourrait présenter sous le même aspect la réimpression d'une petite plaquette du seizième siècle et un volumineux et austère cartulaire. Les réimpressions d'ouvrages anciens ont été faites dans le format des originaux, avec des caractères *ad hoc*, des bandeaux, des culs de lampe, des fleurons dessinés dans le style de l'époque. Les ouvrages d'érudition ont été imprimés dans le format qui convient à leur destination, depuis l'in-4 jusqu'à l'in-18.

Les publications de la Société des bibliophiles lyonnais peuvent se diviser en deux classes : Publications savantes, publications de pure curiosité. Les premières ont été tirées en nombre suffisant pour les mettre à la portée du public instruit et lettré. Elles ont été mises en vente soit par souscription, soit par l'entremise des libraires. Il a toujours été fait préalablement à leur apparition la publicité nécessaire pour les faire connaître.

La Société n'a pas d'autres ressources que les cotisations de ses membres ; elle n'a pas reculé devant les plus grands sacrifices pour faire profiter le public de ses travaux. La balance des comptes pour les ouvrages mis en vente n'a jamais pu s'établir qu'avec un sérieux déficit.

De chaque ouvrage publié, il a été tiré un exemplaire spécial offert gracieusement à la bibliothèque de la ville de Lyon.

Au commencement de l'année 1887 la Société publiait son premier ouvrage. C'est la réimpression en fac-simile phototypique d'un très curieux et fort rare volume dont voici le titre :

La merveilleu | se hystoire de lesperit qui | depuis naguères cest ap | paru au monastère desre | ligieuses de Sainct Pierre de lyõ. Laquelle est plai | ne de grant admiration : | comme lon pourra veoir par la lecture | de ce present liure. (Marque de l'imprimeur), à la fin :



Cy fine ce présent traicté nouuelle | ment imprimé à paris en la Rue sainct | Jaques a lenseigne du chasteau rouge | près les mathurins. Lequel fut acheué | dimprimer le XVe iour d'octobre l'an mil | cinq cens XXVIII. Petit in-4 gothique de 56 feuillets non chiffrés, titre rouge et noir, orné de dix figures sur bois à pleine page. L'original appartient à la bibliothèque de la ville de Lyon, fonds Coste, nº 2776. Cette nouvelle édition a été tirée par Mougin-Rusand, imprimeur, sans aucune composition de texte, chaque page de l'original étant reproduite par un cliché. — 100 exemplaires.

En 1888, parurent les *Récits de Messire P. Millet, curé de Notre-Dame de la Platière* (1629-1651), publiés et annotés par Ferdinand Frécon. Lyon (imprimerie de Pitrat aîné) 1888. in-8 de XIV et 74 pages, titre rouge et noir, papier de Hollande, orné d'une vue à l'eau forte de l'ancienne église de la Platière, démolie à la fin du siècle passé, de dessins représentant la porte du prieuré de la Platière, le sceau des prieurs au XVIIIe siècle, les armes de Guillaume de Riverie, et de deux plans en couleurs du quartier et de l'ancienne paroisse de la Platière. — 40 exemplaires.

Ces *Récits* ne sont, à proprement parler, que des notes écrites au jour le jour par un curé de la Platière, relatant les principaux événements dont la ville de Lyon était le théâtre à cette époque. Elles sont disséminées sur les registres paroissiaux de la Platière, conservés aux archives municipales de la ville de Lyon. C'est un intéressant petit volume, plein de saveur et de couleur locale. Il est à remarquer que les anciennes relations de ce genre sont très rares à Lyon, aussi la Société des bibliophiles a-t-elle cru devoir donner à ces modestes notes une place honorable dans l'histoire des mœurs de la cité.

Le poète parisien, Charles Fontaine, a séjourné de longues années à Lyon. Il faisait partie de cette pléiade d'érudits, de poètes et de lettrés, si brillante à Lyon pendant le seizième siècle. Parmi ses nombreux ouvrages de poésie, deux offrent un intérêt particulier pour les Lyonnais, ce sont les *Estreines a certains seigneurs et dames de Lyon* (1546) et l'*Ode de l'Antiquité et Excellence de la ville de Lyon* (1557). Ce dernier volume a été réimprimé par la Société en 1889. *Ode de l'Antiquité et Excellence de la ville de Lyon*, composée par Charles Fontaine, parisien, annotée par Willam Poidebard,

lyonnais. Lyon (imprimerie Mougin-Rusand) 1889. Petit in-8 de 5 feuillets non chiffrés pour le titre et la préface, 31 pages pour l'*Ode* et diverses poésies et XXXIV pages pour les notes. — Papier de Hollande, 40 exemplaires.

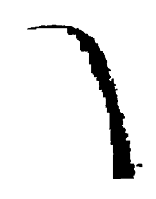
Le titre de l'édition originale est reproduit en fac-simile. Cette réimpression est faite page par page sur l'original avec des caractères similaires. A la suite de l'*Ode* se trouvent plusieurs petites poésies, dédiées aux personnes occupant de hautes places dans le corps consulaire, le gouvernement de la province et l'administration de la justice de Lyon. Les notes dues à un érudit lyonnais, bien connu par de nombreuses recherches sur les anciennes familles, contiennent de curieux détails sur les personnages cités, et donnent au livre un réel intérêt documentaire. A la fin, on a ajouté la bibliographie de Charles Fontaine, par M. Léon Galle, qui a apporté dans ce petit travail des matériaux inconnus aux principaux bibliographes.

L'année suivante, en 1890, la Société des Bibliophiles publiait encore un document littéraire du seizième siècle : *La Citadelle Lyonnoise*, par Jean Aimé de Chavigny, poème inédit du XVIe siècle, publié et annoté par Ferdinand Villepelet, archiviste du département de la Dordogne. A Lyon (imprimerie de A. Waltener) 1890. Petit in-8 de XVI et 20 pages. — Papier de Hollande, 40 exemplaires.

Une préface très substantielle de M. Villepelet, expose que, en 1886, les archives de la Dordogne recevaient en don gracieux de M. le marquis de Carbonnières un lot important de documents se rapportant au capitaine François de Carbonnières, de Chambéry, gouverneur de Maubert-Fontaine, de Rocroy, puis de la citadelle de Lyon. Parmi ces pièces, on remarque la copie d'un poème de l'écrivain bourguignon, Jean Aimé de Chavigny, intitulé la *Citadelle Lyonnoise,* et dédié à François de Carbonnières.

L'auteur est connu par plusieurs ouvrages en prose et en vers. Ce petit poème, d'une médiocre valeur littéraire, rappelle un des épisodes les plus émouvants de l'histoire de Lyon ; c'est à ce titre qu'il a été tiré de l'oubli par la Société des bibliophiles.

Trois ans après, en 1893, la Société donnait un important recueil de documents : *Cartulaire des fiefs de l'Eglise de Lyon* (1173-1521), publié avec une introduction et des notes par



Georges Guigue, ancien élève de l'école des chartes. A Lyon, (Emmanuel Vitte, imprimeur), 1893, grand in-4 de XVI et 580 pages, papier vélin teinté, tiré à 100 exemplaires.

Cet ouvrage est orné de 8 bandeaux, dus au crayon d'un dessinateur héraldique de talent, M. Florentin Benoît, de sceaux d'archevêques reproduits en simili gravure, et d'une quantité considérable de seings de notaires. Les bandeaux ont pour motifs principaux des monnaies féodales des archevêques de Lyon et de Vienne, accostées de lions et de dauphins, entremêlées d'ornements tirés d'anciens manuscrits. Le volume est terminé par la table analytique des pièces et la table alphabétique de tous les noms cités. De plus, un index numismatique par M. Henry Morin-Pons, contenant la description et l'historique de toutes les monnaies figurées sur les bandeaux, vient compléter heureusement cette œuvre d'érudition.

M. Willam Poidebard, membre de la Société, auteur des notes de l'*Ode de l'Antiquité de Lyon,* avait consacré vingt ans de travail à réunir des documents sur les anciennes familles lyonnaises. Ces documents proviennent des archives du Rhône et de la Loire, des archives notariales de Lyon, et d'archives particulières mises à la disposition de l'auteur. Sur les instances de ses amis, il se décida à publier une partie de ses recherches. En 1896, parurent les *Notes héraldiques et généalogiques concernant les pays de Lyonnais Forez et Beaujolais,* recueillies et publiées par Willam Poidebard. Lyon (imprimerie Alexandre Rey), 1896, in-4, papier vélin teinté, de x et 272 pages, contenant 500 dessins de blasons et 500 notices. — 210 exemplaires.

Ce livre, sous un titre modeste, constitue un véritable armorial; il est le complément indispensable des armoriaux déjà parus sur le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais. Il offre cette particularité que presque toutes les familles mentionnées sont roturières ; tant il est vrai que ni les armoiries ni les particules n'ont jamais été des preuves de noblesse.

L'année 1899 a vu l'apparition de deux publications dont le choix indique, comme pour les précédentes, l'éclectisme éclairé de la Société. C'est, en premier lieu, *L'Inventaire du Trésor de St Nizier de Lyon (1365-1373) ; Liste des sépultures de la paroisse (1346-1348).* Documents inédits publiés d'après les textes originaux, par Georges Guigue, à Lyon (imprimerie

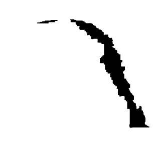
Mougin-Rusand, P. Waltener et Cie, successeurs) 1899, in-8 de XVIII et 87 pages. — Papier de Hollande, 150 exemplaires.

Vient ensuite : *L'Entrée de François Ier roy de France en la cité de Lyon le 12 juillet 1515,* publiée pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque de Wolfenbüttel, par Georges Guigue, à Lyon (imprimerie de A. Rey et Cie) 1899, in-fo de XXXIX et 180 pages. — Papier de Hollande, 150 exemplaires.

Cette intéressante relation du XVIe siècle, œuvre d'un maître et d'un lettré, expose en un style élégant et facile les splendeurs d'une entrée royale au commencement de la Renaissance. M. Georges Guigue, dans une remarquable introduction historique, nous reporte à cette époque brillante, grâce à de nombreux documents que l'on peut consulter aux pièces justificatives, à la fin du volume. Ce sont les délibérations des conseillers de ville relatives au passage de François Ier à Lyon, des correspondances échangées entre les mandataires de la ville, à Paris, et le Consulat, les comptes des dépenses faites pour l'entrée du Roi.

Le manuscrit original, sur vélin, d'une très belle écriture, est enrichi de treize superbes miniatures à pleine page. Il a été exécuté sans doute, soit pour François Ier lui-même, soit pour un prince de sa cour. Par suite de quelles aventures est-il arrivé dans la bibliothèque d'une petite ville d'Allemagne ? C'est ce qu'il a été impossible de déterminer malgré de nombreuses recherches. Des négociations furent entamées, il y a quelques années, entre la Société des bibliophiles lyonnais et la bibliothèque de Wolfenbüttel pour obtenir communication de ce document. Grâce à l'obligeance du très distingué conservateur de ce riche dépôt, le docteur von Heinemann, le précieux manuscrit fut envoyé à Lyon et déposé dans la bibliotèque de cette ville, en mai 1896. La copie du texte en fut faite par M. Georges Guigue ; la maison Dujardin, de Paris, envoya à Lyon un de ses plus habiles praticiens qui photographia avec un heureux succès les curieuses miniatures. Elles ont été reproduites en héliogravure de la manière la plus satisfaisante.

Dans le courant de juin 1900 paraîtra l'*Histoire du Beaujolais,* de Pierre Louvet, restée inédite jusqu'à ce jour. L'impression du texte, confiée aux presses de MM. Protat, frères, de Mâcon, est terminée présentement. Ce texte sera précédé



d'une notice sur la vie et les œuvres de Louvet, par M. Léon Galle, et d'une introduction historique par M. Georges Guigue. L'*Histoire du Beaujolais* formera deux volumes in-8, sur papier teinté, tirés à 300 exemplaires. Elle sera ornée du portrait de Louvet et de reproductions d'anciennes gravures. Les *Mémoires* de Louvet seront suivis par ceux de Trollieur de la Vaupierre, également relatifs au Beaujolais et toujours inédits ; leur valeur documentaire n'est pas moindre que celle de l'œuvre de Louvet. Ils formeront un fort volume in-8; à la fin de ce troisième tome on trouvera une table alphabétique de tous les noms cités dans les deux ouvrages.

Depuis sa fondation, la Société des bibliophiles lyonnais a eu la douleur de perdre plusieurs de ses membres. Trois d'entre eux, MM. Morel de Voleine, le comte de Charpin-Feugerolles et le docteur Humbert Mollière par leur érudition, leurs nombreux travaux, les services qu'ils ont rendus à la science, aux lettres lyonnaises et à l'histoire de la région, méritaient que leur mémoire fut particulièrement honorée. Une notice biographique leur a été consacrée ; ces trois opuscules doivent aussi prendre rang parmi les publications de la Société.

Morel de Voleine, sa vie et ses œuvres, par H. de Terrebasse, à Lyon (imprimerie Mougin-Rusand), 1894, petit in-4 de II et 71 pages, orné d'un portrait, de l'ex-libris et des armoiries de M. Morel de Voleine, papier de Hollande, tiré à 100 exemplaires.

Le Comte de Charpin-Feugerolles, sa vie et ses œuvres, par A. Vachez, à Lyon (imprimerie de Mougin-Rusand) 1898, petit in-4 de 54 pages, orné de deux portraits, des armoiries, de la marque du comte de Charpin et de ses deux ex-libris, papier de Hollande, tiré à 100 exemplaires.

Le Docteur Humbert Mollière, sa vie et ses œuvres, par H. de Terrebasse, à Lyon (imprimerie de P. Waltener et Cie) 1899, petit in-4 de 36 pages, orné d'un portrait, tiré à 100 exemplaires.

UN BIBLIOPHILE LYONNAIS.

LES

ARCHIVES DE LA SEINE EN 1900

ET LEUR HISTOIRE

(Suite)

Saint-Joanny n'employa ses deux nouveaux collaborateurs qu'à des recherches de documents dans les mairies de Paris et les communes, comme aussi aux Archives nationales et dans les bibliothèques, et à l'inventaire de la partie la plus ancienne des Archives de la Seine. Mais s'il rêvait toujours du développement de son service, il n'avait plus assez d'activité pour passer de l'idée à l'exécution. Et tant de choses étaient à faire pour lesquelles il ne fallait pas craindre de mettre en mouvement l'administration ! Au moment où Saint-Joanny tombait malade d'une maladie qui devait durer un an, les Archives de la Reconstitution quittaient le palais de la Bourse, dans les derniers jours de l'année 1888, et venaient remplir dans le troisième et dernier corps de bâtiment, récemment achevé, du dépôt du quai Henri IV, toute la place qui restait disponible. Ce n'était pas d'ailleurs volontairement que la Commission de Reconstitution allait tenir ses séances dans un quartier que ses procès-verbaux ont qualifié « d'excentrique et à peu près désert », alors que, par une singulière antithèse, les grilles de ce bâtiment de vieilles Archives sont au moins le rendez-vous de personnes du quartier qui ont à faire sortir de jeunes enfants. Mais la

collection reconstituée était conservée au palais de la Bourse dans des conditions désavantageuses ; un arrêté de 1886 avait fait du service de la Reconstitution définitivement la 3e section des Archives et le ministère de l'Instruction publique qui, la même année, avait chargé M. Servois, alors inspecteur général des Archives, d'inspecter en détail les Archives de la Seine, approuvait cette solution. Saint-Joanny eut encore le temps de faire transformer mon emploi de paléographe en un emploi d'archiviste-adjoint qui me donnait les fonctions de sous-chef dans la section des Archives générales. Il fallut pendant quatre mois le suppléer et, dans son intérêt même, entreprendre de réformer son service en traitant les questions administratives autant que possible directement avec le secrétaire général. C'était exclusivement de l'administration qu'il convenait de faire pour le moment. Quoiqu'il apportât à défendre les intérêts de son service une grande facilité de rédaction, Saint-Joanny n'avait jamais eu les goûts d'un administrateur et sa longue maladie avait eu pour effet de laisser le désordre s'introduire dans le domaine de la 1re section. Pour ce qui touche à cette époque, on me pardonnera d'avoir inséré quelques détails d'un caractère un peu personnel, en réfléchissant que si je les avais passés sous silence, on aurait connu bien mal le rôle joué aux Archives de la Seine par les archivistes-paléographes auxquels on fait trop facilement la réputation de gens qui se cantonnent dans leur paléographie.

En même temps qu'il importait de réorganiser le service intérieur, il y avait à mettre d'une manière ou de l'autre un peu d'éclaircie aux différents étages du dépôt, partout obstrué, où tel endroit dans lequel se dressait un amas de papiers qu'on avait surnommé le Mont-Blanc pouvait rappeler le fameux « bouge » des

Archives de l'an VI. Je m'empresse d'ajouter du reste que le mal créé par cet encombrement qui avait alarmé le secrétaire général était plus apparent que réel. L'archiviste avait fait transporter aux Archives, se réservant de les trier, un grand nombre de dossiers destinés au pilon par les bureaux et dans les entassements faits à la hâte par le personnel de service des éboulements s'étaient produits. Le triage, s'il fut long, ne donna pas tous les résultats qu'on avait pu espérer au point de vue de l'enrichissement du dépôt. Pour travailler au premier déblaiement, le service avait eu l'aide d'un nouvel élève de l'Ecole des Chartes, qui remplaçait M. Grassoreille depuis longtemps malade, M. Coyecque, plein d'ardeur et non moins désireux que je l'étais moi-même de faire des Archives le dépôt qu'elles doivent être. Il y a dans l'histoire de la littérature allemande une période originale qu'on désigne sous le nom de période d'assaut et d'irruption ; il y en a une aussi, mais plus courte, qui mérite d'être ainsi nommée dans l'histoire des Archives de la Seine, et elle commençait à l'arrivée du successeur donné à Saint-Joanny, trois semaines après son décès, en janvier 1890. Ce successeur était M. Thorlet, précédemment chef du bureau central des Mairies, et dont il ne m'appartient pas de faire la critique. Quand il se fut décidé à continuer les enlèvements de papiers faits jusqu'à concurrence de près de 50,000 kilogr. pendant les mois qui avaient précédé son arrivée, le dépôt put être l'objet d'un classement sommaire que l'on compléta les années suivantes. Ce fut une véritable exploration qu'on dut entreprendre à travers les cartons et les registres. L'époque héroïque des grands triages et des rangements de cartons, où tout archiviste ou commis des Archives se voyait transformé en homme de peine, était passée déjà, lorsque M. Lazard vint à la fin de 1890

nous prêter son utile concours. M. Thorlet qui avait, en fait d'archives, la conception uniquement bureaucratique et croyait devoir détourner les jeunes gens de l'érudition, trouvait à son premier retour de congé un troisième Chartiste déjà installé aux Archives, en qualité d'auxiliaire. Ce fut seulement après une visite du rapporteur des Archives au Conseil général, M. le docteur Alfred Lamouroux, accompagné d'un autre conseiller général, M. Strauss, dans les premiers jours de l'année 1891, qu'il proposa à l'administration de donner une suite favorable à l'offre du Tribunal de Commerce de déposer aux Archives de la Seine ses anciens documents, offre qui avait déjà du reste été acceptée sans hésitation par le secrétaire général, à la fin de 1889. Les opérations de déménagement et d'emménagement nécessitées par ce transfert durèrent quatre mois. Mais le dépôt des Archives entrait enfin en possession d'un riche fonds départemental, comprenant 11,000 registres ou cartons, que dans sa réponse au rapport annuel le ministre de l'Instruction publique voulut bien qualifier de documents destinés à fournir d'inappréciables matériaux pour l'histoire commerciale de Paris. Après ce versement d'une importance exceptionnelle et l'on serait tenté de dire d'une signification morale, le septennat de M. Thorlet fut marqué, en dehors de l'achèvement des travaux de la Commission de Reconstitution de l'état civil, par un second fait d'une assez grande portée, la publication du rapport très étudié de M. Alfred Lamouroux sur la situation des Archives en 1892, rapport qui tendait à l'assimilation des Archives de la Seine aux autres dépôts d'Archives départementales et contenait différents vœux pour leur développement au double point de vue des intérêts de l'administration et de l'histoire. A la même époque, fait intéressant, les mémoires

récompensés pour la réorganisation des services de la Préfecture s'inspiraient d'idées identiques. Le secrétaire général demanda aux archivistes-paléographes du service, comme représentant l'élément technique, un rapport sur la procédure à suivre pour donner satisfaction aux délibérations du Conseil général. Mais, ce rapport une fois approuvé, l'exécution revenait naturellement au chef de service. Il est dans la tradition des archivistes, obligés souvent à faire de la diplomatie, d'user beaucoup des démarches. M. Thorlet ne voulait connaître que les lettres, par lesquelles on met sans doute sa responsabilité à couvert, mais auxquelles il est si facile de répondre. On ne saura jamais combien de temps a été dépensé, aux Archives, à le catéchiser, ou plutôt à le convertir, parce que je tiens à reconnaître qu'il admettait la discussion, étant lui aussi, je dois le croire, animé du désir de bien faire. Il venait de publier trop hâtivement un inventaire des textes et circulaires adressés aux mairies de Paris de 1800 à 1860, lorsque arriva pour lui la retraite, en 1897. M. Duret, chef du bureau du personnel de l'Enseignement primaire, lui succéda, n'apportant aucune des préventions que son prédécesseur avait montrées.

Donner dans l'ordre chronologique les autres notions qu'il peut être intéressant de posséder sur les Archives de la Seine serait ici assurément fastidieux et ne permettrait pas de se représenter d'une manière assez nette ce que le service est aujourd'hui devenu. Il suffira donc de noter quelques dates en traçant un tableau sommaire de sa situation et en même temps des progrès qu'on y a réalisés depuis dix ans.

Le bâtiment élevé quai Henri IV sur les plans de l'architecte Roguet et achevé par M. Bouvard, dans le style Louis XIV, dit une publication administrative,

couvre une superficie de 970 mètres. De forme rectangulaire, il est entouré d'un chemin de ronde de 4 mètres de largeur, et comprend deux pavillons hauts de 12 mètres, longs de 25 et larges de 8, reliés par deux constructions moins hautes de 22 mètres de longueur, dont celle qui occupe la façade renferme les bureaux et le logement du concierge ; excepté au rez-de-chaussée, protégé par le mur de clôture, les fenêtres de ces pavillons ne sont percées que sur la cour intérieure, par une disposition qui rappelle, ainsi que l'architecte l'a voulu, les Archives nationales. L'aspect général ne devait pas être ce qu'il est actuellement, le projet comportant l'élévation du corps de bâtiment du fond jusqu'à la hauteur des deux ailes. Il était, en outre, dans les intentions du Conseil général qu'on ne s'en remît pas pour la garde des Archives à un concierge uniquement et que l'archiviste aussi fût logé.

Chaque pavillon se compose d'un rez-de-chaussée avec galerie, d'un premier étage avec galerie également et d'un comble. Ces cinq étages sont occupés chacun par dix casiers transversaux qui servent en majeure partie de cartonniers, et par d'autres casiers établis contre les murs et destinés principalement à des registres. Quelques-uns des divers travaux d'agrandissement intérieur qui ont été exécutés pourraient prêter à la critique, en ce qu'ils ont assombri le dépôt et rendu les recherches plus laborieuses : l'exhaussement de plusieurs cartonniers et l'élargissement de certains autres. Mais une amélioration incontestable a été l'établissement avec crémaillères des derniers casiers construits. D'autre part, des rampes de fer ont été placées devant le bas des cartonniers où les recherches sont plus fréquentes, pour protéger les cartons contre la possibilité du heurt des échelles. Deux monte-charge du meilleur modèle ont

été installés. Quant à la grande pièce du rez-de-chaussée, qui forme la troisième partie du dépôt, elle n'est garnie de cases que dans son pourtour et sert de salle de triage. On ne peut accuser le service de sacrifier à la routine, car le dépôt des Archives est chauffé par deux calorifères et l'éclairage électrique y permet les recherches en tout temps ; il possède de plus, indépendamment du téléphone utile pour ses bureaux, un téléphone intérieur. La dépense totale nécessitée par ces constructions et installations a été de près de 700,000 fr. Le bâtiment appartient à la Ville de Paris et le département n'a fait que contribuer au paiement des frais ; il pourra heureusement être doublé, à cause de la faculté qu'on aura d'utiliser le terrain voisin qui est aussi une propriété municipale. Mais c'est pour échapper cependant le plus longtemps possible, comme il convient, à une aussi coûteuse nécessité qu'on a pris le parti, en 1896, de substituer au carton vert du type administratif le carton du modèle des Archives nationales qui se présente par le plus petit côté et dont l'emploi a donné le moyen de placer dans presque toutes les travées trois cartons où l'on en mettait deux et de gagner par là le tiers de la place, autrement dit d'augmenter de moitié le nombre ancien des cartons. C'est parce qu'il lui était relativement facile d'obtenir un avantage aussi sérieux que le service s'est considéré comme tenu d'employer des cartons d'un aspect sans doute moins sévère, mais aussi moins commodes ; au surplus, s'ils ne s'ouvrent pas sur place, l'inconvénient n'existe que pour le personnel des Archives. Dans le même but d'économie, on a, pour la collection de l'état civil, adopté des boîtes brunes en carton, ayant la dimension des actes. Ces petites boîtes assez élégantes ont eu le privilège de

trouver grâce devant les critiques; elles du moins n'ont pas été comparées à des cartons de modiste.

Bien que le dépôt contienne facilement déjà plus de 33,000 cartons et autant de registres (sans compter 5,000 boîtes à fiches), parce qu'on y dispose au total d'au moins 17,000 mètres de rayonnage de tablettes à registres et tablettes à cartons, il deviendrait en un laps de temps très court impossible d'y recevoir le moindre versement, pour peu que l'on s'y montrât conservateur des papiers. Aussi, à la Préfecture de la Seine, les suppressions ont-elles par leur quantité une importance exceptionnelle; les derniers rapports annuels indiquent une moyenne de 18,000 liasses ou registres détruits. Bien entendu figurent dans un pareil nombre les chiffres des papiers examinés sur place dans les bureaux et envoyés directement au pilon. On peut avancer cette idée, qui n'a rien de paradoxal, que pour savoir conserver, j'entends par là conserver utilement, il faut savoir détruire. Mais la croyance n'en existe pas moins en général que le dépôt des Archives est absolument encombré de paperasses que l'on garde sans savoir pourquoi. Grâce à la surveillance exercée par l'archiviste, auquel le service du Matériel donne sur ce point son concours, il n'est plus guère loisible aujourd'hui aux divers services de faire de suppression à peu près clandestine.

Dénommé depuis 1897 4e bureau, le service des Archives n'en continue pas moins à relever d'une façon directe de l'autorité du secrétaire général de la Préfecture, conformément aux réglements. Il comprend en plus de l'archiviste, 1 archiviste-adjoint, 2 sous-archivistes, 1 rédacteur, 3 commis-expéditionnaires, 1 agent comptable et, dans la section de l'état-civil, 1 sous-chef, 4 commis-expéditionnaires ; 4 garçons de bureau dont 1 brigadier, 2 hommes de peine et 1 concierge complè-

tent le personnel. Le titre de sous-archiviste qui fut attribué en 1892 à deux des archivistes-paléographes, après une délibération du Conseil municipal, prise sur la proposition de M. Lucipia, qui s'honore d'avoir reçu l'enseignement de l'Ecole des Chartes, ne constituait pas, comme on pouvait le croire, une nouveauté aux Archives de la Seine ; il y avait été porté déjà par un employé, en 1855. Le Recueil des actes administratifs de la Préfecture donne enfin pour la première fois en 1899 une notion suffisante de la manière dont fonctionne depuis ces dernières années le service des Archives. A côté de la garde des archives administratives de la Préfecture proprement dite, des attributions d'état civil et de l'inspection des Archives communales et hospitalières, on y a mentionné en termes exprès non seulement la tenue du répertoire des actes soumis à la formalité de l'enregistrement et celle du répertoire des arrêtés préfectoraux, mais la garde aussi des archives administratives des administrations départementales, celle des archives historiques, et ces autres attributions qui consistent dans la communication sur place des documents aux services et au public, la mise à la réforme des papiers de l'administration reconnus inutiles, l'acquisition de documents, l'impression d'inventaires et la formation d'une bibliothèque technique.

Il est particulièrement intéressant de parler ici, avec les quelques développements que comporte néanmoins un tableau qui doit rester sommaire, des principales séries de documents conservées aux Archives de la Seine et des inventaires qui en ont été faits. Un état de ces principales séries a été publié en 1899 au *Bulletin municipal*. On a pu y voir que le dépôt possède dans sa partie moderne, entre autres documents, une collection reconstituée des arrêtés préfectoraux de l'an VIII à 1871 ;

les comptes et sommiers de la Ville de Paris de 1820 à 1846 ; des fonds reconstitués des archives des communes annexées à Paris en 1860 (délibérations et comptes depuis la Révolution); les archives des 12 arrondissements anciens et des 20 arrondissements nouveaux; celles des sous-préfectures supprimées de Saint-Denis et de Sceaux (an VIII-1880) ; de nombreux documents du service municipal des travaux de l'an VIII à 1855, complétés par les versements des sections de la Voie publique et de plus par un recueil de notes sur les eaux et égouts de Paris, formé par Brunesseau, inspecteur des égouts sous le premier Empire; les sommiers de perception des amendes depuis 1792 avec les extraits de jugements que l'on n'a plus au Palais de Justice par suite de l'incendie de 1871. A ces diverses séries viennent se joindre annuellement les dossiers qui contiennent les titres, remontant souvent au XVIe siècle, des propriétés acquises à la Ville de Paris par voie d'expropriation, les archives de la recette centrale de la Seine, celles de toutes les perceptions du département, puisqu'il n'y a plus de sous-préfectures, celles de la recette des droits universitaires. Mais ce sont surtout les fonds anciens et les documents d'un caractère historique qu'il convient de signaler dans la présente étude.

Les documents cédés par le Tribunal de commerce comprennent l'ensemble des Archives que ce tribunal possédait pour la période antérieure à la promulgation du Code de commerce en 1807, soit 11,000 registres ou cartons, dont le plus grand nombre sont antérieurs à la Révolution et même au Consulat. Les plumitifs, énormes registres qui commencent en 1680, et les registres de caution fournissent toute espèce d'actes intéressants pour l'histoire des marchands parisiens et dans lesquels on relève souvent aussi des noms connus ;

on en peut dire autant des liasses de procédures et des bilans qui occupent plus de 2,000 cartons. Les papiers relatifs à l'histoire intérieure du greffe de la juridiction consulaire ont été montés sur onglets, ils forment maintenant 45 registres ; la plus ancienne pièce, les doléances de la corporation des apothicaires et épiciers de Paris, est un peu antérieure à la création de la juridiction et date de l'année 1560. Mais une autre collection de documents dépend du même fonds et présente le plus grand intérêt : une série de 6,240 registres de commerçants, provenant de faillites et qui appartiennent presque tous au XVIII[e] siècle. Pour en citer de curieux on n'a que l'embarras du choix : je mentionnerai par exemple des registres de marchands de tableaux au moyen desquels on constate à quel prix se vendaient des toiles célèbres, le livre de comptes d'un boucher fournisseur du roi, des registres où les échantillons d'étoffes du siècle dernier se trouvent excellemment conservés, et le livre des amendes des comédiens du Palais-Royal en 1791 ; l'amende d'un acteur est de 3 livres, « pour n'avoir pas su son rôle du chevalier dans la fête de Cin Clou et avoir été cause de l'insatisfaction du publique » ou pour s'être présenté au théâtre avec du linge sale. Ces mêmes registres portent des étiquettes de marchands qui sont fréquemment des plus artistiques et l'on a pu former de plus, avec ce fonds du Tribunal de commerce, tout un album de pièces de publicité de la fin du XVIII[e] siècle et du commencement du XIX[e] très curieuses, très amusantes, et qu'on a retrouvées ici et là. Enfin on a découvert dans un grand nombre de reliures de registres de commerçant des parchemins, dont un fragment du IX[e] siècle, ou des affiches. Malheureusement le tribunal a retenu, par exception, sept volumes qui renferment les privilèges, réglements et délibérations de

la juridiction, ainsi qu'une riche collection d'extraits des registres du Parlement et de pièces diverses imprimées ; M. Coyecque les a inventoriés en 1893 dans le *Bulletin des Bibliothèques.*

Les fonds qui proviennent des directions de l'Enregistrement et des Domaines et des bureaux de la banlieue sont considérables également. Un premier versement des Domaines effectué en 1893, à la suite d'un vœu du Conseil général, faisait entrer aux Archives départementales, avec quelques autres documents parisiens et avec la correspondance d'un commissaire des guerres sous le premier Empire, tout un groupe de registres relatifs à la Normandie et à la Bretagne, notamment au Mont Saint-Michel, et dont plusieurs sont des inventaires de titres souvent fort anciens. C'est après la Révolution et en raison d'une déshérence qu'ils ont été remis à la direction des Domaines de la Seine et sont devenus partie intégrante de ses archives. Ce versement préalable a été inventorié par M. Coyecque dans un numéro de 1894 de *La Correspondance historique,* comme aussi la collection des documents des recettes de banlieue dans le *Bulletin municipal* de 1897 (n° du 6 février) et dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris* (années 1897 et 1899) ; en même temps que les archives de l'Enregistrement et des Domaines, il y a là de nombreux registres de communautés religieuses. Mais le dépôt de la direction départementale de l'Enregistrement est encore plus remarquable par sa valeur et il en est de même du grand nombre de dossiers et de registres versés par la direction départementale des Domaines. Les Archives de la Seine possèdent, en 400 et quelques volumes allant de 1704 à 1791, pour l'ensemble de Paris une grande série de testaments insinués, c'est-à-dire transcrits, par exemple ceux de Boileau, de Ninon de

Lenclos et de Mme de Pompadour, qui ont déjà été publiés, une autre série d'actes de vente, une autre de déclarations de succession, une aussi de lettres de chancellerie ; puis 2,000 registres et 1,000 cartons qui ont trait aux affaires de ventes d'immeubles, de meubles et de rentes faisant partie des biens nationaux, au séquestre des biens, à l'administration et au contentieux des domaines pendant la Révolution, puis aux biens communaux vendus en 1813 ; ce sont là les archives domaniales dont on disait, il y a dix ans, dans le livre déjà cité de MM. Langlois et Stein, qu'elles étaient « considérables, inexplorées et impénétrables ». Qui se serait attendu à rencontrer dans ces dossiers modernes des pièces du moyen âge, remontant même au XIIIe siècle ? Il faut espérer qu'un jour ou l'autre les Archives départementales recevront le seul fonds ancien que l'Enregistrement ait gardé, celui d'un bureau d'hypothèques. Si le Ministère des Finances a consenti à la cession faite aux services d'Archives départementales de presque tous les documents historiques des recettes de l'Enregistrement et des Domaines, il n'est pas téméraire de supposer qu'on doit un peu ce résultat d'un intérêt général à l'insistance que de 1892 à 1898 les archivistes de la Seine ont mise à réclamer des papiers dont ils prétendaient être les dépositaires naturels.

On connaît déjà en partie le fonds de la période intermédiaire par le premier inventaire du dépôt qui ait été fait, celui que j'ai publié en 1892, en plaçant en tête de chacune des sous-séries quelques renseignements d'histoire administrative qu'on trouvait alors difficilement. Imprimé conformément à une délibération du Conseil municipal et après approbation du ministère de l'Instruction publique, il porte ce titre : *Inventaire sommaire des Archives de la Seine. Partie municipale. Période révolu-*

tionnaire (1789-an VIII). *Fonds de l'administration générale de la commune et de ses subdivisions territoriales.* Mais ce n'était qu'un premier fascicule ; il reste à faire paraître l'inventaire des municipalités d'arrondissement du Directoire dont les fonds sont particulièrement riches, puis des suppléments, le dépôt s'étant enrichi depuis le commencement de la publication, qu'on avait cru bon de ne pas différer. Le crédit afférent au deuxième fascicule va être demandé au Conseil. Il y a lieu, en se servant de cet inventaire, de ne pas oublier que certains registres, ceux de délibérations, et, pour la période du Directoire, ceux de correspondance, sont mentionnés seulement de façon brève ; ces registres feront l'objet de publications spéciales, ainsi que je l'ai annoncé dans l'avertissement ; je ne défendrai pas ici le parti auquel j'avais dû m'arrêter, me bornant à déclarer que j'ai fait en cela comme font souvent les rédacteurs d'inventaires, comme a fait, entre autres, M. Tuëtey dans son Répertoire des sources manuscrites de la Révolution. Il y a lieu aussi de prendre garde au titre où on lit « partie municipale » par analogie avec la division en deux sections introduite dans la publication du Recueil des actes administratifs de la Préfecture. Non seulement le fonds révolutionnaire comprend une partie départementale, mais on trouve dans cette partie un grand nombre de pièces qui intéressent l'histoire parisienne, par exemple dans la collection des arrêtés de l'Administration centrale du département. Les papiers révolutionnaires dont il vient d'être parlé sont ceux des administrations ; d'autres qui ont dû être rattachés à la série révolutionnaire des archives départementales sont ceux des juridictions, c'est-à-dire du tribunal de commerce et des justices de paix. Les Archives possèdent les fonds des justices de paix des anciens 1er et

3e arrondissements de Paris, de Clichy, de Passy et de Saint-Denis. Le ministère de la Justice saisi par celui de l'Instruction publique du vœu émis en 1893 par le Conseil général pour la réunion des documents de cette nature au dépôt départemental a pris dans cette question la même attitude que dans celle des notaires. Il ne croit pas pouvoir intervenir auprès des dépositaires, mais n'oppose pas son veto. La situation en ce qui concerne les archives notariales est désolante et le Conseil général a mis sa responsabilité à couvert en offrant aussi l'hospitalité à ces précieux documents. La question des archives des justices de paix n'a pas la même ampleur. Quand il s'agit de Paris cependant et de la période révolutionnaire, on comprend quel peut être l'intérêt des pièces de tout greffe. Aux Archives de la Seine les minutes des quatre justices de paix de l'ancien 1er arrondissement de 1791 à l'an IX ne remplissent pas moins de cinquante cartons.

A côté de ces grands fonds historiques le dépôt renferme, dans chacune des séries du cadre départemental et du cadre communal de la partie ancienne, un certain nombre de pièces et de registres, comme on pourra le constater par le tableau général des fonds des Archives départementales préparé par la Direction des archives. Ma publication intitulée *L'Accroissement des séries anciennes aux Archives de la Seine de 1889 à 1896*, bien qu'elle comporte aujourd'hui un important supplément, a d'ailleurs permis de s'en rendre compte. Dans la succession de celles des « petites séries » qui sont antérieures à la Révolution les documents entrés par versements sont les moins nombreux ; les autres qui proviennent de dons ou d'achats sont marqués d'un timbre prévenant de leur origine. N'est-il pas curieux que ce soit dans les fontaines Cuvier et Gaillon qu'on



ait pu retrouver, en 1893, les dossiers avec plans des rues de Paris de 1765 à 1789? Parmi les dons principaux qui ont été faits aux Archives de la Seine, il convient de citer la collection formée par les frères Lazare sur l'histoire des rues et monuments de Paris et que le service a pris soin d'accroître au moyen principalement de découpures du *Moniteur,* puis les livres de comptabilité de la Commune de 1871. Un inventaire sommaire de la collection que je viens de signaler a été publié en 1899 par M. Lazard. Les documents antérieurs à l'an VIII cédés aux Archives départementales par différentes communes, sur la demande de Saint-Joanny, puis en conformité d'un vœu du Conseil général de 1893, constituent aussi en réalité des dons plutôt que des dépôts administratifs. Quant aux achats, le premier a été fait en 1889 et depuis 1892 ce mode d'acquisition est prévu d'une manière expresse au budget des Archives. Quoique la dépense faite annuellement pour cet objet ne soit en moyenne que de 600 fr., elle a eu néanmoins pour résultat d'enrichir le dépôt d'un assez grand nombre de documents. Il importe de remarquer que les pièces dont le service des Archives poursuit l'acquisition sont les pièces administratives authentiques et qu'il ne saurait par conséquent s'élever de conflit entre ce service et les bibliothèques. C'est par achats qu'il a pu acquérir un compte de la prévôté des marchands de 1780, les projets de reconstruction de l'Ecole de médecine au XVIIIe siècle, un registre de la société des Arts en 1793, d'assez nombreux imprimés de l'époque révolutionnaire qui ne figurent pas dans la *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution,* due à M. Tourneux. C'est grâce à des achats que la période du moyen âge est nettement représentée dans ses séries et qu'il possède même plusieurs chartes

du XIIe siècle dont la plus ancienne est de 1112. Les Archives de l'Assistance publique, ajouterai-je entre parenthèses, ne remontent qu'à 1157. Poser en principe qu'il convient de rechercher beaucoup plutôt les documents modernes que ceux du moyen âge est parfaitement inutile, puisque les occasions de se procurer des documents très anciens sont évidemment assez rares.

(A suivre.) MARIUS BARROUX.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Louis Bouilhet. — Melœnis. Préface de A. Join-Lambert. *Evreux, imprimerie de Charles Hérissey, 4, rue de la Banque, 4.* MDCCCC, gr. in-8 de XXIV-149 pp., 1 f. et XVI pp.

En rendant compte, l'an dernier, à cette place, des *Foires et marchés*, de M. Joseph L'Hopital, illustrés par Auguste Lepère, j'avais constaté, non sans plaisir, que la Société normande du livre illustré, relativement jeune, venait de conquérir une place très honorable parmi les Sociétés de bibliophiles déjà existantes ; je n'avais pas trop présumé de ses forces en écrivant qu'ayant trouvé la voie du succès, elle tiendrait à honneur de n'en point sortir. *Melœnis,* qui porte sa marque, est là pour attester ce que j'avançais ; car *Melœnis*, je le dis sans réticence aucune, est un superbe livre. Cette nouvelle édition du conte romain de Louis Bouilhet peut marcher de pair avec ce fameux *Zadig,* des Amis des livres, dont les exemplaires atteignent, lorsqu'ils passent en vente, un prix considérable. Mon intime conviction est que, dans les futures enchères, *Melœnis* fera aussi belle contenance.

Jusqu'à présent Louis Bouilhet, accusé à tort ou à raison d'être un pasticheur, par son compatriote Barbey d'Aurevilly notamment, quand parurent *Festons et Astragales,* n'avait pas encore eu les honneurs de l'édition de luxe. Le vulgaire in-douze fut surtout son lot ; à peine connut-il les joies de l'in-octavo.

Melœnis, parut, pour la première fois, dans la *Revue de Paris,* en novembre 1851 ; un tirage à part, assez restreint sans doute, fut fait de son poème. De l'in-octavo typographiquement modeste, Louis Bouilhet passe donc aujourd'hui au majestueux grand in-octavo — un in-quarto presque — élégamment imprimé par le Gutenberg ébroïcien — orné de magnifiques compositions à l'aquarelle de Gervais très fidèlement reproduites à l'eau-forte, en couleurs, par le maître graveur Bertrand, et tirées avec le plus grand soin, sans retouche, par M. Charles Wittmann. Je ne voudrais pas déprécier le mérite de l'auteur de *Madame de Montarcy,* mais n'est-il pas permis de croire que, sans le secours des membres de la

Société fondée par le regretté Paul Reveilhac et que préside actuellement avec tant de compétence un bibliophile de haute marque, M. de la Germonière. Louis Bouilhet n'aurait jamais été aussi luxueusement édité ! La Société normande du livre illustré a honoré la mémoire de son compatriote ; elle a fait revivre avec éclat une œuvre qui méritait de ne pas périr dans l'oubli : on ne peut donc que la louer pleinement de son initiative, d'autant mieux qu'elle n'avait que l'embarras du choix. La Normandie, en effet, a produit, depuis des siècles et dans toutes les branches de l'art ou de la science, des hommes illustres : savants, littérateurs, artistes, historiens, guerriers ou marins. Si vous ne l'avez lue déjà, lisez à ce propos la magistrale conférence de M. Gabriel Hanotaux, faite à Rouen, le 28 février dernier et qui a laissé chez les Rouennais un ineffaçable souvenir.

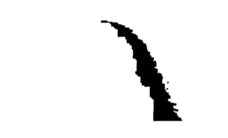
Melænis est illustrée de dix-sept compositions originales dont un frontispice, une vignette pour la dédicace à Gustave Flaubert, cinq grandes planches hors texte, cinq en-têtes et cinq culs-de-lampe. Grandes planches, en-têtes et culs-de-lampe, le tout est traité avec un art consommé ; l'arrangement des figures est heureux et interprète exactement les beaux vers du poète.

Une mention toute spéciale est due à la curieuse préface qu'a signée M. A. Join-Lambert : c'est mieux qu'une préface, c'est une étude très documentée, pleine d'aperçus nouveaux sur Louis Bouilhet et sur son œuvre. De son vivant, l'auteur de *Melænis* que « dans sa fougue d'amitié, Flaubert eût voulu placer de pair avec les plus grands », et que Maxime Ducamp estime suffisant de « mettre à la suite de Victor Hugo, Vigny, Lamartine et Musset », a été en butte à de violentes critiques ; peu s'en est fallu même qu'on ne l'accusât de plagiat. M. Join-Lambert prend avec chaleur comme avec beaucoup d'habileté aussi la défense de son compatriote ; il a également, à la fin de ce beau livre, rédigé une intéressante notice sur les variantes manuscrites de Bouilhet et sur les corrections de Flaubert.

En écrivant le nom du célèbre écrivain, je ne puis m'empêcher d'espérer que la Société normande du livre illustré fera, quelque jour, entrer dans sa collection de choix une œuvre de l'auteur de *Madame Bovary*. Maupassant y est entré le premier, Barbey d'Aurevilly l'a suivi. La place réservée à Flaubert ne saurait rester longtemps inoccupée.

Melænis, pour résumer, est un livre tout à fait enviable ; tiré à cent quarante exemplaires, dont cent mis en vente chez le sympathique éditeur du passage Choiseul, M. Alexis Rouquette, il n'a pas tardé à passer des vitrines du libraire dans celles des amateurs où il fait excellente figure au milieu des plus belles publications de ces derniers temps.

GEORGES VICAIRE.



— Baron ROGER PORTALIS. — Claude Hoin (1750-1817). Gouaches, pastels, miniatures. *Paris, Gazette des Beaux-Arts, 8, rue Favart, 8*, 1900, gr. in-8 de 112 pp.

Rien de ce qui touche à l'art du XVIIIe siècle n'est étranger à M. le baron Roger Portalis. Les nombreux travaux qu'il a publiés sur les artistes de cette époque, soit seul, soit avec la collaboration de M. Henri Beraldi, jouissent auprès des amateurs d'une légitime autorité. L'écrivain-bibliophile a jadis manié le pinceau avec autant de succès qu'il manie la plume aujourd'hui. Elève, comme son camarade et ami Henri Regnault, du peintre Lamothe, s'il a abandonné la palette, il a conservé de son passage dans cet atelier un goût très vif pour l'art, et une vision très nette des œuvres des anciens maîtres. Quand il en parle, il est aisé de reconnaître que ses jugements sont ceux d'un homme du métier. Pris d'une ardente passion pour toutes les élégances du dix-huitième siècle, livres, estampes ou bibelots, il apporte dans ses appréciations un sens critique délicat et affiné, et c'est toujours en un tour galant qu'il les formule. Aussi est-ce un régal de lire la longue étude que l'historiographe d'Honoré Fragonard vient de consacrer à Claude Hoin, peintre de Monsieur, à ce maître gouacheur dont le nom « complément sombré », suivant l'expression d'Edmond de Goncourt, n'a été seulement réappris des amateurs que par « le passage dans les ventes d'estampes, de deux ou trois gravures en couleur d'après ses compositions. Les experts avaient une telle défiance de l'inconnu de son nom, et cela encore à la vente Tondu, qu'ils livraient aux enchères ses gouaches, signées en toutes lettres, sous le nom de Fragonard ». La vente Eugène Tondu eut lieu en avril 1865.

S'il faut être reconnaissant à Edmond de Goncourt d'avoir le premier tiré d'un injuste oubli l'intéressante figure qu'est celle de Claude Hoin, c'est à M. le baron Roger Portalis que revient aujourd'hui l'honneur de la remettre en pleine lumière et de restituer au peintre de *La Promenade dans le parc* la place qu'il doit occuper au milieu des plus en renom de ses contemporains. Goncourt n'a fait, en somme, qu'attirer l'attention sur cet artiste qu'il déclare « l'un des quatre ou cinq plus remarquables gouacheurs du siècle. » M. le baron Portalis, lui, a poussé plus loin ses investigations ; il a cherché, fouillé dans les portefeuilles des collections publiques ou privées, et il a été assez heureux pour retrouver, après de longues recherches, quantité d'œuvres de Claude Hoin, pastels, gouaches ou miniatures. Ce sont ces œuvres de genres divers qu'il passe en revue, qu'il étudie dans sa belle notice et, pour nous permettre de juger mieux ses appréciations, comme aussi pour nous charmer les yeux,

il l'a accompagnée de nombreuses et jolies reproductions intercalées dans le texte ou hors texte. M. le baron Portalis ne s'est pas contenté de décrire et d'apprécier l'œuvre de Claude Hoin ; il a désiré également nous initier à sa vie, et nous faire pénétrer jusque dans son intimité ; il a eu la bonne fortune de rencontrer chez un amateur, M. Paul Royer-Collard, qui a bien voulu les lui confier, le Journal de l'aimable artiste, la correspondance qui en forme la suite, et il a tiré de ces notes écrites au jour le jour, et de ces lettres « à la fois si passionnées et si raisonnables » des renseignements biographiques d'une piquante curiosité.

La présente étude, ornée de cinq planches hors texte, dont un portrait de Claude Hoin d'après un pastel exécuté par lui-même, tirées sur Japon, a paru primitivement dans la *Gazette des Beaux-Arts,* il en a été fait un tirage à part à cent cinquante exemplaires, dont cent sur papier vélin et cinquante sur papier du Japon, tous numérotés.

G. V.

— Les Grands peintres aux ventes publiques. I. Peintures, pastels, aquarelles, dessins de Constant Troyon relevés dans les catalogues de ventes de 1833 à 1900, par Louis Soullié (auteur de la Bibliographie des ventes du XIXe siècle), précédé d'une notice biographique par Ph. Burty. *Paris, librairie spéciale des Catalogues de vente, annotés, livres et documents sur l'art et la curiosité, L. Soullié, 25, rue de Lille, 25, mai* 1900, in-4 de XII-218 pp. et 1 f. blanc.

La bibliographie des ventes de tableaux, dessins et objets d'art au XIXe siècle (1800-1895) qu'a publiée, il y a quatre ans, M. Louis Soullié et dont le *Bulletin du Bibliophile* a rendu compte dans sa livraison de mai 1896, a été fort appréciée des amateurs par la raison que ce travail, établi avec beaucoup de soin, leur était indispensable. M. Soullié entreprend aujourd'hui une nouvelle série qui ne sera ni moins goûtée, ni moins utile que sa précédente publication. Ce n'est plus, cette fois, un ouvrage d'ensemble, ce sont des monographies que le libraire-bibliographe livre au public. *Les Grands peintres aux ventes publiques !* tel en est le titre général. Constant Troyon ouvre la série qui doit se continuer par Jean-François Millet et Jules Dupré. Le catalogue relatif aux œuvres de Troyon est en vente ; les catalogues de l'œuvre des deux autres peintres sont sous presse, et même

annoncés pour paraître prochainement. M. Louis Soullié, si je m'en réfère à son prospectus, se propose de poursuivre la série par Corot, Daubigny, Diaz, Théodore Rousseau. Rosa Bonheur, Courbet, Decamps, Fromentin, Jongkind, Manet, Marilhat et autres maîtres, même parmi les anciens. Pour plusieurs de ces artistes, les recherches sont déjà assez avancées. Mais — il y a un terrible mais — l'éditeur entend ne continuer son œuvre que « selon l'accueil qui sera fait aux trois premiers volumes. » Je veux espérer fermement que les amateurs voudront faciliter à M. Louis Soullié la lourde et intéressante tâche qu'il a entreprise et ne pas laisser dormir dans ses cartons des documents aussi nécessaires. L'auteur fait une œuvre utile, les encouragements ne sauraient donc lui manquer.

Mais revenons à Troyon. M. Soullié, dans cet imposant catalogue, donne non seulement les prix atteints dans les ventes, de 1833 à 1900, par un millier d'œuvres du maître, mais encore une minutieuse description de ces peintures, pastels, aquarelles ou dessins, qu'on se dispute chaudement lorsqu'ils affrontent le feu des enchères. Une notice biographique, écrite en 1865 par Philippe Burty, et qui a servi de préface au catalogue de la vente Troyon, en 1866, ouvre le volume ; on a plaisir à relire ces pages magistrales de l'éminent critique d'art ; leur réimpression était tout indiquée en tête du catalogue dressé par M. Soullié. Je tiens aussi à signaler une ingénieuse précaution qu'a prise l'éditeur en faisant ménager par le brocheur, entre chacun des cahiers du livre, des onglets destinés à recevoir des originaux ou des reproductions, aquarelles, dessins, lithographies ou eaux-fortes du célèbre animalier. Le format in-quarto se prête très heureusement à l'illustration : les amateurs pourront donc, par l'adjonction de pièces diverses, doubler l'intérêt de cet excellent catalogue, et se constituer de la sorte des exemplaires tout à fait de choix. *Les Grands peintres aux ventes publiques,* sont tirés à 500 exemplaires sur papier alfa et à 25 exemplaires seulement sur papier du Japon.

G. V.

— Catalogue général de la librairie française. Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz (période de 1840 à 1885 : 11 volumes). Tome quatorzième (période de 1891 à 1899) rédigé par D. JORDELL. Premier fascicule : A — Boitel. *Paris, librairie Nilsson, Per Lamm, succ*r, 7, *rue de Lille,* 7, in-8 de 240 pp.

Le « Lorenz » est trop connu de tous pour qu'il y ait à revenir sur l'utilité de cette publication devenue classique dans le monde

des bibliothécaires, des libraires et des travailleurs. Rappeler les services que rend journellement à chacun d'eux cet excellent auxiliaire serait vraiment superflu, car nul n'ignore que, s'il veut se renseigner sur un livre moderne quel qu'il soit, livre d'art, de science, de littérature ou d'histoire, c'est, pour la période de 1840 à 1885, au « Lorenz » et, pour celle de 1886 à nos jours, au « Jordell » qu'il faut recourir. On sait, en effet, que depuis 1886, c'est M. D. Jordell qui rédige cette importante et indispensable publication bibliographique.

Le tome XII du *Catalogue général de la librairie française* comprend les ouvrages parus de 1886 à 1890 inclusivement ; M. Jordell a publié de 1893 jusqu'à 1898, une série de *Catalogues annuels,* mais pour les années 1891 et 1892, il y avait une lacune et force était, pour ces deux années, d'avoir recours à la *Bibliographie de la France.* Cette lacune de deux années va être comblée par la publication des tomes XIV et XV (le tome XIII comprenant la table des ouvrages publiés de 1886 à 1896). Chacun de ces volumes paraîtra en quatre fascicules, ne se vendant pas séparément ; le premier fascicule du tome XIV vient d'être mis en vente. La production littéraire a notablement augmenté dans ces dernières années, rendant ainsi plus difficile et plus longue la tâche du bibliographe. Pour ne parler que des livres, la *Bibliographie de la France* en enregistre 14,192, en 1891 ; 13,123, en 1892 ; 13,595, en 1893 ; 13,550, en 1894 ; 12,927, en 1895 ; 12,738, en 1896 ; 13,799, en 1897, 14,781, en 1898 et 12,985, en 1899, soit pour ces neuf dernières années un total de : 121,690 ouvrages. On imagine aisément le nombre incalculable de fiches qu'a dû réunir M. Jordell dans son arsenal, tenu avec un soin méticuleux ; car, outre les fiches mères, combien a-t-il fallu établir de fiches de renvoi ? Mais le savant continuateur de Lorenz ne s'effraie pas pour si peu, puisqu'il a trouvé encore, malgré ce travail de géant, le moyen de rédiger et de publier de très utiles *Répertoires bibliographiques des principales revues françaises* pour les années 1897 et 1898, et dont je ne saurais trop recommander l'usage.

Les tomes XIV et XV doivent comprendre les ouvrages les ouvrages publiés du 1er janvier 1891 au 31 décembre 1899 ; j'ignore pour quelle raison M. D. Jordell n'a pas attendu la fin du siècle pour enregistrer dans ces volumes les ouvrages de l'année 1900, qui en fait encore partie ; je suppose que, lorsqu'il publiera la table des matières à partir de l'année 1891, il la fera précéder du catalogue des publications parues en 1900 et les comprendra alors dans sa table ce qui clôturerait ainsi le XIXe siècle. En tout cas, ne nous plaignons pas de la décision prise par M. Jordell puisqu'elle nous met, un an plus tôt, en possession d'un instrument de travail précieux.

G. V.



— Journal intime de CUVILLIER-FLEURY, publié avec une introduction par Ernest Bertin. I. La Famille d'Orléans au Palais-Royal, 1828-1831. Avec deux portraits. *Paris, librairie Plon, Plon-Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, 8, rue Garancière,* s. d. [1900], in-8 de 2 ff. LXVII-364 pp.

Grâce à Mme Victor Tiby qui a bien voulu lui ouvrir les tiroirs où elle conserve avec une piété filiale les innombrables papiers de son père, M. Ernest Bertin, le distingué rédacteur aux *Débats,* a pu mettre au jour des documents intéressants pour notre histoire : *Le Journal intime* de Cuvillier-Fleury.

M. Bertin avait pensé publier d'abord la correspondance de l'éminent académicien, mais, en dépouillant ses papiers, il fut amené à modifier son plan primitif. « Quelque variée et quelque attachante que soit la correspondance de Cuvillier-Fleury, dit-il, le fonds le plus précieux de ses papiers se compose de l'ensemble considérable de notes qu'il a écrites au jour le jour, notes plus moins développées où il raconte, juge, commente des évènements de tout ordre et de tout caractère, politiques, littéraires, artistiques, mondains et particulièrement ceux qui intéressent la Maison princière, tout à l'heure royale, où il a passé la plus brillante partie de sa vie en qualité de précepteur, puis de secrétaire des commandements du duc d'Aumale.

« La partie de ce journal qui offre le plus de suite et d'utilité est celle qui embrasse les deux dernières années du règne de Charles X à quelques mois près, et le règne presque entier de Louis-Philippe ; elle a sa place marquée en tête de l'œuvre posthume de Cuvillier-Fleury. Le fragment que j'en ai détaché pour en faire la matière du présent volume commence au mois de novembre 1828 et finit avec le mois d'août 1831, presque au moment où Louis-Philippe va quitter le Palais-Royal pour les Tuileries.... Il comprend trois groupes de faits ou plutôt trois tableaux distincts : *La Cour de Charles X. — Le Palais-Royal sous la Restauration et pendant les journées de juillet. — Les commencements de la Monarchie nouvelle.* »

M. Bertin a écrit en tête de ce volume, orné de deux portraits, l'un de Cuvillier-Fleury, l'autre de son royal élève à l'âge de six ans, une introduction très documentée et d'un style fort attrayant. Cette introduction est elle-même précédée de la réimpression des charmantes pages consacrées par le duc d'Aumale à son vieux maître et publiées déjà en 1889 dans le livre du *Centenaire des Débats.*

G. V.

P.-S. — Le *Bulletin du Bibliophile* n'annonce point d'ordinaire à cette place les romans, non par dédain pour ce genre de littérature, mais parce que ce genre ne rentre pas dans le cadre de ses études. Toutefois, à cette époque où chacun va prendre, loin de Paris, un repos bien gagné et se distraire par des lectures moins sévères des travaux souvent arides de l'année, on nous permettra de faire exception à la règle et de signaler spécialement à l'attention du public un très joli roman dû à la plume de Mme Marguerite Poradowska, intitulé *Pour Noémi* et publiée à la librairie Plon. Mme Poradowska, fille d'un écrivain français, qui a été attaché à la Commission royale d'Histoire de Belgique et a plus particulièrement écrit sur l'histoire de ce pays, écrivain de grand mérite elle-même, est l'auteur d'un certain nombre d'autres ouvrages très appréciés parmi lesquels nous citerons *Yaga, Demoiselle Micia, les Filles du Pope, Marylka, le Mariage du fils Grandsire*, etc., et dont plusieurs ont été couronnés par l'Académie française.

G. V.

CHRONIQUE

Bibliothèque Mazarine. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, en date du 6 juin M. Georges Vicaire, attaché à la Bibliothèque Mazarine, est nommé sous-bibliothécaire.

Bibliothèque de l'Opéra. — M. Charles Malherbe, archiviste et bibliothécaire de l'Opéra, prépare en ce moment une exposition qui ne manquera pas d'intéresser non seulement les musiciens, mais aussi tous les amateurs d'autographes.

Notre érudit confrère a eu l'excellente idée de demander aux compositeurs de musique en renom de la France et de l'étranger une page autographe de musique. Pour que la précieuse collection ainsi formée ait un caractère d'uniformité, il a fait orner d'un dessin et d'un encadrement des feuilles de papier de musique et ce sont ces pages qui lui sont retournées, remplies de noires, de blanches, de croches et de doubles croches. L'un de ces autographes émane de l'Empereur d'Allemagne qui a transcrit un morceau de l'un de ses opéras.

L'ouverture de l'exposition organisée par M. Malherbe coïncidera avec le Congrès d'histoire de la musique qui doit se réunir ce mois ci à la Bibliothèque de l'Opéra.

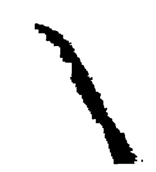
Texte de l'Evangile selon saint Matthieu. — Le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale vient d'acquérir un très précieux et très rare volume. C'est un texte de l'Evangile selon saint Matthieu, copié en magnifiques lettres onciales d'or sur parchemin pourpré; les marges inférieures de quelques feuillets sont ornées de miniatures représentant différentes scènes de la vie du Christ; ce manuscrit grec de l'Evangile, contemporain peut-être des dernières années de Justinien, a été rapporté à la fin de décembre 1899, de Sinope (Asie mineure) par un officier français, M. le capitaine de la Taille. M. Henri Omont en a publié, en mai, une description détaillée dans le *Journal des Savants.* « Ce nouveau manuscrit, écrit le savant membre de l'Institut, orné de peintures vient prendre place à côté de deux des plus célèbres manuscrits du même genre la *Genèse,* de Vienne et les *Evangiles* de Rossano. Mais ce qui le distingue encore particulièrement de tous les anciens manuscrits sur parchemin pourpré, tous copiés en lettres d'argent, c'est qu'il nous offre le spécimen jusqu'ici unique d'un texte aussi ancien copié en entier en lettres onciales d'or ». La description de M. Henri

Omont a été également tirée à part ; elle est accompagnée de deux planches (reproductions de miniatures) représentant : 1° *Hérodiade et la décollation de saint Jean-Baptiste ;* 2° *Miracle de la multiplication des pains ;* 3° *Miracle des deux aveugles de Jéricho*, et 4° *Miracle du figuier desséché.*

Liste des Sociétaires de la Comédie Française.— M. Georges Monval, l'érudit archiviste du Théâtre Français, avait commencé, il y a deux ans, dans l'*Amateur d'autographes*, la publication de renseignements biographiques, accompagnés de fac-simile de signatures, sur les Sociétaires de la Comédie-Française depuis Molière jusqu'à 1900. Par une douloureuse coïncidence, ce travail a été achevé au moment même où un terrible incendie dévastait la Maison de Molière.

M. Noël Charavay a eu la bonne idée de faire tirer à part les utiles notes de M. Monval et c'est ce tirage à part, très soigné comme impression, qui vient d'être mis en vente. M. Monval qui est l'homme de France le plus au fait de l'histoire du Théâtre Français a fait précéder les documents qu'il livre au public d'une introduction où il résume en quelques pages, avec la netteté et la précision qui lui sont habituelles, l'historique de la Comédie Française. Le dictionnaire qui suit est rédigé suivant l'ordre alphabétique préférable pour la facilité des recherches ; puis, pour donner satisfaction aux chercheurs que séduit davantage la méthode historique, il a dressé, à la fin de son intéressante publication, un tableau chronologique qui sera, nous dit M. Monval, quelque jour gravé sur le marbre aux murs mêmes de la Comédie reconstruite ; il faut remercier notre collaborateur d'avoir établi cette liste des Sociétaires du Théâtre Français qui, en maintes occasions, rendra de réels services et savoir gré à son sympathique éditeur d'y avoir ajouté un intérêt en faisant reproduire en fac-simile toutes les signatures des contemporains et des successeurs de Molière.

Revue d'histoire littéraire de la France. — M. Maurice Tourneux est un « tabuliste » infatigable. Dans la dernière livraison, nous signalions l'excellente table que notre collaborateur venait de rédiger pour l'*Amateur d'autographes*, de M. Noël Charavay, (2e période de la 1re série, années 1875 à 1892). En voici une nouvelle dressée par les soins de l'éminent bibliographe : c'est la *Table générale* de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* qui comprend les années 1894 à 1898. On sait quelle place importante tient cette revue parmi les périodiques modernes ; elle est indispensable à consulter pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire de notre pays. La table de M. Maurice Tourneux en facilitera désormais la consultation.



Les papiers de M. Thiers. — M[elle] Dosne vient de faire don à la Bibliothèque nationale de quatorze grands cartons renfermant des papiers ayant appartenu à M. Thiers, notes, lettres, etc.

Ces documents, d'un intérêt considérable au point de vue de l'histoire politique de la France sous les divers régimes qui se sont succédé depuis la Restauration jusqu'à l'établissement définif de la troisième République, de l'histoire extérieure, aussi bien en Extrême-Orient et dans nos colonies en formation qu'en Europe, et enfin de l'histoire littéraire pendant la période la plus mouvementée du romantisme, constituent, dit le *Temps,* pour la Bibliothèque nationale un trésor vraiment précieux.

M[elle] Dosne, en le livrant au cabinet des manuscrits, a mis une condition à son don : c'est que les papiers de M. Thiers ne pourront être communiqués au public qu'après la mort de la donatrice.

L'Anjou historique. — Sous ce titre, un érudit angevin, M. l'abbé F. Uzureau, prend la direction d'une nouvelle revue qui a pour but de faire connaître l'histoire de l'ancienne province d'Anjou et du département de Maine-et-Loire. Le premier numéro de ce périodique porte la date de juillet 1900. L'*Anjou historique*, édité par MM. Schmit et Siraudeau, paraît tous les deux mois.

Le *Bulletin du Bibliophile* est heureux de souhaiter la bienvenue à son jeune confrère.

Vente de livres. — Le mercredi 18 juillet, à l'Hôtel Drouot, vente de très beaux livres modernes et de livres à figures du XVIII[e] siècle (*M. A. Durel, expert*).

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— AD. VAN BEVER ET PAUL LÉAUTAUD. — Poètes d'aujourd'hui. 1880-1900. Morceaux choisis, accompagnés de notices biographiques et d'un essai de bibliographie. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 12 ex. sur pap. de Hollande, numérotés de 1 à 12.

— Comédie française (1658-1900). — Liste alphabétique des sociétaires depuis Molière jusqu'à nos jours, dressée par GEORGES MONVAL, archiviste du Théâtre-Français. Ouvrage illustré de 350 fac-simile de signatures. *Paris, aux bureaux de l'Amateur d'autographes*, in-8.

Tiré à 275 ex. sur pap. vélin (10 fr.) et à 25 ex. sur pap. vergé (20 fr.).

Publications diverses.

— B[on] DE BONNEFOUX, capitaine de vaisseau. — Mémoires. 1782-1855, publiés avec une préface et des notes, par Emile Jobbé-Duval, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris. *Paris, Plon, Nourrit et C[ie]*, in-8 (7 fr. 50).

— EUGÈNE RIGAL, professeur de littérature française à l'Université de Montpellier. — Victor Hugo, poète épique. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, in-18 (3 fr. 50).

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 56e livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour le « *Grand Théâtre de l'Exposition* » (Imp. Chaix). — H. THOMAS : Affiche pour le journal « *L'Eclair* » (Imp. Chaix). — GRÜN : Affiche pour la C[ie] de l'Ouest, « *Paris-Londres* » (Imp. Chaix). — RASSENFOSSE : Affiche belge pour un « *Tournoi de lutte* » (Liège, lith. Bénard).

LES FAREINISTES

ET LEUR LIVRE

Le Fareinisme est une secte religieuse qui procède du Jansénisme, mais avec plus de violence dans les doctrines et des mœurs moins pures.

Son nom lui vient du lieu où il est né : Fareins, village situé dans le diocèse de Lyon, au rebord occidental du plateau de Dombes, sur le versant qu'arrose la Saône.

Ses fondateurs furent les frères Bonjour, originaires de Pont-d'Ain, en Bresse.

Claude, l'aîné, « homme simple et modeste, doué du don de la parole, et pleinement instruit de la science de son état (1) », était curé de la paroisse, quand il commença à dogmatiser, en 1775.

Uu peu plus tard, François, son frère cadet, qui professait dans un collège d'Alais, lui fut adjoint comme vicaire.

Huit années s'écoulèrent dans la pratique des vertus pastorales et leur apostolat, édifiant et chrétien, leur avait gagné tous les cœurs, quand, tout-à-coup, s'appuyant sur des textes de l'Evangile, François se livre à des prédications subversives, pose en principe

(1) Lettre de M. de Jolyclair, vicaire général de l'archevêque de Lyon, M. de Montazet, imprimée à Lyon, en 1788.

la communauté des biens, comme chez les premiers chrétiens, demande que la femme soit en tout considérée comme l'égale de l'homme, et conteste le droit d'héritage et de propriété, sous ce prétexte toujours tiré de la Sainte Ecriture, qu'Adam *n'avait pas fait de testament !....*

Bientôt la parole ne lui suffit plus. Il veut frapper les esprits par des actes ; il lui faut des miracles.

Une bande de démoniaques (femelles) est formée dans la paroisse. Des moines fanatiques accourent; les exorcismes commencent. On frappe les possédées à coups redoublés avec la bible ; on les dépouille ; on les bat de verges... François fait fonction de *père fouetteur,* ce qui n'empêche pas les illuminés des deux sexes de se fustiger mutuellement.

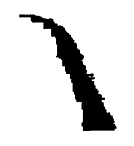
Bonjour aîné trouve qu'on va trop loin, monte en chaire et déclare à ses paroissiens que ne se croyant plus digne, non seulement de continuer ses fonctions, mais même de participer à la sainte communion, il résigne sa cure. Il dépouille, en effet, l'habit sacerdotal, et couvert de vieux haillons, assiste aux offices, de la porte de l'église, se fait goujat et sert les maçons, à l'exemple de Messieurs de Port-Royal qui se faisaient jardiniers (1).

Son frère lui succède en 1783 et prend pour vicaire un ecclésiastique nommé Farley, qui est imbu de leur doctrine.

Les sermons et les exorcismes continuant, ces excen-

(1) « Il s'était condamné, en apparence, à une rigoureuse pénitence, mais lorsqu'on fit l'inventaire de son mobilier, on trouva, dit-on, une armoire richement garnie de chocolat, de confitures, et de liqueurs de toute espèce. »

(*Biographie universelle ancienne et moderne*, supplément 1835, pp. 548-549).



tricités sont dénoncées au Parlement de Dijon qui ordonne une enquête. Le commissaire-enquêteur, ami des Bonjour, déclare que la plainte n'est pas fondée, qu'il y a quelques folles à Fareins et que MM. Bonjour ont eu le tort de les croire obsédées du démon, qu'ils ont, à la vérité, employé d'anciens exorcismes, mais que tout est fini...

Le scandale redouble. Une jeune fille, Etiennette Thomasson, demandant *au bon curé* de la crucifier, comme l'avait été Jésus-Christ, est mise en croix contre la muraille de la chapelle de la Vierge, qui tenait à l'église, les mains et les pieds percés par des clous de 4 pouces 1/2, enfoncés à coups de marteau, en présence du curé et de son frère, du vicaire Farlay, du P. Caffe, dominicain, et de dix à douze personnes des deux sexes, qui étaient du nombre des adeptes. Les clous arrachés, la jeune fille se relève et continue ses exercices de piété, déclarant qu'elle ne souffre aucunement et que sa santé est parfaite.

Un autre miracle est opéré. Marguerite Bernard s'étant cassé un os de la jambe, François Bonjour lui perce la partie malade avec un couteau à *manche rouge* « qu'un inconnu lui a apporté dans une vision », et la jeune fille se trouve guérie, non seulement de la fracture, mais encore de douleurs et d'enflures qui duraient depuis quatre mois.

A Fareins, l'émotion est grande. Les uns s'indignent, les autres croient à une intervention divine. Ces *miracles* attirent aux frères Bonjour un grand nombre de prosélytes, surtout en filles et en femmes.

Elles se rassemblent dans une grange, pendant la nuit, sans lumière, et le prêtre s'y rend par la fenêtre. Là, il distribue la discipline à tort et à travers, et les pénitentes excitées jusqu'à la démence, répondent à ses

coups par des cris de joie. Les plus enragées le poursuivent de leurs obsessions jusque dans les champs...

Cependant les pères de famille et les maris qui ne faisaient point partie de la secte, souffraient impatiemment ces désordres.

Un des principaux habitants de Fareins, connu par son hostilité contre les novateurs, étant mort presque subitement d'une piqûre d'aiguille trouvée dans son lit, l'irritation est à son comble.

Des plaintes sont portées à l'archevêché et aux magistrats de Trévoux, L'archevêque de Lyon, informé de ces faits, écrit de Paris à son vicaire général, M. de Jolyclair, « qu'il ne perdra pas un moment pour arrêter le cours de pareils excès ». (Lettre du 2 janvier 1788).

Il obtient, en effet, trois lettres de cachet, l'une exilant l'aîné des Bonjour à Pont-d'Ain, l'autre enfermant Bonjour cadet chez les moines de Tanlay, en Bourgogne, la troisième, envoyant son vicaire à Boën. Un nouveau curé, nommé Comte, est installé à Fareins.

Mais François Bonjour proteste du fond de sa retraite et entretient le zèle de ses sectateurs. Prisonnier sur parole, il s'évade de Tanlay, pendant l'office, jure qu'il a été, comme *Saint-Pierre aux liens*, délivré par un ange, et court se réfugier à Paris, où deux miraculées de Fareins, Benoite Monnier et Marguerite Bernard, vont le rejoindre.

II.

A la chute de la Bastille, les deux frères retournent à Fareins (20 septembre 1789). La foule se porte au devant d'eux. Le curé Comte est chassé et François Bonjour rétabli dans sa cure et gardé par ses adeptes. L'évêque (*in partibus*) de Sarepta, administrateur du diocèse

pendant la vacance du siège de Lyon, fait venir la maréchaussée de Trévoux.

Bonjour, averti à temps, se cache. Puis les poursuites paraissant abandonnées, il reparaît, célèbre et prêche dans la chambre d'une jeune fille, multipliant les révélations et les guérisons et augmentant le nombre de ses prosélytes.

Sur ces entrefaites, l'Assemblée nationale ayant décrété en novembre et décembre la création des municipalités, la paroisse de Fareins, devenue la commune de Fareins, est mise en demeure, au commencement de 1790, de se prononcer entre Comte, le curé-commis, et François Bonjour. L'élection est indiquée pour le 7 février. Une foule furieuse réclame à grands cris François. Comte qui prétend avoir pour lui la grande majorité des habitants, refuse les clés de l'église.

Clocher et église sont ouverts de force.

Des attroupements se forment, composés en majeure partie des prophétesses, possédées, miraculées, etc., lesquelles se portent sur la cure, leurs tabliers remplis de pierres.

Là, menace à Comte, « s'il ne déguerpit pas, de le jeter en Saône. »

Celui-ci muni d'un décret de prise de corps obtenu à Trévoux, requiert de nouveau la maréchaussée et fait appel à la garde nationale.

Les zélateurs mâles et les démoniaques femelles, sont dispersés, les maisons connues comme jansénistes, perquisitionnées, et les deux Bonjour arrêtés et écroués dans « les prisons royaux de la Sénéchaussée. »

Défendus par un de leurs plus chauds adeptes, le prêtre Souchon, qui après s'être dépouillé de sa robe de prêtre, avait acquis une grande influence dans les assemblées populaires de Lyon, les deux prophètes de Fareins sont

élargis, après un emprisonnement de neuf mois (19 novembre 1791).

L'année suivante, François Bonjour part pour Paris avec une servante « la Fanfan » et une hallucinée, Claudine Dauphan, qu'il a connue chez une dame noble de Lyon, Mlle de Boen, et dont il a fait sa maîtresse. Il leur annonce qu'il est Dieu, qu'il est leur époux, et que de leur union, naîtrait, de la Fanfan, un fils *précurseur,* et de Claudine « un enfant de lumière qui viendrait consoler et renouveler le monde. »

Le mariage à trois est consommé.

« Les effusions (on en trouve les preuves écrites aux archives de Trévoux) se succèdent revêtues d'expressions mystiques empruntées au Cantique des Cantiques.

« Le 29 janvier 1792, la domestique de Bonjour met au monde... une fille ! Elle se croit trompée ; mais les douleurs continuent et la fille est suivie d'un garçon « ce qui répare tout. »

« Le 18 août suivant, Claudine entre, à son tour, en gésine. L'enfant divin fait son apparition et reçoit le nom d'Elie.

« Un petit groupe de croyants venus de Fareins, entoure le *Paraclet* et reste à ses genoux, en adoration perpétuelle.

« Dans le village resté fidèle, on quête pour les besoins de la *Sainte Famille.* Des sommes considérables sont amassées pour aider, lors de la majorité d'Elie, à la conversion de l'Univers » (1).

Pendant que ces événements se passaient, Claude était revenu à Fareins pour se faire élire, avec l'appui de la municipalité janséniste, curé à la place de Comte ;

(1) Le Fareinisme, par Ch. Jarrin. *Bourg, imprimerie Authier et Barbier,* 1881.

mais en but à l'hostilité du maire, Merlino, élu en septembre 1792, par les électeurs de l'Ain réunis à Trévoux, membre de la Convention, il est obligé de quitter Fareins, va rejoindre son frère (15 ventôse an II) et s'établit à Corbeil où il se fait cordonnier pour gagner de quoi vivre.

En 1800, la police est informée de l'existence de la secte à Paris et à Corbeil, et de la propagande organisée par les deux Bonjour. Ces derniers avertis, confient leur argent à Souchon, cet ancien curé de Forez qui les avait défendus avec succès, au moment de leur arrestation en 1791. Souchon devenu financier, fait banqueroute. Ses coreligionnaires soupçonnent sa probité, entament contre lui des poursuites. Il se venge en les dénonçant comme ayant la nuit des réunions suspectes et professant des doctrines dangereuses. La préfecture de police attend que les adeptes du nouveau culte soient réunis dans la maison du faubourg Saint-Marceau, où ils ont l'habitude de célébrer leurs rites, et les arrête en bloc, au nombre de 104. Les hommes sont conduits à La Force et les femmes à Saint-Lazare. L'enfant, dieu de ce cénacle, est interrogé. On lui demande s'il est le prophète Elie? « On le dit, répond-il. » S'il est Dieu? même réponse. Enfin de compte, les Bonjour sont expulsés du territoire français.

La colonie se réfugie, alors, en Suisse, non loin de Lausanne. Il faut vivre : Claude continue son métier de cordonnier et François entre comme prote dans une imprimerie. Les deux frères touchaient à la misère, quand un de leurs adeptes, fabricant de toiles cirées, et réalisant de gros bénéfices, se rappela que les biens devaient rester communs dans leur petite église, comme autrefois dans la primitive église de Jérusalem, et leur procura le bien-être par une assistance régulière.

Grâce à cet appui, la petite émigration du faubourg Saint-Marceau put vivre paisiblement de 1805 à 1818.

Durant, ce laps de temps, deux événements importants étaient survenus. Claude avait passé de vie à trépas, et le Paraclet, ayant atteint sa vingtième année, s'était marié (janvier 1812). Il était riche, ayant paraît-il, hérité de la plupart des adeptes morts depuis sa naissance. Mais il n'avait pas d'état-civil, n'ayant pas été déclaré. Des actes de notoriété y pourvurent. C'est, peut-être à ce défaut d'inscription régulière, qu'il dut d'échapper aux levées d'hommes de 1812 à 1814.

Bien qu'Elie ait eu sept frères et sœurs, au Faubourg Saint-Marceau, à Corbeil, à Fareins, on continuait à l'accepter comme Dieu, sans difficulté.

Il y a aux archives de Trévoux, des documents attestant l'existence de ce culte. Ce sont des lettres échangées entre le maire de Fareins et le sous-préfet de Trévoux, en 1816. Elles établissent qu'en 1814, Claude Goiffon, « homme d'ailleurs d'une probité à toute épreuve, mais de la secte des illuminés de Fareins dont les principes sont opposés au gouvernement du Roi, avait affermé ses biens et était allé adorer le Paraclet. »

Ce même Goiffon devient en 1816, l'intermédiaire actif d'Elie Bonjour avec le groupe qui persévère à Fareins. La police de la Restauration arrête Goiffon à Besançon et le maire de Fareins propose au sous-préfet de traiter la secte « comme société défendue par les lois. »

En 1818, à l'époque où l'on put fonder en France la Société biblique protestante, la colonie fareiniste risque de revenir se fixer à Paris.

C'est à ce moment que François Bonjour laisse orphelins les huit enfants que Claudine lui a donnés.

Celle-ci qui pour les croyants, reste « l'épouse divine,

la mère du Paraclet, troisième personne de la Trinité », meurt 16 ans plus tard, à Paris, le 11 mai 1834.

Quant à la Fanfan, nous la voyons toujours fidèle aux Bonjour qu'elle voulut servir jusqu'à sa mort, survenue en 1841. Elle avait donné, à François, une double preuve de sa fécondité, une fille et un fils.

La fille mourut en naissant, ainsi que nous l'avons dit. Le fils, resté attaché à son frère consanguin (Elie) est mort à Ribemont en 1868.

III.

On a peu de chose à dire sur Elie Bonjour. Il paraît, cependant, avoir abdiqué de bonne heure tout prétexte à la divinité et s'être résigné à rester prosaïquement un homme.

On le voit, en effet, acheter, vers 1860, l'ancienne abbaye Saint-Nicolas de Ribemont, pour y fonder une manufacture de tissus considérable dont sa maison de Paris plaçait les produits.

Très populaire dans son quartier, la 6e légion de la Garde nationale l'avait choisi pour son colonel, et le roi Louis-Philippe en avait fait un chevalier de la Légion d'honneur. Elie Bonjour aura donc été unique en son espèce : dieu bourgeois, garde national et décoré !

Il est mort, à Ribemont, le 4 septembre 1866, entouré de l'estime publique et, nulle part, sa mémoire n'est restée plus respectée que dans son dernier pays d'adoption.

Avant la mort d'Elie, en 1854, un de ses fils encore vivant, M. Jules Bonjour avait trouvé bon de se séparer de ceux qu'il appelait « les tenants de la prétendue religion de son aïeul et de son père. »

Vingt ans plus tard, en 1874, sachant que les Dominicains avec qui il était en rapport, essayaient de ramener au catholicisme les jansénistes de Fareins, M. Jules Bonjour leur vint en aide dans une lettre rendue publique. Il y déclare qu'à ses yeux, la mort de son père a porté le dernier coup à l'hérésie, et que ses frères et sœurs restés attachés à ce qu'ils appellent le jansénisme, ne sont en réalité que des protestants...

IV.

Les Fareinistes entourent leur culte d'un secret absolu. Ce culte consiste en certains rites fort simples à trois époques solennelles de la vie, naissance, mariage, mort, et en prières communes dites dans des *chambres*, non toujours les mêmes, pour plus de mystère.

Ils n'eurent pas de rituel proprement dit. Leur Livre n'est qu'un recueil de cantiques composés, pour le plus grand nombre, par François Bonjour. Ce recueil de 147 pages est resté manuscrit et contient 44 morceaux d'une poésie vulgaire, lourdement imitée des psaumes.

En voici quelques uns qui suffiront pour donner une idée de l'ensemble :

Apostrophe au « Dieu d'Amour »

Venez, fils de Marie
Secourir vos prédestinés.
Ils sont à l'agonie,
Venez, venez, venez !
Quand vous viendrez dans ces bas lieux
Nous vous verrons victorieux
Fermer l'enfer, ouvrir les cieux.
Nous l'attendons cesse :
Vos prophètes l'ont annoncé,
Tenez votre promesse,
Venez, venez, venez !

Cantique adressé à l'Epouse (Claudine Fanfan)

Pour toi ma flamme est si vive
Que mon supplice est affreux
Quand Dieu permet que je vive
Un instant loin de tes yeux.
Si tu pouvais, chère épouse,
Aimer autrement que moi,
Bientôt mon âme jalouse
Voudrait aimer comme toi :
Mais puisque l'amour suprême
De nous deux ne fait qu'un cœur,
A tel degré que l'un aime,
L'autre sent la même ardeur.

Chant sur la ruine de Port-Royal :

Auguste et saint asile où le Dieu de nos pères
Se conservait encor quelques adorateurs,
Nous allons visiter vos débris solitaires
Et les arroser de nos pleurs.
Peuple ingrat! Que de vierges pures,
De saints à ton Dieu consacrés,
Se sont vus, sans aucuns murmures,
Arracher de ces lieux sacrés...
Trop contents d'être les victimes
De leur amour pour Jésus-Christ,
Ils t'ont pardonné tous tes crimes ;
Dieu seul s'en souvient aujourd'hui !

Ces derniers vers mal rimés, mais d'une assez belle allure, sont datés de Tanlay, où François Bonjour était exilé.

Le cantique suivant, écrit en 1805 (n° 34 du recueil), fut considéré par la police comme un outrage à la personne de l'Empereur et un appel à la révolte. On y lit, en effet, le passage suivant qui détermina les poursuites :

Braves soldats de Jésus-Christ,
Elie au combat vous appelle...
Le sein gonflé d'un noir poison,

La Bête a monté sur son trône :
Du crime et de la trahison
Le voile sanglant l'environne :
Devenus prêtres de Baal,
De Jésus les lâches ministres
Presque tous, du monstre infernal
Ont suivi les ordres sinistres,
Marchons ! Marchons ! Dans nos transports
Bravons et le fer et la flamme,
A l'ennemi livrons nos corps
Elie aura soin de nos âmes.

Les Bonjour faisaient donc de Bonaparte sacré et couronné, la *Bête,* comme les popes russes et les curés espagnols en firent un peu plus tard l'*Antechrist.*

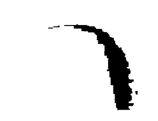
« Elie devait tuer la *Bête*:.. » La police ne pouvait laisser passer d'aussi violentes provocations ; mais, bien avisé, le grand juge Régnier comprit que faire un procès, c'était afficher qu'on avait peur d'un enfant érigé et stylé en Bon Dieu par un curé de campagne en rupture de vœux, une femme hystérique et quelques ouvriers fanatisés et à moitié fous, il comprit que ç'eût été prêter à rire *Urbi et orbi,* à la ville moqueuse et à l'Europe ennemie, et se contenta d'expulser purement et simplement les Bonjour, leurs proches et leur Dieu, du territoire français (1). »

V.

En résumé, le Fareinisme apparaît en 1775, avec les prédications de Claude Bonjour.

En 1791, les adeptes du nouveau culte sont en majorité dans leur commune, peuplée d'un peu plus d'un millier d'habitants ; en 1831, au dire du curé d'alors, ils pouvaient bien être six cents sur une population double ;

(1) LE FAREINISME.... *Bourg,* 1881.



en 1859, ils sont réduits à cinq cents pour bientôt descendre à quatre cents. On assure que les fareinistes sont encore une centaine à Paris et peut-être un peu plus à Fareins.

Enfin à Lausanne, où il en resta, on a imprimé, en 1869, une brochure intitulée « Le grand Elie divin, qui vient *rétablir toutes choses*. Avis démonstratif, fatidique, adressé à tous ceux qui croient aux Saintes Ecritures, par Jean du Loir. »

Cette pièce ayant été l'objet d'une réfutation en règle, de la part du journal l'*Univers*, on peut en conclure qu'elle produisit une certaine impression, et que la mort d'Elie n'avait pas porté le dernier coup à la secte.

Mais depuis, le temps a marché et le Fareinisme, après avoir langui dès le premier essort, et jeté, çà et là, des pousses sans vigueur, n'existe plus, aujourd'hui, qu'à l'état de légende.

ERNEST QUENTIN-BAUCHART.

UNE

LETTRE INÉDITE

DE

L'AUTEUR DES « MAXIMES »

Bien qu'elle n'éclaire pas d'un jour particulièrement nouveau l'histoire des équipées de la duchesse de Chevreuse et du concours qui put lui être prêté par le Prince de Marcillac, le futur auteur des *Maximes*, on reconnaîtra que la lettre, dont nous publions ici le texte, n'en a pas moins le mérite de confirmer, en en précisant les détails, des faits peu connus.

Celle, un peu plus ancienne (1), adressée par le même auteur à Serizay et relative au même sujet, découverte par V. Cousin au Dépôt des Affaires Etrangères et publiée par lui, en 1862, dans l'*Appendice* de la seconde édition de son livre *Madame de Chevreuse*, nous avait appris déjà quels étaient les arguments que le Prince de Marcillac présentait pour sa décharge et montré quel empressement il mettait à rechercher des défenseurs dans une occurence où la colère du Cardinal était si fort à redouter.

Feu M. Edouard de Barthélemy, dans la *Notice historique* par laquelle débute son livre *Œuvres inédites de La Rochefoucauld* (2), a tiré tout le parti possible de la lettre publiée par V. Cousin, et les éditeurs des *Lettres* de La

(1) Elle est du 13 septembre 1637.
(2) Paris, Hachette, 1863; in-8, p. 21 et suivantes.

Rochefoucauld, dans la collection dite des *Grands Ecrivains,* ont donné, à propos de cette dernière lettre, quelques notes qui pourraient s'appliquer à celle dont nous allons imprimer le texte.

Malgré cela, nous croyons encore être utile à ceux qui s'intéressent aux grands auteurs du XVIIe siècle, et, pour employer une expression du même V. Cousin, publiant une autre lettre de notre moraliste, « faire un cadeau de quelque valeur à la littérature », en mettant au jour une lettre inédite, écrite dans sa jeunesse, par un auteur dont l'écriture — ainsi faut-il dire aujourd'hui — est restée l'un des modèles de notre langue par sa précision, son élégance et sa pureté.

Quoi qu'il en soit, il semble bien, dans ces conditions, que notre rôle d'éditeur critique doive se borner à indiquer l'origine de cette lettre et à montrer quelques-unes des particularités qui la rendent intéressante et précieuse.

C'est ce que nous ferons brièvement.

Provenant originairement de l'importante collection d'autographes formée par le baron de Chassiron et acquise, en 1854, par feu M. Dobrée (1), elle fait aujourd'hui partie des riches collections que ce dernier légua, en 1895, au département de la Loire-Inférieure, avec le somptueux logis qu'il avait fait construire à Nantes, dans le seul but de doter sa ville natale d'un musée qui porterait son nom. Généreuse et noble ambition d'un richissime collectionneur, amateur éclairé des arts !

M. Pitre de Lisle, l'érudit conservateur du *Musée Dobrée,* a bien voulu nous laisser prendre copie de cette lettre à une époque où des règlements, qui, sans doute, ne sont pas définitifs, ne s'y opposaient pas encore.

(1) Il la paya 160 francs.

C'est donc à son obligeance que nous devons de faire cette publication.

Nous avons dit que cette précieuse lettre était inédite. Ajoutons que si elle n'est pas la plus ancienne connue de notre auteur, laquelle, ainsi que nous l'avons dit, porte la date du 13 septembre [1637], elle est antérieure de près d'une année à la seconde connue jusqu'à ce jour et que, par conséquent, dans cet ordre d'idées, elle vient sans conteste au second rang.

Observons encore que la lettre du 13 septembre 1637 n'étant pas signée, la nôtre devient dès lors la plus ancienne lettre portant la signature de notre moraliste que l'on connaisse.

Bien qu'elle n'ait point reçu de date de la main de son auteur, les faits auxquels elle se rapporte disent assez que celle qui y a été apposée par une autre main doit bien être la véritable.

Il est également à présumer que, ainsi que celle adressée à Serizay, elle a dû être écrite à Verteuil même, où l'ami de la duchesse de Chevreuse avait été contraint de se retirer, dans sa disgrâce, auprès de son père.

Voici donc le texte de cette lettre, dont nous avons respecté scrupuleusement l'orthographe (1), nous bornant, suivant l'usage, à y ajouter la ponctuation, qui faisait défaut, et à supprimer quelques abréviations.

(1) Nous pensons qu'il y a toujours grand intérêt à publier les lettres de nos anciens auteurs telles qu'ils les ont écrites eux-mêmes et non en modernisant leur orthographe et en modifiant les formes qu'ils avaient adoptées. Dans notre brochure, *Œuvres de La Rochefoucauld. Compte rendu, avec la reproduction dans leur forme originale inédite de deux lettres de l'Auteur des « Maximes »*. Nantes, V. Forest et E. Grimaud, 1881 (tirage à part de la *Revue de Bretagne et de Vendée*), nous avons déjà exprimé le regret que les éditeurs de la *Collection des grands Ecrivains* n'aient pas eu ce souci.



Monsieur (1),

Sy je n'auois pas obserué ponctuellement tout ce que vous me fistes l'honneur de me dire lorsque je pris congé de vous à Réaumont, ou sy j'estois coupable de tout ce qu'un nommé Boispillé a publié contre moy sur le subiet du passage de Madame de Cheureuse en ce pais icy, où il dit que je l'ay veue et que je scay le lieu de sa retraite, je n'oserois pas présentement vous demander votre protection dans ce rencontre, de laquelle je me serois rendu trop indigne ; mais puisqu'il paroist que je n'ay fally seulement qu'en prestant des cheuaux et un carosse, je vous suplie très humblement, Monsieur, de me faire l'honneur de m'aider à faire voir mon innocence en tout le reste et de croire que de tous ceus quy vous ont de particulières obligations, il n'y a personne quy soit auec tant de pation et de respect que moy,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

MARCILLAC.

Suscription : A Monsieur,
Monsieur de Chauigny (2), conseiller du Roy en ses conseils, secrétaire de ses commandemens et chancelier de Monseigneur.

(1) Cette lettre n'est pas datée. Une main ancienne y a mis, en la surchargeant, la date : « Octobre 1637 », et ajouté en tête : « M. de Marcillac se deffend d'auoir vu Madame de Chevreuse. » Deux cachets armoriés brisés.

(2) Léon Bouthilier, comte de Chavigny et Buzançois, né en 1608, mort en 1652. Il occupait, depuis 1632, la place de Secrétaire d'état des Affaires étrangères, dans laquelle il avait succédé à son père.

Quelle réponse M. de Chavigny fit-il à cette supplique ? Nous ne pouvons le dire. Mais ce que nous savons, — et tel sera l'épilogue de cette notice, — c'est qu'un mois après, exactement le 29 novembre 1637, il signait le billet donnant l'ordre à Tremblay, gouverneur de la Bastille, d'y recevoir M. de Marcillac, « qui a fait quelque chose qui a déplu à S. M. ». Il est vrai qu'il ajoute qu'on ait à le « bien loger », en lui donnant la permission de se promener sur la terrasse !

LE MARQUIS DE GRANGES DE SURGÈRES.

UNE PRÉTENDUE *SECONDE* ÉDITION

DU

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE

Voici une modeste exploration dans ce domaine que, avec plus de justesse encore que d'esprit, un maître de la Sorbonne définissait naguère « les catacombes bibliographiques du XVII[e] siècle (1) ». Et dans le cas présent il s'agit non de quelques feuillets in-12 que le moindre accident fait disparaître, mais de deux volumes in-folio.

Dans son quatrième catalogue de l'année courante, la maison Vander Schelden, de Gand, annonçait sous le n° 329 « *Le grand Dictionnaire de l'Académie fr., 2e éd. P. 1696; 2 t. en 1 vol. in-fol. relié.* »

(1) Exemples des surprises que ces catacombes réservent à des fouilles même fortuites :

Deux spécialistes (un historien local et un bibliographe) datent de 1683 une *Méthode de Chirurgie*, écrite par H. Fierabras d'Alençon. Le fait est que ce « Docteur en médecine, *demourant* à Rouen, » a imprimé son livre à Rouen dès 1550 et qu'on en connaît une première réimpression en 1635. Il cite dans sa préface un Philippe de Flexelles, qui semble aussi auteur, et encore plus inconnu. — M. F. Denis, qui fit un bon article sur Fierabras dans la *Biographie* Didot, n'a pas connu cette édition rouennaise.

Au cours de la préparation de cette note nous arrivait un *Recueil d'Expériences et d'Observations* (Paris, 1679 ; in-12), autre catacombe moins profonde sans être beaucoup moins obscure. Le traducteur n'en est pas nommé par Barbier et son école, et l'auteur en est appelé Grenn, au lieu de Grew. L'article de ce dernier dans le Moreri de 1759 cite bien ce livre, tandis que nos grands recueils contemporains l'ont omis. Le principal intérêt du volume pourrait bien être dans ses quarante dernières pages qui semblent la première traduction française qui ait paru de Leuwenhoek, et renferment ses expériences sur le sang et le lait de 1674 à 1678. Y a-t-on signalé la transfusion du sang dès lors opérée par Graaf ?

A première vue, ce libellé m'intrigua; et sans recherches préalables, je demandai l'ouvrage et fus assez heureux pour l'obtenir. J'avoue que je n'avais pas remarqué le second mot qui, à lui seul, valait une révélation.

Alors que sous le règne de Louis-le-Grand tout semblait devoir être grand en France, l'Académie française avait eu le bon goût de mettre en tête de l'ouvrage auquel Richelieu lui avait d'abord proposé de travailler, ces simples mots : *Le Dictionnaire de l'Académie françoise;* encore que, par son étendue, ce vocabulaire fût véritablement grand, et selon toute apparence le plus grand même qui eût encore paru.

Voici le titre complet de mon exemplaire (1). Les mots en italiques ne figurent pas dans l'édition originale :

« Le *grand* Dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au Roy. *Seconde édition reveüe et corrigee de plusieurs fautes, et où l'on a mis dans l'ordre alphabetique les additions qui estoient à la fin de l'Edition precedente.* Tome premier. A-L. A Paris, *chez la veuve de Jean-Baptiste Coignard, Imprimeur ordinaire du Roy, et de l'Académie Françoise, et* chez Jean-Baptiste Coignard, Imprimeur *ordinaire* (2) du Roy et de l'Académie Françoise (3). M.DC.XCVI. Avec Privilège du Roy. »

(1) Dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, notre très éminent collaborateur, M. Léopold Delisle, a parlé à deux reprises (XLIX, 577; LVII, 512) de cette contrefaçon mieux que personne ne l'eût su faire. Ce n'est qu'au moment de mettre sous presse que j'ai connu ses articles, et la discussion de l'errata m'excusera sans doute d'avoir osé écrire après un tel maître.

(2) L'éd. originale dit : « Imprimeur *et Libraire...* »

(3) Elle ajoute ici : « *Rue Saint-Jacques, près Saint Severin, au Livre d'or. MDC.LXXXXIV.* Avec Privilège de *sa Majesté.* »

De l'article de M. Delisle résulte un petit détail bibliographique non encore signalé peut-être. C'est que l'édition originale parisienne a eu au moins deux titres différents : le premier au nom de J.-B. Coignard seul, et le second aux noms de Vve Coignard et de J.-B. Coignard.



Le beau frontispice qui précède ce titre manque au volume; mais il y a lieu de croire qu'il en a été distrait : car cette réimpression reproduit très fidèlement la vignette du titre, les gravures qui surmontent la dédicace et le titre de départ, et jusqu'aux lettres ornées. On a seulement omis la mention des artistes : *J.-B. Corneille inu. — J. Mariette sculp.*

Comme on l'a vu, l'ouvrage est in-folio (385m/m × 255). Ceux qui connaissent l'édition originale s'étonneront sans doute qu'on ait pu commodément réunir les deux tomes en un seul volume : celle-là compte en effet, sans les liminaires et les tables, treize cent quarante-sept pages, dont six cent soixante-seize pour le tome premier et six cent soixante et onze pour le second. La nôtre, au contraire, n'en renferme que huit cent deux, soit quatre cent six appartenant au premier volume et trois cent quatre-vingt-seize au dernier. Cette différence d'un tiers en moins, et au-delà, tient principalement à la force du caractère, beaucoup plus grande dans l'impression de 1694 qui présente soixante-douze lignes à la page, tandis que la plus récente en admet quatre-vingt-seize (1). Ici, en outre, la justification des lignes de titre atteint quatre-vingt-huit millimètres et celle des lignes communes quatre-vingt-cinq, chiffres qui se réduisent à quatre-vingt-deux et à soixante-six dans l'édition originale (2).

(1) A la table du tome Ier, le feuillet Ggg est imprimé en caractères plus menus que les autres. Les colonnes qui dans cette table ne comptent couramment que quatre-vingt-seize lignes, en ont ici cent vingt-quatre.

(2) Une particularité qui a bien son prix quand on songe que le plus grand nombre des livres n'ont jamais été feuilletés une fois d'un bout à l'autre : c'est que ce *Grand Dictionnaire* a beaucoup servi, au point qu'il a fallu en consolider la forte reliure en cuir. Mais on l'a fait d'une façon fort élémentaire, puisque cela s'est borné à recoudre avec du fil noir commun le bas du plat supérieur.

Le public ne démêlait rien d'insolite dans cette publication, et il dut en être de même du commun des lecteurs qui ne voient dans un livre que leur utilité particulière et leur instruction personnelle. Ce n'est en effet qu'au verso du sixième feuillet, à la suite de la liste des abréviations, qu'apparaît le certificat de la véritable origine de l'impression : ce sont trente-quatre lignes de flamand (non compris les titre et signature) que le libraire de Gand nous a fort obligeamment traduites avec une scrupuleuse fidélité (1). Les voici :

« *Les Etats de Hollande et de la Frise occidentale font savoir :* Comme il appert par MARC HUGUETAN (2), bourgeois d'Amsterdam, qu'il fait une demande en faveur de son projet de publier dans notre pays et de répandre dans le public un livre intéressant et curieux intitulé le *Dictionnaire de l'Académie,* d'abord imprimé en France, étant un livre très utile et d'un usage facile, non seulement pour les grands mais aussi pour tout le monde. Ensuite le suppliant fait la remarque que quelques personnes, trop amies du lucre, pourraient facilement réimprimer et lui faire de grands torts ; il a donc pris son recours à nous, avec très humbles instances et prières, que nous ayons la bonté de lui accorder l'octroi de l'impression, avec exclusion pour les autres imprimeurs qui pourraient imprimer cet ouvrage pendant les dix ans, ici dans notre pays, ou bien, après l'avoir imprimé autre part, l'apporter et le débiter ici, sous peine de certaines punitions et amendes à décréter et statuer par nous *in optima forma* contre ceux qui seraient en contravention.

« AINSI EST-IL que nous, ayant pris en main la cause et la demande, tant par bienveillance pour la prière du suppliant, qu'en témoignage de notre pouvoir et autorité, nous donnons

(1) Quelques retouches pratiquées çà et là rappellent mieux les formules de nos *Permissions* françaises.

(2) Convient-il d'en rapprocher, même de fort loin, un Huguetan qui, en 1681, a publié de concert avec Spon un *Voyage d'Italie* que Lenglet Dufresnoy qualifie « curieux et assez bon »? (*Méthode pour étud. l'Histoire,* XI, 359 ; éd. 1772.)



le consentement, l'accord et l'octroi à la demande de l'impétrant; consentement, accord et octroi de telle sorte que pendant l'espace de dix ans révolus, le prénommé pourra seul alors imprimer, faire imprimer, éditer et vendre *le Dictionnaire de l'Académie.* C'est pourquoi, faisons défense à tous et à chacun de vendre ce livre et d'en répandre des éditions apocryphes; et appliquons aux contrevenants une amende de trois cents florins, dont une tierce partie revient au juge d'instruction, une tierce partie aux pauvres, et le reste au suppliant; le tout pour faire comprendre que nous voulons le gratifier lui seul de cette permission, et aussi le dédommager de la perte qu'il subirait par la contrefaçon du présent livre.

« Par là on comprend que nous n'en prenons pas sur nous le contenu, ni ne l'autorisons, ni ne l'avouons, et encore beaucoup moins ne voulons l'accréditer ni lui faire réputation; et même le demandeur, au cas qu'il y soit imprimé quelque chose de punissable, devra le prendre à sa charge et en répondre. A cette fin requérons très expressément qu'au texte de cette permission il ne puisse faire des suppressions ou falsifications mensongères ; mais sera tenu de l'imprimer ou faire imprimer dans son entier et sans lacune, à charge de déposer à la bibliothèque de notre université de Leyde un exemplaire bien relié et bien conditionné, et d'en recevoir une attestation, le tout sous peine de nullité.

« Et afin que le suppliant puisse jouir de notre permission et octroi comme il convient, nous faisons connaître à tous et à chacun que cela regarde, qu'ils aient à laisser au suppliant l'usage de cette concession, et à lui en abandonner la jouissance tranquille, paisible et entière, en s'abstenant de tout empêchement contraire.

« Fait à la Haye, sous notre grand seing, ici apposé, le XIII février, dans l'année du Seigneur et Sauveur, mil six cent nonante-trois.

« *A. Heynsius.*

« Par Ordonnance
des ETATS,
SIMON DE BEAUMONT (1). »

(1) Cette signature termine aussi le privilège flamand du *Furetière* de 1725. — Peut-on lui supposer quelque parenté avec Simon de Beaumont, « secrétaire des payeurs des rentes » (Ersch, *France littér.*, I, 88 ; 1797), qui a publié en 1762 une *Jurisprudence des Rentes*, plusieurs fois réimprimée ?

Il est superflu d'insister sur les mesures que prend l'éditeur hollandais pour se défendre contre ses confrères possibles en contrefaçon. Mais le dernier mot de la permission mérite, on va le voir, une attention particulière.

Le privilège donné par Louis XIV pour l'impression du Dictionnaire porte la date du 28 juin 1674. L'Académie pouvait en effet songer dès lors à imprimer, puisque, ainsi qu'elle l'explique dans sa préface, « la première composition [du Dictionnaire] fut achevée vers le temps de la mort de Monsieur le Chancelier [Seguier], qui arriva le premier jour de l'année 1673. » Mais bien loin que son *siège fût fait*, « elle a depuis, ajoute-t-elle, travaillé régulièrement trois fois la semaine, deux heures par chaque séance... à revoir ce qui avait été fait » ; si bien que l'achevé d'imprimer est seulement du 21 août 1694.

Dans son avidité, le contrefacteur se met en mesure d'imprimer dix-huit mois avant la fin de la publication, et comme l'usage d'antidater les livres n'était pas inconnu, on peut croire qu'il ne fut guère devancé que d'une année environ par l'édition originale et officielle (1). Mais on n'a pas tous les avantages à la fois : et cette célérité fit mentir son titre, puisqu'elle ne le laissa pas insérer, au tome II, « dans l'ordre alphabétique les additions qui étaient à la fin » de l'impression parisienne.

La législation commerciale de l'époque permit-elle à la maison Coignard d'importer et de débiter la réimpres-

(1) Il y a plus : l'un des exemplaires étudiés par M. Delisle porte la date de 1695 et « à Amsterdam... Avec privilège... de Hollande et de West-Frise ». Ce libellé lui fait conclure que les Coignard pourraient bien avoir été les instigateurs de la contrefaçon. — En ce cas qu'auront-ils pensé de l'errata, vrai réquisitoire contre la typographie parisienne? Peut-être aurons-nous à revenir là-dessus.

sion flamande, c'est ce que nous ne savons pas au juste, mais ce qui paraît peu probable. Rien n'aurait été plus souhaitable à tous égards, quand l'édition originale se trouva épuisée, ce qui advint peut-être dans un temps assez rapproché de la mise en vente.

Nous aurions terminé l'examen de cette prétendue seconde édition (celle que fit l'Académie, et à laquelle on ne songea qu'en 1700, parut seulement en 1718), si les deux derniers feuillets du volume ne fournissaient matière à de piquantes réflexions.

A la suite des mots Avis au Lecteur, on y lit : « Ayant remarqué plusieurs fautes, dans l'impression qui a été faite à Paris de ce Dictionnaire, qui pourroient esloigner le Lecteur, et particulierement les Estrangers, de la fin, qui est de parler et escrire purement, qu'ont eu Messieurs de l'Académie Françoise, en le donnant au Public, comme par exemple d'avoir en plusieurs endroits mal noté le Genre des Noms, mal nommé quelques Verbes Actifs, Passifs, ou Neutres, nommé Adjectif ce qui est Substantif, Adverbe ce qui est constamment un Nom, et Adverbe ce qui est Adjectif, et Adjectif ce qui est Adverbe ; mal accentué plusieurs Mots et Articles, joint d'autres qui devoient estre separez, et au contraire fait plusieurs transpositions, etc. On a creu, sans attentat, faire une chose tres-utile et tres-agreable au Public, non seulement de les corriger dans cette nouvelle Edition, mais mesme de luy donner une liste de ces fautes, du moins de la plus grande partie, ayant negligé d'y en mettre plusieurs pour éviter la prolixité. Afin que le Lecteur voye qu'on n'a pas porté la correction jusqu'aux Mots ou aux façons de parler que ces Messieurs ont admis, mais seulement aux fautes d'impression, ce qui est du devoir de l'Imprimeur, et que ces Messieurs

auroient corrigé eux-mesmes, s'ils s'étoient donné la peine d'en faire la revision. »

Ces errata, qu'on a négligé de faire aussi complets que possible, atteignent le respectable chiffre de *cinq cent soixante et onze* fautes.

Celles que les Hollandais ont particulièrement signalées, c'est-à-dire l'erreur ou l'omission dans l'énoncé soit des genres, soit des parties des discours, n'entrent à peine que pour un sixième (soit environ quatre-vingt-dix) dans cette humiliante mercuriale typographique. A peu près tout le reste appartient au domaine des coquilles, si on l'étend jusqu'aux mots réunis ou omis, aux lettres ou accents tombés, et aux transpositions. Le savoir professionnel qui a illustré les Estienne, les Vitré, les Barbin, les Michallet et tant d'autres, ne s'était pas encore généralisé dans Paris. Aujourd'hui les grands ateliers de province ne travailleraient pas plus mal que Coignard, et les meilleurs feraient beaucoup mieux. C'est un progrès incontestable dont il faut se féliciter.

Plusieurs coquilles des deux beaux in-folio de 1694 (1) sont assez amusantes pour mériter une citation. Elle donnera quelque crédit aux médisances intermittentes de la presse, toujours un peu suspectes d'invention.

Vol. I, p. 59. Pompe par *compassion*, pour « compression » ; — 194. Citrouille... qui *campe*, pour « qui rampe » ; — 402. Trame d'un *dup*, pour « d'un drap » ; — 538. D'une *matière* griève, pour « manière » ; — 670. La *religion* sublunaire, pour « la région ». — II, 630. On dit *substantiellement*, pour « substantivement ».

(1) La dédicace au roi, en italiques, de trente et une lignes seulement à la page, est certainement un des plus jolis morceaux qui soient sortis sans apparat spécial des presses françaises de l'époque. Les Hollandais ont voulu mettre tout en une page : ils ont détruit la majesté de l'aspect.

« Sur le mot ELOGE, dit l'errata, il y a *tel* superflu à la fin des exemples. » Le cas est si extraordinaire, qu'il faut, pour qu'on en puisse juger, reproduire exactement cet article (I, 360, B.) :

ELOGE. s. m. Discours à la loüange de quelqu'un. *Eloge pompeux, magnifique. Il a fait l'eloge d'un tel.*
Il se prend aussi quelquefois pour de simples loüanges. *Il a fait mille eloges de luy. en pretendant le blasmer, vous faites son eloge.*
tel (1).

Y a-t-il quelque raison d'écrire, I, 47, *mord,* pour « mors » ; — 141, *camart,* pour « camard » ; — 144, *levraud,* pour « levraut » ? Il semble prudent de réserver la question.

Mais on peut être plus affirmatif pour plus d'une vingtaine d'articles de l'errata, où des étrangers n'ont vu que des fautes, mais dont on doit juger aujourd'hui différemment, grâce surtout à l'excellent *Dictionnaire général* qui a si heureusement étendu nos connaissances sur la langue antérieure au grand siècle.

Afin de procéder avec quelque ordre, groupons d'abord les archaïsmes.

Fillol (vº AFFINITÉ) se lit encore dans Molière (pour « filleul ») ;
Amende (vº TARTE) serait, pour l'étymologie, préférable à « amande » ;
Arbre, au féminin, se voit dans une pièce de vers couronnée en 1523 aux Palinods de Rouen ;
Besongne (vº COPEAU) s'est anciennement écrit de la sorte (comme *ivrongne*), par exemple dans la trad. du *Concile de*

(1) Si étrange que soit cette sottise, en voici une toute semblable et moins excusable encore. Dans un missel publié en 1854 par un spécialiste, la page 329 ordonne bravement de dire après l'épître le *Credo* qui ne se récite jamais, comme l'on sait, qu'après l'évangile. Il faut croire que le metteur en pages aura eu besoin ici d'une ligne supplémentaire. Serait-ce le cas du malheureux *tel* de 1694 ?

Trente par G. Hervet (1564). La chose se prouverait en outre par le libraire à peu près contemporain qui écrivait son nom BESONGNE ;

Escarboucle (v° FEU) « ordinairement masculin en ancien français » (*Dictionnaire général*) ;

Brouillas (v° HUMER) a été encore employé par Regnier ;

Occéan (v° MER) est l'orthographe de la *Chronique des ducs de Normandie* ;

Epithète (v° SURNOMMER) au masculin (suivant son étymologie) est noté, avec la restriction « vieilli », dans le *Dictionnaire général* ;

Chartée (v° PAILLE) est une forme archaïque, toute semblable à *chartier* (pour charretier) ;

Office (v° PLACER) se lit au féminin en 1617 dans les « statuts de la confrérie d'Angerville-l'Orcher » (arr. du Havre) ;

Tresme (v° POIL) figure la prononciation, sinon l'écriture, la plus logiquement tirée de la racine *trama* ;

Ustensile (v° CUILLER), archaïsme de genre (au fémin.) encore employé par Fontenelle.

Gisier (v° REQUESTE), encore parfois prononcé ainsi en Normandie, est le dérivé le plus rationnel de sa racine *gigerium*.

Les articles suivants ne se prêtent plus à un rapprochement d'ensemble.

Æolipile ne porte point d'indication de genre. Serait-ce qu'une discussion à ce sujet n'avait rien décidé, et qu'au dernier moment on ne pourvut point à combler cette lacune? En fait, Rabelais et Cotgrave ont mis le mot au féminin, comme la contrefaçon ; mais La Fontaine l'a fait masculin, genre qui a prévalu.

Ancre (v° ANNEAU) au masculin se rencontre encore soixante ans plus tard dans l'*Instruction des Pilotes*, par Le Cordier. — Il est curieux que l'errata use de l'archaïsme *anchre*, où l'*h* est injustifiable.

Emplâtre, suivant une double mention de l'errata, devrait être employé au féminin. Ce genre, moins rationnel, n'a jamais complètement prévalu. Mais c'est celui que l'Académie adoptait officiellement en 1694.

Désarroi (v° ARROY) dérive de mots qui n'imposent pas les

deux *r*. Au titre, l'éd. originale écrit *desaroy*, et dans l'exemple *desarroy*.

Barril est la forme adoptée par les Hollandais, apparemment en faveur d'une dérivation plus régulière (le Furetière de 1725 l'emprunte en effet à un terme espagnol où l'*r* est doublé). On a longtemps tâtonné, au point qu'en 1771 le *Dictionnaire de Trévoux* concluait : « Baril ou barril..., barique ou barrique ». Aujourd'hui le caprice de l'usage écrit diversement ces mots de même racine.

Guitare (v° BATTERIE) est écrit *guittarre* par deux fois, tandis que l'errata prescrit *guitarre*. Que ne profitait-on, à la Haye, de cette décision avant de la donner? (L'Académie avait doublé *r* en 1694.)

Bière (v° FUMEUX) était en effet l'orthographe d'abord reçue par l'Académie. Plus tard, et jusqu'en 1835, elle a autorisé les deux *rr*.

Ton (v° MARINER) sans *h* est une forme provençale.

Truffle (v° MARBRÉ) n'est plus autorisé pour « truffe », mais a été longtemps en usage. En 1771, le *Dictionnaire de Trévoux*, tout en le répudiant expressément à sa place alphabétique, le contient encore écrit de la sorte (v° TERFEZ).

Chastaignier (v° MARREIN) est blâmé par la réimpression, qui en a supprimé le second *i*. C'est l'orthographe de l'ordre alphabétique ; mais le mot a connu d'autres changements. Le P. Monet (1) l'avait écrit *chatagner ;* et Féraud, en patronant la forme actuelle, ajoute : « D'autres écrivait *chataigner*. »

Légume (v° TÊTE) au féminin n'est plus qu'une locution populaire. Il a pourtant été employé ainsi par des auteurs du XVe siècle.

Qui nous dira, pour apporter quelque lumière dans la singularité de ces variantes, quels furent les rédacteurs et les transcripteurs de la copie de l'édition originale du

(1) *Abrégé du parallèle des langues françoise et latine.* — Nouvelle catacombe bibliographique, cet ouvrage, écrivait A.-F. Didot en 1868, dans ses belles études sur l'orthographe, est « complètement perdu aujourd'hui ». Il a eu pourtant, de 1624 à 1641, huit éditions.

L'exemplaire sans titre qui nous vient de la Belgique n'est point paginé. Ce détail et le feuillet d'additions font présumer que c'est une contrefaçon, jusqu'alors inconnue, de la troisième édition.

Dictionnaire; quels en furent les compositeurs et les correcteurs : peut-être de routiniers typographes qui maintenaient là, en dépit du manuscrit, les formes auxquelles une longue pratique manuelle les avait familiarisés; tous, d'ailleurs, lettrés et artisans, d'un âge mûr sinon avancé, et qui conséquemment s'inspiraient de traditions plus vagues encore que surannées. Car, on va le voir tout à l'heure, la question orthographique apparaissait à peine en germe, ou plutôt, jusqu'au sein de l'Académie, l'orthographe elle-même était encore en question.

La contrefaçon, en dressant ainsi cette liste d'errata, s'est montrée imprudente. Molière l'avait dit dans son *Scapin* (II, 1) : « Ceux qui veulent gloser doivent bien regarder chez eux s'il n'y a rien qui cloche. » Or dans l'errata lui-même les fautes ne manquent pas.

Outre ce qu'on a vu sur *ancre*, la remarque pour *armorier* contredit l'édition originale et la réimpression hollandaise. On lit en outre : ausmone pour ausmone (lire ici *aumosne*) ; — caressê, pour caressé ; — senfuel, pour sensuel.

Ces bévues m'ont fait lire cinq pages prises au hasard dans l'ouvrage ; et voici les sottises dont les imprimeurs hollandais y ont enrichi le texte parisien qui leur servit de copie : Apertement donne à l'exemple *apartement;* — Relais voudrait à l'exemple : « on met *des* relais », et non « de relais » ; — enfin Mois parle d'*acceptation,* lorsque évidemment le sens veut « acception » (1).

(1) Comme correction, la publication patronée par Huguetan semble bien inférieure aux *Ciceronis Orationes,* imprimées par Blaew, à Amsterdam, en 1699, dont Græf dédia les six beaux volumes in-8 au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. C'était là une véritable édition savante, avec notes *variorum,* ample commentaire de

Voici un autre genre de fautes dont je ne connais qu'un exemple, mais qui déprécierait beaucoup la contrefaçon si on en relevait un certain nombre : le mot *coquille* manque à la table alphabétique.

Puisque le libraire de la Haye se préoccupait de répondre, mieux que n'avait su le faire Coignard, au principal objet que s'était proposé l'Académie, en précisant l'emploi des termes pour « parler et écrire purement », rien ne lui eût été plus facile de perfectionner notablement l'édition de 1694, en attribuant simplement aux mots une orthographe uniforme. Mais la concurrence elle-même, si ingénieuse qu'elle soit, ne s'avise pas de tout, et d'ordinaire ne devance pas singulièrement les idées de son temps.

La pureté de la diction dans la parole et dans l'écriture était donc, d'après son nom même, ce que devait enseigner le Dictionnaire. Mais, chose étrange et qui révolte les idées du XIXe siècle, l'orthographe n'était pas encore comprise dans la pureté de la langue écrite (1). Le fait a été maintes fois signalé ; mais il semble qu'on en eût dû mieux mettre en lumière l'un des arguments les plus décisifs. Les lettres nécessaires à la figuration des mots étaient alors si bien laissées à la fantaisie de

P. Manuce, variantes et double index, que les travailleurs de nos jours peuvent envier au grand siècle.

Dès 1684, Græf avait dédié au Dauphin les *Lettres à Atticus*, en 2 vol., et quatre ans plus tard le *De officiis*, également en 2 v. Mais ce fut à Louis XIV même qu'en 1685 Gronove présenta son *Tacite* (2 vol.) dans une dédicace en capitales qui remplit trois pages.

(1) Ce qui ne révolte pas moins nos idées, c'est l'étrange contradiction en matière de majuscules qui n'a cessé qu'il y a moins d'un siècle. Pendant que les imprimés en offraient presque à chaque ligne sans aucun motif raisonnable, les lettres, pièces notariées et autres manuscrits commençaient par une minuscule les noms de lieu ou d'hommes et les prénoms.

Dictionnaire ; quels en furent les compositeurs et les correcteurs : peut-être de routiniers typographes qui maintenaient là, en dépit du manuscrit, les formes auxquelles une longue pratique manuelle les avait familiarisés ; tous, d'ailleurs, lettrés et artisans, d'un âge mûr sinon avancé, et qui conséquemment s'inspiraient de traditions plus vagues encore que surannées. Car, on va le voir tout à l'heure, la question orthographique apparaissait à peine en germe, ou plutôt, jusqu'au sein de l'Académie, l'orthographe elle-même était encore en question.

La contrefaçon, en dressant ainsi cette liste d'errata, s'est montrée imprudente. Molière l'avait dit dans son *Scapin* (II, 1) : « Ceux qui veulent gloser doivent bien regarder chez eux s'il n'y a rien qui cloche. » Or dans l'errata lui-même les fautes ne manquent pas.

Outre ce qu'on a vu sur *ancre*, la remarque pour *armorier* contredit l'édition originale et la réimpression hollandaise. On lit en outre : ausmone pour ausmone (lire ici *aumosne*) ; — caressê, pour caressé ; — senfuel, pour sensuel.

Ces bévues m'ont fait lire cinq pages prises au hasard dans l'ouvrage ; et voici les sottises dont les imprimeurs hollandais y ont enrichi le texte parisien qui leur servit de copie : APERTEMENT donne à l'exemple *apartement ;* — RELAIS voudrait à l'exemple : « on met *des* relais », et non « de relais » ; — enfin MOIS parle d'*acceptation*, lorsque évidemment le sens veut « acception » (1).

(1) Comme correction, la publication patronée par Huguetan semble bien inférieure aux *Ciceronis Orationes*, imprimées par Blaew, à Amsterdam, en 1699, dont Græf dédia les six beaux volumes in-8 au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. C'était là une véritable édition savante, avec notes *variorum*, ample commentaire de

Voici un autre genre de fautes dont je ne connais qu'un exemple, mais qui déprécierait beaucoup la contrefaçon si on en relevait un certain nombre : le mot *coquille* manque à la table alphabétique.

Puisque le libraire de la Haye se préoccupait de répondre, mieux que n'avait su le faire Coignard, au principal objet que s'était proposé l'Académie, en précisant l'emploi des termes pour « parler et écrire purement », rien ne lui eût été plus facile de perfectionner notablement l'édition de 1694, en attribuant simplement aux mots une orthographe uniforme. Mais la concurrence elle-même, si ingénieuse qu'elle soit, ne s'avise pas de tout, et d'ordinaire ne devance pas singulièrement les idées de son temps.

La pureté de la diction dans la parole et dans l'écriture était donc, d'après son nom même, ce que devait enseigner le Dictionnaire. Mais, chose étrange et qui révolte les idées du XIXe siècle, l'orthographe n'était pas encore comprise dans la pureté de la langue écrite (1). Le fait a été maintes fois signalé ; mais il semble qu'on en eût dû mieux mettre en lumière l'un des arguments les plus décisifs. Les lettres nécessaires à la figuration des mots étaient alors si bien laissées à la fantaisie de

P. Manuce, variantes et double index, que les travailleurs de nos jours peuvent envier au grand siècle.

Dès 1684, Græf avait dédié au Dauphin les *Lettres à Atticus*, en 2 vol., et quatre ans plus tard le *De officiis*, également en 2 v. Mais ce fut à Louis XIV même qu'en 1685 Gronove présenta son *Tacite* (2 vol.) dans une dédicace en capitales qui remplit trois pages.

(1) Ce qui ne révolte pas moins nos idées, c'est l'étrange contradiction en matière de majuscules qui n'a cessé qu'il y a moins d'un siècle. Pendant que les imprimés en offraient presque à chaque ligne sans aucun motif raisonnable, les lettres, pièces notariées et autres manuscrits commençaient par une minuscule les noms de lieu ou d'hommes et les prénoms.

chacun, écrivain ou imprimeur, que l'Académie, persuadée qu'elle ne pourra y atteindre une régularité suffisante, entend n'engager sa responsabilité qu'une seule fois pour chaque mot. Si cela se lisait dans Furetière ou dans Bayle, on pourrait croire à quelque amère raillerie. Mais ce sont les Quarante eux-mêmes qui ont pris soin dans leur *Préface* de s'en expliquer de la sorte : « Si un même mot se trouve écrit dans le Dictionnaire de deux manières différentes, celle dont il sera écrit en lettres capitales au commencement de l'Article est la seule que l'Académie approuve. »

La collation des deux éditions a relevé quelques notes qui montrent combien fut sage la précaution justificative prise par l'illustre Compagnie. Faisons un choix :

CONSISTANCE, DÉFENDRE, ÉCORCE, SENTENCIEUSEMENT n'empêchent pas *consistence* (vo MOLASSE), *deffendu* (vo DOGMATISER), *escorce* (vo DOIGT), *sententieusement* (vo DOGMATIQUEMENT).

Dans l'article MOISSON et dérivés, « blé » est écrit au pluriel deux fois *blés* et deux fois *bleds*.

DÉPAÏSER, ainsi orthographié au titre, est écrit ensuite *despaïser* dans quatre exemples, plus au « titre » même du participe. La mosaïque se complète par le *depayser* de la table du tome Ier.

Après avoir quatre fois doublé l'*f* au mot NEFFLE, l'Académie écrit à la ligne suivante : « NÉFLIER, arbre qui porte les *nèfles*. »

Malgré la promesse de l'Académie, les titres, on vient de le voir, sont parfois sujets à caution. Sous ce rapport, une véritable catastrophe se rencontre dans une demi-colonne qui, par un accident encore trop fréquent, a dû être oubliée à la correction.

JAILLIR (sept exemples sans le premier *i*) ; — JALLISSANT — JALLI — REJALLIR (tous le exemples, sauf deux, ont *rejail...*) — REJALLISSANT — REJAILLIR — REJALLISSEMENT (mais *rejail...* à l'exemple unique).

Et dans cette occasion unique d'exercer leur zèle correctif, les Hollandais ont servilement copié ces bigarrures si peu intéressantes! Le public eût été en droit de leur dire : « Ajoutez donc, s. v. p., puisqu'il vous en reste la place, un errata de l'errata ! »

Les quatre exemplaires que nous connaissons, dont un aux Archives de l'Académie et deux à la Bibliothèque nationale, semblent prouver que cette contrefaçon n'est pas de toute rareté. Il reste à remarquer que sa publication dut passer inaperçue : du moins n'en est-il fait aucune mention ni dans l'*Histoire de l'Académie,* ni dans les journaux de J. Le Clerc, ni dans les *Acta Eruditorum* de Leipsik, ni dans le *Journal des Savants.* Quant au silence de l'Académie française dans sa préface de 1718, il pourrait avoir eu de tout autres causes que l'ignorance.

L'abbé A. TOUGARD.

LE

MUSÉE CENTENNAL DE LA RELIURE

A

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

On sait que, rompant avec les classifications antérieurement usitées dans les Expositions Universelles, l'administration a voulu cette fois-ci pour l'enseignement du visiteur grouper côte à côte le produit manufacturé avec la matière première, en passant par l'intermédiaire de la mise en œuvre. Mais ceci n'est qu'une façon nouvelle — toute topographique, pourrait-on dire — de présenter les mêmes objets. La véritable innovation, dont il faut féliciter sans réserve son auteur, quel qu'il soit, c'est la création des Musées Centennaux (1), c'est à dire au milieu de chaque classe ou de chaque groupe suivant le cas, d'une exposition montrant le chemin parcouru, les progrès accomplis, les modifications subies par le produit au cours du XIXe siècle en France.

Tel est le principe des Musées Centennaux : embrasser uniquement la période 1800-1900. Mais comme toutes les démarcations trop absolues, celle-ci se

(1) L'orthographe de ce mot, qui l'eut cru ? a fait verser des flots d'encre. Le journal *Le Temps* lui a consacré un long et docte article pour en critiquer les deux *n*. Pourtant Littré l'écrit ainsi et l'administration a suivi cet exemple. Je ferai donc comme elle.

trouva être inapplicable en fait. L'année 1800 n'est une date, ni en littérature, ni en art, ni en industrie; seulement en politique, et grâce à Dieu, la politique n'avait rien à voir en l'occurence. Il fallait donc remonter plus haut ; l'époque généralement adoptée fut la Révolution : aux Musées Centennaux on exposerait les objets postérieurs à la Révolution, à l'Exposition rétrospective des Beaux-Arts (Petit-Palais) les objets antérieurs à 1789.

Ici encore les faits ont démenti les prévisions, et bien des Musées Centennaux embrassent une période beaucoup plus grande, remontent bien plus haut. Les raisons en sont nombreuses et diverses; mais il ne rentre pas dans le cadre de cette étude de les rechercher. D'ailleurs je m'empresse de le dire c'est très légitimement et à bon droit que certains Musées Centennaux ont fait du « rétrospectif ». Lorsqu'ils ont ainsi empiété sur les attributions du Petit-Palais, c'est que celui-ci avait complètement négligé ou dédaigné cette catégorie d'objets. Loin donc de blâmer certaines classes d'avoir fait l'histoire complète de leurs produits, il faut les féliciter d'avoir su prendre cette initiative et aussi l'administration des Musées Centennaux de l'avoir tolérée. Celle-ci a d'ailleurs toujours prêté le concours le plus actif et le plus dévoué aux divers comités d'installation, les suppléant même, quand ceux-ci négligeaient leur tâche ; et de cette collaboration étroite de comités particulièrement compétents et des délégués administratifs, dont les fonctions consistaient à donner la vie aux projets élaborés par les classes, sont nés ces Musées Centennaux qui sont à la fois la nouveauté et le succès de l'Exposition Universelle.

S'il est un art où la France a toujours tenu le premier rang sans conteste, et le tient encore aujourd'hui,

c'est la reliure. Or, sauf de rares spécimens de couvertures de manuscrits exposés là dans les séries d'orfèvrerie ou d'ivoire, on ne trouve aucune reliure à l'Exposition rétrospective des Beaux-Arts. Le devoir des Musées Centennaux était donc de faire l'histoire de cette industrie.

Le Musée de la Reliure (groupe III, classe 13) a été organisé par M. Léon Gruel, et le nom seul de ce savant artiste était un sûr garant de réussite. Tout d'abord se présentait une difficulté sérieuse à vaincre. M. Gruel n'avait en effet, pas à compter sur le concours des grandes bibliothèques de Paris, dont les *Réserves,* qui auraient à elles-seules facilement constitué la série rétrospective, possèdent des pièces uniques, faisant nécessairement défaut au Musée Centennal. Seules les collections particulières et quelques rares bibliothèques de province ont pu être mises à contribution; et malgré ces conditions moins favorables qu'en d'autres musées, M. Gruel a su réunir dans les quatre vitrines qui lui étaient dévolues une collection très homogène où sont représentés par des spécimens excellents tous les âges de la reliure en France et presque toutes les collections d'amateurs célèbres. L'exposition est disposée chronologiquement, commençant par les vieilles reliures gauffrées et se terminant aux modernes reliures en cuir ciselé. Dans une petite vitrine quelques fers historiques et des bibelots en forme de livre.

(A suivre.) GASTON DUVAL.

LES

ARCHIVES DE LA SEINE EN 1900

ET LEUR HISTOIRE

(Fin.)

Le fonds de l'état civil reconstitué est aussi plus ancien qu'on ne le croit généralement. Sur les 2.800.000 actes dont il se compose, près de 250.000, comme je l'ai dit dans mon *Répertoire critique des Sources de l'ancien état civil parisien,* daté de 1898, sont antérieurs à 1800 ; l'acte qui porte la date la plus reculée est de 1550. Il faut savoir que quelques registres ont échappé à l'incendie : un de 1790, de St-Roch, parce qu'il se trouvait momentanément absent du greffe de l'état civil, un de 1734-1736 de Belleville et deux petits cahiers municipaux de Vaugirard, retrouvés probablement à la sous-préfecture, et plusieurs autres registres ecclésiastiques qui n'avaient pas fait l'objet d'un dépôt et ont abouti à la Bibliothèque ou aux Archives nationales. Un trop grand nombre d'extraits authentiques, qu'on découvre encore ici et là, n'ont pas été remis à la Commission de Reconstitution de l'état civil. Il existe aux Archives de la Seine une collection qui peut permettre de remédier dans une certaine mesure aux lacunes de la Reconstitution : celle des fiches qu'on avait faites avant 1871 pour dresser une table générale des actes contenus dans tous les registres paroissiaux du XVIII[e] siècle. Les

anciennes collections de la maison Picque-Haudricourt sont relatives à la même période et elles avaient pu être proposées à la Commission, ayant été formées dans un temps où les archives de l'état civil étaient beaucoup plus ouvertes qu'aujourd'hui.

Les rapports annuels établissent que les demandes d'expédition ou de communication de pièces de toutes séries sont au nombre d'environ 15.000 et les expéditions délivrées au nombre de 10.000. On a confié également à ce service le soin de faire rechercher dans les mairies les actes qui ne figurent pas encore aux tables décennales et la charge de transmettre toutes les expéditions sur papier libre destinées aux administrations françaises et étrangères, soit près de 3.000 par an. C'est par ces attributions non essentielles à son fonctionnement que le service des Archives, qui est avant tout un dépôt, ressemble aux bureaux administratifs.

Serait-ce un si grand paradoxe de soutenir que les archivistes sont encore plus nécessaires là où il n'y a pas d'archives, parce qu'ils en créent? Les Archives de la Seine sont aujourd'hui, on le voit, au moins aussi considérables que celles qui ont disparu en 1871 ; dès maintenant leur partie ancienne, à calculer purement et simplement la quantité de leurs registres et cartons antérieurs à 1790, peut être comparée à celles de la plupart des dépôts des grands départements. Elles présentent du reste un intérêt assez réel à tous égards pour qu'on ait dû se préoccuper du mode de leur conservation et des moyens d'en faciliter la communication aux travailleurs. On est entré résolument dans la voie de la transformation en registres par la reliure du plus grand nombre possible de documents. J'ai pu montrer les premiers résultats obtenus à un partisan convaincu de la reliure en matière d'archives, M. de Montaiglon, au

cours de la visite de notre dépôt qu'il faisait faire à ses élèves. Les registres mal conservés, parfois véritablement moisis, ont été reliés à nouveau et réparés par les soins de spécialistes. On a fait en même temps les frais nécessaires pour le groupement en vingt albums, avec renforcement du papier, d'une riche collection des affiches de la guerre de 1870 et de la Commune de 1871 et un meuble pour la consultation des affiches et des plans a été établi sur le modèle de celui de l'Ecole des Chartes. Un certain nombre des pièces les plus intéressantes ont été placées sous vitrines. On ne pouvait pas ne pas prendre au moins ces diverses mesures et, pendant qu'aux Archives de la Seine on a quelque peine à faire exécuter de pareils travaux techniques, dans un petit pays, la Hollande, on construit pour les archives municipales des dépôts modèles, avec salle de conservation des plans, atelier de reliure et de réparation.

Lorsque je commençai l'inventaire des séries révolutionnaires, je n'avais pas à ma disposition le moindre dictionnaire historique et je n'étais en situation de faire ainsi qu'un travail provisoire. Comme annexe de ses archives, le service a voulu avoir une bibliothèque technique, parce qu'il en existe toujours une, plus ou moins restreinte, dans tout dépôt d'archives départementales et qu'elle est en effet nécessaire aux archivistes et à ceux qui reçoivent communication des documents. On a pensé qu'il était permis d'y développer la partie relative aux sciences auxiliaires et à l'histoire des dépôts, autrement dit à l'étude du manuscrit, puisqu'une collection d'ouvrages sur ce sujet ne peut devenir embarrassante, qu'elle est curieuse, peu coûteuse relativement et qu'en la formant le service n'a pas à encourir le reproche de faire de la concurrence. Mais au contraire, bien que cette bibliothèque technique

doive être digne des Archives de la Seine, j'ai toujours tenu à me servir du mot répertoires, pris dans son sens le plus général, pour désigner la section des ouvrages relatifs à l'histoire de Paris et du département ; il laisse entendre que les travaux trop spéciaux ne sont pas admis dans cette collection et qu'on n'a nullement l'intention d'en faire une nouvelle Bibliothèque administrative ou historique. Un groupe à part est constitué, sous le titre d'Archives imprimées, par les ouvrages en nombre forcément assez limité qui sont des éditions de textes que le dépôt possède ou pourrait posséder en original. Cette bibliothèque à laquelle le ministère de l'Instruction publique s'est intéressé compte, abstraction faite des publications à proprement parler administratives, plus d'un millier de volumes ou de portefeuilles contenant des plaquettes ; ils sont placés en quelque sorte sous la main du public dans la salle de travail à laquelle on accède sans avoir à monter comme avant 1871 un escalier noir de 125 marches.

Les renseignements qui précèdent sont suffisants pour faire connaître sous leur véritable jour les nouvelles Archives de la Seine. Il est même fâcheux que leurs fonctionnaires soient obligés d'en parler autant eux-mêmes afin de les signaler à l'attention du public et se trouvent dans cette singulière situation d'être condamnés à l'immodestie dans l'intérêt de leur service. Je ne m'abuse pas sur l'importance de ces quelques pages qui ressemblent en partie déjà à des mémoires et qui viennent après plusieurs articles où la presse n'a pu que mentionner de façon éphémère les enrichissements des Archives de la Seine, après plusieurs publications aussi où l'on a utilisé tel ou tel de leurs documents. Mais il importait d'en donner une vue d'ensemble. Par cette raison qu'il conserve lui

aussi certains dossiers, tout employé d'administration se figure qu'il connaît à priori les Archives; les érudits, d'autre part, se font difficilement une idée nette du rôle et du fonctionnement d'un service à ce point particulier sur lequel la complexité des rouages de l'administration de la Préfecture a son contre-coup inévitable. L'hésitation ne se marque-t-elle pas jusque dans le nom qu'on lui donne? Un cartouche placé sur la façade du bâtiment porte comme inscription : *Archives municipales et départementales.* Mais on lit au-dessus de l'entrée : *Archives de la Seine* et c'est le titre le plus fréquemment employé, celui qu'affectionnait Saint-Joanny, parce qu'il n'exclut pas les archives de la Ville, comme le ferait le mot département et dit plus que si l'on y comprenait le mot Préfecture. En tout cas, grâce au consentement de l'administration supérieure, le principal but qui était à atteindre est atteint maintenant : il est difficile de traiter un sujet de l'histoire de Paris sans avoir à faire de recherche au dépôt du quai Henri IV, à moins qu'on ne se renferme tout à fait dans l'histoire du moyen âge; mais bien d'autres dépôts n'ont de vraiment importants que leurs fonds modernes. Le premier des devoirs pour un archiviste est assurément de sauver, en les recueillant partout où il peut en découvrir, les documents qui constituent les Archives. Presque tous les travaux qui ont été faits dans les nouvelles Archives de la Seine sont des travaux productifs pour l'avenir et, quand ils se sont occupés d'elles, le Conseil et l'administration n'ont jamais adressé à leur personnel que des éloges; à aucune époque pourtant il n'a été aussi peu nombreux, avec le devoir étroit de tenir la balance égale entre les intérêts administratifs et les intérêts historiques qui au fond ne doivent pas être contradictoires. Ce fait qu'en 1900 les Archives de la Seine ont

Les jeux ont existé à toutes les époques et chez tous les peuples. La plupart de ceux auxquels nous nous livrons furent connus de l'antiquité.

En dehors des spectacles grandioses ou barbares faits pour frapper ou distraire les foules, les jeux ont un rôle plus effacé en apparence mais d'une singulière grandeur.

Ils ont apaisé les souffrances de l'enfant au berceau ; ils ont instruit les jeunes hommes et fortifié leur corps, délassé l'âge mûr, intéressé ou consolé la vieillesse.

Ce prologue est suivi de dix chapitres dans lesquels M. Gaston Vuillier nous raconte l'histoire des jeux et des sports depuis le primitif jeu des osselets jusqu'à ceux du lawn-tennis et du polo. Pour traiter ce sujet « séduisant et grave à la fois », M. Vuillier a compulsé bien des ouvrages français et étrangers et constamment il invoque le témoignage des auteurs grecs ou latins avec lesquels il parait tout à fait familiarisé ; parmi les sports modernes il a fait à la bicyclette et à l'automobile une large part ; il a toutefois négligé, dans son étude, un autre sport, celui du yacht, qui méritait doublement d'y figurer parce qu'il est d'abord l'un des plus agréables et qu'il a ensuite cet avantage inappréciable de n'être point gênant ou dangereux pour ceux qui ne s'y livrent pas.

Plaisirs et jeux, comme on le peut lire sur le titre, sont ornés de nombreuses illustrations reproduisant des tableaux, des sculptures, des dessins, des estampes ou des lithographies des maîtres les plus en renom, Coypel, Van Ostade, Watteau, Saint-Aubin, Gravelot, Eisen, Moreau le jeune, Goya, Boilly, Devéria, Gavarni, etc. Ces images gracieuses, les unes hors texte, les autres habilement enchâssées dans le texte, choisies avec beaucoup de goût, ajoutent au travail déjà fort attrayant par lui-même de l'auteur un charme tout particulier. Le frontispice, en couleurs, reproduit une amusante aquarelle de l'artiste-écrivain.

GEORGES VICAIRE.

CHRONIQUE

Légion d'honneur. — M. Gabriel Marcel, conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur à l'occasion du 14 Juillet.

Palmes académiques. — A l'occasion du Congrès des Sociétés savantes le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts a décerné un certain nombre de palmes académiques.

Parmi les nouveaux promus nous citerons MM. Ernest Coyecque, sous-archiviste de la Seine et Durand-Lapie, homme de lettres, nommés officiers de l'Instruction publique.

Cours de bibliographie. — Le Conseil général du Doubs a chargé M. Marcel Poëte, conservateur de la bibliothèque de Besançon, d'un cours, à la Faculté des lettres, sur la Bibliographie en général et les sources de l'histoire de la Franche-Comté.

Congrès international des bibliothécaires. — Nous avons annoncé (livraisons des 15 février et 15 avril) qu'un Congrès international des bibliothécaires se tiendrait à Paris, du 20 au 23 août. Ce Congrès s'ouvrira le lundi 20 août, à 9 heures et demie du matin, à la Sorbonne, Amphithéâtre Descartes, (Entrée par la rue des Ecoles).

Les cartes de membres du Congrès seront mises à la disposition des titulaires du 13 au 18 août, de 1 heure à 4 heures, à la Bibliothèque Nationale, 58, rue de Richelieu. On est prié de s'adresser soit à M. J. Couraye du Parc, trésorier, soit à M. D. Blanchet, secrétaire. Les cartes qui n'auraient pas été retirées seront remises aux titulaires au début de la séance d'ouverture.

Voici l'ordre du jour, adopté par la Commission d'organisation, qui sera proposé à l'approbation du Congrès.

Lundi 20 août, 9 heures 1/2. — Séance d'ouverture à la Sorbonne. — Nomination du bureau. — Réglement de l'ordre du jour.

2 heures. — Séance à la Sorbonne pour les communications.

Mardi 21 août, 9 heures. — Séance à la Sorbonne pour les communications.

2 heures. — Visite de la bibliothèque de S. A. le Prince Roland Bonaparte, avenue d'Iéna, nº 10. — Visite à l'exposition de l'Ameri-

can Library Association, au Palais de l'Economie sociale et des Congrès. — Visite à l'exposition rétrospective du livre, au Champ-de-Mars.

Mercredi 22 août. — Visite du château et des collections de Chantilly. Départ de Paris à *midi 45 minutes,* gare du Nord.

Jeudi 23 août, 9 heures. — Rendez-vous à la Bibliothèque nationale. — Visite de la Bibliothèque.

2 heures. — Séance à la Sorbonne pour les communications et séance de clôture.

Avis au public. — M. Léon Mougeot, sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes, nous adresse l'avis suivant avec prière de l'insérer :

En vue de simplifier le classement des correspondances à distribuer dans Paris et de hâter la sortie des facteurs, l'Administration s'occupe de mettre en concordance les circonscriptions de distribution avec la division administrative par arrondissements. Cette mesure ne produira tous ses effets qu'autant que l'adresse des lettres et autres objets pour Paris sera complétée par l'indication de l'arrondissement où réside le destinataire.

L'Administration croit pouvoir compter sur le concours du public, pour la réalisation d'une amélioration qui l'intéresse directement.

Exemples d'adresses complètes :

Monsieur Henri Leclerc,
rue Saint-Honoré, n° 219,
PARIS, 1er.

Monsieur Georges Vicaire,
rue Scheffer, n° 51,
PARIS, 16e.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— La Librairie, l'Edition musicale, la Presse, la Reliure, l'Affiche à l'Exposition Universelle de 1900, recueil précédé d'une notice historique par Lucien Layus. *Paris, au Cercle de la librairie,* in-8.

Avec gravures en noir et en couleurs dans le texte et hors texte.

— Catalogue abrégé de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, par E. Poirée et G. Lamouroux, bibliothécaires à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Premier supplément (1890-1896). *Paris, Firmin Didot et Cie*, in-8. (8 fr. 50).

Publications de luxe.

Chez Edouard Pelletan (éditions d'art) :

— Anatole France, de l'Académie française. — Jean Gutenberg suivi du Traitté des Phantosmes de Nicole Langelier. Compositions de G. Bellenger, Bellery-Desfontaines, F. Florian et Steinlen, gravées par Deloche, Ernest et Frédéric Florian, Froment et Mathieu. Gr. et pet. in-4o.

Il a été tiré dans le *format gr. in-4°* réimposé : 2 ex. (nos 1 et 2) sur vélin contenant une suite des gravures sur parchemin, sur Japon ancien et sur Chine (le n° 1 contenant les dessins originaux) ; 11 ex. (nos 3 à 13) sur pap. du Japon ancien ou gr. pap. vélin du Marais, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur Japon ancien et sur Chine, (*net* 175 fr.) ; dans le *format pet. in-4°* : 100 ex. (nos 14 à 113) sur pap. vélin à la cuve du Marais (60 fr.). Il a été tiré, en outre, 1 collection sur parchemin, 10 sur Japon ancien et 12 sur Chine.

— Charles Nodier. — Histoire du chien de Brisquet, précédé d'une Lettre à Jeanne par Anatole France, de l'Académie française. 25 compositions de Steinlen dont cinq hors texte en couleurs gravées par Deloche, Froment, Ernest et Frédéric Florian. In-4o.

Il a été tiré : 2 ex. (nos 1 et 2), sur pap. Whatman, contenant les dessins originaux ; 25 ex, (nos 3 à 27) sur gr. pap. vélin à la cuve du Marais, contenant un dessin original de Steinlen et une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur Japon ancien et sur Chine (*net* 350 fr.) ; 100 ex.

(n°s 28 à 127) sur même papier (125 fr.). Il a été tiré, en outre, 15 collections d'épreuves d'artiste signées, de toutes les gravures dont 5 sur Japon ancien (*net* 125 fr.); 10 sur Chine (*net* 100 fr.), plus 10 collections polychrômes sur Chine, 10 collections sur Chine, des gravures non utilisées pour l'édition.

Publications diverses.

— G. Lenôtre. — Paris révolutionnaire. Vieilles maisons, vieux papiers. Avec gravures. *Paris, Perrin et Cie*, in-8 écu (5 fr.).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (12 fr.).

— Albert Delacour. — L'Evangile de Jacques Clément. Roman. *Paris, Société du Mercure de France,* in-18 (3 fr. 50).

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 57e livraison : Jules Chéret : Affiche pour « *La Gomme* » (Impr. Chaix). — Réalier-Dumas : Affiche pour la « *Galerie Georges Petit* » (Impr. Charles Verneau). — Paul Berthon : Affiche pour la revue « *L'Ermitage* » (Etampes, impr. Enard et Cie). — H. Cassiers : Affiche belge pour « *Red Star line* » (Bruxelles, lith. O. de Rycker et Mendel).

La livraison de septembre contiendra une prime de Jules Chéret réservée aux abonnés.

— Jules Claretie, de l'Académie française. — La Vie à Paris, 1899. *Paris, Eugène Fasquelle,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. numér. sur pap. de Hollande (10 fr.).

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES PARISIENS

CORRECTEURS, GRAVEURS ET FONDEURS

PARTICULARITÉS OUBLIÉES OU PEU CONNUES

1470 à 1600

En ces dernières années et grâce à de patientes recherches dans les archives publiques et surtout dans les archives notariales, dont la mise à la disposition des chercheurs est si désirable, MM. Coyecque (1) le Baron Jérôme Pichon et Georges Vicaire (2) ont augmenté considérablement le *Catalogue chronologique des libraires et imprimeurs de Paris*, de Lottin, qui laissait tant à désirer pour les deux premiers siècles de la typographie parisienne. Depuis, en y ajoutant ses recherches personnelles, M. Ph. Renouard, en publiant son consciencieux travail sur les *Imprimeurs pari-*

(1) *Inventaire sommaire d'un minutier parisien* 1498-1600, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, année 1893 et suiv.

(2) *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris*, Paris, Techener, 1895, 8°.

siens (3) a remplacé définitivement l'ouvrage arriéré de Lottin.

Les notes qui suivent sont le résidu d'un nombre bien plus considérable dont les publications précitées ont rendu la plus grande partie inutile. Puisées dans des ouvrages de bibliographie connus et dans de nombreux catalogues de bibliothèques publiques et particulières, elles ne peuvent augmenter de beaucoup le nombre des imprimeurs et libraires parisiens connus à ce jour ; mais elles renferment quelques particularités qui ont pu échapper à l'auteur des *Imprimeurs parisiens* ou qu'il a volontairement négligées, mais qui ne seront peut-être pas indifférentes à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du livre en France, car, bien qu'elles se présentent trop souvent sous une forme dubitative, elles pourront servir de point de départ à de nouvelles recherches qui pourraient les transformer en certitudes.

J.-C. W.

Les noms altérés, douteux ou controuvés sont imprimés en petites capitales ; ceux qui sont précédés d'un astérisque ne figurent pas dans la liste donnée par M. Renouard.

ANABAT (Germain).

On trouve ce nom au *Catalogue Renard*, 1881, n° 51 ; c'est une erreur, il faut lire Guillaume.

ANGELIERS (Les), libraires, 1535-1610.

Un Guillaume Angelier travaillait aux décorations que Perréal faisait exécuter à Lyon pour l'entrée du roi Louis XII dans cette

(3) Paris, Claudin, 1898, 12°.

ville; plus tard, à Venise on trouve entre 1574 et 1597 un imprimeur-libraire du nom de Georgio Angelieri qui pourrait être un membre de la même famille.

ARCHAMBAULT (Pierre), libraire, 1539-1575.

On trouve à La Rochelle un libraire du nom de Jean Archambault en 1588 et 1590, qui était précédemment à Lyon.

AUBERT (Jean), fondeur, 1551.

Plusieurs libraires du nom d'Aubert ont exercé à Lyon et à Genève aux XVI° et XVII° siècles.

AUGEREAU (Antoine), imprimeur, graveur et fondeur, 1531-1534.

C'est le même que l'abbé de Fontenai (*Dictionnaire des Artistes*) appelle Jean Augereau et que Bérard (*Dictionnaire des Artistes français*) nomme Augeron.

BADE (Conrad), libraire-imprimeur, 1545-1549.

On ne sait pas bien si c'est lui ou son fils qui portait le même prénom et était ministre de la religion réformée, qui est mort de la peste à Orléans en 1562, ou s'ils n'ont pas succombé tous deux à la contagion. Leur présence dans cette ville était évidemment due à la communauté d'intérêts qui existait entre eux et leur coreligionnaire Eloy Gibier, qui pendant que Conrad résidait à Genève, se servait de la marque des Bade, la presse d'imprimeur avec les deux mots « Prælum ascensianum » dont il avait effacé le second. Eloy Gibier et sa femme furent condamnés à la pendaison, la même année, pour cause de religion.

BAIO (Antonio).

Il n'y a probablement jamais eu d'imprimeur de ce nom à Paris, l'ouvrage de Giordano Bruno sur lequel on le trouve à la date de 1585 est dédié à Philippe Sidney, le favori de la reine Elisabeth d'Angleterre et a dû être publié à Londres. C'est l'opinion de Brunet (*Manuel du libraire*, I, 1297) qui le croit sorti des presses de Vautrollier.

BALLET (Robert), libraire, 1472.

Un Pierre Ballet était imprimeur à Lyon de 1504 à 1520.

BARBIER (Gilles), libraire, 1472.

Il était probablement parent de Nicolas Barbier, imprimeur à Bâle et à Lyon de 1561 à 1574.

BARBOTE (Nicolas), libraire-imprimeur, 1597-1625.

Un Jean Barbote, peut-être son parent, était imprimeur à Lyon en 1628. (*Catal. Scalini, n° 3044*).

BELOT (Thomas), libraire, 1564-1590.

Un Jehan Belot avait été imprimeur à Lausanne, à Grenoble et à Genève, 1493-1512.

BENARD (Jean) ou BERNARD, libraire, au Croissant, près la Porte Saint-Jacques, 1589.

Il donne son adresse sur le *Mémoire Certain des choses les plus notables* qui est une réédition du *Promptuaire* de Jehan d'Ongoys.

BERTAULT (Pierre), libraire-juré, 1594.

Chevillier (*Origine de l'imprimerie de Paris*) le confond avec Pierre Bertoul, qui vivait antérieurement.

BERTHELIN (André), libraire, 1532-1555.

On trouve à Rouen au siècle suivant, des Berthelin, libraires, qui descendent peut-être de celui-ci.

*BERTOUL (Pierre), libraire, 1530.

Il a fait en cette année un inventaire des livres de l'église de Notre-Dame. (Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, I, 60).

BÉZARD (Claude), libraire, 1562.

Il devait être en même temps graveur sur bois. Marolles (*Catal. d'estampes*) et Papillon (*Histoire de la gravure sur bois*) citent de lui diverses pièces.

BICHON (Guillaume), libraire-imprimeur, 1580-1624.

Jean Bichon, imprimeur à Saintes 1618-1647, était peut-être son fils.

BIRCKMAN (Betula N***, veuve d'Arnold), libraire, 1549.

Les Birckman, originaires d'Anvers, ont eu des établissements ou des associations à Paris, Cologne, Haguenau et Londres. On retrouve les héritiers d'Arnold à Anvers en 1557, toujours avec la même enseigne de « la Poule grasse », et un Jean Birckman à Cologne, en 1563 à l'enseigne des « Trois couronnes. » La veuve d'Arnold exercait encore dans la même ville en 1571.

BLANCHET (Jacques), libraire-relieur, 1528-1556.

Un Jean Blanchet, peut-être parent de celui-ci, était imprimeur à Poitiers 1595-1606 (*Silvestre*, *Marques typographiques*, nos 492 et 1258).

BOLSEC (Mathieu et Hervé), libraires, 1512-1529.

Le médecin Jérôme Bolsec qui suivit Calvin à Genève et revint ensuite au catholicisme, était parisien et probablement de la même famille.

BONFONS (Nicolas), libraire, 1572 et Pierre BONFONS, libraire, 1597.

Tous deux, le père et le fils, sont auteurs chacun d'une continuation des *Antiquitez de Paris,* de Gilles Corrozet.

BONHOMME (Les), imprimeurs et libraires, 1468-1557.

Il y eut à Lyon une assez nombreuse famille du même nom, dont les membres exercèrent l'imprimerie entre 1536 et 1557, tant à Lyon qu'à Vienne, en Dauphiné, mais qui ne paraissent avoir aucune parenté avec leurs homonymes parisiens. Jean-Pierre Bonhomme imprimeur à Lisbonne en 1495, était peut-être un parent des uns ou des autres.

*BONNEMER (Marin), imprimeur d'histoires, rue Montorgueil, à l'Eschiquier, fin du XVIe siècle.

(Cité par G. Duplessis, *Histoire de la gravure en France*). Il était peut-être parent des libraires Antoine et Guillaume Bonnemère.

Remarquons ici pour n'y plus revenir que tous les imprimeurs ou libraires cités comme demeurant dans la rue Montorgueil étaient ou des « imprimeurs d'histoires » c'est-à-dire de figures sur bois et plus tard en taille douce, ou des marchands d'estampes ou des « dominotiers » ; s'ils avaient été imprimeurs en lettres, c'est-à-dire typographes, ou libraires, ils auraient été tenus d'habiter dans les limites de l'Université, comme il arriva au libraire David Douceur, qui habitait dans cette même rue Montorgueil, qu'il fut obligé de quitter. (Saugrain, *Code de la librairie,* p. 99).

BOUCHET (Jehan et Guillanme).

C'est à tort que Lottin les a compris dans sa *Liste chronologique des libraires et imprimeurs* de Paris. Guillaume était établi à Poitiers et Jehan, procureur dans la même ville, s'y adonnait à la littérature.

BOUCHIER (Robert), imprimeur vers 1505.

Un Pierre Bouchier fut imprimeur à Bourges en 1576.

BOULET (Nicolas), libraire, 1587.

Il demeurait dans la rue Saint-Victor. Un libraire de Lille, François Boulet, 1567-1584, était peut-être son parent.

*BOUILLIETTE (Jean), libraire près le Collège de Cambray, 1600.

Il a publié *F. Ludovici a S. Malachia viennensis..... piorum carminum* (Bib. Natle Ye 9058).

*BOUSSY (Jean), imprimeur d'histoires, rue Montorgueil, à l'Espinette, fin du XVIe siècle.

Cité par Duplessis (*Histoire de la gravure en France*).

*BOUSSY (Marin), imprimeur d'histoires et marchand d'estampes, rue Montorgueil, à l'image Saint Pierre, fin du XVIe siècle.

Probablement frère du précédent; il donne aussi son adresse dans la même rue à la Corne de Cerf, devant la rue Beaurepaire (Duplessis *loc. cit.*).

Jean et Marin Boussy étaient bien probablement parents de Marguerite Boussy que M. Renouard (*Imprimeurs parisiens*) donne pour épouse au libraire Jean II de Gourmont.

BRACHONIER (Philippe), libraire, 1582-1583.

On trouve à Montauban en 1647 un libraire portant les mêmes noms. (*Catal. Stuart de Rothesay*, n° 1494 et qui est probablement son fils).

BRÉMON (Thomas).

Cité par Amb. Firmin-Didot (*Essai sur la Typographie*) comme ayant assisté en 1566 à une réunion de libraires. C'est évidemment le même que Thomas Brumen.

BRETON (Richard), libraire-imprimeur, 1551-1572.

Un Jérôme Breton était libraire à Avignon en 1595.

BREYER (Lucas), lib., 1586-1608.

M. Baudrier (*Bibliographie lyonnaise*) le signale à Lyon en 1580.

*BRUN (G.), libraire 1568.

On trouve son nom sur une édition de *L'Histoire de nostre*

temps, de Guillaume Paradin (*Catal. Pidoux, libr. à Tours*). Brunet (*Manuel du libraire*) mentionne bien une édition de 1568, mais donnée par Jean Ruelle. Un Pierre Brun d'origine savoyarde imprimait à Barcelone en 1481.

BRUNEAU (Lucas), libraire et relieur, 1597.

Un Robert Bruneau était imprimeur à Anvers en 1608.

BRUSLÉ (Nicolas), imprimeur, 1567-1573.

Sa femme, Cardine Guenet était probablement parente, peut-être la fille d'Abraham Guenet qui était imprimeur à Rouen en 1539.

BUSSEREL (Guillaume), cité par Panzer (*Annales typographici*), c'est évidemment Guillaume de Bossozel qu'il faut lire.

*BYLLAINE (Laurent), imprimeur, 1521.

Egalement cité par Panzer, mais sans indication de lieu. Il n'est peut-être pas téméraire de croire que cet imprimeur exerçait à Paris où, dans le siècle suivant, le libraire Louis Billaine, probablement un de ses descendants, fut si connu.

CALVARIN (Simon), imprimeur-libraire, 1553-1593.

Un S. Calvarin était libraire à Lyon en 1572.

CAVELLAT (Guillaume), libraire-juré, mort en 1576.

Il a dû commencer en 1540, car sa marque reproduite par Silvestre (*Marques typographiques,* n° 846) porte cette date.

CAVELLAT (Pierre), libraire, 1577-1628.

Sa femme, Jeanne Le Noble, était peut-être fille ou parente de Jean Le Noble, libraire à Troyes. Dès 1508, un Yves Cavellat, de Quimper-Corentin avait traduit et publié chez Josse Bade, un ouvrage de Geoffroy de Monmouth. (Panzer, *Annales typographici*).

CAZEAU (Jacques), libraire, 1546.

Erreur du *Catalogue Desbarreaux-Bernard,* n° 165. C'est Jacques Gazeau.

CHAPOT ou CAPOT, correcteur d'imprimerie, exécuté sur la place Maubert en 1546 pour avoir introduit des livres protestants. M. Renouard (*Imprimeurs parisiens*) le nomme Jean et Haag (*La France protestante*) l'appelle Pierre.

CHARRON (Jean II), libraire, 1571-1595.

Il mourut « de la contagion » dont sa fille mourut dans la même semaine (Jal, *Dictionnaire critique*).

CHAUDIÈRE (Regnauld III), libraire, 1597-1633.

M. Renouard dit qu'il eut onze enfants, c'est peut-être l'un d'eux, J. Chaudière, qu'on voit libraire à Bourges en 1660.

CHAUDION (Guillaume), libraire, 1572.

Cité par le *Catalogue Bernard de Rieux*, n° 2536. C'est Guillaume Chaudière.

*CHAUVEAU (Nicolas), libraire, rue Saint-Jacques, 1588.

Il a publié *Remonstrance au Roy* (*Bibl. nat. Lb 34 479.*)

CHAUVIN (Jean), imprimeur, 1577.

Ce Jean Chauvin, non cité par Lottin (*Liste chronol. des libraires*) parce qu'il n'était peut-être que compagnon imprimeur, ne paraît avoir aucun lien de parenté avec Antoine Chauvin, relieur et libraire à Genève, ni par conséquent avec le frère de ce dernier qui n'était autre que le célèbre réformateur Calvin.

CHEPIN (Pierre), libraire, vers 1520-25.

Cité par le *Catalogue de Lassize*, n° 191. Cest Pierre Chuppin.

CHÉRADAME (Jehan).

Il n'a pas été libraire comme le dit Lottin mais il a fait l'office de correcteur chez Gilles de Gourmont pour l'impression de la *Grammaire grecque* de Chrysoloras en 1508.

CHESNEAU (François), imprimeur et graveur.

Cité par Brunet (*Manuel du Libraire*), 1674, n'existe pas ; ce qu'il en dit se rapporte à Nicolas Chesneau qui suit.

CHESNEAU (Nicolas), imprimeur et libraire juré, 1556-1584.

On croit qu'il était graveur parce qu'on trouve sa marque sur quelques figures de la *Cosmographie* de Munster (ou Belleforest, Paris, 1575) (Brulliot. *Dictionnaire des monogrammes*).

Baudrier (*Bibliographie lyonnaise*) mentionne un Guillaume Chesneau, libraire à Lyon en 1587.

CHEVALIER (Pierre), imprimeur-libraire, 1597-1612.

Un Pierre Chevallier était imprimeur à Lyon 1529-1539 (Baudrier. *Bibliographie lyonnaise*).

CHUPPIN (Jehan), libraire, 1526-1561.

En 1578, son fils Antoine publiait des livres protestants à la Rochelle ; on trouve encore dans la même ville un Jean Chuppin en 1646.

COLLINET (Denys), imprimeur, 1588.

Cité par le *Catal. Arth. Dinaux,* II, 740. C'est une faute d'impression, il faut lire Cottinet.

CORDIER (Guillaume), compagnon imprimeur, 1529.

Il exerçait encore à Binche en Hainaut en 1548. On connaît un Balthasar Cordier à Montereale en 1472 et un Jean Cordier à Anvers en 1575.

COUSIN (Pierre), imprimeur-libraire, 1534-1535.

Un Martin Cousin, protestant, était libraire à Bâle en 1574, mais on le croit apocryphe.

COUSTURIER (Raoul), imprimeur, 1499-1502.

A la fin du XVIe siècle on trouve un Abraham Cousturier, imprimeur à Rouen.

COYPEL (Henri), imprimeur, 1580-1590.

Il doit avoir demeuré « rue du Bon-Puits, au Fer de Cheval par la porte S. Victor. »

CRESPIN (Jehan), libraire, 1539-1553.

Il ne faut pas, comme Lottin (*Catal. chronologique des libraires et imprimeurs*) le confondre avec Jehan Crespin d'Arras qui alla plus tard s'établir à Genève. Il y avait à Lyon en 1525 un imprimeur du nom de Jehan Crespin dit Du Carre ; on trouve aussi un Bertin Crespin libraire à la Rochelle en 1573 et qui ne fait peut-être qu'un avec Berthier Crespin libraire à Genève, lequel venait de Paris, dit M. Gaullieur (*Etudes sur la typographie genevoise*).

DAVID (Jehan), imprimeur-libraire, 1544-1564.

Il habitait faubourg Saint-Marcel, dans la rue Neuve Sainte-Geneviève (Chevillier, *Origine de l'imp. de Paris*).

DENYSE (Estienne), libraire, 1556-1557, rue Saint-Jacques, devant les Mathurins.

Il avait pour enseigne « à l'Eléphant ».

DES BOYS (Guillaume), libraire et imprimeur, 1549-1566.

On trouve à Anvers en 1540 un Antoine Des Boys et en 1584 Jean Des Bovs qui tous deux y exercèrent l'imprimerie.

DES CHAMPS (Hector), collaborateur d'Ant. Caillaut et L. Martineau, 1483.

L'imprimeur de Lyon Janot Des Champs (*Janotus de Campis*), 1505-1507, était peut-être son parent.

DES MARETZ (Jehan), libraire, 1556-1560.

Un Nicolas Des Maretz, probablement son parent, était imprimeur à Nantes, 1589-1596.

DES MONCEAUX (Fleurand), libraire, 1589.

Il demeurait rue du Bon Puis (Bibl. nat. Ye 2603). C'est le même que Brunet (*Manuel du Libraire*, II, 827) appelle Monceaux.

DES PREZ (François), libraire et marchand d'estampes, 1564-1576.

Il était peut-être aussi graveur sur bois, car l'édition qu'il a donnée en 1562 ou 1567 du *Recueil de la diversité des habits*, ouvrage à figures et qui ne porte que quelques lignes de texte, avait été précédée d'une première donnée par Richard Breton en 1562, dans laquelle l'auteur signait la dédicace à Henri de Bourbon, du nom de François Descerpz (Brunet, *Manuel du Libraire*, IV, 1147) qui semble bien être l'anagramme de Des Prez.

DORAT (Jean Dinematin), dit)), poète grec, latin et français, né vers 1510, mort en 1588.

En 1569, il fit imprimer par Jean Charron, un *Chant triomphal* dans les trois langues, dont il vendait les exemplaires chez lui « hors la porte Saint-Victor, à l'enseigne de la Fontaine. »

*DOUGET (Simon), libraire, 1595.

Il a publié *Le Théâtre des animaux* (Brunet, *Manuel du Libraire*, V, 771).

*DU BOIS (Michel), *Sylvius*, imprimeur, 1537.

Il quitta Paris cette année « emportant diverses sortes de caractères élégants », et s'établit à Genève où il mourut en 1561. Il était né à Villers-en-Archies (S.-et-O.) vers 1500 (Haag, *La France protestante*). On trouve au XVIe siècle des Du Bois à Douai et à Châlons.

DU BREUIL (Antoine), libraire-imprimeur, 1589-1620.

Suivant Bonnardot (*Histoire de la gravure en France*) il était aussi marchand d'estampes.

DU CHEMIN (Nicolas), graveur, fondeur et imprimeur de musique, 1541-1576.

Un Jehan Du Chemin a publié en 1553, sans indication de lieu un ouvrage de l'apothicaire Le Pleigney de Vendôme, de sorte que nous ne savons pas s'il habitait à Paris et s'il était un parent de Nicolas.

DU MONT (Nicolas), imprimeur-libraire, 1570-1574.

Il existait à Anvers en 1539 et 1540 un imprimeur du nom de Guillaume Du Mont et on trouve encore un Adam Du Mont à Orange en 1573, mais ce dernier est peut-être apocryphe.

DU PIN (Jehan), libraire, 1543.

Il y eut au siècle suivant des imprimeurs du même nom à Paris qui étaient protestants ; ils ne paraissent pas descendre de celui-ci.

DU PONT (Gilles), imprimeur, 1505.

Un Pierre Du Pont était imprimeur à Anvers en 1533.

DU PRÉ (Denys), imprimeur-libraire, 1567-1594.

Nous avons signalé dans le *Petit Bibliophile* (octobre 1894) l'erreur singulière de Lottin (*Catal. chronologique des libraires*), de Werdet (*Hist. du Livre en France*) et de Deschamps (*Dictionnaire de géographie à l'usage de l'amateur de livres*) qui ont pris l'atelier de cet imprimeur pour une prétendue imprimerie particulière du monastère de Saint-Denis !

DU PRÉ (Galliot I), libraire, 1512-1560.

On voit au musée de Cluny sous le numéro 8057 une pierre gravée en creux représentant une descente de croix avec une inscription relative à la fondation d'une messe pour le repos de l'âme de ce libraire.

Toussaint Du Pré, imprimeur-libraire à Neufchâtel et Jean Du Pré, imprimeur à Gex, se rattachent peut-être aux imprimeurs parisiens du même nom.

*DU PUY (N**), libraire à Paris.

Neveu de Vascosan, de passage à Toulouse en 1562, y fut pendu le 14 mai pour cause de religion (Haag, *La France protestante*).

Ce neveu de Vascosan devrait être Jean Du Puy, fils de Jacques I, mais il n'avait que huit ans en 1562, il y a là une énigme que nous ne chercherons pas à expliquer.

DURAND (Estienne), libraire et facteur de l'imprimeur Jacques Mareschal de Lyon. 1525.

En 1539, un Jehan Durand, peut-être son frère, était libraire à Clermont-Ferrand, ville dans laquelle Mareschal avait une succursale de sa maison de Lyon.

DU VAL (Mathieu).

Les auteurs du *Supplément au Manuel du Libraire* y ont fait figurer un grand nombre de livres dont Brunet avait cependant bien donné la description. C'est le cas d'un ouvrage de Thierry de Héry, publié, dit le *Supplément*, par Mathieu Du Val et Arnoul L'Angelier, alors que Brunet le donne à Mathieu David et à L'Angelier. C'est Brunet qui a raison et Mathieu Du Val n'a jamais existé.

EDOARD (Nicolas), libraire, 1562-1563.

Il était d'origine champenoise. Il s'appelle *Nicolaus Edoardus Campanus* (*Catal. Cailhava*, n° 801).

EGMONT (Frédéric d'), libraire, 1507-1527.

Au siècle suivant on trouve un libraire du nom de Balthasar d'Egmont à Cologne, 1686.

ELLIGNART (Guillaume).

C'est une faute d'impression du *Catal. Techener*, 1865, n° 158, il faut lire Guillaume Mignart.

*ENGLEBERT (Yves d'), libraire, 1512.

Il a fait imprimer cette année *Mirabilis liber*, cité par La Caille (*Histoire de l'Imprimerie*).

ESTRABOUC (Marc Reinhard d').

Cité par Chevillier (*Origine de l'imprimerie de Paris*). Il faut lire Marc Reinhard (de Strasbourg), lequel d'ailleurs n'a pas eu d'établissement à Paris.

*FABRITIUS (Guillaume), correcteur dans l'imprimerie de Robert Estienne qui avait pour lui une grande amitié (Crapelet, *Etudes sur la typographie*).

Blaise Fabricius, libraire à Strasbourg en 1549, était peut-être un de ses parents.

*FARRAMONT (Jean), libraire rue Saint-Denis, 1562.

Nous avons trouvé cette indication manuscrite sur l'exemplaire du *Catalogue chronologique* de Lottin appartenant à la Bibliothèque nationale.

*FINÉ (Oronce), mathématicien, né à Briançon en 1494, mort en 1555.

Il remplit l'office de correcteur chez Jehan Petit lors de l'impression de la *Theorica planetarum* de Purbach en 1525. Le libraire Claude Finé était peut-être son parent.

FLÉCHEL, libraire, 1558.

C'est une faute d'impression du *Catal. du château de Saint-Ylie*, nº 1949, il faut lire Wéchel.

*FONTENOY (Denis), imprimeur d'histoires et marchand d'estampes, rue Montorgueil, à la Corne de daim, près l'Eschiquier, fin du XVIe siècle.

Cité par Duplessis (*Histoire de la gravure en France*).

FOSSET, libraire, 1586.

Cité par Brunet (*Manuel du Libraire*, IV, 639). Il faut lire 1686.

FOUBERT (Germain), libraire, 1572.

Il avait pour enseigne « la Paix universelle » (*Catal. Bancel*, 383), un libraire du nom de L. Foubert était établi à Amsterdam au commencement du XVIIIe siècle.

*FOULON (Abel), valet-de-chambre du roi Henri II, poète et mathématicien, né à Loué (Sarthe).

Il paraît avoir inventé et pratiqué un espèce de procédé stéréotypique, car il obtint en 1555, un privilège « pour réduire en cuivre, argent ou autre métal solide, les caractères, lettres et planches, que les fondeurs, tailleurs et autres artistes ont accoustumé faire en plomb, estain et bois. »

FRIBURGER (Michel), l'un des prototypographes parisiens, 1470-1478.

Lottin l'appelle de La Colombière ! probablement parce qu'il était originaire de Colmar (*Columbaria*).

FUST (Johann), associé de Gutenberg et l'un des inventeurs de l'imprimerie.

M. Renouard (*Imprimeurs parisiens*) nous dit bien qu'à cause de ses voyages à Paris, on lui avait donné le surnom de *Parisius*, on

croit qu'il y mourut de la peste vers 1468. Nous ne savons pas quel est l'imprimeur cité par Panzer (*Annales typographici*) sous le nom de Faustus Parisius et qui aurait imprimé pour les libraires J. Petit, F. Regnault et J. Frellon en 1512. On trouve un imprimeur du nom de Faustus à Lyon en 1529 (Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*).

GAILLARD (M.), libraire, 1568.

Erreur d'impression du *Supplément du Manuel du libraire*, I, 126, il faut lire Michelle Guillard (veuve de Guillaume Des Boys).

GARNIER (Jean), imprimeur avant 1529.

En 1576 on trouve à Troyes un imprimeur du nom de Claude Garnier, surnommé Saupiquet.

GAULTHEROT (Vincent), libraire.

Cité par La Caille et Brunet (*Manuel du Libraire*, IV, 368), n'est autre que Vivant Gaultherot.

GAULTIER (Pierre), imprimeur et fondeur, 1531-1560, et Jean II Gaultier, imprimeur, 1570-1585.

Etaient-ils parents ? Toujours est-il qu'on trouve Jean et Pierre Gaultier associés en 1566 à Rouen où avait existé de 1507 à 1534 l'imprimerie d'un Rolin Gaultier qui était peut-être leur ancêtre. Auguste Bernard (*Histoire de l'imp. royale du Louvre*) pense que Guillemette Gaultier qui épousa le graveur en caractères Claude Garamond était la fille de Pierre, qu'il croit aussi parent avec le célèbre graveur Léonard Gaultier.

GAULTIER DE ROUILLE (Philippe), libraire, 1562-1568.

Il est encore assez d'habitude dans le commerce du midi de la France de supprimer dans la raison sociale les mots : « fils, frère, successeur, etc ». C'est ainsi que le nom de ce libraire doit se lire Philippe Gaultier, neveu de Rouille. C'était son oncle, le célèbre libraire lyonnais qui l'avait envoyé à Paris.

Il est à remarquer que les bibliographes sont loin d'être d'accord sur le nom de cette famille que les uns appellent Rouille, les autres Rouillé, d'autres enfin Roville. M. H. Baudrier a publié : *De l'orthographe du nom de Guillaume Rouville*, ce qui est encore une nouvelle forme.

GAZEAU (Jacques), libraire, 1542-1549.

Il était de la même famille que deux libraires de Lyon, Guillaume Gazeau, 1547-1552, et Hugues Gazeau, 1592.

GENTIL (Jean), libraire, 1554-1560.

Il exerçait son commerce au Palais (de Justice) ainsi qu'on le voit sur *Le plaisant jeu des eschecz.* Paris, 1560.

« En forme d'un combat subtil
« De beau jeu des eschecz s'espreuve
« Qui veult l'Eschiquier on le treuve
« Dans le Palais chez Jean Gentil. »

Un Barthélemy Gentil était libraire à Valence (Espagne) en 1506.

GERBIUS (Ægidius).

Erreur du *Catalogue Gancia*, 1868, n° 342, il faut lire *Gorbinus,* c'est Gilles Gourbin.

GONTIER (Guillaume), correcteur chez Wolfgang Hopyl, en 1494-1495.

C'est peut-être son frère l'imprimeur Antoine Gontier qu'on voit à Naples en 1493.

GOURMONT (Jehan I de), libraire, 1506-1520.

C'est lui qui a pris soin d'indiquer sur l'une des premières productions de son atelier, *De potestate pape... in redemptione captivorum*, 1506, le lieu d'origine de sa famille, Saint-Germain-de-Varreville (Manche). Les Gourmont étaient des gentilshommes qui portaient « d'argent au croissant de sable au chef de gueules chargé de trois roses d'or ». Robert, Jehan et Gilles prirent leur marque d'imprimeurs du blason de leur famille, Jérôme et Benoît ne s'en servirent pas.

GOURMONT (Benoist de), libraire, 1534-1559.

C'est peut-être lui qui est l'auteur de *La repentance du mariage de Robin* (Brunet, *Manuel du Libraire*, II, 601).

GOURMONT (Jean II), libraire et graveur, rue Saint-Jacques et rue Saint-Jean-de-Latran, 1581-1587.

Il était probablement aussi graveur sur bois, imprimeur d'histoires et marchand d'estampes, car on connaît seize gravures sur bois, assez grossières qui portent son adresse « rue S. Jean de Latran, à l'arbre sec » (Duplessis, *Histoire de la gravure en France*) mais nous ne croyons pas, avec M. Renouard(*Imprimeurs parisiens*), qu'il ait été peintre. L'artiste auquel le Louvre, d'après les conjectures de Mariette, attribue le tableau de la *Nativité* qui figure dans l'Ecole française, n° 253, serait le même qu'un graveur *sur cuivre* qui se servait du monogramme J. G. et auquel

on donne le nom de Jean de Gourmont, mais qu'on s'accorde généralement à considérer comme un artiste lyonnais. On a prétendu aussi que le graveur Jacques Granthomme, qui a travaillé aussi à Lyon et plus tard à Heidelberg et à Paris « près la porte (ou la pointe ?) de l'isle du Palais », s'appelait de son véritable nom Gourmont (Bonnardot, *Histoire de la gravure en France*), mais son séjour à Paris est postérieur à la période d'exercice de Jean II avec lequel son prénom et son adresse empêchent de le confondre ; il est possible cependant que le peintre-graveur Jean de Gourmont et le graveur Granthomme appartiennent à la même famille que les imprimeurs et libraires, ainsi que Jean Thibault de Gourmont qui était imprimeur à Anvers en 1527.

GOURMONT (François de), libraire, 1587.

Frère du précédent et son associé, il a publié seul des gravures sur bois. « A Paris, par François de Gourmond, rue S. Jean de Latran, devant le Gryffon d'argent » (Duplessis, *Histoire de la gravure en France*).

*GRAFFART (Jehan), imprimeur d'histoires et marchand d'estampes, rue Montorgueil, fin du XVIe siècle.

Cité par Duplessis *(Histoire de la gravure en France)*.

*GRAND'NAVIRE (Compagnie de la).

Cette Société prit son nom de la marque qu'elle employait ; elle se composait des libraires Jacques Du Puy, Jean Baptiste Du Puy, Sébastien Nivelle et Michel Sonnius. Ses opérations commencèrent en 1586.

Une seconde société du même nom fut constituée en 1600 par les libraires Ambroise Drouart, Abel L'Angelier, Barthélémy Macé, Jean, Laurent et Michel Sonnius.

GRÉGOIRE (Jacques), libraire, 1589.

Il s'intitule imprimeur (Brunet, *Manuel du Libraire*, II, 744).

GRENET (Lazare), libraire, 1550.

Il demeurait sur le pont S. Michel et avait pour enseigne « la Salmande » (Salamandre) (*Archives du Bibliophile*, 1899, n° 91232).

GROSNET (Pierre).

Le *Catalogue de la lib. Fontaine*, 1878, n° 492 bis, nous indique *Les mots et sentences dorées de Caton*. « On les vend à Paris cheulx Pierre Grosnet », en faisant remarquer que le titre est refait à la main, ce qui rend ce libraire très problématique, d'autant plus que *La Croix du Maine* dans sa *Bibliothèque françoise*

nous dit que Pierre Grosnet était prêtre, né à Toucy, près Auxerre. Peut-être, comme quelques auteurs, vendait-il chez lui l'édition à laquelle il avait donné ses soins. Il existe une édition des *Mots et sentences dorées*, peut-être la même, donnée par Alain Lotrian, sans date.

GROULLEAU (Estienne), libraire-imprimeur, 1543-1563.

Il avait pour épouse Jehanne de Marnef, veuve de l'imprimeur Denis Janot (Brunet, *Manuel du Libraire,* II, 1254).

*GUÉRARD (Roland) et Nicolas PRÉVOST, imprimeurs d'histoires et marchands d'estampes, rue Montorgueil, au Bon Pasteur, 1562.

On trouve leurs noms associés sur une estampe représentant *Le départ du Roy de Navarre du bourg de S. Clou & la Conduite du Corps de Hanry de Valois* qui est reproduite dans le *Catalogue Leber*. V. Prevost.

GUÉRIN (J.), libraire, 1589.

C'est probablement Jean Guérin que Bonnardot (*Histoire de la gravure en France*) indique comme marchand d'estampes près la porte S. Victor en 1588.

GUÉROULT (Guillaume), associé de Simon Du Boys ?

Le British museum de Londres possède un *Liber modularum* que son catalogue dit imprimé par Simon Du Boys (*a Bosco*) et Guillaume Guéroult à Paris ou à Lyon. Simon Du Boys était bien imprimeur à Paris vers 1525 ; quant à Guillaume Guéroult, il n'a probablement jamais été imprimeur ni libraire, il est sans doute l'auteur du livre de musique en question comme de plusieurs autres cités au *Manuel du Libraire*, II, 1791.

GUILLAUME, imprimeur, 1571.

Ne serait-ce pas le même qu'on retrouve à Anvers en 1578 sous le nom de Guillaume de Paris ?

GUILLEMOT (Mathieu I), libraire, 1585-1610.

La Caille nomme son épouse qui lui a succédé, Marie Le Voirrier. Cependant on voit sur une *Histoire de la mort de Henri IV* publiée par Samuel Thiboust et la veuve de Mathieu Guillemot en 1612, que cette dernière se nommait Anne Le Sauvage ? (*Archives du Bibliophile*, 1891, n° 91769). Un G. Guillemot était libraire à Dordrecht en 1601.

*GUNTLER (André), correcteur dans l'imprimerie de Robert

Estienne, première moitié du XVIe siècle (Crapelet, *Etudes sur la typographie*).

GUYMIER (Jehan), libraire, 1469-1473.

Il était établi à Paris avant l'introduction de l'imprimerie dans cette ville. Dès 1469 il vendait des livres au collège d'Autun (Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, II, 85).

GUYOT (Claude), imprimeur-libraire, 1588-1589.

Vers la même époque existait à Leyde un libraire du nom de Christophe Guyot.

*GYON (Guillaume), libraire, commencement du XVIe siècle.

Ce libraire a fait imprimer à Paris un in-8 gothique de 12 feuillets (*Manuel du Libraire*, III, 1638), mais il n'y habitait peut-être pas.

HADROT (Simon), libraire, 1523-1537.

Un Pierre Hadrot que Brunet (*Manuel du Libraire*, V, 1682) croit son frère était imprimeur à Troyes de 1529 à 1539, sa marque est reproduite sous le no 258 des *Marques typographiques* de Silvestre.

HAMELIN (Geoffroy), libraire, 1509.

Associé à Paris de Jehan Frellon, lequel s'établit plus tard à Lyon. L'imprimeur de Genève, Philibert Hamelin (1554) et Guillaume Hamelin libraire à Lille en 1539, étaient peut-être ses parents.

HARDOUIN (Hermann).

Cité par Auguste Bernard (*Geofroy Tory*, p. 59), n'est autre que Germain Hardouin. En 1530 existait à Saragosse un imprimeur nommé Pierre Hardouyn qui appartenait peut-être à la famille d'imprimeurs parisiens du même nom.

HAULTIN (Pierre II), libraire, imprimeur et fondeur, 1555.

On trouve un de ses parents, Denys Haultin, protestant, comme lui, imprimeur et libraire à La Rochelle et à Montauban, 1604-1609, lequel, suivant M. Audiat (*Essai sur l'imprimerie en Saintonge*), avait épousé Jeanne de Lastre, assurément parente des libraires parisiens du même nom.

*HAYENEUVE (Simon), dit SIMON DU MANS, architecte.

Cité par Jean Pelerin, dit Victor dans son traité *De artificiali perspectiva*, il a dû donner des modèles de lettres aux graveurs

fondeurs de son temps, car Geofroy Tory, dans son *Champ fleury*, dit « il les faict si bien et de proportion compétente qu'il en contente lœil aussi bien et mieulx que maistre italien. »

HENRY (P.), libraire, 1589.

C'est une erreur du *Catalogue Renard, de Lyon,* 1884, n° 971, il faut lire Pierre Hury.

HERNAULT (Louis), libraire, 1523-1559.

Un Antoine Hernault était libraire à Angers, 1589-1596.

*HOYAU (Germain), imprimeur d'histoires et marchand d'estampes, rue Montorgueil, au chef S. Denis, 1552.

Associé de Olivier Truschet (V. ce nom) et plus tard au Bon Pasteur, avec Mathurin Nicolas (V. ce nom). Papillon (*Traité de la gravure en bois*) cite un Hoyau, graveur de jeux d'oie, qui vivait à Chartres au XVIIe siècle.

HUBIN (Jean), libraire.

Cité par Brunet (*Manuel du Libraire,* III, 884), doit être le même que Jean Huby.

*HUCHER (Jehan), de Verneuil, correcteur chez Chevallon.

Il prend ce titre de correcteur dans la préface d'une édition latine de S[t] *Chrysostome,* sortie de cette imprimerie (Crapelet, *Etudes sur la typographie*). Entre 1539 et 1549, un Antoine Hucher était imprimeur à Ferrare, en Italie.

HUGUETAN (Jacques), libraire, à Lyon, avec succursale à Paris, rue S. Jacques, à l'image Notre Dame.

Un de ses descendants, Jean-Antoine Huguetan quitta la France à la révocation de l'Edit de Nantes, et devint en Danemark comte de Guldensteen. Haag (*France protestante*).

HUYS ou HOYS (Jacques), libraire, 1518.

C'est probablement par erreur que Panzer (*Annales typographici*) l'indique comme habitant à Paris. En 1517 (*Manuel du Lib.*, I, 292) et en 1519 (*Catal. Crevenna,* n° 1316), il était établi à Orléans.

KERVER (Jacques), libraire, 1535-1583.

Il aurait été en Suisse et en Allemagne pour y étudier la gravure sur bois avant de revenir s'établir à Paris. On lui attribue quinze figures signées I. K. qui décorent *Joannis Boccatii... de*

Claris mulieribus. Berne, Apiarius, 1539. Les Kerver exercèrent l'imprimerie et la librairie pendant un siècle et demi. En 1647 on en trouve encore un qui achète des livres à la vente de la bibliothèque de Mazarin (Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, III, 140).

LA BARRE (Anthoine de), libraire-imprimeur, 1531-1533.

Il demeurait dans la même maison que son père « en la rue des Carmes, à l'enseigne de S. Jean-Baptiste, devant le collège des Lombards, au mont S. Hylaire. »

*LALOUETTE (Jacques), imprimeur d'histoires et marchand d'estampes, rue Montorgueil, fin du XVIe siècle (Duplessis, *Histoire de la gravure en France*).

Il eut probablement un fils, Nicolas Lalouette, qui était libraire en 1604 (Lottin, *Catal. chronologique des libraires*). Le graveur Lalouette qui vivait au XVIIe siècle appartenait sans doute à la même famille.

LAMBERT (Pasquier), imprimeur-libraire, 1516-1518.

En 1555, on voit à Anvers un imprimeur nommé Thierry Lambert et en 1539 et 1552, un Josse Lambert à Gand, lesquels n'ont probablement aucun rapport avec celui-ci.

*LA MOTTE, libraire ou imprimeur ?

On trouve ce nom sur le *Plaidoyé dentre la simple et la rusée*, de Guillaume Coquillart, gothique, publié sans lieu ni date, mais avec une marque portant les armes de l'Université de Paris (Silvestre, *Marques typographiques*, n° 263) qu'on retrouve sur quelques livres du commencement du XVIe siècle et dont on ne connaît pas le possesseur.

LA MOTTE (Rodolphe), imprimeur.

Cité par Lottin (*Catal. chronologique des libraires*) et La Caille (*Histoire de l'imprimerie*). C'est le même que Raulin ou Raoulin La Motte.

L'ANGELIER. V. Angelier.

LA NOUE (Guillaume de), libraire, 1573-1601.

Brulliot (*Dictionnaire des monogrammes*) croit qu'il était graveur parce qu'on voit ses initiales G L N sur les figures du *Manuel de dévotion*, de René Benoist, qu'il a publié en 1584.

LANDRY (Pierre), libraire, 1537.

Ce n'est évidemment pas lui le Pierre Landry qu'on voit impri-

meur à Lyon de 1583 à 1625, mais peut-être un membre de la même famille.

LA PORTE (Les de), libraires, 1508-1571.

Il y avait à la même époque dans la librairie lyonnaise une famille du même nom qui paraît étrangère à celle-ci.

*LARCHE (Claude de), libraire, 1557.

Associé de Annet Brière (*Suppl. au Manuel du Libraire,* I, 398).

LA ROCHE (Jean de), libraire, imprimeur et fondeur, 1512-1524.

Jehan de La Roche, imprimeur à Lyon en 1559, pourrait bien être le même. On trouve à la même époque à Chambéry deux libraires nommés l'un Martin de La Roche vers 1565, et l'autre J. de la Roche en 1583-1584. Un Mathieu de La Roche était imprimeur à Genève en 1558-1559, et plus tard en 1692 on voit à Mons en Hainaut un imprimeur du nom de Ern. de La Roche.

LAUNAY (Jehan de), libraire, 1497.

Un siècle plus tard un Adrien de Launay exerça la librairie à Rouen, 1599-1604.

LE BÉ (Guillaume I), libraire, graveur en caractères et fondeur, 1552-1598.

Il descendait d'une famille de papetiers de Troyes. Dès 1496, on trouve une Jacquette Le Bé, veuve de Jehan Hérault, libraire à Provins, succédant à son mari. Guillaume Le Bé aurait, paraît-il, acquis en 1561 les poinçons de Claude Garamond. Papillon (*Traité de la gravure en bois*) cite un graveur du nom de Jacques ou Jean Le Bé qui serait son frère.

LE BÉ (Guillaume II), libraire, imprimeur et fondeur, 1600-1636.

Il aurait été non seulement graveur en caractères mais aussi graveur sur bois avec son frère André qui fut plus tard maître-écrivain. Papillon pense qu'il est l'auteur d'une partie des figures des ouvrages publiés par son beau-frère Jean Le Clerc. On retrouve encore, en 1601, un maître-écrivain du nom de Pierre Le Bé à Bar-sur-Aube (*Catal. du baron Pichon,* 1897, n° 331).

LE BLANC (Antoine), libraire, 1582-1589.

Il ne faut peut-être pas le confondre avec son homonyme qui était libraire à Genève en 1589, car ce dernier était précédemment établi à Lyon dès 1588.

*LE CLERC (Gérard), correcteur dans l'imprimerie de Robert Estienne, dans la première moitié du XVI[e] siècle (Crapelet, *Etudes sur la typographie*).

LE COQ (Noel), libraire, 1571-1578.

Il ne paraît avoir aucun rapport avec les Le Coq de Troyes.

LE DUC (Galliot).

Cité par le *Catal. des livres provenant de deux grandes bibliothèques* (Arm. Cigongne et duc d'Aumale). C'est une erreur, vérification faite, c'est Galliot Du Pré.

LE FÈVRE (François), libraire, 1588-1589.

On trouve à Lyon en 1593 un libraire portant les mêmes noms et qui est probablement le même.

LE FÈVRE (Jehan), libraire, 1526.

Il venait peut-être de Toulouse où existait un libraire ayant les mêmes noms en 1523.

(*A suivre.*)

LE

MUSÉE CENTENNAL DE LA RELIURE

A

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

(Suite)

L'usage, tout moderne, de vendre un livre broché ne remonte pas très haut. Généralement le volume manuscrit ou imprimé était relié avant d'être mis en vente par le libraire. Mais alors que nous commençons à bien connaître l'histoire de l'imprimerie et des imprimeurs, l'histoire de la reliure est encore toute à faire, et il est impossible d'affirmer en l'état actuel de la science, si au début la profession de relieur était absolument distincte de celle de libraire : il semble cependant que peu à peu les deux métiers se différencient pour en arriver au XVIIe siècle à la distinction. Nous avons bien, il est vrai, des comptes de reliure remontant au XIVe ou au XVe siècle. M. B. Prost en a publié ; il en existe d'autres encore, de Guillaume Ogier, par exemple, relieur de la Chambre des comptes en 1462 (1). M. Gruel, au Musée centennal même, en expose de Guillaume Deschamps, relieur de Charles VI en 1387, d'un nommé Renouf en 1424, de Guillaume d'Ingouville, relieur de

(1) Archives nationales, KK, 1339.

Charles VII en 1426, de Jean d'Ingouville, relieur de Louis XI en 1470 et 1473, et d'autres encore plus modernes (1). Malgré les quelques renseignements que nous donnent ces documents — relativement rares d'ailleurs — et sur des volumes reliés dans des conditions exceptionnelles, nous ignorons tout de cette industrie quand, et c'est ce qui serait le plus intéressant pour nous, elle était au service d'un simple libraire. Celui-ci avait-il des ouvriers relieurs à ses gages, ou le même relieur travaillait-il pour plusieurs libraires? Nul ne saurait le dire. Mais peut-être, en étudiant la facture et les estampages de reliures, surtout depuis le moment où la découverte de l'imprimerie multiplie tellement le nombre des volumes, pourrait-on arriver à quelque résultat pratique, à reconnaître des ateliers, sinon à les identifier. Et des expositions méthodiques comme celle-ci en provoquant l'occasion de voir des spécimens d'habitude cachés, apportent à cette étude de nouveaux et précieux éléments. C'est ainsi que M. Gruel a pu présenter des livres offrant cette particularité de porter sur leurs plats le nom d'un libraire — souvent typographe lui-même — qui les mettait en vente, alors qu'ils sortent des presses d'un autre imprimeur. C'est en groupant et coordonnant toutes ces observations et d'autres analogues qu'on arriverait à faire l'histoire d'ensemble du livre, car il faut bien le dire, tout ce qu'on a jusqu'ici publié sur ce sujet ne sont que des monographies.

(1) D'autre part des érudits ont, d'après diverses sources d'archives dressé des listes de relieurs, comme dans le *Bulletin du Bibliophile* même, M. Claudin pour Toulouse et M. N. Rondot pour Lyon. Mais ces travaux, pour avoir toute l'utilité désirable devraient être entrepris pour toutes les villes et tous les pays.



Le premier volume exposé (1) porte sur ces plats, au milieu d'ornements linéaires, des dauphins. Cet emblème pourrait faire croire qu'il a appartenu à un Dauphin de France; mais il est plus probable, en présence du grand nombre de volumes qu'on trouve ornés de cette façon, que ce n'est qu'un motif de décoration. Sur le deuxième volume (*Aureum opus de veritate contritionis*, Paris, Fr. Regnault, 1515, in-8) se lit ce nom : PERARD, qu'il est impossible d'identifier. Est-ce un libraire, un propriétaire? La reliure du volume suivant (*Aristotelis de historia animalium libri IX*, Paris, Simon de Colines, 1524) est remarquable de goût et d'exécution. Le motif central, qu'entourent des bordures où alternent des roses et des losanges timbrés d'un aigle à deux têtes, est composé de guirlandes verticales de glands placés face à face. L'effet obtenu sur le veau brun par cet estampage est très décoratif. Les coutumes de France (Paris, Dupuis, 1581) portent encore au-dessous du puits doré marque de l'imprimeur, le nom qu'un propriétaire y fit frapper en lettres d'or : GILLES DE SAINT-YON Le dernier volume de la tablette, que recouvre une reliure de parchemin blanc, de style et de facture allemande, présente la particularité d'être muni d'une chaîne.

Le second rayon est occupé par des reliures au nom ou à la marque de libraires. Ce sont : les *Arresta amorum*, imprimés par Charles Langelier en 1544, sur les plats duquel figurent dans un médaillon doré trois anges, marque parlante rappelant le nom du typographe; une Bible de Robert Estienne (1545, in-f°), avec un

(1) Je rappelle, pour l'intelligence des descriptions, que l'ordre suivi est de gauche à droite, en commençant par la vitrine de gauche, et dans chaque travée de vitrine par le rayon supérieur. Tous les volumes d'ailleurs sont accompagnés d'étiquettes, pour la plupart rédigées convenablement.

éléphant doré, marque que Madeleine Boursette avait empruntée, en y ajoutant un B, initiale de son nom, à François Regnault, son mari défunt ; un Aristote (Douai, 1575, in-4) à la marque de son imprimeur Jean Bogard ; un volume au nom de GOHON ; une seconde reliure à la marque de Charles Langelier, mais cette fois moins grande et en même temps plus finement dorée ; une autre portant en or le griffon de Sébastien Gryphe ; enfin un Molière, avec sur le dos entre les nerfs, l'olivier des Elzevier.

La travée centrale de la vitrine est occupée par des reliures estampées, mélangées sans ordre apparent à des reliures armoriées ou à entrelacs dorés, plus modernes. La raison doit certainement en être dans le désir de varier un peu les couleurs et d'éviter une trop grande uniformité : mais on y perd en méthode ce qu'on gagne en coup d'œil, et somme toute, je crois qu'il eut été préférable de continuer comme on avait commencé.

Sur le premier rayon, un Térence (Paris, 1542, in-4), porte une fort curieuse reliure en veau estampé que je serais tenté d'attribuer, pour le style de la figure principale à un artiste italien. Les ornements et les légendes sont fort peu en rapport avec le contenu du volume. Ce sont d'abord, comme encadrement ce verset du Psaume 90 : *Quoniam in me speravit, liberabo eum, protegam eum...;* puis à gauche, dans le coin supérieur, une croix entourée de nuées avec ces mots : *Meritum Christi* et quelques paroles encore du Psaume 70. Le motif principal consiste en une femme de profil et drapée, qu'on dirait dessinée par un maitre de l'école Toscane, et comme devise : *Fides, Spes, Charitas.* C'est certainement parmi les volumes couverts de cuir estampé celui dont l'ornementation est la plus réussie. Continuant l'examen de ces reliures monochromes, on voit un

volume en veau fauve, imprimé par Guillaume Eustace, portant à froid le nom de Pierre Grant ; puis les lettres de François Philelphe (Paris, Laurent Pernet, 1508, in-4) avec une reliure à compartiments représentant les quatre Evangélistes, et le nom du libraire Denis Roce ; plus loin un Ecclésiaste (Paris, 1512, in-4) sur les plats duquel se voit la Vierge adorant Dieu le Père avec cette légende : *Tota pulchra es, amica mea ;* un volume, toujours en veau fauve, portant des armoiries grossièrement estampées, reliure qui semble être de travail allemand. On trouve encore un *Opus... Roberti Holkot* (1489, in-4), avec le martyre de saint Sébastien, et au nom d'André Boule, un autre libraire ; un *Manipulus curatorum* (1494) marqué Jacobus Gavet ; une *Medicina* (1507) avec le nom de Robert Macé ; une *Rosa Gallica* (1518) dans une reliure souple en veau brun, en forme de portefeuille ; d'autres volumes enfin au nom de Jacobus Clerc, de Jehan Guilbert et de Jehan Norvis. Sur l'un de ceux portant le nom de ce dernier libraire se trouve reproduit, mais en réduction le joli motif ornant la reliure de l'Aristote de Simon de Colines, décrit plus haut. Or ce volume (un Pline, in-8) sort des presses de Robert Estienne, beau-fils, comme on le sait, de Simon de Colines, et qui avait un atelier de typographie distinct. Il est curieux de constater la similitude des deux estampages sur des volumes sortis des presses des deux parents, mais on ne peut tirer de cette rencontre d'autre conclusion que la commune origine de ces deux reliures, dont rien ne nous révèle l'auteur (1).

(1) Cet estampage avait attiré l'attention de M. Gruel qui dans son savant *Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliure* (Paris, 1887), où d'ailleurs se trouvent reproduites plusieurs des reliures mentionnées ici, en a signalé trois autres exemplaires, dont l'un sur un volume imprimé à Cologne.

Le Livre d'heures qu'expose plus bas M. Gruel porte à la fois le nom de son imprimeur, et sa marque sur la reliure, un volume en veau brun, (la dorure est dans un état de conservation magnifique), portant la marque au pot cassé de Geoffroy Tory.

La simple énumération de ces volumes, appartenant pour la plupart à M. Gruel ou à la bibliothèque d'Abbeville, montre l'intérêt qu'il y aurait à cataloguer les reliures portant ainsi des noms connus ou inconnus. Peut-être cela pourrait-il donner des renseignements nouveaux et précieux.

Là se termine le premier âge de la reliure. Avec les volumes suivants s'ouvre la belle période, celle où pour ainsi dire, le style se régularise, où des ornements linéaires, ou bien des fers dorés remplacent les estampages et les gaufrures, où l'on fait emploi de peaux de toutes couleurs.

La pièce capitale de cette vitrine est un Ovide ayant appartenu à Marguerite de Navarre, et faisant aujourd'hui partie de la bibliothèque du marquis de Ligneris. La reliure est en veau foncé, ornée d'un semis de monogrammes dorés et, au centre, d'un médaillon où se trouvent peints des emblèmes et des armoiries. Le volume est exposé ouvert, à la feuille de garde. Sur le plat intérieur se trouve l'ex-libris peint de la Reine, un Amour lançant des flèches contre un rocher, avec sa devise en grec. Autour de ce magnifique volume sont exposés dans un beau désordre des reliures aux armes de Duprat, de Louis XII (ici je copie les étiquettes, mais ce volume est en réalité aux armes d'Anne de Bretagne, attendu qu'il est orné d'un semis d'hermines et que ce sont les armes de Bretagne, et non celles de France reléguées dans les coins, qui occupent le centre du plat); de Diane de France, mariée à François Farnèse

(reliure en veau fauve avec un semis de monogrammes DD et FF avec le chiffre de la princesse au centre) ; de Catherine de Médicis (en vélin blanc avec le chiffre en or) ; de Charles IX (avec de ravissantes guirlandes de feuillages); il faut mentionner de suite, bien qu'il soit dans la travée suivante une jolie reliure en maroquin rouge, mosaïquée et avec des rinceaux de filets dorés aux armes de ce prince. Les volumes aux armes ou aux emblêmes de Henri III sont particulièrement beaux; le premier un Papyre Masson dans une magnifique reliure des Eve en parchemin blanc et or, couverte de feuillages et de rinceaux (à la bibliothèque de Laon); le second, à la bibliothèque d'Abbeville, porte les attributs de la Passion, et sur le dos, sous un crâne, un semis de larmes et de fleurs de lys ; on pourrait rapprocher de ces deux volumes les *Commentaires de César* qu'expose M. Sarriau, et qui reliés en veau brun aussi portent un semis de larmes dorées relevé de jolies guirlandes, et au centre ce nom NATA || NAHE. Encore dans la vitrine suivante citons de suite un *Epitome* en veau brun, avec dorure à compartiments de filets et petits fers, aux armes de France et avec les attributs de la Passion.

Il faut noter, toujours dans la même travée, trois reliures qui procèdent plus ou moins directement de celles de Grolier : ce sont un volume orné d'entrelacs et de filets dorés et à froid avec un pointillé, dont l'ensemble est peut-être encore un peu lourd ; toujours à M. de Ligneris, un superbe exemplaire de Tortorel et Périssin couvert d'une majestueuse mosaïque de cuir découpé et doré sur fond de veau brun ; puis dans le même genre un Nouveau Testament, à la bibliothèque de Laon, mosaïqué et avec des filets et des petits fers ; et un Pomponius Melas, en veau fauve avec des filets et des entrelacs géométriques tout à fait dans le style de Grolier.

(A suivre.) GASTON DUVAL.

LE

CONCOURS BRUNET

RAPPORT DE M. EMILE PICOT

Nous avons publié, dans la livraison du 15 juin, le résultat du concours Brunet à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les *Comptes rendus des séances* de cette Académie nous permettent de compléter aujourd'hui les renseignements que nous avons donnés à ce sujet. Il en résulte que la Commission n'a pas décerné le prix Brunet mais que, dans sa séance du 8 juin, « sur les revenus de la fondation, elle a accordé les récompenses suivantes » : Quinze cents francs à M. Julien Baudrier ; mille francs à M. Henry Martin; cinq cents francs à M. de la Bouralière et cinq cents francs à M. Georges Vicaire, plus une mention honorable à M. J. Garçon.

Les membres de la Commission ont été, paraît-il, très embarrassés pour l'attribution de ces récompenses et « ils ont décidé, en même temps, qu'un rapport serait *exceptionnellement* présenté pour faire connaître en détail les résolutions adoptées. » C'est ce rapport exceptionnel rédigé au nom de la Commission du prix Brunet par M. Emile Picot que nous croyons devoir reproduire ici *in extenso* :

« Messieurs,

« Si certains de vos prix ne sont disputés que par un nombre tout à fait insuffisant de concurrents, le prix Brunet, au contraire, qui n'est décerné que tous les trois ans, nous

donne l'occasion de constater avec quel zèle et avec quel succès les études bibliographiques sont cultivées en France. Bien que plusieurs ouvrages très estimables n'aient pas été soumis à votre Commission, ou lui soient parvenus trop tard pour pouvoir être admis au concours, les publications dont nous avons été régulièrement saisis sont encore assez nombreuses pour que l'attribution des récompenses ait présenté une réelle difficulté. Après avoir consacré plusieurs séances à entendre lire et à discuter des rapports spéciaux, les membres de la Commission ont éliminé plusieurs volumes qui, soit par leur peu d'étendue, soit par les matières dont ils traitent, soit encore en raison de leur moindre mérite, leur ont paru devoir être définitivement écartés. Ils ont retenu en dernier lieu quatre ouvrages entre lesquels ils ont été d'avis de partager le prix dans des proportions inégales, et ils ont décidé qu'une mention très honorable serait accordée à un cinquième, dont le sujet sort de la compétence ordinaire de cette Académie. Ils ont décidé, en même temps, qu'un rapport vous serait exceptionnellement présenté pour vous faire connaître en détail les résolutions adoptées et pour les justifier devant vous.

« Vous trouverez, Messieurs, dans les comptes rendus de nos séances, la liste complète des publications sur lesquelles nous avons eu à statuer (1). Je crois inutile de la reproduire, et je vous entretiendrai seulement des ouvrages jugés les plus méritants.

« Je parlerai d'abord de la *Bibliographie lyonnaise* de M. le président Baudrier, continuée et publiée par M. Julien Baudrier, son fils.

« M. Baudrier, président à la cour d'appel de Lyon, avait consacré de longues années à fouiller les archives municipales et départementales, ainsi les minutes des notaires de cette ville ; il en avait extrait toutes les mentions relatives aux imprimeurs et aux libraires. Ceux qui ont abordé des recherches de ce genre savent combien elles sont difficiles, quelle sagacité, quelle patience et quelle persévérance elles

(1) Voy. *Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus des séances*, année 1899, pp. 747, 775 et 792; année 1900, p. 4.

LE

CONCOURS BRUNET

RAPPORT DE M. EMILE PICOT

Nous avons publié, dans la livraison du 15 juin, le résultat du concours Brunet à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les *Comptes rendus des séances* de cette Académie nous permettent de compléter aujourd'hui les renseignements que nous avons donnés à ce sujet. Il en résulte que la Commission n'a pas décerné le prix Brunet mais que, dans sa séance du 8 juin, « sur les revenus de la fondation, elle a accordé les récompenses suivantes » : Quinze cents francs à M. Julien Baudrier ; mille francs à M. Henry Martin; cinq cents francs à M. de la Bouralière et cinq cents francs à M. Georges Vicaire, plus une mention honorable à M. J. Garçon.

Les membres de la Commission ont été, paraît-il, très embarrassés pour l'attribution de ces récompenses et « ils ont décidé, en même temps, qu'un rapport serait *exceptionnellement* présenté pour faire connaître en détail les résolutions adoptées. » C'est ce rapport exceptionnel rédigé au nom de la Commission du prix Brunet par M. Emile Picot que nous croyons devoir reproduire ici *in extenso* :

« Messieurs,

« Si certains de vos prix ne sont disputés que par un nombre tout à fait insuffisant de concurrents, le prix Brunet, au contraire, qui n'est décerné que tous les trois ans, nous

donne l'occasion de constater avec quel zèle et avec quel succès les études bibliographiques sont cultivées en France. Bien que plusieurs ouvrages très estimables n'aient pas été soumis à votre Commission, ou lui soient parvenus trop tard pour pouvoir être admis au concours, les publications dont nous avons été régulièrement saisis sont encore assez nombreuses pour que l'attribution des récompenses ait présenté une réelle difficulté. Après avoir consacré plusieurs séances à entendre lire et à discuter des rapports spéciaux, les membres de la Commission ont éliminé plusieurs volumes qui, soit par leur peu d'étendue, soit par les matières dont ils traitent, soit encore en raison de leur moindre mérite, leur ont paru devoir être définitivement écartés. Ils ont retenu en dernier lieu quatre ouvrages entre lesquels ils ont été d'avis de partager le prix dans des proportions inégales, et ils ont décidé qu'une mention très honorable serait accordée à un cinquième, dont le sujet sort de la compétence ordinaire de cette Académie. Ils ont décidé, en même temps, qu'un rapport vous serait exceptionnellement présenté pour vous faire connaître en détail les résolutions adoptées et pour les justifier devant vous.

« Vous trouverez, Messieurs, dans les comptes rendus de nos séances, la liste complète des publications sur lesquelles nous avons eu à statuer (1). Je crois inutile de la reproduire, et je vous entretiendrai seulement des ouvrages jugés les plus méritants.

« Je parlerai d'abord de la *Bibliographie lyonnaise* de M. le président Baudrier, continuée et publiée par M. Julien Baudrier, son fils.

« M. Baudrier, président à la cour d'appel de Lyon, avait consacré de longues années à fouiller les archives municipales et départementales, ainsi les minutes des notaires de cette ville ; il en avait extrait toutes les mentions relatives aux imprimeurs et aux libraires. Ceux qui ont abordé des recherches de ce genre savent combien elles sont difficiles, quelle sagacité, quelle patience et quelle persévérance elles

(1) Voy. *Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus des séances*, année 1899, pp. 747, 775 et 792; année 1900, p. 4.

exigent ; aussi M. Baudrier, jugeant toujours ses dossiers incomplets, mourut-il avant d'avoir pu commencer la grande publication à laquelle il avait voulu attacher son nom. Son fils, M. Julien Baudrier, héritier du goût paternel et de la belle bibliothèque que le président avait formée, a eu l'ambition de terminer l'œuvre entreprise. Non seulement il a poursuivi l'étude des documents manuscrits, mais il a joint aux détails biographiques extraits des actes publics et privés la description minutieuse d'un nombre considérable de volumes imprimés à Lyon au XVIe siècle.

« Le développement d'un pareil travail n'a pas permis de le publier dans un ordre absolument parfait. Le tome Ier de la *Bibliographie lyonnaise*, qui porte la date de 1895, contient des informations plus ou moins étendues sur plusieurs centaines d'imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de caractères, maîtres et compagnons, qui étaient, pour la plupart, presque inconnus. Parmi ces personnages, beaucoup, après s'être formés à Lyon, allèrent s'établir dans d'autres villes, soit en France soit à l'étranger. L'ouvrage de MM. Baudrier présente ainsi le plus vif intérêt pour tous ceux qui étudient l'histoire de l'imprimerie et de la librairie en dehors même de Lyon.

« Les tomes II, III et IV, parus en 1896, 1897 et 1899, contiennent des notices consacrées pour la plupart à des imprimeurs ou à des libraires plus célèbres ; aussi y trouve-t-on souvent des articles très développés. Les Honorat, par exemple, fournissent la matière de 90 pages ; les Pillehotte en occupent 144 ; Thibaud Payen en remplit 85, et Benoît Rigaud, à lui seul, 297. Les quatre volumes publiés jusqu'ici ne renferment guère que la moitié des notes réunies par MM. Baudrier sur le XVIe siècle ; or leurs recherches ont porté également sur le XVIIe. L'ouvrage complet, si le jeune et courageux éditeur parvient à le mener à bonne fin, ne comprendra pas moins de 12 à 15 volumes de format grand in-octavo. Dès maintenant les extraits des actes de baptême, de mariage et de décès, des contrats d'apprentissage, des actes de vente, des baux, etc., relatifs à des centaines de personnages, nous fournissent les renseignements les plus précieux pour la biographie, parfois même pour l'histoire générale ; des descriptions, presque toujours données sur les livres eux-mêmes, nous font connaître en même temps

une infinité de détails utiles pour l'histoire littéraire.

« De nombreux fac-similés (près de cinq cents) sont insérés dans les quatre volumes qui nous ont été présentés, et en rehaussent encore l'intérêt.

« Il nous a semblé, messieurs, qu'un travail aussi considérable et aussi désintéressé, poursuivi par deux générations d'érudits, se plaçait au premier rang des ouvrages que les sociétés savantes doivent tenir à honneur de récompenser, et nous lui avons attribué la moitié du prix, soit 1.500 francs. Bien que Lyon ait toujours été une terre féconde en bibliophiles, on n'oserait affirmer que MM. Baudrier ont toujours trouvé dans leur propre ville les encouragements et l'appui qu'ils avaient le droit d'espérer. Le suffrage de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sera pour M. Julien Baudrier, en même temps qu'un hommage rendu à la mémoire vénérée de son père, un stimulant puissant pour l'accomplissement de la lourde tâche qui lui incombe.

« Ayant ainsi disposé de la moitié du montant ordinaire du prix Brunet, nous nous sommes trouvés fort embarrassés pour répartir la seconde moitié entre les concurrents dont les travaux avaient été retenus. Nous avons pu, grâce à un reliquat disponible sur le revenu de la fondation, augmenter de 500 francs la somme à distribuer, et décerner ainsi un prix de 1.000 francs à M. Henry Martin pour son *Histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal.*

« L'histoire de la seconde de nos collections bibliographiques était jusqu'à ces derniers temps fort mal connue. M. Henry Martin, qui a rédigé en six volumes le catalogue des manuscrits de l'Arsenal, a complété son travail par une introduction très étendue qui nous permet de suivre pas à pas le développement de ce grand dépôt national. Cette introduction, tirée à part sous un titre distinct, forme un volume de plus de 600 pages grand in-octavo, et peut être considérée comme une publication indépendante du catalogue lui-même. M. Martin y raconte la vie du marquis de Paulmy; il nous le montre se retirant de bonne heure des affaires, pour se consacrer à ses chers livres; acquérant en tout ou en partie plus de trente collections de manuscrits ou d'imprimés ; s'entourant de collaborateurs zélés, pour mettre en ordre toutes ces richesses ; en permettant enfin libéralement l'accès au public. En 1785, l'infatigable biblio-

et il est certain qu'il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'en donner une définition bien précise. On peut dire que, si les érudits veulent se renseigner sur la production littéraire de la France pendant ce siècle, il leur est possible, facile même, d'obtenir des informations sommaires, grâce aux catalogues de nos bibliothèques, au *Journal de la librairie*, aux répertoires de Quérard et de Lorenz. M. Vicaire n'a donc pas eu la prétention de donner un inventaire complet, qui eût absorbé des dizaines de volumes, et qui n'aurait assurément pas trouvé d'éditeur ; il a choisi, dans le sens le plus large du mot, toutes les œuvres qui ont marqué dans notre littérature, toutes les publications faites avec luxe, toutes celles que nos artistes ont enrichies de leurs illustrations. Il s'est attaché à décrire ces livres avec la précision et le soin qu'on réservait jusqu'ici aux livres anciens. Non seulement il a eu sous les yeux les volumes dont il parle, mais il a souvent tenu à comparer entre eux plusieurs exemplaires d'un même ouvrage. L'entreprise, même réduite aux proportions que nous avons indiquées, était immense. Elle était d'autant plus ardue que les dépôts publics sont loin d'offrir des séries complètes des éditions originales des poésies, des pièces de théâtre, des romans composés dans ce siècle. M. Vicaire a dû fréquemment recourir aux collections particulières ; et vous savez, Messieurs, combien sont longues des recherches poursuivies ainsi de tout côté.

« Parmi les publications que M. Vicaire a fait figurer dans son *Manuel*, il convient de citer les réimpressions critiques de textes anciens ou classiques, les collections historiques, enfin les ouvrages édités par les Sociétés de bibliophiles. Ces renseignements ont dû lui coûter beaucoup de recherches et seront certainement appréciés des érudits.

« Il a paru jusqu'ici 11 fascicules, c'est-à-dire à peu près quatre volumes du *Manuel de l'amateur de livres du XIX*e *siècle*. Le dernier article du 11e fascicule, consacré au *Journal des dames et des modes* de Pierre de La Mésangère, remplit près de 79 colonnes de petit texte, et la description de ce curieux journal est loin d'être terminée. On pourra juger, par ce seul exemple, de la minutie et de la patience dont M. Vicaire a fait preuve. L'ouvrage complet devra former huit volumes. Il est permis de croire qu'il rendra

toire de l'imprimerie dans le Poitou. Une première étude sur les *Débuts de l'Imprimerie à Poitiers*, publiée en 1893, et de *Nouveaux documents*, datés de 1895, ne s'étendaient pas au delà des premières années du XVIe siècle. Ces deux volumes contenaient assurément un assez grand nombre de renseignements inédits ; mais ils ont été bien dépassés depuis par l'ouvrage de M. Claudin et par le bel album qu'y a joint ce savant. M. de La Bouralière a heureusement continué ses investigations et les a poussées jusqu'à la fin du XVIe siècle. Le gros volume, daté de 1900, que nous avons sous les yeux, est précédé d'une introduction dans laquelle l'auteur reprend et résume ses recherches sur le XVe siècle, non sans se laisser entraîner à des attaques souvent assez vives contre son concurrent. La commission a été unanime à blâmer le ton d'une polémique qui l'a d'autant plus surprise que les bibliographes savent d'ordinaire pratiquer l'abnégation. Il faut reconnaître d'ailleurs que le reproche que je viens de formuler ne s'adresse pas au corps même de l'ouvrage, c'est-à-dire à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie à Poitiers au XVIe siècle. M. de La Bouralière nous a paru avoir poursuivi avec une patience des plus méritoires, dans une foule de collections publiques et privées, les productions des presses poitevines. Il en a donné de bonnes descriptions, et il y a joint de précieuses notices sur les typographes et les libraires eux-mêmes. Pour la première fois nous avons des renseignements à peu près complets sur une dynastie d'imprimeurs qui a joué en France un rôle important : nous voulons parler des Marnef, dont la généalogie présentait jusqu'ici de grandes obscurités. Les documents recueillis par M. de La Bouralière nous font connaître plusieurs autres familles moins célèbres, et seront mis à profit par tous ceux qui s'intéressent à notre histoire littéraire.

« La publication dont nous venons de parler s'étend, comme celle de M. Baudrier, sur tout le XVIe siècle. Les volumes de M. Georges Vicaire embrassent, eux aussi, une période de cent ans, mais une période rapprochée de nous et qui s'achève sous nos yeux. M. Vicaire a entrepris de décrire avec tout le soin et toute la minutie imaginables les ouvrages du XIXe siècle qui peuvent intéresser un amateur. Le terme d' « amateur » paraîtra peut-être un peu vague,

CONGRÈS INTERNATIONAL

DES

BIBLIOTHÉCAIRES

Le Congrès international des bibliothécaires s'est ouvert le lundi 20 août à 9 heures 1/2 du matin, à la Sorbonne, sous la présidence de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale et a terminé ses travaux le jeudi 23 août.

Deux-cent trente-six adhérents avaient répondu à l'appel de la Commission d'organisation dont nous avons publié la composition dans la livraison du 15 avril. Vingt-deux nations étaient représentées. Parmi les délégués officiels assistant au Congrès, nous citerons : MM. Ludwig Boeck, de la Bibliothèque de la ville de Vienne ; Maximiliano Chabert (Mexique); H. Hymans, conservateur de la Bibliothèque royale de Bruxelles; Kovalevski (Russie); Mrs Pauline Leipziger (Etats-Unis d'Amérique); Bernhard Lundstet, conservateur de la Bibliothèque royale de Stockholm; Fernando Ferrari Perez (Mexique); miss Mary W. Plummer (Etats-Unis d'Amérique); Borivoj Prusik, de la Bibliothèque impériale et royale de Prague; Herbert Putnam, bibliothécaire du Congrès à Washington; Alexandre Raëvsky, archiviste aux Archives du ministère de l'Instruction publique de Russie; Gustave Saige (Principauté de Monaco); Andréas Steenberg (Danemark); les délégués officiels de la Grèce et de l'île de Cuba. M. Pierre Bertrand, bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères avait été délégué par son ministre pour suivre les travaux du Congrès.

A l'ouverture de la première séance, M. Léopold Delisle a prononcé une allocution qui a été chaleureusement applaudie et il a été procédé à la constitution du bureau du Congrès. Le bureau de la Commission d'organisation a été maintenu à l'unanimité dans ses fonctions. On se rappelle qu'il était ainsi composé : MM. Léopold Delisle, président; Deniker et

Emile Picot, vice-présidents; Henry Martin, secrétaire général; Blanchet, Paul Marais et Charles Mortet, secrétaires; et Couraye du Parc, trésorier. L'Assemblée a, de plus, nommé vice-présidents tous les délégués officiels étrangers. A la réunion de l'après-midi ont commencé les communications qui ont continué le mardi matin et le jeudi après-midi. Parmi les lectures ou communications les plus intéressantes nous citerons celles de MM. Paul Colas, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Lorient; Emile Ginot, bibliothécaire-archiviste de la ville de Poitiers, et Laticule, bibliothécaire de la ville d'Autun, sur le déménagement des bibliothèques; Henry Martin, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de l'Arsenal, sur la création d'une bibliothèque spécialement affectée aux journaux; de miss Plummer, sur l'utilisation des bibliothèques pour les écoles, de MM. Prusik, sur l'état des bibliothèques tchèques; le Dr Recsey, directeur de la Bibliothèque de l'archi-abbaye de Pannonhalma (Martinsberg), Hongrie, sur des livres et manuscrits ayant appartenu à Mathias Corvin; Steenberg, sur l'organisation des bibliothèques de paroisses en Danemark; Vidier, de la Bibliothèque nationale, sur le classement des ouvrages anonymes; Hiriart, bibliothécaire de la ville de Bayonne, sur les ravages causés par les insectes dans les bibliothèques. Cette dernière communication a donné lieu à une intéressante discussion à laquelle ont pris part MM. Dureau, bibliothécaire de l'Académie de médecine, P. Dorveaux, bibliothécaire de l'Ecole supérieure de pharmacie, Hymans, Mlle Marie Pellechet, etc. L'heureux résultat de cette communication a été que deux généreux donateurs, désireux tous deux de conserver l'anonymat, ont institué l'un un prix de 1.000 francs et un prix de 500 francs, l'autre un prix unique de 1.000 francs destinés à récompenser les meilleurs mémoires présentés sur les « Insectes qui s'attaquent aux livres et les meilleurs moyens à employer pour la destruction de ces animaux ». Le concours est ouvert jusqu'au 1er janvier 1902; les concurrents devront s'adresser à M. Henry Martin, secrétaire général du Congrès, à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.

M. Emile Picot, membre de l'Institut, a présenté au Congrès, au nom de l'auteur, M. Petherick, de Londres, une très remarquable bibliographie d'ouvrages relatifs à l'Australie. Dans l'après-midi de mardi, les membres du Congrès ont été

reçus par S.A.Mgr le prince Roland Bonaparte qui, avec sa grâce habituelle, leur a fait visiter en détail sa riche et superbe bibliothèque; en quittant le somptueux hôtel de l'avenue d'Iéna, les congressistes se sont rendus au Palais des Congrès à l'exposition de l'American library Association et ensuite à l'exposition rétrospective du livre. M. Gruel fils a fait à nos collègues les honneurs des vitrines où son père et lui ont groupé, avec beaucoup de goût, de jolis spécimens de reliures.

La journée du mercredi a été consacrée à la visite du château et des collections de Chantilly. MM. Léopold Delisle, Emile Picot et Macon ont guidé les congressistes à travers les salles du château et leur ont montré les richesses bibliophiliques et artistiques qui y sont conservées. Tous ceux qui ont pu assister à cette visite faite sous la conduite de guides aussi éminents, en ont conservé le plus agréable souvenir ; la visite terminée, M. et Mme Léopold Delisle ont reçu les membres du Congrès et leur ont offert un lunch. M. Lundstedt, de Stockholm a pris alors la parole, remercié M. Delisle, « le premier bibliothécaire du monde » et porté un toast en son honneur.

Le jeudi matin, visite de la Bibliothèque nationale sous la conduite de MM. Delisle, Omont, Marchal et Blanchet et, dans l'après-midi, clôture du Congrès. M. Grave, archiviste de la ville de Mantes s'est levé pour féliciter les membres du bureau du zèle qu'ils avaient déployé pour assurer la réussite du Congrès ; M. L. Delisle a répondu à son tour, puis M. Kovaleski, au nom de tous les délégués étrangers, a prononcé un discours qui a été fort applaudi. Enfin quelques vœux ont été émis et il a été décidé que les bibliothécaires se réuniraient en congrès international tous les cinq ans.

Comme il n'y a pas de réunions sans qu'elles se terminent par un banquet, un certain nombre de congressistes se sont réunis, le soir, au restaurant des Congrès, à l'Exposition, et, après le dîner, se sont rendus de nouveau à l'hôtel de l'avenue d'Iéna où ils ont assisté à la réception à laquelle S. A. Mgr le prince Roland Bonaparte leur avait fait l'honneur de les convier.

CHRONIQUE

Légion d'honneur. — A l'occasion de l'Exposition universelle ont eu lieu des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur. Parmi les nouveaux légionnaires nous citerons :

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Grand officier : M. Victorien Sardou, de l'Académie française.

Commandeurs : MM. Ludovic Halévy, de l'Académie française ; Gustave Larroumet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Officiers : MM. l'abbé Duchesne, directeur de l'Ecole française de Rome ; E. Rostand, Marcel Prévost, hommes de lettres ; Paul Hervieu, de l'Académie française ; Henri Beraldi, écrivain d'art.

Chevaliers : MM. Rebelliau, bibliothécaire de l'Institut ; de Chalvet de Rochemonteix, correspondant du ministère de l'Instruction publique ; Prudhomme, archiviste de l'Isère ; de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles ; MMmes Clémence Royer, Jeanne Loiseau, dite Daniel Lesueur, femmes de lettres ; MM. René Bazin, Paul Bonnefon, Le Goffic, Maindron, Roger Milès, hommes de lettres ; Bouchot, conservateur du département des estampes de la Bibliothèque nationale.

MINISTÈRE DU COMMERCE

Officier : M. Jules Chéret, artiste peintre.

Chevaliers : MM. Victor Champier, critique d'art ; Léo Claretie, homme de lettres ; Manzi, photograveur ; Marius Miehel, relieur.

Les Récompenses de la classe XIII à l'Exposition universelle. — Parmi les récompenses décernées par le jury dans la section française de la classe XIII (librairie, reliure, etc), nous relèverons les suivantes :

Grands prix : MM. Armand Colin et Cie, Alfred Mame et fils, Firmin Didot et Cie, libraires-éditeurs ; MM. Marius Michel, Emile Mercier, Magnier et ses fils, Michel Engel, relieurs.

Médailles d'or : M. Louis Morin, artiste peintre ; MM. Laurens, Boudet, Carteret et Cie, Storck et Cie, Rouveyre, Baschet, Coulet et fils, libraires-éditeurs ; M. Pétrus Ruban, relieur.

Médailles d'argent : M. François Courboin, peintre-graveur ; M. Jules Hautecœur, éditeur de gravures ; MM. Maisonneuve, Hennuyer, Alexis Rouquette, Théophile Belin, Simonis Empis, Edouard Pelletan, Romagnol, Herluison, Floury, Ch. Mendel,

Falque et Perrin, Roger et Chernoviz, Fontemoing, Pellet, Piazza, libraires-éditeurs ; MM. Chambolle-Duru, Carayon, Bretault, Magnin, Durvand, Canape, J. Lemale, relieurs.

Médailles de bronze : Tallandier, Lemale (du Hâvre), libraires-éditeurs.

Mentions honorables : MM. Terquem, libraire-commissionnaire ; Louis Morin, typographe à Troyes.

Médaille d'or (collaborateurs) : M. D. Jordell (librairie Per Lamm).

Les Estampes du général Vanson. — Le *Temps* rapporte que le général Vanson, organisateur et premier conservateur du musée l'armée, possédait une collection de trente à quarante mille estampes, collection patiemment recueillie, pièce par pièce, depuis plus d'un demi-siècle, et qui constituait l'ensemble de documents le plus complet que l'on connût sur l'histoire des uniformes militaires français depuis l'origine jusqu'à ces derniers temps.

Cette collection, le général Vanson, dont le testament vient d'être ouvert, la lègue au Musée de l'armée.

Blason. — Le sixième fascicule du tome V de l'excellent *Dictionnaire des figures héraldiques* de M. le comte Théodore de Renesse, vient d'être mis en vente à la Société belge de librairie. Ce fascicule termine le tome V de l'ouvrage et est accompagné d'une planche de blason ; il a trait aux : burèles diverses, vergette, cotice, bâton, frette, giron, engrelure, adextré, sénestré, ajouré, orle, mâclé, etc., etc.

Le deuxième centenaire de Jean Racine. — Le *Bulletin du Bibliophile* a publié récemment une longue et intéressante étude de M. Maurice Henriet intitulée : *Le Deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale.* M. Maurice Henriet en a extrait pour le *Bulletin de la Société historique et archéologique de Château-Thierry* les principales parties et a ajouté un compte-rendu très détaillé des diverses fêtes qui ont eu lieu en l'honneur de l'illustre poète à Paris, à La Ferté-Milon et à Port-Royal. Ces articles ont été réunis en une petite plaquette tirée à petit nombre.

Les bibliothécaires romanciers. — Notre sympathique et érudit collègue, M. Albert Delacour, vient de publier à la Société du Mercure de France un très passionnant roman historique intitulé : *L'Evangile de Jacques Clément.*

M. Albert Delacour est l'auteur d'un autre roman qui a fait certain bruit dans le monde des lettres et qui porte ce titre : *Le Roy.*

Bibliothèques universitaires italiennes. — M. D. Chilovi, le savant bibliothécaire de la « Nazionale centrale » de Florence vient de publier en plaquette une très intéressante étude sur les bibliothèques universitaires. Cette étude avait paru d'abord dans la *Nuova Antologia,* fascicule du 1er août 1900.

Nécrologie. — Nous avons le profond regret d'enregistrer la mort de M. Natalis Rondot, correspondant de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 79 ans.

Nous citerons parmi les nombreux et savants travaux que laisse notre regretté collaborateur : *Histoire et statistique des théâtres de Paris* (Paris, Guillaumin, 1852, in-8); *Jean Marende et la médaille de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche* (Lyon, 1883, in-8); *Les Sculpteurs de Lyon du XIVe au XVIIIe siècle* (Paris, Charavay frères, 1884, gr. in-8); *La Médaille d'Anne de Bretagne et ses auteurs Louis Lepère, Nicolas de Florence et Jean Lepère (1494)* (Lyon et Paris, 1885, gr. in-8); *L'Art de la soie* (Paris, impr. nationale, 1885-1887, 2 vol. gr. in-8); *Les Peintres verriers de Troyes du XIVe et du XVe siècle* (Paris, 1887, in-8); *Les Sculpteurs de Troyes au XIVe et au XVe siècle* (Paris, 1887, in-8); *Les Peintres de Troyes dans la première moitié du XVIe siècle* (Paris, 1887, in-8); *Les Peintres de Troyes du nom de Pothier* (Paris, 1887, in-8); *Les Peintres de Troyes du XIIIe au XVe siècle* (Paris, 1887, in-8); *Les Peintres de Lyon du XIVe au XVIIIe siècle* (Paris, 1888, Plon, Nourrit et Cie, in-8); *Les Orfèvres de Lyon du XIVe au XVIIIe siècle* (Paris, 1888, in-4); *La Céramique lyonnaise, du quatorzième au dix-huitième siècle* (Paris, 1889, gr. in-8); *L'art du bois à Lyon, au quinzième et au seizième siècle* (Paris 1889, gr. in-8); *Les Maîtres particuliers de la monnaie de Lyon* (Lyon, 1889, in-4); *Les Protestants à Lyon au dix-septième siècle* (Lyon, 1891, in-4); *Les Orfèvres de Troyes du XIIe au XVIIIe siècle* (Paris, 1892, in-4); *Les Potiers de terre italiens à Lyon au seizième siècle* (Lyon et Paris, 1892, gr. in-8); *Les Relieurs de livres à Lyon du XIVe au XVIIe siècle* (Paris, Techener, 1896, gr. in-8); *Les Graveurs sur bois et les imprimeurs à Lyon au XVe siècle* (Lyon et Paris, 1896, in-8); *Les Graveurs d'estampes sur cuivre à Lyon au XVIIe siècle* (Lyon, 1896, in-8); *Bernard Salomon, peintre et tailleur d'histoires à Lyon au XVIe siècle* (Lyon, 1897, in-4); *Les Relieurs de livres à Troyes du XIVe au XVIe siècle* (Paris, Techener, 1898, in-8); *Les Graveurs sur bois et les imprimeurs à Lyon au XVIe siècle* (Paris, Rapilly, 1898, in-4), etc., etc.

Nous prions Madame Natalis Rondot de trouver ici l'expression de nos respectueuses et douloureuses condoléances pour le deuil cruel qui la frappe.

— Nous apprenons la mort de M. Edmond Lortic, libraire, décédé le 14 août dernier, à l'âge de trente-huit ans.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— CHARLES NODIER. — **Histoire du chien de Brisquet, précédée d'une lettre à Jeanne par M. Anatole France, de l'Académie française. 25 compositions de Steinlen gravées par Deloche, E. Froment, Ernest et Frédéric Florian.** *Paris, Edouard Pelletan, éditeur, 125, boulevard Saint-Germain, 125*, **1900, in-4 de 2 ff. xv-28 pp. et 2 ff.**

Quand on feuillette le catalogue des ouvrages édités par M. Edouard Pelletan et de ceux dont il a d'ores et déjà décidé la publication, ce qui ressort aussitôt c'est le soin tout particulier qu'apporte cet éditeur, non seulement dans le choix de ses textes mais encore dans leur variété. Aimez-vous les auteurs de l'Antiquité? Voici Théocrite et son *Oarystis*, texte grec avec la traduction française en regard; les *Syracusaines*, du même poète ne tarderont plus guère maintenant, je pense, à faire leur apparition. Le Moyen-Age a-t-il vos préférences? Maitre François Villon vous offre ses pittoresques *Ballades*. Ronsard et ses *Amours* doivent représenter quelque jour, dans la collection, la belle époque de la Renaissance. Du dix-huitième siècle M. Edouard Pelletan n'a encore rien publié, mais l'année qui vient ne se passera probablement pas sans qu'il nous donne les deux œuvres capitales de Beaumarchais : *Le Barbier de Séville* et *Le Mariage de Figaro*. Les écrivains de notre époque avaient droit à une plus large part dans la répartition. M. Edouard Pelletan la leur a libéralement octroyée. Chateaubriand, Musset, Vigny, Hégésippe Moreau, Renan, Jean Lorrain, Anatole France ont eu déjà, aux Editions d'art, les honneurs de l'édition de luxe ; Henri Heine, Verlaine, combien d'autres encore parmi les poètes ou les prosateurs de notre siècle à son déclin, verront dans un temps plus ou moins proche quelqu'une de leurs œuvres recevoir le même traitement. Aujourd'hui c'est, selon l'expression du préfacier, un beau livre d'enfant que, si savant dans son art, a construit M. Pelletan.

L'histoire tragique du chien de Brisquet — qui était peut-être une chienne, dit Nodier — a déjà fait frissonner plusieurs générations. Qui de nous enfant n'a tremblé en songeant au danger couru, dans la forêt de Lions en Normandie, par Biscotin et Biscotine, les deux petits du pauvre bûcheron qui, sans la Bichonne, eussent été impitoyablement croqués par le méchant loup. Tony Johannot illustra jadis cet émouvant conte qui fut même, en 1854, publié séparément,

orné de vignettes en couleurs ; mais ce livret qui a dû cependant être tiré à grand nombre est devenu presque introuvable. N'est-ce pas là d'ailleurs le sort des livres mis entre les mains des enfants d'être sinon détruits, du moins détériorés? Aussi me permets-je de penser que c'est surtout aux grands enfants, qui le montreront aux petits avec tous les égards voulus, qu'est destinée la nouvelle édition à tirage très restreint de l'*Histoire du chien de Brisquet.*

Sous la forme d'une *Lettre à Jeanne* (Mlle Jeanne Pelletan, fille de l'éditeur) M. Anatole France présente aux bibliophiles ce livre d'une exécution typographique particulièrement soignée, orné d'illustrations tout à fait originales et charmantes de M. Steinlen, gravées sur bois par d'éminents graveurs. Ces illustrations sont au nombre de vingt-cinq dont plusieurs hors texte en couleurs. Dans certaines compositions précédant celles du conte, l'artiste a, par une ingénieuse idée, introduit divers portraits ; c'est ainsi qu'on y trouve le sien propre, ceux de l'éditeur, de sa gracieuse fillette et du préfacier. La couverture en couleurs mérite une mention spéciale ; elle est du plus heureux effet. L'*Histoire du chien de Brisquet* est très courte ; pour arriver, avec les quelques pages dont elle se compose, à établir le beau livre que nous avons sous les yeux, il a vraiment fallu cette science et cette habilité de mise en scène qui sont familières à M. Edouard Pelletan. GEORGES VICAIRE.

— L'Imprimerie et la librairie à Paris de 1789 à 1813. Renseignements recueillis, classés et accompagnés d'une introduction par PAUL DELALAIN, ancien Président du Cercle de la Librairie, membre du Bureau de la Chambre des Imprimeurs de Paris. (Avec trois fragments du Plan de Paris en 1810). *Paris, librairie Delalain frères, 115, boulevard Saint-Germain,* s. d. (1899), in-8 de 2 ff. LX-360 pp. et 2 ff.

C'est une très utile contribution que vient d'apporter M. Paul Delalain à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie parisiennes. Comme il le constate lui-même avec juste raison, « dans les travaux fort heureusement entrepris, depuis plusieurs années sur l'histoire de l'imprimerie et de la librairie, l'époque moderne paraissait la moins bien partagée ». Cette époque mérite pourtant, à plus d'un titre, de n'être point ainsi négligée et il faut espérer que l'excellent exemple donné par l'ancien Président du Cercle de la Librairie ne manquera pas d'être bientôt suivi.

Le *Catalogue chronologique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris,* dressé par Lottin et publié en 1789, ne va pas au delà de décembre 1788. C'est en 1789 que M. Delalain fait commencer

son travail pour l'arrêter à l'année 1813; toutefois, a-t-il jugé nécessaire de réimprimer d'après Lottin en tête de son important Catalogue la liste alphabétique des libraires et des libraires-imprimeurs exerçant à Paris en 1788.

Dans une introduction très documentée, l'auteur fournit des explications fort précises sur les sources auxquelles il a puisé pour établir son travail, sur les noms et sur les adresses des imprimeurs ou libraires cités. M. Delalain a d'abord dépouillé minutieusement un certain nombre de volumes imprimés, dont il nous donne une description bibliographique détaillée, tels que les *Annonces de Bibliographie moderne,* la *Feuille de correspondance du libraire,* le *Manuel du littérateur,* le *Nouvelliste littéraire* de J. F. Morin et A. Lenoir, le *Journal de la librairie et des arts,* de Ravier, le *Télégraphe littéraire,* le *Journal typographique et bibliographique* de P. Roux, etc., etc. La savante *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française* de Maurice Tourneux lui a également fourni d'utiles renseignements. M. Delalain ne s'en est pas tenu là ; il a compulsé, aux Archives nationales, des registres de l'Administration sur lesquels ont été inscrits les brevets délivrés aux imprimeurs et aux libraires de 1811 à 1870, ce qui lui a permis « de compléter les indications relatives d'une part aux imprimeurs de Paris maintenus par les arrêtés des 27 janvier et 2 mars 1811, dont la nouvelle situation s'est trouvée régularisée par la délivrance du brevet le 1er avril 1811 ; d'autre part, aux libraires de la même ville, admis à continuer l'exercice de leur profession auxquels un brevet a été remis le 1er octobre 1812 ».

Indépendamment de l'introduction qui, je le répète, est fort instructive, l'ouvrage comprend : 1° Liste et domicile d'imprimeurs, libraires, éditeurs, fondeurs en caractères, graveurs, marchands de cartes géographiques, marchands d'estampes, marchands de musique, marchands de papiers, auteurs (pp. 1 à 208) ; 2° Supplément à cette précédente liste (pp. 209-224) ; 3° Classement par ordre de profession et qualité de tous les noms cités dans le volume (pp. 225 à 238) et 4° Classement par rues des domiciles d'imprimeurs, libraires, auteurs, etc. 1789 à 1813, avec la comparaison de l'ancien et du nouveau mode de numérotage (pp. 239 à 360). Après la table des matières, trois planches repliées contiennent, très fidèlement reproduits, des fragments du Plan de Paris en 1810, savoir : Pl. 1. — Quartiers Saint-Germain-des-Prés et de l'Université. Pl. II — Quartiers des Tuileries, du Palais-Royal et de Montmartre et Pl. 3 — Quartiers du Temple et du Marais.

Nous devions déjà à M. Paul Delalain de très intéressantes et très estimées publications relatives à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie ; son nouvel ouvrage, rédigé avec une consciencieuse méthode, est appelé à rendre aux travailleurs les plus grands services.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

**Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.**

— Dictionnaire des figures héraldiques par le Comte Théodore de Renesse, membre du Conseil héraldique de Belgique. *Bruxelles, Société belge de librairie, in-8.*

Le 6e fascicule du tome V vient d'être mis en vente (4 fr.) et complète le tome V.

— Aperçu de la principale littérature bibliographique de la Suède. Rapport fait au Congrès international de bibliographie à Paris, août 1900, par Bernhard Lundstedt. *Stockolm, Samson et Wallin,* in-8.

Publications diverses.

— Henri Avenel. — Histoire de la Presse française depuis 1789 jusqu'à nos jours. Avec 250 portraits et 60 reproductions en fac-similé de journaux anciens et modernes d'après les documents originaux. *Paris, Ernest Flammarion,* in-8 (25 fr.).

— Jean Lorrain et A.-Ferdinand Herold. — Prométhée, tragédie lyrique en trois actes. Musique de Gabriel Fauré, représentée pour la première fois à Béziers, sur le théâtre des Arènes, le 26 août 1900. *Paris, éditions dv Mercvre de France,* in-18 (1 fr.).

— H. de Balzac. — Œuvres complètes illustrées. — Illustrations de Cortazzo, Robaudi, Pierre Vidal, Gaston Boissière, Adrien Moreau, Georges Cain, Louis-Edouard Fournier, Daniel Herlandez, Albert Lynch, Edouard Toudouze, Maillart, Wagrez, José Roy. *Paris, Paul Ollendorff,* 50 vol. in-16 (3 fr. 50).

Il sera tiré à part une édition in-8 carré, comprenant plus de 400 eaux-fortes (7 fr. 50 le vol.) ; de cette même édition in-8 carré, il sera tiré : 25 ex. sur pap. du Japon, 25 ex. sur pap. de Chine et 50 ex. sur pap. de Hollande, avec les eaux-fortes sur pap. correspondant à celui du texte, numérotés.

L'Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau, illustrée par Pierre Vidal et *Le Père Goriot,* illustré par Albert Lynch, viennent de paraître.

— Gyp. — Balancez vos dames. Illustré par la photographie d'aprés nature. *Paris, Nilsson, Per Lamm, successeur,* in-12 carré (3 fr.50).

— A. Robida. — La Nef de Lutèce. Manuscrit illustré et enluminé par A. Robida. *Paris, Ludovic Baschet* (6 fr.).

— Maurice Henriet. — Le Deuxième centenaire de Jean Racine. *Chateau-Thierry, Lacroix père et fils,* in-8 (2 fr.).

Publications sous presse

Chez A. Ferroud :

— Th. Gautier. — Le Pavillon sur l'eau, illustré d'environ cinquante compositions en couleurs par Henri Caruchet. Préface par Camille Mauclair. In-8.

Il sera tiré 20 ex. (nos 1 à 20) sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, coloriées par l'artiste, contenant une suite en noir et une aquarelle originale de Henri Caruchet (250 fr.); 60 ex. (nos 21 à 80) sur papier du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, contenant une suite en noir (100 fr.) ; 50 ex. (nos 81 à 130) sur pap. du Japon (70 fr.); et 220 ex. (nos 131 à 350) sur pap. vélin d'Arches (50 fr.).

Chez Henri Leclerc :

— H. de Balzac. — La Grenadière. Compositions et eaux-fortes de A. Lalauze. In-8.

Cet ouvrage sera tiré à 100 ex. sur pap. du Japon (50 fr.) et à 200 ex. sur pap. Wathman (20 fr.).

LES GARNIER

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES A TROYES

Le nom de Garnier se trouve à Troyes dans les plus anciens documents. Parmi ceux qui l'ont porté à des époques reculées, on peut citer : Perrardo Garnerii, « firmario Molendinum ad Telas », en 1348-1349 (Arch. de l'Aube, G, 1656) ; c'est de ce même personnage, sans doute, qu'il est question dans une autre mention recueillie à la même source, même année : « A Perrardo Garnerii et Stephano Virduno pro molendino ad papirum vocato Molendinum Regis ». En 1359, enfin, un Pierre Garnier (le même encore, vraisemblablement) occupait les moulins à toiles, à foulons et celui de la Pielle (*Ibid.*, G, 1274).

Un Jean Garnier était imagier en 1441 (*Comptes de l'église de Troyes*, par Gadan, p. 14).

Un Félix Garnier était « ymager » en 1591 ; il faisait partie de la 5e compagnie de garde du quartier de Comporté (Arch. mun., F, 272 ; notes de M. Huchard, à la Bibliothèque de Troyes, ms. 2728).

D'autres furent orfèvres (1), joueurs d'instruments (2), etc.

(1) Jean ou Jehanin, 1440-1445 ; Colin, 1464-1481 ou 1482 (Natalis Rondot, *les Orfèvres de Troyes du XIIe au XVIIe siècle*).

(2) Louis Garnier, lieutenant du roi des joueurs d'instruments ; Claude Garnier, joueur (L. Morin, *les Associations coopératives de joueurs d'instruments à Troyes*).

Diverses villes de France : Limoges (1), Bourges (2), Lyon (3), Rennes (4), Auxerre (5), Paris (6), Chartres (7), etc., ont eu également des imprimeurs et des libraires du nom de Garnier. On ignore s'ils avaient des attaches avec ceux de Troyes, dont voici la monographie.

*
* *

CLAUDE GARNIER, dit *Saupiquet*. — D'après les notes recueillies par M. Huchard dans les registres de catho-

(1) Un Claude Garnier imprima à Limoges de 1520 à 1557. Il ne saurait être identifié avec celui qui fut à Troyes de 1563 à 1591 (A. Claudin, *l'Imprimeur Claude Garnier et ses pérégrinations*).

(2) Jean Garnier, imprimeur à Bourges, 1530-1562 (P. Deschamps, *Dictionnaire de géographie*).

(3) Des Garnier furent fondeurs et imprimeurs à Lyon dès le XVIe siècle (Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*).

(4) Deux Pierre Garnier furent imprimeurs à Rennes au XVIIe siècle. Ils pourraient descendre d'une famille troyenne, si l'on en croyait dom Plaine, qui dit, dans son *Essai historique sur les origines et les vicissitudes de l'imprimerie en Bretagne* (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1875, 1er semestre, p. 257) : « La ville de Rennes donna asile, dans le cours des vingt-cinq premières années de ce siècle (le XVIIe), à quinze ou vingt nouveaux ouvriers typographes venus de Paris, de Caen, de Rouen, de Nantes, *de Troyes*, etc. Or, la plupart d'entre eux, comme... *Pierre Garnier,* surent se faire une nombreuse clientèle et transmirent leurs presses à leurs descendants pour de longues années. » (Communication de M. P. Parfouru, archiviste de l'Ille-et-Vilaine.) Cependant, l'*Histoire de l'imprimerie en Bretagne*, de Toussaint Gautier, dit Pierre Garnier natif de Rennes et établi le 5 mai 1629, et Pierre Garnier, son fils, installé le 9 février 1671.

(5) Un François Garnier, apprenti de Paris, s'établit imprimeur-libraire à Auxerre le 18 juillet 1672 (Lettre de M. Ph. Renouard et article de M. J.-C. W. dans le *Bulletin du Bibliophile* de septembre 1900).

(6) Plusieurs Garnier furent imprimeurs ou libraires à Paris, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles (Lettre de M. Ph. Renouard).

(7) Le premier des Garnier de Chartres n'entra dans l'imprimerie, par la porte de l'imagerie, qu'en 1805 (J.-M. Garnier, *Hist. de l'imagerie populaire et des cartes à jouer à Chartres*).

licité conservés à la mairie de Troyes, on y trouve cet imprimeur de 1563 à 1587.

Il fut délégué de la communauté des imprimeurs et libraires aux assemblées municipales de Pâques 1567 et de la Saint-Barnabé 1580.

Il eut de Jacquette, sa femme, plusieurs enfants dont aucun ne nous intéresse au point de vue corporatif : en 1570 (Saint-Jean), en 1576-77 (Saint-Jacques) ; et un autre, en 1587, de Pasquette, sa servante (Saint-Nicolas).

En 1576, il donne son adresse ainsi : « demorant en la petite Tannerie, sur le premier pont, tenant sa boutique en la rue Nostre Dame » ; en 1583, il précise : « ...tenant sa boutique en la Rue nostre Dame deuant la Croix Blanche » ; d'autres fois, même année, il donne indifféremment son adresse de la Petite-Tannerie ou celle de la rue Notre-Dame.

Sa première impression connue est un petit ouvrage de Balthasar Bailly, conseiller à Troyes, dont le privilège est daté de juillet 1576 : *l'Importunite et malheur de noz ans* (Bibl. de Troyes).

On cite encore de lui *les Coustumes generalles du Bailliage de Chaulmont en Bassigny*, 1580 ; pet. in-8 de 56 ff. (Bibl. de Chaumont, L, 3).

Imprimeur du roi dès 1580 (1), il reproduisit tous les arrêts rendus par la Cour des Grands Jours qui se tint à Troyes, en 1583, du 9 septembre au 19 décembre au moins (Bibl. de Troyes). Il figure avec ce titre, en 1586,

(1) Claude Garnier jouissait déjà précédemment des droits attachés à ce titre. Des lettres patentes du 30 janvier 1578 lui permettent d' « Imprimer ou faire Imprimer, vendre et debiter, tous Edicts, Ordonnances, mandemens, lettres patentes, Iussions, Arrests des Cours de Parlement et des Monnoyes », à l'exclusion des autres imprimeurs et libraires de la ville et de son ressort (Bibl. de Troyes, Catal. loc., 2327).

sur le Règlement de la Confrérie de Saint-Roch (Boutiot, *Hist. de Troyes*, IV, p. 127).

En 1588, il donnait : *Jacobi Mangotii Cl. F. Villerani Cenotaphium*, de François Le Duchat, seigneur de Saint-Aventin (Bibl. nat.), avec une planche gravée. Selon une note de M. Emile Socard, il mit encore son nom, en 1591, sur un ouvrage ainsi décrit : « *Heures a l'usage de Sens au long sans requérir*. Imprimees a Troyes par Jehan du Ruau. (A la fin : Imprimé a Troyes, chez Claude Garnier, demorant en la petite Tannerie, a l'image sainct Edme deuant la Croix blanche); pet. in-8 goth. de 151 ff. n. chiff., sans figures... »



Claude Garnier avait une jolie marque qu'il employa pour la première fois, semble-t-il, en 1582.

Il dut avoir pour gendre Jean Oudot, fondateur de la dynastie des imprimeurs troyens de ce nom (1), qui avait pour épouse, dès 1600, une Jeannette Garnier ; on retrouve, en effet, chez ce Jean Oudot, outre le nom de sa femme, le titre d'imprimeur du roi de son beau-père supposé, des armes royales employées par ce dernier en 1583, et la possession de la maison rue Petite-Tannerie, *à Saint-Edme,* où même il semble avoir une partie au moins de ses ateliers, tandis que sa boutique est rue Notre-Dame.

A la même époque, Nicolas I Oudot, aussi imprimeur et libraire, était marié à Jacqueline Garnier, peut-être une autre fille de Claude.

Claude Garnier aurait-il gravé? Plusieurs bois faisant partie d'une série de fables d'exécution semblable (*Xylographie de l'imprimerie troyenne,* nos 240, 521, 535), ainsi qu'un autre représentant l'*Annonciation,* au folio 1 d'un *Processionnale* imprimé par Jean Oudot en 1623, portent le monogramme C. G. ou C. G. C.

*
* *

Avant d'entamer l'histoire de la famille Garnier proprement dite (1658-1830), il convient de mentionner quelques personnages isolés du même nom et que nous ne savons comment rattacher au rameau principal.

Et d'abord, différents graveurs français portant le nom de Garnier. Papillon (2) les cite sans dire qu'il les

(1) La monographie des Oudot suivra de près celle des Garnier, les deux familles ayant exploité côte à côte le même genre de productions : la *Bibliothèque Bleue.*

(2) J.-M. Papillon, *Traité historique et pratique de la gravure en bois,* t. I, p. 146, 201, 508-511.

considère comme troyens ; néanmoins, ils ont été accueillis comme tels par plusieurs bibliographes locaux.

1° NOEL GARNIER, « graveur en bois, fort médiocre », contemporain de Jean Schœffer, imprimeur à Mayence, fils de l'associé de Gutenberg et qui gravait de 1515 à 1522.

Comme ce ne sont pas fort souvent, dit Papillon, les meilleurs Artistes qui font le plus d'ouvrage, ce Noel Garnier, graveur gothique, & je crois dessinateur, a fait quantité de lettres grises, des alphabets figurés, quantité d'ornemens, figures & pieces grotesques, rebus & autres ; on trouve particulierement de lui quarante-huit sujets des Arts ou Metiers, figures en pied que je n'ai point vu & ne puis dire la grandeur. M. Christ, traduit par Sellius, donne page 239 de son Dictionnaire chez Jory de cette façon NG le monogramme de ce Maître, qu'il prétend former deux *N* à contredit l'une de l'autre, & quelquefois en place le nom de Noel en cette sorte Noe8, tel que Florent le Comte et l'Abecedaire des Peintres, tous deux avant lui l'ont donné dans leurs figures, de sorte que cette derniere lettre du mot en forme de 8 ouvert par en haut était un G gothique qui signifioit Garnier...

D'où vient que MM. A. Socard et Assier (1) font vivre Noël Garnier deux cents ans plus tard ? « Vers la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe, disent-ils, nous trouvons Noël Garnier s'efforçant de conquérir quelque renom, comme graveur en bois. » Et, de fait, un bois que l'on connait à ses initiales (n° 89 de la *Xylographie*) est très certainement postérieur au XVIe siècle.

Les registres d'état-civil de Troyes ne font mention, aux XVIIe et XVIIIe siècles, que d'un seul Noël Garnier,

(1) *Livres liturgiques du diocèse de Troyes imprimés au quinzième & au seizième siècles*, p. 71.



né de Siret Garnier et de Marie Lorin, baptisé sur Saint-Jean le 13 mai 1646. Rien n'indique ce qu'il devint par la suite.

2° A. ET V. GARNIER. — « De plus, ajoute Papillon, le Comte dit qu'il y a eu deux autres Garnier, sans doute graveurs en bois, dont l'un mettoit devant sa marque, apparemment la même que Noel Garnier, un A, c'est-à-dire Antoine (2), & l'autre un V ; ce dernier, dit-il encore, a gravé quelques suites de la passion de Notre Seigneur. »

3° Enfin, Papillon nomme PIERRE GARNIER, qu'il croyait père de l'imprimeur de ce nom et qu'il fait vivre vers 1650-1660. Voici d'ailleurs ce qu'il écrit à son sujet (t. I, p. 511) :

A ces Romans imprimés à Troye que je viens de dire, on peut y joindre les gravures en bois de P. Garnier, je crois Imprimeur, et de P. Garnier son fils aussi Imprimeur-Libraire, rue du Temple dans la même Ville, lequel Garnier le père a fait plusieurs médiocres ouvrages pareils au titre ou petite planche d'un frontispice de la grande Bible de Noel, où sont représentés les bergers à qui l'ange annonce la naissance du Sauveur. Cette planche d'un pouce et demi de large sur un peu plus de deux pouces de haut, a par le coin d'en bas du côte droit les deux lettres P G, marque de ce Graveur; elle est d'ailleurs enquadrée d'une bordure avec des termes pas mieux dessinés et gravés que le reste. Quoique feu mon père m'ait dit plusieurs fois que ce Garnier, Imprimeur, se soit aussi voulu mêler de graver en bois, et que le privilège de cette Bible imprimé par derrière, soit de l'année 1729, il est sûr par la cassure et l'usure qu'on voit de la planche à l'estampe, qu'elle a été faite par le père Garnier environ 1650 ou 1660. La vie, passion et mort de J. C., est ornée de pareilles gravures, de même que d'autres livres de

(2) Un Antoine Garnier, peintre et graveur du roi (brevet du 29 avril 1654), époux de Madeleine Pelletier, demeurait à Fontainebleau en 1670 (*Arch. de l'art français*, III, p. 266 ; VI, p. 144).

Troye de chez Oudot et de chez sa veuve, peut être ces Garnier descendent-ils de ce Noel Garnier pas plus habile qu'eux, dont j'ai parlé ci-devant...

C'est apparemment ce Pierre Garnier qui était astrologue au service de Nicolas II Oudot, de 1665 à 1672.

*
* *

Voici à présent une série d'imprimeurs et de libraires isolés au point de vue familial.

Louis Garnier (... 1633 ...). — Le 27 octobre 1633, Louis Garnier, imprimeur et libraire, est parrain sur la paroisse Saint-Remy. Nous ne savons rien de plus sur son compte et il ne figure pas dans la liste des confrères dressée en 1644.

Nicolas Garnier (... 1684 ...). — Le 27 juin 1684, un Nicolas Garnier fut engagé comme apprenti chez Gabriel Briden (Min. Cligny, acte non vu). — Est-ce sa veuve qui figure ci-dessous ?

Veuve N. Garnier (... 1692 ...). — La Bibliothèque de Troyes possède une édition de *les Chroniques du roi Gargantua...*, traduction de Jean Juet, imprimée « A Troyes, chez la Veuve de N. Garnier, Imprimeur & Marchand Libraire). Cet ouvrage paraît être du commencement du XVIIIe siècle. Le nom de son imprimeur ne se trouve cependant sur aucune liste des confrères de cette époque ; peut-être y a-t-il là une faute typographique et faut-il lire, à la suite d'une coquille ou d'un « blocage (1) » : veuve de P. Garnier (1739-1754).

*
* *

(1) Le *blocage* consiste à remplacer momentanément, au cours de la composition, une lettre dont on manque par une autre de même épaisseur. Il arrive parfois qu'on oublie de « débloquer » et que le tirage s'effectue avec la faute.

Tous les personnages qui vont suivre maintenant sont membres d'une même famille.

JEAN (I) GARNIER, baptisé le 3 mars 1658 (Saint-Remy), fils de Claude Garnier, marchand, et de Catherine Bouillerot.

Apprenti de Yves (II) Girardon dès 1673-1674, il épousa Catherine Chappuis le 2 juin 1680 (Sainte-Madeleine et Min. Prudot, 10 mai-7 juin).

Il est déjà à cette époque qualifié de marchand imprimeur et libraire, ayant été reçu à ces deux professions le 22 mai précédent (Arch. de l'Aube, Mandements du roi, 17e reg., 14 ro) ; toutefois, il ne figure sur les registres corporatifs qu'à partir du 8 mai 1682, date à laquelle il promet de faire un présent de trois pistoles à la chapelle de la communauté (Fonds Deullin, à la Bibliothèque de Reims).

Il mourut le 31 décembre 1682 (Saint-Remy), laissant trois enfants, dont un à naître.

On ne connaît aucune de ses productions.

VEUVE JEAN (I) GARNIER. — Sa veuve lui succéda ; elle paya la cotisation à la communauté de 1683 à 1692 et mourut le 16 décembre de cette dernière année, n'ayant plus que sa fille Nicolle (Sainte-Madeleine). Son matériel avait été inventorié les 26-27 mars 1686 ; il comprenait pour 1.297 l. 16 s. d' « imprimeries, fontes et ustensiles » et était logé dans une maison de la rue du Temple (Min. Prudot).

La veuve Garnier semble avoir alors abandonné le métier, car à son décès elle demeurait rue de Nervaux et l'inventaire du 19 décembre 1692 (Min. Serqueil) ne mentionne plus que du mobilier.

PIERRE (I) GARNIER (1662-1738). — Pierre (I) Garnier était aussi fils de Claude Garnier et de Catherine Bouil-

lerot, frère par conséquent de Jean (I) ; il avait été baptisé le 11 octobre 1662 (Saint-Remy). Entré en apprentissage chez son frère, le 21 août 1680, il reçut son brevet de maîtrise le 27 août 1683 (1), mais n'exerça pas de suite à son compte (2). Il travailla trois ans chez son frère et ensuite chez sa belle-sœur devenue veuve (Enquête de 1701) et à laquelle il paraît avoir succédé.

Il ne fit qu'en 1685 partie de la communauté; encore son admission donna-t-elle lieu à un procès entre lui et ses confrères, avec lesquels il finit par s'accommoder en juin 1686 (Reg. du fonds Deullin, Bibl. de Reims).

Le 29 avril 1687, il épousait sur Sainte-Madeleine Elisabeth Guilleminot. Les époux entraient en ménage avec 1.800 l. de dot (Contrat du 13 avril, Min. Prudot).

Ils eurent une quinzaine d'enfants (1688-1713), parmi lesquels *Gabriel*, *Pierre (II)* et *Jean (II)* continuèrent la profession paternelle. — Une de leurs filles, Elisabeth, née en 1708, devint en 1740 la femme de *Etienne-Nicolas Le Sieur*, dont il sera parlé plus loin.

Pierre Garnier était en 1696 imprimeur-libraire dans l'avant-dernière maison de la rue du Temple, du côté de Croncels, à l'enseigne des *Trois-Marchands* (Arch. de l'Aube, E, 1094). Il vendit la part qui lui appartenait dans cette maison le 26 mars 1702 (Min. Serqueil). Peut-être continua-t-il néanmoins de l'habiter; en tout cas, il donne toujours par la suite pour adresse la rue du Temple, sans indication d'enseigne.

(1) Les réponses au Questionnaire de 1701 disent *juillet*, mais les Mandements du roi (reg. XVII, f. 71) et un arrêt du 29 avril 1715 donnent *août*.

(2) On a dit et nous avons répété jadis que Pierre Garnier avait débuté place Saint-Jacques, en 1683; c'est une erreur démontrée aujourd'hui. Nous en expliquons plus loin la cause.

Il fut délégué des imprimeurs-libraires à l'assemblée de Pâques 1701, et procureur de la communauté.

Quand le lieutenant de police passa chez lui pour l'enquête faite en 1701, il travaillait seul avec son fils Gabriel, âgé de douze ans, et un apprenti; encore ce dernier était-il en fuite. Deux presses, dont une seule marchant, garnissaient son atelier, avec quatre fontes seulement. A cette époque, il imprimait des Usages, un Psautier de 12 feuilles, des Heures de Notre-Dame (5 ff. 1/2), des Alphabets de 1 f., 1 f. 1/2 et 3 ff., des Almanachs, des Factums et des Sentences (Bibl. nat., ms. 22126).

Lors de la visite officielle faite le 26 juillet 1730, il avait quatre presses.

Ce Pierre Garnier fut, dans les dernières années de sa vie, un grand producteur des livrets de la Bibliothèque Bleue, succédant en cela, semble-t-il, aux Oudot, dont le commerce périclitait déjà. De 1725 environ à 1738, il obtint de nombreuses permissions pour l'impression de ces livrets, permissions qui y sont reproduites le plus souvent, même dans des éditions de longtemps postérieures à la date de son décès.

M. Corrard de Breban dit que Pierre Garnier « avait d'abord demeuré place Saint-Jacques, où il donna la tragédie de Sainte Reine »; or, l'édition de *le Martyre de la glorieuse sainte Reine d'Alyse* qui porte la mention : « A Troyes, chez Pierre Garnier, Imprimeur-Libraire, Place Saint Jacques (Bibl. de Troyes, Catal. Carteron, 1431, vol. 185) » contient à la p. 72 une permission délivrée à Pierre Garnier le 19 mai 1739 (!), tandis qu'une précédente, avec permission du 19 mai 1738, donne l'adresse « rue du Temple » (Bibl. de Troyes, Suppl., 612). On voit par là que l'édition de la place Saint-Jacques est un production de Jean-Antoine-

Etienne Garnier, dont il sera parlé dans la suite de ce travail.

Pierre Garnier mourut le 13 décembre 1738.

VEUVE PIERRE (I) GARNIER (*Elisabeth Guilleminot*). — La veuve de Pierre (I) Garnier lui succéda et imprima, sans doute avec l'aide de ses fils, les mêmes ouvrages qui avaient réussi à son mari. Elle mourut âgée de 84 ans, le 11 avril 1754 (Saint-Jean), peu après avoir démissionné en faveur de son fils Jean.

GABRIEL GARNIER, fils de Pierre (I) Garnier et de Elisabeth Guilleminot, avait été baptisé le 28 janvier 1689 (Saint-Jean). Il travaillait avec son père en 1701.

Le 19 janvier 1714, il figure parmi les signataires d'une constitution de rente passée par la communauté (Min. Denesles), mais ne se trouve pas à une assemblée du 24 septembre suivant.

Il paraît avoir quitté Troyes, et nous ignorons ce qu'il est devenu.

PIERRE (II) GARNIER, dit *le jeune*, fils de Pierre (I) Garnier et d'Elisabeth Guilleminot, naquit à Troyes le 10 février 1693 (Saint-Jean). Après avoir appris le métier, il se fit recevoir libraire en attendant de pouvoir succéder comme imprimeur à son père, qu'il aidait en qualité de compagnon.

En 1738, il se posa comme aspirant, avec plusieurs autres, à la place d'imprimeur laissée vacante par la mort de Pierre Michelin ; mais le 6 août il cédait volontairement la place à Louis-Gabriel Michelin, fils du défunt.

Il mourut avec le seul titre de libraire, le 12 juillet 1743 (Saint-Jean).

JEAN (II) GARNIER, baptisé à Troyes, le 2 décembre 1706 (Saint-Jean), était aussi fils de Pierre (I) Garnier et d'Elisabeth Guilleminot.

Il épousa, le 28 janvier 1732 (Saint-Jacques), Marie-Thérèse Poirier. Par leur contrat du 26 janvier (Min. Fauveau), les deux époux apportaient en communauté : l'un 1.000 l. en argent, sa maîtrise de libraire et 400 l. de divers objets ; l'autre 2.000 l. en argent et 300 l. de trousseau.

Marie-Thérèse Poirier mourut peu de temps après ; elle fut inhumée le 21 septembre 1733 (Saint-Pantaléon), à l'âge de 27 ans. Son mari n'était encore que libraire et demeurait alors rue du Dauphin. Ses marchandises et ses outils de relieur sont estimés 780 l. 14 s. dans l'inventaire dressé le 30 septembre (Min. Serqueil).

Le 24 février 1734 (Saint-Pantaléon), Jean Garnier se remaria avec Marie-Rose Rabiet (contrat du 14 février, Min. Serqueil) ; il devint veuf de nouveau le 27 février 1740 (même paroisse). Sa deuxième épouse, morte à 34 ans, lui laissait quatre enfants : Pierre, *Jean-Antoine, Etienne*, Marie-Jeanne. L'inventaire des biens de la communauté, dressé par le notaire Serqueil, du 28 avril au 2 mai, accuse 20.000 l. d'immeubles et 7.000 l. de marchandises et matériel de librairie. La maison est toujours située rue du Dauphin. Jean Garnier était à ce moment titulaire de l'office de capitaine de milice bourgeoise pour la 4e compagnie du quartier de Comporté, ayant coûté 906 l.

Il fut longtemps et à diverses fois syndic de la communauté des imprimeurs-libraires.

Jean Garnier désirait être imprimeur. A cet effet, le 9 septembre 1735, il avait acquis moyennant 50 l., de son cousin Pierre Bourgoing, le droit qu'avait celui-ci d'exercer à Troyes ; le 17 décembre suivant, Bourgoing signait une procuration en blanc donnant pouvoir de résigner en son nom, entre les mains du roi, en faveur de Jean Garnier, son état et droit d'imprimerie (Min.

Serqueil). Cet acte ne put recevoir son exécution, sans doute parce que la fixation du nombre maximum d'ateliers appelait l'extinction de celui de Bourgoing après le décès de son possesseur.

Garnier posa ensuite sa candidature aux places laissées vacantes par les décès de Pierre Michelin (1737) et de Jacques Febvre (1738) et prit part aux examens passés à cette occasion entre les aspirants. Il ne fut toutefois admis, par arrêt du 7 janvier 1754, que lorsque sa mère eut démissionné en sa faveur. Sa réception à la police, comme imprimeur-libraire, eut lieu le 4 février suivant (Bibl. de Troyes, ms. 2487). Sa mère mourut deux mois après. Jean Garnier se trouva à la tête d'une importante maison qui devait être à l'étroit dans le local de la rue du Dauphin, où il semble qu'il habitait encore. En 1749, il occupait en plus une vinée rue du Cheval-Rouge et un grenier rue de l'Eau-bénite.

Aussi chercha-t-il à s'agrandir. Le 10 novembre 1762, il achetait pour 15.000 l. la vaste maison habitée par la veuve Jean (IV) Oudot, au coin de la rue du Temple (n° 39) et de la rue du Gros-Raisin (actuellement rue du Cheval-Blanc). Il est hors de doute que la cession du matériel et des marchandises avait précédé celle de l'immeuble, dont la prise de possession était fixée à la Saint-Jean 1763; toutefois, nous n'avons pas trouvé le contrat relatif à cette cession.

Jean Garnier mourut le 13 décembre 1765 et fut inhumé le 14, sur Saint-Jean.

Bien que la liste des ouvrages signés par lui soit courte et peu intéressante, son établissement lui rapporta de beaux bénéfices. Sans nul doute, beaucoup des livrets de la Bibliothèque Bleue qui portent le seul nom de Garnier, sans date, viennent de lui. Il avait réuni dans ses ateliers la typographie, la fonderie de caractères, la

reliure, la librairie, la fabrication du carton, et avait huit presses et dix-neuf ouvriers en 1764 (Bibl. nat., ms. 22185) ; il laissa en mourant une fortune de 112.000 l., alors qu'à son deuxième mariage il n'apportait que 4.000 l. et sa future 2.800 l.

JEAN-ANTOINE GARNIER *l'aîné,* né à Troyes le 17 janvier 1742 (Saint-Pantaléon). — A la mort de Jean (II) Garnier, en 1765, son matériel fut attribué aux deux garçons qu'il avait instruits dans sa profession : Jean-Antoine (dit *l'aîné*), Etienne (dit *le jeune*), à charge d'en faire état à la masse de la succession. D'autres arrangements eurent lieu le 1er février 1769 ; enfin, en 1770, un nouveau partage fut effectué : l'imprimerie et la fonderie (estimées 8.500 l. environ) furent la part du premier, qui eut aussi la moitié de la reliure et de la librairie (estimées 23.000 l. environ), l'autre moitié, avec la cartonnerie (344 l.), allant à son frère. — Jean-Antoine conservait avec cela la maison de la rue du Temple, venant des Oudot.

Reçu libraire le 18 mars 1766, puis admis à succéder à son père, comme imprimeur, par arrêt du 5 mai suivant, la plus ancienne de ses impressions datées est de 1767. Il se confina dans les spécialités familiales, Almanachs et Bibliothèque Bleue, et ne produisit rien de remarquable en dehors de cela.

Il imprima cependant pour le Collège, dont J.-B.-F. Bouillerot, libraire, lui confiait les travaux.

C'est sans doute lui qui édita une *Histoire de Peau d'Ane,* dont le titre porte : « A Troyes, chez *Antoine Garnier,* imprimeur-libraire, rue du Temple ». Cette plaquette ne mériterait d'ailleurs pas que l'on s'y arrête si le prénom d' « Antoine », employé seul ici, n'était de nature à faire croire à l'existence d'un autre imprimeur.

Jean-Antoine Garnier fut délégué des Arts libéraux à l'assemblée municipale du 19 mai 1773.

Il fit construire aux Moulins Notre-Dame une papeterie que l'on mit en marche, après bénédiction solennelle, le 12 août 1776 (Bibl. de Troyes, ms. 2796, n° 27).

Jean-Antoine Garnier mourut célibataire, le 20 décembre 1780.

Il avait, par son testament daté du 7 avril 1780 (Min. Bourgoin, 20 déc.), institué pour son légataire universel son beau-frère ETIENNE-NICOLAS LE SIEUR, en faveur duquel il démissionna le 10 décembre suivant, quelques jours avant de mourir (Bibl. nat., ms. 21870, f° 165). Une ordonnance de police autorisa Le Sieur à continuer les ouvrages d'imprimerie et autres de Garnier (Min. Cousin, 31 janvier 1781) ; mais il ne semble pas, toutefois, avoir exercé réellement, et l'imprimerie dut être réunie de suite à celle qu'Etienne Garnier avait reprise de Jean-Jacques Febvre en 1772 (Voir ci-après).

Quant à la place d'imprimeur laissée vacante, après examen des aspirants en la chambre syndicale de Châlons, elle échut à A.-P.-F. André par arrêt du 9 avril 1781.

Le 18 juin 1781, Le Sieur, alors qualifié de « marchand », comme précédemment, donne à bail une partie de la maison des Oudot, rues du Temple et du Gros-Raisin (Min. Cousin). Il mourut « marchand fabricant de papier », le 19 novembre 1784, âgé de 43 ans (Saint-Jean).

Baptisé le 7 décembre 1741 (Saint-Jean), comme fils d'Etienne Le Sieur, m^e cartier, et d'Elisabeth Garnier, il avait épousé Marie-Jeanne Garnier, sa cousine germaine, le 11 janvier 1763 (Saint-Jean).

(A suivre). LOUIS MORIN.

UN DÉBRIS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE NAPOLÉON

S'improviser continuateur de MM. G. Hanotaux, G. Vicaire et A. Guillois, en ne faisant guère que copier une notice d'un sénateur et comte français, c'est une trop belle et trop rare fortune pour qu'un pauvre travailleur de province ne s'en saisisse pas avidement.

Donc, vers le milieu du mois de juin, une épave de l'un de nos grands centres littéraires du moyen-âge, un Nicole orné des armes et de l'ex-libris des moines du Bec, lui était offert par l'historien de l'abbaye, M. le chanoine Porée, directeur de la Société des Antiquaires de Normandie, et révélateur de l'école de statuaire normande au XIVe siècle. Cette mise en demeure d'offrir à ce volume une décente hospitalité fit mettre la main sur l'édition originale des *Auteurs deguisez* de Baillet.

Ce n'est qu'un modeste in-12 dont la reliure grandement lézardée aux charnières a perdu ses coiffes. Quelques érudits plus ou moins connus l'ont possédé : mais ce sont les articles de M. Gabriel Hanotaux, de M. Georges Vicaire et de M. Antoine Guillois sur les livres de Napoléon Ier qui lui donnent un particulier attrait d'actualité, propre à le faire présenter aujourd'hui aux lecteurs du *Bulletin*.

Entre le plat supérieur et le feuillet de garde, trois feuillets manuscrits réunis par une épingle contiennent ce qui suit :

« Peut-être trouvera-t-on que les personnages de fortunes diverses qui possédèrent avant moi ce livre, ne sont pas sans lui prêter comme une sorte d'intérêt par les traces qu'ils y ont laissées.

» M. l'abbé Yart, dont on peut voir les notes sur le premier et dernier feuillet ainsi que la signature au titre, en fit présent à l'Académie de Rouen dont il était membre.

» Le livre porte le timbre de cette académie, dont à cette époque l'abbé Grégeon *(sic)* était bibliothécaire. A sa mort, l'ouvrage fut vendu parmi ses livres. — Un amateur, qui a écrit deux notes sur le feuillet de garde, sans y laisser son nom, l'acheta chez un brocanteur. »

L'abbé Yart, curé de Saussay-la-Vache (Eure) où il mourut en 1791, à l'âge de quatre-vingt-un ans, avait d'abord été curé de St-Martin-du-Vivier, près de Rouen. Son principal ouvrage a pour titre *Idée de la Poésie Angloise,* 8 vol. in-8, 1749-1756, avec des exemplaires en grand papier.

Au-dessous de la dernière ligne du titre de nos *Auteurs deguisez* se lit en trois lignes : *Ex libris Academiæ Rotomagensis quos dono dedit ejusdem socius Antonius Yart, 1782.* — Quelques lettres d'autre main, un peu effacées, laissent lire avec hésitation : *Litter. ant.*

Une surcharge donne à penser que la notice citée, rédigée d'abord de souvenir, mentionnait le cachet de l'Académie comme appliqué sur le « titre ». Il se voit au contraire au v^{o} de la page 615 et dernière. C'est un ovale (36^{m}/^{m} × 30) où une sphère, accostée de deux fleurs de lis, en surmonte une troisième. On lit à l'entour:

Ex. Bibl. Ac. Sc. Litt. et. Art. Roth (1). Au bas de l'ovale une sorte de draperie comme appendue à deux anneaux ajoute : *Operâ P. D. Vregeon, Q.* (2) *biblio. præp.*

L'abbé Pierre-Denis Vregeon, gardien du jardin des Plantes de Rouen, devint bibliothécaire de « l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts » de la même ville, lorsqu'en 1781 une dotation royale de 600 livres rendit publique la bibliothèque de l'Académie. Deux ans après l'abbé Vregeon en publia le catalogue (in-4 de 40 pp.), en y mettant son portrait. Cette gravure est signée *Le François, del.* et *M.-D. Hautot, sculp.* Le médaillon semble s'appuyer sur un volume ouvert, dont les inscriptions énoncent quelques joyaux de sa collection : « Catal. Libr. Acad. Rot. — Antiq. expliq. *de Montfaucon ; 15 vol. fol.* d. d. d. de Miromesnil (3), *Regi à Sigillis. Cui coœvo se totum et opus dicat humill. et obsequentiss. Servus et Autor, die septembr.25,* 1784; — Thesaurus *Antiq. etc. Sallengre, 3 vol. fol.* d. d. de Crône ; — Vues *de la Suisse, etc. avec grav. 2 vol. fol.* d. d. de la Maltière ; — Ruines *d'Herculanum, 8 vol. fol., sumptibus Acad.* »

(1) L'abbé Yart avait gardé la bonne tradition pour l'orthographe de *Rotomagus,* altérée sur le timbre de l'Académie par l'addition d'une *h.*

(2) Bien qu'il y ait péril à vouloir tout expliquer, peut-on conjecturer que cette lettre (pour *quotidie* ou *quotidianus*) est une sorte d'annonce de la présence journalière de Vregeon à sa bibliothèque, par opposition au bibliothécaire officiel de l'Académie, astreint à une assiduité beaucoup moindre ?

(3) Comme le bon duc de Penthièvre, cet ancien président du Parlement de Normandie, put mourir paisiblement en pleine Terreur dans son château près de Dieppe. La Société de l'Histoire de Normandie vient de commencer la publication de sa correspondance administrative qui formera au moins trois vol.

Les ouvrages de Vregeon sont surtout des livres classiques (2). Il inséra toutefois dans le *Journal de Normandie* des observations météorologiques. Cet abbé, qui avait été curé de Salmonville (aujourd'hui canton de Boos), mourut à Rouen, le 2 mai 1794, dans sa soixante et onzième année.

Quant à l'anonyme du feuillet de garde, voici sa note intéressante pour les destinées de notre volume.

« Ce livre que j'ai racheté ches le Fêvre, brocanteur à la porte de Crosne, provient de livres achetés ches l'abbé Vrégeon (3).

» Les nottes portées sur ce vol. sont de la main de l'abbé Yart. »

Il y a là deux mots assez singuliers, dont la singularité même authentique et date cette note. Les plus grands clercs en vieux Rouen ne doivent guère connaître cette *porte de Crosne*, dont le nom ne remonte pas à cinq générations (3). Cette « porte » n'était qu'une simple grille en fer qui séparait la capitale normande du faubourg qui venait de se former au couchant. Or elle fut supprimée « vers 1796 » (4).

Grâce à l'éminent archiviste de la Seine-Inférieure, que M. Hanotaux a si justement associé aux éloges donnés à MM. L. Delisle et A. Sorel dans certaine conférence que Rouen oubliera difficilement, l'écriture

(1) Vregeon les rappelle, au milieu des emblèmes qui entourent son portrait, par les mots : Dict. *etc ;* Rudiment.

(2) C'est ce mot, lu à la hâte, qui a fait écrire *Grégeon* dans la notice.

(3) Thiroux de Crosne, intendant de la généralité de Rouen de 1769 à 1785, fut ensuite lieutenant général de police à Paris. Le Tribunal révolutionnaire l'envoya à la guillotine le 29 avril 1793.

(4) N. Periaux, *Dictionnaire des Rues et Places de Rouen* (1870, in-8), p. 165.

a trahi cet anonyme. A peine, en effet, M. Ch. de Beaurepaire eut-il jeté les yeux sur ce volume, qu'il se prit à dire : « Haillet de Couronne a mis ici une note. »

Lieutenant général criminel de Rouen à vingt-neuf ans, en succédant à son père dans cette charge (1), Haillet de Couronne se recommande par plus d'un titre à l'attention des lettrés : car il occupe un rang distingué dans l'érudition rouennaise de son temps. Il y fut secrétaire perpétuel de l'Académie; et non content de préparer durant un demi-siècle une *Bibliographie* et une *Histoire littéraire de Normandie*, il sut donner à ses recherches une portée plus générale, et avait chargé de ses notes les ouvrages bibliographiques de David Clément, de de Bure, d'Osmont, de Caillot et Duclos, de Boulard, de Fournier, et le *Manuel du Libraire* publié en 1810. Il en fut de même de la première édition des *Anonymes* de Barbier, ainsi que pour les *Curiosités bibliographiques* et les *Livres condamnés au feu* de Peignot.

Sans jamais songer à devenir auteur (2), M. de Couronne s'était borné à enrichir de ses additions le *Dictionnaire historique* de Prudhomme et les ouvrages de son compatriote Desessarts. Deux de ses travaux ont vu le jour dans la seconde moitié de ce siècle, et le nom seul de leurs éditeurs prévient de l'estime qu'ils méritent. En 1868, M. Léopold Delisle a imprimé ses *Documents sur les fabriques de Faïence de Rouen ;* et sa copie du *Merceriana* a paru ici même, en 1897, avec les notes instructives de M. Maurice Tourneux.

(1) Voir Bachaumont, *Mémoires secrets*, XXII, 241, éd. de Londres.

(2) Le devoir professionnel l'obligea seulement, à écrire quelques *Eloges* (restés alors manuscrits) de ses confrères de l'Académie. Il faut citer entre autres celui de l'abbé Yart.

Ed. Frère avait regretté qu'on eût perdu la trace de ses ouvrages, qu'il aurait volontiers consultés pour la préparation de son *Manuel du Bibliographe normand.* Depuis, sur le conseil de M. de Beaurepaire, cinq cartons de ses papiers ont été offerts à la Bibliothèque de Rouen.

Dans les dernières années de sa vie, Haillet s'était retiré à Paris, où il habitait l'hôtel Carnavalet. Il avait quatre-vingt-deux ans, lorsqu'il y mourut, le 29 juin 1810. Sa bibliothèque qu'il avait commencée dès l'âge de douze ans, avait compté près de cinquante mille volumes ; mais, hélas ! l'incendie du château de Couronne, moins triste dans ses circonstances que celui de Tamizey de Larroque, en avait dévoré un tiers ; si bien que la vente, où figurèrent près de trois cents lots, n'annonça que deux mille trois cent vingt-cinq numéros, composés de quinze mille volumes environ. Elle eut lieu à l'hôtel Carnavalet du 14 novembre au 21 décembre 1811. Notre Baillet, vendu le 17 décembre, y figure sous le n° 2187 et la mention « avec des notes de la main de l'abbé Yart ». Joint il est vrai à Geisler *De nominum mutatione* (1671, in-4), il fut vendu 4 fr. 70, tandis qu'un second exemplaire des *Auteurs deguisez,* même réuni à quatre autres ouvrages imprimés à l'étranger (n° 2192), ne fut payé que 2 fr.

« Puis, reprend notre notice, je ne sais comment, ni par quelles cascades (1) notre Baillet vint à tomber entre les mains de l'empereur Napoléon premier, comme on le voit par le timbre du cabinet de l'empereur (*suit, entre parenthèses, pour compléter une première*

(1) Le catalogue de la vente Haillet de Couronne, qui a révélé une partie de ce qu'on vient de lire, fut imprimé par « Testu et C[ie] imprimeur de l'empereur, et libraire, rue Hautefeuille, 13. » Les services impériaux ne furent donc pas les derniers à le recevoir ; et le bibliothécaire de Napoléon était A.-A. Barbier.



rédaction où figure le mot Bibliothèque (celle de la Malmaison, m'assure-t-on). »

L'empreinte citée est apposée vers la marge de droite entre la fin du titre et la vignette. C'est un petit cachet ovale (16 m/m×9) à l'encre bleue, portant au centre une aigle couronnée, entourée de ces mots : CABINET DE L'EMPEREUR. La curiosité ombrageuse du maître de l'Europe avait voulu recueillir ces enquêtes de l'érudition sur les feintes de la publicité. L'auront-elles satisfait? C'est douteux : la République des lettres n'est servie que par les intuitions du savoir, mais elle n'a ni Fouché ni ses sbires pour découvrir ou inventer des coupables.

« Enfin, poursuit la notice, après 1815, il fut de nouveau vendu ; et nous le retrouvons en la possession de Barbier, auteur de l'excellent *Dictionnaire des Anonymes,* comme le prouve une note manuscrite signée de son nom, et portant la date de janvier 1822 (p. 523).

Voici en effet les quelques mots consignés à la marge du titre de la *Liste d'Auteurs déguisez...*

« Janvier 1822. J'ai découvert les ouvrages des auteurs suivis d'une croix. BARBIER. »

A la fin de cette liste, qui occupe plus de quatre-vingt-dix pages, on a marqué à l'encre rouge le total des noms notés par Barbier. Il est de six cent quatre-vingt-dix-neuf. C'est un résultat très appréciable, encore que la liste contienne seize cent vingt-cinq noms, si on fait attention que le grand bibliographe s'était principalement occupé des livres français. Barbier n'a pas, d'ailleurs, jugé à propos de relever ces chiffres lorsque, quelques mois plus tard, il donna la seconde édition de son *Dictionnaire.*

» Enfin, conclut la notice, le 4 janvier 1856, je l'ai exhumé de nouveau de l'arrière-boutique d'un

bouquiniste du quai des Vieux-Augustins où il reposait en paix depuis la mort de Barbier.

C[te] ROGER (Nord). »

Le comte Roger fut-il amateur ou bibliophile? Toujours est-il que durant les loisirs que lui laissa la politique sous Napoléon III, notre volume atteste qu'il s'amusa parfois à la chasse des vieux livres. C'est un passe-temps qui vaut plus que bien d'autres.

Il a conclu un peu vite que son Baillet a dormi près de trente ans chez un bouquiniste : c'était bien plus de temps qu'il n'en fallait pour devenir les délices de deux ou trois collectionneurs avant de retomber dans la boîte à quatre sous, le *primum vivens* et l'*ultimum moriens* de tout ce qui a une fois quitté les vitrines d'un éditeur.

Voilà enfin plus de deux ans (1) que les *Auteurs deguisez* sont revenus en Normandie, dans une assez bonne collection de livres, à la porte de Rouen. Ils en sont assurément le volume le plus *historique*. Cette qualité leur a valu de prendre place à côté d'un in-4 de 1656 (2) offert à un chanoine régulier du prieuré du Mont-aux-Malades par l'auteur, « *bonhomme* toujours négligé (3) », en son vivant marguillier de l'église Saint-Sauveur de Rouen et avocat à la table de marbre du Parlement de Normandie, mais que la postérité appelle communément le *grand Corneille*.

L'abbé A. TOUGARD.

Petit séminaire (ancien prieuré) du Mont-aux-Malades, 29 juin 1900.

(1) Le 2 mai 1898.

(2) *L'Imitation de Jésus-Christ, traduite en vers.* On y lit au-dessous de l'approbation cette note manuscrite : *De Monte Infirmor. ppe Rothomagum, ex dono Authoris Ludovico hébért.*

(3) Expressions combinées de Dangeau et de Fontenelle.



LE

MUSÉE CENTENNAL DE LA RELIURE

A

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

(Suite)

Dans les troisième et quatrième travée de cette première vitrine, on a réuni des spécimens de reliures des XVIIe et XVIIIe siècles, reliures armoriées ou œuvres délicates et élégantes des Le Gascon, des Ruette, des Boyer, des Derôme, des Dubuisson, des Padeloup. Parmi celles-là des volumes aux armes de Méry de Vic, du chancelier Séguier, de Thou seules, du même écartelées de La Chastre, du comte d'Asfelt, du duc de Penthièvre avec les ancres, insignes de sa charge de grand amiral de France, de Charlotte de Montmorency, femme du Grand Condé (en maroquin rouge avec semis de fleurs de lys, et des monogrammes C M couronnés aux angles), du cardinal de Mazarin (maroquin rouge avec semis de fleurs de lys), de Marie Touchet, la maîtresse de Charles IX (en veau brun, avec sa devise : DOULCE PLAISANTE), de Marie-Josèphe de Saxe, seconde femme du Dauphin fils de Louis XV (en maroquin rouge, à entrelacs et compartiments de petits fers dans le genre de Ruette), de Marie Leczynska, de la reine Marie-Thérèse (en maroquin rouge ; ce doit-être une reliure exécutée pour le service de la maison de la Reine, attendu qu'elle

est fort peu soignée : le semis de monogrammes et de fleurs de lys est frappé sans souci de déborder sur le motif central des armoiries), du Grand Dauphin, du cardinal de Richelieu (M. Hanotaux en expose plusieurs spécimens, mais deux spécialement curieux ; l'un parce que le volume porte au-dessus des armes ces mots : DE LA TRAPPE, indiquant le don qu'en fit le Cardinal à l'abbé de Rancé, l'autre par sa similitude absolue — sauf bien entendu les armoiries — avec une reliure dans le genre de Ruette, à compartiments et petits fers aux armes du chancelier Séguier, appartenant également à M. Hanotaux); de Particelli d'Emery, de Caumartin Saint-Ange, de Ch.-L. Trudaine, du cardinal de Créquy. Il faut remarquer une curieuse collection d'ouvrages offerts en prix sous l'ancien régime par différents personnages au collège d'Amiens, et appartenant maintenant à la bibliothèque d'Abbeville. Ce sont des volumes aux armes de Paul Barrillon d'Amancourt, marquis de Branges, intendant de Picardie, donné en 1671 ; de France, avec un semis de fleurs de lys et dans la bordure le monogramme Q Q, volume offert par les trésoriers du bureau des finances d'Amiens en 1665 ; de Henri-Louis d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, gouverneur de Picardie ; de François Faure évêque d'Amiens, donné en 1663 ; de Henri Feydeau de Brou, évêque d'Amiens. Dans la même catégorie de reliures M. Sarriau expose un volume aux armes de la ville de Châlons-sur-Saône avec cette inscription : *Ex dono Claudii Tapin, 1655* ; un autre aux armes de J. de Montpezat de Carbon, archevêque de Bourges, offert au collège des Grassins ; et M. Hanotaux les Emblèmes d'Alciat en veau brun avec petits fers et guirlandes aux armes du maréchal de Schomberg, prix du collège de La Flèche.

Parmi les livres à ornementation variée, il en est beaucoup qui mériteraient mieux qu'une simple mention : une Semaine Sainte en maroquin rouge à compartiments et petits fers, composition exquise signée de Ruette, et ayant appartenu au relieur Thouvenin avant d'entrer dans la bibliothèque de M. Hanotaux ; des Satyres de Perse, à M. Gruel, en maroquin rouge, le dos à compartiments, petits fers pointillés de Le Gascon sur les plats ; un Tacite, à M. le baron de Claye, en maroquin bleu, avec doublure de maroquin vert et dorure de filets et petits fers de Boyer ; des *Opuscula* d'Erasme, en maroquin rouge, avec une décoration dans le genre de Le Gascon et le chiffre A M ; des Psaumes de David, en maroquin vert avec petits fers en pointillés ; une reliure Lyonnaise en mosaïque peinte (la composition n'en est pas d'un goût très heureux); deux offices de la Semaine Sainte, à M. Gruel, de dorure identique, — semis de L couronnés et de fleurs de lys — exécutée pour Louis XIII, l'une, sur maroquin brun par Clovis Eve, l'autre sur maroquin rouge par Antoine Ruette ; un Livre d'Heures, d'Antoine Vérard, à M. le marquis des Ligneris, couvert, mais postérieurement, en veau noir avec compartiments de filets dans le genre de Grolier ; un Mystère de la Conception en maroquin bleu, bordé d'une dentelle à La Vieuville, ornée de fleurs de lys et de soleils ; un volume des Annales des très preux .. à Madame la vicomtesse de La Rochefoucauld, dans une superbe reliure en veau brun à compartiments de filets mosaïqués et argentés, avec dentelle dorée tout à fait dans le goût de Grolier ; à côté un Erasme (malheureusement dans une reliure moderne) ayant appartenu à l'illustre collectionneur Lyonnais et annoté par lui, avec un jeton à ses armes exposés par M. le marquis de Grollier, et les Mémoires de Martin du Bellay, en veau

brun avec compartiments et entrelacs mosaïqués et dorés, et la devise *Io. Grolerii et amicorum*.

Avec la deuxième vitrine nous entrons dans le XVIIIe siècle.

Ces reliures d'époque Louis XV et Louis XVI valent la peine qu'on s'y arrête, par le décor, riche encore que prétentieux et empâté parfois, qui accompagne les armoiries : ce sont principalement des almanachs, tels que ceux exposés par M. Rahir, aux armes de Mailly, de Malon de Bercy (plaque de Dubuisson), par la bibliothèque de Laon aux armes de d'Aguesseau, par M. Gruel, aux armoieries du marécbal de Richelieu, mosaïquées sur maroquin citron (reliure signée de Dubuisson). D'autres volumes méritent d'être signalés : un contrôle de Gardes Suisses aux armes de Choiseul-Stainville, en maroquin citron, à rapprocher d'un magnifique portefeuille de maroquin rouge, aux armes de Choiseul, sans la surcharge de la croix pattée de Stainville ; les statuts de l'Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, aux armes de l'Ordre entourées d'une délicate dentelle à l'oiseau de Derôme ; un manuscrit oblong à M. Allard du Chollet, couvert en maroquin rouge avec dentelle et chiffre J. L. N. en guirlande ; un almanach, à M. Gruel, relié par Dubuisson, avec les portraits dorés de Louis XV et de Marie Leczynska ; les Amours des Dieux, ballet de Mouret, dansé à Sceaux, en 1727, à la petite cour de la duchesse du Maine, dans une reliure de Vente, en veau marbré avec un fer délicieux représentant des amours, entourés d'attributs et d'instruments de musique, supportant la couronne fleur-de-lysée au-dessus des armes de la duchesse ; une couverture de satin brodé en soies multicolores et argent, toujours de la collection Gruel, représentant un bal sous Louis XV, avec des armoiries malheureusement

indéchiffrables par suite de l'usure ; des volumes aux armes des filles de Louis XV, sans autre décor ; un manuscrit des prières de la messe, à M. Amidien Duclos, en maroquin rouge, avec une belle dentelle, dans le goût du XVIIe siècle, régulière et uniforme, qui comme celle — très fine — d'un volume en maroquin vert à M. Astruc détonne un peu au milieu des coquilles et des volutes du XVIIIe siècle ; un volume en veau, à M. Petit, avec le blason parlant de Chérin, trois têtes de chérubins dorées, avec des têtes semblables aux quatre coins ; un livre d'église avec une délicate dentelle à l'oiseau, à M. Gruel ; encore à lui, un almanach de 1766, en maroquin blanc découpé avec paillons, formant un décor de fleurs, reliure de Bailly ; un Manuel du Chrétien en 3 volumes, dans une reliure jumelle de maroquin rouge, avec dentelles et petits fers d'une grande finesse. Il y a dans la vitrine précédente un autre spécimen de cette façon bizarre d'accoler des volumes tête-bêche ; c'est un Office de la Vierge de 1658, en maroquin noir avec petits fers pointillés.

Puis pour finir deux curiosités : l'une, les statuts de la loge « La bonne foi », volume de forme triangulaire relié en maroquin vert par Monier et Plumet, tous deux membres de la loge, avec dentelle au petit fer où sont parsemés des emblèmes maçonniques ; l'autre les Statuts et réglements des relieurs-doreurs de Paris, 1750, relié en veau écaille par un praticien nommé Jean Redon qui a eu l'idée peu banale d'inscrire sur les plats et le dos de ce volume, son état-civil et ses grades ès-reliure. Voici ces mentions : 1er plat : JEAN || REDON || NÉ LE 2 DE || JUILL. 1739 || A BRÉGY || DIOC. DE || MEAUX || ; 2e plat : MARIÉ || LE 2 AVRI || 1765 PARO || S. HILAIRE || A || PARIS ; sur le dos, entre les nerfs : J. REDON || REÇU ||

APPRENT || AN 1757 || MAÎTRE || 2 AVRIL 1766 || PRÊTÉ || SERMEN || LE 1. MAY || .

Dans les pupitres placés devant les vitrines murales, on remarque au milieu de manuscrits célèbres, mais qui ne nous occupent pas ici, et de fers à dorer dont il sera question plus loin, qnelques volumes, petits, mais particulièrement précieux : une Marine Royale en maroquin vert, dont la doublure, de maroquin rouge porte au milieu d'une ravissante dorure à petits fers les armes de la reine Marie-Antoinette (collection des Ligneris) ; une Histoire de Madame de Luz, en veau, aux armes de la Reine et provenant de la bibliothèque de Trianon (à M. Gruel) ; un Office de la Vierge en maroquin bleu, doublé de maroquin rouge, avec dorure au petit fer et aux armes de Madame de Pompadour ; le prix du volume est encore augmenté par l'illustration composée de dessins originaux de Boucher; un almanach de 1792 en maroquin rouge, avec dentelle à la grecque et les initiales L P de Louis-Philippe Egalité ; un volume en veau où les armes de Anne-Marguerite de Beauveau-Craon, furent recouvertes sous la Révolution d'une pièce de cuir rouge portant un faisceau avec la hache et des piques croisées. Ce fut, on ne l'ignore pas, une précaution que prirent en ces temps troublés bien des ci-devant nobles pour sauver leur vie : ceux dont les volumes ne portaient pas d'armoieries, mais des ex-libris, faisaient coller par dessus des feuilles de gardes, comme comme ce fut fait pour la bibliothèque du président Rolland, par exemple. Enfin quelques reliures de style révolutionnaire : une Constitution de 1791 en maroquin rouge, avec dentelle au petit fer et ces mots : Dieu, la Nation, la Loi, le Roi. Egalité, Liberté, Union, Justice ; une Constitution de 1795, reliée en maroquin vert par Bradel jeune, portant comme

motif central un œil dans un triangle, symbole de la vigilance ; et d'autres almanachs où des emblêmes « patriotiques » tels que : bonnets, sabres, faisceaux de licteurs, piques, etc, remplacent dans de fines dentelles les oiseaux ou les fleurs employés d'habitude quelques années plus tôt. Ce sont des spécimens des dernières reliures gardant le style et l'élégance du XVIIIe siècle, malgré les changements imposés par les circonstances. Un peu plus, et nous trouvons le guindé et le néo-antique de l'Empire.

Toutefois avant d'aborder la reliure du XIXe siècle, on ne saurait négliger des délicieux petits almanachs galants de M. de Savigny de Moncorps. Leur grâce mièvre, leur décor spécial mériteraient de nous arrêter longtemps : mais devant l'impossibilité de le faire il faut se contenter d'en donner tout au moins un catalogue succinct :

Le Narcotique des Sages, 1791 ; soie blanche avec peinture et paillons, de Jubert.

Les Amusements de Paris, 1786 ; soie blanche, broderie aux paillettes, de Jubert.

Les Etrennes mignonnes, 1776 ; maroquin rouge avec dorure, paillons et peinture de paysage sous verre.

Les Règles pour vivre chrétiennement, Limoges, 1782 ; maroquin Lavallière, peintures et armoiries de Turgot, sous verre.

Les Plaisirs de la ville, 1779 ; maroquin blanc découpé avec paillons multicolores, de Boulanger.

La Vie pastorale. Etrennes dédiées à l'amour, 1788 ; soie blanche avec broderie de paillettes et pierreries et peintures sous verre, de Boulanger.

La Fête des bonnes gens, 1788 ; maroquin découpé avec gouaches peintes sous mica (scènes villageoises), de Boulanger.

Les Finesses cousues de fil blanc; soie blanche avec vases de fleurs brodés, (paillons et pierres fines), de Janet.

Les Soirées de Célie, 1792; soie et décoration de broderies à paillettes et pierreries, de Janet.

Le Sorcier de Cythère; soie blanche avec peinture en camaïeu (scène galante) et broderies à paillons, de Langlois.

L'Almanach galant et moral, 1786; soie blanche brodée de paillons et peinture de costumes de l'époque, de Boulanger.

L'Almanach royal, 1763 ; maroquin olive, aux armes peintes de La Vrillière sous mica.

L'Almanach de 1782; reliure en nacre avec incrustations de vermeil (guirlandes et bouquets).

L'Almanach de l'Amour, 1788 ; maroquin rouge avec décor de feuillages et colombes.

Les Etrennes mignonnes, 1739 ; en maroquin olive avec dentelle de petits fers.

Les Tablettes de Bourgogne, 1756 ; maroquin olive décor de scènes champêtres.

Le Calendrier de la Cour, 1785 ; maroquin rouge, aux armes de France, dorure représentant la naissance du Dauphin.

Id , 1787 ; maroquin olive, dorure, portrait et devise : l'Innocence reconnue.

Les Spectacles de Paris, 1755 ; maroquin La Vallière, dorure et scène : Danseur et danseuse.

L'Almanach de Lorraine, Nancy, 1782 ; maroquin rouge, dentelle et scène : Les sollicitations pressantes.

Les Etrennes américaines, 1787 ; maroquin rouge, dentelle et scène : La toilette.

L'Almanach des folies de l'Amour, 1787 ; maroquin rouge, dorure et scène : Le colin-maillard.

L'Amour dans le globe; maroquin La Vallière, dentelle et plaque au globe aérostatique.

Les Colifichets. Livres galants, 1790; maroquin rouge, dentelle et scène : La prise de la Bastille.

L'Almanach des folies modernes, 1787 ; maroquin rouge, décor doré et colombes.

Les Etrennes des saisons, maroquin rouge avec bouquets de fleurs dorés.

Les Embûches de Cythère, 1787 ; maroquin crême, décor doré, au centre un motif rouge avec des grenades.

Petit agenda, 1786 ; maroquin rouge, dentelle et plaque au dauphin avec fleurs de lys et une petite glace.

Le Trésor des almanachs, 1781 ; maroquin rouge, petits fers, empiècement vert avec des Amours forgerons.

Calendrier de 1787 ; maroquin rouge, dentelle dorée avec l'autel de l'Amour.

L'Heureux mariage, 1793; maroquin myrte, dentelle et colombes dorées.

Les Tablettes d'Erato, 1792; maroquin blanc, dentelle dorée et peinture (amours jouant), de Jubert.

Le Trottoir du Parnasse, 1788, maroquin blanc, dorure et fleurs peintes, de Jubert.

Les Accidents heureux, de 1786; soie blanche avec broderies et paillons, de Jubert.

Puis quatre autres à M. Gruel, de même style :

L'Almanach pacifique, 1793 (curieux rapprochement que ce titre et cette date ; le contenu en serait intéressant à étudier); reliure de Janet, en soie blanche avec perles et peinture, et cette devise : Autant de cœur que d'amour.

L'Almanach de Normandie, 1769 ; maroquin citron avec empiècements rouges, dorure en filets, pointillés et petits fers de Padeloup; un Amour peint avec la devise : Votre absence me désole.

Un autre *Almanach de Normandie*, 1782 ; en maroquin rouge avec dorure de style rocaille.

La Soirée joyeuse, 1764 ; soie blanche brodée de paillettes et pierres fines avec peintures dans un cadre d'argent.

(*A suivre.*) GASTON DUVAL.

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES PARISIENS

CORRECTEURS, GRAVEURS ET FONDEURS

PARTICULARITÉS OUBLIÉES OU PEU CONNUES

1470 à 1600

Le Franc (Barthélemy), libraire, 1592.

Le nom de ce libraire paraît imaginaire, l'ouvrage protestant sur lequel on le trouve, *La muse chrétienne* de Pierre Poupo, n'a pu paraître à Paris, alors au pouvoir de la Ligue, et sort bien probablement d'une des nombreuses officines de Genève.

LE FÈVRE (Roch), imprimeur, 1562.

« Retournant de Meaux » il fut brûlé par les catholiques. (Haag, *La France protestante*).

***LE LIÈGE, imprimeur ou libraire, vers 1530.**

Il a publié *La Création du monde historiée*, in-8 gothique. (Brunet. *Manuel du Libraire*, II, 412).

Le Long (Denys), libraire, vers 1532.

Il aurait publié les *Œuvres de François Villon*. (*Catal. Lauraguais*, 315). Brunet (*Manuel du Libraire*) demande s'il ne faudrait pas lire Denys Janot.

LE MANGNIER (Robert), libraire-imprimeur, 1557-1586.

Suivant Bonnardot (*Histoire de la gravure en France*) il était aussi marchand d'estampes.

LE MARIÉ (Antoine), libraire-imprimeur, 1597.

Il quitta Paris, attiré à Evreux par l'évêque Du Perron. On croit que sa devise « Je hante l'harmonie » fait allusion au nom de sa femme Jehanne Larmony.

LE MIRE (Mathurin), imprimeur, 1513.

(Brunet, *Manuel*, V, 1688). C'est le même que M. Renouard (*Imprimeurs parisiens*) nomme Le Mère.

LE MOINE (René), libraire, mort avant 1529.

M. Coyecque (*L'Hôtel-Dieu de Paris*) cite un libraire du nom de Jehan Le Moyne, qui était peut-être son père.

LE MORE (Jehan), *Maurus*, correcteur dans l'imprimerie de Jehan Barbier, puis imprimeur à La Réole en 1517.

Il paraît assez difficile de savoir s'il était originaire de Coutances en Normandie ou de Constance en Allemagne ; il est auteur de deux ouvrages, dont le *Manuel du Libraire* (II, 1710, et III, 1547) nous donne les titres et qu'il a peut-être imprimés lui-même.

LE PREUX (Jean), libraire-imprimeur, en 1561.

Toute la descendance de Poncet Le Preux fut obligée de s'expatrier pour cause de religion ; Jean s'établit successivement à Lausanne, à Morges, à Genève et à Berne où il mourut, dit-on, en 1604. On trouve cependant encore un Jean Le Preux à Berne en 1612 (*Manuel du Libraire*, IV, 1357), François, à Genève, en 1580, et toujours dans la même ville, Denys, en 1587, et Isaïe, en 1610.

LE ROUGE (Guillaume), imprimeur, 1493-1517.

Pendant son séjour à Troyes, il avait pour enseigne « l'Ecu de Venise » ce qui peut faire penser qu'il était parent et peut être fils de Jacques Le Rouge, imprimeur français, qui, sous le nom de Jacopo de Rossi, a été établi à Venise et à Pignerol 1470-1479. Suivant P. Deschamps (*Dict. de géographie à l'usage de l'amateur de livres*) la veuve de Martin L'Empereur, imprimeur d'Anvers, Françoise La Rouge, laquelle succéda à son mari, était la fille de Guillaume Le Rouge. On trouve un Laurent Le Rouge imprimeur à Ferrare en 1497.

LE ROY (Adrien), imprimeur et libraire pour la musique, 1551-1594.

Un Claude Le Roy était imprimeur à Rouen en 1540. On trouve vers la même époque Louis Le Roy et Samuel Le Roy, imprimeurs-libraires à Bâle. La marque du premier « Arion » laisserait supposer quelque rapport entre Adrien et lui.

'LE ROY (Pierre), libraire, 1590.

Il a publié en cette année *Plaincte et requeste présentée* à notre *tressaint....... Père le Pape* « A Paris pour Pierre Le Roy », in-8.



(Biblioth. nat. L[4] d 20) mais comme il ne donne pas son adresse à Paris, il n'est pas absolument sûr qu'il y habitait, mais c'est probable, car nous l'avons vainement cherché en province. En tout cas on ne peut pas le confondre avec Pierre Le Roy qui exerçait l'imprimerie en 1517.

LE ROYER (Jean), imprimeur, 1560-1581.

Il était en même temps graveur sur bois; il est l'auteur avec son beau-frère, Aubin Ollivier « maître des engins de la monnoie au moulin » des figures du *Livre de Perspective* de Jean Cousin qu'il a publié en 1560.

On lit dans l'*Intermédiaire des chercheurs*, XLI, 1068, que Jean Le Royer....., originaire de La Rochelle, imprimeur du Roi, chassé de France par les persécutions religieuses (il appartenait à la religion réformée), alla s'établir à Genève où il fit souche. Ph. Elie Le Royer, qui fut président du Sénat français, était né à Genève est peut-être un de ses descendants.

LE ROYER (Jacques).

Cité dans les *Archives du Bibliophile*, 1883, n° 69582. Il faut lire Jean.

LE SACAR (Liénart), libraire, 1574.

Cité par le *Supplément au Manuel du Libraire*, II, 935. Il faut lire Liénart Le Sueur.

LESCUYER (Denys), libraire, 1538-1551.

On trouve à Montluel en 1572 un imprimeur nommé Claude Lescuyer qui exerce tantôt seul et tantôt associé avec Sébastien Jacquy de Lyon.

LESCUYER (Nicolas), libraire, 1595-1626.

S'il est le même qu'on voit établi à Rouen en 1578 et 1583 il y exerçait sous les prénoms de Nicolas-Gilles (*Cat. Bernard de Rieux*, n° 1995).

LE SOURD (Jean), libraire, 1571.

On trouve un libraire du nom de Le Sourd, peut-être le même à La Rochelle en 1577.

'LESPINE (Fiacre), libraire, 1582.

Cité par Lottin, il ne figure pas dans les *Imprimeurs parisiens* de M. Renouard.

LE TELLIER (Pasquier), imprimeur, 1544-1552.

En 1546, il donne son adresse « à la porte Saint Marcel » (*Catalogue Gay*, 365).

*LE VIGOUREUX (Charles), imprimeur d'histoires et marchand d'estampes, rue Montorgueil, à l'image St-Pierre, fin du XVIe siècle (Duplessis, *Histoire de la gravure en France*).

*LITHOSTRATEUS (Anthonius), libraire (?) 1570.

Il a fait imprimer la *Grammatica Gallica* de Ant. Cauce (*Catalogue de la Bibliothèque d'un château de Lorraine*) (Claudin), nº 804. Quel est son nom français? Habitait-il Paris? Etait-il même libraire? Autant de questions auxquelles nous ne pouvons répondre.

LOMBARD (Georges), libraire, 1597-1610.

Un Georges Lombard qui est sans doute le même était libraire et relieur à Langres en 1590 et 1597 (*Archives de la ville*). On trouve à Cambray, entre 1561 et 1566, des libraires du nom de Lombard.

LUQUET (Jean), libraire, 1537.

On retrouve Jean Luquet libraire à Nîmes en 1553 (*Manuel du Libraire*, I, 840).

MACAULT (Antoine), 1535.

Cité par Lottin qui a pris pour un libraire le traducteur des *Troys premiers liures de lhistoire de Diodore sicilien*, publiés en cette année 1535 chez Geofroy Tory. Ant. Macault était secrétaire et valet de chambre du roi François Ier.

MACÉ (Jehan), libraire, 1533-1583.

Un Jehan Macé était libraire à Rennes 1502-1532 et appartenait probablement à la même famille qui avait aussi des membres imprimeurs et libraires à Rouen et à Caen.

MAGNIER (Robert), libraire, 1574.

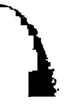
Ce libraire, dont on trouve l'indication au *Manuel du Libraire* (IV, 333), n'est autre que Robert Le Mangnier.

MALLARD (Olivier), libraire-imprimeur, 1535-1544.

Il y eut, du XVIe au XVIIIe siècle, une famille d'imprimeurs et libraires de ce nom à Avignon (Mlle Pellechet, *Imprimeurs du Comtat Venaissin*).

MARCHANT (Guyot), libraire-imprimeur, 1483-4509.

Le savant M. Claudin a découvert qu'il était prêtre, originaire



des environs de Mâcon, et qu'il fut associé avec son oncle Jehan des Granges, qui était prêtre également.

MARCHANT (Jehan II), libraire, 1550.

Il doit être le même qui, en 1537, demeurait à Rouen « devant « le grand portail de S. Maclou » (*Catalogue A. Firmin Didot*, 1897, n° 147). Les Marchant sont très nombreux dans l'imprimerie au XVI[e] siècle. On en trouve à Lyon, à Verdun, à Pont-à-Mousson et à Luxembourg.

*MARCHENOIR (Christophe), libraire, 1562.

En cette année son serviteur nommé Vincent fut noyé par les catholiques (Haag, v. *La France protestante*).

*MARCILIUS (G.), libraire (?) 1561.

Cité dans les *Archives du Bibliophile*, 1896, n° 82482.

*MARIN (Nicolas), libraire, 1580.

Ce libraire cité au *Catalogue Gancia*, 1868 (n° 1124), était probablement parent de Robert et Pierre Marin, libraires à Paris à la même époque.

MARNEF (Jérôme de), libraire-juré, 1481-1518.

Il était peut-être graveur sur bois, car on trouve une petite marque composée d'une étoile posée sur un trait horizontal soutenu par deux traits verticaux et qui n'est autre chose qu'une minuscule réduction de sa marque d'imprimeur reproduite par Silvestre (*Marques typographiques*, n° 528) sur douze petites figures représentant les occupations des douze mois de l'année, dans un *Officium romanorum*, publié par lui et sa sœur Denyse, veuve d'Ambroise Girault en 1555. On retrouve ces petites compositions que nous avons vu attribuer au « maître à l'éperon » à cause de leur marque, dans le *Promptuaire* de Jean d'Ongoys. Paris, 1576 et 1579 et dans le *Mémoire certain des choses notables* (qui en est la réédition), Paris, 1589.

*MARTIN (Pierre), libraire, 1515.

Il était associé de Guillaume Le Normand avec lequel il publia *Le bon berger* (Harrisse, *Excerpta Colombiana*).

MARTIN (Jean), libraire-imprimeur, 1576-1579.

C'est peut-être le même Jean Martin qui était libraire à Grenoble « près le Palais » en 1545 et 1550. Il y avait à Reims au XVI[e] siècle une famille d'imprimeurs et libraires de ce nom.

MATHONIÈRE (Alain de), libraire, 1557-1565.

Il était imprimeur d'histoires et marchand d'estampes « rue Montorgueil à la Corne de daim ». (Duplessis, *Histoire de la gravure en France*) comme son frère (?) Denys avec lequel il était associé.

*MAUPERLIER (Mathurin), libraire, 1595.

Il a publié *Aristencti epistolæ*, in-8. (*Catal. Villenave*, 326).

MAURICE (Henry), libraire, 1539-1545.

Un Guillaume Maurice, protestant comme lui et appartenant sans doute à la même famille, était imprimeur à Genève en 1580.

MAYNIAL (Georges), imprimeur, 1480.

Cité par Hain (*Repertorium bibliographicum*, nº 8991), mais comme il s'agit bien de l'associé de Géring, c'est Guillaume Maynial qu'il faut lire.

MÉHUBERT (Vincent), libraire, 1578.

Sa veuve lui a succédé (Brunet, *Manuel du Libraire*, III, 575).

MÉNIER (Pierre), libraire-imprimeur, 1581-1614.

Il avait à Lyon, à la même époque, un homonyme avec lequel on ne peut le confondre.

MESSETIN (Robert), libraire, 1553.

Cité par Brunet (*Manuel du Libraire*, I, 400), est le même que Robert Masselin.

METTAYER (Les), libraires, 1546-1639.

Le bibliographe Michel Maittaire, mort à Londres en 1747, qui s'appelait de son véritable nom Mettayer, appartenait peut-être à cette famille de libraires parisiens.

MEUNIER (Pierre), libraire vers 1559.

Erreur du *Catalogue Huillard*, l'ouvrage cité est sans date et assurément postérieur à 1559, il s'agit de Pierre Ménier qui n'a exercé qu'à partir de 1581. V. Brunet (*Manuel du Libraire*, II, 629).

MICHEL (Charles), libraire, 1589.

Il est peut-être le même que Charles Michel, libraire-juré à Mons en 1586 et 1587. On trouve un Estienne Michel, libraire à Lyon en 1574 et 1586 et un Claude Michel à Tournon, 1588-1623.

MIGON (Chrysostome), libraire, 1586.

C'est probablement son fils ou son petit-fils, Etienne Migon « imprimeur du Roy pour le fayct de la milice » qui dirigea l'imprimerie particulière que le cardinal de Richelieu fit installer au château de Richelieu, 1653-1656.

MITTELHUS (Grégoire), libraire, 1490.

Ce libraire cité par Brunet serait évidemment un parent de George Mittelhus de Strasbourg, établi à Paris à cette même époque, mais il est beaucoup plus probable qu'il y a erreur de la part de Brunet et que c'est de George lui-même qu'il s'agit.

MOLIN (Sébastien), ou MOULIN, libraire, 1567-1590.

En 1588, avant d'aller s'établir à Tours avec les libraires parisiens émigrés pendant la Ligue, il demeurait au Mont-Saint-Hilaire, à l'enseigne de la Chiche-Face (*Archives du Bibliophile.* (Claudin), 1898, n° 82587).

MONCELET (Jean), libraire, 1581.

Cité au *Catalogue Lignerolles* (2362) est le même que Jean Mancelet.

MOREAU (Les), libraire, 1555-1621.

M. Renouard (*Imprimeurs parisiens*) cite six imprimeurs ou libraires de ce nom à Paris au XVIe siècle, lesquels ne paraissent pas appartenir à la même famille. Un Denys Moreau, libraire à La Rochelle en 1592 et 1593 était peut-être parent de l'un d'eux et on retrouve un Denys Moreau, libraire à Paris, rue S. Jacques, à la Salamandre, en 1632, qui pourrait être le même.

MOREAU (Balthazar), libraire, 1588.

Cité par le *Catalogue Chedeau*, n° 955. C'est sans doute le même que Lottin (*Catalogue chronol. des libraires*) et M. Renouard (*Imprimeurs parisiens*), nomment Balthasar Morel.

MOREL (Jehan), libraire, 1537-1559.

Suivant La Caille (*Histoire de l'imp.*), ce frère de Guillaume Morel fut accusé d'hérésie et mourut en prison, son corps fut brûlé le 27 février 1559.

MOREL (Claude), imprimeur-libraire, 1579-1626.

Avait-il un établissement ou un dépôt à Rouen ? On y trouve un Claude Morel en 1600 (*Supplément au Manuel du Libraire*, I, 1132).

MORIN (Jehan), libraire, 1537-1538.

A la mort de son père, le grand imprimeur rouennais Martin Morin (1522), il ne devait pas être aussi jeune que le croit M. Renouard (*Imprimeurs parisiens*), puisque Frère (*Manuel du bibliographe normand*) lui attribue l'impression à Rouen d'un *Missel d'Angers* en 1523.

*MORIN (Bastien), imprimeur ou compagnon, probablement parisien.

Il fut le premier mari de Jeanne Bridier, fille de Jean Bridier imprimeur à Paris (1555-1561), laquelle se remaria avec Charles de La Nouaille et ensuite avec Hugues Barbou, tous deux imprimeurs à Limoges. Poyet (*L'imprimerie à Limoges*) et Chapoulaud (*Notice sur l'imprimerie à Limoges*).

MORRHY (Gérard), dit Des Champs (*Campensis*, de Kempten en Bavière), imprimeur-libraire, 1530-1532.

On trouve en 1585 à Cologne un Gerardus Campensis qui ne peut être le même.

MULERT (Gérard), du diocèse d'Utrecht, correcteur chez Berthold Rembolt, 1515.

Cité par M. Claudin (*Archives du Bibliophile*, 1884, n° 88968) comme ayant corrigé un *Codex Justiniani*, imprimé par Rembolt pour Thielman Kerver et F. Birckman.

*MUGNIER (Loys).

Fils d'un premier mariage de Marguerite Des Champs, dite Du Chemin, épouse de Robert I Estienne, il fit son apprentissage chez son beau-père. (Stein, *Mélanges de bibliographie*). Peut-être mort jeune, il ne paraît pas s'être établi à Paris.

*MUNIER (J.), libraire, commencement du XVIe siècle.

Cité par le *Catalogue Potier*, 1870, n° 788, comme exerçant à Paris, et dont la marque se composait de son nom en lettres grises disposées deux par deux. A propos de cette marque ledit catalogue renvoie aux *Marques typographiques* de Silvestre, où il n'en est rien dit. Il est possible que la plaquette gothique sur laquelle se voit la marque en question ait été imprimée à Paris pour un libraire lyonnais, James Munier, qui demeurait dans la rue Thomassin, à l'enseigne de la Paix, à la même époque.

MUSNIER (Andry) ou Le Musnier.

Dès 1467, il vendait des livres au collège d'Autun et en donnait

quittance dont Franklin a donné un fac-simile dans *Les anciennes bibliothèques de Paris*, II, 83.

NICOLAS (Mathurin), imprimeur d'histoires et marchand d'estampes, rue Montorgueil, au Bon Pasteur, associé de Germain Hoyau, au milieu du XVIe siècle. (Duplessis, *Histoire de la gravure en France*).

La femme du libraire Pierre Gaulthier, Richarde Nicolas, était peut-être sa parente.

NICOT (Gabriel), libraire, 1579-1585.

Sa fille Louise épousa le libraire André Eschart (La Caille).

NIVELLE (Nicolas), libraire, 1583-1594).

Zélé ligueur et imprimeur de la Sainte-Union, c'est lui que le duc de Mayenne dépêcha à Rome pour annoncer au pape Sixte-Quint la mort de Henri III.

*NOAGENER (Pierre), nommé libraire-juré le 4 juin 1475. (Chevillier, *Origine de l'imprimerie de Paris*).

*NODT (Adam). *Nodius*, correcteur chez Robert Estienne, première moitié du XVIe siècle. (Crapelet, *Etudes sur la typographie*).

*NOEL (Valérien). *Valeriano Natalis*, imprimeur, 1540.

Nous trouvons son nom dans le *Catalogue de la collection de M. H. V. Holtorp*, 1892, mais nous ne savons quelles sont les productions qui peuvent lui être attribuées.

NYON (Marc), doreur et libraire, 1571-1584.

On le trouve libraire à Loches, rue des Coustelliers, en 1606 et 1622. Un Jean Nyon était associé en 1599 et 1606 avec Olivier Boynard, libraire à Orléans. (*Catalogue Solar*, 2858).

OLIVIER (Jean), imprimeur-libraire, 1518-1527.

Pierre Olivier, qui imprimait à Rouen, 1501-1521, et Regnauld Olivier, qui introduisit la typographie à Ipswich en Angleterre en 1534, étaient peut-être ses parents.

PALIER (Jehan), libraire à Metz, ayant un dépôt à Paris en 1540.

Silvestre donne bien ses deux marques n°s 156 et 612 mais il donne aussi (n° 174) la marque de Jehan Peluti dont le monogramme est identique. Ces deux libraires n'en feraient-ils qu'un ?

PAUGET (Denys), libraire.

Il exerçait encore en 1566 et assista en cette année à une réunion de libraires (Amb. Firmin-Didot, *Essai sur la typographie*).

PAVOT (Henri), libraire. 1535.

Cité par Panzer (*Annales typographici*). C'est une erreur, il s'agit de Henri Paquot.

PELETIER (Nicolas), libraire, 1560.

Il paraît avoir eu un établissement à Poitiers de 1525 à 1560. (Silvestre, *Marques typographiques*. nº 585).

PÉRIER (Charles), libraire, 1550-1571.

C'est probablement lui qui fut fustigé deux jours en avril 1547 et qui vit brûler des livres qu'il avait fait venir de Genève (*Annales du Bibliophile,* juin 1862). Il avait un homonyme libraire à Flers en 1555 C'est le fils de l'un d'eux, nommé également Charles qui périt massacré à la S. Barthélemy. (Haag frères, *La France protestante*).

PETIT (Les), libraires, 1546-1600.

Thomas Petit, imprimeur à Londres en 1541 et Gédéon Petit, libraires à Genève en 1599 se rattachent peut-être à cette famille. A la même époque on trouve des Petit, imprimeurs ou libraires à Rouen, à Lyon, à Londres et à Genève, lesquels, portant un nom si répandu, n'ont peut-être aucun lieu de parenté entre eux.

*PETIT-CHOU (J.), libraire, 1586.

Il a publié en cette année une *Apologia catholica,* in-8 (*Catalogue Bearzy,* nº 3233).

PHILIPPE (Gaspard), imprimeur, 1500-1512 et plus tard à Bordeaux.

Les frères Philippe (Martin et Pierre), imprimeurs à Caen ne semblent pas appartenir à la même famille.

(*A suivre*). J.-C. WIGGISHOFF.

CHRONIQUE

Vente de livres. — Du 23 au 27 octobre, à la Haye, vente de la première partie de la bibliothèque de J.-L. Beijers. Livres rares, manuscrits, autographes. (Expert : M. Martinus Nijhoff).

Une nouvelle revue. — M. le baron Gaëtan de Wismes vient de fonder une nouvelle revue mensuelle qui a pour titre *Le Chercheur des provinces de l'Ouest,* (Bretagne, Normandie, Maine, Anjou, Touraine, Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois).

Cette revue, dont le siège de la rédaction et de l'administration est à Nantes, rue du Coudray, 33, comprend deux parties distinctes.

La première partie se compose de : Une *Chronique :* mouvement artistique, littéraire et scientifique dans l'Ouest, faits honorables des personnes appartenant à ces provinces, bibliographie, événements curieux, nécrologie, etc. Des *variétés :* usages, superstitions, légendes, biographies, vieilles demeures, histoire des associations, dictons, patois, chansons, musées locaux et collections privées, industries autochtones, œuvres sociales, étymologies, anecdotes, personnages singuliers, poésies, impressions de voyage, inscriptions, armoiries, etc. Des *documents :* pièces inédites ou très rares.

La seconde partie reçoit exclusivement les *questions* et les *réponses* les plus diverses concernant les provinces de l'Ouest.

Le prix de l'abonnement est de 5 fr. par an pour la France et de 6 fr. pour l'étranger.

Nous souhaitons avec plaisir la bienvenue à notre jeune confrère.

Nécrologie. — Nous avons le profond regret d'annoncer la mort du poète Gabriel Vicaire, décédé le 23 septembre, à la suite d'une longue et cruelle maladie.

Gabriel Vicaire, qui était né à Belfort le 25 janvier 1848, appartenait à une vieille famille originaire du département de l'Ain. La Presse française et étrangère lui a déjà consacré nombre d'articles rendant à son talent original et délicat le tribut d'hommages qui lui était dû. Le poète laisse une œuvre poétique fort importante. Voici les titres exacts de ses publications : *Emaux bressans* (Paris, Charpentier, 1884, in-12) ; *Les Déliquescences, poëmes décadents d'Adoré Floupette* (Byzance [Paris], Léon Vanné [Léon Vanier], 1885, pet. in-12), en collaboration avec Henri Beauclair; *Quatre-vingt-neuf, poëme couronné par le Jury de l'Exposition de 1889* (Paris, Alphonse Lemerre, 1888, in-12); *Le Miracle de Saint-Nicolas* (Ibid., id., 1888, in-12); *Marie-Madeleine* (Ibid., id., 1889, in-12); *L'Heure enchantée* (Ibid., id., 1890, in-12); *Fleurs d'avril, comédie en un acte en vers* (Paris,

Tresse et Stock, 1890, in-12), en collaboration avec Jules Truffier; *A la bonne franquette* (Paris, A. Lemerre, 1892, in-12); *Au bois joli* (Ibid., id., 1894, in-12); *La Farce du mari refondu, en un acte, en vers* (Ibid., id., 1895, in-12) en collaboration avec Jules Truffier; *Le Clos des fées* (Ibid., id., 1897, in-12).

Gabriel Vicaire a collaboré à diverses revues et écrit des préfaces pour plusieurs jeunes poètes; on lui doit aussi, en tête des *Chansons populaires de l'Ain,* publiées par M. Charles Guillon, une remarquable étude sur la poésie populaire. Le poète des *Emaux bressans* était chevalier de la Légion d'honneur depuis le mois de janvier 1892.

Les obsèques de Gabriel Vicaire ont été célébrées à Paris, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas; son corps a été ensuite transporté à Ambérieu (Ain), et inhumé, suivant son désir, dans le petit cimetière qui lui a inspiré une de ses plus jolies poésies. Des discours ont été prononcés sur sa tombe par MM. Francisque Allombert, député de l'Ain, Charles Guillon et Amédée Bonnet.

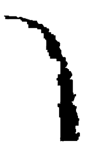
— Nous enregistrons aussi avec un vif regret la mort de M. Charles Lormier, membre de l'Académie de Rouen, fondateur de la Société des Bibliophiles normands, décédé à l'âge de 75 ans.

M. Charles Lormier était également membre de la Société de l'Histoire de Normandie, de la Société rouennaise de Bibliophiles et de la Commission des Antiquités.

Parmi ses publications, dit le *Journal de Rouen*, nous citerons des rééditions des *Fables* d'Haudent, le fabuliste rouennais; l'*Histoire de l'abbaye du Tréport* par Dom Coquelin; *Les Ordonnances contre la peste* (1863), et divers opuscules sur des moralités normandes comme les *Blasphémateurs de Dieu*, ou comme l'*Histoire de Rouen* de Poirier-le-Boiteux.

Bibliophile de premier ordre, M. Charles Lormier avait commencé à collectionner les livres anciens dès sa jeunesse, au temps de ses études de droit à Paris. Commencée avec quelques *elzévirs*, sa collection était peu à peu devenue l'une des plus complètes et des plus importantes de toute la Normandie.

La disparition de M. Charles Lormier sera vivement ressentie par tous ceux qui s'intéressent à l'art et aux lettres normandes.



LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc

— Paul Bourget, de l'Académie française. — Œuvres complètes. Tome III. Romans I. Cruelle énigme. Crime d'amour. André Cornélis. *Paris. Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (8 fr.).

Il a été tiré 120 exemplaires numérotés savoir : 100 ex. sur pap. de Hollande (16 fr.) ; 10 ex. sur pap. du Japon (32 fr.) ; et 10 ex. sur pap. de Chine (32 fr.).

— Charles Hastings, maître de conférences. — Le Théâtre français et anglais, ses origines grecques et latines (drame, comédie, scène et acteurs), précédé d'une lettre de M. Victorien Sardou, de l'Académie française. *Paris, Firmin Didot et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— Marquis de Vogüé, de l'Institut. — Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier. Lettres inédites, 1700-1708. Avec un portrait et deux fac-similes. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— Albert Vandal, de l'Académie française. — L'Odyssée d'un ambassadeur. Les Voyages du marquis de Nointel, 1630-1680. Deuxième édition. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr.).

— Comment a vécu Stendhal. Préface de Casimir Stryienski. Avec un portrait en héliogravure. *Paris, librairie des Mathurins*, in-12 carré (3 fr.).

Il a été tiré, en outre, 6 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.) ; 5 ex. sur pap. du Japon français (20 fr.) et 10 portraits sur gr. pap. (10 fr.).

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 58e livraison. — Jules Chéret : Affiche pour « *La Bodinière* » (Impr. Chaix). — Rochegrosse : Affiche pour l'Opéra-Comique « *Louise* » (Impr. Delanchy). — Georges Fay : Affiche pour le « *Syndicat central des Agriculteurs de France* » (Impr. Vercasson). — Brothers Beggarstaff : Affiche anglaise pour le « *Corn Flour Kassama* » (Lith. Henderson and Co).

Ce no contient, en outre, une prime de Jules Chéret, réservée aux abonnés : Dessin original pour les *Maîtres de l'Affiche.*

Sommaire de la 59e livraison. — Jules Chéret : Affiche pour l' « *Auréole du midi* » (Impr. Chaix). — Rœdel : Affiche pour le « *Salon de la Mode* » (Impr. Chaix). — Charles Lucas : Affiche pour le « *Cabaret des Arts* » (Impr. Chardin). — Reisner : Affiche tchèque pour une « *Maison de bijouterie* » (Prague, chromolith. Ant. Vitek).

— Louis Soullié, auteur de la *Bibliographie des ventes du XIXe siècle*. — Les Grands peintres aux ventes publiques II. Peintures, aquarelles, pastels, dessins de Jean-François Millet, relevés dans les catalogues de vente de 1849 à 1900. Précédé d'une notice biographique par Paul Mantz. *Paris, L. Soullié,* in-4.

Il a été tiré 500 ex. sur pap. alfa et 25 ex. sur pap. du Japon, numérotés de 1 à 25.

Publications sous presse

Chez A. Ferroud :

— Jérôme Doucet. — Trois légendes d'or, d'argent et de cuivre. Sainte-Marie l'Egyptienne. Le Beau visage de la mort. L'Ame du samowar, illustrées de trente-quatre compositions par Georges Rochegrosse, gravées en taille-douce et tirées en couleur. In-8.

Il sera tiré 350 exemplaires, savoir : nos 1 à 20, sur pap. du Japon ou pap. gr. vélin d'Arches, contenant une suite en noir et une aquarelle originale de G. Rochegrosse (350 fr.) ; nos 21 à 80, ex. sur pap. du Japon ou pap. gr. vélin d'Arches, contenant une suite en noir (200 fr.) ; nos 81 à 130, ex. sur pap. du Japon (120 fr.) ; et nos 131 à 350, ex. sur pap. vélin d'Arches (80 fr.) ; plus un ex. sur vélin, avec une aquarelle originale de G. Rochegrosse, une suite en couleur sur Japon, une suite en noir sur Chine et tous les bons à tirer (2000 fr.).

RECHERCHES

SUR

MLLE DE GOURNAY

2e article (1)

Les bibliophiles que leur curiosité pousse à examiner les diverses éditions des ouvrages de la fille adoptive de Montaigne, constatent avec surprise que la plupart des exemplaires des *Advis ou Presens*, sont incomplets d'un feuillet faisant suite au titre de volume (2). De nouvelles recherches les amènent à reconnaître que le feuillet habituellement absent est celui sur lequel se trouve le portrait de Mlle de Gournay, l'une des premières œuvres du graveur Matheus.

Il a là une singularité iconographique sur laquelle nous allons essayé de jeter un peu de lumière.

On se rappelle qu'en venant à Paris pour surveiller l'impression des *Essais* de 1588, Montaigne reçut la visite de Marie de Gournay qui habitait avec sa mère à Gournay-sur-Aronde. Invité à faire le voyage, le philosophe périgourdin fut plusieurs fois l'hôte de la vieille et de la jeune châtelaine lui témoignant l'une le meilleur accueil, et l'autre la plus vive admiration.

(1) V. *Bulletin du Bibliophile* de 1898, pp. 227-232.

(2) De toutes les bibliothèques publiques de Paris, Sainte-Geneviève et la Mazarine sont les seules qui possèdent l'exemplaire avec portrait des Advis ou Presens de la Demoiselle de Gournay. Paris, 1635 et 1641.

En dehors de ces deux volumes, il existe avec la même figure, un exemplaire de l'Ombre, Paris, 1626, et un autre des Advis, Paris, 1641, provenant des bibliothèques Armand Bertin et Léopold Double.

A Paris, entre Pierre de Brach et M[lle] de Gournay pour collaborateurs, Montaigne trop éprouvé par la maladie, surveillait l'impression des *Essais*. C'est à ce concours de circonstances et de bons vouloirs que nous devons la fille adoptive du philosophe qui remplit d'abord auprès de lui, l'office de correctrice d'épreuves.

Pour témoigner sa gratitude de cet honneur et pour se faire connaître de la famille restée en Périgord, Marie de Gournay envoya à son père adoptif le manuscrit du *Proumenoir de Montaigne*. Ce petit livret peut être considéré comme un journal des voyages de Montaigne à Gournay et comme un programme d'exercices littéraires accomplis sous l'œil du maître. Le *Proumenoir* comprend en effet une nouvelle sentimentale, des traductions en vers et des poésies plus personnelles, enfin une série de quatrains à la louange des divers membres de la famille de Montaigne. Pour cette dernière partie, on peut dire que Montaigne fut le collaborateur de sa fille adoptive. Dans ses causeries avec elle, il esquissa les traits principaux des personnages et Marie de Gournay renchérit par l'exagération poétique et par l'importance des comparaisons.

Quoique le *Proumenoir* eut été envoyé à Montaigne bien avant sa mort, le philosophe ne semble pas s'être vivement préoccupé de ce petit livre. Il fallut qu'arrivé à son dernier jour, il se rappelât en les désignant comme éditeurs du texte définitif des *Essais*, ses anciens correcteurs de l'impression de 1588, pour que dans un mouvement de reconnaissance, la famille de Montaigne se jugeât obligée de faire paraître le premier ouvrage de Marie de Gournay.

La publication du *Proumenoir* précéda d'un an, celle de l'édition posthume des *Essais*. Les exemplaires

furent rapidement épuisés (1). Une seconde édition fut donnée deux ans après. Elle eut la même fortune. Le nom de Montaigne assurait la réussite de sa fille d'alliance.

Exaltée par le succès, Marie de Gournay conçut le projet d'une nouvelle réimpression en tête de laquelle figurerait son portrait. Elle choisit pour reproduire son image un élève de Thomas de Leu, le graveur Matheus (2).

Ce portrait est d'un aspect assez agréable. Il justifie ce que Mlle de Gournay disait d'elle qu'elle n'était ni belle ni laide. Elle est représentée de trois quarts et porte une couronne de cheveux bouclés sur le front et les tempes. Elle a le regard expressif et tient à sa main une branche de laurier. Au-dessus du côté gauche du visage se lit en la grisaille l'inscription : *aetatis 30.* Une bordure ovale servant de premier encadrement, offre au lecteur les mots : *Ipse pater famulam vovit,* qui rappelle en termes discrets l'adoption de Montaigne. Des génies ailés, placés aux deux coins supérieurs du médaillon complètent l'ornement, tandis qu'en un cartouche au bas de ce tableau, on lit le piètre distique suivant :

> Prophane, ces Escrits n'ont qu'un mot à te dire :
> Tu n'auras chez GOURNAY que louer ny que lire.

(1) On ne connaît aujourd'hui que deux exemplaires de cette édition de 1594 : l'un de la collection Payen et l'autre de la Bibliothèque de Besançon.

(2) Matheus était alors à ses débuts. Il a laissé entre autres œuvres remarquables, le portrait de Courval Sonnet. Paris, R. Boutonné, 1621, et le frontispice de la traduction des *Métamorphoses* d'Ovide de Raimond et Charles Massac. Paris, 1617. Cette dernière production révèle une indéniable originalité. Il convient de signaler encore le frontispice de l'Entretien des Illustres Bergers, de N. Frenicle, Paris, 1634.

L'œuvre de Matheus fut terminée vers la fin de 1596, au moment où Marie de Gournay comptait 30 ans (1) et projetait une troisième réédition du *Proumenoir*. Forte de la réussite de ce petit livre, de la publication du remarquable in-folio des *Essais* de 1595, elle goûtait par avance avec une coquetterie bien naturelle, la joie d'offrir son effigie aux amis de Montaigne.

C'est alors que retentit le tonnerre des critiques déchaînées par les propositions imprudentes de sa préface. Le fracas fut tel que Mlle de Gournay perdant toute assurance, s'empressa de désavouer les propositions audacieuses échappées, disait-elle, à l'égarement de sa douleur et supplia le public de lui apprendre ce qu'elle devait penser et dire des *Essais*.

Dans ce naufrage périrent tous les projets formés pour une édition illustrée du *Proumenoir*. Le portrait de Matheus fut mis aux vieux papiers à conserver, mais par une mesure de prudence véritablement excessive, les quatrains concernant la famille de Montaigne, ces vers nés des confidences du philosophe sur tous les siens, furent condamnés à disparaître de l'impression prochaine du *Proumenoir* (2). Les comparaisons trop lyriques des membres de la famille de Montaigne avec les grandes figures de l'antiquité semblaient à leur tour des pages redoutables pour la préfacière épouvantée des *Essais*.

Lorsqu'en 1626, Mlle de Gournay donna au public son beau livre de *l'Ombre*, elle se souvint du portrait depuis

(1) Un éditeur de Tallemant, M. de Monmerqué veut que Mlle de Gournay soit née en 1565. Avec le texte de son épitaphe par La Mothe Le Vayer fils et les registres de Saint-Eustache, nous pouvons reconstituer la date exacte de son entrée dans le monde. Elle mourut le 13 juillet 1546, âgée de 79 ans, 9 mois et 7 jours.

(2) Paris, 1598.

trente ans relégué dans ses archives et elle crut pouvoir le placer au-dessus du titre de son nouvel ouvrage : *Datura nepotibus umbram* (1).

La postérité aurait peut-être agréé l'image qui lui était ainsi présentée, mais les contemporains n'en voulurent point. Ils contraignirent la cinquantenaire demoiselle à retirer de son volume le portrait où elle était montrée à la fois trop jeune et trop triomphante. Par son apologie pour elle-même trop bénévolement offerte à ses lecteurs, Mlle de Gournay s'était soumise aux exigences du public. Elle avait sans y être obligée rendu compte de ses opérations de bourse, elle s'était excusée de son goût pour l'alchimie et de son train de maison réputé trop luxueux ; elle avait un carrosse et deux domestiques. Jamais pareilles justifications ne furent imposées à un écrivain ; mais Mlle de Gournay s'était de bonne heure pliée au joug. Elle le porta toute sa vie.

En 1535 et en 1641, le livre de *l'Ombre* fut réimprimé deux fois sous un nouveau titre, *les Advis ou les Presens de la Demoiselle de Gournay*. L'auteur fit intercaler à la suite du titre de ces deux volumes la gravure de Matheus qui forme le deuxième feuillet du premier cahier de signature. L'animosité que l'on pouvait croire éteinte contre cette image, était restée vivace. Il fallut retrancher de la plupart des exemplaires une estampe dont l'unique tort était de représenter l'auteur au tiers de son âge, à l'heure d'un triomphe trop oublié.

E. COURBET.

(1) Epigraphe placée sur le titre du volume au-dessous de cette autre :

L'homme est l'ombre d'un songe et son œuvre est son ombre.

LES GARNIER

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES A TROYES

(Fin.)

ETIENNE GARNIER *le jeune* avait été baptisé le 15 décembre 1743 (Saint-Pantaléon). Comme cela vient d'être dit, il hérita de la moitié de la reliure et de la librairie paternelles, avec la cartonnerie qui y était jointe. Ainsi nanti des moyens de travailler, il se fit recevoir libraire le 9 mai 1767 (Bibl. de Troyes, ms. 2487). Imprimeur-libraire du Collège dirigé par les Oratoriens, il édita dès 1769 différents Exercices académiques de cet établissement.

Etienne Garnier épousa, le 16 mai 1768 (Saint-Pantaléon), Marie-Louise Banry (1), qui lui apportait en dot l'hôtellerie du *Porte-Enseigne*, située près la porte Croncels (n° 65 actuel de la rue de Turenne).

Il serait peut-être demeuré longtemps simple libraire, sans une circonstance fortuite qui lui permit d'exercer beaucoup plus tôt la profession de ses pères. Jean-Jacques Febvre, imprimeur, ayant été suspecté d'avoir imprimé un ouvrage intitulé *Dieu et l'homme*, de M. Sissous de Valmire, dut s'éloigner de la ville, non sans avoir auparavant donné sa démission en blanc, le 20 avril 1772. Etienne Garnier demanda sa place et, sans attendre l'autorisation officielle, il se mit à exercer la

(1) Marie-Louise Banry était née à Paris, de Pierre-Philippe Banry, aubergiste, et de Marguerite Touzet.

profession, peut-être dans l'atelier même de Febvre. Celui-ci, étant revenu vers le mois d'août, s'embaucha comme compagnon chez Garnier, où il essaya de réimprimer en cachette l'ouvrage qui avait motivé sa fuite. Dénoncé par son nouveau maître, le 11 novembre, Febvre se trouva sous le coup de poursuites judiciaires (Arch. de l'Aube, C, 1150). Peu de temps après, le 25 janvier 1773, Garnier obtenait la place sollicitée et prêtait serment le 13 février.

Etienne Garnier demeurait dans la rue du Temple ; il y occupa successivement deux locaux : d'abord une maison située en face de la rue de la Trinité, au nº 55 ou 57 actuel ; puis, après la mort de Jean-Antoine, à la fin de 1780, il revint dans l'ancienne maison Oudot (nº 39 actuel) et mit en vente celle qu'il quittait, ainsi que la papeterie fondée par son frère (Min. Gobin ; — *Annonces, affiches et avis divers de Troyes*, 20 février 1782).

Etienne Garnier fut syndic de la communauté des imprimeurs-libraires.

Il imprima quelques Almanachs, quelques livrets de la Bibliothèque Bleue, principalement les contes portant la mention « A Milan... », et des travaux pour le Tribunal. Il recevait aussi des Almanachs de Bâle, qui se débitaient surtout au moment des foires de septembre (Arch. de l'Aube, C, 1150). Les *Annonces, affiches et avis divers, ou Journal de Troyes,* furent faites chez lui de 1782 au 5 octobre 1785.

Etienne Garnier mourut le 28 novembre 1783 (Saint-Jean), laissant une veuve et trois enfants : *Jean-Antoine-Etienne*, Françoise-Louise, Adélaïde et Mathie-Rose.

Marie-Louise Banry, VEUVE D'ETIENNE GARNIER, lui succéda dans son industrie.

Le 17 août 1785, elle faisait demander dans le *Journal de Troyes* un ouvrier fondeur en caractères.

Le 30 novembre 1787, une ordonnance de l'intendant de Champagne l'obligeait à vendre aux trois moulins à papier existant alors près de Troyes des chiffons dont elle était dépositaire pour les papetiers d'Estissac et de La Villeneuve; ceci en exécution d'un arrêt du 27 janvier 1739, qui défendait, en raison de la rareté du chiffon, à tous artisans, ouvriers et autres, d'en acheter dans la distance d'une demi-lieue de chaque moulin à papier (Arch. de l'Aube, C, 1942).

En 1788, les enfants d'Etienne Garnier demandèrent des comptes à leur mère et voulurent être émancipés. Des arrangements furent pris, et le 21 février 1789 Joseph-Benoni Seneuze, imprimeur à Vitry-le-François, et A.-P.-F. André, imprimeur à Troyes, furent désignés pour procéder à l'inventaire de la maison de commerce. Cette opération eut lieu du 28 janvier au 21 février et nécessita de nombreuses vacations. Les experts reçurent l'un 288 l., l'autre 200 l. pour leurs peines et débours.

Après cela, pour conserver le titre d'imprimeur dans la famille tout en établissant les droits successoriaux de chacun, la veuve Garnier et ses enfants encore mineurs passèrent, le 8 ou le 9 (1) avril 1789 (Min. Robin), un acte d'association pour exploiter l'imprimerie en commun; le même jour, la mère signa une déclaration par laquelle, nonobstant l'acte ci-dessus, elle reconnaissait que l'imprimerie appartenait à ses enfants, qu'elle leur donnait son nom pour un an, après quoi elle promettait de se démettre de son privilège en faveur de son fils, ce qu'elle exécuta en effet ponctuellement (démission du 9 avril 1790).

(1) Ici, légère incertitude de quantième : la déclaration est du 8 avril, elle annonce l'acte comme passé le même jour, et cependant il porte la date du 9 avril.

Marie-Louise Banry avait quitté Troyes pour Provins ; le 17 avril 1790, elle passait contrat de mariage pardevant Mes Ponnomel et Poupery, notaires au Châtelet de Paris, avec Pierre Brisset, imprimeur à Provins, qui s'établit ensuite à Port-Saint-Nicolas, près de Nogent-sur-Seine, où elle mourut le 20 nivôse an V (9 janvier 1797), à l'âge de 41 ans (1).

Jean-Antoine-Etienne Garnier, qui était né à Troyes le 14 décembre 1769 (Saint-Jean), fut admis, par arrêt du Conseil du 17 mai 1790, à remplacer sa mère démissionnaire. Sa réception lui coûta 1.200 l.

Après un inventaire dressé le 27 décembre suivant, les deux sœurs du nouveau maître lui cédèrent leurs parts du matériel et des marchandises, moyennant pour elles deux une somme de 29.524 l. 4 s. 4 d., dont le paiement devint plus tard une lourde charge pour le débiteur.

Celui-ci, à la tête d'une maison importante, demeura dans le local de la rue du Temple (ancienne maison Oudot), dont ses sœurs lui louèrent d'abord les deux tiers leur appartenant (21 mai 1791), et qu'il acheta toute entière, pour 21.000 l., le 25 mars 1793.

Le 8 avril suivant, Garnier épousait Gabrielle-Anne Boucherat, qui lui apportait 3.000 l. de dot.

Cerveau naturellement exalté, il prit une part active à la Révolution dans sa ville natale. Il figure sur la liste des Terroristes troyens. Membre du Comité central révolutionnaire de Troyes, il fut arrêté, à ce titre, avec plusieurs de ses collègues (12 messidor an II), traduit à Paris devant le Tribunal révolutionnaire et acquitté (2 thermidor an II). Il avait fait partie du Directoire du département sur la nomination de Rousselin, commissaire civil national dans l'Aube.

(1) Voir notre étude sur *l'Imprimerie de Port-Saint-Nicolas (Aube)*.

Pendant cette période, il imprima beaucoup de travaux officiels pour les tribunaux, ainsi que des plaquettes politiques.

On l'appelait, non sans quelque raison, *le Fou*, parce qu'il avait eu la tête tout à fait dérangée à la suite d'une opération de trépan nécessitée par un coup de sabre reçu au début des troubles révolutionnaires.

Cette situation d'esprit le rendait incapable de gérer convenablement ses intérêts ; de plus, sa participation aux affaires publiques l'entraîna à des responsabilités financières compromettantes pour sa fortune ; aussi sa femme demanda-t-elle la séparation de biens, qu'elle obtint le 18 vendémiaire an IV (10 octobre 1795).

Tout ceci n'était d'ailleurs que superficiel. Le 7 thermidor an VIII (26 juillet 1800), le père de la femme Garnier signe une déclaration comme quoi une maison achetée par lui l'a été en réalité par son gendre, ainsi qu'un jardin acquis nominativement par une autre de ses filles ; de son côté, Gabrielle-Anne Boucherat expose que le jugement de séparation a été fait également de concert entre eux, pour mettre son mari à l'abri des revers qu'il pourrait éprouver à la suite de la Révolution. Elle déclare que le commerce de librairie fait sous son nom ne continuera à l'être que s'il plaît à son mari, « n'ayant jamais eu l'intention de se soustraire à son autorité légitime ».

Cependant, le calme ne régnait pas entre les époux légalement désunis. Le 1er messidor an XII (20 juin 1804), l'épouse Garnier vendait à son mari, moyennant 11.513 f. 10 s. payés comptant, paraît-il, le matériel d'imprimerie, librairie, reliure et fonderie (1), les marchandises et les ustensiles constituant leur ménage, et le 28 ventôse an

(1) Entre autres 8 presses, dont 4 bonnes et 4 vieilles.

XIII (4 juillet 1805) elle obtenait le divorce pour cause de mauvais traitements.

Le 23 septembre 1807, on mettait en vente par autorité de justice, cour Saint-Martin-ès-Aires, les meubles, effets, batterie de cuisine, chaises, fauteuils, tapisseries, glaces, papiers et impressions de la Bibliothèque Bleue, et autres meubles, effets et marchandises saisis et exécutés sur Jean-Antoine-Etienne Garnier. Cette vente, dont nous ne possédons que l'affiche, ne fut peut-être pas consommée.

Garnier, demeuré seul, imprima des écrits bizarres dont il était l'auteur et qui décèlent son état mental. On connaît en ce genre l' « *Annuaire lunaire ou du Diable,* contenant le cours de la lune et le changement de l'air de jour en jour, exactement calculé pour l'an 1808, le IVe de l'Empire Français, par les soins de Nicodème, grand astrologue, astronome, augure ; grand magicien, médecin, mathématicien ; grand pythonicien, physicien, phantasmagoricien, chymiste, grand, etc., etc.».

Dans un article intitulé : *Ma folie,* Garnier déclare qu'il est fou depuis trois ans, et se livre à quelques divagations sur le compte des prêtres et des religions. Sur la couverture, servant de titre, se voit une grossière figure représentant le soleil, avec ces mots : *Le Soleil est Dieu ;* au revers, la lune avec ces mots : *La Lune est le Diable.*

La même année, paraissait un second livret, intitulé : « *Annuaire lunaire ou du Diable pour 1808*, le IVe de l'Empire Français, par Jocrisse, grand astrologue, mage, magicien, médecin, mathématicien, grand OOOOOOO OOOOOOO ».

Il contient un article, dialogue entre Jocrisse et M. Mystère, où l'auteur s'efforce de prouver que les prêtres sont les ennemis du genre humain. Ensuite se trouve cet avis aux amateurs de la folie :

« Chacun a la sienne, ami lecteur, et si celle du maniac hermite a pu te plaire, je suis chargé de t'annoncer pour le mois prochain un de mes petits frères (1), comme moi enfant tout bourru d'un père dans le délire. J'invoque ton indulgence en faveur de ce machuré qui, dans son grotesque équipage, aura atteint son but si, en servant la morale, il te fait aimer notre folie. JOCRISSE. »

Ces citations donnent le ton des élucubrations du fantaisiste auteur, qui a laissé un volumineux tas de manuscrits du même genre. Il s'en est fallu de peu que nous les ayons en notre possession ; sans doute ils sont aujourd'hui perdus ou détruits ; consolons-nous : la littérature n'y perdra rien !

L'*Annuaire lunaire* donne comme adresse de son imprimeur : « Troyes, place Saint-Jacques, en face la Halle. » Quelle était cette place et quelle était cette halle ? Pour la première, il semblerait que ce soit la cour Saint-Martin-ès-Aires, où on le trouve en 1807 et en 1814, et qui aurait pris momentanément le nom de place Saint-Jacques à cause de la proximité de la rue de ce nom ; quant à la halle, on la trouverait peut-être dans les anciens bâtiments conventuels de Saint-Martin, occupés à l'époque par des négociants en gros. — D'autre part, la place Saint-Jacques pouvait être, mais c'est moins probable, située sur l'emplacement de l'église Saint-Jacques-aux-Nonnains, démolie en 1796.

En 1814, Garnier habitait encore dans la cour Saint-Martin-ès-Aires. A cette époque, nous a-t-on dit, ayant fermé sa porte à des cosaques qui voulaient pénétrer chez lui, ceux-ci menacèrent de lui faire un mauvais parti et il ne leur échappa qu'en se cachant dans la rivière qui passe au pied de la maison.

(1) Sans doute celui décrit ci-dessus.

Cette aventure acheva peut-être bien d'ébranler sa raison ; on le retrouve ensuite, vivant en solitaire dans une propriété située à Saint-Pouange, à quelques lieues de Troyes ; sa maison, entourée de canaux, avait entrée par un pont-levis qui ne s'abaissait que pour les intimes. Sur la porte, d'ailleurs, une inscription disait aux passants : « Les jésuites n'auront jamais rien ici ». Il avait un âne, nommé Semper (ou Saint-Père ?), auquel il fit faire des funérailles magnifiques ; cet âne était, disait-il, son curé, parce qu'il avait la croix sur le dos; son cheval était le maître d'école : on ne nous a pas expliqué pourquoi.

Garnier cultivait son jardin avec beaucoup de soin et obtenait des fruits et des fleurs remarquables. Adorateur enthousiaste du soleil, chaque matin et chaque soir, au lever et au coucher de l'astre, il montait sur une butte élevée devant sa maison et là, le sabre en main, adressait à son dieu de ferventes oraisons, lui offrant en nature les prémices de tous les produits de sa terre, auxquels il ne touchait ni ne permettait que l'on touche avant cette consécration.

Les anciens du pays assurent que l'incendie de sa maison ne l'aurait pas détourné de faire ses prières à l'heure voulue.

Il ne buvait pas de vin, parce que le vin est le sang du Christ..., ce qui, dit-on, ne l'empêchait nullement de s'enivrer plus souvent qu'à son tour.

La haine qu'il portait aux ecclésiastiques ne s'était pas apaisée : il ne perdait aucune occasion d'invectiver le curé desservant du village ; le jour de la Toussaint, ayant attaché des feuillages sur le dos de son chien, il l'envoyait courir les rues, disant que puisque c'était la fête de tous les chiens il était naturel que le sien fût paré !

Comme on le connaissait, on se contentait de rire de ces excentricités, qui sont demeurées vivaces dans le souvenir des paysans et défrayent encore aujourd'hui les conversations du pays.

La folie de Garnier ne l'empêchait d'ailleurs pas de cultiver son domaine et d'en vendre fort sagement les produits. Habillé de blanc en toutes saisons, il portait un grand sabre et un énorme trousseau de clefs dont le cliquetis annonçait sa présence aux jeunes maraudeurs qu'attiraient ses fruits de choix.

Il mourut le 24 janvier 1846 ; ses obsèques, réglées par lui, furent des plus curieuses. Sa voiture, attelée d'un âne et recouverte de branchages, le transporta jusqu'au bord du caveau qu'il s'était fait préparer dans un terrain lui appartenant, situé contre le cimetière communal dont il fait maintenant partie ; c'était la nuit, et le convoi était éclairé par des torches fixées aux arbres d'une longue allée qui fallait parcourir. Cette bizarre cérémonie avait attiré une foule de personnes de Troyes et des environs ; un discours fut même prononcé sur la tombe par un coreligionnaire du défunt.

Ainsi nous l'ont raconté les contemporains du fait. Un journal local de l'époque donne certaines variantes et précise des détails.

Il y est dit que Garnier laisse ses biens à son petit-fils, à condition d'exécuter fidèlement les prescriptions de son testament, à défaut de quoi les Hospices en deviendraient légataires.

Voici quelles étaient les dernières volontés du testateur : « Je veux reposer dans le caveau qui se trouve à l'extrémité de mon hermitage ; ce caveau sera couvert de draperies noires. Je serai conduit à ma dernière demeure par un cocher vêtu d'une tunique noire ; les quatre porteurs auront le même costume. Mon corps sera

précédé de vingt-quatre personnes en noir et portant des torches funéraires, et lorsque je serai enseveli, on plantera des sapins autour de mon tombeau.»

Le maire de Saint-Pouange n'osa prendre sur lui d'autoriser une inhumation faite dans ces conditions ; on en référa au procureur, puis au préfet. Elle eut lieu néanmoins au milieu d'une affluence nullement recueillie, dit le journal *l'Aube*, et se termina par un discours et par le festin des morts.

Quatre énormes sapins marquent encore la place où repose Jean-Antoine-Etienne Garnier, non loin de sa femme et de sa famille ; et ce coin de nécropole rustique, envahi par de luxuriantes végétations, est maintenant un endroit des plus pittoresques.

Madame veuve Etienne, fille de Garnier, décédée à Troyes, le 7 avril 1890, à l'âge de 93 ans, possédait le portrait de son père dans un bizarre accoutrement ; selon son désir, il a été placé dans son cercueil.....

Gabrielle-Anne Boucherat (1), l'épouse séparée (1795), puis divorcée (1805), de Jean-Antoine-Etienne Garnier, ne resta pas inactive ; le 21 frimaire an IV (12 décembre 1795), elle déclara à la municipalité être dans l'intention d'établir une imprimerie rue du Temple, 128, dans une maison achetée par son père (Min. Odin, 25 prairial an....) ; c'est actuellement le numéro 38 de la dite rue.

Elle édita là de nombreuses plaquettes de la Bibliothèque Bleue, qui portent selon l'époque la mention : femme Garnier ou citoyenne Garnier. Ainsi qu'il a été dit plus haut, elle revendit le matériel et les marchandises à son mari en 1804.

Quels arrangements survinrent après le divorce ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que la femme Garnier obtint

(1) Née à Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire), le 12 mars 1768.

[illegible]

[illegible]

Disons en quelques mots ce que devint la maison.

M. Charles-Louis Baudot-[illegible], né à Paris en [illegible] 179[illegible], ancien gérant de la maison Firmin-Didot à Paris, acheta l'imprimerie Garnier et les marchandises qui s'y trouvaient, pour la somme de [illegible] fr. le [illegible] mai 18[illegible], [illegible] en septembre. Il prêta serment le [illegible] mai [illegible] et mourut le 1er janvier 18[illegible] en pleine possession de l'établissement, qui avant cette date était exploité à la fois par le vendeur et par l'acheteur. Il s'y trouvait alors 4 presses en bois, [illegible] livres pesant de caractères estimés 1 fr. la livre, et environ 1300 vignettes en bois (2).

(1) Nous ne donnons pas de références pour l'historique de la maison Garnier à partir d'Étienne le jeune : c'est que la plupart des documents qui ont servi à l'établir font partie d'un lot de pièces originales venues dernièrement en notre possession. Elles seront sous peu remises à la Bibliothèque municipale de Troyes.

(2) Plus de 200 de ces bois sont reproduits dans un Album que M. Baudot, qui songeait à vendre son imprimerie, avait imprimé en 1840 à une vingtaine d'exemplaires, pour solliciter les amateurs ; il y avait joint des échantillons de ses caractères. Nous ne connaissons que deux exemplaires de cet album (in-fol. obl. de 29 ff.), dont un,

Le 1er juillet 1835, l'atelier fut transporté au n° 42 (à présent 44) de la rue du Temple. On y continuait l'impression des anciennes sortes de la Bibliothèque Bleue ; et comme les Garnier en avaient laissé près de 1000 rames en feuilles (estimées 5.784 fr.), M. Baudot se contenta d'habiller celles-là de couvertures modernes qui recouvrirent ainsi des brochures remontant pour d'aucunes à cinquante ans d'impression.

Il ajouta cependant aussi un certain nombre d'ouvrages à ceux donnés par ses devanciers, notamment des Histoires de voleurs, des Chansons et surtout de petites plaquettes sur Napoléon, lesquelles contribuèrent à entretenir dans le peuple l'esprit bonapartiste et préparèrent pour une part le retour de ce régime. Il fit encore des Almanachs, tous du format in-32, dont les plus connus sont le *Courrier*, le *Bavard*, le *Mathieu Laensberg*, le *National*, le *Babillard*, le *Journalier double*, le *Journalier simple*.

M. Baudot père se retira en Algérie, où il est mort en mars 1849.

Son fils, M. Casimir-Charles Baudot, né à Paris, le 10 juin 1821, lui succéda de fait dès 1848, mais ne fut breveté qu'en août 1849. Il transporta, le 1er octobre 1850, l'imprimerie au n° 30 actuel de la rue du Temple et fit valoir le brevet de librairie qui y était attaché. Ses productions consistèrent à peu près exclusivement en Almanachs.

Le 19 avril 1860, il céda sa librairie à M. J.-V. Bréchot.

le seul complet, en notre possession. — Certains de ces bois, avec d'autres du même fonds, ont servi à M. Varlot pour publier en 1850 l'*Illustration de l'ancienne Imprimerie troyenne* (210 gr.) et en 1859 la *Xylographie de l'Imprimerie troyenne* (571 gr.), auxquelles M. E. Socard a donné un *Supplément* en 1880.

un brevet de libraire en mai 1813 et un d'imprimeur le 20 novembre 1818 (notes E. Socard et J. Ray), que la maison n° 38 actuel appartenait dès 1826 à un sieur Varnet, plafonneur; et qu'en 1830, quand Mme Garnier vendit à M. Baudot père l'imprimerie dont elle était de nouveau propriétaire, celle-ci était exploitée dans l'ancien immeuble Oudot, n° 39 actuel.

Gabrielle-Anne Boucherat mourut le 2 décembre 1845. Avec elle les Garnier disparurent de la scène typographique troyenne (1).

* * *

Disons en quelques mots ce que devint la maison.

M. Charles-Louis Baudot-Noyret, né à Paris, en juillet 1795, ancien prote de la maison Firmin-Didot, à Paris, acheta l'imprimerie Garnier et les marchandises qui s'y trouvaient, pour la somme de 33.843 fr., le 31 mai 1830; breveté en septembre, il prêta serment le 18, mais il n'entra que le 1er janvier 1831 en pleine jouissance de l'établissement, qui avant cette date était exploité à la fois par le vendeur et par l'acheteur. Il s'y trouvait alors 4 presses en bois, 15.528 livres pesant de caractères (estimés 1 fr. la livre) et environ 1200 vignettes en bois (2).

(1) Nous ne donnons pas de références pour l'historique de la maison Garnier à partir d'Etienne le jeune; c'est que la plupart des documents qui ont servi à l'établir font partie d'un lot de pièces originales venues dernièrement en notre possession. Elles seront sous peu remises à la Bibliothèque municipale de Troyes.

(2) Plus de 500 de ces bois sont reproduits dans un Album que M. Baudot, qui songeait à vendre son imprimerie, avait imprimé en 1840 à une vingtaine d'exemplaires, pour solliciter les amateurs; il y avait joint des échantillons de ses caractères. Nous ne connaissons que deux exemplaires de cet album (in-fol. obl. de 29 ff.), dont un,

Le 1er juillet 1835, l'atelier fut transporté au nº 42 (à présent 44) de la rue du Temple. On y continuait l'impression des anciennes sortes de la Bibliothèque Bleue ; et comme les Garnier en avaient laissé près de 1000 rames en feuilles (estimées 5.784 fr.), M. Baudot se contenta d'habiller celles-là de couvertures modernes qui recouvrirent ainsi des brochures remontant pour d'aucunes à cinquante ans d'impression.

Il ajouta cependant aussi un certain nombre d'ouvrages à ceux donnés par ses devanciers, notamment des Histoires de voleurs, des Chansons et surtout de petites plaquettes sur Napoléon, lesquelles contribuèrent à entretenir dans le peuple l'esprit bonapartiste et préparèrent pour une part le retour de ce régime. Il fit encore des Almanachs, tous du format in-32, dont les plus connus sont le *Courrier*, le *Bavard*, le *Mathieu Laensberg*, le *National*, le *Babillard*, le *Journalier double*, le *Journalier simple*.

M. Baudot père se retira en Algérie, où il est mort en mars 1849.

Son fils, M. Casimir-Charles Baudot, né à Paris, le 10 juin 1821, lui succéda de fait dès 1848, mais ne fut breveté qu'en août 1849. Il transporta, le 1er octobre 1850, l'imprimerie au nº 30 actuel de la rue du Temple et fit valoir le brevet de librairie qui y était attaché. Ses productions consistèrent à peu près exclusivement en Almanachs.

Le 19 avril 1860, il céda sa librairie à M. J.-V. Bréchot.

le seul complet, en notre possession. — Certains de ces bois, avec d'autres du même fonds, ont servi à M. Varlot pour publier en 1850 l'*Illustration de l'ancienne Imprimerie troyenne* (210 gr.) et en 1859 la *Xylographie de l'Imprimerie troyenne* (571 gr.), auxquelles M. E. Socard a donné un *Supplément* en 1880.

Quelques jours auparavant, le 2 avril, il avait vendu l'imprimerie à M. Élysée-Georges Bertrand, qui la ramena au n° 44 de la rue du Temple, dont M. Baudot était propriétaire. Deux ans après, par suite des mauvaises affaires de son acquéreur, M. Baudot dut reprendre son imprimerie, mais il ne fut pas admis à recevoir un nouveau brevet et il dut vendre tout le matériel en détail. Le 2 avril 1863, enfin, il cédait moyennant 4.000 fr., plus 1.000 fr. d'« épingles », la propriété des *Almanachs de Troyes* à M. Ferréol Saillard, imprimeur à Bar-sur-Seine, dont les descendants l'exploitent encore avec fruit.

Louis Morin.

NOTULES

SUR

CHATEAUBRIAND

En 1807, Chateaubriand achetait à Aulnay la maison de campagne qu'il allait rendre célèbre sous le nom de la *Vallée aux Loups*. Il a commencé les *Mémoires d'Outre-Tombe* (1) dans ce lieu de retraite :

La Vallée-aux-Loups, près d'Aulnay,
ce 4 octobre 1811.

« Il y a quatre ans qu'à mon retour de la Terre-Sainte, j'achetai près du hameau d'Aulnay, dans le voisinage de Sceaux et de Chatenay, une maison de jardinier, cachée parmi des collines couvertes de bois. Le terrain inégal et sablonneux dépendant de cette maison, n'était qu'un verger sauvage au bout duquel se trouvaient une ravine et un taillis de châtaigniers. Cet étroit espace me parait propre à renfermer mes longues espérances ; *spatio brevi spem longam reseces*. Les arbres que j'y ai plantés prospèrent, ils sont encore si petits que je leur donne de l'ombre quand je me place entre eux et le soleil. Un jour, en me rendant cette ombre, ils protégeront mes vieux ans comme j'ai protégé leur jeunesse. Je les ai choisis autant que je l'ai pu des divers climats où j'ai erré ; ils rappellent mes voyages et nourrissent au fond de mon cœur d'autres illusions. »

. . . .

« Ce lieu me plaît ; il a remplacé pour moi les champs paternels ; je l'ai payé du produit de mes rêves et de mes veilles ; c'est au grand désert d'Atala que je dois le petit désert d'Aulnay.... »

(1) Mémoires d'Outre-Tombe par M. le Vicomte de Chateaubriand. Paris, Eugène et Victor Penand frères, 1849-1850, 12 vol. in-8.
« Ces Mémoires ont été l'objet de ma prédilection ». I, avant-propos, p. 5.

Le rêve de Châteaubriand ne fut pas malheureusement accompli : les arbres qu'il a plantés n'ont point protégé ses vieux ans, la politique l'obligea à abandonner « le Désert » qu'il avait peuplé, et les princes auxquels il avait consacré sa vie, allaient être la cause de sa ruine. La publication de la *Monarchie selon la charte,* Paris, 1816, in-8, lui fit supprimer la pension de 24.000 francs, attachée au titre de ministre d'Etat, et il se trouva dans la dure nécessité de vendre la maison de sa retraite.

Comme un autre grand écrivain, Lamartine, son contemporain, ce fut à une loterie que Châteaubriand eut recours pour vendre sa propriété. J'ai eu la bonne bonne fortune de trouver l'affiche-circulaire en deux feuillets in-4 (4 pages) dans laquelle la vente, par voie de loterie, était annoncée. La *Revue illustrée des provinces de l'Ouest* qui a consacré un numéro entier (30 mai-31 juillet 1898) au cinquantenaire de la mort de Châteaubriand (4 juillet 1848) n'a pas publié ce document intéressant. On remarquera d'ailleurs que le nom de Châteaubriand est absent de l'affiche :

A VENDRE,

Par voie de Loterie,

En vertu de l'adhésion de Son Excell. le Ministre Secrétaire-d'Etat des Finances,

UNE MAISON DE CAMPAGNE

EN PARTIE MEUBLÉE,

Située à Aulnay, commune de Chatenay, près Sceaux-Penthièvre, appelée la Vallée, ou le Val-de-Loup.

CETTE MAISON n'étoit qu'une Chaumière, avec une Vigne et un Verger, quand le propriétaire actuel en fit l'acquisition en 1807.

C'est aujourd'hui une Maison agréable placée dans un Parc de 20 arpens enclos de murs, et plantée avec soin. On y trouve la collection presque entière des arbres de pleine terre, exotiques ou naturels au sol de la France ; les arbres verts y dominent, et sont de la plus belle venue. Le tout présente l'aspect d'une petite Vallée solitaire environnée de bois qui semblent en faire partie.

Le Potager, composé de deux arpens, est en plein rapport : on récolte dans le Parc du foin pour nourrir deux chevaux et trois vaches. La Serre est garnie d'orangers et d'arbustes.

La Maison (qui n'étoit, comme on l'a dit plus haut, qu'une Chaumière) a été refaite tout entière dans l'intérieur, et décorée extérieurement d'un portique de marbre supporté par des cariatides dont le torse est antique.

1° On trouve dans l'intérieur, au rez-de-chaussée : un Vestibule avec un escalier à deux branches, et disposé pour y mettre des fleurs; une Cuisine, une Salle à manger, un Salon (qui n'est pas meublé); un Office bâti par le propriétaire.

2° Au premier étage : deux Chambres à coucher, un petit Salon nouvellement meublé, et séparé des deux Chambres par un Vestibule.

3° L'attique, ou les mansardes, se compose de deux Chambres de Garçon, de quatre Chambres de Domestiques, et de plusieurs Cabinets dans les combles; quelques-unes de ces Chambres sont meublées. La toiture, les gouttières, fenêtres, croisées, portes, enceintes extérieures, tout a été refait à neuf.

On a fait construire une grande Citerne, bâtir de plus une Serre, une Remise, une Ecurie pour quatre chevaux, une Etable, et une nouvelle Basse-Cour; on a agrandi les Communs et le Logement du Jardinier.

Un petit Pavillon placé au milieu du Parc contient une Chapelle au premier étage, et l'établissement d'une Bibliothèque au rez-de-chaussée.

Cette campagne n'est qu'à cinq quarts d'heure de

distance des barrières de Paris par la route d'Orléans; ces barrières sont celles du Maine et d'Enfer : elle n'est qu'à une demi-lieue de Sceaux, et à l'entrée des bois de Verrières. On suit, pour y arriver, une partie de la route pavée de Sceaux au Plessis-Piquet ; et lorsqu'on quitte cette route, on n'a plus qu'un quart de lieue de traverse.

La Maison a de plus deux sorties : l'une sur Chatenay, l'autre sur les bois de Verrières pour aller reprendre la route de Versailles à Berny. On a coupé une colline devant la Maison pour élargir les entrées, et adoucir la pente du chemin.

On a dépensé en embellissemens, plantation, bâtisse et divers travaux, plus de cent cinquante mille francs, dont on fournira, si l'on veut, les mémoires, et qu'on n'a pas la prétention de retrouver dans le prix de la vente. L'achat primitif montoit à trente-trois mille francs, savoir : vingt mille francs pour le prix de la propriété, dix mille francs pour le mobilier, trois mille francs de frais de contrat, et autres frais.

Le terrain acheté depuis, tant en dedans qu'en dehors de la propriété, a coûté à peu près quinze mille francs; de sorte que la propriété brute et nue de la plantation, reviendroit aujourd'hui à quarante-huit mille francs.

Les hypothèques dont la propriété peut se trouver grevée maintenant, seront purgées sur le prix de la vente déposé chez le notaire ci-après désigné, par le porteur du numéro gagnant ; de manière que le porteur de ce numéro entrera en jouissance de ladite propriété, libre de toute hypothèque et de toutes redevances.

La Loterie est composée de *quatre-vingt-dix Billets de mille francs* chacun. Le Billet gagnant sera celui portant le Numéro qui sortira le premier au tirage de la Loterie Royale de France du quinze septembre prochain, à Paris. Le contrat de vente sera passé aux frais et au profit du porteur du Billet gagnant, sous les charges, clauses et conditions insérées au procès-



verbal dressé devant le même notaire, le trois du présent mois d'avril mil huit cent dix-sept.

On ne délivrera plus de billets après le 25 d'août prochain. Si, à cette époque, tous les Billets ne sont pas pris, le notaire soussigné préviendra les porteurs des Billets distribués, que la Loterie n'aura pas lieu, et rendra l'argent aux porteurs de ces Billets.

Au procès-verbal est annexé l'état des Meubles.

Les Billets signés par le notaire, visés par le propriétaire, et dont les n^os^ seront écrits en toutes lettres de la main du notaire, seront ainsi conçus :

(N°   )

« Il a été remis par le porteur la somme de *mille francs*
« à Me DENIS, notaire à Paris, pour avoir part au
« tirage de la Loterie de la Maison de Campagne
« appartenant à . . . .
« située à Aulnay, lieu dit *la Vallée* ou *le Val-de-*
« *Loup,* canton de Sceaux, département de la Seine,
« désignée dans le procès-verbal dressé par ledit
« Me DENIS, et son confrère, le trois du mois d'avril,
« et sous les charges et conditions exprimées audit
« procès-verbal dont l'actionnaire aura pu prendre
« communication.

« Le Billet gagnant sera celui portant le numéro qui
« sortira le premier à Paris, au tirage de la Loterie
« Royale de France du 15 septembre prochain. »

A Paris, ce quatre avril mil huit cent dix-sept.

S'adresser, pour tous les renseignemens, à Me DENIS, *Notaire, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n°* 3.

Imprimerie de LE NORMANT, rue de Seine, n° 8.

La séparation fut cruelle pour Châteaubriand qui exhale ainsi ses plaintes dans les *Mémoires d'Outre-tombe :*

Vallée-aux-Loups, novembre 1817.

« Revenu de Montboissier, voici les dernières lignes que je trace dans mon ermitage; il le faut abandonner tout rempli

des beaux adolescents qui déjà dans leurs rangs pressés cachaient et couronnaient leur père. Je ne verrai plus le magnolia qui promettait sa rose à la tombe de ma Floridienne, le pin de Jérusalem et le cèdre du Liban consacrés à la mémoire de Jérôme, le laurier de Grenade, le platane de la Grèce, le chêne de l'Armorique, au pied desquels je peignis Blanca, chantai Cymodocée, inventai Velléda. Ces arbres naquirent et crûrent avec mes rêveries; elles en étaient les Hamadryades. Ils vont passer sous un autre empire: leur nouveau maître les aimera-t-il comme je les aimais? Il les laissera dépérir, il les abattra peut-être: je ne dois rien conserver sur la terre. C'est en disant adieu aux bois d'Aulnay que je vais rappeler l'adieu que je dis autrefois aux bois de Combourg : tous mes jours sont des adieux. »

On sait que la Vallée aux Loups fut achetée par le vicomte, puis duc Matthieu de Montmorency et qu'il est passé par héritage aux mains du duc de La Rochefoucauld-Bisaccia, qui a le sentiment des nobles souvenirs qu'évoque son domaine. Il fit, le dimanche 3 juillet 1898, avec la meilleure grâce du monde, les honneurs de sa maison aux admirateurs de Chateaubriand venus à Aulnay en pèlerinage.

La circulaire que j'ai reproduite plus haut était intercalée en tête de la *Proposition faite à la Chambre des Pairs* (1) dont l'exemplaire que je possède porte sur le faux-titre de la main de l'écrivain : « Offert par l'auteur à M. Dugas de Varennes ».

(1) Proposition faite à la Chambre des Pairs, par M. le vicomte de Chateaubriand, dans la séance du 23 novembre dernier, et tendante à ce que LE ROI soit humblement supplié de faire examiner ce qui s'est passé aux dernières élections, afin d'en ordonner ensuite selon sa justice. Suivie des pièces justificatives annoncées dans la Proposition. Paris, J.-G. Dentu, imprimeur-libraire, rue des Petits-Augustins, n° 5 (ancien hôtel de Persan), 1816, in-8, pp. III-88.

Sur le titre même, le conventionnel Barère a tracé les lignes suivantes :

« Ce nom à tous les temps répond ;
L'avenir au passé dans son cœur se confond,
Et la France des preux et la France nouvelle
Unissent sur son front leur gloire fraternelle.

Soutien de la couronne et de la liberté,
Il lègue un double titre à la postérité ;
Et pour briser naguère une force usurpée,
La plume entre ses mains nous valut une épée ! »

P. c. c.

HENRI CORDIER.

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES PARISIENS

CORRECTEURS, GRAVEURS ET FONDEURS

PARTICULARITÉS OUBLIÉES OU PEU CONNUES

1470 à 1600

(Fin)

PIERRE (Jehan), libraire, 1528-1532.

L'imprimeur Henri Pierre de Bâle paraît lui être étranger.

PILLEHOSTE (Toussaint), libraire, 1598-1600.

Bien que fils de laboureurs il était peut-être néanmoins parent des imprimeurs et libraires du même nom qui existaient à Lyon et à Aix à la même époque.

PINART (Jean), libraire, 1569-1580.

Il paraît avoir été précédemment établi à Lyon. (Brunet, *Manuel du Libraire*, III, 1125).

Poix (Jean de), mathématicien.

Cité par erreur au *Catalogue Arthur Dinaux* comme vendant chez lui en 1552, son ouvrage *sur les chiffres romains et gothiques*. C'est en 1652 qu'il demeurait dans le cul-de-sac de la rue Quincampoix, à la Sphère royale.

PONCELET (Nicolas), libraire, 1578-1579.

Son enseigne devait se lire « mon oie ne court plus » et formait un jeu de mots relatif à cette maladie connue de tous temps et que Rabelais appelle « faulte d'argent ».

PONS (Michel de), libraire-juré, 1488.

Suivant Chevillier (*Origines de l'imprimerie de Paris*), il était en même temps avocat du Roi.

POSTEL (Jehan) ou Pestel, libraire, 1557.

Il paraît avoir exercé jusqu'en 1572 (*Catalogue de la collection H. V. Holtorp*, Paris, 1892).

PRÉVOST (Nicolas II), imprimeur d'histoires, 1587-1607.

Comme imprimeur d'histoires et probablement aussi marchand d'estampes, il lui était permis d'habiter en dehors de l'université, aussi est-ce dans la rue Montorgueil que nous l'avons déjà vu associé de Roland Guérard (v. ce nom) et que nous le retrouvons « à l'enseigne du chef S[t] Denys » où il avait succédé à Olivier Truschet et Martin Hoyau. Bonnardot (*Histoire de la gravure en France*) et Amb. Firmin-Didot (*Jean Cousin*) croient qu'il était aussi graveur et aurait taillé en bois avec Jean Le Clerc, vers 1595, des figures, dont la composition est attribuée à Jean Cousin et qui portent la double marque ICL (Jean Le Clerc) et NP (Nic. Prévost) car l'attribution par Papillon (*Histoire de la gravure en bois*) de cette seconde marque à Nicolas Poussin ne peut subsister. Poussin était né en 1594.

*PRÉVOST (Pierre), libraire au commencement du XVI[e] siècle.

Il a fait imprimer soit à Paris, soit à Rouen, des petits ouvrages gothiques qui sont mentionnés par Brunet (*Manuel du Libraire*, II, 764 et 325) et le *Catalogue de l'abbaye de Six en Faucigny*, n° 581), il était sans doute parent des nombreux imprimeurs et libraires parisiens du même nom.

PYCHORE (Jehan), libraire-imprimeur et graveur, 1503-1520.

Bérard (*Dictionnaire des artistes français*) dit qu'il fut mandé en 1502 par le cardinal d'Amboise au château de Gaillon où il exécuta « des histoires tant grandes que petites » pour *La Cité de Dieu*.

QUIGNON (Antoine), imprimeur (?) 1575.

Nous l'avons vu citer comme imprimeur, il pourrait alors être le fils de Vincent Quignon et peut-être le mari de Léonarde Petit, fille d'Oudin Petit, que M. Renouard (*Imprimeurs parisiens*) appelle Guignon.

RATHOIRE (Pierre), imprimeur, 1547-1551.

Jacob Rathoire, imprimeur à Lyon en 1589 et Vincent Rathoire, libraire à Genève en 1590 appartenaient sans doute à sa famille.

REGNARD (Pierre), libraire, mort avant 1594.

C'est très probablement lui qu'on voit établi libraire à Tours en 1567 et 1571.

REGNAULT (François II), libraire-imprimeur, 1516-1541.

Sa veuve, Magdeleine Boursette, était peut-être parente avec un imprimeur du nom d'André Bourset qui vivait à Lyon en 1543. La famille des Regnault était nombreuse. Un Guillaume Regnault était imprimeur à Lyon en 1532 et à Genève en 1562.

REMY (Jean), libraire, 1597.

Il doit être le même que Jean Rémy, libraire à Genève, qui publia sous la rubrique d'Anvers en 1580, un ouvrage de Théodore de Bèze (*Catalogue du comte de N****, Schlesinger, 1879, nº 1248).

RESCH (Conrad), libraire, 1516-1526.

Ce libraire, bâlois d'origine devait avoir quelque parenté avec Jérôme Resch, imprimeur et graveur de Nuremberg qu'on appelle aussi Formschneider et Grapheus et qui est auteur de quelques-unes des planches de la célèbre suite des *Saints et Saintes de la famille de l'empereur Maximilien.*

*RICAUT (Antoine), libraire, à l'enseigne de la Grande-Caille.

Sa femme Marguerite Le Riche (de la famille des libraires de ce nom ?) fut brûlée pour cause de religion en 1559 sur la place Maubert (Haag frères, *La France protestante*),

RICHART (Jehan), libraire, 1497-1517.

Si, comme le dit M. Renouard (*Imprimeurs parisiens*), il ne faut pas le confondre avec Jehan Richard de Rouen, on peut encore moins le confondre avec son homonyme d'Anvers, lequel a exercé jusqu'en 1560, mais, bien que sa marque ne soit plus la même c'est peut-être lui qu'on trouve à Tours en 1536 « en la rue de la « Sellerie, à l'enseigne S. Jehan Lévangéliste près les Augustins » (*Catalogue Luzarche*, 6237).

RICHER (Jean), libraire, 1572-1599.

En 1588, il alla s'établir à Tours. Peut-être était-il allé à Lyon, car on y trouve un libraire de ce nom au mois de novembre 1587 (Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*).

RIVERY (Jean), libraire, mort vers 1597.

Avant de venir à Paris, il avait été établi avec son frère Adam à Genève et à Lausanne, 1550-1564. Les Rivery étaient une famille d'imprimeurs et libraires protestants, on retrouve un Abel Rivery, imprimeur ou libraire à Sedan en 1594 et 1595.

*ROCQUEMONT (Alphasar de), libraire, rue du Temple, 1562.

Nous avons trouvé cette indication manuscrite sur l'exemplaire



du *Catalogue chronologique des Libraires* de Lottin appartenant à la Bibliothèque nationale.

ROGER (Jehan), libraire, colporteur, 1550.

Il y avait à Rouen en 1525 un libraire portant les mêmes noms (*Supplément au Manuel du Libraire*, I, 1023) qui ne fait peut-être qu'un avec lui.

ROUL (Jean), libraire, 1579.

Erreur du *catalogue Meaume*, n° 43, il faut lire Jean Borel.

*ROUSSEAU (Antoine), libraire, première moitié du XVIe siècle.

*ROUSSEAU (Didier), libraire, 1555, fils du précédent.

En cette année 1555, il se réfugia à Genève où il mourut en 1570. Un de ses descendants, Isaac Rousseau épousa la fille du ministre Bernard et en eut deux enfants dont l'un fut Jean-Jacques Rousseau, (Haag frères, *La France protestante*).

ROUSSIN (Jacques), imprimeur, 1586.

Le *Catalogue Rochebilière*, n° 1254, nous dit que Jacques Roussin était établi à Nevers dès 1590 ; nous croyons que c'est de son frère Pierre qu'il s'agit. En tout cas, ils ont été tous deux établis à Lyon et M. Rabut (*L'imprimerie et les imprimeurs en Savoie*) nous apprend que Jacques fut nommé imprimeur du duc de Savoie à Thonon en 1598.

ROY (Jehan), libraire, mort en 1525.

En 1554-1562 un Maurice Roy était imprimeur à Lyon, et on trouve à Bâle en 1599 un imprimeur du nom de Louis Roy.

ROYER (Macé), libraire, mort en 1515.

Il eut pour fils Louis Royer qui lui succéda.

RUELLE (Jehan), libraire, 1539-1571.

Lottin nomme sa femme Geneviève Boisset mais *l'Epitaphier du Vieux Paris* lui donne le nom de Geneviève Roussel. Jehan Ruelle était peut-être graveur, car on trouve son monogramme sur les figures d'un *Evangile* latin qu'il a publié en 1554.

RUMEN (Thomas), libraire, 1577.

Erreur de Lottin, c'est Thomas Brumen.

*STREBEUS (Ludovicus), correcteur dans l'imprimerie de Robert Estienne, première moitié du XVIe siècle.

Cité par Crapelet (*Etudes sur la typographie*).

TACHET (Louis), libraire, facteur à Paris de l'imprimeur Jean de Tournes, de Lyon, 1561.

Un de ses parents, François Tachet, était imprimeur-libraire à Avignon, 1549-1552, et l'un d'eux avait un établissement à Lyon en 1563 (Brunet, *Manuel du Libraire*, II, 1000).

TALLIVEAU (Laurens), imprimeur, 1521.

En 1539, il était associé à Metz avec Jehan Pelluti, (Brunet, *Manuel du Libraire,* II, 436).

TARDIF (Guillaume), correcteur à l'imprimerie du Soufflet vert, rue S. Jacques, vers 1476.

Un siècle plus tard un Antoine Tardif était imprimeur à Lyon.

TAURROY (Jean de), libraire, 1578.

Erreur de Lottin, c'est Jean Du Carroy.

TAVERNIER (Gabriel), graveur, imprimeur en taille-douce et marchand d'estampes, 1573.

Son fils Melchior prétendait que son père avait introduit l'art de la taille-douce à Paris, ce qui est peut-être exagéré ; mais ce qui n'est pas contestable, c'est qu'il s'entoura de graveurs qu'il avait fait venir d'Anvers, sa ville natale, et qu'il a dû considérablement contribuer à l'abandon des gravures sur bois dans les livres. Le célèbre voyageur Jean-Baptiste Tavernier était l'un des fils de Melchior.

*TEXIER, Tissier ou Tisserand (Pasquier). *Paschasius Textor*, libraire, 1546.

Catal. de la librairie Em. Paul, décembre 1899.

THIBAULT (Pasquier), compagnon imprimeur, 1529.

Un Jehan Thibault était imprimeur à Anvers, vers 1522. Quant au libraire que Lottin et La Caille nomment Guillaume Thibault, c'est Thiboust qu'il faut lire.

THIBOUST (Guillaume), imprimeur-graveur et fondeur en caractères, 1544-1558.

Il demeurait rue Alexandre L'Anglois, à l'enseigne du Paon. C'est de cette enseigne que la rue Alexandre L'Anglois prit au

I, 1233 et IV, 941), ait jamais eu, bien que parisien, un établissement à Paris, d'autant plus qu'on le trouve en 1493 établi à Lyon, dans la rue N. D. de Confort.

SEVERIN (Jehan), libraire; 1516.

Pas plus que le précédent ce libraire ne peut être considéré comme parisien. Panzer (*Annales typographici*), l'indique comme étant établi à Anvers et à Leyde.

SEVESTRE (Pierre), imprimeur, 1583-1612.

On croit qu'il était graveur parce que ses initiales P. S. se trouvent sur quinze figures qui ornent des *Heures de Notre-Dame* qu'il a imprimées pour la veuve de Guillaume de La Noue.

SOLIDI (Jehan ou Jacques) *Solidus,* correcteur chez Henri Estienne en 1505.

Un Jehan Solidi était imprimeur à Vienne en Dauphiné en 1478.

SOMMAVILLE (Simon de), libraire et relieur, 1582-1627.

Un compagnon imprimeur nommé Florent Sommaville vivait à Lyon en 1591 (Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*).

SONNIUS (Michel), libraire et imprimeur, 1564-1591.

Il était aussi marchand d'estampes et peut-être graveur car on trouve des estampes qui portent sa marque (Brulliot, *Dictionnaire des monogrammes*).

*SONNIUS (Jean), libraire, 1600 (?)

Ce libraire n'aurait exercé qu'à partir de 1604. Cependant Lottin (*Catalogue des Libraires*), le signale comme faisant partie de la seconde compagnie de « La Grand'navire » qui fut fondée en 1600.

*SORBIÈRE (Guillaume), libraire, 1574.

Il a publié : *Histoire... de la vie du roy Charles IX* (*Catalogue Soleil*, 2227).

SOUBRON (Claude), libraire-colporteur, 1579-1610.

Ce libraire-colporteur paraît appartenir à une famille qui possédait d'importants établissements à Lyon et à Tournon, dont il était sans doute le représentant à Paris.

STOLL (Pierre), imprimeur, cité par Hain (*Repertorium bibliographicum,* n° 14190). C'est évidemment Jean qu'il faut lire.

*STREBEUS (Ludovicus), correcteur dans l'imprimerie de Robert Estienne, première moitié du XVIe siècle.

Cité par Crapelet (*Etudes sur la typographie*).

TACHET (Louis), libraire, facteur à Paris de l'imprimeur Jean de Tournes, de Lyon, 1561.

Un de ses parents, François Tachet, était imprimeur-libraire à Avignon, 1549-1552, et l'un d'eux avait un établissement à Lyon en 1563 (Brunet, *Manuel du Libraire*, II, 1000).

TALLIVEAU (Laurens), imprimeur, 1521.

En 1539, il était associé à Metz avec Jehan Pelluti, (Brunet, *Manuel du Libraire,* II, 436).

TARDIF (Guillaume), correcteur à l'imprimerie du Soufflet vert, rue S. Jacques, vers 1476.

Un siècle plus tard un Antoine Tardif était imprimeur à Lyon.

TAURROY (Jean de), libraire, 1578.

Erreur de Lottin, c'est Jean Du Carroy.

TAVERNIER (Gabriel), graveur, imprimeur en taille-douce et marchand d'estampes, 1573.

Son fils Melchior prétendait que son père avait introduit l'art de la taille-douce à Paris, ce qui est peut-être exagéré ; mais ce qui n'est pas contestable, c'est qu'il s'entoura de graveurs qu'il avait fait venir d'Anvers, sa ville natale, et qu'il a dû considérablement contribuer à l'abandon des gravures sur bois dans les livres. Le célèbre voyageur Jean-Baptiste Tavernier était l'un des fils de Melchior.

*TEXIER, Tissier ou Tisserand (Pasquier). *Paschasius Textor*, libraire, 1546.

Catal. de la librairie Em. Paul, décembre 1899.

THIBAULT (Pasquier), compagnon imprimeur, 1529.

Un Jehan Thibault était imprimeur à Anvers, vers 1522. Quant au libraire que Lottin et La Caille nomment Guillaume Thibault, c'est Thiboust qu'il faut lire.

THIBOUST (Guillaume), imprimeur-graveur et fondeur en caractères, 1544-1558.

Il demeurait rue Alexandre L'Anglois, à l'enseigne du Paon. C'est de cette enseigne que la rue Alexandre L'Anglois prit au

XVIe siècle le nom de rue du Paon qu'elle a conservé jusqu'à sa suppression causée en 1855 par le percement de la rue des Ecoles.

THIERRY (Les), imprimeurs-libraires, 1534-1600.

On trouve à Valladolid (Espagne), un libraire du nom de Nicolas Thierry en 1529.

*TIXIER (Jean Ravisy) *Ravisius Textor,* né à S. Saulge en Nivernais en 1480, mort en 1524. Se fit lui-même correcteur chez Ant. Aussurd lors de la publication de l'*Aula* de Ulrich de Hutten.

*T. L., imprimeur anonyme, 1482.

Il a imprimé en cette année le *Trésor des humains,* in-folio, décrit par van Praet. (*Catalogue des livres imprimés sur vélin,* I, 518), nous ne savons pourquoi ce savant bibliographe suppose que ces initiales cachent un T. Levet,' parent de Pierrre Levet.

TREMBLAY (Julien), libraire, 1550.

Il existait à Avignon en 1558, un Jehan Tremblay qui était peut-être son parent, ainsi que Nicolas et Vincent Tremblay qui vivaient à Lyon vers la même époque.

TREPPEREL (Jehan), libraire-imprimeur, 1491-1505.

Sa veuve, qui lui succéda, était la fille du libraire Jean Guymier, lequel possédait la maison de « l'Ecu de France » dans laquelle Trepperel s'installa en 1505 (Coyecque, *L'Hôtel-Dieu de Paris*).

*TRUSCHET (Olivier) et Germain HOYAU, imprimeurs d'histoires et marchands d'estampes, rue Montorgueil, au Chef S. Denis, fin du 16e siècle.

C'est eux qui publièrent le *Plan de Paris* dit « Plan de Bâle », parceque le seul exemplaire qu'on en connaisse a été découvert dans la bibliothèque de cette ville en 1873.

*TYSON (Jacques), libraire « au palays en la galerie par où « on va en la chancelerie », 1552.

Il a publié *Les triomphes de la noble & amoureuse dame...* (de Jehan Bouchet). (*Catalogue Chaponay,* no 256.)

*VARENNES (Le F. Hugues de), religieux minime du couvent de N. D. de toutes grâces de Nygeon (autrement dit « les Bonshommes », de Passy).

Il a imprimé dans ce couvent, de 1528 à 1540, trois ou quatre

petits volumes de dévotion relatifs à son ordre. Le libraire Olivier de Varennes était peut-être de sa famille.

VASCOSAN (Michel), imprimeur-libraire, 1530-1576.

Amiens, sa ville natale, a donné son nom à l'une de ses rues.

VAUGRIS (Jehan), libraire, 1527-1528.

Vincenzo Valgrisi, imprimeur à Venise « al Signo d'Erasme », 1543-1573; Giovanni Valgrisi, 1575 et Felice Valgrisi, 1585, imprimeurs dans la même ville, paraissent être des parents de Jehan qui ont « italianisé » leur nom. Il existait aussi à Lyon des imprimeurs et libraires du même nom.

VAULTIER (Nicolas), libraire-imprimeur, 1500-1514.

C'est bien probablement le même qui donne plus tard son adresse à Rouen « au Portail des libraires » (Brunet, *Manuel du Libraire*, III, 993).

VÉRARD (Les), imprimeurs et libraires, 1485-1576.

Charles Vérard et son neveu Marcellin, poètes latins de la fin du XV[e] siècle, appartiennent-ils à la même famille?

VERDIER (Simon), libraire, vers 1570.

Un Guillaume Verdier, libraire à Grenoble en 1581, y eut des descendants jusqu'au XVIII[e] siècle.

VIGNERET (Nicolas), libraire, 1588.

Cité par le *Catal. Gonzalès*, n° 351. Il faut probablement lire Viveret.

VILARME (Gothard), *Gothardus Vilarmus*, libraire, 1573.

On trouve son nom sur le titre de *Epistola Pauli Albutii ad Jesuitas* etc. (*Arch. du Bibliophile*, Claudin, 1895, n° 43894). C'est bien probablement un libraire apocryphe.

VILLIERS (Thomas de), libraire, 1529.

A la même époque il y avait à Lyon un libraire du nom de Gilbert de Villiers; plus tard, on trouve un B. de Villiers, libraire à Brême.

VIVANT (Pierre), libraire, 1517.

Est-ce un de ses parents qui a donné en 1556 à Troyes une édition de Rabelais « A Troyes, chez Loys qui ne se meurt point », et cette plaisanterie cache-t-elle, comme on le croit, un libraire

du nom de Louis Vivant ? et d'ailleurs y a-t-il jamais eu un libraire de ce nom à Troyes ?

VIVIEN (Thielman), libraire, 1539-1540.

On trouve à Bruxelles, au siècle suivant, des libraires du même nom.

*VOSS (Michel de), libraire-juré, « demeurant en la grant rue « Sainct Jacques, à l'enseigne de la Rose blanche couronnée », 1513.

L'indication de ce libraire figure sur le titre d'une *Histoire de Milles et Amys* (*Archives du bibliophile,* Claudin, 1897, nº 66839) ; il aurait alors habité la maison que les Le Noir occupèrent plus tard.

WECHEL (André), libraire-imprimeur, 1535-1572.

Ayant échappé au massacre de la S. Barthélemy, il se retira à Francfort où il s'établit avec ses gendres Jean Aubry et Claude de Marne qui lui succédèrent. Au milieu du XVIIe siècle, un de descendants, qui s'appelait André comme lui, exerçait encore à Sommerein, dans le comitat de Presbourg.

WOLFF (George), imprimeur, 1489-1500.

On le croit aussi graveur sur bois parcequ'on voit son nom sur des planches des *Heures de la Vierge,* publiées par Thielman Kerver en 1498. Un de ses parents, Thomas Wolff, exerçait l'imprimerie à Bâle, leur pays d'origine, de 1519 à 1535 (Panzer).

J.-C. WIGGISHOFF.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— ANATOLE FRANCE, de l'Académie française. — **Jean Gutenberg, suivi du Traitté des phantosmes de Nicole Langelier. Compositions de G. Bellenger, Bellery-Desfontaines, F. Florian et Steinlen, gravées par Deloche, Ernest et Frédéric Florian, Froment, Mathieu.** *Paris, Edouard Pelletan, éditeur, 125, boulevard Saint-Germain, 125*, 1900, in-4 et in-8 de 2 ff. blancs, 6 ff. VIII-28 pp. 1 f. et 2 ff. blancs.

On se rappelle qu'en l'honneur du cinq centième anniversaire de la naissance de Gutenberg des fêtes ont été célébrées, le 24 juin dernier, à Mayence et à Srasbourg. On y a glorifié, comme il convenait, la mémoire du célèbre inventeur. M. Edouard Pelletan, un passionné de l'art typographique, n'a pas voulu rester indifférent à cette grandiose et pacifique manifestation : il a désiré apporter sa pierre à l'édifice et cette pierre, c'est le beau livre qu'il a construit avec amour et goût autant pour les bibliophiles auxquels il est destiné que par respect pour une grande mémoire.

L'ouvrage est, en effet, digne de Gutenberg et des bibliophiles. S'il vous plaît de le feuilleter avec moi, nous allons l'examiner en détail. Voici d'abord, avant le faux-titre, un arbre à la façon de ceux qu'on voit sur certains livres du seizième siècle, notamment sur des éditions des Estienne et de Fédéric Morel : par une délicate attention, l'éditeur y a inscrit dans des banderolles, au-dessous du nom du célèbre imprimeur, les noms des collaborateurs qui ont prêté leur concours pour l'établissement du volume : auteur, éditeur, dessinateurs, graveur, fondeur de caractères, typographe et papetier. Cet arbre est tiré en trois couleurs. Entre le faux-titre et le titre,



également tiré en trois couleurs, un très curieux portrait de Jean Gutenberg, dessiné par Steinlen et admirablement gravé par Mathieu dans le goût des anciens bois du quinzième siècle; cette gravure est reproduite sur la couverture. Puis, selon la vieille coutume, le *Dit de l'éditeur;* M. Édouard Pelletan s'y livre à des considérations philosophiques en même temps qu'il expose en un style clair et net les motifs qui l'ont décidé à faire cette publication. Au *Dit de l'éditeur* succède la notice sur Gutenberg qu'a spécialement écrite M. Anatole France; enfin vient ce fameux *Traitté des phantosmes* d'un certain Nicole Langelier, parisien, inconnu à Brunet et pour cause, mais qui trouvera certainement sa place dans les bibliographies du XIXe siècle. Ce traité est précédé d'un très original portrait de l'auteur exécuté d'après nature, s'il vous plaît: à regarder cette image, vous ne pourrez qu'être frappés, comme je le suis moi-même, de l'étonnante ressemblance qu'a ce Nicole Langelier avec M. Anatole France. Il y a vraiment des coïncidences bizarres! Non seulement Nicole Langelier ressemble comme deux gouttes d'eau à l'auteur de *Thaïs*, mais n'est-ce pas aussi M. France qui a eu la bonne fortune de trouver ce chapitre XVIII du *Traitté des phantosmes* dans les papiers de son intime ami M. Bergeret? Il eut été bien dommage qu'il y fût demeuré enfoui. Les bois dont est accompagné le texte ont une saveur toute particulière.

Voilà donc un livre qui réunit toutes les qualités que peut exiger le bibliophile le plus difficile à satisfaire : texte inédit d'un écrivain en vogue, illustrations d'artistes d'une haute valeur interprétés par l'élite des graveurs sur bois, typographie de tous points irréprochable et tirage à tout petit nombre sur papiers choisis. La partie typographique a été particulièrement soignée dans cet hommage à Gutenberg. Onze caractères différents ont été employés. L'Imprimerie nationale, que dirige avec tant de compétence M. Christian, a prêté à M. Pelletan deux de ses caractères, l'italique de Garamond et celle de Grandjean. Les autres types, dont l'un fondu spécialement, sortent des ateliers de M. Beaudoire. Mais le tout n'était pas d'avoir à sa disposition une pareille variété de caractères, il fallait savoir les utiliser à propos et c'est en cela que M. Pelletan a montré toutes ses qualités de metteur en pages expérimenté.

GEORGES VICAIRE.

— AD. VAN BEVER & PAUL LÉAUTAUD. — **Poètes d'aujourd'hui 1880-1900. Morceaux choisis, accompagnés de notices biographiques et d'un essai de bibliographie...** ***Paris, Société dv Mercvre de France, XV, rve***

de l'Echavdé-Saint-Germain. XV, MCM, in-18 de 2 ff. 424 pp., et 2 ff.

En 1866 paraissait chez Lemerre le premier volume du *Parnasse contemporain* qui, continué plus tard, obtint une grande vogue. Ce que l'éditeur du passage Choiseul avait fait pour les Parnassiens, MM. Ad. van Bever et Paul Léautaud viennent de le faire et, je le dis sans plus tarder, avec succès, pour les poètes de la nouvelle école, pour ceux qui ont créé ou suivi le mouvement littéraire dit *symboliste*. Les deux auteurs ont toutefois réalisé un très appréciable progrès dans ce genre de publication ; car ils ne se sont pas bornés à réimprimer telle ou telle pièce de tel ou tel poète, ils ont eu la bonne inspiration de faire précéder les extraits pris dans l'œuvre de chacun de notices biographiques, bibliographiques et iconographiques plus ou moins étendues, mais toutes rédigées avec un souci de l'exactitude tout à fait remarquable. Si l'on se plaçait uniquement au point de vue de la science bibliographique, peut-être ces renseignements paraîtraient-ils un peu brefs, un peu sommaires ; mais je reconnais sans peine que, dans le cas présent, ils sont amplement suffisants puisque les auteurs de *Poètes d'aujourd'hui* nous donnent les indications essentielles. Voulez-vous par exemple vous documenter sur Maeterlinck, sur lui-même et sur son œuvre ? MM. van Bever et Léautaud vous donnent d'abord quelques détails biographiques ; ils vous apprennent ensuite à quels périodiques il a collaboré ; puis ils vous indiqueront les œuvres, volumes ou plaquettes, qu'il a signées, les traductions faites en divers pays de ses ouvrages, les poèmes mis en musique ; ils poussent même le scrupule jusqu'à dévoiler le mystère des livres en préparation. Ces renseignements divers sont déjà très utiles, mais ce qui est peut-être encore plus précieux, à mon avis, c'est la liste des ouvrages, livres ou revues, français ou étrangers où le travailleur pourra se documenter sur l'œuvre du poète, ainsi que sur les portraits qui ont été faits de lui.

Je n'ai point à apprécier ici l'œuvre des *symbolistes ;* je constate seulement qu'un goût très sûr semble avoir présidé au choix des morceaux réimprimés avec l'indication des volumes dont ils sont extraits. Les poètes qui figurent dans ce recueil sont les suivants : Henri Barbusse, Henry Bataille, Tristan Corbière, André Fontainas, Paul Fort, René Ghil, Fernand Gregh, Charles Guérin, A.-Ferdinand Hérold, Francis Jammes, Gustave Kahn, Jules Laforgue, Raymond de la Tailhède, Pierre Louÿs, Maurice Maeterlinck, Maurice Magre, Stéphane Mallarmé, Camille Mauclair, Stuart Merrill, Ephraïm Mikhaël, Robert de Montesquiou, Jean Moréas, Pierre Quillard,

Henri de Régnier, Adolphe Retté, Jean-Arthur Rimbaud, Georges Rodenbach, Albert Samain, Emmanuel Signoret, Laurent Tailhade, Paul Valéry, Emile Verhaeren, Paul Verlaine, Francis Viellé-Griffin. Dans un appendice, MM. van Bever et Léautaud ont eu raison de donner sur le « symbolisme » et sur le « vers libre » quelques définitions et quelques éclaircissements ; ces éclaircissements et ces définitions sont, en somme, tout à fait nécessaires au commun des mortels, voire même peut-être à plus d'un Parnassien. On y trouve aussi quelques extraits des *Déliquescences* d'Adoré Floupette, cette fort ingénieuse et habile parodie des poésies décadentes qui se publiaient à l'époque (les *Déliquescences* ont paru en 1885) et dont les auteurs sont mon regretté cousin, le poète Gabriel Vicaire, et Henri Beauclair.

Ce « guide de la poésie récente », comme l'appellent modestement les auteurs dans leur introduction, est un livre tout à fait recommandable ; il permet au *vulgum pecus* de goûter les charmes de la poésie nouvelle, et constitue pour quiconque s'occupe de notre histoire littéraire, un instrument de travail des plus utiles.

G. V.

— Les Grands peintres aux ventes publiques II. Peintures, aquarelles, pastels, dessins de Jean-François Millet relevés dans les catalogues de ventes de 1849 à 1900 par Louis Soullié, auteur de la Bibliographie des ventes du XIXe siècle, précédé d'une notice biographique par Paul Mantz. *Paris, librairie spéciale des catalogues de ventes annotés, livres et documents sur l'art et la curiosité, L. Soullié, 25, rue de Lille, 25, juillet 1900,* in-4 de XXII pp., 1 f., 245 pp. et 1 f.

J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion d'entretenir les lecteurs du *Bulletin* des utiles et intéressantes publications entreprises par M. Louis Soullié ; récemment encore, dans la livraison du 15 juillet, j'appelais leur attention sur la monographie consacrée à Troyon ; aujourd'hui c'est un travail analogue, mais concernant Jean-François Millet, qui est mis en vente. Je me plais à croire que la série si bien commencée par le libraire-bibliographe avec Troyon, continuée avec l'illustre peintre de l'*Angelus,* a trouvé et trouvera encore chez les amateurs l'accueil auquel ont droit de pareils travaux. Les deux

ouvrages étant établis sur le même plan, je ne pourrais que répéter ici ce que j'ai dit il y a quelques mois ; je me borne donc à renvoyer le lecteur à la livraison du *Bulletin du Bibliophile* de juillet dernier (pages 360-361).

M. Louis Soullié a réimprimé, en tête du Catalogue de Millet la belle préface qu'avait écrite Paul Mantz pour le Catalogue de l'exposition des œuvres de cet artiste, en 1887. L'auteur a annoncé, quand parut le volume consacré à Troyon, qu'il comprendrait dans cette série Jules Dupré, Théodore Rousseau, Rosa Bonheur, bien d'autres peintres encore : il accomplit là une besogne à laquelle les collectionneurs ne peuvent rester indifférents ; il convient donc d'encourager autant qu'il est possible de semblables tentatives, appelées à rendre de réels services pour l'histoire de l'art, et qui permettent, en outre, si l'on envisage le côté pratique, de se renseigner exactement sur la valeur marchande d'œuvres que l'on possède ou que l'on désire acquérir.

G. V.

— La Suède, son peuple et son industrie. Exposé historique et statistique publié par ordre du gouvernement, rédigé par Gustav SUNDBÄRG, actuaire au Bureau central de statistique de la Suède. *Stockholm, l'imprimerie royale P.-A. Norstedt & söner* [*Paris, Per Lamm*], 1900, 2 vol. gr. in-8 de 2 ff. IX pp. 1 f., 437 - XX pp. et de 2 ff. IX pp. 1 f. 528-XX pp.

Les deux volumes que met en vente la librairie Per Lamm, rédigés par les soins de M. Gustav Sundbärg, ont pour but de répandre parmi les autres nations des connaissances, basées sur des faits positifs, relatives à la Suède et au peuple suédois. Trois éditions de cet ouvrage excessivement intéressant ont été faites l'une en français, l'autre en anglais, la troisième en suédois ; cette publication est ornée d'un grand nombre d'illustrations d'après des photographies, et de quelques cartes en couleurs. Le tome I est divisé en quatre chapîtres, savoir : I. Géographie physique. II. Le Peuple suédois. III. Constitution et administration. IV. Enseignement et culture intellectuelle. Le tome II contient les douze chapitres suivants : I. Aperçu général de la vie économique de la Suède. II. Agriculture et élevage. III. Forêts et industrie forestière. IV. Chasse et pêche. V. Mines et usines. VI. Industrie manufacturière. VII. Commerce. VIII. Naviga-

tion. IX. Communications. X. Monnaies, banques, caisses d'épargne, assurances. XI. Exposé de la législation industrielle. XII. Législation ouvrière et statistique sociale.

J'appellerai particulièrement l'attention sur le chapître IV du tome I, paragraphe 7, où il est traité des Académies, Sociétés savantes, Archives, Bibliothèques, Musées et Presse périodique. La fondation des Archives nationales de la Suède remonte au XVII[e] siècle. En ce qui concerne la Bibliothèque royale de Stockholm, la plus importante de la Suède, nous apprenons que son origine remonte au temps de Gustave Vasa, et que, déjà par un décret de 1661, ce dépôt fut autorisé à réclamer un exemplaire de tout ce qui serait imprimé dans le royaume ; à la fin de 1899, la Bibliothèque royale possédait 381,937 volumes, 313,655 brochures et 95,100 planches et feuilles volantes conservées en 12,000 portefeuilles. La collection des manuscrits renfermait 10,000 volumes et 1,263 portefeuiles. M. G. Sundbärg nous fournit aussi des renseignements sur d'autres bibliothèques suédoises, bibliothèques universitaires, parmi lesquelles celle de l'Université d'Upsala est la plus importante, bibliothèques paroissiales et bibliothèques populaires. On trouve également d'utiles renseignements au paragraphe 8 de ce même tome IV, et qui ont trait à la littérature, aux beaux-arts et aux sciences. Pour cette partie de son important ouvrage M. G. Sundbärg a trouvé en MM. le D[r] Lundstedt, adjoint à la Bibliothèque royale de Stockholm, N.-E. Hammarstedt, adjoint au Musée, A. Dalin, instituteur en chef à Husqvarna, le D[r] K. Hildebrand, professeur à l'Université d'Upsala, comme en d'autres notabilités du monde universitaire, littéraire et scientifique, des collaborateurs précieux.

G. V.

CHRONIQUE

Lettre inédite de la « Dame aux Camélias ». — M. Henry Lumière, à qui l'on doit une très intéressante histoire du Théâtre français pendant la Révolution, publiée en 1894, vient de consacrer une petite plaquette à Marie Duplessis, la véritable « Dame aux Camélias », dont il donne un billet inédit, à lui adressé, alors qu'il faisait ses débuts au barreau. Cette plaquette est précédée d'une lettre de M. Jules Claretie, administrateur de la Comédie-Française, dont nous extrayons le passage suivant : « Tout ce que vous écrivez est original, apporte quelque contribution à l'histoire théâtrale, et tout ce qui touche à Marie Duplessis est intéressant; presque poignant. Vous nous avez montré une *Dame aux Camélias* en robe de chambre qui a bien son prix. J'espère que ces fragments si curieux formeront un nouveau volume... » Comme M. Claretie, nous souhaitons que M. Henry Lumière ne s'en tienne pas à ces quelques charmantes pages.

Travail inédit de Jules Cousin. — M. Paul Lacombe, le savant auteur de la *Bibliographie parisienne*, vient de publier un travail inédit de Jules Cousin, le regretté conservateur de la Bibliothèque Carnavalet, intitulé : *De la nomenclature des rues de Paris.* En 1877, à l'occasion de certains changements de noms de rues proposés par le Conseil municipal de Paris, Jules Cousin rédigea, à la demande de l'Administration, un rapport dans lequel, après avoir étudié l'histoire du système de dénomination des voies publiques, il exposa tous les inconvénients résultant de ces débaptisations, qui ne furent que trop fréquentes. C'est d'après le manuscrit original de ce rapport, donné par Jules Cousin à M. Paul Lacombe, et pour rendre hommage à la mémoire de celui qui fut son maître et son ami que notre collaborateur a publié ce travail inédit dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, t. XXVI (1899). Un tirage à part à cinquante exemplaires à été fait de cette publication ; il n'est pas mis dans le commerce.

Les Cahiers d'un Bibliophile. — Sous ce titre " La Maison des poètes " dont le siège est à Paris, 42, rue Mathurin Régnier, se propose de reproduire, pour un très petit nombre d'amateurs et de lettrés, « scrupuleusement, dit le prospectus, et avec une fidélité

n'excluant que les fautes évidentes », des œuvres littéraires de valeur restées enfouies dans nos grandes Bibliothèques (Bibliothèque nationale, Mazarine, Arsenal) et dont on ne connait parfois qu'un unique exemplaire. *Les Cahiers d'un Bibliophile* paraîtront par fascicules de 80 pages de texte environ ; il doit en être publié six par an. Ces fascicules seront tirés à 250 exemplaires, numérotés et signés, à 3 fr. l'un. Le premier contiendra la première moitié de *Le Parasite*, par Tristan L'Hermite, texte collationné sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale par Edmond Girard. Nous ne saurions qu'encourager cette publication qui permet aux amateurs de notre littérature de lire et de posséder des œuvres qu'il leur serait impossible, pour diverses raisons, de se procurer en anciennes éditions.

Les Maîtres de l'Affiche. — Comme cela avait été annoncé depuis quelque temps déjà, la librairie Chaix a terminé la publication de cette intéressante et belle collection. La soixantième et dernière livraison vient de paraître ; elle est accompagnée des faux-titre et titre ducinquième volume, d'une table alphabétique des noms d'artistes et d'une table numérique des reproductions.

Collection du " Bibliophile parisien ". — M. H. Daragon, libraire, entreprend, sous ce titre, la publication d'une petite bibliothèque où il compte faire entrer des ouvrages traitant de bibliographie et de bibliophilie. Les curiosités littéraires y trouveront également place. Le premier volume de cette série vient d'être mis en vente ; il a pour titre : *Petit essai de biblio-thérapeutique ou l'art de soigner et restaurer les livres vieux ou malades.* Il est signé par M. R. Yve-Plessis. Cette jolie plaquette, imprimée avec soin est tirée à 250 exemplaires ; nous donnons plus loin le détail du tirage. Voici le résumé des matières traitées dans ce petit ouvrage : Hygiène des Bibliothèques. — Désinfection des livres en gros et détail. — Humidité et poussière. — Comment on doit lire. — Thérapeutique des livres malades. — Diverses sortes de taches. — Lavage et encollage. — Réparation des déchirures et trous de vers. — Restauration des vieilles reliures. — Recettes et formules variées. — Appendice. — Bibliographie de la question.

Vente de livres. — Les 19 et 20 novembre à l'Hôtel Drouot, vente de beaux livres illustrés, artistiques et littéraires, en tirages de luxe. (Mme Vve A. Foulard et fils, *experts*).

— Du lundi 19 au jeudi 22 novembre, à Rouen, en l'Hôtel des ventes, vente des Livres composant la bibliothèque de feu M. Julien Félix, président honoraire à la Cour d'appel de Rouen, président de la Société Rouennaise de bibliophiles. Ouvrages anciens et modernes, littérature, traités singuliers, facéties, histoire, manuscrits, ouvrages illustrés, reliures, etc. (M. A. Lestringant, *expert*).

— Du 25 novembre au 1er décembre, vente de la Bibliothèqne archéologique de feu M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, ouvrages sur les beaux-arts, estampes, gravures, costumes, histoire, livres sur les provinces, la noblesse, la numismatique, la bibliographie, etc. (M. Lucien Gougy, *expert*).

— Les 26 et 27 novembre, à l'Hôtel Drouot, vente de livres illustrés français et anglais des XVIIIe et XIXe siècles. (M. Henri Leclerc, *expert*).

— Dans la première quinzaine de décembre, Hôtel Drouot, vente de livres anciens et modernes, manuscrits et imprimés, estampes et dessins, composant la librairie de feu M. Edmond Lortic. Première partie. (M. Henri Leclerc, *expert*).

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Emile-Victor Dufossé, libraire, décédé à Paris, le 29 octobre dernier, à l'âge de 59 ans.

LIVRES NOUVEAUX

**Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc,**

— Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVIe siècle, par A. Claudin, lauréat de l'Institut. *Paris, Imprimerie nationale,* in-fol. (en portefeuille).

Le prix de cette magnifique publication ne sera fixé qu'à l'apparition du tome II.

— Bibliothèque Nationale (département des estampes). — Catalogue sommaire des gravures et lithographies composant la réserve, rédigé par François Courboin, sous-bibliothécaire au département des estampes. Avec une introduction par Henri Bouchot. Tome premier. *Paris, Georges Rapilly,* gr. in-8 (20 fr.).

— Collection du « Bibliophile parisien ». — Petit essai de bibliothérapeutique ou l'art de soigner et restaurer les livres vieux ou malades, par R. Yve-Plessis, auteur de la « Bibliographie française de la Sorcellerie, etc. » *Paris, H. Daragon,* in-12.

Tiré à 5 ex. sur pap. du Japon (*souscrits*); 10 ex. sur pap. de Chine (6 fr.); 10 ex. sur pap. de Hollande (5 fr.); et 225 ex. sur pap. teinté (3 fr.), tous numérotés et signés.

— Notices biographiques sur les imprimeurs et libraires bordelais des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, suivies de la liste des imprimeurs et libraires de Bordeaux et du département de la Gironde au XIXe siècle. Documents pour servir à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie. Ouvrage illustré de sept planches hors texte et de vignettes par Ernest Labadie. *Bordeaux, Mounastre-Picamilh,* in-8 (15 fr.).

Tiré à 200 exemplaires.

— Mémoires et documents publiés par la Société de l'Ecole des Chartes. IV. Essai sur le règne d'Alexis Ier Comnène (1081-1118), par Ferdinand Chalandon. Avec 2 héliogravures. *Paris, Alphonse Picard et fils,* gr. in-8 (12 fr. et pour les abonnés à la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* 7 fr. 50).

— Henri Beraldi. — Cent ans aux Pyrénées. — Russell-Packe. — Les Pyrénées sauvages. — La Société Ramond-Nansouty. *Paris,* 1900, in-8.

Tiré à 300 exemplaires.

— Vie et œuvres de Fédéric Morel imprimeur à Paris depuis 1557 jusqu'à 1583, par JOSEPH DUMOULIN, ancien élève de l'Ecole des Chartes. *Paris, A. Picard fils* ; *Joseph Dumoulin*, in-8 (10 fr.).

Publications de luxe.

Chez Edouard Pelletan (Editions d'art) :

— THÉOCRITE. — Les Syracusaines. Texte grec avec une traduction nouvelle et un avant-propos de M. André Bellessort, dix-neuf compositions de Marcel Pille, gravées par E. Froment fils. In-4 et in-8.

Tiré à 350 exemplaires, savoir : *Format* in-4, texte réimposé : N° 1 sur pap. Whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artistes signées sur Japon et sur Chine ; N° 2 sur pap. Whatman, contenant une aquarelle originale sur chacun des faux-titres, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur Japon et sur Chine ; 25 ex. (n°ˢ 3 à 27) sur pap. du Japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale, avec une collection sur Chine d'épreuves d'artiste signées (net 300 fr.) : 5 ex. (n°ˢ 28 à 32) sur grand pap. vélin du Marais à la forme, avec une collection sur Chine d'épreuves d'artiste signées (net 300 fr.) ; *Format* in-8 raisin ; 15 ex. (n°ˢ 33 à 47) sur pap. du Japon, avec un tirage à part de toutes les gravures sur Chine (net 180 fr.) ; 100 ex. (n°ˢ 48 à 147) sur pap. vélin à la cuve du Marais, avec un tirage à part sur Chine de toutes les gravures (80 fr.) ; 190 ex. (n°ˢ 148 à 350) sur pap. vélin à la cuve du Marais (35 fr.).

Il a été tiré en outre six collections de toutes les gravures sur Japon ancien.

Chez H. Floury :

— MAURICE SAND. — L'Augusta. Compositions de Georges Rochegrosse, gravées à l'eau-forte par Champollion. In-8 raisin.

Tiré à 400 exemplaires, savoir : N°ˢ 1 à 100, ex. sur pap. du Japon, avec trois états des eaux-fortes (200 fr.) ; n°ˢ 101 à 150, ex. sur gr. pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes (200 fr.) ; et n°ˢ 151 à 400, ex. sur pap. vélin d'Arches, avec un seul état des planches (60 fr.).

Chez H. Piazza et Cie (L'Edition d'art) :

— La Légende de Tristan et Yseut reconstituée par J. Bédier d'après les fragments conservés des poèmes français du douzième siècle. Illustré par Robert Engels de cent cinquante compositions en couleurs. In-4 raisin.

Il a été tiré : 10 ex. (n°ˢ 1 à 10) sur pap. du Japon contenant une aquarelle originale de l'artiste sur le faux-titre, une suite en couleurs sur Japon, une suite en noir sur Chine, une suite justificative des planches rayées (650 fr.) ; 10 ex. (n°ˢ 11 à 20) sur gr. pap. vélin d'Arches « spécial »

contenant une suite en couleurs sur Japon et une suite en noir sur Chine (500 fr.); 25 ex. (nos 21 à 45) sur pap. du Japon, avec une suite en noir sur Chine (450 fr.); 25 ex. (nos 46 à 70) sur gr. pap. vélin d'Arches « spécial », avec une suite en noir sur Chine (350 fr.); et 230 ex. (nos 71 à 300) sur pap. vélin des Vosges à la cuve (200 fr.).

Publications diverses.

— Alphonse Daudet. — Premier voyage, premier mensonge. Illustrations de Bigot-Valentin. *Paris, Flammarion*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur pap. du Japon et 20 ex. sur pap. de Chine, numérotés et parafés (30 fr.).

— Paul Verlaine. — Œuvres complètes. Tome V et dernier. Avec un portrait héliographié par Lemercier. *Paris, Léon Vanier*, in-16 (6 fr.).

Contient : *Confessions, Quinze jours en Hollande* et *les Hommes d'aujourd'hui*.

— Albert Mérat. — Vers le soir. — Impressions et Souvenirs. — Intermède. — Petit poème. — Hommes et choses. *Paris, A. Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

— Le Roman de Berte aux grands pieds renouvelé par Raphaël Périé. *Paris, Hachette et Cie*, in-16 carré.

Tiré à 565 ex. (5 fr.). Edition annoncée comme ne devant pas être réimprimée.

— André Foulon de Vaulx. — La Vieillesse de Louis XV. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

— R. P. Didon, de l'Ordre des Frères prêcheurs. — Lettres à Mlle Th. V... Avec un portrait et une gravure. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— Henri Lavedan, de l'Académie française. — La Valse. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. de Hollande (12 fr. 50); 5 ex. sur pap. de Chine (20 fr.); et 5 ex. sur pap. du Japon (20 fr.), tous numérotés.

— Georges Rodenbach. — Le Rouet des Brumes. *Paris, Paul Ollendorff*, in-18 (3 fr. 50).

— René Doumic. — Etudes sur la littérature française. Quatrième série. La Carrière diplomatique de Voltaire. — Le Journal de Sainte-Hélène. — George Sand. — Balzac. — Michelet. — Les Feuilletons de Francisque Sarcey. — La Comédie nouvelle. — L'Œuvre du Symbolisme. — Le comte Léon Tolstoï. — M. Paul Adam. — M. Marcel Prévost. — Les Humoristes. — L'Éducation dans l'Université. — Le Bilan d'une génération. *Paris, Perrin et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— Général marquis DE BONNEVAL. — Mémoires (1786-1873). *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (6 fr.)

— EDMOND CHARDON, directeur des Domaines. — La Direction de l'enregistrement, des domaines et du timbre dans les Généralités de Tours et de Rouen au temps de la Ferme générale (1681-1791). Etude historique de manutention administrative. *Rouen, imprimerie Cagniard* (*Léon Gy, successeur*), in-8 (3 fr. 50).

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 60e et dernière livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour le « *Palais de glace* » (Impr. Chaix). — TOULOUSE-LAUTREC : Affiche pour la « *Chaine Simpson* » (Impr. Chaix). — GOTTLOB : Affiche pour le « *Salon des Cent* » (Impr. Chaix). — VAN CASPEL : Affiche hollandaise pour la « *Maison Whoogenstraaten* et Ce » (Rotterdam. lithogr. Senefelder).

— LOUIS PAYEN. — A l'ombre du portique, poèmes. *Se trouve en la Maison des poètes, 42, rue Mathurin Régnier*, pet. in-8 carré.

Tiré à 15 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 15) à 10 fr. et à 285 ex. sur pap. alfa (nos 16 à 300) à 3 fr.

— LUIS D'HERDY. — La Destinée. *Paris, Léon Vanier*, in-18 (3 fr. 50).

Publications sous presse

Chez L. Conquet (L. Carteret et Cie, succrs) :

— GÉRARD DE NERVAL. — La Main enchantée. Préface de Jules de Marthold. Illustré d'un portrait et de 24 compositions par Marcel Pille, gravés au burin et à l'eau-forte par Le Sueur et Manesse. In-12.

Il sera tiré : un exemplaire sur gr. pap. vélin destiné à accompagner les dessins de Marcel Pille et les épreuves d'artiste des graveurs ; 20 ex. sur pap. du Japon ou pap. vélin, avec trois états des planches (*souscrits*) ; 80 ex. sur pap. Japon ou pap. vélin du Marais, avec deux états des planches dont le tirage à part de toutes les illustrations avant la lettre (125 fr.) ; 100 ex. sur pap. du Japon, avec un seul état des planches (noms des artistes à la pointe sèche) (75 fr.) ; et 200 ex. sur pap. vélin du Marais, avec un seul état des planches (noms des artistes en caractères romains) (40 fr.). Annoncé pour paraître en décembre.

UNE

PIÈCE DE VERS DE M. DE LATOUCHE

ADRESSÉE A Mme DESBORDES-VALMORE

Le voile dont toute une phase de la vie de Mme Desbordes-Valmore est entourée, bien que soulevé par les révélations de Sainte-Beuve dont nous avons parlé ailleurs, n'est cependant pas complètement tombé jusqu'ici. Alors même que l'on admettrait comme incontestable la version du grand critique, les détails de ce mystère d'amour n'en demeureraient pas moins ignorés. Où et quand Marceline Desbordes et M. de Latouche se seraient-ils connus ? Quand et comment leur rupture se serait-elle produite ? Autant d'énigmes non encore résolues.

Depuis la découverte faite par M. Arthur Pougin de l'acte de décès de ce fils de Marceline né bien avant son mariage, et tous les renseignements dont il en accompagna la publication (1), aucun témoignage nouveau n'a surgi. Cet enfant, nommé Marie-Eugène, reçut le jour à Paris et mourut à Bruxelles le 11 avril 1816, âgé de cinq ans, neuf mois, seize jours. Il devait donc être né le 25 juin 1810. Cependant, dans une lettre datée du 3 mars 1813, imprimée dans la *Correspondance* de Mme Desbordes-

(1) Voir le *Gaulois* du 1er mai 1898, auquel nous empruntons plusieurs des détails qui suivent.

Valmore, celle-ci dit : « Eugène, il a *deux* ans », ce qui ferait remonter sa naissance à 1811 seulement. L'acte de décès de ce dernier, incorrect comme le fait de sa venue au monde, est signé par son soi-disant père, Jean-Eugène de Boune, négociant, lequel dans cet acte s'intitule faussement le « conjoint » de Marceline Desbordes, alors qu'environ dix-sept mois après, le 4 septembre 1817, celle-ci se maria — pour la première fois, — et devint la femme légitime de M. Lanchantin, dit Valmore.

Née le 20 juin 1786, Marceline Desbordes avait donc vingt-quatre ou vingt-cinq ans lors de la naissance de ce fils, en admettant toutefois comme vraie la date indiquée sur son acte de décès, ou celle inscrite dans la lettre de sa mère dont nous avons parlé plus haut. D'autre part, elle écrivit elle-même, et Sainte-Beuve l'imprima, qu'à l'âge de vingt ans des peines profondes l'obligèrent à renoncer au chant, parce que sa voix la faisait pleurer. Ceci se rapporterait donc à l'année 1806, époque où, semble-t-il, elle faisait partie de la troupe du théâtre de Lille. Enfin, n'existe-t-il pas un dernier mystère à éclaircir, relatif à tout cela, révélé par la bizarre coïncidence du prénom de *Marie-Eugène* donné au fils de Marceline, et de celui de *Jean-Eugène*, porté par le personnage qui signa l'acte de décès de l'enfant, en s'y faisant passer pour le mari de sa mère?

C'est, dit-on, chez une comédienne nommée Délie ou Délia, que Marceline Desbordes rencontra celui qui devait à jamais briser sa vie. Cette Délie faisait partie de la troupe du théâtre de l'Odéon, où, quelques années après, de 1813 à 1815, Mlle Desbordes fut également engagée. Une de ses lettres, non signée, — la seule connue jusqu'ici adressée à l'homme qu'elle aimait, — a été publiée d'abord en fac-similé à Douai, en 1896, dans une

brochure non datée (1). Voici ces lignes bien vagues, et qui nous semblent avoir été parfois inexactement déchiffrées ou interprétées depuis leur première mise au jour.

« Janvier.

« Ne viens pas demain matin, bien aimé ; j'ai mille courses à faire, des visites d'obligation. Hier, j'ai reçu celle d'un gros homme d'esprit tout poudré, qui s'est d'abord mis à deux genoux pour demander merci. J'ai ri, et j'ai reçu l'hommage de ses bonbons et de ses almanachs, que dis-je ! des plus précieux recueils du monde, puisque le nom de tout ce que j'aime s'y trouve. J'ai baisé ce nom, qui décidera mon sort. Adieu, mon Olivier.

« Et mes trois grâces, mes trois amies ? Apportes-les moi donc, je t'en prie ; ne laisse pas écouler un jour sans travailler. Songe que tu t'occupes de mon bonheur. Je la veux, cette jambe de bois chérie, ce pauvre poète déchiré, et surtout ce barbier laid et intéressant. Que tu as bien fait de les mettre en Espagne ! Ils n'ont jamais froid. Viens-y, petit ami, viens nous chauffer au soleil le plus pur. En attendant je te verrai samedi au coin du feu de mon amie. »

Cette lettre s'adresse visiblement à un écrivain, à un poète, auquel, ainsi que l'a fait remarquer M. Pougin, le nom donné d'Olivier peut parfaitement n'être qu'un surnom, né d'une circonstance particulière. Il s'agit incontestablement d'un rimeur, dont les vers paraissaient dans ces charmants almanachs poétiques, publiés avec tant d'abondance au commencement du dix-neuvième siècle ; il devait, semble-t-il, s'occuper en outre d'une pièce de théâtre destinée à Mlle Desbordes, dont le

(1) *Un épisode peu connu de la vie de Marceline Desbordes-Valmore, d'après une lettre inédite écrite à son amant, reproduite en fac-similé par Louis Vérité.* — In-12. Douai, imprimerie Delattre et Coulois, rue du Palais, 38 et 40 (1896).

sujet était connu de celle-ci, et dont la scène aurait été été placée en Espagne.

Tout ceci pourrait parfaitement se rapporter à M. de Latouche qui, non seulement publiait des poésies dans presque tous les recueils à la mode d'alors, mais se préparait à faire ses débuts comme auteur dramatique par les *Projets de Sagesse,* un acte en vers, qui fut représenté en 1811, précisément sur la scène de l'Odéon, l'année même qui fut celle de la naissance du fils de Marceline, ou l'année qui la suivit. L'auteur des *Projets de Sagesse* devait donc plus que probablement connaître Délie, cette comédienne appartenant au susdit théâtre, et, qui peut-être interpréta même l'un des rôles de la première œuvre scénique de M. de Latouche, lequel, né en 1785, s'il faut en croire Sainte-Beuve, avait donc seulement un an de plus que Mlle Desbordes.

En feuilletant dernièrement quelques-uns de ces jolis almanachs illustrés, dont le nombre d'amateurs va sans cesse en augmentant, nous découvrîmes avec surprise dans l'*Almanach dédié aux Dames,* pour l'année 1822, — donc paru, chez Le Fuel et chez Delaunay, en décembre 1821, — la pièce de vers que voici, adressée par M. de Latouche à Mme Desbordes-Valmore.

A Mme DESBORDES-VALMORE

Ton sexe, à qui l'amour a décerné l'empire,
Sait triompher encore aux combats de la lyre.
O belles ! dans vos chants nobles, mélodieux,
Vous mêlez la douceur et l'éclat de vos yeux.
Ainsi la Grèce a vu, par une heureuse audace,
Unir la fleur du Guide à la fleur du Parnasse.
Aux vallons de Lesbos, d'harmonieux Zéphirs
Redisaient de Sapho les vers et les soupirs ;
Et Pindare cinq fois vit la palme divine
Abandonner son front pour le front de Corinne.

Comme elle, tu vivras dans un long souvenir,
Soit qu'Amour dans tes chants, dictés pour l'avenir,
Célèbre sa douceur et ses lois éternelles ;
Soit que tes vers, trempés de larmes maternelles,
De ton fils qui n'est plus consolent le tombeau,
Ton fils, ange du ciel, et si jeune et si beau !
Tel le bouton naissant, fugitive espérance,
Cache un ver ennemi qui le ronge en silence ;
La nymphe qui, la veille, admirait ses couleurs,
Ne le retrouve plus en visitant ses fleurs.

Tes chants nous rendront-ils les muses fugitives,
Les muses, tour à tour excitant sur nos rives
L'indifférence et les regrets ?
La poésie a peur des sinistres orages ;
Elle est cette colombe, errant sur des naufrages,
Qu'abritait l'arche aux flancs secrets.
A-t-elle devancé les jours de la souffrance ?
Elle aura sur tes pas entrevu quelques fleurs ;
Et pour ses yeux charmés, le beau ciel de la France
Promet le signe aux diverses couleurs.
Oui, c'est pour toi, timide Marceline,
Qu'elle essaie un moment ses pas sur la colline ;
C'est pour toi qu'à son vol l'horizon s'est ouvert,
Et pour ce front pur et modeste,
Elle a sur le laurier céleste
Cueilli le premier rameau vert.

H. DE LATOUCHE.

Ce qui nous frappe surtout dans ces vers, c'est l'indication publique, sans restriction ni atténuation, de la mort du fils clandestin de Marceline Desbordes, et cela cinq ans seulement après cette mort. Alors qu'en 1821 Mme Valmore, mariée depuis quatre ans, était mère de deux enfants légitimes, — sa fille Junie, née en 1818, morte un mois après sa naissance, et son fils Hippolyte, né en 1820, — ne semble-t-il pas inexplicable que M. de Latouche ait ainsi précisé aux yeux de tous, et sous cette forme, un fait tenu généralement le plus caché qu'il est possible ?

D'autre part, Mme Desbordes-Valmore, à la date où cette pièce fut publiée, n'habitait pas Paris. En effet, elle demeura, de mars 1821 à mars 1823, installée à Lyon avec son mari, tous deux engagés au théâtre de cette ville. Il faut remarquer enfin que M. de Latouche ne réimprima jamais ces rimes dans ses recueils poétiques : les *Agrestes, Adieux, Derniers Adieux,* etc.

On le voit, le mystère de la vie de la pauvre Marceline ne semble pas près d'être définitivement découvert. Tout au plus, en rapprochant sa lettre à Sainte-Beuve sur M. de Latouche, — maintenant publiée *in-extenso,* — des circonstances que nous venons de rapporter et des vers exhumés plus haut, peut-on y trouver des indices significatifs tendant à confirmer l'affirmation si formelle énoncée, vers 1839, par Sainte-Beuve, dans ses *Mémoires inédits.* Nous la reproduisons ici, car c'est à notre avis la meilleure conclusion que nous puissions donner à ces courtes notes :

« L'amant-poète, célébré dans les élégies de Mme Valmore, est Latouche, et celui des élégies de Mme Dufresnoy est Fontanes ».

VICOMTE DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL.

Villa-Close. Novembre 1900.

P.-S. — Au moment où nous corrigeons les épreuves de ces lignes, une seconde lettre de Marceline Desbordes à cet Olivier inconnu vient d'être mise au jour. Elle a fait partie, sous le numéro cent quarante-cinq, de la vente d'autographes effectuée le 18 décembre dernier par M. Noël Charavay. Ce billet, également non signé, n'éclaircit rien, car l'indication de son destinataire présumé n'est nullement authentique. Elle se compose uniquement des mots suivants, transcrits au crayon et

d'une écriture étrangère, sur l'autographe même : « Lettre de Mme Desbordes-Valmore à M. Audibert ». Voici d'ailleurs le texte du billet, où le nom d'Olivier est effacé chaque fois :

« Rappelle-toi bien ta promesse, cher bien-aimé ; n'oublie pas que je n'ai plus une âme que pour t'aimer, pour te suivre et s'attacher à toutes tes actions. Ne restons pas plusieurs jours sans nous voir ; j'ai trop souffert. Demain, à quatre heures, je t'attends. Aimes-moi, petit ami, réponds à mon cœur ; ô je t'en supplie, aimes-moi bien ! C'est comme si je te disais : donne-moi la vie. Ton amour est plus encore, Olivier, mon Olivier ! Tu ne sais pas à quel point tu peux me rendre heureuse ou malheureuse. »

LA LUNE PARLANTE

POÈME NOCTURNE

DE SAINT-AMANT

Saint-Amant qui s'est peint si gaiement dans les vers suivants :

Il est vray, je l'avoue icy,
Saint-Amant n'est point diaphane.
Il est gros et gras, Dieu mercy,
Et tord la croupe en cu de cane.

a joui d'une très grande réputation de son vivant, ses poésies ont obtenu de nombreuses éditions pendant le XVIIe siècle, particulièrement de 1629 à 1670. Protégé du duc de Montmorency, puis du duc de Retz, ami et compagnon d'armes du comte d'Harcourt, gentilhomme ordinaire de la Reine de Pologne, membre de l'Académie française, le « Bon gros » n'a aucun point de ressemblance avec le « famélique » que nous a représenté Boileau (1). Si, après une vie aventureuse, il s'est éteint le 29 décembre 1661 complétement oublié et dans une situation précaire, la cause en est due tout simplement à son âge avancé qui avait fait le vide autour de lui et à son peu de souci du lendemain dans les années

(1) Le fameux passage sur Saint-Amant se trouve dans la Satire I dont on a fait remonter la composition à 1660, même à 1658. L'erreur est manifeste : Saint-Amant étant mort en décembre 1661, cette satire date au moins de 1662.

de prospérité. Sa mort n'est, en effet, mentionnée que par la Gazette de Loret et un journal manuscrit de Fr. Colletet (1).

Malgré ces deux documents d'un caractère d'authenticité indiscutable, le 29 décembre 1661 n'a pas été accepté par tous les biographes de Saint-Amant. Le dernier, M. Durand-Lapie (2), inclinerait pour 1660 en invoquant les dictionnaires de Moréri et de Bayle, *l'Histoire de l'Académie française* de Pellisson continuée par l'abbé d'Olivet, etc. A ses yeux, l'élection de Cassagne, qui a succédé en 1661 au poète dans son fauteuil d'académicien fournit un argument à l'appui de la date de 1660 : « Il est matériellement impossible si Saint-« Amant n'était mort que le 29 décembre 1661, que son « successeur ait pu être élu avant 1662 » ; et M. Durand-Lapie ajoute : « Les registres de l'Académie et les « procès-verbaux abrégés de ses séances pourraient « seuls trancher la question, malheureusement d'après « les renseignements qu'a bien voulu donner M. Pin-« gard, secrétaire de l'Institut, il n'existe plus de docu-« ments antérieurs à 1672 ».

Ce petit problème historique resterait posé si on s'en tenait aux diverses opinions que nous venons de relever. Heureusement le texte de Loret corroboré par le journal

(1) Le jeudi 29e décembre 1661, jour de Saint-Thomas de Cantorbery, mourut chez Monsieur Monglas, son ancien hôte, qui était décédé huit jours avant, le sieur de Saint-Amant âgé de soixante-quatorze ou soixante-quinze ans, après une maladie de deux jours. Il reçut les sacrements et mourut un peu devant midi. Monsieur l'abbé de Villeloin l'assista en ce dernier moment et lui rendit ce dernier devoir. Il est inhumé à... (Incomplet).

En réalité, Saint-Amant, né en septembre 1594, avait 67 ans.

(2) *Saint-Amant, son temps, sa vie, ses poésies*. Paris, Delagrave. 1898.

[illegible]

[illegible]

> [illegible]
> [illegible] du Parnasse,
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible] par les mains
> De Clothon, [illegible] des Humains :
> [illegible]
> [illegible] pour dernier Ouvrage,
> Sur la naissance du Dauphin,
> Un poëme excellent et fin,
> Et de construction charmante,
> Intitulé Lune parlante,
> Que l'on vend [illegible] chez Sercy :
> Duquel Ouvrage, jusqu'icy,
> [illegible] Renommée
> N'est pas encor beaucoup semée,
> Mais qui doit bien plaire au Lecteur,
> Puisqu'il vient de ce rare Autheur.
> C'est, donc, une Place vacante,
> Parmy cette Troupe sçavante,
> Dont le jugement, aujourd'huy,
> Decide des œuvres d'autruy,
> Et travaille, avéque courage,
> A corriger nôtre langage.
> Aprés son lugubre trépas,
> On ne dézigne encore pas
> A quel Homme de grand mérite
> On garde la Place susdite :
> Mais je jurerois bien ma foy
> Que ce ne sera pas pour moy.

Ainsi Loret, en annonçant le décès du poète, mentionne son dernier ouvrage dont il donne le titre :

« La Lune parlante » et l'objet : la naissance du Dauphin.

Mais l'existence de cet ouvrage a été, comme l'année de la mort de Saint-Amant, tant soit peu discutée !

Urbain Chevreau en a dit un mot (1) : « M. de Saint-Amant avait fait un petit poème, dont le titre était la « Lune parlante », qui, à la Cour et partout ailleurs, ne trouva personne qui l'approuvât ».

Brossette, dans ses notes sur les satires de Boileau (Genève, 1717, 2 vol. in-4), nous donne plus de détails : « Il avoit fait, entre autres, un Poème *de la Lune,* dans « lequel il loüoit le Roi, surtout de savoir bien nager ; « car le Roi, dans sa jeunesse, étant à Saint-Germain, « s'exerçoit quelque fois à nager dans la Seine. Le Roi « ne put souffrir la lecture du Poème de Saint-Amand ; « et l'auteur ne survécut pas longtemps à cet affront. »

Chevreau et le commentateur de Boileau, très précis sur le sujet du poème sont moins explicites sur sa publication.

Est-ce le caractère un peu vague de ces allusions à la Lune parlante qui a fait naître un doute dans l'esprit de M. Ch. Livet, l'éditeur des Œuvres complètes de Saint-Amant (Bibl. Elzévirienne, 1855, 2 vol. in-12), doute qui s'est transformé en certitude le jour où M. Paulin-Paris lui a écrit : « Loret, seul des contem« porains, en a parlé, encore ne dit-il pas absolument « que la pièce soit imprimée, le « je croy » témoigne « qu'il n'en était pas sûr. »

L'opinion d'une personnalité aussi autorisée était de nature à enlever toute hésitation à M. Livet : « On « prétend que l'accueil fait par le Roi à la *Lune parlante*

(1) Chevreana, éd[on] de 1700. T. I, page 34.

de Colletet, renferme des éléments qui vont nous guider vers une solution définitive.

Loret, dans le numéro de sa Gazette du 30 décembre 1661, fait part de la mort du « Bon Gros » :

Cet Esprit qui de bonne grâce
Courtizoit les Sœurs du Parnasse,
Cet illustre et fameux Normand,
Ce bon Monsieur de Saint-Amand,
Dont la Muze gaillarde et belle
A rendu sa gloire immortelle,
Passa, l'autre-jour, par les mains
De Clothon, l'horreur des Humains :
Sa Muze étoit d'un noble étage,
Ayant fait pour dernier Ouvrage,
Sur la naissance du Daufin,
Un poème excélent et fin,
Et de construction charmante,
Intitulé *Lune parlante,*
Que l'on vend (je croy) chez Sercy;
Duquel Ouvrage, jusqu'icy,
On m'a dit que la Renommée,
N'est pas encor beaucoup semée,
Mais qui doit bien plaire au Lecteur,
Puiqu'il vient de ce rare Autheur.
C'est, donc, une Place vacante,
Parmy cette Troupe sçavante,
Dont le jugement, aujourd'huy,
Décide des œuvres d'autruy,
Et travaille, avéque courage,
A coriger notre langage.
Après son lugubre trépas,
On ne dézigne encore pas
A quel Homme de grand mérite
On garde la Place susdite :
Mais je jurerois bien ma foy
Que çe ne sera pas pour moy.

Ainsi Loret, en annonçant le décès du poète, mentionne son dernier ouvrage dont il donne le titre :

« La Lune parlante » et l'objet : la naissance du Dauphin.

Mais l'existence de cet ouvrage a été, comme l'année de la mort de Saint-Amant, tant soit peu discutée !

Urbain Chevreau en a dit un mot (1) : « M. de Saint-Amant avait fait un petit poème, dont le titre était la « Lune parlante », qui, à la Cour et partout ailleurs, ne trouva personne qui l'approuvât ».

Brossette, dans ses notes sur les satires de Boileau (Genève, 1717, 2 vol. in-4), nous donne plus de détails : « Il avoit fait, entre autres, un Poème *de la Lune,* dans « lequel il loüoit le Roi, surtout de savoir bien nager ; « car le Roi, dans sa jeunesse, étant à Saint-Germain, « s'exerçoit quelque fois à nager dans la Seine. Le Roi « ne put souffrir la lecture du Poème de Saint-Amand ; « et l'auteur ne survécut pas longtemps à cet affront. »

Chevreau et le commentateur de Boileau, très précis sur le sujet du poème sont moins explicites sur sa publication.

Est-ce le caractère un peu vague de ces allusions à la Lune parlante qui a fait naître un doute dans l'esprit de M. Ch. Livet, l'éditeur des Œuvres complètes de Saint-Amant (Bibl. Elzévirienne, 1855, 2 vol. in-12), doute qui s'est transformé en certitude le jour où M. Paulin-Paris lui a écrit : « Loret, seul des contem- « porains, en a parlé, encore ne dit-il pas absolument « que la pièce soit imprimée, le « je croy » témoigne « qu'il n'en était pas sûr. »

L'opinion d'une personnalité aussi autorisée était de nature à enlever toute hésitation à M. Livet : « On « prétend que l'accueil fait par le Roi à la *Lune parlante*

(1) Chevreana, éd^{on} de 1700. T. I, page 34.

« abrégea les jours de Saint-Amant. Nous ne croyons « pas plus à ce conte qu'à la mort de Racine, avancée « par un coup d'œil de Louis XIV. »

A son tour, M. Durand-Lapie a considéré la *Lune parlante* comme un « racontar qu'absolument rien ne « vient corroborer et dont il a été fait justice. »

Doit-on accuser Loret, Chevreau et Brossette de légèreté et tenir pour décisif le jugement de nos contemporains, alors que les affirmations des premiers ont un caractère de précision, tandis que les négations des seconds sont plutôt tendancieuses. Bien qu'aucun catalogue ne cite la *Lune parlante*, qu'aucune bibliothèque publique ne la renferme, il serait téméraire d'en conclure que ce poème n'a jamais vu le jour ; une pareille déduction, toute logique qu'elle puisse être, irait à l'encontre de la réalité, car la *Lune parlante* existe et nous allons la présenter au Lecteur.

* * *

Le Saint-Amant de 1661 n'était plus le joyeux compagnon de jadis. Est-ce l'âge, est-ce la religion qui avait transformé ses mœurs ? Nous ne sommes pas fixés à cet égard, mais il est certain que la pauvreté, sinon la misère, s'était installée chez le poète. Sa muse endormie ne se réveillait que pour louer quelque puissant du jour dont le nom se trouvait mêlé à un événement important. En 1658, son idylle héroïque « La Généreuse » est dédiée à la Princesse palatine, sœur de la Reine Marie-Louise de Pologne dont il chante la bravoure au combat de Varsovie. En 1660, la « Suspension d'Armes » n'est qu'un prétexte pour faire l'éloge de Hugues de Lyonne, commandeur des Ordres et secrétaire d'Etat, l'utile auxiliaire de Mazarin dans les négociations de la paix de 1659 entre la France et

l'Espagne. Une occasion, plus tentante encore, paraissait s'offrir en 1661. La jeune reine Marie-Thérèse allait donner un héritier à la couronne de France, le moment n'était-il pas tout indiqué pour célébrer par avance l'heureux père ? Ce fut l'avis de Saint-Amant qui s'empressa de composer une pièce de circonstance sous le titre suivant :

La Lune Parlante || poème nocturne || de || Saint-Amant || au Roy || à Paris || Chez Charles de Sercy, au Palais, dans la || Salle Dauphine, à la Bonne Foy Couronnée || M. DC. LXI. || Avec privilège du Roy. In-4 de 12 ff., y compris le titre.

L'épitre dédicatoire trahit bien nettement le désir du poète de forcer l'attention de Louis XIV : « Enfin, Sire, j'offre une Lune à un Soleil. Je ne doute point que le moindre de ses regards n'en offusque toute la lumière ; mais je ne doute pas aussi, que comme ce Flambeau de la Nuit tire toute la sienne de ce Flambeau du Jour, la moindre étincelle d'un des rayons favorables de Vostre Majesté ne luy donne un éclat qui la fera briller éternellement. Elle parle, et peut-estre un peu trop : Mais, Sire, vostre bonté le pardonnera, s'il luy plaist, au Sexe ; et si d'abord elle y paroist un peu en colère, ce n'est que contre ceux qui ne servent pas Vostre Majesté comme ils doivent, dans les secours que la Raison morale et politique, et le Droit légitime et souverain, veulent qu'Elle tire nécessairement de ses Peuples. » — Cette épitre se termine par une allusion au futur Dauphin, le « Grand et Noble Fruit espéré. »

Voici maintenant quelques extraits de ce petit poème : Saint-Amant commence par l'éloge du Roy et sollicite son attention :

Permets que d'une bouche, en respect sans pareille,
A ton grave loisir je demande l'oreille,
Qu'une heure j'en dérobe avec facilité,
Et je m'en puniray si je l'ay mérité.
Je t'offre dans ces Vers, s'il faut que je le die,
Tout ce qu'on peut tirer d'une Veine hardie ;
Elle blâme, elle louē, enfin, ô mon Grand Roy,
Si le Chant en est rare, il n'est fait que pour Toy.

Abordant son sujet, il décrit la nuit et raconte que la Lune s'est adressée à lui « en langage de Planette » :

Quoi ? le noble pouvoir de l'immense Nature,
Qui sous le Créateur régit la Créature,
Aura donc travaillé des dix Siècles entiers
Avecques plus de soin qu'aux plus aspres Mestiers,
A former un Métal au centre de la Terre,
A le produire en Paix, à le produire en Guerre,
Pour le voir envahir par tant de viles mains,
A l'aspect du Flambeau qui le donne aux Humains?

La Lune continue en déplorant que l'insolente Maltôte (1) « aux ongles de Harpie » ait ravi tout l'or de la Terre :

Toutesfois, dans le Luxe où l'Infâme se baigne,
Déjà de mon argent l'éclat elle dédaigne ;
Je n'en dois plus rien craindre ; il luy faut pour ses yeux
Tout ce qui suffiroit à la Pompe des Dieux ;
Il luy faut des Trésors qu'au hazard de cent Voiles,
Voguant sur d'autres Mers et sous d'autres Estoiles,
Le Gain aille chercher aux bouts de ces Climats
Où l'Orient superbe en fait le bel amas.
Encor à son retour les Perles les plus vives,
Les plus fins Diamans dont se paroyent ces Rives,
Les miracles de l'Art en meubles apportez,

(1) Maltôte désigne le corps des financiers. (La Curne de Sainte-Palaye).

Les Estoffes sans prix, les vaines Raretez,
Où respire le Faste, où soûrit l'Opulence,
Enfin, du Monde entier la gloire et l'excellence,
Ne contentent qu'à peine, avecques leur splendeur,
D'un Objet si hay l'excessive grandeur.
Mais ce n'est pas assez à l'orgueil incroyable
De cet aveugle Monstre, au ventre insatiable,
De se trahir soy-mesme en ses nobles Acquests;
D'élever, tout à coup, des Suivans, des Laquais;
De se faire admirer, d'un haussement d'épaules,
A tous les Curieux qui visitent les Gaules;
S'il ne se promettoit une condition
Qui passe la Fortune et la Présomption.

et elle déclare qu'elle saura empêcher la Maltôte et la Chicane d'envahir son propre empire, son amitié pour la Terre la portant seule à déplorer les maux qu'elle vient de signaler :

Si, dis-je, en mon chagrin, si dans mon amertume
Je ne travaille plus ainsi que de coustume
A montrer aux Sillons, après le Roy du Jour,
Ma grâce, mon pouvoir, ma force, mon amour :
Si je permets aux Flots d'engloutir leurs rivages,
D'en faire craindre aux Monts les étranges ravages;
Si j'oste en une Nuit l'honneur aux Espaliers;
Si j'en fais par les Vents d'inutiles Haliers;
Si par de noirs frimats, par de froides brüines;
Des grands Arbres d'ailleurs je cause les rüines;
Si je nuis à Bacchus, si du dernier des Maux
Je frappe les Humains, et perds les Animaux,
Ce n'est que pour tâcher, par un coup de vengeance,
D'envelopper entr'eux cette maudite Engeance,
D'en faire un Sacrifice, et de voir les Mortels
Au Dieu de la Nature en dresser mille Autels.

heureusement, elle espère que Louis XIV mettra fin à la Maltôte :

Voyant ce Monstre énorme, et ses crimes divers,
M'épargnera le soin d'en purger l'Univers.

[illegible] nouveau panégyrique du [illegible] se promener en pompe [illegible] et se baigner dans la Seine [illegible] Brossette a fait allusion):

[illegible] de la fraîcheur liquide,
[illegible] le guide,
[illegible] les charmes de son Corps,
[illegible] masles trésors ;
[illegible] du spectacle,
[illegible] je force tout obstacle,
[illegible] à fendre l'eau,
[illegible] si beau !
Mais [illegible] à peine il coupe l'onde,
[illegible] profonde,
[illegible] front en sueur
[illegible] trembler ma lueur.
[illegible] il semble qu'il se mocque ;
[illegible] l'Eau qui le chocque ;
[illegible] vigoureux ;
[illegible] sur eux ;
Ses mains, ses belles mains l'agitent et le percent,
Tandis que ses beaux pieds le poussent, le renversent,
Et qu'en l'emotion qui s'approche et s'enfuit
Un murmure ondoyant le devance et le suit.
D'autres autour de Luy s'efforcent et s'étendent,
Leurs membres alongez écartent ce qu'ils fendent :
Il en souffre l'abord, tout Monarque qu'il est,
Et dans ce noble Jeu la dispute luy plaist.
Mais autant qu'il les passe, en mérite, en noblesse,
Autant leur montre-t-il qu'il les passe en adresse.
Il s'élève, il se plonge, et d'un air déployé,
Il sauve, et fait revoir ce qu'il avoit noyé.
On revoit à l'instant sa précieuse teste,
Le crystal en degoutte, il respire, il s'arreste,
Il se fait adorer en cet humide Enclos,
Et semble un beau Neptune au milieu de ses Flots.

. . . .

Ha ! que je voudrois bien quand ce beau Prince nage,
Au fond de cette Eau vive imprimer mon visage !



J'aurois l'heur sans pareil de le veoir doublement ;
Mais, ô trop vain désir ! il trouble l'Elément.

La Lune suit dans son palais le Monarque qui sort du bain, le voit souper avec la Reine et elle saisit cette occasion pour décrire le chagrin que lui a causé la maladie du Roi et sa joie en apprenant sa guérison, obtenue grâce aux prières de la Reine-Mère.

Cependant la vue de Louis XIV ne saurait lui suffire, elle désire l'entretenir et charge Saint-Amant de ce soin :

Toy donc à qui je parle, et que mon Frère advouē,
Toy dis-je qu'il chérit, qu'il estime, et qu'il louē,
Comme un des plus ardents et des plus curieux
A chercher des sentiers nouveaux et glorieux ;
Qui peux, sans vanité, prétendre en l'art des Muses
Au Laurier qui se donne aux Sciences infuses ;
Va trouver ce Grand Prince, et d'un rare entretien
Dy luy par de beaux vers le haut sujet du mien.
Dy luy, mais fortement, qu'à tel poinct je le prise,
Que de son front divin je suis si bien éprise,
Que je ne puis souffrir, le voyant luire en l'or
Qu'une sordide main l'abisme en son Trésor.
Cette Image sacrée, à mon œil est si chère,
Quoy qu'à ma clarté sombre elle ne s'offre guère,
Que si je hay l'avare, au cœur mangé de soins,
Je blâme le Prodigue, et ne le hay pas moins.
Dy luy que je déteste une nombreuse Race
Qui par de faux moyens le beau lustre en efface,
L'employant à corrompre, afin d'en agir mieux,
Les Grands, et les Petits, les Jeunes, et les Vieux.
Et sous un Nom de Ferme, et trompeur et plausible,
Abusant du Droit mesme, et du Devoir visible,
Vole Roy, perd Estat, et des meilleurs Sujets
Fait d'humbles Mendians, et de tristes Objets.
Dy luy qu'autant je hay ceux dont l'énorme crime
Semble faire un Bastard d'un Prince légitime,
Couvrant de sa figure un airain déguisé,
Qui bien que traistre et vil, pour noble est exposé.
Je mets en mesme rang les autres qui le blessent,

Qui coupent ses cheveux, qui sans titres le laissent,
Non tant pour l'or, enfin, que le fer en soustrait,
Que pour ce qu'il ravit d'un si digne Portrait.
Ce n'est pas en l'or seul qu'il excite ma plainte,
Sur mon propre métal il en ressent l'attainte,
Et sur le cuivre mesme, où l'on le fait graver,
A peine jusqu'icy s'en est-il pû sauver.

En terminant, la Lune souhaite de voir la Reine donner bientôt le jour à un Dauphin, et promet d'assister en Lucine aux couches royales :

D'en prendre tout le soin, et de son Noble Fruit
Semer par tout le Monde et la gloire et le bruit.

* * *

L'achevé d'imprimer de la *Lune parlante* est du 19 novembre 1661, c'est-à-dire postérieur de 18 jours à la naissance du Dauphin (1er novembre 1661), il tranche d'une manière définitive en faveur de Loret et de Fr. Colletet, la date de la mort de Saint-Amant (décembre 1661), date désormais à l'abri de toute contestation. Mais il reste à savoir si ce petit poème a eu pour son auteur l'influence néfaste que lui a attribuée Brossette.

Nous avons cité ci-dessus les vers relatifs aux faux-monnayeurs, vers qui, à une toute autre époque, eussent passés inaperçus.

Malheureusement, à en croire Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV* et le duc de Richelieu dans ses *Mémoires*, cette année 1661 avait vu un des événements intimes les plus cruels pour le Grand Roi, l'internement de son frère aîné plus connu sous le nom du Masque de fer. Cet internement aurait eu lieu, en effet, quelques mois après la mort de Mazarin arrivée le 9 mars 1661, c'est-à-dire avant l'apparition de la *Lune parlante*.

Si Voltaire et le duc de Richelieu ont été exactement renseignés, quel effet a dû produire sur Louis XIV le passage suivant :

Dy luy qu'autant je hay ceux dont l'énorme crime
Semble faire un Bastard d'un Prince légitime,
Couvrant de sa figure un airain déguisé,
Qui bien que traistre et vil, pour noble est exposé.

Ce passage ne vise certainement en aucune façon le Masque de fer, mais parmi les quelques mots qui le composent, il en est qui, pris isolément, eussent pu s'appliquer au cas du frère du Roi. L'opposition de bastard à prince légitime, le masque d'airain, etc., étaient de nature à retentir douloureusement dans l'âme du souverain et à l'indisposer contre Saint-Amant.

Pour ces quatre malheureux vers, la *Lune parlante* devait disparaître et, avec elle, s'évanouissaient les dernières espérances du pauvre poète.

Brossette a donc eu raison de dire que le mauvais accueil fait par Louis XIV à la *Lune parlante* a hâté sa fin, avec cette réserve que ce mauvais accueil ne peut être attribué à la description bien innocente des « exercices de nage ». Les souverains ont accepté et récompensé, sans manquer de goût, des poésies plus médiocres que la *Lune parlante*, mais ils ne pardonnent pas de manquer de tact et Saint-Amant avait commis, à son insu, la plus insigne maladresse, maladresse qu'il n'a jamais soupçonnée. Et voilà où l'a mené l'abus des métaphores !

*
* *

Nous n'attachons pas une grande importance à l'hypothèse que nous avons essayé de mettre debout, car la personnalité du Masque de fer est et restera toujours

controversée (1). Mais cette hypothèse explique et la disparition de la *Lune parlante* et la méchante humeur de Louis XIV.

Si elle est inexacte, ne conviendrait-il pas d'admettre que les attaques virulentes de Saint-Amant contre les financiers aient pu également indisposer un Prince autoritaire et qui n'aimait pas les censeurs? En tout cas, il n'était pas généreux de les signaler à nouveau à la vindicte royale au lendemain de la disgrâce du surintendant Fouquet !

La postérité n'a pas à pardonner au « Bon Gros » sa *Lune parlante* puisqu'elle est restée ignorée pendant deux siècles et demi, et elle continuera à voir dans Saint-Amant « le Goinfre » avec sa verve irrésistible qui lui a fait une place à part dans l'Histoire poétique du Grand siècle.

F. Lachèvre.

(1) Plusieurs prisonniers ont porté un masque, et si Louis XIV a voulu, par ce moyen, dépister la postérité, il y a réussi. Pour MM. Burgaud et Bazeries, le Masque de fer était le lieutenant-général Vivien Labbé, seigneur de Bulonde, qui avait levé le siège de Coni dans des conditions inexplicables et inexpliquées à l'approche du Prince Eugène. MM. le général Jung, Marius Topin et Loiseleur ont publié également des travaux intéressants sur le Masque de fer.

LE

MUSÉE CENTENNAL DE LA RELIURE

A

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

(Fin.)

III

L'exposition centennale proprement dite occupe les dernières travées de la seconde vitrine : c'est beaucoup certainement, eu égard à l'ensemble du Musée, mais bien peu pour ce qu'on aurait voulu y voir. Notre siècle marque en effet une étape énorme dans l'histoire de la reliure, tant par l'emploi de matériaux nouveaux, que par la diversité des goûts et des styles qui ont inspiré l'ornementation des couvertures de livre et des moyens mis en pratique. De plus, pour le XIX[e] siècle, le choix des spécimens ne devait pas être compris de la même façon que pour les siècles précédents. Il aurait fallu, montrant des reliures de tous les genres et de toutes les qualités, ne pas s'attacher à la recherche seulement d'exemplaires de luxe, mais, encore une fois, à en faire l'histoire comme industrie et pas seulement comme art. Nous aurions aimé à voir des cartonnages de Bradel, des demi-reliures d'artistes dont c'est la spécialité ; et même quelque cartonnage d'éditeur, jusqu'au volume

recouvert de papier gaufré et doré — comme il s'en distribue en prix dans les écoles — eut été à sa place, comme telle reliure ornée d'émaux ou d'orfèvrerie, caractérisant l'époque Second-Empire. Et cependant le Musée Centennal ne possède pas de spécimen de ces articles. La reliure pleine et de luxe est très bien représentée — bien que s'arrêtant à mon avis trop tôt : il eut fallu en amener des exemples jusqu'à l'année 1889; — la reliure de fantaisie, de travail et de camelote ne l'estpas du tout. Regrettons-le, et examinons ce qui se trouve exposé.

L'ordre chronologique qui avait présidé à l'arrangement de la première partie du Musée, n'a malheureusement plus été respecté, et force m'est d'aller d'une planche à l'autre pour trouver des reliures contemporaines.

Ayant fini la reliure Louis XVI sur les petits almanachs, bibelots plutôt que livres, couverts plutôt que reliés, dont plusieurs étaient l'œuvre mièvre et délicate de Janet, il est curieux de remarquer le style nouveau adopté par le praticien. Quelques années séparent il est vrai les deux œuvres, et bien des évènements, bien des changements se sont produits dans le goût et les mœurs. Lors même que le titre *Le chansonnier des dames* rappelle les productions de la fin de l'ancien régime, la reliure s'est modifiée : cette fois, Janet a recouvert le volume de vélin blanc avec au centre une plaque dorée et mosaïquée surmontée d'un plein-cintre et avec un petit encadrement aux bords (Collection Léon Gruel).

Ensuite viennent chronologiquement, deux petits volumes recouverts de vernis sans odeur ; un *Processionnal de l'Eglise de Sens*, à M. L. Gruel, laqué rouge vermillon, avec les armes de J.-H. de Brienne, arche-

vêque de Sens, et décoré d'une bordure à rinceaux peinte en or de deux tons; et un *Daphnis et Chloé*, à M. Hanotaux, reliure signée Lefebvre, également laquée vermillon, avec, sur les plats entourés d'une dentelle de lierre et de fleurons, Daphnis et Chloé d'un côté, de l'autre une danseuse, le tout doré. Ces deux curieux volumes ont été étudiés par M. Léon Gruel (1) et je préfère renvoyer pour la technique à l'article du savant artiste que de mal répéter ce qu'il a si bien dit.

Puis nous abordons l'Empire avec quelques reliures armoriées : un recueil de romances, à M. Ernest Petit, en maroquin rouge aux armes de la maréchale Suchet, duchesse d'Albuféra ; la bordure de chaque plat se compose de quatre motifs indépendants — extérieurement une série d'autels antiques en forme de trépied, reliés par des guirlandes, puis des rameaux entrelacés, encore des guirlandes de vigne avec des pampres et enfin des lambrequins, — dont la réunion produit un ensemble fort heureux ; des *Arabesques trouvées à Rome*, en maroquin rouge, avec l'aigle impériale et une bordure composée de lyres alternant avec des médaillons à sujets de style pompéïen et reliés par des guirlandes de feuillages ; encore à M. Béraldi, une *Analogie de la musique avec les arts*, en maroquin grain-long rouge au chiffre de Cambacérès sur le manteau de Sénateur et entouré de la Légion d'honneur, avec dentelle de feuillage; toujours de la même collection, une reliure de bel effet, en maroquin rouge, aux armes de Montalivet, avec dentelle et grecque ; un volume, *Recherches sur l'art du statuaire*, en maroquin rouge, portant sur un écusson timbré d'un casque et ceint de

(1) *Bulletin du Bibliophile* (avril 1900). Une planche reproduit les dessins décorant le *Daphnis et Chloé*.

branches de lauriers avec la Légion d'honneur, l'initiale M, et dont les plats sont bordés de deux rangées de dentelles avec un semis d'étoiles au petit fer ; et une reliure en maroquin rouge, provenant du château de Valençay, avec deux dentelles, une grecque et une guirlande de pampres. Enfin, pour terminer, sur un Voltaire, une reliure de Bozérian en vélin blanc avec encadrement de dentelle et grecque : mais, comme il est facile de le voir à la dorure de la dentelle, l'artiste n'avait à cette époque pas encore acquis le tour de main qu'il eut depuis et, à M. Léon Gruel, un *Almanach des Demoiselles pour 1812*, recouvert de satin imprimé en couleurs.

Sous la Restauration commence l'évolution de l'ornementation du livre : peu à peu le motif central simplement décoratif d'abord, puis scénique et à personnages tend à occuper tout le plat, pour en arriver aux cathédrales de 1830. Quelques traditions du siècle précédent persistent encore : sur une *Grammaire hébraïque*, par exemple, à M. Hanotaux, en maroquin grain-long rouge aux armes de Louis XVIII, bordé d'une dentelle sobre et ornée de fleurs de lys aux quatre angles ; sur une reliure en maroquin vert de Vanette, aux armes de la duchesse de Berry, avec une ornementation analogue ou encore, bien qu'un peu postérieure, sur une *Jeanne d'Arc* en grain-long rouge violacé, aux armes de la reine Marie-Amélie dans un cadre de dentelle et filets dorés. De même il n'est pas niable que le cartonnage peint, de Lefluel, qui recouvre un *Hommage aux demoiselles* (1823), à M. L. Gruel, ne soit fortement inspiré, avec ses amours, ses guirlandes, ses bustes, ses lyres, cette figure pompéïenne tenant un Amour par les ailes, du pseudo-antique qui faisait fureur au commencement du siècle. Mais ce ne sont que de rares exceptions et dans

l'ordinaire on voit apparaître des attributs, des motifs, entourant les armoiries, compliquant la décoration, surchargeant les plats : telles les *Veillées françaises,* reliées par Simier pour Charles X, en maroquin rouge : l'artiste a, par une exagération archéologique, funeste à l'ensemble, obtenu un résultat tout opposé à ses efforts. Il a attribué au Roi un écusson en losange entouré de fleurs de lys naturelles et surmonté de la couronne ouverte des Valois ; autour des plats une dentelle à froid avec des fleurons aux angles. Une autre reliure en veau brun, toujours de Simier, porte les armes de Portugal à froid entourées d'ornements néo-gothiques avec encadrement de filets dorés.

Puis, les fleurons des angles augmentant en même temps que le motif central, le tout arrive à se confondre dans des complications de dessins, de volutes, de rosaces où l'œil se perd au milieu des peintures et des reliefs. L'art du doreur décline, c'est le triomphe de la plaque et de l'estampage. Pour amener une réaction et le retour aux saines traditions de la reliure française il faudra la rencontre du goût éprouvé d'amateurs comme Nodier et Yéméniz avec le sens artistique et la conscience de praticiens comme Thouvenin, Bauzonnet ou Niédrée.

De ces reliures flamboyantes et surchargées, le choix ne manque pas : un *Rabelais analysé,* en veau brun clair rosacé, estampé à froid, filets et fleurons d'angle dorés, à M. Rahir, dont il conviendrait de rapprocher un *Montesquieu* à M. Béraldi, en veau brun clair, avec estampages à froid en forme de masques, feuillage et rinceaux de Muller, successeur de Thouvenin ; et, à M. Gruel un *Ossian,* relié en veau rouge par Wynants et couvert d'une ornementation à froid très compliquée, mais où, comme dans les volumes précédents, domine l'emploi de la ligne courbe en rinceaux indécis. Dans le

même genre il faut citer un *Anacréon*, à M. Béraldi, en veau brun avec rosaces et nervures de feuillage estampées et encadrement de filets dorés, de Thouvenin ; une reliure à plaque de mosaïque peinte avec rosace centrale polychrome en repoussé (collection Herluison) ; à M. Gruel, un *Eucologe ;* comme décor, un mélange de dorure et d'estampage, par Duplanil ; une *Flore des Dames* avec une ornementation analogue, en rosaces, de Mannicel, des *Chefs d'œuvre de Fabre d'Eglantine*, ornés dans le même goût par Thompson : puis un *Ordre de chevalerie civile et militaire*, en veau violet foncé avec estampage à froid et aux bords quelques filets dorés, par Ginain. Puis un *Paul et Virginie* à M. Th. Belin, recouvert par Larrivière de veau brun clair, dentelles à froid et sur les plats un dessin géométrique formé de losanges obtenus par des filets noirs avec dorure aux points de jonction : du même relieur mais dans une facture différente, l'*Enéide*. en maroquin violet, avec dentelle et cadre dorés.

Avant d'arriver aux cathédrales, résultantes du Romantisme et de la manie de la couleur locale, notons quelques reliures à personnages : les *Chroniques françaises*, en veau rouge, avec un ange estampé tenant un écu où se lit le titre du volume (Collection Béraldi), et, à M. Herluison, l'*Inde pittoresque*, en veau brun doré et orné d'un estampage de divinité hindoue avec des rinceaux sans nombre et une bordure de feuillage. Dans les reliures à la cathédrale il s'en trouve d'estampées et de peintes : parmi celles-ci l'*Art du tailleur*, à M. Béraldi, en veau brun clair avec peinture par Badissous, relieur à Toulouse. Les autres sont moins rares ; M. Rahir en expose trois : un *Montaigne*, reliure en veau rouge à froid avec cathédrale estampée et quelques filets dorés, de Thouvenin ; des *Contes du Gay Savoir*, en maroquin

violet avec estampage à froid genre cathédrale, rosace et meneaux, de Simier; enfin une plaque de reliure à M. Paul Souze, qui offre la plus excessive débauche de flamboyant en colonettes, statues, etc.

Cependant il ne faudrait pas croire que la dorure fût absolument perdue. M. Béraldi expose un *Montesquieu* en maroquin rouge orné de filets d'or illimités par Lebrun. Le fait d'avoir ainsi poussé ces innombrables filets parallèles dénote de la part du doreur une véritable habileté. On usait encore de petits fers, comme pour cet *Album de typographie de l'Imprimerie royale*, en maroquin rouge avec fers dorés, pour ces *Considérations sur la marine*, en maroquin rouge au chiffre couronné du duc d'Aumale, entouré de guirlandes de lauriers et avec des rosaces et des coquilles aux angles (Collection Th. Belin), et pour les *Mémoires du duc de Montpensier*, à M. Rahir, reliés en maroquin rouge avec le chiffre de Louis-Philippe, la couronne royale, des guirlandes de laurier et de larges motifs décoratifs entourés d'entrelacs.

J'ai parlé plus haut de l'influence de Nodier. M. le baron de Claye a prêté un petit volume, les *Passe-temps de Baïf*, relié par Thouvenin pour Nodier, en maroquin poli avec des filets et deux petits médaillons *Ex Musaeo Caroli Nodier*, et *Ex opificina Jos. Thouvenin*. Dans ce genre, les *Mimes de Baïf*, en maroquin bleu à compartiments avec filets, petits fers et feuillages de Capé, à M. Béraldi, les *Œuvres du Saluste du Bartas* à M. Gruel, en maroquiu bleu, avec dentelle de feuillages, de Lortic père, ou les *Petites heures*, en maroquin brun avec dentelle, trophées de flèches, bouquets de fleurs; cette dorure de Joly aurait gagné beaucoup à être moins touffue; telle qu'elle est, elle semble un peu lourde. Encore les *Vies des hommes illustres*, en maroquin brun,

reliure de Gruel-Déforge, à compartiments de filets de fort bon style, ou ces *Heures*, en maroquin foncé, avec composition de filets et feuillages dorés (collection Béraldi), et ce *Paul et Virginie*, encore à M. Béraldi, en chagrin violet avec feuillage, rinceaux et entrelacs dorés.

Les motifs décoratifs obtenus au filet et par des entrelacs mosaïqués sont assez rares au milieu du XIXe siècle. Il s'en trouve quelques-uns cependant : une composition d'entrelacs dorés avec des filets entourant le dessin sur un fond de maroquin vert, exécuté chez madame Gruel, vers 1845, par Marius Michel père, le premier de la dynastie des grands doreurs, décore un *Constantinople* à M. L. Gruel. De la même collection, une autre reliure montre, sur maroquin rouge, une composition de compartiments avec des entrelacs pris sur le fond de feuillage, par Girardet; une autre de Marius Michel père (1847) présente une dorure avec motif central, exécutée entièrement au filet avec pointillé donnant l'illusion de petits fers, et rappelle absolument le style des reliures de Grolier. Il faudrait encore citer une dorure de Cuzin avec petits fers et mosaïquée sur maroquin rouge, pour feu M. Francis Greppe; un *Malherbe* à M. Rahir, en maroquin noir avec compartiments de Thouvenin, et une doublure de Niédrée en maroquin rouge, ornementée de filets dorés, et petits fers en un joli dessin d'entrelacs (collection Béraldi).

Trois reliures sont encore inspirées par le même goût : une, de Linois, mosaïquée et estampée avec palmettes multicolores, rouges, vertes, noires, sur fond doré, recouvre un volume de *Fantaisies*, de Charlet, à M. Béraldi; deux autres, toutes deux de la collection Gruel, et toutes deux dessinées par Rossigneux. La pre-

mière, datant de 1842, a été exécutée chez Madame Gruel : elle est en veau brun clair, ornée d'entrelacs noirs, et sur un losange central en noir criblé de pointillés dorés se détache sur une banderolle le titre du volume, *Richemont*, mosaïqué en rouge. On peut ne pas aimer cet ensemble, mais au point de vue facture et technique, c'est d'un travail magnifique. La seconde a été dorée et mosaïquée en 1846 par Marius Michel père, sur le volume commémoratif de la mort du duc d'Orléans : *La Chapelle Saint-Ferdinand*. L'influence néo-gothique, si l'on peut s'exprimer ainsi, s'y fait encore sentir dans des détails empruntés à l'architectonique, mais le style de cette reliure grand in-folio, les couleurs judicieusement choisies de la mosaïque, en font un tout très homogène, qui se « tient » et arrête l'attention.

Enfin quand j'aurai cité un *Mois de Marie*, à M. Gruel, recouvert de velours bleu-de-ciel, avec un cadre en relief de bois sculpté, dessiné par Liénard, et un émail des frères Solier, représentant la Vierge assise devant un métier et deux anges lui présentant des fleurs, j'en aurai fini avec la reliure du siècle (1). Car ce n'est pas un petit in-12 en maroquin rouge avec une dorure grossière et des armes démesurées du cardinal Antonelli — intéressant seulement comme provenance — qui comblera la lacune de 1850 à 1889.

(1) Bien que ce soit en dehors de la classe 13, il n'est pas absolument en dehors du sujet de cet article de signaler, au Musée centennal de la classe 95 (bijouterie), la couverture de livre en vermeil avec pierreries, perles et émaux, faite pour Madame la duchesse de Chartres, par Froment-Meurice père ; ou au musée du Groupe XII (ameublement) une reliure romantique, à M. Fabius, en velours avec cathédrale rappliquée en bronze.

Mais il est inutile d'insister. L'exposition rétrospective de la reliure, telle qu'elle est, représente des négociations assez difficiles, est assez intéressante et assez réussie pour mériter à la Commission d'organisation et à M. Léon Gruel, les félicitations et les remercîements de tous les amateurs de belles reliures.

GASTON DUVAL.

LES MAZARINADES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

La Bibliothèque Mazarine a rassemblé une très nombreuse collection de pièces politiques parues sous la Fronde, de 1648 à 1652, — et même postérieurement, en ce qui concerne le cardinal de Retz — connues sous le nom de Mazarinades et dont C. Moreau a publié, en 1850, une bibliographie en trois volumes.

Un certain nombre de ces petits pamphlets, notamment la plupart de ceux qui ont trait aux mouvements des provinces, Guyenne, Provence, Bourgogne et Normandie, et qui furent imprimés à Bordeaux, Aix, Marseille, Dijon, Troyes, Lyon, Orléans, etc., font encore défaut à cette collection qu'il y aurait un grand intérêt à rendre aussi complète que possible.

L'Administrateur de la Bibliothèque Mazarine serait très reconnaissant aux libraires et aux amateurs qui posséderaient des recueils de Mazarinades, de vouloir bien le lui faire savoir.

Il est disposé soit à acheter, soit à acquérir par voie d'échange, au moyen des doubles qui figurent sur les rayons de la Mazarine, les pièces qui manquent à son catalogue.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Origines de l'Imprimerie en France, — Conférences faites les 25 juillet et 17 août 1900 par M. A. CHRISTIAN, directeur de l'Imprimerie nationale. *Paris, Imprimerie nationale*, MDCCCC, in-4° de 2 ff. LXIV-128 pp. et 98 ff. n. ch.

On sait qu'avant l'ouverture de l'Exposition s'est fondée, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, ancien président du Conseil des ministres, une association internationale pour le développement de la science, des arts et de l'éducation, connue sous le nom de *Ecole internationale des Expositions,* et dont le secrétaire général est M. Liard, membre de l'Institut, directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction pnblique. Des conférences sur des sujets divers furent organisées; nul n'était plus qualifié pour initier le public à l'art et aux origines de la typographie que M. A. Christian, directeur de l'Imprimerie nationale. Ce sont donc les deux conférences faites par M. Christian devant un auditoire d'élite qui sont réunies dans le beau volume que j'ai sous les yeux et dont je vais donner, autant qu'il me sera possible, un aperçu.

Au point de vue de l'exécution matérielle, la marque qui est sur le volume en dit assez long. L'Imprimerie nationale, depuis 1640, époque à laquelle elle fit paraître, par ordre de Richelieu, son premier volume, l'*Imitation de Jésus-Christ*, imprimée avec les admirables caractères de Garamond, jusqu'à cette splendide *Histoire de l'imprimerie en France*, de M. A. Claudin, imprimée avec les mêmes types, dont on a pu admirer le premier tome à l'Exposition de 1900, a produit maint et maint chef-d'œuvre et s'est conquis, dans le monde entier, une légitime réputation.

Après une notice sur l' « Ecole internationale des Expositions », voici une belle lettre de M. Léon Bourgeois, qui, selon une expres-

sion très juste de M. Christian, « a conservé, au milieu des tracas dévorants de la politique, le culte et le souci constant de l'idéal et de la poésie ». Cette lettre est suivie d'une introduction de M. L. Herbette. Dans un avant-propos succinct, mais d'une netteté précise, le directeur de l'Imprimerie nationale, après avoir rendu hommage à la science de notre collaborateur, M. A. Claudin, expose le plan qu'il a adopté pour ses deux conférences, lesquelles se composent des douze parties suivantes :

1re *partie :* Ecriture artificielle avant Gutenberg. — 2e *partie :* Gutenberg. — 3e *partie :* Etablissement de l'imprimerie en France. — 4e *partie :* Le premier livre français imprimé à Paris. — Pasquier Bonhomme. — 5e *partie :* La gravure introduite dans le livre. — Jean Du Pré. — 6e *partie :* La première affiche. — Le grand pardon de Notre-Dame de Reims. — Jean Du Pré. — 7e *partie :* Les premières marques d'imprimeurs (1485). — Les livres d'heures illustrés français. Ces sept premières parties ont fait l'objet de la conférence du 25 juillet ; les cinq dernières ont été traitées dans celle du 17 août. Ce sont : 8e *partie :* Les Nouvelles du jour. — Le Caron et Le Noir, précurseurs du journal. — 9e *partie :* Les premiers indicateurs des rues de Paris. — 10e *partie :* L'imprimerie à Lyon et dans les autres villes de France. — 11e *partie :* L'imprimerie depuis le XVIe siècle jusqu'à la fondation de l'Imprimerie royale. — 12e *partie :* Le Journal.

Ce qui frappe, à la lecture de ces conférences très documentées, c'est que leur auteur ne s'est pas attardé à une vaine phraséologie trop souvent pratiquée par les conférenciers. Pas de phrases ronflantes qui charment peut-être mais n'apprennent rien ; des faits certains, des dates précises, des renseignements puisés à bonne source sur l'histoire de la typographie française depuis ses origines, voilà ce que M. A. Christian s'est attaché, avant tout, à donner à ses auditeurs. Aussi, pour ceux qui n'ont pu assister à ses deux conférences, est-ce un plaisir de retrouver imprimées les intéressantes matières qui en ont fait l'objet.

Signalons encore quelques pages consacrées à une visite collective à l'Imprimerie nationale, provoquée par l'Ecole internationale de l'Exposition universelle, et dirigée par M. Christian lui-même, avec l'aide de son dévoué collaborateur, M. Héon, chef des travaux.

Le volume se termine par un grand nombre de belles planches reproduisant en fac-simile soit des pages de texte, soit des gravures, des titres ou marques d'imprimeurs, par une table des matières et une table des planches.

GEORGES VICAIRE.

— Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVIe siècle, par A. CLAUDIN, lauréat de l'Institut.

Tome premier. *Paris, Imprimerie nationale,* MDCCCC, in-folio.

Tous les amateurs de typographie, tous les érudits, français ou étrangers, qui s'intéressent à l'histoire de l'imprimerie, tous les bibliophiles ont admiré à l'Exposition universelle, dans la classe XI, ce véritable monument élevé par notre savant collaborateur, M. A. Claudin, à l'art typographique ; ils ont feuilleté le premier volume de cet ouvrage, qui en aura probablement quatre autres encore, et regardé les nombreuses reproductions destinées à l'illustrer. C'est, sur le rapport de M. A. Christian, directeur de l'Imprimerie nationale, en date du 14 août 1895, que le Garde des sceaux a autorisé cet établissement à publier l'énorme et consciencieux travail de M. A. Claudin. En prenant cette décision, le ministre de la justice a été on ne peut mieux inspiré ; car il n'y a qu'une voix, dans tout le monde des lettres et de l'imprimerie, pour reconnaître que cette *Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVIe siècle* est, à tous points de vue, aussi bien par son exécution matérielle que par l'excellence de son texte, une pure merveille. Un tel monument fait honneur à tous ceux qui y ont collaboré, quelle que soit leur part de collaboration, et je suis heureux de pouvoir le constater dans cette revue que M. A. Claudin a souvent fait bénéficier de ses importantes découvertes.

Une œuvre aussi approfondie, aussi savante, mérite mieux qu'un simple compte-rendu ; je me borne donc à la signaler, dès aujourd'hui, à l'attention de ceux à qui elle aurait pu échapper, me réservant de lui consacrer, dans une des plus prochaines livraisons du *Bulletin du Bibliophile* une étude détaillée.

Que MM. Christian et Claudin veuillent donc m'accorder quelque crédit mais qu'ils trouvent ici, sans plus tarder, et chacun selon la part qu'il a prise à l'établissement d'un pareil ouvrage, les félicitations bien vives et bien sincères auxquelles a droit une aussi magistrale publication.

G. V.

— Manuel de l'amateur de la gravure sur bois et sur métal au XVe siècle, par W.-L. SCHREIBER. Tome huitième contenant la deuxième partie des fac-similés des livres xylographiques. *Berlin, librairie Albert Cohn*

successeur, 23, Nettelbeck-Strasse, 23, 1900, gr. in-fol. de XI pp. et 32 planches.

M. W-L. Schreiber, l'érudit collectionneur allemand, continue la publication de son très important ouvrage, commencé en 1891. Le *Bulletin du Bibliophile* lui a consacré déjà plusieurs articles (voir année 1892, pp. 74-76, année 1893, pp. 598-599, année 1895, pp. 361-362). Le nouveau volume qui vient de paraître contient des fac-similés de livres xylographiques. Peut-être n'est-il pas sans utilité de donner aujourd'hui un état de cette publication dont il reste encore à paraître les tomes IV et V.

Le tome I (1891), gr. in-8, contient le catalogue des gravures xylographiques se rapportant à la Bible, l'histoire apocryphe et légendaire, la S. Trinité et la S. Vierge, avec des notes critiques, bibliographiques et iconologiques ; le tome II (1892), gr. in-8, contient le catalogue des gravures xylographiques se rapportant aux Saints et Saintes, sujets religieux, mystiques et profanes, etc. et suivi d'une spécification des impostures, avec des notes, etc. ; le tome III (1893), gr. in-8, contient le catalogue des gravures sur métal et des empreintes en pâte, suivi d'un supplément provisoire, d'une clef des attributs des saints et d'une liste des marques et monogrammes, avec des notes, etc. ; le tome VI (1893), gr. in-fol., contient 35 fac-similés photographiques et en partie polychromes des estampes les plus caractéristiques de toutes les branches de la gravure en taille d'épargne au XVe siècle ; le tome VII (1895), gr. in-fol., renferme la première partie des fac-similés des livres xylographiques ; enfin le tome VIII (1900), gr. in-fol., contient la deuxième partie des fac-similés des livres xylographiques. L'éditeur de cette savante et si utile publication annonce que les tomes IV et V sont sous presse ; l'un contiendra le catalogue des livres xylographiques ; dans l'autre, M. W.-L. Schreiber traitera de l'origine et des progrès de la gravure au XVe siècle, du papier et de ses filigranes, de l'enluminure, etc. Nous ne saurions donc attendre bien longtemps maintenant la terminaison de ce *Manuel*, d'une importance capitale pour l'histoire de la gravure.

G. V.

CHRONIQUE

A propos d'un livre de Verlaine. — Les journaux ont raconté ces jours-ci, avec plus ou moins d'exactitude, un petit incident qui vient de se produire à l'occasion d'une édition illustrée du livre de Paul Verlaine intitulé : *Parallèlement*. Nous empruntons au *Temps* le récit de l'aventure :

« Un marchand de tableaux de la rue Laffitte, M. Vollard, écrit notre confrère, voulant éditer une série de lithographies d'un des artistes qui exposent dans sa galerie, M. Pierre Bonnard, eut l'idée de faire un tirage de grand luxe du livre de Paul Verlaine, intitulé *Parallèlement*. Le texte, admirablement imprimé par l'Imprimerie nationale, à deux cents exemplaires sur papier de Chine et papier de Hollande, laissait des marges suffisamment spacieuses pour que l'éditeur y pût faire tirer les planches lithographiques de M. P. Bonnard.

On sait que lorsqu'un particulier veut se servir du matériel de l'Imprimerie nationale, il doit en demander l'autorisation au ministre de la justice. L'autorisation d'imprimer *Parallèlement* de Verlaine, fut donnée à M. Vollard, en 1897, par le garde des sceaux d'alors, M. Darlan, et l'ouvrage (le texte seulement de Verlaine) sortit des presses de l'Imprimerie nationale, en portant sur son titre la marque bien connue, représentant une Minerve assise.

L'édition était mise en souscription au prix de 150 fr. l'exemplaire, et presque entièrement souscrite avant de paraître.

Or, il se trouva que les planches de M. Bonnard parurent plus graveleuses qu'artistiques à M. Monis, ministre de la justice, quand il reçut l'exemplaire qui lui était destiné. Et l'indécence de ces planches lui sembla de nature à compromettre la réputation de l'Imprimerie nationale. Aussi M. Vollard fut-il invité à faire envoyer au pilon l'édition tout entière. »

Peut-être n'alla-t-on pas jusqu'à demander à M. Vollard de détruire la belle édition de *Parallèlement* qu'il avait fait imprimer. Nous croirions plutôt qu'il lui fut demandé par l'Imprimerie nationale de rendre les exemplaires qui lui avaient été livrés et qu'il détenait encore. L'éditeur s'empressa d'acquiescer à ce désir; il s'engagea même à faire imprimer de nouveaux titres où ne figurerait plus la marque bien connue de l'Imprimerie nationale et réimprimer un feuillet sur lequel on ne pourrait plus lire cette mention : *Imprimé par décision spéciale de M. le garde des sceaux.* Mais l'ouvrage étant presque entièrement souscrit d'avance, les pre-

miers exemplaires sortis de l'établissement de la rue Vieille-du-Temple avaient, paraît-il, été fournis aux premiers souscripteurs qui, en bibliophiles avisés, refusent aujourd'hui de les remettre à l'éditeur.

Il y aura donc désormais des titres avec ou sans Minerve. Encore une petite besogne de plus pour les bibliographes de cette fin de siècle.

L'ex-libris de Francisque Sarcey. — Les *Archives de la Société des collectionneurs d'ex-libris et de reliures historiques*, qui vont entrer dans leur huitième année d'existence, grâce à l'infatigable activité de leur érudit président M. Ludovic Bouland, a publié dans son dernier numéro un très intéressant article de notre collaborateur et ami Maurice Tourneux sur l'ex-libris de Francisque Sarcey. M. Tourneux profite de l'occasion pour rappeler, en quelques lignes, certains pseudonymes dont fit usage l'éminent critique dans ses débuts parisiens, à l'*Opinion nationale* et au *Figaro* bi-hebdomadaire.

La Bièvre et le quartier Saint-Séverin. — M. A. Lepère vient de composer et graver une suite de onze eaux-fortes (il y en aura probablement douze) d'après des croquis faits soit au bord de la Bièvre, soit dans le quartier Saint-Séverin ; ces planches, accomgnées d'une « présentation » et d'une table ornées d'un en tête, de lettres, de fleurons et de culs-de-lampe, imprimées en deux tons sur la presse même de l'artiste, sont du même format que l'édition de *La Bièvre et le quartier Saint-Séverin*, de J. K. Huysmans, déjà illustré de bois et d'eaux-fortes par Lepère ; elles peuvent donc compléter l'ornementation de ce livre. Cette suite n'a été tirée qu'à 80 exemplaires, savoir : 10 ex. sur Japon à la forme comportant, en outre, un croquis aquarellé d'une des planches (250 fr.) ; 40 ex. sur Chine (125 fr.) ; et 30 ex. sur Hollande (125 fr.).

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Raoul Rosières, décédé à Meulan (Seine-et-Oise), à l'âge de 49 ans.

M. Raoul Rosières était un écrivain érudit et consciencieux ; citons parmi ses publications : *Recherches critiques sur l'histoire religieuse de la France* (Paris, Laisney, 1879, in-12); *Histoire de la Société française au Moyen âge* (987-1483) (Ibid., id., 1880-1881, 2 vol. in-8); *Ponce-Pilate poésie* (Ibid., id., 1883, in-12); *La Révolution dans une petite ville* (Ibid., id., 1887, in-18) ; *L'Architecture dite gothique doit-elle être ainsi dénommée ?* (Paris, Leroux, 1892, in-8) ; *L'Evolution de l'architecture en France* (Ibid., id., 1894, in-18) ; *Recherches sur la poésie contemporaine* (Paris, Laisney, 1896, in-12), etc.

— Nous apprenons avec un vif regret la mort de Melle Marie Pellechet, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, officier de l'Instruction publique, décédée, le 11 décembre, à Louveciennes. Melle Pellechet s'était consacrée depuis un certain nombre d'années, avec nn zèle infatigable et une science remarquable à l'étude des incunables. Parmi les publications qu'on lui doit citons : *Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Chalon et Mâcon, avec un choix de leçons, d'hymnes et de proses composées en l'honneur de quelques saints spécialement honorés dans ces diocèses* (Paris Champion, 1883, in-8) ; *Catalogue des incunables de la Bibliothèque publique de Dijon* (Dijon, Lamarche, 1886, gr. in-8) ; *Notes sur des imprimeurs du Comtat-Venaissin et de la principauté d'Orange et catalogue des livres imprimés par eux, qui se trouvent à la Bibliothèque de Carpentras* (Paris, A. Picard, 1887, gr. in-8) ; *Catalogue des incunables et des livres imprimés de la Bibliothèque publique de Versailles de MD à MDXX...* (Ibid., id., 1889, in-8) ; *Catalogue des livres de la bibliothèque d'un chanoine d'Autun : Claude Guilliaud 1493-1551* (Ibid., id., 1890, gr. in-8) ; *Alphabet des imprimeurs du XVe siècle* (Paris, Bouillon, 1893, gr. in-8) ; *Catalogue des incunables des Bibliothèques publiques de Lyon* (Lyon, Bernoux et Cumin, 1893, in-8) ; *Catalogue des incunables de la Bibliothèque de la ville de Colmar* (Paris, Cercle de la librairie, 1895, gr. in-8) ; *Une Association d'imprimeurs parisiens au XVe siècle* (Paris, A. Picard, 1897, gr. in-8) ; *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France Tome I.* (Ibid., id., 1897, in-8), etc., etc.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc,

— Inventaire des autographes et documents historiques réunis par M. Benjamin Fillon, décrits par Etienne Charavay, archiviste-paléographe. Tome trois. (Séries XI, XII, XIII, XIV et XV). Clergé catholique — Réformateurs et réformés — Hommes de guerre — Vendée contre-révolutionnaire — Divers. *Paris, Noël Charavay,* in-4. (12 fr.).

Ouvrage terminé (35 fr. les trois volumes).

— Ville de Paris. — Publications relatives à la Révolution française Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française par Maurice Tourneux. Tome troisième. Monuments, mœurs et institutions. *Paris, imprimerie nouvelle (association ouvrière),* gr. in-8.

— A la mémoire de Jean Gutenberg. Hommage de l'Imprimerie nationale et de la Bibliothèque nationale. *Paris Imprimerie nationale,* in-fol.

Avec des fac-similés.

— Origines de l'imprimerie en France. — Conférences faites les 25 juillet et 17 août 1900 par M. A. Christian, directeur de l'Imprimerie nationale. *Paris, Imprimerie nationale,* in-4. (Avec nombreuses planches).

— Manuel de l'amateur de la gravure sur bois et sur métal au XVe siècle, par W. L. Schreiber. Tome huitième, contenant la deuxième partie des fac-similés des livres xylographiques. *Berlin, librairie Albert Cohn successeur,* gr. in-fol.

Tiré à 300 ex. (15 fr.).

— Antoine Vérard, by John Macfarlane. *London, printed for the bibliographical Society,* in-4°.

Avec de nombreux fac-similés.

— Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage et des livres facétieux, pantagruéliques, scatalogiques, satyriques, etc., par M. le Cte d'I***. 4e édition entièrement refon-

due, augmentée et mise à jour par J. Lemonnyer. Table. *Lille, Stéphane Bécour,* in-8.

Les fascicules 6 et 7 du tome IV viennent de paraître (5 fr. le fascicule sur pap. vélin et 8 fr. sur pap. de Hollande). Ouvrage terminé.

Publications de luxe.

Chez F. Champenois et H. Piazza et Cie :

— Emile Gebhart, de l'Institut. — Cloches de Noël et de Pâques. Orné à chaque page d'illustrations et de décoration en couleurs par A. Mucha. In-4o raisin.

Il a été tiré : 1 ex. sur parchemin, contenant une aquarelle originale de Mucha (1000 fr.) ; 1 ex. sur satin, contenant une aquarelle originale de l'artiste (800 fr.) ; 10 ex. (nos 1 à 10) sur pap. du Japon, contenant une aquarelle originale de l'artiste, une suite en couleurs sur Japon et une suite en noir sur Chine (550 fr.) ; 25 ex. (nos 11 à 35) sur pap. du Japon, avec une suite en noir sur Chine (250 fr.) ; et 215 ex. (nos 36 à 250) sur pap. vélin à la forme (150 fr).

Chez Conquet (L. Carteret et Cie succrs) :

— Gérard de Nerval. — La Main enchantée. Préface de Jules de Marthold. Illustré d'un portrait et de 24 compositions par Marcel Pille, gravés au burin et à l'eau-forte par Le Sueur et Manesse. In-12.

Il a été tiré 400 ex., savoir : nos 1 à 30, ex. sur pap. du Japon ou pap. vélin, avec trois états des planches (eau-forte pure, avant et avec la lettre), *souscrits ;* nos 31 à 100, sur pap. du Japon ou pap. vélin, avec deux états des planches, double tirage à part de toutes les illustrations avant la lettre (125 fr.) ; nos 101 à 200, sur pap. du Japon, avec un seul état des planches (nom des artistes à la pointe sèche), à 75 fr. et nos 201 à 400, sur pap. vélin, avec un seul état des planches (nom des artistes en caractères romains), à 40 fr.

Il a été tiré, en outre, sur gr. pap. vélin, un ex. destiné à accompagner les dessins de Marcel Pille et les épreuves d'artiste des graveurs.

L'éditeur annonce que les ex. sur pap. vélin avec un état, ne pourront être mis en vente que le 15 janvier 1901.

Chez A. Ferroud :

— Théophile Gautier. — Le Pavillon sur l'eau, illustré d'environ cinquante compositions en couleurs par Henri Caruchet. Préface par Camille Mauclair. In-8.

Tiré à 350 exemplaires, savoir : nos 1 à 20, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, coloriés par l'artiste, contenant une suite en noir sur Chine et une aquarelle originale de Henri Caruchet (250 fr.) : nos 21 à 80, ex. sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, contenant une

suite en noir sur Chine (100 fr.); nos 81 à 130, ex. sur pet. pap. du Japon (70 fr.); et nos 131 à 350, ex. sur pap. vélin d'Arches (50 fr.).

Un ex. avec couverture et titre réimposé, contenant tous les dessins originaux, avec texte de Henri Caruchet, format in-4°, sur Bristol (1500 fr.).

Chez Hachette et Cie :

— Le Dix-neuvième siècle. Les mœurs, les arts, les idées. Récits et témoignages contemporains. Illustré de 20 planches en taille-douce et de nombreuses gravures (30 fr.).

Librairie de la « Collection des Dix » (A. Romagnol, directeur :

— ANATOLE FRANCE, de l'Académie française. — Thaïs. Illustrations de Paul-Albert Laurens, gravées à l'eau-forte et au burin par Léon Boisson. Pet. in-8 jésus.

Il a été tiré : 20 ex. sur pap. du Japon, avec quatre états des planches hors texte et trois états des vignettes du texte, à 400 fr. (*souscrits*); 40 ex. sur pap. de Chine ou pap. vélin d'Arches, avec les mêmes états (350 fr.); 45 ex. sur pap. vélin d'Arches, avec trois états des planches hors texte et deux états des vignettes du texte (250 fr.); 20 ex. sur pap. vélin d'Arches, avec deux états des planches hors texte et un état des vignettes du texte, à 125 fr. (*souscrits*); et 175 ex. sur pap. vélin d'Arches, avec un état de toutes les planches, à 50 fr. (*souscrits*).

Il a été tiré, en outre, un ex. contenant les dessins originaux, tous les états des eaux-fortes et les bons à tirer (*vendu*).

Chez J. Rothschild :

— A. ODOBESCO, professeur d'archéologie à l'Université de Bucarest — Le Trésor de Pétrosa. Historique. Description Etude sur l'orfévrerie antique. Ouvrage publié sous les auspices de S. M. le roi Charles Ier de Roumanie. Avec 16 chromolithographies et héliogravures hors texte dessinées d'après les monuments mêmes et 356 illustrations dans le texte. Gr. in-fol.

100 ex. seulement mis en vente (150 fr. net).

— Archiduc LOUIS SALVATOR — Bizerte, en son passé, son présent et son avenir. Illustrations de l'auteur. Pet. in-fol. (30 fr.).

Chez Ch. Tallandier :

— JÉRÔME DOUCET. — Les Contes de la fileuse. Ouvrage orné

de 115 compositions et de 48 encadrements en couleur par Alfred Garth Jones. In-8 jésus.

Il a été tiré 550 ex. savoir : n°s 1 à 25, ex. sur pap. du Japon, avec suite en noir sur Chine et un dessin original de l'artiste (300 fr.); n°s 26 à 50, sur pap. de Chine, avec une suite en noir (200 fr.) ; et n°s 51 à 550, sur pap. du Marais à la forme (40 fr.).

Publications diverses.

— Georges Pellissier. — Etudes de littérature contemporaine. Deuxième série. *Paris, Perrin et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— Philippe Monnier. — Le Quattrocento. Essai sur l'histoire littéraire du XVe siècle italien. *Paris, Perrin et Cie*, 2 vol. in-8 (15 fr.).

— A. de Coulanges. — Le Père Didon, pages d'histoire contemporaine ; avec portrait. *Paris, Bloud et Barral, B. Bloud, succr*, in-8 (4 fr.).

— Jules Lemaitre, de l'Académie française. — Opinions à répandre. *Paris, ancienne librairie Lecène, Oudin et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— Molière. — Lexique de la langue de Molière, publié avec une introduction grammaticale par MM. Arthur et Paul Desfeuilles *Paris, Hachette et Cie*, 2 vol. in-8 (15 fr.).

Tomes XII et XIII des *Œuvres de Molière*. (Edition des *Grands Ecrivains de la France*).

— Paul Bourget, de l'Académie française. — Un Homme d'affaires, petit roman suivi de Dualité — Un Réveillon — L'Outragé. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur pap. de Chine (n°s 1 à 20) à 15 fr.; 10 ex. sur pap. du Japon (n°s 21 à 30) à 15 fr. et 70 ex. sur pap, de Hollande (n°s 31 à 100) à 7 fr. 50.

— Imbert de Saint-Amand. — Napoléon III (1862-1863). *Paris, Dentu*, in-18 (3 fr. 50).

— Olivier de Gourcuff. — Gens de Bretagne — Histoire et littérature — Prose et poésie. Préface par M. Arthur de la Borderie, membre de l'Institut. Illustrations de MM. Ch. Le Bourg et Ch. Jousset. *Paris, Emile Lechevalier*, in-8 (5 fr.).

— Edmond Rostand — L'Aiglon, drame en six actes, en vers, représenté au théâtre Sarah Bernhardt. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré 180 ex. numérotés sur Japon, avec une couverture ornée d'une composition originale en relief du joaillier R. Lalique et un dessin inédit de Mlle Louise Abbéma (30 fr.).

— GUSTAVE FRÉDÉRIX — Trente ans de critique. Avec une préface de M. Emile Deschanel. *Paris, J. Hetzel et Cie*, 2 vol. in-16 (6 fr.).

— Almanach HENRI BOUTET pour 1901. — Un siècle de parisiennes. Chronique de la mode de 1800 à 1900, illustrée de vingt-cinq pointes sèches gravées d'après des documents originaux. *Paris, librairie Melet*, in-16.

Tiré à 1000 ex. sur pap. vélin (10 fr.); et à 50 ex. sur pap. du Japon, signés et numérotés par l'auteur, contenant un état des pointes sèches avant la lettre et une planche ne figurant pas dans les ex. ordinaires (25 fr.).

Publications sous presse.

Chez Alexis Rouquette :

— THÉOPHILE GAUTIER — Celle-ci et celle-là ou La Jeune France passionnée. Illustré d'un portrait de l'auteur et de 32 compositions dessinés et gravés à l'eau-forte en deux tons par François Courboin. Avant-propos de Maurice Tourneux. In-8.

Tirage unique à 125 ex. uumérotés sur pap. vergé, avec une triple suite des illustrations (eau-forte pure avec remarque et épreuve terminée avec remarque, en noir, hors texte, et tirage en deux teintes dans le texte (150 fr.).

Annoncé pour paraître en février.

TABLE DES MATIÈRES

NÉCROLOGIE

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES, par M. Georges Vicaire.

TABLE DES PLANCHES

Le Propriétaire-Gérant
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 Janvier 1909

PRIX DES ANNONCES DU « BULLETIN DU BIBLIOPHILE »

La page entière. . .	**20** fr.
La demi-page . . .	**12** fr.
Le quart de page . .	**8** fr.

LA

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

COURRIER EUROPÉEN DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ

(Fondée en 1859)

8, rue Favart, à Paris

Parait une fois par mois. Chaque numéro est composé d'au moins 88 pages in-8, sur papier grand aigle ; il est en outre enrichi d'eaux-fortes, d'héliogravures et de gravures en couleurs tirées à part et de gravures imprimées dans le texte.

Les 12 livraisons de l'année forment 2 beaux et forts volumes ayant chacun plus de 500 pages.

FRANCE

Paris	Un an, 60 fr. ; six mois, 30 fr.
Départements	— 64 fr. ; — 32 fr.

ÉTRANGER

Etats faisant partie de l'Union postale.	Un an, 68 fr. ; six mois, 34 fr.

Les abonnés à une année entière reçoivent gratuitement :

LA CHRONIQUE DES ARTS ET DE LA CURIOSITÉ

Les abonnements sont reçus aux bureaux de la GAZETTE DES BEAUX-ARTS, *chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste*

LA LIBRAIRIE TECHENER REÇOIT LES ABONNEMENTS

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

Revue rétrospective et contemporaine

DIRIGÉE PAR

Noël CHARAVAY, expert en autographes

32e année. — 2e série

Le prix de l'abonnement est de **10** fr. par an.
Le numéro **1** franc.

Les abonnements sont reçus chez M. Noël CHARAVAY, rue Furstenberg, 3, à Paris. — Les abonnés reçoivent tous les catalogues d'autographes publiés par la maison Charavay.



Lucien GOUGY, libraire, 5, quai de Conti, Paris.

SOUVENIRS & MÉMOIRES

RECUEIL MENSUEL

DE

Documents autobiographiques — Souvenirs Mémoires — Correspondances

Directeur : Paul BONNEFON, bibliothécaire à l'Arsenal.

La revue *Souvenirs et Mémoires* abonde en textes historiques nouveaux et en révélations historiques intéressantes ; tout ce qu'elle insère est absolument inédit. Le premier volume contient : Mémoires de Mme d'Épinay, publiés pour la première fois d'après le manuscrit authentique. — Lettres écrites pendant la campagne d'Italie : Carnot à Napoléon. — Berthier à Joséphine. — Dumouriez en Pologne, sa mission secrète racontée par lui-même. — Lettres de soldats : Les généraux Marcellin, Adolphe et Antoine Marbot, Duroc, Lasalle, Gobert, baron Barbanègre, Berthier, l'amiral Rosily, les généraux Turreau et Saint-Martin. — L'affaire du collier, racontée par Mercier de Saint-Léger. — Lettres de M. le premier président Félix Faure sur les troubles de Grenoble en 1832, publiées par M. Louis Teste. — L'abbé de Vermond, lecteur de la reine Marie-Antoinette, biographie inédite. — L'Algérie en 1844 : lettres du général de La Moricière, du maréchal Bugeaud, de P. Enfantin. — Une relation inédite de la bataille de Marengo par le général Danican, avec des notes du chevalier de Cavour, Communication de M. Félix Bouvier et de M. Guiseppe Roberti. — Victor Hugo et le Père Enfantin. — Campagne de 1792 sur le Rhin, d'après des témoins oculaires allemands, communication du capitaine P.-A. Veling. — Les derniers jours de Metz : journal du capitaine Cremer (18-28 octobre 1870). — La campagne de l'an II dans les Pyrénées-Orientales, rapport d'André Peyrusse ; communication de M. Léon-G. Pélissier. — Points d'histoire : Les princes espagnols à Valençay, lettre de Talleyrand à Napoléon ; quelques lettres de Joachim Murat ; le procès du maréchal Ney ; les débuts du royaume de Belgique, lettre du maréchal Gérard à Louis-Philippe. — Variétés : Mirabeau au donjon de Vincennes ; Boufflers au Sénégal ; la comtesse de Boufflers et la Révolution ; l'exil de Brillat-Savarin ; une lettre du président de Brosses ; Horace Vernet en Algérie.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris, **20** fr. ; Départements, **22** fr. ; Étranger, **24** fr.

Chaque numéro séparément, **2** fr.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



15 JANVIER

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1900

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

SOMMAIRE DU 15 JANVIER

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON,
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



15 FÉVRIER

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1900

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Directeur : Georges Vicaire



15 FÉVRIER

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1900

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Roger Alexandre**; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Deséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 FÉVRIER

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, BARON JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

---

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



N° 3. — 15 MARS

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1900

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

SOMMAIRE DU 15 MARS

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric Empaytaz

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 4. — 15 AVRIL

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1900

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Roger Alexandre**; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Beraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Bourdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot**, **S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye** (**d'Eylac**), de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel**, **S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 AVRIL.

Le Propriétaire-Gérant :

H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Directeur : Georges Vicaire



N° 5. — 15 MAI

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1900

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Roger Alexandre**; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Deséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 MAI

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON,
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



N° 6. — 15 JUIN

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1900

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

SOMMAIRE DU 15 JUIN

Le Propriétaire-Gérant :

H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 7. — 15 JUILLET

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1900

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

MM. **Roger Alexandre**; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Bourdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H. M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Deséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 JUILLET

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 8. — 15 AOUT

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

1900

SOMMAIRE DU 15 AOUT

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 31, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc)*.

Le Propriétaire-Gérant :

H. Leclerc

Vendôme. — Imp. Frédéric Empaytaz

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 9. — 15 SEPTEMBRE

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger

1900

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Roger Alexandre**; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 SEPTEMBRE

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc)*.

Vendôme. — Imp. Frédéric Empaytaz

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 10. — 15 OCTOBRE

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger

1900

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

MM. **Roger Alexandre**; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Beraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Deséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 OCTOBRE

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits d'histoire, autographes, estampes, ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc).*

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

---

Directeur : Georges Vicaire



N° 11. — 15 NOVEMBRE

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1900

Le Propriétaire-Gérant :

H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric Empaytaz

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Directeur : Georges Vicaire



N° 11. — 15 NOVEMBRE

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1900

SOMMAIRE DU 15 NOVEMBRE

Le Propriétaire-Gérant :

H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE
fondée en 1834
PAR
J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 12. — 15 DÉCEMBRE

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger

1900

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Roger Alexandre**; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Bourdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Émile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Müntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Émile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 DÉCEMBRE

